

Sous la direction de Marion Colas-Blaise,
Laurent Perrin et Gian Maria Tore

L'ÉNONCIATION AUJOURD'HUI

un concept clé des sciences du langage

*Ouvrage publié avec le concours
de l'Université du Luxembourg*



Sommaire

Avant-propos 9
Marion Colas-Blaise, Laurent Perrin et Gian Maria Tore

Entrer dans l'énonciation : un parcours de lecture 11
Marion Colas-Blaise

1. Énonciation et personne
ou Quelques moments de la vie d'un couple 33
Georges Kleiber

2. Un instrument au service de l'énonciation : l'index
(Application au cas de la relation texte-image) 51
Jean-Marie Klinkenberg

3. Opérations et opérateurs énonciatifs 69
Jean-Pierre Desclés

4. Modalité, modalisateur et modalisation :
des concepts incontournables de l'énonciation 89
Robert Vion

5. Énonciation et processus de grammaticalisation 105
Bernard Combettes

6. De la notion d'énoncé dialogique 119
Jacques Bres

7. Diversité des points de vue et mobilité empathique 135
Alain Rabatel

8. Le cours d'énonciation 151
Dominique Ducard

9. L'énonciation dramatique à la lumière des noms d'adresse 167
André Petitjean

10. De l'éthos, du style et du point de vue en poésie 179
Michèle Monte

11. L'approche énonciativo-pragmatique et la question du style 201
Anna Jaubert

12. L'énonciation, entre énoncé, texte et aphorisation 215
Dominique Maingueneau

13. L'énonciation en image : quelques points de repère 227
Jean-François Bordron

14.	L'énonciation énoncée dans l'image	241
	Maria Giulia Dondero	
15.	Y a-t-il une énonciation photographique ?	259
	Laurent Jenny	
16.	Nouveauté textuelle, nouveauté énonciative (Les photographies d'Evans, Levine et Mandiberg)	267
	Anne Beyaert-Geslin	
17.	Des praxis sociales et personnelles à la praxis linguistique ou Comment le sujet expérientiel s'inscrit dans le dire	283
	Catherine Détrie	
18.	L'énonciation, fondement de la phénoménologie du langage	295
	Jean-Claude Coquet	
19.	Énonciation-dénonciation et interaction : point de vue d'un étho-psychologue	303
	Jacques Cosnier	
20.	L'énonciation comme phénomène émergent dans l'interaction : le cas des <i>pre-beginnings</i>	317
	Lorenza Mondada	
21.	De la linguistique de l'énonciation à l'analyse du discours en interaction : l'exemple des axiologiques	341
	Catherine Kerbrat-Orecchioni	
22.	Décrire les états du discours : pour une phénoménologie discursive du sens commun	361
	Georges-Élia Sarfati	
23.	Altérité de la <i>parole</i> et socialité du sens : énonciation et perception d'autrui	381
	Antonio Bondi	
24.	Les espaces de l'énonciation sous la sollicitation de leurs vides : le discours comme optimisation de l'expérience	395
	Pierluigi Basso Fossali	
25.	Énonciation : cheville ouvrière ou point aveugle d'une théorie du sens ?	421
	Denis Bertrand	
Post-scriptum		
	L'énonciation comme concept clé des sciences du langage : peut-on la définir ?	433
	Gian Maria Tore	

Notions clés

Deixis, indice, index

J.-C. Coquet
J. Cosnier
J.-P. Desclés
M.G. Dondero
D. Ducard
L. Jenny
G. Kleiber
J.-M. Klinkenberg
D. Maingueneau

Instances d'énonciation

P. Basso Fossali
D. Bertrand
A. Bondi
J.-F. Bordron
J. Bres
J.-C. Coquet
J.-P. Desclés
C. Détrie
M. G. Dondero
L. Jenny
G. Kleiber
D. Maingueneau
A. Rabatel
G.-É. Sarfati

Modalité, modalisateur, prise en charge

J. Bres
J.-C. Coquet
P. Basso Fossali
J.-P. Desclés
D. Ducard
A. Rabatel
R. Vion

Dialogisme, polyphonie

J. Bres
B. Combettes
D. Ducard
M. Monte
A. Rabatel
R. Vion

Style, éthos, axiologie

A. Beyaert-Geslin
C. Détrie

A. Jaubert
L. Jenny
C. Kerbrat-Orecchioni
M. Monte
A. Petitjean

Genre et discours

P. Basso-Fossali
C. Détrie
D. Ducard
A. Jaubert
D. Maingueneau
A. Petitjean
G.-É. Sarfati

Verbal et visuel

A. Beyaert-Geslin
J.-F. Bordron
M.G. Dondero
L. Jenny
J.-M. Klinkenberg

Perception, expérience, corporalité

P. Basso Fossali
D. Bertrand
A. Bondi
J.-F. Bordron
J.-C. Coquet
J. Cosnier
C. Détrie
D. Ducard
L. Jenny
J.-M. Klinkenberg
L. Mondada
M. Monte
A. Rabatel

Interaction

J. Cosnier
L. Mondada
C. Kerbrat-Orecchioni

Diachronie, gestion du temps

A. Beyaert-Geslin
J.-F. Bordron
B. Combettes
L. Mondada

Avant-propos

Marion COLAS-BLAISE, Laurent PERRIN et Gian Maria TORE

Qu'est-ce que l'énonciation ? Comment définir ce concept aujourd'hui ? Et quel regard les différentes disciplines du champ des sciences du langage portent-elles sur lui ?

Dans quelle mesure reprennent-elles ou développent-elles des idées et des notions anciennes, qui datent parfois d'il y a un siècle – si l'on remonte de Bally et de Benveniste, qui sont considérés comme les pères de la linguistique énonciative, à Saussure (par exemple pour la diachronie) et à Peirce (par exemple pour l'indexicalité) ? Le champ des études énonciatives est étonnamment varié et largement ouvert. Peut-être le concept d'énonciation aujourd'hui risque-t-il de faire les frais de son succès. Assurément, les dimensions prises en considération sont nombreuses : la deixis et la modalité, la question de la subjectivité et des instances d'énonciation, la coconstruction du discours et l'interaction, le dialogisme et la polyphonie, le contexte socioculturel et les formations discursives, la praxis énonciative et la dynamique diachronique, le rapport entre la parole et d'autres formes expressives... Dans une telle prolifération, les contours notionnels perdraient-ils de leur acuité ? Comment, en fin de compte, évaluer la pertinence et la rentabilité du concept d'énonciation, tant du point de vue théorique que sous un angle plus empirique ?

Cet ouvrage collectif, très diversifié, vise à dresser une cartographie actuelle de l'énonciation, qui soit aussi plurielle que possible, voire encyclopédique. Les vingt-cinq études présentées composent à cet effet un large éventail d'approches énonciatives de la langue, du discours, du texte, de l'image – ouvrant même des portes à la microsociologie de l'interaction ou à la phénoménologie de la perception. À travers le concept clé d'énonciation, on dresse ainsi un portrait des sciences du langage actuelles et des passerelles, des traductions conceptuelles possibles (ou non) entre elles. À cet égard, l'un des objectifs de cet ouvrage est d'instaurer un dialogue, trop rare selon nous, entre la linguistique et la sémiotique, un demi-siècle après la proposition de Benveniste, dans « Sémiologie de la langue », d'étudier les « caractères communs à tous les systèmes de signes » en vue d'une « sémiologie générale ». Peut-on, aujourd'hui, recourir aux mêmes notions sémiolinguistiques en vue d'étudier, par exemple, une production verbale et une production visuelle ?

La vocation encyclopédique de ce livre se retrouve, d'une part, dans le programme qui consiste à déployer, à discuter, à éclairer de manière multiforme le concept d'énonciation ; d'autre part, dans le souhait d'exposer par là une multiplicité d'approches et de sensibilités qui témoigne de la vitalité des sciences du langage actuelles. Pour faciliter la compréhension de ce double projet, on propose ici, après le sommaire, une liste de notions clés reliées au concept

d'énonciation et mises en exergue par les études présentées. Le lecteur verra d'entrée de jeu que les recoupements possibles sont nombreux et, nous l'espérons, féconds. À l'ouverture de ce recueil, un article de Marion Colas-Blaise propose un parcours de lecture possible de cet ensemble notionnel vaste et varié. Un article de Gian Maria Tore clôturera l'ouvrage en dressant un bilan de la diversité des approches présentées et de la possibilité de définir le concept d'énonciation.

*Automne 2015*¹

1. Que toutes les personnes ayant contribué à ce projet, qui a mûri de 2011 à 2015, trouvent ici l'expression de notre gratitude. Nos remerciements vont tout particulièrement à Emilie Goin (assistante-doctorante à l'Université du Luxembourg) et à Emmanuelle Pelard (Université du Luxembourg) pour leur implication décisive dans la phase finale du travail. Nous remercions également l'Institut d'Études Romanes, Médias et Arts (Université du Luxembourg) pour le soutien financier et André Petitjean (Université de Lorraine) pour avoir permis de mener le projet à bien. Notre gratitude va enfin à tous ceux qui ont nourri cette vaste entreprise, dans les pages de ce volume comme dans les échanges oraux.

Entrer dans l'énonciation : un parcours de lecture

Marion COLAS-BLAISE
Université du Luxembourg

À défaut d'une définition unitaire de l'énonciation, cet ouvrage propose des éclairages multiples, propres aux différents chercheurs et souvent emblématiques de leur théorie. Comme l'écrit Ferdinand de Saussure dans *De l'essence double du langage*, « l'objet en linguistique n'existe pas pour commencer, n'est pas déterminé en lui-même. Dès lors, parler d'un objet, *nommer* un objet, ce n'est pas autre chose que d'invoquer un point de vue A déterminé » (2002 : 23). Cette constatation peut sans risque être étendue à la sémiotique.

J'invite ici à une promenade le long de quelques axes inspirés des mots clés retenus par chacun des auteurs.

D'un côté, les pistes de lecture que je suggère sont dictées par les contributions réunies dans cet ouvrage et par les grandes thématiques abordées : ont été retenus prioritairement les articles pour lesquels la notion ciblée est centrale. Il importe de les présenter dans les grandes lignes, en évitant le double risque de la hiérarchisation des thèmes et de la prolifération des détails et en suscitant l'envie d'une lecture approfondie. De l'autre, les pistes reflètent des positionnements qui me sont propres et qui recèlent, en cela, une part de subjectivité¹. Elles ne préjugeront donc en rien d'autres lectures qui pourraient s'avérer fécondes, d'autres rapprochements et d'autres mises en discussion.

Je partirai du déictique, élargissant ensuite la perspective aux marques de subjectivité que sont les affectifs, les axiologiques ou encore les modalisateurs, qui donnent lieu à un dédoublement énonciatif. L'accent sera mis sur la coconstruction des discours et sur l'activité interactionnelle. Je poursuivrai avec les instances d'énonciation, en les approchant sous différents angles, avant de m'intéresser à l'articulation de l'énonciation collective et singulière, au genre et au style, mais aussi, dans la foulée, au contexte linguistique et non linguistique, à l'environnement et à la pratique. Je terminerai par les dynamiques énonciatives.

Les notions étant interreliées, certains recoupements sont inévitables ; ils sont souhaitables en ce qu'ils autorisent des lectures ciblées.

1. Du déictique à l'indexant non linguistique

Plusieurs auteurs renvoient, explicitement ou implicitement, aux travaux fondateurs de Benveniste. Pour commencer, focalisons notre attention sur l'appareil formel de l'énonciation et, plus particulièrement, sur *Problèmes de linguistique générale I* (1966, sections II et V) et *Problèmes de linguistique générale II* (1974, « L'appareil formel de l'énonciation » [1970]). Benveniste y traite de la

1. Pour une étude approfondie, je me permets de renvoyer à Colas-Blaise (2011).

référence à partir de *ego*, *hic* et *nunc*.

Si le centre déictique constitue le point de départ de ma réflexion, il s'agira, au terme de cette première section, d'ouvrir sur le visuel et d'articuler l'indexant linguistique avec l'indexant non linguistique.

Commençons par la question du rôle énonciatif de *je* et de *tu*, que cet ouvrage pose à nouveaux frais.

À travers une argumentation serrée, Georges Kleiber dénonce les excès d'une conception ramenant *je* et *tu* à des indices de l'énonciation au détriment, plus particulièrement, des rôles que ces formes jouent dans l'énoncé. Dénonçant un « excès de gourmandise énonciative », il invite à considérer leur implication dans la construction de l'information donnée par l'énoncé (selon Benveniste ([1956] 1966 : 252, 253), le locuteur utilise *je* pour parler de l'« individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je* » et *tu* pour parler de l'« individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *tu* »). Il insiste sur leur fonctionnement proprement référentiel. Plus largement, il s'agit de définir le rôle de *il* dans l'énoncé, mais aussi de repenser la notion de délocutif ou délocuté.

Pour sa part, Jean-Pierre Desclés voit dans les indexicaux *je*, *tu* et *il* des traces de *relations* invariantes, plutôt que des « substituts directs d'objets référentiels externes ». Les relations d'identification et de différenciation sont relatives aux entités métalinguistiques « *je* » et « *tu* », c'est-à-dire aux paramètres formels qui, dans une situation pragmatique donnée, correspondent à des locuteurs et à des auditeurs empiriques. Elles se distinguent de la relation de rupture introduite au moment de la prise en considération du « *il* ». La notion de référentiel (cadre de discours) permet de rendre compte de la différence, au sein de la deixis temporelle, entre les instants « repérés » par rapport à la situation d'énonciation et ceux qui se soustraient à un tel « repérage ».

Mais tournons-nous également vers la théorie des opérations énonciatives de Culioli : Dominique Ducard met l'accent sur le sujet qui, dans une situation donnée, énonce « *pour autrui, à propos de et en vue de* », en établissant une relation inter-sujets.

Quant à Dominique Maingueneau, il distingue, en analyste du discours, la situation de communication (point de vue socio-discursif) de la situation de locution (les places occupées dans l'échange verbal) et de la situation d'énonciation. La position d'énonciateur (*Je*), qui est assignée par cette dernière, est à l'origine des coordonnées énonciatives ; une relation d'altérité distingue cette position de celle du coénonciateur (*Tu*) ; enfin, la position de la non-personne ne peut être mise sur le même plan.

Du point de vue d'une phénoménologie du langage, Jean-Claude Coquet souligne l'urgence de faire l'analyse des trois termes de l'énonciation : le sujet parlant (*ego*), mais aussi l'espace (le *hic*) et le temps (le *nunc*) avec lesquels il est mis en rapport.

Avec Maria Giulia Dondero, on quitte le verbal pour l'image. La sémioticienne étudie le processus de la déictisation (personnelle, temporelle, spatiale), mais aussi l'installation du « *il* », de l'« *alors* » et de l'« *ailleurs* ». Comme le rappelle Denis Bertrand ici même, en sémiotique greimassienne, l'opération du débrayage consiste à projeter dans l'énoncé un *non-je* (débrayage actantiel ;

l'univers du « il »), un *non-maintenant* (débrayage temporel ; l'univers de l'« alors ») et un *non-ici* (débrayage spatial ; l'univers de l'« ailleurs »). L'opération de l'embrayage est seconde : elle permet d'installer les catégories déictiques, le *je*, *ici* et *maintenant* (Greimas & Courtés 1979, Bertrand 2000). Sur ces bases, Maria Giulia Dondero met en avant le système des regards (le profil dans l'« image à la troisième personne » et le regard de face, qui établit une relation de type *je-tu*), les différents plans en profondeur, ainsi que la gestion de la perspective.

Pour sa part, Jean-Marie Klinkenberg nous invite à considérer l'énoncé scripto-iconique. Il verse au nombre des index les embrayeurs de nature linguistique (le signe indexical ou indexant linguistique : par exemple, le démonstratif, le connecteur), mais aussi les indexants non linguistiques (par exemple, le trait, la flèche, la queue de phylactère).

Ces considérations sur les indexants peuvent être mises en résonance avec la réflexion sur l'indexicalité de Laurent Jenny. Ce dernier distingue deux plans déictiques dans la photographie : le premier plan est indiciel, dans la mesure où la photographie est aussi empreinte et trace ; le deuxième plan est indexical, la construction de l'image attestant la présence d'un sujet photographe organisateur (choix d'un cadrage et d'une focalisation sur certains points, d'une profondeur de champ distribuant des saillances, etc.).

Enfin, Jacques Cosnier, étho-psychologue, propose un autre élargissement de la perspective en étendant la catégorie des déictiques, qui désignent le « référent présent ou symbolique », aux catégories gestuelles.

2. L'inscription de la subjectivité, la modalité et le modalisateur

Parler de subjectivité, c'est se mettre sous l'égide de Benveniste qui utilise le terme pour la première fois en 1946, dans « Structure des relations de personne dans le verbe ». Aya Ono (2007 : 137-173) donne à la notion toute son ampleur : pour étudier le « caractère de ce qui appartient au sujet », elle s'intéresse à la subjectivité résidant dans la langue, à la subjectivité en action, dans l'exercice du langage – la subjectivité est celle du « je » – et au sujet hors du langage. Le terme de « subjectivité » est « piégé », écrit pour sa part Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 149) et elle montre qu'on doit non seulement opposer la subjectivité déictique à la subjectivité affective ou évaluative, mais encore la subjectivité explicite à la subjectivité implicite ; quant au couple « subjectif » vs « objectif », il implique maintes précautions².

Sans développer ces points ici, on notera, en tout cas, que Benveniste considère, outre les marqueurs déictiques, d'autres termes traduisant la prise en charge subjective. Ainsi, il appelle à la fin de « L'appareil formel de l'énonciation » à un élargissement de la réflexion sur la subjectivité, au-delà des marques de la personne, des déterminants ou pronoms démonstratifs et possessifs, des adverbes déictiques : « Bien d'autres développements seraient à étudier dans le contexte de l'énonciation. Il y aurait à considérer les changements lexicaux que l'énonciation détermine, la phraséologie qui est la marque fréquente, peut-être nécessaire, de l'«oralité» » (1974 [1970] : 88).

2. Pour une discussion, v. aussi Fontanille (2003 [1998] : 273-280).

On ne s'étonnera donc pas que, dans de nombreux articles, l'accent soit mis sur la nature et la variété des énonciatèmes, et, plus particulièrement, des subjectivèmes (Kerbrat-Orecchioni 1980) ainsi que sur leurs interrelations. Certains auteurs montrent en quoi ceux-ci peuvent produire un effet de style ou révéler un éthos. Nous verrons également que la distinction entre le *modus* et le *dictum* étaye la réflexion sur la modalité et le modalisateur. Pour faciliter la lecture, on peut rappeler que, selon Bally, le *modus* et le *dictum* sont complémentaires l'un de l'autre : on distingue, d'une part, la « représentation », d'autre part, la « participation active du sujet pensant ». Dans « Je crois que cet accusé est innocent », le sujet pensant (*moi*) opère, écrit Bally, un acte de pensée (*croire*) sur une représentation (*l'innocence d'un accusé*) (1965 [1932] : 35, 38). Significativement, la modalité peut être incorporée dans le *dictum* sous la forme, par exemple, d'un adjectif de jugement ou d'appréciation (*ibid.* : 46).

Dans ce cas, qu'en est-il de l'image ? Nous constaterons qu'elle adresse à l'analyste des demandes spécifiques. Enfin, au-delà même d'une pensée de la marque, la question de la subjectivité est au cœur d'approches qui, plutôt que de quêter ses traces dans le texte ou le discours, cherchent à penser ensemble subjectivité, perception et ancrage sociodiscursif.

Une nouvelle fois, il s'agira d'être attentif à la diversité des approches et des cadres théoriques et méthodologiques qu'elles mobilisent.

Commençons par André Petitjean, qui consacre son étude aux termes d'adresse dans les textes dramatiques. L'apostrophe a partie liée avec la subjectivité pour plusieurs raisons : non seulement l'énoncé intègre toutes les personnes et toutes les modalités, mais elle traduit la présence du coénonciateur et la position de l'énonciateur lui-même ; enfin, les adresses ne sont pas seulement de l'ordre des adresses identificatrices objectivantes : elles peuvent se charger d'une valeur évaluative et les identifications peuvent être appréciatives. En cela, il est possible que les termes d'adresse entrent dans la caractérisation d'un style d'auteur.

Se penchant sur des textes poétiques contemporains, Michèle Monte propose une vision « extensive » de l'énonciation, qui ne se limite pas aux seules marques d'embrayage. Afin de dégager une posture ou un éthos – éthos et style correspondent à deux manières différentes d'approcher un même phénomène –, elle montre que la part de subjectivité y est « diffuse » et « diffractée ». La nomination des référents et des prédicats atteste l'« indétermination » d'un sujet modal gérant des perceptions et des jugements.

Si, plaçant au centre de son approche dialogiste l'énoncé et l'interaction, Jacques Bres souhaite distinguer subjectivité et énonciation, Alain Rabatel, dont Jacques Bres discute la théorie, considère que le point de vue (PDV) est la trace de l'énonciateur. L'énonciateur est alors une instance potentiellement distincte du locuteur (premier ou second). Il faut non seulement considérer l'origine de la subjectivité, mais la quantité et la nature des subjectivèmes. Dans ce cas, l'énonciateur marque de son empreinte l'organisation du *dictum* elle-même.

Précisément, Robert Vion mobilise la distinction entre le *modus* et le *dictum* pour caractériser davantage la modalité et le modalisateur. Il note que la modalité fonctionne comme un constituant obligatoire de l'énoncé, alors que le modalisateur s'applique « de l'extérieur » à l'énoncé constitué par le *dictum* et une ou

plusieurs modalités.

Mais l'action du modalisateur, qui implique un commentaire méta-énonciatif, peut être étudiée également du point de vue diachronique. Plus largement, Bernard Combettes montre comment l'analyse des marques de subjectivité ou de l'« appareil formel » de l'énonciation selon Benveniste peut servir à rendre compte de l'évolution des formes et des valeurs, des stratifications du sens, des changements de domaine et des étapes parcourues (par exemple du lexique au discours).

Avec Anna Jaubert et Catherine Détrie, notre point de vue se déplace. Si Anna Jaubert montre comment le repérage des marques énonciatives entre dans le projet d'une pragmatique unifiée, la perspective s'élargit encore avec Catherine Détrie : prenant appui sur des vers du *Cimetière marin* de Paul Valéry, la praxématicienne cherche à rendre compte non seulement de saillances perceptives, mais du « socle expérientiel » qui sous-tend l'acte nominatif et la sélection lexicale. Ces derniers témoignent d'une certaine représentation des choses.

Il me paraît intéressant de faire dialoguer Catherine Détrie et Jean-Claude Coquet : le sémioticien invite, en effet, à saisir l'inscription du sensible dans le discours à partir de la distinction entre les prédicats cognitifs et les prédicats somatiques qui disent notre prise sur le monde, entre les expériences de pensée, spécifiques du *logos*, et les expériences corporelles (Coquet 2011).

Pour sa part, adoptant l'hypothèse d'une générativité de l'énonciation, Denis Bertrand demande au niveau de la textualisation de fonder des identités subjectives. Il y situe, en particulier, la perspective, qui se décline en point de vue (du côté du sujet) et en focalisation (du côté de l'objet).

Le cadre théorique de C. Kerbrat-Orecchioni est tout autre. Elle étudie l'usage des axiologiques intrinsèques ou occasionnels (c'est-à-dire co(n)textuels) en s'appuyant sur l'activité interactionnelle à laquelle donnent lieu les débats de l'entre-deux-tours d'élections présidentielles françaises. Les axiologiques constituent alors des révélateurs privilégiés de la charge de subjectivité de cette activité.

Mais considérons également l'image : dans quelle mesure contient-elle des subjectivèmes ? À quels types de repérage se proposent-ils ? Les questions sont abordées non seulement par Maria Giulia Dondero, qui s'interroge sur la « transposabilité » de l'« appareil formel » de l'énonciation au texte visuel, mais encore par Anne Beyaert-Geslin, qui montre, entre autres, que la « réénonciation » ou la remédiation que propose l'artiste Sherrie Levine témoignent de sa prise de position subjective.

Laurent Jenny se propose d'interroger des catégories énonciatives et stylistiques à partir de la photographie. Il souligne que les choix subjectifs sont impliqués par le processus à la base de la création (par exemple, un type de cadrage). Scrutant à son tour le lien entre l'énonciation et le style, il s'intéresse au « détachement », dans l'énoncé considéré comme un tout singulier, de certaines propriétés récurrentes, promises à devenir emblématiques. En même temps, il met l'accent sur la « porosité » du style aux « *qualia* du matériau ».

Terminons ce survol par quatre chercheurs qui, au-delà ou en deçà du repérage des marques de subjectivité, pensent ensemble perception, énonciation et socialité.

Cherchant à décrire l'acte d'énonciation à la base d'une image, le sémioticien Jean-François Bordron s'intéresse non seulement à l'instauration, c'est-à-dire à la constitution de l'image, à l'effectuation comme moment dynamique et à la monstration, comme nous allons le voir ci-dessous, mais encore à la diathèse : il vise alors les modes selon lesquels l'instance énonçante exprime l'attitude adoptée par rapport à la signification de l'énoncé. La question de l'(inter)-subjectivité est au cœur de la théorie du langage, articulée à la perception, que Pierluigi Basso Fossali se propose d'élaborer en convoquant à son tour les cadres théoriques et méthodologiques de la sémiotique. Pour Antonino Bondi, dans une perspective phénoménologique, sémiotique et praxéologique, inspirée de la théorie des formes sémantiques de Yves-Marie Visetti et de Pierre Cadiot, la subjectivité est indissociable de la socialité : l'installation sur une scène énonciative n'est que l'autre face de l'ancrage sociodiscursif. On conçoit ainsi l'intérêt d'une discussion avec Georges-Élia Sarfati qui, du point de vue d'une pragmatique phénoménologique, montre comment le sujet surgit comme subjectivité, soumise à l'action de la langue et des institutions de sens, avant un procès de « subjectivation » au cours duquel il déclare sa singularité.

3. Dédoublement énonciatif, métadiscursivité et réflexivité

Nous l'avons vu, pour Robert Vion, le modalisateur s'applique « de l'extérieur » à l'énoncé constitué par le *dictum* et une ou plusieurs modalités. Cette notion d'« application » est centrale, car elle est explicitée par celle de commentaire ou de dédoublement énonciatif (voir également Vion 2003). Le locuteur porte un « regard » (Nølke 1993) en surplomb. Le dédoublement rappelle celui de la position du sujet étudié par Jacqueline Authier-Revuz (1995) (« modalisation autonymique »).

Ouvrons le débat davantage : à la question du dédoublement énonciatif s'ajoutent celle de la dimension *méta-* au sens large (méta-linguistique, méta-discursive, méta-énonciative)³ et celle de la réflexivité. Sans vouloir épuiser la question du dédoublement ici, je rappellerai une des formes qu'il peut prendre : la « déhiscence énonciative » fait apparaître, au sein même du discours, une « dimension autonome et englobante », selon les termes de Jacques Fontanille (2003b). Par exemple, le discours des moralistes confère à l'anecdote ou au portrait le rôle de l'illustration. Quant à la question de la réflexivité, elle a une portée générale : comme le rappelle Dominique Maingueneau dans son article, le postulat de la « réflexivité essentielle du langage » est partagé par les théories de l'énonciation et les courants pragmatiques, les coordonnées énonciatives étant celles, par excellence, par lesquelles un énoncé réfléchit l'acte d'énonciation. Pour François Recanati, il faut prendre en considération, à côté de ce que « signifie la phrase type », ce que « montre » le contexte de son énonciation : « certaines expressions figurant dans la phrase, écrit-il, ont précisément pour fonction, en réfléchissant le fait de l'énonciation, d'inviter à prendre en considération ledit contexte » (1979 : 157-158). Il en va ainsi des expressions indexicales, qui sont à la fois transparentes et opaques, référentielles et sui-référentielles.

3. Pour une étude approfondie sur le métalangage, v. Basso Fossali, Bordron, Dondero, Klinkenberg, Provenzano & Tore (2013).

On ne s'étonnera pas que ces questions aient de multiples facettes. Les auteurs du volume en évoquent quelques-unes.

D'abord, c'est la définition de l'énoncé qui est concernée. Jean-Pierre Desclés fait de l'énoncé le résultat de la prise en charge d'un contenu propositionnel par un énonciateur. Le *modus* est l'opérateur complexe appliqué à un *dictum* structuré, mais non encore exprimé.

Mais élargissons la perspective. Au sein de cet ouvrage, d'autres points de vue théoriques se croisent. Alors que Jacques Bres fonde son approche dialogique sur le dédoublement de l'acte de mise en fonctionnement de la langue, Alain Rabatel montre qu'il est intéressant de conduire une réflexion sur les points de vue (PDV) en ciblant les « commentaires méta-énonciatifs ». Pour sa part, Dominique Ducard insiste, dans le sillage de Culioli, sur l'activité « épi-métalinguistique » (les boucles réflexives) du locuteur-énonciateur qui cherche à mettre en adéquation le dire et ce à quoi il se réfère.

Du point de vue de la sémiotique visuelle, Maria Giulia Dondero prend appui sur la définition de l'énonciation que Jacques Fontanille propose dans *Sémiotique du discours* (2003a [1998] : 283) : le sémioticien considère que les deux niveaux de la prédication, la prédication existentielle, à laquelle conduit l'assertion, et la prédication assumptive, sont d'emblée des actes métadiscursifs. Sur ces bases, Maria Giulia Dondero invite à prendre en considération des dispositifs de dédoublement ou de mise en abyme (miroir, cadre, porte, etc., ainsi que des dispositifs propres à la peinture ou à la démarche photographique).

Pour sa part, Jean-François Bordron engage la question de la réflexivité à propos de l'image artistique ou à visée esthétique. Dans la mesure où l'image « possède » une énonciation, elle « montre qu'elle montre », plus ou moins, c'est-à-dire en essayant parfois de cacher ce fait. La monstration traverse ainsi différentes phases, suivant qu'est mise en avant l'évidence de ce qui est montré (trompe-l'œil), que l'on montre que l'on montre ou que le savoir relatif à la monstration nous fait accéder au stade de la réflexivité. Enfin, Pierluigi Basso Fossali indique comment l'« espace énonciatif » – un des espaces prévus par une « théorie de l'initiative énonciative » – est pourvu d'une « autonomie autoréflexive ».

4. Polyphonie et dialogisme, co-construction du discours et interaction

En même temps, comme cela a été suggéré plus haut, la question de la subjectivité affleure ou est posée explicitement dans des articles qui privilégient une approche dialogique ou polyphonique. Prolongeant la réflexion, nous verrons également que certains chercheurs mettent l'accent sur la co-construction du discours et sur l'interaction. Dans ce cas, l'interprétation peut se restreindre aux textes et discours ou l'interaction « empirique » d'êtres en chair et en os peut impliquer la prise en considération de ressources non seulement linguistiques, mais multimodales.

Commençons par les approches dialogiste / dialogique et polyphonique et par l'usage fait du terme « interaction ».

Jacques Bres montre dans son article que l'énoncé dialogique intègre deux actes d'énonciation reliés par une structure d'enchâssement, selon une relation de hiérarchie et de dépendance. Nous verrons plus loin que l'énoncé fait interagir

diverses instances regroupées dans deux « ensembles de paramètres énonciatifs ». Pour sa part, Robert Vion fait mention de la dimension dialogique intertextuelle qui est inhérente aux modalisateurs : ils sont dans une relation de « dépendance dynamique » par rapport à des dires antérieurs non explicités et des points de vue extérieurs et ils signifient en fonction d'eux. C'est aux points de vue (PDV) internes au discours que s'intéresse Alain Rabatel. Interrogeant les différentes facettes de la matérialité du langage, il étend l'approche énonciative aux perceptions et pensées et fait correspondre aux PDV des *positions* (axiologiques, idéologiques, rationnelles, émotionnelles...) de l'énonciateur par rapport aux objets du discours. Quant à Michèle Monte, elle considère que le dialogisme des voix et l'interaction des points de vue font partie intégrante de l'éthos montré. Enfin, Bernard Combettes confirme la place que les faits de polyphonie se voient accorder dans une approche diachronique.

Mais élargissons la perspective en considérant le terme « interaction » davantage. Tourignons-nous d'abord vers la sémiotique visuelle : Maria Giulia Dondero montre que l'interaction dans l'espace de l'image peut prendre les dehors d'une mise en circulation du savoir cognitif, mais aussi passionnel et pragmatique.

Ensuite, Dominique Maingueneau définit la scène d'énonciation comme l'interaction de la scène englobante, de la scène générique et de la scénographie. C'est en revenant à l'« énonciation généralisée » que Jean-Marie Klinkenberg invite à étudier le fonctionnement de l'index sur le fond des relations qui se tissent entre le texte et l'image.

Nous franchissons un pas avec l'interaction « empirique » d'êtres en chair et en os, ce qu'on pourrait appeler une mise en scène « effective ». Le terme « interaction » renvoie alors à un champ de recherches spécifique qui prend en considération d'autres paramètres, tels la durée (par exemple, lors de la prise de parole), le regard ou le geste. C'est prendre la mesure du vivant, du survenir, plus ou moins prévisible, de l'expérimentation, plus ou moins régulée et réglée.

Les articles de Catherine Kerbrat-Orecchioni, de Lorenza Mondada et de Jacques Cosnier méritent alors toute notre attention.

L'activité interactionnelle est en effet au cœur de l'article de Catherine Kerbrat-Orecchioni. Nous avons vu qu'elle cherche à rendre compte de la co-construction du discours en s'attardant sur l'usage des axiologiques. Elle passe notamment en revue les différents sous-systèmes de la langue et les facteurs de variation qu'ils impliquent (dialectes, sociolectes, *genderlects*, « idéolectes », « typololectes »).

Poursuivons avec Lorenza Mondada qui, dans la perspective de l'analyse de l'interaction issue de l'analyse conversationnelle, opte pour une analyse empirique de la parole en interaction. Elle montre comment le phénomène des *pre-beginnings*, tels qu'ils peuvent être étudiés en termes de positions à l'intérieur de séquences, de formes et de pratiques, met à contribution les ressources non seulement linguistiques (ici vocales et verbales), mais aussi multimodales (par exemple, au niveau du geste, du regard, du déplacement).

Les analyses de Jacques Cosnier apportent un éclairage complémentaire sur l'interaction en face-à-face du type « conversation ». L'accent est largement mis sur la participation du corps à la production de l'énoncé « total », appelé « totexte », qui comprend le texte (verbal), mais aussi le « co-texte » (le vocal et

le gestuel). L'énoncé « excède le prononcé », écrit-il, dans sa forme (le verbal, le vocal, la kinésique) et dans sa signification (non seulement l'explicite, mais les implicites).

5. Les instances d'énonciation

Des marques de subjectivité au sujet d'énonciation, il n'y a (apparemment) qu'un pas. La question de la subjectivité et du sujet d'énonciation est en tout cas présente, de manière latente ou non, dans la plupart des articles, même si les termes employés par les uns et les autres varient en fonction du cadre théorique.

« Locuteur / allocutaire », « destinateur / destinataire », « énonciateur / co-énonciateur / coénonciateur / énonciataire », « instance d'énonciation / instance énonçante / sujet d'énonciation », « producteur / récepteur / spectateur »... : tels sont quelques-uns de ces termes. Ils sont souvent emblématiques des approches disciplinaires retenues. Trois remarques s'imposent : dans leurs contributions à cet ouvrage, la plupart des chercheurs concourent à noter que la question de l'énonciation ne peut être dissociée de celle du « je » s'adressant à un « tu », du locuteur ou de l'énonciateur se dressant face à un allocutaire ou un énonciataire – au minimum chaque locuteur est parlant-entendant, écrit Dominique Ducard. Ensuite, au vu des articles ici réunis, on peut avancer que les termes de « locuteur » et d'« allocutaire », d'« énonciateur » et d'« énonciataire », voire de « destinateur » et de « destinataire » acquièrent volontiers une valeur générique. Enfin, il arrive que, se concurrençant, ils témoignent de dissimulations fines à l'intérieur des champs disciplinaires ou entre eux.

Passons en revue quelques-uns de ces emplois.

Pour Dominique Maingueneau, les positions et rôles énonciatifs se répartissent en fonction des situations d'énonciation, de locution (avec les rôles de locuteur, d'allocutaire et de délocuté) et de communication. D'autres auteurs visent également à spécifier l'usage des termes : ainsi, Dominique Ducard qualifie le co-énonciateur d'« *autre que moi* » et le coénonciateur d'« *autre de moi* ». Alain Rabatel distingue le locuteur et l'énonciateur. Dans le sillage de Ducrot, tout en réévaluant ses positions, il définit le locuteur comme l'instance première qui produit matériellement les énoncés. L'énonciateur correspond aux positions énonciatives que le locuteur adopte pour envisager les faits sous un point de vue (PDV) déterminé (voir par exemple 2012 [2011]). On assiste à des syncrétismes non seulement entre le locuteur et l'énonciateur premiers, mais entre le locuteur et l'énonciateur seconds. Quant à Jacques Bres, il fait des termes de locuteur et d'énonciateur un usage différent. Ainsi que je l'ai suggéré plus haut, il considère que, dans l'espace de l'énoncé dialogique, un acte d'énonciation enchâssant interagit avec un acte d'énonciation enchâssé. Il oppose ainsi, pour l'énonciation enchâssante (énoncé E), le locuteur L₁, instance de profération du message, l'énonciateur E₁, à l'origine de l'actualisation de l'énoncé dans ses dimensions praxémique, déictique, syntaxique et modale, et l'allocutaire (A₁). L'énonciation enchâssée (énoncé e) fait interagir le locuteur l₁, l'énonciateur e₁ et l'allocutaire a₁. Pour Jean-Pierre Desclés, qui conteste la distinction introduite par Ducrot, le locuteur est identifié à l'énonciateur dans l'énonciation simple ; il est placé sous sa dépendance dans le cas de l'énonciation rapportante. Enfin, insistant sur la dimension dialogique du modalisateur,

Robert Vion soutient que les approches de l'énonciation ne sauraient se satisfaire de la conception du sujet orchestrant la mise en scène d'énonciateurs et de discours « en toute transparence » : souligner la nécessaire opacité et la complexification de la situation, c'est mettre en avant aussi l'« hétérogénéité et le clivage » des sujets.

On le voit, l'affaire du sujet d'énonciation est délicate. Il y a à cela au moins deux autres raisons.

D'abord, le point de vue de l'énonciation « énoncée », c'est-à-dire du texte accueillant les traces de l'inscription d'une subjectivité, peut conférer à l'énonciation le statut de conditions de possibilité. Une solution consiste à privilégier une approche immanente. Dans le cas de l'image, l'accent est mis sur l'énonciateur et l'énonciataire internes. Ainsi que le montre Maria Giulia Dondero, les images peuvent soustraire au regard et instaurer une « lutte » entre énonciateur et énonciataire.

Quant à Denis Bertrand, il distingue le sujet de l'énonciation, « inéluctablement inaccessible », du sujet du discours, qu'il est possible de construire à partir de fragments de discours. Il est alors significatif que Jean-François Bordron explique l'absence apparente des marques de la subjectivité dans l'image par celle d'un sujet au même sens que dans la langue (à l'exception de la signature). Il repère par contre plusieurs instances de discours. De son côté, Laurent Jenny quête les traces, dans la photographie, de l'« attention » d'un sujet photographe. Ainsi, le cadrage ou les « effets de champ » construisent un « effet de sujet ».

Il faut avancer une deuxième raison. Quand Jean-Claude Coquet s'interroge sur les instances de discours, les « instances énonçantes », c'est pour rendre compte d'une pluralité de cas de figure : ainsi, on ne saurait parler de « sujet » quand la société ou le corps sont producteurs de discours. La théorie des instances énonçantes appelle à distinguer entre le « sujet », cette instance de jugement qui s'énonce, le « quasi-sujet », dont la capacité de discernement est amoindrie, et le « non-sujet », une instance dépourvue de jugement qui énonce par des prédicats somatiques (2007). Enfin, Jean-Claude Coquet montre dans son article que l'autonomie du « sujet » et du « non-sujet » est menacée par le « tiers immanent » (dans l'exemple qu'il donne : la force de l'affect) et le « tiers transcendant » (ici : la divinité).

Ajoutons d'autres aspects. La question difficile de l'ancrage du sujet d'énonciation dans la « réalité » est abordée de plusieurs points de vue très différents. Je reviendrai ci-dessous sur l'option phénoménologique argumentée par Jean-Claude Coquet. On notera, pour l'instant, que Catherine Détrie repère les marques de l'inscription, dans le texte ou le discours, d'un sujet mobilisant des praxis personnelles, sensori-motrices, interpersonnelles et sociales. Dans le même temps, à partir de prémisses théoriques tout autres, Antonino Bondi considère le « sujet parlant » comme l'instance de base qu'il est possible d'appréhender à travers l'« expérience langagière ». Il permet de penser les rapports entre le monde, le langage et la perception.

On voit à quel point il est intéressant de confronter cette réflexion avec celle de Benveniste, quand ce dernier insiste sur le *je* renvoyant à la « réalité du discours » (1966 [1958] : 262). Dans ce contexte, l'article de Georges Kleiber, qui invite à considérer le rôle que les pronoms *je* et *tu* jouent dans la construction de l'information donnée par l'énoncé, est très éclairant.

On franchira un dernier pas. Adoptant la perspective d'une phénoménologie discursive du sens commun, Georges-Élia Sarfati considère que le « sujet-acteur » de la formation sociale est simultanément « sujet du parlant ». Il précise qu'il faut tenir compte de la place que les sujets-acteurs occupent dans une formation sociale donnée.

Pour pousser la réflexion sur les instances d'énonciation plus avant, je propose d'y intégrer trois paramètres supplémentaires : la prise en charge ; le sujet sensible et percevant ; l'articulation du personnel avec l'impersonnel. Considérons ces trois points brièvement.

6. La prise en charge

Plusieurs auteurs montrent qu'une typologie des instances d'énonciation peut se fonder sur la manière dont elles prennent la responsabilité (au sens large) d'un contenu ou d'une proposition.

Dans *Phusis et logos* (2007 : 35-37), Jean-Claude Coquet place l'assertion sous la dépendance de l'instance énonçante « sujet ». Si l'on admet avec Culioli (1980 : 184) que « toute assertion (affirmative ou négative) est une prise en charge par un énonciateur », on peut avancer que seul le « sujet » prend en charge. La prédication concerne une instance rationnelle, mais dépouillée de tout rapport au principe de réalité, ou un « non-sujet fonctionnel ». Dans ce dernier cas, la prédication est le « support du “parler pour parler” ».

La question de la prise en charge traverse la réflexion de Pierluigi Basso Fossali, qui accorde à la notion d'instance d'énonciation une place centrale. La prise en charge est modulée en fonction de certains des « espaces » prévus par une théorie qui fait la part belle à l'« initiative » énonciative.

De son côté, Dominique Ducard place l'engagement parmi les notions qu'une théorie visant l'activité énonciative convoque nécessairement.

Mais considérons également l'énoncé dialogique tel que le conçoit Jacques Bres. Nous savons qu'il est structuré autour de l'interaction d'un acte d'énonciation enchâssant et d'un acte d'énonciation enchâssé. Il faut alors se demander dans quelle mesure la question de l'hétérogénéité discursive est indissociable de celle de la prise en charge des contenus. Pour Alain Rabatel, seul l'énonciateur sujet modal en syncrétisme avec le locuteur prend certains énoncés en charge, les énonciateurs étant, dans le cas d'un non-syncrétisme, l'instance d'une « quasi prise en charge » (v. aussi la gradualité des positions de l'accord, de la prise en compte et du désaccord ; Rabatel 2011 [2012] : 18, 32).

Enfin, Jean-Pierre Desclés propose une « carte sémantique » regroupant les principales opérations de prise en charge énonciative. Sont ainsi mobilisés des référentiels comprenant des situations actualisées, non actualisées ou encore actualisables.

7. Ancrage sensible et corporalité

Qu'il faille prendre en considération le sujet sensible et percevant, la plupart des contributions le soulignent. Il faut dans ce cas tabler sur la force des affects et sur le rôle joué par le corps, soit en quêtant les marques de son inscription dans le texte ou le discours, soit en s'attardant sur ses manifestations concrètes, soit en montrant comment il est impliqué dans la génération et la gestion du sens.

Comme le souligne Denis Bertrand, une des questions clés concerne la manière de dire le sensible. En d'autres termes, quels sont les choix énonciatifs témoignant, dans le texte ou le discours, de l'action médiatrice du corps entre les stimuli externes et les pensées et sentiments internes ? Comment rendre compte de sa base sensible, c'est-à-dire du socle expérientiel, des percepts et du positionnement perspectif, ou encore du substrat passionnel ? On considère volontiers en sémiotique (v. entre autres Fontanille 1996) que le monde de la perception et celui de l'énonciation sont organisés à partir de l'espace déictique. Les constructions morphosyntaxiques sont alors liées aux éléments constitutifs d'une « scène » phénoménologique. Plus particulièrement, dans la typologie des instances énonçantes (Coquet 2007 : 38), le corps est cette forme de non-sujet dont la fonction est d'« énoncer en premier son rapport au monde ». Il s'exprime entre autres par le juron, soustrait au jugement (v. aussi Fontanille 2004, 2011, au sujet du lapsus). Ici même, Jean-Claude Coquet s'attarde sur l'expression de la force de l'affect, qui donne lieu à un glissement du statut de « sujet » et de « quasi-sujet » vers celui de « non-sujet ».

La question « comment dire le sensible ? » comporte un deuxième volet. Il faut, écrit Denis Bertrand, en envisager le versant réflexif : « Comment se dit le sensible ? » Il s'agit alors de se demander en quoi le texte modèle et refaçonne l'expérience. Il faut rendre compte de cette rétroaction sur le fond d'un débat, en sémiotique, sur le primat du discours ou du sensible.

Ces questions sont sous-jacentes à plusieurs contributions de cet ouvrage.

Laurent Jenny se penche sur les manières de dire le sensible en notant que les marques subjectives dans la photographie ne traduisent pas seulement des « effets de champ » (lumière, grain, texture, etc.), mais un choix de regard (cadrage, profondeur de champ, mise au point).

Prenant appui sur des vers du *Cimetière marin* de Paul Valéry, Catherine Détrie montre comment l'acte de nomination et la sélection lexicale sont déterminés par la représentation que nous proposons des choses, par nos expériences physiques et socioculturelles, par nos expériences corporelles « préconceptionnelles ». Elle cherche ainsi à retrouver l'« archéologie expérientielle » en deçà de la praxis linguistique.

Michèle Monte fait semblablement justice à la dimension corporelle du langage. Les choix énonciatifs (par exemple, les choix de lexies, l'agencement des parties du texte) parlent conjointement du monde et de sa mise en mots par le sujet d'énonciation, c'est-à-dire de l'expérience qui les sous-tend et que, d'une certaine manière, ils incarnent.

De son côté, dans une perspective anthropologique, mais aussi rhétorique et politique, Alain Rabatel trace des « parcours empathiques » (auto-dialogisme, hétéro-dialogisme). Plaçant la problématique de l'empathie au cœur de sa réflexion, il postule la co-construction des représentations et les ajustements dans le discours (accord, désaccord ou orientation vers un PDV différent).

Pour élargir le propos, il faut prendre en considération les manifestations concrètes du corps dans le texte ou le discours. Jean-Marie Klinkenberg note que dans l'iconotexte, l'index peut revêtir la forme du doigt tendu. Le spectateur doit avoir la connaissance de la « sémantique gestuelle », qui constitue un code représenté iconiquement.

Nous avons vu que, dans le cadre théorique de l'étho-psychologie, Jacques Cosnier s'intéresse à la contribution du vocal et du gestuel à la production du totexte ou énoncé global. Le corps est mobilisé, qu'il s'agisse du « corps contextuel » (sexe, âge, morphologie, etc.) ou du « corps co-textuel » (« posturo-mimo-gestualité »).

Avec Lorenza Mondada, l'accent se déplace. Il s'agit de savoir en quoi l'analyse multimodale de l'interaction sociale, issue de l'analyse conversationnelle, permet d'étudier le devenir locuteur d'un participant, c'est-à-dire les processus impliquant non seulement sa voix, mais son corps.

Nous pouvons poursuivre avec quatre auteurs qui ont en vue l'implication du corps dans l'énonciation comme acte ou comme activité.

Dominique Ducard rappelle la présence du corps dans l'activité de langage telle que la conçoit Culioli. La présence ne fait pas seulement l'objet d'une « transposition symbolique » de la gestualité ; il s'agit également de la présence physique qui se traduit par la gestualité et le mouvement inhérents à l'acte de parler.

Pour sa part, Jean-François Bordron ne considère pas seulement l'énonciation « constituante », la dynamique créatrice et l'énonciation comme monstration. Les dispositions de l'instance énonçante par rapport au contenu énoncé correspondent aux diathèses, qui comportent une dimension passionnelle.

Enfin, Pierluigi Basso Fossali et Antonino Bondi posent la question fondamentale de l'articulation de la perception et de l'énonciation. Pierluigi Basso Fossali montre que la perception et l'énonciation sont comprises dans une dialectique. La perception permet de s'émanciper des relations normées. Même si elle risque d'en rester prisonnière, elle cherche l'avènement de la signification. Du point de vue d'une phénoménologie sémiotique et praxéologique, Antonino Bondi s'interroge sur les liens entre la perception et l'énonciation en mettant en avant le corps qui trouve son ancrage dans une expérience et le corps du sujet parlant.

8. Le personnel et l'impersonnel de l'énonciation

La notion de sujet d'énonciation (ou, plus largement, d'instance énonciative) ne laisse pas de nous interpeller. On peut décliner un certain nombre de questions : quelle est l'« autonomie » du sujet d'énonciation, en quoi est-il « affecté » ? Le sujet subirait-il des pressions s'exerçant sur lui de l'« extérieur », c'est-à-dire dans quelle mesure son comportement est-il déterminé par son « environnement » ? Dans le cas d'une socialisation ou d'une culturalisation, comment articuler le singulier avec le collectif ? Enfin, quelle place faut-il accorder à l'« impersonnel de l'énonciation » ?

Les chercheurs réunis dans cet ouvrage explorent plusieurs pistes.

D'après Laurent Jenny, l'expression subjective exige un dessaisissement du sujet, un « lâcher prise » : l'auteur postule un « radical décentrement » dans le passage au symbolique.

Semblablement, mais à partir d'un cadre théorique très différent, Georges-Élia Sarfati met l'accent sur la position de « sujétion » du sujet pressé par les institutions de sens, avant une ressaisie singularisante. La réflexion ne porte pas seulement sur les statuts du sujet, mais sur sa « genèse » elle-même. Enfin, la

prise en considération des formations et topiques sociales, des institutions du sens et des dispositifs sociodiscursifs permet de dépasser une conception trop étroite, qui serait strictement « individuelle ».

On peut élargir le propos : au-delà ou en deçà de toute subjectivité, il s'agit de l'articulation du singulier et du collectif, des praxis personnelles, interpersonnelles et sociales (Détrie), des appartenances génériques et des menées singularisantes (Maingueneau, Jaubert) que peuvent résumer un style et un éthos (Monte).

Convoquant la notion de « transindividuel », Dominique Ducard note, pour sa part, que celle-ci ne renvoie pas seulement à une « force pulsionnelle ou émotionnelle » qui traverse les sujets, mais à la norme qui dépasse les individus. La langue comme institution est visée au premier chef.

Enfin, surtout en sémiotique, mais pas seulement, le personnel de l'énonciation est articulé avec l'« impersonnel de l'énonciation ». L'« impersonnel de l'énonciation » (Bertrand 1993), dissocié du *je-ici-maintenant*, correspond, dans ce cas, aux produits de l'usage, stabilisés, figés et ressassés. Dans ce contexte, la notion de praxis énonciative regroupe, parmi les formes propres à une culture, l'« ensemble des genres et des types de discours » (Fontanille 2003a [1998] : 285). Élargissant l'empan de la notion de praxis énonciative, Jacques Fontanille (2014) considère chaque énonciation particulière comme « l'une des occurrences d'une *praxis énonciative* plus vaste, plus diffuse, et impersonnelle ». Il ajoute que la « praxis énonciative "navigue" entre des strates textuelles potentielles, entre diverses formes immanentes, entre des isotopies qui sont en compétition, entre plusieurs devenir possibles des trames narratives, pour les conduire vers la manifestation ».

Certains articles de cet ouvrage permettent de penser l'impersonnel de l'énonciation davantage. Il en va ainsi de l'étude de Maria Giulia Dondero, qui fait état de l'énonciation impersonnelle en renvoyant, surtout, à Christian Metz (1991) et à Benveniste (1966, énonciation historique).

Anne Beyaert-Geslin montre comment la création et, plus particulièrement, la production de la nouveauté en art intègrent la praxis énonciative nécessairement, dans un mouvement dialectique, dira-t-on, entre répétition et renouvellement des formes anciennes.

En même temps, que la problématique de l'impersonnel de l'énonciation ne doive pas être assimilée à celle de la non-personne selon Benveniste, l'article de Georges Kleiber, qui discute les notions de « personne » et de « non-personne » en relation avec des rôles délocutifs, permet de s'en convaincre. De la même manière, il faut dissocier la problématique ici visée de celle de l'effacement énonciatif, auquel une approche énonciative (v. par exemple Vion 2001 ; Rabatel 2003, 2004 ; Monte 2007) reconnaît le statut de stratégie énonciative.

9. Du genre à la norme

Afin d'articuler le collectif avec le singulier, l'attention doit se porter sur le pouvoir (re)configurant des genres et des styles collectifs, qu'on ne peut dissocier des visées particularisantes d'un sujet de l'énonciation. Partant des marques laissées par l'énonciation dans les textes et les discours ou adoptant la perspective de l'acte d'énonciation dont l'énoncé est le « produit », plusieurs auteurs traitent ainsi d'une dialectique qui permet d'aborder les questions de

l'impersonnel de l'énonciation et du style sous un nouvel angle.

Catherine Kerbrat-Orecchioni définit les « *typolectes* », propres à un genre discursif, comme des instances intermédiaires entre la « langue » et la « parole ». La « parole » gère les variantes « *idiolectales* », qui caractérisent un individu et/ou un texte en propre.

Pour Dominique Maingueneau, la notion de « scène d'énonciation » se décline en scène englobante, en scène générique et en scénographie. Légitimée par l'énonciation elle-même, celle-ci construit une mise en scène singulière, « *endogène* » (en accord avec la scène générique) ou « *exogène* ».

L'articulation du genre avec le style ou l'éthos est mise en avant, plus particulièrement, par André Petitjean, Michèle Monte, Anna Jaubert et Anne Beyaert-Geslin.

Prenant appui sur des œuvres dramatiques, André Petitjean étudie le lien entre les termes d'adresse et les genres de discours. En même temps, ainsi qu'on a pu le noter plus haut, les noms d'adresse contribuent à faire émerger des styles d'auteur.

Quant à Michèle Monte, elle met en avant la dualité singulier *vs* collectif, les formes collectives, mais aussi l'énonciation singulière. Elle renvoie à la scénographie selon Dominique Maingueneau pour rappeler ses affinités avec l'éthos, mais aussi pour souligner la spécificité de ce dernier. Tout comme le style, l'éthos mobilise des modèles supposant une codification *a priori*.

Considérant l'énonciation comme un processus, Anne Jaubert insiste sur le mouvement de zigzag bi-tensif qui permet de saisir l'émergence conjointe du sens et de la valeur. Une première appropriation – la subjectivité n'étant pas synonyme d'« individuation », comme elle le fait observer ailleurs (2007 : 50) – conduit de la langue à « *un style* » (ensemble de traits génériques) ; cette appropriation précède un retour vers l'« universel » (« *du style* ») et une deuxième appropriation subjective visant la singularité d'une œuvre et le style d'auteur (« *le style* »).

C'est aux styles, aux motifs et aux genres comme répertoire de formes que s'intéresse Anne Beyaert-Geslin, quand elle questionne la notion de nouveauté en art : celle-ci allie une forme de répétition – en raison de la prédétermination par l'histoire de l'art, d'une part, par la biographie de l'artiste, de l'autre – et de dépassement de l'existant. Le renouvellement est alors graduel.

Mais considérons également le processus de l'énonciation, dont la mise à contribution du genre (aussi du style collectif et, plus largement, de la praxis et de la norme) constitue une étape importante.

Ainsi, déclinant les niveaux d'organisation du sens commun, Georges-Élia Sarfati distingue la topique générique (« genres ») d'autres topiques (sociale, configurationnelle, discursive et – au bout du procès de particularisation – textuelle). Dans le cas de la topique générique, la communauté de sens sélectionne ce que Georges-Élia Sarfati appelle le « *mode de détermination* générique d'une formation de sens commun ».

Pour Jean-François Bordron, qui cherche à rendre compte de la constitution ou de l'instauration de l'image dans la perspective de la sémiotique, les styles (baroque, gothique, etc.) participent d'un code ou, plus largement, d'une économie et relèvent de l'« énonciation présupposée ».

La question de la règle et de la norme est sous-jacente à plusieurs articles. Ainsi, Pierluigi Basso Fossali considère l'« espace d'implémentation » (ou énonciationnel ; scène énonciative) – un des quatre espaces prévus par la « théorie de l'initiative énonciative » – comme un « espace praxique » réglé. Très institutionnalisé, il relève, en effet, d'un domaine social. Nous savons également qu'Antonino Bondi vise à penser ensemble énonciation et socialité. La question du genre telle que nous l'avons envisagée est ainsi élargie à celle de la normativité à l'œuvre dans toute interaction. Enfin, dans la perspective culiolienne qui est la sienne, Dominique Ducard note que l'activité de langage est réglée et régulée par la norme, et d'abord par la langue comme institution.

10. Le contexte linguistique et non linguistique, l'environnement et la pratique

Précisément, comment rendre compte du contexte social, historique, culturel ou institutionnel ? Continuons sur notre lancée. Articulant le linguistique avec le non-linguistique, la notion de contexte oppose en effet une résistance à l'analyse et nécessite un effort de clarification.

Les auteurs ici réunis s'y emploient à partir de leurs cadres théoriques et méthodologiques respectifs, en traitant la question de la nature et de l'impact du contexte, du « hors-texte », de l'environnement et des conditions de l'énonciation diversement. Ciblons quelques-unes des approches disciplinaires – l'analyse du discours, la pragmatique, la praxématique, la sémiotique – pour lesquelles la notion de contexte, mais aussi celles d'environnement et de pratique (Fontanille 2008) sont centrales.

Comme le rappelle Dominique Maingueneau (2002 : 230), dans sa conception « étendue », la linguistique de l'énonciation focalise son attention sur les relations entre l'énoncé et le « cadre énonciatif » tel que l'envisage Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980 : 30). Au sujet du contexte non linguistique, cette dernière (2002 : 135) écrit qu'il est constitué du cadre spatio-temporel et de la situation sociale accueillant l'échange communicatif ; au sens large, il correspond au cadre institutionnel, englobant jusqu'au monde physique et au monde social. Ainsi, il s'agit de rendre compte non seulement du texte, mais de son entour, et d'élargir la réflexion au discours et à l'ensemble des pratiques sociales, culturelles, historiques ou économiques.

Globalement, il importe de montrer comment le contexte agit sur et intervient dans la construction du sens du texte ou du discours. Dominique Maingueneau (2014 : 21) résume la problématique ainsi : « On ne peut pas dire que le discours intervient *dans* un contexte, comme si le contexte n'était qu'un cadre, un décor : hors contexte, on ne peut assigner un sens à un énoncé ».

Dominique Maingueneau note dans son article que c'est la prise en compte de la situation de communication qui nous invite à considérer la situation du texte de l'« extérieur ».

Dans la mesure où l'« énonciation prend [...] en charge l'activité de langage dans ses conditions comme dans ses intentions », Anna Jaubert montre comment les visées d'une pragmatique unifiée rendent l'interprétation de l'énoncé tributaire de la prise en considération du contexte. L'accent est mis sur le « projet communicationnel » définissant les finalités du discours en relation avec des « circuits communicationnels ».

Nous avons vu que le point de vue de la praxématique permet à Catherine Détrie d'aborder la question de l'inscription des mots dans le discours sur le fond de praxis multiples, non seulement personnelles, interpersonnelles, mais socio-culturelles.

Revenons sous cet angle à la sémiotique. Nous verrons que, devant la nécessité de « sémiotiser » le contexte, l'environnement peut être conçu comme le fond sur lequel se produit l'événement du faire sens. Il est mis en relation avec la pratique qui constitue, écrit Jacques Fontanille (2008 : 26-27), un « processus ouvert circonscrit dans une scène ». Cette scène se compose d'un ou plusieurs procès, ajoute-t-il, les actants endossant des rôles actantiels qui sont joués entre autres par le texte ou l'image et leur support, par l'environnement ainsi que par l'utilisateur ou l'observateur. Cette approche sémiotique est partagée par plusieurs auteurs.

Si Anne Beyaert-Geslin montre comment la réénonciation, qui implique une remédiation, un changement de médium et de média, dirige l'attention sur les *conditions* de l'énonciation, Pierluigi Basso Fossali prend en compte les événements dont l'environnement est le théâtre, l'« implémentation » (l'installation de la scène énonciative) et l'énonciation au sens étroit du terme exerçant un contrôle et donnant lieu à des restrictions interprétatives. Dans ce cas, les pratiques ne s'enracinent pas seulement dans des jeux de langage, mais elles sont chargées de la transmission de la culture.

Maria Giulia Dondero fonde la distinction entre plusieurs « langues visuelles » sur leur statut et sur les domaines sociaux considérés (art, science, droit, religion, etc.). À l'intérieur de chaque statut, des « sous-langues » se distinguent selon les époques et les traditions.

Quant à Jean-Marie Klinkenberg, le traitement qu'il réserve à la question de l'action du contexte repose sur la notion d'index. Il privilégie l'énonciation « généralisée » (« énonciation énonçante ») qui est à la fois « sociale, référentielle et actionnelle » et réclame des praxis sociales, une *compétence* culturelle et sociale. Le dispositif de l'index consiste entre autres à conférer à une portion d'espace déterminée un statut en relation avec des praxis sociales. On peut ainsi compter parmi les indexants le musée ou la salle de musée qui pourvoient tel objet du statut d'œuvre d'art.

Pour terminer, notons que Georges-Élia Sarfati articule la perspective macrosociologique avec la perspective microdiscursive et modélise conjointement la formation sociale et la topique générale qui la sémiotise. Il vise les « attitudes socio-discursives » que les institutions prescrivent aux sujets.

11. Les dynamiques énonciatives

Pour clore ce parcours, je réunirai des articles qui privilégient l'énonciation comme acte, comme geste ou comme activité. Fondamentalement, il peut s'agir de l'acte selon Aristote, mais aussi de l'« acte individuel d'utilisation » qui est à la base de l'énonciation comme mise en fonctionnement de la langue » (Benveniste 1974 [1970] : 80). L'acte est aussi l'acte de langage tel que le définit la pragmatique ; on ne s'y attardera pas ici. Le geste correspond notamment à une gestualité corporelle et affective. L'activité peut être proche de l'action de dire et, plus largement, de la pratique telle que la conçoit Jacques Fontanille (2008),

d'une pratique située qui intègre des éléments du contexte sociohistorique, culturel et économique. Elle peut être celle d'êtres en chair et en os, dans le cadre d'une analyse interactionnelle. Je relèguerai ainsi au second plan la pensée de la marque d'énonciation dans les textes ou les discours qui, dans les sections précédentes, a largement prévalu.

L'expression « dynamique énonciative » demande, certes, à être précisée. Certains articles cherchent à élaborer une théorie du langage, d'autres s'attardent sur le détail du texte ou du discours. La perspective peut être synchronique ou diachronique. La dynamique peut concerner aussi le passage de la « langue » à la « parole » et, dans un sens élargi, de la praxis énonciative (par exemple des genres et scènes génériques) aux réalisations textuelles ou discursives.

Commençons par Jean-François Bordron qui, étudiant l'énonciation en image, propose plusieurs conceptions possibles de l'action, dont celle qui fait passer de la puissance à l'acte et à la réalisation, selon Aristote. Il entend par « effectuation » le passage à l'acte, un « faire proprement dit », une « dynamique ».

Considérons aussi la théorie du langage articulée à la perception que Pierluigi Basso Fossali cherche à élaborer : elle instaure une dialectique entre homogénéisation et hétérogénéité, entre règle et contingence, ajustements et confrontations. Une théorie de l'« initiative énonciative » prévoit quatre espaces distincts : outre l'environnement et l'espace d'« implémentation », dont il a été question *supra*, l'espace énonciatif et l'espace énoncé.

Quant à Denis Bertrand, il revisite le parcours génératif de la sémiotique greimassienne en liant l'énonciation et la textualisation. Traçant des « voies de transit » entre les strates superposées – le niveau profond, le niveau sémiomnarratif et le niveau discursif –, il les décline selon les quatre grandes « dimensions de la signification » : l'action, la cognition, la passion et la perception.

Pour sa part, Dominique Ducard note que concevoir l'énonciation comme une « activité », c'est conférer un rôle à un sujet qui, dans une certaine *situation*, est engagé dans l'*action* de dire et dans une *relation* inter-sujets.

Mais valorisons également le versant diachronique. Cherchant à cerner la place de la dimension énonciative dans la grammaticalisation, Bernard Combettes distingue deux mouvements distincts : d'une part, les marques énonciatives peuvent constituer un aboutissement à partir du matériel lexical ; d'autre part, un mouvement de « syntactisation » est un mouvement de fixation d'un dispositif d'ordre discursif et énonciatif.

Pour sa part, Anne Beyaert-Geslin note que la « dynamique créative » assure le passage d'un système de possibles historiquement défini à une actualisation discursive. Si la nouveauté est issue d'une « irrégularité », elle subit aussi le poids de la praxis énonciative.

En ce qui concerne le passage de la « langue » à la « parole », il faut retenir également l'article de Catherine Détrie : elle montre comment la praxis linguistique, qui relève de la « parole en acte », permet de gérer la continuité entre les potentialités de la langue et la réalité de la parole, mais aussi l'impact des praxis personnelles, sensori-motrices, interpersonnelles et socioculturelles. L'actualisation lexicale et discursive ajoute à la notion d'énonciation la « profondeur opérative ».

Dès lors que la question est étendue à l'énonciation visuelle, la notion de *médiation* entre le système et le procès appelle une interrogation de fond : on ne saurait identifier, nous dit Maria Giulia Dondero, de classes stabilisées et figées d'éléments topologiques, chromatiques ou éidétiques et les règles syntaxiques sont toujours fonction d'usages particuliers de l'image. Comme nous l'avons vu plus haut, elle plaide pour une distinction entre « langues visuelles » et « sous-langues ».

La dynamique énonciative peut correspondre à ce que Michèle Monte appelle un « processus d'incorporation » à l'œuvre dans le texte. Ce processus est alimenté par une dialectique singulier / collectif, à travers des choix lexicaux, un univers sémantique et, plus largement, une *posture* résumant un engagement du locuteur.

De son côté, Anna Jaubert plaide pour une pragmatique unifiée intégrative, qui confère à l'« appropriation énonciative », captée dans sa progression et sa continuité, le rôle d'élément charnière entre la langue et le discours ou le style.

Quant à Dominique Maingueneau, il étudie la manière dont la situation à partir de laquelle l'énonciateur prétend énoncer est installée à travers des *mises en scène* de la parole. Celles-ci sont alors plus ou moins en accord avec des scènes génériques.

Concentrons-nous également sur le versant sociodiscursif. Antonino Bondi montre, du point de vue d'une phénoménologie sémiotique et praxéologique, que l'énonciation peut être captée à travers l'analyse des énoncés où elle se manifeste, mais aussi à travers des opérations énonciatives et les relations qu'elle noue avec des formations discursives. Georges-Élia Sarfati confirme, du point de vue d'une phénoménologie discursive du sens commun, que la « dynamique du sens » a son ancrage dans une réalité sociodiscursive.

Enfin, l'accent peut être mis sur l'instauration d'un échange. André Petitjean considère la mise en adresse d'un nom comme un acte énonciatif dont les effets sont doubles : il s'agit de construire une représentation de la relation interpersonnelle, et de créer une dynamique dialogale impliquant, en vertu de la double dialogie, non seulement un énonciateur et un coénonciateur, mais l'auteur et le lecteur ou le spectateur eux-mêmes.

Plus spécifiquement, il faut considérer les analyses interactionnelles. Si Catherine Kerbrat-Orecchioni choisit d'étudier les marqueurs axiologiques dans les débats de l'entre-deux-tours d'élections présidentielles françaises, Jacques Cosnier mobilise, on le sait, des ressources multimodales (le vocal, le gestuel). Enfin, souhaitant capter l'« énonciation en train de se faire » à travers une analyse empirique des *turn pre-beginnings* et proposant ainsi une véritable « grammaire interactionnelle » du début du tour, Lorenza Mondada se positionne explicitement par rapport à ceux qui centrent leur attention sur les traces du processus d'énonciation dans le discours.

*

Ces quelques lignes auront permis, je l'espère, de donner un avant-goût des articles réunis dans cet ouvrage. Ce dernier témoigne, à travers les confrontations disciplinaires, les mises en résonance et en discussion théoriques et méthodologiques auxquelles il convie, de la vivacité de la recherche dans le domaine de

l'énonciation, tant verbale que visuelle. Mais il se fait l'écho, aussi, de la complexité de l'objet d'étude et des résistances qu'il peut opposer aux investigations. Sans dresser de bilan – un tel bilan ne saurait être que réducteur et figerait les recherches dans leur élan –, l'ouvrage souhaite donner une vue panoramique des tendances, des lignes de force et des lignes de fuite, même si toutes les disciplines traitant de la question de l'énonciation et tous les champs de recherche n'y sont pas représentés. Sans méconnaître la force inhérente à la diversité des approches, il vise à mettre en avant des convergences au-delà des divergences et des désaccords, ou, du moins, des points de contact renforçant les collaborations existantes et invitant, peut-être, à de nouvelles rencontres.

Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ J., 1995, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in R. Vion (éd.), *Les sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 63-79.
- BALLY C., 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BASSO FOSSALI P., BORDRON J.-F., DONDERO M. G., KLINKENBERG J.-M., PROVENZANO F. & TORE G. M. (éds), 2013, « Que peut le métalangage ? », *Signata, Annales des Sémiotiques / Annals of Semiotics* 4.
- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale* I, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale* II, Paris, Gallimard.
- BERTRAND D., 1993, « L'impersonnel de l'énonciation. Praxis énonciative : conversion, convocation, usage », *Protée* 21 (1), 25-32.
- BERTRAND D., 2000, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan.
- COLAS-BLAISE M., 2011, « L'énonciation à la croisée des approches. Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », *Signata, Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics* 1, 39-89.
- COQUET J.-C., 2007, *Phusis et logos. Une phénoménologie du langage*, Paris, Presses Universitaires de Vincennes.
- COQUET J.-C., 2011, « Les prédicats somatiques. Notes de conférence », *Littérature* 163, 102-107.
- CULIOLI A., 1980, « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in J. David et R. Martin (éds), *La notion d'aspect. Actes du Colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz*, 18-20 mai 1978, Paris, Klincksieck, 181-193.
- FONTANILLE J., 1996, « Sémiotique littéraire et phénoménologie », in M. Costantini & I. Darrault-Harris (éds), *Sémiotique, phénoménologie, discours. Du corps présent au sujet énonçant*, Paris, L'Harmattan, 171-182.
- FONTANILLE J., 2003a [1998], *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim.
- FONTANILLE J., 2003b, « Énonciation et modélisation », *Modèles linguistiques*, t. XXIV, fasc. 1, 109-133.
- FONTANILLE J., 2004, *Soma et séma. Figures du corps*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- FONTANILLE J., 2008, *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.
- FONTANILLE J., 2011, *Corps et sens*, Paris, PUF.

- FONTANILLE J., 2014, « L'énonciation pratique : exploration, schématisation et transposition », *Common. Communication multimodale et collaboration instrumentée* 14, 25-28 (disp. en ligne).
- GREIMAS A. J. et COURTÈS J., 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- JAUBERT A., 2007, « La diagonale du style. Étapes d'une appropriation de la langue », *Pratiques* 135-136, 47-62.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2002, « Énonciation », in P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU D., 2002, « Contexte », in P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU D., 2014, *Discours et analyse du discours*, Paris, A. Colin.
- METZ C., 1991, *L'Énonciation impersonnelle ou le site du film*, Paris, Klincksieck.
- MONTE M., 2007, « Poésie et effacement énonciatif », *Semen* 24, en ligne.
- NØLKE H., 1993, *Le Regard du locuteur. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- ONO A., 2007, *La Notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RABATEL A., 2003, « L'effacement énonciatif dans les discours représentés et ses effets pragmatiques de sous- et de sur-énonciation », *Estudios de Lengua y Literatura francesas* 14, 33-61.
- RABATEL A., 2004, « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun », *Semen* 17, 111-132.
- RABATEL A., 2011 [2012], « Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation », *Le discours et la langue* 3.2, 13-36.
- RECANATI F., 1979, *La Transparence et l'énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil.
- SAUSSURE F. de, 2002, « De l'essence double du langage », *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- VION R., 2001, « "Effacement énonciatif" et stratégies discursives », in M. De Mattia et A. Joly (éds), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Paris, Ophrys, 331-354.
- VION R., 2003, « Le concept de modalisation : vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités », *Travaux de linguistique* 18, 209-229.

Énonciation et personne ou Quelques moments de la vie d'un couple

Georges KLEIBER
Université de Strasbourg

Énonciation et personne : un couple apparemment sans histoire

L'énonciation et la catégorie de la personne étaient faites pour se rencontrer et leur rencontre a donné lieu à une union apparemment sans heurts et sans gros nuages et, surtout, à une union qui dure, ce qui – il faut bien le souligner – est assez rare en linguistique où les unions matrimoniales notionnelles sont plutôt tumultueuses et sujettes à l'instabilité. Revenir à ce couple « énonciation et personne » peut donc sembler étrange, voire superflu, tant il est vrai que les couples sans histoire n'offrent normalement pas matière à en raconter. Mais il est vrai aussi, comme le rappelle un proverbe, qu'il faut se méfier de l'eau qui dort. Nous voudrions montrer dans cette contribution qu'il en va ainsi du couple « énonciation et personne » et, tout particulièrement, de *je* et *tu*¹. Nous nous en tiendrons essentiellement à leur aspect énonciatif et délaisserons ainsi volontairement deux autres problématiques auxquelles *je* et *tu* donnent lieu et que nous avons abordées ailleurs (Kleiber 2012 ; Kleiber et Vassiliadou 2012), à savoir celle qui concerne leur fonctionnement référentiel et leur mode de référence et celle qui prend en charge leur utilité discursive et cognitive.

Notre objectif est double. D'une part, il consiste à mettre en relief les tenants et les aboutissants de la conception énonciative de la catégorie de la personne et à débusquer les erreurs et excès auxquels elle a pu donner lieu. Nous essaierons plus particulièrement, à partir de ce que l'on peut appeler la vulgate énonciative des pronoms personnels, de rappeler les désaccords qu'ont fait surgir la prise en compte du type d'entités dénoté et celle du rôle joué par les trois personnes, puis de faire ressortir les prolongements énonciatifs illégitimes qu'a entraînés l'irruption de l'énonciation dans le champ de la linguistique. D'autre part, nous essaierons, au cours des dix étapes ou « moments » que comportera notre parcours, de dégager une définition positive du sens « énonciatif » de *je/tu/il*, qui soit à même de s'articuler aux deux autres volets définitoires, évoqués ci-dessus, qu'engage leur caractérisation.

1. La version énonciative standard de *Je* et *Tu* : une image d'Épinal

La version énonciative standard de *Je* et *Tu* est celle que l'on trouve surtout dans les grammaires, les dictionnaires de linguistique, les manuels de linguistique et dans les présentations linguistiques disponibles sur la toile (Wikipédia, « la page

1. Nous faisons abstraction des autres formes renvoyant à la première ou à la deuxième personne, soit, d'une part, *moi*, *toi*, et, de l'autre, *nous* et *vous*. Il est bien évident que nous n'entendons pas par là signifier l'équivalence de ces formes, notamment celle entre *je* et *moi* et *tu* et *toi*.

de Guy » (Spielmann 2007), etc.). Elle a une longue histoire, puisque, comme nous le verrons, on la trouve déjà chez les grammairiens grecs. Elle consiste à définir les pronoms personnels *je* et *tu* en fonction de leur rôle dans l'acte d'énonciation ou de locution, c'est-à-dire dans l'acte de production même d'un énoncé. Cet acte de production met en jeu un *locuteur* (ou *énonciateur* ou *auteur* ou *émetteur* ou encore *scripteur*), celui qui produit ou énonce l'énoncé, et un *interlocuteur* (ou *allocutaire* ou *auditeur* ou *récepteur* ou *destinataire* ou encore *lecteur*)², celui à qui s'adresse ou est destiné l'énoncé émis par le locuteur. Et il a lieu dans des circonstances spatio-temporelles déterminées (à un moment donné et à un endroit donné). Si l'on met en rapport la catégorie grammaticale de la personne avec ce cadre énonciatif, c'est-à-dire si l'on essaie d'y placer *je*, *tu* et *il*, on obtient le fondement même de la thèse énonciative standard : *je* renvoie au locuteur, *tu* à l'interlocuteur, et *il* à quelqu'un ou quelque chose qui n'est ni le locuteur ni l'interlocuteur, c'est-à-dire à une entité qui est en dehors de l'acte locutif, autrement dit une entité qui n'est pas un des actants ou *co-énonciataires* de l'acte d'énonciation. Déjà présente chez les grammairiens arabes qui, comme le rappelle Benveniste (1966 : 228), définissent la première personne comme « celui qui parle », la deuxième comme « celui à qui l'on s'adresse » et la troisième comme « celui qui est absent », cette caractérisation est devenue la vulgate en matière de pronoms personnels.

L'accent mis au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle sur la distinction *énonciation* - *énoncé* a contribué grandement à la renforcer. C'est ainsi que Perrot, dans sa « Présentation » du n° 21 de *Langue française* consacré au thème « Communication et analyse syntaxique », note que la distinction, opérée par Jakobson (1963 : 176-196) au début de son article « Les embrayeurs, les catégories verbales et le verbe russe », entre l'énonciation de l'énoncé et l'énoncé,

entre l'acte par lequel le locuteur énonce et la matière énoncée qui est l'objet de cet acte [...] permet d'interpréter la catégorie de la personne : la première rapporte le procès énoncé à l'agent de l'énonciation, la seconde le rapporte à celui à qui s'adresse l'énonciation, tandis que la troisième pose un acteur extérieur au couple engagé dans la communication (locuteur/auditeur) qui s'institue par l'énonciation [...]. (Perrot 1974 : 4-5)

2. Personne et sujet parlant

Cette vulgate énonciative a connu deux spécifications, qui perdurent sporadiquement encore aujourd'hui et qui concernent la caractérisation du troisième larron, *il*. La première est relative au type d'entités auxquelles renvoie *il*. Normalement, cet aspect de *il* ne devrait pas donner lieu à divergence, tant la chose paraît évidente : ce qui caractérise la troisième personne et la sépare de *je* et *tu* est qu'elle peut renvoyer aussi bien à des individus humains qu'à des êtres et objets non humains. La *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660, II, 14) est claire sur ce point : « Le mot de personne, qui ne convient proprement qu'aux substances raisonnables et intelligentes, n'[est] propre qu'aux deux premières, puisque la troisième est pour toutes sortes de choses, et non pas seulement pour les personnes ». Et la plupart des définitions linguistiques enregistrent cette

2. Cette variété dénomminative importe peu au niveau auquel nous nous plaçons. Nous recourons donc surtout au couple *locuteur* – *interlocuteur*.

aptitude référentielle de *il* à s'étendre au non humain. Le *Dictionnaire de linguistique* de Dubois et alii (1972 : 368) définit ainsi la troisième personne comme référant à « ce qui est l'objet de la communication (personnes ou choses) » et la *Grammaire Larousse du Français Contemporain* de Chevalier et alii (1964 : § 349) précise qu'à « la troisième personne, ils [= les pronoms] représentent une personne, une chose ou une idée exprimée dans le contexte ». Il reste que l'ambiguïté du mot *personne* ('individu humain' et 'personne grammaticale'), déjà présente en grec (v. *prosôpon*) et en latin (*persona*)³ et le fait que les deux premières personnes ne peuvent être que des sujets parlants, c'est-à-dire des êtres humains, conduisent bien souvent à doter également la troisième personne du trait 'humain'. Dans maints commentaires sur la personne grammaticale, comme l'observe Maillard (1994 : 60) à propos de certaines analyses de Benveniste, il subsiste « une fréquente ambiguïté d'emploi du terme de *personne*, qui tantôt réfère à une catégorie grammaticale purement formelle et tantôt signale une substantielle présence humaine dans l'énoncé ». Et, dans certains dictionnaires, soit des usuels comme le *Petit Robert*, ou de spécialité grammaticale comme *La Grammaire d'aujourd'hui* d'Arrivé, Gadet et Galmiche (1986), on continue de définir la troisième personne comme renvoyant à une personne humaine :

Personne au sens grammatical = « l'indication du rôle que tient celui qui est en cause dans l'énoncé, suivant qu'il parle en son nom (*première personne*), qu'on s'adresse à lui (*deuxième personne*) ou qu'on parle de lui (*troisième personne*) » (*Le Petit Robert*).

La catégorie traditionnellement dite de la personne grammaticale [...] comporte trois positions :

- la *première personne*. C'est la personne qui parle [...]
- la *deuxième personne*. C'est la personne à qui l'on parle [...]
- la *troisième personne*. C'est la personne dont on parle. Même si elle peut être physiquement présente, elle ne participe pas à l'instance de l'énonciation, elle en est absente. (Arrivé, Gadet & Galmiche 1986 : 496)

La restriction de *il*, sur le modèle de *je* et *tu*, à des sujets parlants ne saurait bien entendu être défendue. On peut d'ailleurs penser que ceux qui l'ont exprimée ne l'ont fait qu'involontairement, par entraînement, dans le prolongement définitoire des deux premières personnes, car si *il*, en tant que pronom « personnel », ne s'appliquait qu'aux sujets parlants, il faudrait, pour prendre en compte les entités non humaines, postuler un autre pronom *il*, cette fois-ci « non personnel », solution qui n'est guère souhaitable et qui n'a d'ailleurs jamais été proposée.

La différence de type référentiel qu'on constate entre *je/tu*, d'un côté, et *il*, de l'autre, ouvre, par contre, la voie à deux traitements divergents possibles. Le premier consiste à maintenir le critère « sujet parlant » comme décisif pour la

3. Voir Colombat (1994) et Létoublon (1994). En grec, *prosôpon* désigne d'abord (sens 1) « ce qui est devant les yeux », « visage, façade », en sens 2 (mal attesté) « personne physique », en sens 3 « masque », en sens 4 « personnage » et en sens 5 « personne grammaticale ». En latin, *persona* a pour sens 1 et sens 2 « masque de théâtre » et « personnage », pour sens 3, « personne humaine, individu » et pour sens 4, « personne grammaticale ».

catégorie de la personne : *il* disparaît du coup de la catégorie et peut devenir alors ce que Benveniste appelle une *non-personne* : « la “3^e personne” n’est pas une “personne” ; c’est même la forme verbale qui a pour fonction d’exprimer la *non-personne* » (Benveniste 1966 : 228)⁴. Si l’on tient à éviter le divorce – et tous les inconvénients⁵ qui vont avec – qu’entraîne cette première solution, on peut opter pour un traitement catégoriel unitaire en considérant que *il* fait partie intégrante de la catégorie de la personne comme *je* et *tu*, dans la mesure où, comme *je* et *tu*, il se trouve défini par rapport à la situation de communication. Négativement, certes, mais quand même par rapport à cette situation, puisque, par avance, il est présenté comme ne pouvant en être un des co-locuteurs : il ne peut en effet renvoyer *a priori* ni au locuteur ni à l’interlocuteur. Maillard a opté pour une telle solution en divisant la catégorie de la personne, qu’il a rebaptisée *catégorie de la locution* pour éviter toute ambiguïté sur le terme de *personne*, en *co-locuteurs* (*je* et *tu*) et *non-locuteurs* (*il*) : « Les *co-locuteurs* sont les participants du dialogue ou *colloque*. Les *non-locuteurs* peuvent être absents ou présents, mais de toute façon sont considérés comme extérieurs à l’échange locutif » (Maillard 1974 : 61).

Maillard ne s’en tient toutefois pas à cette caractérisation locutive négative de *il*. Comme bien d’autres avant lui, il se laisse tenter par une définition positive de *il* comme renvoyant à ce ou à celui dont on parle. Nous touchons là à la deuxième spécification apportée à la définition de *il*.

3. *Il* = « celui ou ce dont on parle »

Plutôt que d’en rester à la seule caractérisation énonciative négative de la troisième personne comme ne renvoyant pas aux co-locuteurs de l’acte d’énonciation, une bonne partie des grammairiens, depuis l’Antiquité (v. Colombat 1994), en propose une définition positive qui l’oppose aux deux premières sur la base de son rôle dans l’énoncé : si *je* c’est la « personne » qui parle et *tu* la « personne » à qui l’on parle, *il* sera la « personne » dont on parle. Une telle définition se trouve déjà dans la *Techné* de Denys de Thrace : « La première personne, c’est celui de qui vient l’énoncé, la deuxième, celui à qui il est adressé, la troisième celui dont on parle » (trad. Lallot 1989 : 57). Joly (1994) signale qu’elle est reprise aux XVIII^e et XIX^e siècles par Dumarsais (1769) et Girault-Duvivier (1830) et nous venons de voir ci-dessus avec Maillard (1974) qu’elle est encore bien vivante au XX^e siècle, où Damourette et Pichon (1910-1930-I : 54 et 75) ont contribué à la renforcer en proposant une triplète dénominate « locutive » : *locutif* pour *je*, *allocutif* pour *tu* et *délocutif*⁶ pour *il*, cette dernière dénomination marquant que *il* renvoie à ce ou celui dont on parle. Les dictionnaires de linguistique, comme ceux de Dubois *et alii* (1972), de Pougeoise

4. La capacité à référer à des « choses » n’est pas le seul argument qu’avance Benveniste pour justifier le divorce entre *je/tu* et *il*, mais il le considère comme un des plus révélateurs : « Enfin on doit prendre pleinement conscience de cette particularité que la “troisième personne” est la seule par laquelle une *chose* est prédiquée verbalement » (Benveniste 1966 : 230).

5. On méconnaît leurs aspects formels et fonctionnels communs, notamment qu’il s’agit de pronoms et non pas de SN formés sur un nom.

6. Voir aussi le terme de *délocuté*.

(1998) ou de Neveu (2004) ne manquent pas de faire écho à cette conception « délocutive » de *il* :

La communication, ou échange verbal, implique donc un locuteur (première personne), le *je* ou *ego* qui est le centre de la communication (celle-ci est égocentrique), un interlocuteur ou allocutaire (deuxième personne), le *tu*, et un objet énoncé (ce dont on parle), le *il* (troisième personne). (Dubois *et alii* 1972 : 368)

[La] première personne [...] désigne la personne qui parle ;

[... la] deuxième personne [...] désigne la personne à qui l'on parle ;

[... la] troisième personne [...] représente un être ou une chose dont on parle.

(Pougeoise 1998 : 311-312)

On distingue traditionnellement trois rangs personnels principaux : la personne locutive (qui parle), la personne allocutive (à qui l'on parle), la personne délocutive (de qui l'on parle). (Neveu 2004 : 222)

Deux raisons, principalement, expliquent la bonne fortune et la persistance de cette définition énonciative des trois personnes où *il* s'oppose aux deux autres par son rôle de « délocutif » ou de « délocuté ». La première est qu'elle semble toujours vraie. On ne saurait en effet remettre en cause le statut de *je* comme locuteur ni celui de *tu* comme interlocuteur et on ne peut, bien entendu, nier le fait que *il* renvoie toujours⁷ à celui ou à ce dont on parle, c'est-à-dire qu'il renvoie à ce qui constitue ce que Dumarsais (1769, cité par Joly 1994) appelle « la matière du discours » :

Il est parti un dimanche matin

La seconde raison tient à l'impression d'adéquation géométrique qu'entraîne l'emploi du même verbe, à savoir *parler*, ou du même radical *loc-* (le segment *locutif* chez Damourette et Pichon) dans la définition des trois personnes : *je* = celui qui *parle* ou le locuteur, *tu* = celui à qui on *parle* ou l'interlocuteur et *il* = ce ou celui dont on *parle* ou le délocutif. Cet habit formel définitoire commun leur donne un air de solidité et de justesse qui n'est pas pour rien dans leur succès.

Il y a toutefois un revers à cette médaille. Le fait d'articuler les trois définitions à un même axe morphologique (*loc-*) ou lexical (*parler*) les présente comme relevant d'un même niveau, constitué par le dénominateur ou pôle commun que représente *parler* ou *loc-*, la différence entre les trois personnes ne consistant qu'en une différence de rôle vis-à-vis de ce pôle « locutif » commun : la première étant le sujet qui parle, la seconde le sujet auquel on parle et la troisième l'objet (être humain ou non) dont on parle. Or, cette manière de présenter les choses est trompeuse, les trois définitions ne relevant pas du même niveau. Les définitions des deux premières personnes (*je* et *tu*) se placent en effet au niveau de l'énonciation, alors que celle de la troisième (*il*) est valide au niveau de l'énoncé. *Je* et *tu* sont des instances d'énonciation, c'est-à-dire se voient attribués un rôle dans l'énonciation, alors qu'*il* est donné comme une instance d'énoncé, c'est-à-dire se voit attribué un rôle dans l'énoncé. Définir *il* comme « ce ou celui dont on parle » pour le distinguer de *je* « celui qui parle » et

7. Sauf, bien entendu, pour le *il* impersonnel, qui représente un autre argument de Benveniste pour légitimer sa « non-personne ».

de *tu* « celui auquel on parle » s'avère donc plutôt bancal, étant donné qu'il aurait fallu les comparer sur un même niveau, soit celui de l'énonciation, soit celui de l'énoncé.

4. Les 3 personnes ont un rôle dans l'énoncé

Nous avons déjà vu qu'au niveau de l'énonciation, *il* s'opposait aux deux autres comme n'ayant pas de rôle dans l'énonciation, alors que *je* et *tu* renvoient, le premier au locuteur, le second à l'interlocuteur. Si on prend en compte le niveau de l'énoncé, alors on s'aperçoit que l'opposition entre *il* et *je* et *tu* ne tient plus : si *il* est bien un délocutif ou délocuté, c'est-à-dire « ce ou celui dont on parle », *je* et *tu* sont aussi des délocutifs ou délocutés, c'est-à-dire des sujets dont on parle, puisqu'en disant *Je suis parti un dimanche matin* ou *Tu es parti un dimanche matin* le locuteur parle bien de lui-même ou de son interlocuteur. La chose n'est pas nouvelle, Appolonius Dyscole et à sa suite, dans le Haut Moyen-Âge, Priscien, ont mis en évidence que les personnes ne devaient pas seulement être analysées selon leur rôle dans l'énonciation, mais aussi selon leur rôle dans l'énoncé, c'est-à-dire comme objet de discours. C'est ainsi que Priscien, comme le rapporte Colombat (1994 : 17), souligne que « la première personne, c'est quand celle qui parle d'elle-même » (Priscien, GLK, 2.584). Et aux XVII^e et XVIII^e siècles, Arnaud et Lancelot (1660), Harris (1751) et Beauzée (1767), cités par Joly (1994 : 46), font la même analyse. Nous redonnons ci-dessous d'abord la parole aux grammairiens de Port-Royal, puis à l'Anglais James Harris, qui nous paraît être le plus perspicace et le plus innovant :

[...] Quand un homme parle de soi-même, le sujet de la proposition est le pronom de la première personne, ego, moi, je : et quand il parle de celui auquel il adresse la parole, le sujet de la proposition est le pronom de la seconde personne, tu, toi, vous [...]. (Arnaud & Lancelot, 1660)

Supposons que deux individus conversent ensemble, sans se connaître l'un l'autre et que le sujet de la conversation soit celui même qui parle ; dans ce cas, pour suppléer au geste démonstratif par un mot qui eût le même effet, les inventeurs des langues ont désigné le pronom *je* [...] Supposez encore que celui à qui le discours s'adresse soit le sujet de la conversation, on aura inventé le pronom *tu* [...] Enfin lorsque le sujet de la conversation n'est ni celui qui parle, ni celui à qui l'on parle, mais un troisième objet différent de ces deux-là, on se sert d'un autre pronom *il* [...] Cette définition des pronoms est préférable à celle qu'on trouve communément dans les grammaires où l'on définit la première personne, celle qui parle ; la seconde, celle à qui le discours s'adresse, et la troisième, le sujet. Car jusqu'à ce que les deux premières personnes soient devenues le sujet du discours, elles n'ont pas d'existence, et la qualité de sujet qu'on attribue spécialement à la troisième personne, ne lui convient pas plus qu'aux autres, qui partagent ce privilège avec elle (Harris, [1751] [1796] 1972).

Au XX^e siècle, ce sont avant tout Guillaume et Benveniste qui reprennent la tradition initiée par Appolonius Dyscole. Les deux mettent en avant le fait que *je* et *tu* sont des délocutés comme *il* et qu'ils répondent donc à une double caractérisation, au niveau de l'énonciation et au niveau de l'énoncé :

[...] La personne délocutive n'est absente d'aucune des trois personnes. Car il est toujours parlé d'une personne, laquelle dans le cas de la personne locutive est

celle-là même qui parle, et dans le cas de la personne allocutive, celle-là même à qui l'on parle. (Guillaume 1991-X : 114)

Dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne. *Je* désigne celui qui parle et implique en même temps un énoncé sur le compte de *je* : disant *je* je ne puis ne pas parler de moi. A la deuxième personne, *tu* est nécessairement désigné par *je* et ne peut être pensé hors d'une situation posée à propos de *tu*. (Benveniste 1966 : 228)

Leur leçon n'a toutefois pas porté pleinement ses fruits, puisque, comme souligné ci-dessus, la thèse définitoire d'un *il* se distinguant des deux premières personnes par le trait délocutif reste encore bien vivante, même si çà et là des grammairiens insistent sur le fait que cette thèse est incomplète, puisque la délocutivité est également présente chez *je* et *tu*. Dans sa *Grammaire critique du français* (2010 : 143), Wilmet rappelle avec force que

la première personne et la deuxième personne sont l'une et l'autre des « personnes de qui on parle », mais la première personne parle d'elle-même et la deuxième personne est celle à qui on parle d'elle-même.

5. Échos et suites

Nous avons déjà avancé ci-dessus les deux principales raisons qui expliquent la persistance de cette thèse : premièrement, elle se révèle toujours vraie⁸ et, deuxièmement, la systématisme qu'entraîne le fait d'articuler les trois définitions sur un axe commun marqué par le verbe *parler* ou l'élément *loc-* fait apparaître l'opposition exprimée pleinement légitime. Il s'y ajoute une troisième raison, conjoncturelle celle-là. La mise en avant du trait délocutif pour les deux premières personnes n'a pas eu la suite qu'elle aurait dû logiquement avoir. Normalement, il aurait fallu reprendre à la fois la définition de *il*, puisque le trait *délocutif* ne lui est pas spécifique, et la définition de *je* et de *tu*, étant donné qu'ils ne sont plus seulement « locuteur » et « interlocuteur », mais également objets de l'énoncé. Or, c'est surtout *il* qui a fait l'objet d'un prolongement définitoire et beaucoup moins – quasiment pas – *je* et *tu*. Guillaume et Benveniste ont tiré parti de l'attribution de la délocutivité aux trois personnes, non pas tellement pour redéfinir *je* et *tu*, mais pour reconsidérer le rôle et la place de *il*. Et cela de façon radicalement opposée.

Le premier, s'appuyant sur le fait que les trois personnes sont des « personnes » dont on parle et que la troisième personne est la seule à ne présenter que ce trait délocutif, postule qu'elle est en quelque sorte implicitement présente dans les deux premières :

Si je dis à quelqu'un : *Tu as mal fait*, c'est à lui que je parle, mais parlant à lui, je lui parle de lui. Il y a donc dans l'esprit apparition simultanée de la personne allocutive et une personne délocutive implicitement conçue. Il en est de même si je dis : *Je crois cela*. C'est moi qui parle, mais dans mes paroles il est parlé de moi. Et ainsi la personne délocutive se trouve implicitement associée à la personne locutive. (Guillaume 1991-X : 114)

8. V. Guillaume (1991-X : 104) : « La distinction [...] d'une personne locutive qui parle ; d'une personne allocutive à qui l'on parle, et d'une personne délocutive de qui l'on parle, est, certes, d'une exactitude absolue ; il n'en pourrait, vu la simplicité des faits observés, être autrement. »

Il s'ensuit que, comme le souligne Joly (1994 : 48), *il* devient finalement la personne la plus importante de la catégorie de la personne : « [...] la troisième personne, *sous-jacente* à toutes les personnes, est le *fondement* du système, puisqu'il est toujours parlé *de* quelqu'un (ou *de* quelque chose) » (les italiques sont de l'auteur). *Je* et *tu* passent au second plan, leur double fonction comme personne qui parle (*je*)/personne à qui l'on parle (*tu*) et personne dont on parle semblant suffire, aux yeux des guillaumiens, pour les définir.

Le second, à savoir donc Benveniste, aboutit à la conclusion contraire : celle de faire de *il*, comme déjà mentionné ci-dessus, une *non-personne*. Pour lui, l'extériorité énonciative de *il*, c'est-à-dire le fait qu'il ne renvoie pas aux collocuteurs, est déterminante pour l'exclure de la catégorie de la personne. Même si, comme nous l'avons vu par la citation présentée ci-dessus, il reconnaît à *je* et à *tu* un rôle délocutif semblable à celui d'*il*, ce constat ne le conduit pas à unir *il* aux deux premières personnes ; à ses yeux, il ne fait que ressortir plus fortement leur opposition, comme le montre la suite directe du discours cité ci-dessus :

Mais de la 3^e personne, un prédicat est bien énoncé, seulement hors du *je-tu* ; cette forme est ainsi exceptée de la relation par laquelle *je* et *tu* se spécifient. Dès lors, la légitimité de cette forme comme personne se trouve mise en question. (Benveniste 1966 : 228)

L'exclusion de *il* entraîne, chez ceux qui emboîtent le pas à Benveniste – et ils sont nombreux – un mouvement contraire à celui qui résulte de l'analyse guillaumienne : l'attention se porte cette fois-ci essentiellement sur *je* et *tu* et tout particulièrement sur leur spécificité énonciative, c'est-à-dire sur leur lien avec la situation d'énonciation. Avec comme conséquence, un oubli du rôle délocutif de *je* et *tu* dans leur caractérisation. Un tel abandon n'est toutefois pas sans suites. Il donne en effet lieu à deux excès de gourmandise énonciative que l'on retrouve couramment, essentiellement dans les présentations universitaires et pédagogiques contemporaines de *je* et *tu*.

6. *Je* et *tu* comme indices de l'énonciation

Le premier excès consiste à voir dans les pronoms *je* et *tu* ainsi que dans d'autres expressions renvoyant pour leur interprétation aux paramètres de l'énonciation (temps, lieu, certaines modalités, etc.) avant tout des traces ou indices de l'énonciation. Il s'agit de retrouver dans l'énoncé les marques mêmes de son énonciation, ce que Benveniste appelle *l'appareil formel de l'énonciation*. Ce qui est nouveau et attrayant dans cette linguistique de l'énonciation, c'est qu'elle va au-delà des approches linguistiques classiques qui se cantonnent à l'énoncé, dont elle montre les limites en mettant en évidence que l'acte d'énonciation transparaît plus ou moins fortement, et plus ou moins clairement, à différents endroits de l'énoncé qu'il a produit. L'objectif principal de ce courant énonciatif, qui a donné lieu à différentes versions, est de traquer au sein de l'énoncé le gibier énonciatif qui y niche, de débusquer ces expressions qui « embrayent »⁹

9. Le terme d'*embrayeur* est une traduction du terme anglais *shifter* dû à Jespersen (1922) et repris par Jakobson (1963). C'est Ruwet qui, dans sa traduction de Jakobson, a proposé ce terme d'*embrayeur*. Malheureusement, en lui donnant un sens différent de celui de Jespersen et de Jakobson. Pour ces derniers, *shifter* est plutôt à rattacher à l'image du

sur la situation d'énonciation. *Je* et *tu* sont à cet égard des indices ou « em-brayeurs » tout à fait remarquables, puisqu'ils permettent de remonter à celui qui est l'auteur de l'énonciation (le locuteur) et à celui à qui elle est destinée (son interlocuteur).

On peut se demander pourquoi nous parlons d'excès à propos de ce genre de pratique énonciative. On ne peut en nier le bien-fondé : partir de formes réellement présentes dans l'énoncé pour découvrir des éléments constitutifs du cadre énonciatif. Il y a toutefois un risque dans l'opération : celui de ne voir dans les formes analysées que le moyen d'accéder ou de renvoyer à ces différents constituants ou paramètres de l'énonciation. Et, partant, de négliger deux aspects pourtant essentiels pour leur caractérisation.

Premièrement, leur rôle dans l'énoncé : si elles figurent dans l'énoncé produit par l'énonciation, ce n'est évidemment pas seulement pour renvoyer à un élément de l'énonciation. C'est aussi pour participer à la construction de l'information donnée par l'énoncé. L'utilité de *je*, par exemple, change de dimension lorsqu'au fait qu'il renvoie au locuteur, on ajoute que c'est pour parler de lui-même que le locuteur utilise *je*.

Deuxièmement, leur fonctionnement référentiel particulier. Nous touchons là à la deuxième problématique évoquée dans l'introduction, mais que nous ne développerons pas ici¹⁰, celle du fonctionnement de ces expressions appelées *déictiques* ou *embrayeurs* ou encore, selon les conceptions en présence, *particuliers égocentriques*, *speechalternants*, expressions *sui-référentielles*, *indicateurs*, *expressions indexicales*, *symboles indexicaux*, *index*, *token-reflexives* (Kleiber 2012 et Kleiber & Vassiliadou 2012), etc. Parce qu'il privilégie le lien avec la situation d'énonciation, le courant énonciatif épouse une définition en termes de localisation qui met l'accent sur le lieu et l'objet de référence. Les expressions du type de *je* et *tu* ou encore *ici* restent ainsi avant tout conçues comme des expressions qui « embrayent »¹¹ sur la situation d'énonciation ou « ancrent » le discours dans cette situation (Arrivé, Gadet & Galmiche 1986 : 254) et non comme des expressions qui se caractérisent définitoirement par leur manière d'accéder au référent. Or, c'est bien leur mode de référence qui constitue leur particularité.

Benveniste l'a bien vu : il ne se contente pas d'indiquer le rôle énonciatif de *je* et de *tu*, mais souligne bien que *je* est l'auteur ou le « locuteur » de l'occurrence même du *je* en question et *tu* la personne à laquelle s'adresse l'occurrence même de *tu* :

Je est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique *je*. [...] *Tu* [est] l'individu allocuté dans la présente instance de

levier de vitesse, puisque, pour eux, un *shifter* est une expression dont le référent change avec la situation d'énonciation. Pour Ruwet, le mot *embrayeur*, qu'il a choisi pour traduire *shifter*, désigne tout à fait autre chose : il sert à marquer que l'expression établit, comme le fait un embrayage, une communication entre deux systèmes ou plans différents. C'est ce sens d'expression qui établit une relation entre l'énoncé et la situation d'énonciation qui a été retenu et popularisé et qu'on attribue aujourd'hui encore faussement à Jespersen et à Jakobson. Cette note m'a été communiquée par Marcel Vuillaume.

10. Voir Kleiber (2012) et Kleiber & Vassiliadou (2012).

11. Dans le sens donné par Ruwet à *embrayeur* (voir note 9 ci-dessus).

discours contenant l'instance linguistique *tu*. (Benveniste 1966 : 252 et 253)

Mais ces versions « occurrenceielles » ne sont pas allées plus loin, parce que, dans les situations de communication canoniques (le dialogue face à face), l'identification de qui est la personne qui dit une occurrence de *je* et celle de la personne à laquelle un locuteur dit une occurrence de *tu* ne pose pas de problème, ce qui a pour conséquence de faire passer la dimension « occurrenceielle » au second plan et de remettre en lumière la définition localisante classique en termes de locuteur et d'interlocuteur. La preuve en est que la partie « sui-référentielle » (renvoi à l'occurrence) de la caractérisation qu'a donnée Benveniste de *je* et *tu* n'a pas eu la fortune qu'a connue sa partie définissant *je* et *tu* comme indices de l'énonciation. Il aurait pourtant fallu creuser de ce côté-là et reprendre les analyses en termes d'index et de *token*-réflexivité. Mais la vague énonciative a été trop forte et a empêché de voir que la référence, même pour *je* et *tu*, s'opère de manière indexicale, à la façon d'un doigt tendu¹², c'est-à-dire à partir d'éléments en relation spatio-temporelle avec l'occurrence de *je* ou de *tu* (Kleiber 2012, Kleiber & Vassiliadou 2012). Elle a même été tellement forte qu'elle a non seulement repoussé la piste indexicale, mais également recouvert en quelque sorte la nécessaire présence de *je* et *tu* dans l'énoncé en assimilant locuteur et *je* et interlocuteur et *tu*. Ce sera notre second excès énonciatif.

7. Locuteur = *je* et Interlocuteur = *tu*

Beaucoup plus grave que le premier, le second excès consiste, non plus seulement à dire que *je* est le locuteur et *tu* l'interlocuteur, mais également à postuler que l'inverse est vrai. La définition énonciative standard, parce qu'elle exige seulement que *je* est le locuteur ou celui qui parle et que *tu* est l'interlocuteur ou celui auquel on parle, suppose l'emploi effectif de *je* et de *tu* dans l'énoncé. L'excès énonciatif réside dans l'ajout inverse, où c'est le locuteur qui devient *je* et l'interlocuteur qui devient *tu*. Dans ce cas, même si l'énoncé ne contient ni *je* ni *tu*, le locuteur et l'interlocuteur se trouvent assimilés à un *je* et à un *tu* implicites. Et il en résulte les équivalences *locuteur* = *je* et *interlocuteur* = *tu*, l'énonciateur ou locuteur étant toujours considéré comme étant *je* et l'allocutaire ou interlocuteur étant toujours assimilé à *tu* et, inversement, *je* et *tu* renvoient toujours respectivement au locuteur et à l'interlocuteur. En témoigne clairement la définition de la catégorie de la personne donnée dans le dictionnaire de Dubois et *alii* (1972), dans laquelle tout énoncé, qu'il contienne *je* et *tu* ou non, a pour locuteur *je* et pour interlocuteur *tu* :

La personne est une catégorie grammaticale reposant sur la référence aux participants de la communication et à l'énoncé produit. La situation de communication est définie par une relation entre un sujet parlant qui énonce et un autre sujet parlant à qui cet énoncé est adressé pour qu'à son tour il donne une réponse : *je te dis que* (communication intersubjective). La phrase implicite sous-jacente à tout énoncé, *je te dis que*, représente l'énonciation et les phrases effectivement produites l'énoncé. La communication, ou échange verbal, im-

12. Dans la LSA (langue des signes américaine pour les sourds), les deux premières personnes des pronoms personnels ne sont pas des signes arbitraires, mais des index : *je* consiste à pointer l'index vers sa propre poitrine et *tu* directement vers la personne à qui le locuteur s'adresse (Sampaio 1994 : 136).

plique donc un locuteur (première personne), le *je* ou *ego* qui est le centre de la communication (celle-ci est égocentrique), un interlocuteur ou allocutaire (deuxième personne), le *tu* et un objet énoncé (ce dont on parle), le *il* (troisième personne). (Dubois et alii 1972 : 368)

Une telle définition se trouve souvent reprise dans les présentations pédagogiques de la situation d'énonciation. Sur « La page de Guy » consacrée à l'énonciation (Spielmann 2007), le schéma qui représente la situation d'énonciation et ses constituants présente un *je* et un *tu* sous les personnes de l'*énonciateur* et de l'*énonciataire*. Et l'auteur commente le schéma en indiquant que « implicitement à tout énoncé, il existe donc une instance d'énonciation qu'on peut exprimer par la proposition virtuelle [*"Je" dis que*] ».

Cette extension est abusive et se trouve favorisée par une équivoque d'emploi : tantôt *je* et *tu* renvoient aux pronoms personnels, tantôt ils servent de « dénomination » pour des entités psychologiques (sujet parlant, *ego*, v. « *je* » est un autre, etc.). Si l'on en reste aux pronoms personnels, ce qui est notre cas ici, il n'y a pas de *je* et de *tu* implicites ou sous-jacents à des énoncés ne comportant pas *je* ou *tu*. Il n'est de *je* et de *tu* qu'énoncés. Autrement dit, il n'est de *je* et de *tu* que si un locuteur parle de lui-même (*je*) ou s'il parle de celui auquel il s'adresse (*tu*).

8. Le cas des énoncés sans *je* ni *tu*

Si un énoncé sans *je* ni *tu* comme par exemple :

Paul est un énonciativiste débridé

a bien toujours un locuteur comme origine et un interlocuteur (ne serait-ce que lui-même) comme destinataire, ce locuteur et cet interlocuteur ne peuvent pas être exprimés par *je* et *tu*. La « phrase implicite » *je te dis que*, que la définition de Dubois et alii (1972) (v. aussi chez Spielmann, mais où il y a uniquement *je*) préfixe devant tout énoncé, s'avère être un argument trompeur. Voici pourquoi.

Si on considère la phrase qui exprime le *je te dis* implicite postulé pour rendre compte d'un énoncé sans co-locuteurs explicites, à savoir donc si on prend un énoncé comme :

Je te dis : « Paul est un énonciativiste débridé »

le *je* et *tu* qui y apparaissent ne possèdent pas seulement le rôle de locuteur et d'interlocuteur qu'ils ont dans l'énoncé à co-énonciation implicite correspondant *Paul est un énonciativiste débridé*, mais ils présentent également un rôle dans l'énoncé, puisqu'il est dit de *je* qu'il dit quelque chose à quelqu'un et de *tu* que quelqu'un lui dit quelque chose : ce *je* et ce *tu* ne sont donc pas seulement des instances d'énonciation, mais aussi des instances d'énoncé. Certes, on ne peut nier que si quelqu'un prononce ou écrit effectivement l'énoncé *Paul est un énonciativiste débridé*, il y a un acte de communication ou d'énonciation effectué par un actant qui parle et un actant auquel est destiné le message énoncé, mais cet acte n'est lui-même pas exprimé ou, pour le dire autrement, il n'est évidemment pas un énoncé lui-même et donc ses co-locuteurs n'ont pas d'autre rôle que le rôle énonciatif de co-locuteurs. Mais dès que le locuteur entend exprimer qu'il dit quelque chose à son interlocuteur, ce qui est le cas avec :

Je te dis : « Paul est un énonciativiste débridé »

il effectue un acte d'énonciation différent. Ce n'est plus l'acte d'énoncer *Paul est un énonciativiste débridé*, mais c'est celui de produire l'énoncé : *Je te dis : « Paul est un énonciativiste débridé »*, dans lequel *je* et *tu* combinent rôle d'énonciation et rôle d'énoncé.

On voit bien ce qui est à l'origine du recours à un *je te dis* implicite pour justifier les équivalences *locuteur = je* et *interlocuteur = tu* : le fait que les *je* et *tu* d'un énoncé du type de *je te dis « P »* soient les co-locuteurs de « P » peut donner à penser que si l'on prend l'énoncé « P » sans *je* ni *tu*, les locuteurs de « P » restent ... *je* et *tu*. Si on ne peut nier que le préfixage par un [*Je te dis*] d'un énoncé ne comportant pas de co-locuteurs présente *je* et *tu* comme étant respectivement le locuteur et l'interlocuteur de l'énoncé ainsi préfixé – point sur lequel nous reviendrons plus longuement ci-dessous, car il constitue un réel obstacle à notre analyse – cela ne signifie pas pour autant que les co-locuteurs ou co-énonciateurs d'un énoncé sans *je* et/ou *tu* soient *je* et *tu*.

Premièrement, parce que rien n'interdit de postuler pour les énoncés sans *je* et/ou *tu* une phrase implicite comportant une autre expression que *je* renvoyant à celui qui l'a énoncée et, si l'on veut, une autre expression que *tu* pour l'interlocuteur :

[Bertrand dit (à Marie)] Paul est un énonciativiste débridé

Deuxièmement, parce que, si locuteur et interlocuteur étaient toujours *je* et *tu*, il n'y aurait pas besoin pour y renvoyer de recourir aux expressions de ... *locuteur* et *interlocuteur* ou à d'autres expressions encore (noms propres, descriptions définies), puisqu'il s'agit toujours de *je* et de *tu*. Ce que confirme amplement le discours direct : si *je* et *tu* étaient réellement le locuteur et l'interlocuteur d'un énoncé ne les comportant pas explicitement, alors on devrait les retrouver nécessairement dans le discours rapporté direct comme marquant pour *je* la personne sujet du dire et pour *tu* la personne à qui s'adresse le discours rapporté. En partant d'un énoncé sans co-énonciateurs explicites :

Paul est un énonciativiste débridé

on devrait donc toujours obtenir en discours direct :

Je te dis : « Paul est un énonciativiste débridé »

Ce qui évidemment n'est pas le cas et infirme donc les équivalences *locuteur = je* et *interlocuteur = tu*.

L'affaire n'est toutefois pas totalement dans le sac, dans la mesure où les énoncés du type *Je te dis : « P »*, dont relève le dernier exemple cité représentent une sérieuse difficulté à toute approche de la catégorie de la personne et à la nôtre donc aussi, dans la mesure où ils donnent lieu à une situation paradoxale, dont la résolution, comme nous allons le voir dans ce qui suit, permettra de confirmer d'une autre manière notre analyse de *je* et *tu*.

9. Le paradoxe des énoncés du type *Je te dis : « P »*

En quoi les discours directs du type :

Je te dis : « P »

représentent-ils un obstacle à notre analyse ? La raison en est la suivante : comme on ne peut nier le fait que *je* et *tu* sont les co-locuteurs de « P » dans ce type de discours direct et que nous avons affirmé que dans ce type d'énoncés *je*

et *tu* étaient respectivement le locuteur et l'interlocuteur de l'énoncé *Je te dis : « P »*, on se retrouve avec un *je* et un *tu* locuteur et interlocuteur de deux énonciations différentes, à la fois de celle de *je te dis : « P »* et de celle de « P ». Cela ne devrait logiquement pas être possible. L'obstacle se trouve levé si on fait intervenir le rôle qu'ont *je* et *tu* dans l'énoncé *Je te dis : « P »*.

Lorsqu'on prend en compte le rôle d'énoncé de *je* et *tu*, c'est-à-dire le rôle qu'ils ont dans l'énoncé *je te dis : « P »*, on s'aperçoit que c'est par cette voie qu'ils acquièrent le rôle de locuteur et d'interlocuteur de « P » : l'énoncé *je te dis : « P »* dit de *je* qu'il est celui qui dit quelque chose et de *te* qu'il est celui ou celle à qui *je* dit ce quelque chose. Le fait d'être des arguments du verbe *dire* (celui qui dit P et celui auquel il est dit P) confère à *je* et à *tu* le statut de locuteur et d'interlocuteur de ce qui est dit, c'est-à-dire de P, qui est le 3^e argument du verbe *dire*. Il n'y a donc plus de contradiction à ce que *je* et *tu* soient locuteur et interlocuteur de deux énoncés différents¹³. Ils le sont par deux sources différentes qui correspondent aux deux parties qui fondent leur statut double : ils sont locuteur et interlocuteur de l'énoncé *Je te dis : « P »* par leur rôle énonciatif et ils sont locuteur et interlocuteur de « P » par leur rôle dans l'énoncé. La meilleure preuve en est qu'à la place de *je* on peut avoir *il*, qui n'a, comme signalé ci-dessus, pas de rôle dans l'énonciation, mais qu'un rôle dans l'énoncé. Ce *il* ne peut en effet être le locuteur de l'énoncé *Il te dit : « P »*, comme *je* l'est dans *Je te dis : « P »*, mais, du fait de son rôle dans l'énoncé, il est, tout comme *je* et pour les mêmes raisons, le locuteur de « P ». Le même raisonnement s'applique au *lui* qui résulte de la substitution de la 3^e personne à *te*. Ce *lui* de :

Je lui dis : « P »

ne peut évidemment être, comme le *te* qu'il remplace, l'interlocuteur de l'énoncé *Je lui dis : « P »*, mais il présente par contre le même rôle d'énoncé que *te*, celui d'être l'interlocuteur de « P », c'est-à-dire celui auquel « *je* » dit « P ». Le remplacement de *te* par *me* s'avère encore plus spectaculaire, puisque *me* y présente apparemment le double rôle – contradictoire – de locuteur et d'interlocuteur :

Je me dis : « P »

Là encore la contradiction se trouve levée si l'on fait intervenir le double statut de la première personne. *Me* renvoie au locuteur de l'énoncé *Je me dis : « P »* par son rôle énonciatif et à l'interlocuteur de « P » par son rôle d'énoncé. L'affaire se corse si « P » lui-même présente un pronom de deuxième personne :

Je me dis : « Tu ne vas pas accepter cela ! »

puisque *tu*, par son rôle d'énonciation, renvoie à l'interlocuteur auquel est adressé l'énoncé « P ». Cet interlocuteur est atteint par le rôle d'énoncé qu'a *me* dans l'énoncé *Je me dis : « Tu ne vas pas accepter cela ! »* et, comme le rôle

13. Nous faisons abstraction du fait que, dans tout discours direct, « P » ne fait pas l'objet d'une véritable énonciation et n'est donc pas un véritable énoncé. Il n'y a qu'un locuteur ou énonciateur et qu'un interlocuteur ou allocutaire par discours direct (Van Raemdonck 2011 : 206-211). Le discours qui se trouve rapporté de manière directe n'est en effet qu'une représentation iconique ou un mime de l'énonciation originale. Cette précision n'a pas de répercussions directes sur notre raisonnement, puisque les rôles énonciatifs dans le discours direct reproduit ou mimé ne peuvent être altérés.

énonciatif de *me* conduit au locuteur de cet énoncé, *tu* finis par renvoyer au locuteur de cet énoncé. Même si *tu* est en quelque sorte *je*, on ne saurait évidemment avoir *je* à sa place, car « *P* », dans ce cas, ne serait plus un discours direct où le locuteur s'adresse à lui-même :

? Je me dis : « Je ne vais pas accepter cela »

Il n'y a donc pas de paradoxe dans l'emploi des pronoms *je* et *tu* dans les discours directs du type *je te dis* : « *P* » : il suffit de faire jouer leur facettes d'énonciation et d'énoncé pour que toute difficulté soit dissipée. Mais la leçon à tirer de cette histoire de personnes un peu compliquée(s) est que le locuteur n'est pas toujours *je* ni l'interlocuteur toujours *tu*, même si l'inverse est vrai. Et, surtout, cette leçon en entraîne une autre : il n'est pas pertinent de postuler pour les énoncés qui ne comportent ni *je* ni *tu*, c'est-à-dire pour les énoncés sans co-énonciateurs explicites comme *Paul est un énonciativiste débridé*, *je* et *tu* comme locuteur et interlocuteur implicites. Cela est abusif.

10. Le cas des énoncés ne comportant qu'un des deux pronoms renvoyant aux co-locuteurs

On rétorquera sans doute qu'un tel abus n'est pas si courant que cela – ce qui est vrai – mais il n'en reste pas moins qu'on en trouve des traces, même dans les présentations qui ne s'en réclament pas ouvertement. C'est ainsi que face à des énoncés ne comportant qu'un des deux pronoms renvoyant aux co-locuteurs, soit *je* ou *tu*, énoncés qui ne présentent donc explicitement que le locuteur ou l'interlocuteur de l'énoncé, il n'est pas facile de résister à la tentation d'assigner au co-locuteur absent la personne correspondante. Autrement dit, lorsque l'énoncé présente *tu*, le locuteur sous-jacent sera *je*, et, inversement, s'il n'y a que *je* dans l'énoncé, l'interlocuteur sous-jacent sera *tu* ou *vous*.

Deux facteurs concourent à une telle position. Le premier est le caractère égocentrique qu'on prête habituellement à la situation de communication¹⁴ : *je* est considéré comme le centre de la communication, comme celui qui l'organise en choisissant son interlocuteur, c'est-à-dire en faisant du sujet parlant auquel il s'adresse le *tu* de l'interlocution. Autrement dit, il n'y aurait emploi de *tu* que s'il y a *je*, même si *je* n'est pas prononcé. Et, inversement, il n'y aurait emploi de *je* que s'il y a un *tu*, explicite ou implicite. C'est un des points sur lesquels Benveniste (1966 et 1974) insiste à plusieurs reprises :

À la deuxième personne, *tu* est nécessairement désigné par *je* et ne peut être pensé hors d'une situation posée à propos de *tu*. (Benveniste 1966 : 228)

[...] le *je* qui énonce, le *tu* auquel *je* s'adresse sont chaque fois uniques. (Benveniste 1966 : 230)

[...] *je* pose une autre personne, celle qui, tout extérieure qu'elle est à « moi », devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu*. (Benveniste 1966 : 260)

Il nous semble qu'une telle position est un tantinet excessive : l'emploi d'une deuxième personne ne nécessite nullement un *je* implicite, c'est-à-dire n'oblige pas à concevoir le locuteur du *tu* comme étant mis en « *je* ». Soit par exemple

14. Voir le passage suivant de la définition de Dubois *et alii* (1972 : 368) citée ci-dessus : « La communication, ou échange verbal, implique donc un locuteur (première personne), le *je* ou *ego* qui est le centre de la communication (celle-ci est égocentrique), un interlocuteur ou allocutaire (deuxième personne), le *tu*... ».

l'indication *Vous êtes ici* sur le plan du quartier à la sortie d'une station de métro parisien pour indiquer aux usagers l'endroit du quartier où ils se trouvent. Nul besoin de postuler un « je » sous-jacent. Cela serait d'ailleurs difficile à faire et s'avérerait en la circonstance plutôt contre-intuitif. Même dans un cas moins spécial comme, par exemple, celui où Bernard dit à son copain Freddy :

Tu viens ?

il semble malvenu de postuler un *je* implicite pour Bernard, quel que soit l'endroit d'où l'on observe la scène. L'interlocuteur voit celui qui l'interpelle comme étant Bernard et non comme un « *je* ». Si l'on se place à présent du côté d'un observateur extérieur, il ne verra pas non plus de *je* dans le locuteur, mais Bernard s'il le connaît, ou simplement « quelqu'un » s'il ne le connaît pas. Et si c'est le locuteur qui s'observe énonciateur énonçant, c'est-à-dire s'il se dit intérieurement que c'est lui qui parle, il sera bien sûr *je* dans ce monologue intérieur, mais ce monologue intérieur ne correspond plus à l'interrogation et n'est donc pas un *je* sous-jacent à *Tu viens ?*

Passons à présent à l'emploi d'un *je* sans *tu* explicite. Apparemment, il ne s'emploie que si l'énoncé qui l'héberge s'adresse à un *tu* sous-jacent. Mais, là encore, c'est une condition qui semble trop forte. Reprenons le cas du monologue intérieur, celui que tout un chacun pratique couramment dans son activité de pensée(s). Le *je* qui se trouve employé lorsque le « penseur » parle de lui-même n'appelle bien entendu aucun *tu*. Bien au contraire. Lorsque vous pensez intérieurement : « *Qu'est-ce que je suis bête !* », vous ne dites pas à un « *tu* » fictif qui serait vous que vous êtes bête, vous dites uniquement de vous que vous l'êtes. Le *tu* n'est pas exclu (v. *Qu'est-ce que tu es bête !*)¹⁵, mais il est bien explicite dans ce cas et vous n'apparaissez plus comme étant le locuteur, mais comme l'interlocuteur d'un locuteur fictif que vous vous donnez rhétoriquement.

Le second facteur est constitué par une des propriétés que présentent *je* et *tu* dans la situation de dialogue. Dans l'échange verbal, comme l'a noté Benveniste (1966 : 230), « [...] *je* et *tu* sont inversibles : celui que *je* définis par *tu* se pense et peut s'inverser en *je*, et *je* (moi) devient un *tu* ». *Je* peut donc devenir *tu* et *tu* peut devenir *je*, lorsqu'il y a changement du tour de parole. Lorsqu'on présente cette caractéristique – bien réelle et spécifique à *je* et *tu*, puisqu'elle les oppose à *il*, qui peut subsister dans l'échange verbal – on oublie généralement la restriction qu'apporte la modalité *pouvoir* et, du coup, on ne précise pas plus avant les conditions dans lesquelles cette « inversibilité » s'établit. On donne en effet à croire que le seul changement de tour de parole entraîne le changement de pronom. Autrement dit, si *je* devient l'interlocuteur il devient *tu* et, inversement, si *tu* devient locuteur, il devient *je*. L'observation que « l'un et l'autre [= *je* et *tu*] sont alternativement utilisés par chaque interlocuteur dans un dialogue », faite dans la grammaire de Riegel *et alii* (1994 : 972), n'est pas fausse, mais, telle quelle, elle peut conduire à penser que le changement de tour de rôle dans un dialogue s'accompagne d'un changement correspondant des pronoms *je* et *tu*. Or, un tel changement ne se produit que si et seulement si locuteur et interlo-

15. Voir ci-dessus le discours rapporté direct d'un tel dialogue intérieur (v. *Et je me dis : « Tu ne vas pas accepter cela ! »*).

cuteur entendent parler d'eux-mêmes, c'est-à-dire s'ils ont aussi un rôle à jouer dans l'énoncé. Si l'interlocuteur prend la parole, il ne devient *je* que s'il veut parler de lui-même et il n'emploiera *tu* pour l'ex-locuteur devenu son interlocuteur que s'il veut en dire quelque chose.

Comme on voit, ce dernier point montre, non seulement qu'il faut renoncer aux équivalences entre locuteur et *je*, d'une part, et interlocuteur et *tu*, d'autre part, mais que la définition énonciative standard qui fait de *je* le locuteur et de *tu* l'interlocuteur ne s'avère pas pleinement satisfaisante, parce qu'elle ne tient pas compte de l'implication de *je* et *tu* dans l'énoncé même, non comme simple trace, marque ou indice de l'énonciation, mais comme « personnes » sur lesquelles porte l'énoncé.

Pour conclure

Même si l'histoire de *je* et *tu* est loin d'être terminée, nous pouvons clore ici son volet énonciatif. Notre parcours nous a permis tout d'abord de mettre au clair les rapports de *je* et *tu* avec la troisième personne *il* : en premier lieu, sur le plan ontologique, avec le rappel que la troisième personne ne se cantonne pas aux êtres humains ; en second lieu, sur le plan de l'énoncé, avec, signalée depuis l'Antiquité, l'attribution aux trois personnes et non seulement à *il* d'un rôle délocutif. Nous avons ensuite montré que l'enseignement de cette caractérisation délocutive de *je* et *tu* n'a pas été suivie d'effets et que la thèse énonciative standard, uniquement arcboutée sur le rôle énonciatif de *je* et *tu*, perdurait dans le paysage grammatical contemporain avec, dus à la vogue énonciative, deux excès : celui de voir en *je* et *tu* avant tout des traces ou indices de l'énonciation et, chose plus grave, celui d'assimiler les rôles de locuteur et d'interlocuteur à *je* et à *tu*. La dénonciation de ce deuxième excès a été l'occasion de résoudre le paradoxe que représentent les discours directs du type *Je te dis* : « *P* » et d'infirmer les analyses qui, pour les énoncés ne présentant qu'une des deux premières personnes (soit *je*, soit *tu*), assignent au co-locuteur absent la personne correspondante, et qui donnent à penser que le changement de tour de parole dans le dialogue s'accompagne d'un changement de personne.

Ces différents moments de la vie du couple « Énonciation et Personne » que nous avons relatés conduisent, uniquement bien entendu pour ce qui est de la partie énonciative de leur sens, à la définition suivante des trois personnes :

- *je* renvoie au locuteur, lorsque celui-ci parle de lui-même ;
- *tu* renvoie à l'interlocuteur, lorsque le locuteur parle de son interlocuteur ;
- *il* renvoie à l'être humain ou à la chose dont parle le locuteur et qui n'est ni le locuteur ni l'interlocuteur.

L'intéressant de ces définitions, c'est qu'elles ouvrent directement sur les deux autres problématiques concernant la catégorie de la personne. Sur la problématique référentielle, tout d'abord. Les définitions énonciatives de *je* et *tu* conduisent à prendre en considération l'énoncé dans lequel figurent les occurrences de *je* et *tu* et à voir quelles sont les personnes qui ont prononcé ou écrit *je* et *tu*. Elles ouvrent ainsi la voie aux définitions « déictiques » que nous n'avons qu'évoquées brièvement ci-dessus. La définition énonciative de *il*, n'incluant ni locuteur ni interlocuteur, invite, pour retrouver le bon référent, à recourir à une

autre procédure que celle du passage par le locuteur ou l'interlocuteur de l'occurrence de *il* et enclenche ainsi des recherches de type « anaphorique ». Pour ce qui est de la problématique de la subjectivité et de la conscience de soi, qui concerne uniquement *je* et *tu*, les définitions formulées expliquent assez directement pourquoi *je* et *tu* présentent une dimension liée à la représentation que l'on a de soi-même et de celle qu'on a à l'esprit de la personne à laquelle on dit *tu*. Si un sujet parlant, quel qu'il soit, veut parler de lui-même et entend marquer qu'il s'agit de lui-même et de personne d'autre, il ne peut utiliser que la première personne. Ce sera *ma* conclusion.

Références bibliographiques

- ARNAULD A. & LANCELOT C., 1969 [1660], *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Reproduction Paulet.
- ARRIVÉ M., GADET F. & GALMICHE M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- BEAUZÉE N., 1974 [1767], *Grammaire Générale* (réed. par B.E. Bartlett, *Grammatica Universalis* 8, 2 vol., Stuttgart-Bad Cannstadt, Frommann).
- BENVENISTE É., 1966 & 1974, *Problèmes de linguistique générale I & II*, Paris, Gallimard.
- CHEVALIER J.-C. et alii, 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- COLOMBAT B., 1994, « Remarques sur le développement de la notion de personne dans l'histoire de la linguistique », *Faits de langue* 3, 15-27.
- DAMOURETTE J. & PICHON E., 1910-1930, *Des mots à la pensée*, 7 tomes, Paris, d'Artrey.
- DUBOIS J. et alii, 1972, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUMARSAIS, 1769, *Logique et principes de grammaire*, Paris, Briasson, Le Breton & Hérisant fils.
- GIRAULT-DUVIVIER Ch.-P., 1830 [1810], *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, Paris, Janet & Cotelle.
- GUILLAUME G., 1991, *Leçons de linguistique*, 1943-1944, Québec et Lille, Presses de l'Université Laval et Presses Universitaires de Lille.
- HARRIS J., 1972 [1796, 1751], *Hermès ou Recherches universelles sur la grammaire universelle*, introd. et notes par A. Joly, Genève, Droz.
- JAKOBSON R., 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit (trad. de l'anglais par Nicolas Ruwet).
- JESPERSEN O., 1922, *Language, its Nature, Development and Origin*, London, Allen and Unwin.
- JOLY A., 1994, « Éléments pour une théorie générale de la personne », *Faits de Langue* 3, 45-54.
- KLEIBER G., 1986, « Déictiques, embrayeurs, *token-reflexives*, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », *L'Information grammaticale* 30, 3-22.
- KLEIBER G., 2012, « A la quête de *je* et de *tu* », in P. Frath, V. Bourdier, K. Bréhaut, E. Hilgert & J. Dunphy-Blomfiel, *Res per Nomen III. Référence, conscience et sujet énonciateur*, Reims, Épure, 135-162.
- KLEIBER G. & VASSILIADOU H., 2012, « Histoire(s) de personne : Qui est *je* ? Qui est *tu* ? Qui est *il* ? », *Les Cahiers Philosophiques de Strasbourg* 31, 25-54.

- LALLOT J., 1989, *La Grammaire de Denys de Thrace*, traduction annotée, Paris, CNRS.
- LETOUBLON F., 1994, « La personne et ses masques : remarques sur le développement de la notion de personne et sur son étymologie dans l'histoire de la langue grecque », *Faits de langue* 3, 7-14.
- MAILLARD M., 1974, « Essai de typologie des substituts diaphoriques », *Langue française* 21, 55-71.
- NEVEU F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armand Colin.
- PERROT J., 1974, « Présentation », *Langue française* 21, 3-7.
- POUGEOISE M., 1998, *Dictionnaire de grammaire et des difficultés grammaticales*, Paris, Armand Colin.
- RIEGEL M. et alii, 2009 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SAMPAIO E., 1994, « Particularités de l'acquisition des pronoms personnels chez l'enfant aveugle », *Faits de langues* 3, 131-138.
- SPIELMANN G., 2007, « L'énonciation », *Espace pédagogique : texte et écriture* (disp. en ligne).
- VAN RAEMDONCK D., 2011, *Le Sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Berne, Peter Lang.
- WILMET M., 2010 (5^e éd.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck & Duculot.

Un instrument au service de l'énonciation : l'index (Application au cas de la relation texte-image)¹

Jean-Marie KLINKENBERG
Université de Liège

1. Énonciation restreinte et énonciation généralisée

Il y a deux façons de concevoir l'énonciation, de sorte que l'on peut parler « d'énonciation généralisée » et « d'énonciation restreinte ».

Portées par l'esprit structuraliste, la linguistique, la sémiotique, et plus particulièrement la sémiotique visuelle, qui me préoccupe ici, se sont principalement intéressées à ce qu'Émile Benveniste appelait « l'appareil formel de l'énonciation ». Autrement dit, aux marques qui, dans les énoncés, constituent les traces formelles de l'acte énonciatif : embrayeurs personnels ou temporels, marques de modalisation ou de subjectivité ; ce que l'on a pu, de manière imagée, appeler *l'énonciation énoncée*.

Il s'agit là d'une restriction notable par rapport aux définitions données de l'énonciation lorsque le concept est né, ce que bien d'autres ont noté avant moi (e.g. Dahlet 1997). Rappelons-nous celle que formule Benveniste dans son travail fondateur. Pour lui, l'énonciation est la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » ou encore l'« acte de produire un énoncé » (1970 : 12). Il s'agit donc d'un phénomène nécessairement multidimensionnel.

Le point de vue restreint a été très généralement adopté. Ce mouvement est dû à plusieurs causes : au souci, qu'avait alors la linguistique, d'éliminer toute trace de mentalisme ; au souci qu'elle avait de se pencher sur des manifestations considérées comme méthodologiquement contrôlables ; et pour ce qui est de la sémiotique visuelle, au fait que les pratiques artistiques, qui ont été (et restent) son principal corpus, ont, jusqu'au XX^e siècle, privilégié l'effacement de l'énonciation.

Ce point de vue a parfois été payé d'un prix très cher. Un bel exemple de ce prix me paraît le travail d'Oswald Ducrot qui, lorsqu'il aborde un phénomène comme l'ironie, est amené, pour éviter à tenir compte du locuteur du monde, à convoquer un dédoublement formel du locuteur présent dans l'énoncé qui est extrêmement lourd et au final peu rentable (1980 et 1984).

Outre qu'elle permet de rendre compte de phénomènes jusqu'ici négligés, et qu'elle autorise une économie épistémologique, plusieurs raisons incitent à revenir à l'énonciation généralisée. Par exemple, le sujet est aujourd'hui au cœur des manifestations artistiques – qu'il s'agisse d'art de performance ou d'art conceptuel – ou de l'étude des démarches scientifiques. Or on sait que les

1. Le présent texte fait usage des rectifications de l'orthographe de 1990, proposées par tous les organismes francophones compétents, dont l'Académie française.

sémiotiques épousent volontiers l'évolution des pratiques dont elles rendent compte...

On peut revenir à une définition large, plus proche de la théorie de l'énonciation restreinte telle qu'elle s'énonce – que l'on pardonne cette paronomase à un rhétoricien – à ses débuts. Il faut donc se rappeler que, pour Benveniste, « chaque élément de l'énoncé doit son existence à une décision » du locuteur, ce qui va plus loin que la traque des manifestations codées de ce locuteur à l'intérieur de son énoncé. Et c'est ici que nous rencontrons la multidimensionalité que Benveniste pointait d'emblée : « Dans l'énonciation, nous considérons successivement l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement » (1970 : 14). Il y a donc place pour une étude de l'acte même, autrement dit de l'*énonciation en acte*.

L'énonciation généralisée (que l'on préfère peut-être appeler *énonciation énonçante*) a nécessairement une triple dimension : sociale, référentielle et actionnelle.

Sociale. Comme le démontrait Benveniste,

en tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue comme un procès d'appropriation. [...] Mais immédiatement, dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il plante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire. (1970 : 14)

Si l'on se replace dans le cadre de la sémiotique visuelle, on comprend qu'il faut mettre au point, pour satisfaire à ce point de vue social, un programme d'étude de l'usage et de l'institutionnalisation des énoncés visuels, qui prendra un tour particulier dans des contextes aussi différents que les pratiques artistiques et les pratiques scientifiques.

Référentielle. Citons encore une fois l'article historique :

Dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La condition même de cette mobilisation et de cette appropriation de la langue est, chez le locuteur, le besoin de référer par le discours, et, chez l'autre, la possibilité de co-référer identiquement, dans le consensus pragmatique qui fait de chaque locuteur un co-locuteur.

Et Benveniste de conclure par cette phrase forte :

La référence est partie intégrante de l'énonciation. (1970 : 14).

Actionnelle. Ici, Benveniste (*ibid.*) cite B. Malinowski, à travers sa lecture d'Ogden et Richards :

Le langage [...] ne nous apparaît pas comme un instrument de réflexion, mais comme un mode d'action.

Ce triple élargissement est riche de perspectives pour les analystes. Par exemple, prendre en considération les deux niveaux d'énonciation, large et restreint, permet de prévoir qu'il peut y avoir des emboitements de processus énonciatifs (ce que le Groupe μ a appelé l'effet Rabier dans son étude sur Magritte : Groupe μ 1999). Ce sont de tels emboitements qui permettent des jeux comme l'ironie, et qui les rendent descriptibles en termes économiques. Dès 1978, le même Groupe μ a ainsi montré que l'ironie iconique nécessitait une théorie de la double énonciation (Groupe μ 1978).

2. L'index

2.1 Visibilité et spatialité

L'appropriation actionnelle de l'énoncé, que nous avons étudiée dans d'autres travaux (Groupe μ 2002 et 2015b) se fonde sur deux choses : (a) la captation de l'attention du spectateur par un secteur de l'espace visible global, de façon à isoler ce secteur et à lui donner un poids sémiotique dominant (ce que l'on nommera la barysémie ; v. Groupe μ 2015a), et (b) sur l'attribution d'un statut culturel particulier au secteur ainsi ségrégué.

La double opération de captation et d'attribution d'un statut prend principalement les formes de l'indexicalité.

Il faut toutefois indiquer que des facteurs proprement perceptifs jouent d'abord : il faut une sélection de données dans un continuum. Mais la barysémie ainsi obtenue n'est encore, au stade actuel de la description, qu'une signification générique. On peut la gloser équivalement de la manière suivante : « il y a segment, donc du sens ». Mais ce sens n'est encore qu'une virtualité et, pour l'actualiser, d'autres mécanismes vont intervenir.

Une première orientation peut être donnée au sens par une seconde série de facteurs facultatifs, qui assument eux aussi les fonctions de sélection, de scrutation et de focalisation. Les facteurs perceptifs constituent en effet une condition nécessaire, mais ils ne sont pas toujours considérés comme culturellement suffisants. Dans les sémioses longues, ils se voient dès lors fréquemment relayés par des dispositifs particuliers dont la caractéristique est de remplir une double gamme de fonctions : d'une part, ils jouent également à leur façon les rôles de centration qui viennent d'être rappelés, mais ils produisent aussi une sémantisation complémentaire. Ce sont les index, dont on esquissera ci-après une théorie, index qui sont constitutifs des pratiques sociales dont il a été question ci-dessus.

2.2 Théorie de l'index

L'index – qu'on se gardera de confondre avec l'indice – est un dispositif sémiotique ayant la double propriété (i) de focaliser l'attention sur une portion déterminée d'espace (et spécialement d'y ségréger un objet), et (ii) de donner un certain statut à cette portion d'espace. Exemple canonique : le doigt pointé ; mais on pensera aussi au cadre des tableaux, aux étiquettes indiquant le contenu des boîtes de conserve, à la page de couverture des livres, à l'estrade, à la chaire de vérité, etc.

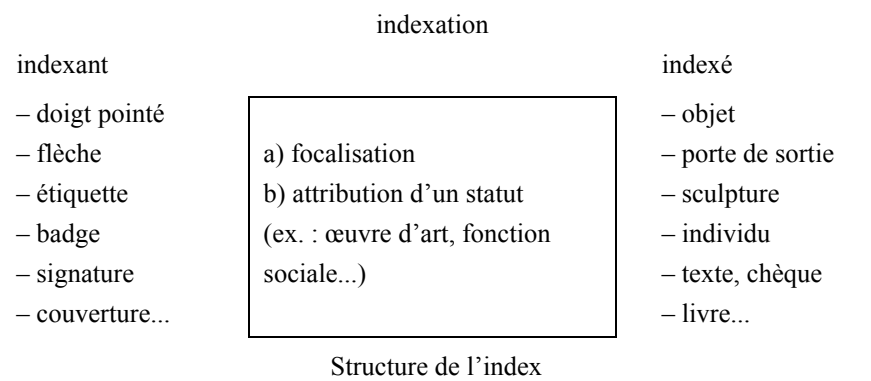
Ce dispositif se déploie surtout dans les sémioses les plus longues, et fait l'objet d'un investissement culturel important : le type de renvoi qu'il suscite est éminemment conventionnel.

L'index ne fonctionne qu'en présence de la portion d'espace désignée, de sorte que sa définition mobilise l'idée de voisinage entre ce qu'on nommera ci-après indexant et indexé². La nature des objets appelés à devenir des index est

2. Le terme de voisinage est emprunté à la topologie, et n'implique dès lors aucun préjugé sur la distance entre ces deux éléments. Dans une terminologie traditionnelle, on trouvera souvent le terme de « contiguïté », dommageable en ce qu'il connote la proximité (alors que l'indexation peut concerner un objet lointain : on montre bien la lune du doigt). Ce

très variable. Ils peuvent ainsi être linguistiques, par exemple, avec les em-brayeurs et les connecteurs. L'écriture, manifestation spatiale de la langue à laquelle on reviendra ci-après, a elle aussi fréquemment une fonction indexi-cale³ ; il y a encore d'autres index explicites, comme les /traits/ indiquant l'équi-valence de la portion linguistique d'un énoncé et de sa portion iconique, la /queue du phylactère/ ou le cadre. Mais l'index peut ne pas être manifesté par un signe spécialisé : la fonction indexicale est alors assumée par la simple proximité spatiale.

Fondé sur la contigüité, l'index mobilise toujours trois éléments : (i) le signe indexical proprement dit (/doigt pointé/, /étiquette/...) ou *indexant*, (ii) la portion d'espace désignée, ce secteur devenant ainsi l'objet⁴ de l'indexation, et pouvant dès lors être dit *indexé*, et (iii) la relation que le premier institue avec le second (« désigner », « donner tel statut », etc.), ou *indexation*. L'index présuppose donc une sémiotique de l'espace : pour que l'indexant désigne une portion d'espace, il faut au préalable que cet espace indexé soit perçu comme une unité homogène et distincte de son entourage : par exemple un bâtiment ou un objet, voire un ensemble flou d'arbres ou de nuages.



sont ces traits de contigüité ou de voisinage qui expliquent que les index sont fréquem-ment confondus avec les indices (v. Klinkenberg 2000), notamment chez les tenants de la tradition peircienne. Mais la contigüité spatiale qui joue ici n'est pas la même que dans l'indice, si ce mot est pris au sens causal du terme ; cette confusion ne semble pas avoir été bien perçue par les sémioticiens, en dehors d'Umberto Eco (1988). La confusion est également due à la quasi-homonymie des mots français indice et index (dans maintes autres langues, l'homonymie est même totale).

3. Exemples : /vitrines/, /titres/ d'ouvrages ou d'œuvres picturales, /noms/ de salles de musée, de classes ou de congrès, /badges/ de personnel ou des participants à ces congrès, /noms/ des présentateurs de télévision apparaissant au bas de l'écran, /étiquettes/ de boîtes à conserve, /noms/ de défunts sur les tombes... Si on trouve la mention /musée/ sur un édifice, l'index met en relation le signifié linguistique « musée » et la totalité du volume spatial structuré situé en arrière du plan où figure l'expression, et désigne la qualité (« musée ») attribuée à cette portion d'espace.

4. Soulignons que le terme d'objet, utilisé ici pour désigner l'indexé, ne doit pas être pris dans son sens chosal : l'objet peut très bien être un processus complexe (par exemple un concert, une expérience scientifique, un spectacle).

Son sens proprement indexical est donné à l'indexé par trois séries de facteurs :

1. les facteurs perceptifs évoqués ci-dessus,
2. des sémantiques sectorielles mais toujours fondées sur la sémiotisation de l'espace (sémiotique architecturale, sémiotique du paysage, etc.),
3. des praxis sociales : lire un livre, visiter un musée, visiter un lieu sacré.

Même si le thème de la spatialité est un domaine largement exploré aujourd'hui (e.g. Marcos 2013), la sémiotique n'en a pas encore exploité tous les aspects, notamment ceux qui sont de nature cognitive et actionnelle (v. Édeline 2013). De tels développements montreraient que, quelle que soit leur morphologie, les index structurent l'espace global : ils établissent chaque fois une relation asymétrique entre deux zones du champ de l'indexation (EI), l'indexant restant par définition extérieur à ce champ : la zone occupée par l'indexé (Ei) et le complément de cette zone ($\sim$ Ei). On parlera de structure séparatrice.

De ce point de vue – créer une organisation de l'espace –, l'index s'apparente à l'outil (v. Groupe μ 2013) et concerne la relation sujet/objet. En effet, le correspondant pragmatique de la séparation est la focalisation de l'attention du sujet sémiotique, acteur de l'acte indexical, sur la zone Ei de l'espace, qui devient donc l'indexé. On peut percevoir qu'il y a deux types de lieux : (a) des lieux délimités de manière stricte, soit qu'ils soient clos – le musée, la galerie, la salle mais aussi la bibliothèque, la classe, l'église –, soit qu'ils soient ouverts mais avec une sémantique stricte (le piédestal, la scène) et (b) des lieux flous : ainsi, l'espace autour d'un musée est flou, mais c'est lui qui donne à telle statue vivante son statut d'œuvre d'art.

Quant à la relation, elle a, comme on l'a dit, deux fonctions énonçantes, la seconde étant facultative.

La première consiste à créer un effet de clôture, tant au niveau englobant (l'espace dans lequel se meut le sujet) qu'au niveau subordonné (l'espace qu'il peut saisir), l'index focalisant l'attention du sujet sur des portions déterminées de l'espace. Les index sont donc des dispositifs de densification du sens, ou barysémiotisation. En termes d'énonciation, le spectateur est convié à investir l'espace indexé d'un sens précis. On voit aisément que, dans cette fonction de centration, les index relaient les facteurs perceptifs. La scission de l'espace produite par eux renforce les caractères des deux régions : centralité d'une part et périphéricité de l'autre. On a ainsi pu montrer qu'un type d'index particulier – le cadre (v. Groupe μ 1989 et 1992) – jouait le rôle d'un analogon de la perception visuelle, en jouant comme cette dernière de la répartition entre zone de vision centrale et zones périphériques. Mais ceci vaut aussi pour tous les autres espaces indexicalisés. Cette répartition a pour corollaire un renforcement de la barysémiologie. En termes d'énonciation, le spectateur est convié à investir l'espace indexé d'un sens précis.

La seconde fonction consiste à conférer un statut, culturel par exemple, à cet indexé. Par exemple, le musée, la salle de musée, indexants imbriqués, contribuent à donner à telle manifestation visible un statut d'œuvre d'art. La signature au bas d'un document écrit confère au texte indexé un caractère qui peut être, selon les praxis sociales impliquées, « certifié » ou « produit par x », mais qui, dans tous les cas, constitue une marque d'énonciation.

Sans que ceci constitue une règle générale, l'indexation a fréquemment pour effet de donner le statut de signe à l'indexé. Dans ce cas, elle joue donc le rôle particulier de déclencheur de la décision sémiotique, cas particulier d'énonciation. Pour cela, elle disqualifie l'objet indexé comme objet, et le requalifie comme énoncé relevant d'un certain type de discours. Par exemple, certains indexants tels l'étiquette, le piédestal, ou le faisceau du projecteur dans un musée peuvent transformer l'objet indexé quelconque en œuvre ; le même projecteur au théâtre, la scène, le rond formé par le public dans les arts de la rue font un spectacle de ce sur quoi l'attention se focalise ; la vitrine disqualifie l'objet exposé – par exemple un flacon d'un parfum quelconque mis en vitrine est disqualifié comme flacon au contenu utilisable – pour le requalifier en échantillon d'une catégorie de biens commerciaux. Dans tous ces cas, l'indexé a reçu le statut d'icône : l'article en vitrine est là pour tous les autres articles présents en magasin qu'il peut valablement représenter sur le mode iconique. De manière générale, tous les objets indexés recevant le statut de signe font ainsi l'objet d'un processus de disqualification-requalification⁵. La direction précise que prend le mouvement de requalification dépend évidemment des grilles régissant l'indexation – l'indexant musée confère le statut d'œuvre, l'indexant vitrine confère le statut d'échantillon – suivant des règles qui peuvent être souples et complexes⁶. Ces codes peuvent évidemment être mal mis en œuvre, voire ignorés ou suspendus. Dans ces derniers cas, la disqualification cesse : c'est l'exemple du commerçant qui vend l'article en vitrine, le dépouillant alors de son statut d'icône, ou du visiteur qui, pressé par un impérieux besoin, rendrait le support du *ready made* de Duchamp à sa fonction première.

Le regardeur est mu, disions-nous, par la connaissance qu'il a de l'environnement et des codes indexicaux qui y sont actualisés, connaissance qui est de toute évidence stratifiée socialement. Le fait de savoir que l'on est sur une route au volant de sa voiture, dans la maison d'un amateur d'art, ou dans un musée déclenche évidemment des attitudes spécifiques, par exemple une orientation très précise de la décision sémiotique.

Il faut en effet pointer le rôle des praxis sociales, qui n'a jusqu'à présent été signalé qu'au passage. C'est ce facteur qui fait que si l'on se promène dans un espace non strictement délimité, on peut identifier une œuvre d'art, alors qu'il n'y a pourtant pas d'index aussi strictement socialisé que l'est une étiquette ou un cadre. C'est le cas avec l'exemple *L'arbre des voyelles* de Giuseppe Penone au jardin des Tuileries. Tout ceci pointe bien la nécessité d'une compétence culturelle et sociale.

5. Il en va ainsi pour le célèbre urinoir de Duchamp : sa présence dans un musée fait qu'il cesse d'être un instrument hygiénique pour devenir œuvre d'art, et le détenteur moyen du code ne songe pas à y faire ses besoins.

6. Le /chandail taille XL vert d'un certain modèle/ en vitrine peut signifier que dans ce magasin on trouvera des « chandails verts de ce modèle et de toutes tailles », des « chandails de ce modèle et de cette taille en d'autres couleurs », « des chandails (quelconques) », voire « des vêtements (quelconques) ».

3. Le texte et l'image

Les lignes qui suivent visent à illustrer le fonctionnement de l'index dans le cas, fréquent, de la relation entre le texte et l'image.

Que l'image et le texte entretiennent une relation privilégiée, c'est l'évidence même : titres de tableaux, bande dessinée, publicité, journaux, livres pour enfants, pièces de monnaie, monuments, recettes de cuisine, plans de montage, cartes de géographie, articles scientifiques, monuments aux morts, montages Powerpoint, rébus, écrans de téléphone portable, pages Web, sont là pour le prouver. Depuis l'invention de l'écriture, il est rare que l'image aille sans le texte et, aujourd'hui, de plus en plus rare que le texte aille sans l'image. Sans compter que l'écriture – base du texte – provient elle-même historiquement de l'image. Pourtant, il est étonnant de constater que le problème sémiotique de la relation texte-image n'a que rarement été pris à bras-le-corps. Du moins en tant que problème sémiotique, et en tant que problème sémiotique de portée générale. De nombreuses contributions existent certes, mais elles n'ont le plus souvent donné naissance qu'à des concepts *ad hoc*, dont la généralité et le caractère transposable n'ont pas été fréquemment interrogés, à des taxinomies empiriques, comme celle que proposait Abraham Moles (1978) ou encore à des notions générales mais restant vagues, comme celles de relais et d'ancrage (grâce à quoi le texte « dirige le lecteur entre les signifiés de l'image »), lancées par Barthes (1964 : 31) : désignées par des métaphores, elles n'ont jamais été vraiment définies. Par ailleurs, un certain nombre de propositions qui ont été faites à l'époque de Barthes souffrent d'une perspective glossocentriste, qui caractérisait les débuts de la sémiotique visuelle, et à vrai dire toute la sémiotique du temps : en gros, c'est la thèse qui consiste à dire que le sens du visuel réside dans ce qu'on peut en dire verbalement, ce qui aboutit à subordonner tout le sémiotique au linguistique, voire à l'y résorber.

Il s'agit donc de constituer une grammaire générale de la relation texte-image, ce que j'ai esquissé par ailleurs (Klinkenberg 2008). Comme toutes les grammaires, celle-ci doit comporter cinq chapitres distincts : les règles qui régissent l'engendrement des constituants de base, celles qui président à la constitution des unités complexes du plan de l'expression (morphologie), celles qui décrivent les relations entre ces unités (syntaxe), celles du sens ainsi que celles qui régissent l'usage des énoncés en situation, autrement dit la pragmatique⁷. Dans la pratique, il est évidemment toujours difficile de maintenir séparés ces différents ordres. Dans ce qui suit, où L désignera la portion langagière de l'énoncé global et V sa portion visuelle, je privilégierai les interactions syntaxiques, où les index jouent à plein, en faisant dans les deux cas ressortir systématiquement les mécanismes pragmatiques inévitablement à l'œuvre.

Les instruments essentiels de l'indexation sont ici les déictiques et les connecteurs, auxquels viendront s'ajouter certains autres mécanismes non langagiers.

7. Une grammaire générale de la relation texte-image n'a pas à se pencher sur les composants de base : ce sont en effet ceux qu'étudient la sémiotique de l'écriture d'une part et la sémiotique visuelle d'autre part, et ils ne jouent aucun rôle spécifique dans le problème qui nous intéresse ici.

3.1 Indexants linguistiques : (a) déictiques

3.1.1 Les déictiques comme indexants linguistiques

Traditionnellement, on appelle déictiques des signes linguistiques dont le référent n'est identifiable qu'en tenant compte des conditions particulières de la situation de communication : le lieu, le moment, les acteurs. Les déictiques sont donc des indexants linguistiques. En effet, ils induisent une suggestion de co-présence physique, que l'espace tabulaire de l'image pourra donc exploiter. Nous sommes ici conduits à distinguer deux sortes de déictiques : les embrayeurs et les démonstratifs.

En français, les démonstratifs sont des pronoms et des adjectifs : cela, cette, celui, voici, etc. Ces termes désignent indexicalement des référents à partir de la position occupée par le locuteur, en tant que celle-ci est identifiable. Prenons le célèbre exemple de *La Trahison des images*, de Magritte, où L énonce /Ceci n'est pas une pipe/. En vertu du principe d'homogénéité-clôture, l'objet de la monstration est identifié à partir de la position de l'énoncé. Opérant à partir de l'espace de l'énoncé scripto-iconique, la monstration est par hypothèse tout entière contenue dans cet énoncé (et n'est pas référée au locuteur du monde). Le spectateur est donc fondé à chercher le lien sémantique entre cet énoncé linguistique et le seul énoncé iconique V qu'il ait à sa disposition dans cet espace clos. Il aura donc à gérer l'opposition apparente entre un énoncé linguistique qui affirme « Ceci n'est pas une pipe » et un énoncé iconique qui semble dire « Ceci est une pipe ». Mais le résultat de cette gestion est une autre histoire...

Les interactions scripto-iconiques reposant sur de tels embrayages sont nombreuses : l'homogénéité thématique du binôme scripto-iconique est assurée par eux, comme nous en persuadent les bandes dessinées, où les notations « le lendemain », « quelques instants après » abondent dans les bandeaux, les « tu » et les « vous » dans les phylactères, où l'on trouvera aussi les « là » et les « ici ».

La mobilisation des déictiques pose deux problèmes, dont la solution est d'ordre pragmatique. La première difficulté consiste à identifier correctement l'indexé du déictique à l'intérieur de l'énoncé iconique ; la seconde est de décider s'il faut chercher cet indexé à l'intérieur de l'énoncé iconique ou s'il faut au contraire sortir de ce dernier pour obtenir une interprétation satisfaisante de la relation indexicale. Abordons ces deux problèmes.

3.1.2 Aspects pragmatiques : (1) quelle référence interne pour la deixis ?

Dans *La Trahison des images*, Magritte ne nous laissait pas le choix : puisque son énoncé ne comportait qu'une seule unité iconique V, c'est elle qu'il fallait identifier comme l'indexé de l'indexant qu'est le /ceci/. Mais les choses sont rarement aussi simples. Dans la mesure où plusieurs unités iconiques V peuvent être présentes dans l'énoncé global, cette identification de l'indexé n'est pas donnée d'emblée : plusieurs hypothèses entrent en concurrence. L'identification fait alors l'objet d'un calcul, mobilisant le principe de pertinence : on privilégiera la relation laissant le moins de résidus (gain de sens maximal), pour le cout cognitif le plus bas (économie de moyens maximale).

Dans ce premier type de cas, l'évaluation de la pertinence se fait à partir des éléments V manifestés à la surface de l'énoncé. Mais il arrive qu'aucun de ces

éléments ne permette d'interprétation satisfaisante. La quête du référent de la deixis impliquera alors un calcul inférentiel plus sophistiqué, permettant de passer d'un type iconique V, manifesté mais peu pertinent par rapport au déictique, à un autre type non manifesté mais impliqué par le premier et qui, lui, aura un degré supérieur de pertinence.

3.1.3 Aspects pragmatiques : (2) référence interne ou externe de la deixis ?

Jusqu'à présent, nous n'avons envisagé que des relations internes à l'énoncé scripto-iconique. Mais les déictiques, et spécialement les embrayeurs, se caractérisent par leur ambivalence : en droit, ils peuvent se référer tantôt à un objet interne à l'énoncé, tantôt à un objet extérieur à cet énoncé. Par exemple, le couple énonciateur/énonciataire pointé par la deixis peut être celui que forment des partenaires manifestés iconiquement, mais ce peut aussi être le couple formé par l'énonciateur et l'énonciataire de l'énoncé global : le producteur et le récepteur de cet énoncé. Ici encore, il y a donc plusieurs référents possibles au déictique.

Pour quelles raisons opte-t-on pour l'une ou l'autre des solutions possibles ? De nouveau, on se livre à un calcul de pertinence. Or il arrive qu'on ne puisse déboucher sur une lecture économique en restant à l'intérieur de l'énoncé, parce qu'aucun élément iconique V ne peut entrer de manière pertinente dans la relation déictique, même au prix des inférences décrites ci-dessus. Il faut à ce moment postuler une deixis reliant l'énoncé L au spectateur extérieur (énonciataire) de l'énoncé global.

Si un énoncé L comporte plusieurs déictiques, le calcul peut dès lors donner des résultats différents pour chacun d'eux. C'est l'exemple de l'affiche célèbre /I Want you for US Army/ : « I » (L) y est l'énonciateur de l'énoncé linguistique, et cet énonciateur est présent iconiquement dans V : la deixis reliant « I » et « Uncle Sam » (V) est donc mise en scène. Mais aucun énonciataire potentiel de « You » (L) n'est manifesté iconiquement⁸. On est donc fondé à estimer que la deixis mobilise un énonciataire extérieur à l'énoncé.

Nous parlerons donc dorénavant d'*énonciateurs* ou d'*énonciataires externes*, pour désigner les énonciateurs et énonciataires de l'énoncé scripto-iconique global, et d'*énonciateurs* ou d'*énonciataires internes*, pour désigner les énonciateurs et énonciataires mis en scène iconiquement (V) dans cet énoncé global.

La deixis peut fonctionner dans les deux sens : relier l'énonciateur interne à l'énonciataire externe (c'est le cas avec le « you » de « I want you ») ou un énonciateur externe à un énonciataire interne. Autrement dit, deux mouvements sont possibles, l'un centrifuge, l'autre centripète.

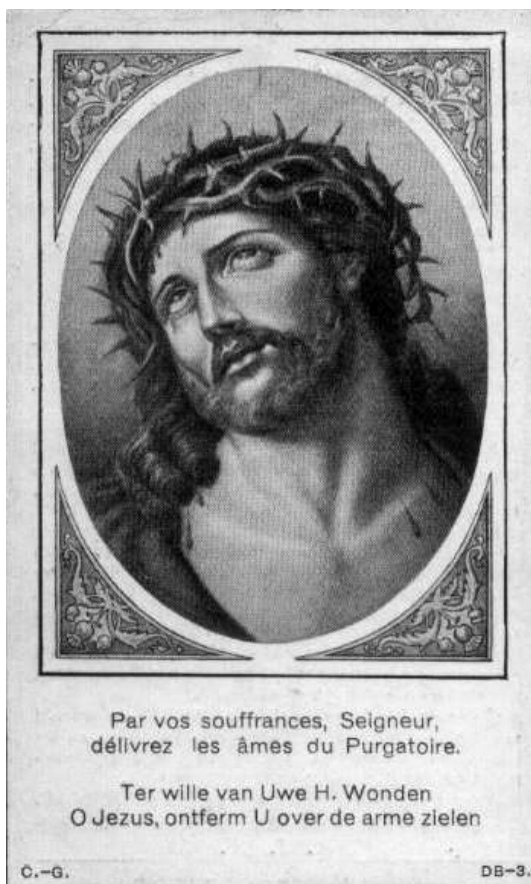
Prenons l'exemple des deux images pieuses ci-après : on y observe la présence, sur le mode iconique (V), du même personnage – le Christ –, et deux textes L qui font usage du même embrayeur personnel « vous ». Toutefois, on se persuade aisément que l'indexé du /vous/ n'est pas le même dans les deux cas. Dans l'image de gauche, le fidèle est l'énonciataire externe, le Christ (représenté

8. À moins d'opter pour l'hypothèse couteuse selon laquelle le protagoniste se parlerait à lui-même.

iconiquement) étant l'énonciateur, comme dans l'affiche précédente : deixis centrifuge. Dans celle de droite, l'énonciataire indexé est le Christ, toujours représenté iconiquement, et l'énonciateur est le fidèle : deixis cette fois centripète.



*Venez à moi,
vous tous qui êtes chargés,
et je vous soulagerai.*



En synthèse, le déictique peut mettre en rapport soit :

1. Deux éléments de l'énoncé iconique V : on parlera alors de deixis interne ou de *deixis mise en scène* dans le message iconique.
2. Un élément de l'énoncé iconique V et un partenaire de l'énonciation de l'énoncé global (son énonciataire ou son énonciateur) : on parlera ici de deixis interne-externe. Dans cette hypothèse, on peut avoir deux cas distincts : (2a) *un énonciateur interne et un énonciataire externe* (deixis interne-externe centrifuge) ou (2b) *un énonciateur externe et un énonciataire interne* (deixis interne-externe centripète).
3. Deux éléments extérieurs à l'énoncé iconique V : *énonciateur et énonciataire externes*. On parlera ici de deixis externe.

3.1.4 Aspects pragmatiques : (3) facteurs d'évaluation de la pertinence

Il convient de synthétiser les facteurs intervenant dans la prise de décision du spectateur face aux choix interprétatifs que l'on vient de décrire. Si la règle de base est la quête de l'option interprétative la plus pertinente, le spectateur est orienté dans cette quête par plusieurs variables, parmi lesquelles on énumérera : (1) sa connaissance de la sémantique des codes iconiquement représentés, (2) ses connaissances encyclopédiques et (3) les indications génériques.

Codes iconiquement représentés. Parmi ces codes iconiquement représentés, on peut donner l'exemple de la sémantique gestuelle.

Le geste d'Uncle Sam a un signifié centrifuge, ici mobilisé le long de l'axe frontal. C'est cette valeur qui, rendant couteuse l'hypothèse selon laquelle le protagoniste s'adresserait à lui-même, prédispose en contrepartie à l'identification d'un énonciataire externe : en effet, celui-ci est idéalement situé dans un axe perpendiculaire au plan de l'énoncé.

Autres connaissances encyclopédiques. Pour illustrer le rôle de cette seconde variable, on peut se tourner du côté des images pieuses commentées ci-dessus : c'est la connaissance de la personne et du rôle du Christ ou des saints, et des relations qu'ils entretiennent avec les fidèles, qui permet l'interprétation correcte du « vous », et son assignation à un référent tantôt interne (quand le fidèle s'adresse au Christ ou au saint) tantôt externe (quand c'est le Christ ou le saint qui s'adresse au fidèle).

Contraintes génériques. Les contraintes de genre créent des protocoles d'interprétation susceptibles d'orienter la deixis. On peut ainsi estimer que le « vous » de la publicité a *a priori* de fortes chances d'être centrifuge, s'adressant à un spectateur qui est un acheteur potentiel, et que celui de l'image pieuse sera préférentiellement centripète, s'adressant souvent à Dieu ou à un saint.

3.2 Indexants linguistiques : (b) connecteurs

Le mot connecteur, qui a suscité bien des controverses, désigne globalement des outils linguistiques exprimant des liens syntaxiques, logiques ou sémantiques entre deux portions d'énoncés⁹. Sont ainsi des connecteurs : (1) les termes temporels, qui organisent tantôt des simultanités d'événements (« pendant ce temps-là »), tantôt des successions d'événements (« d'abord », « alors », « ensuite », etc.) ; cette succession pouvant être orientée vers l'antériorité (« l'année précédente ») ou la postériorité (« le lendemain ») ; (2) les termes indiquant un rapport logique, par exemple de causalité ou de conséquence (« donc », « ainsi »), de contradiction (« mais », « toutefois ») ou de sommation (« bien plus », « en outre »), etc.

Une des propriétés linguistiques des connecteurs est que certains d'entre eux peuvent tantôt relier des portions d'énoncé (nous parlerons alors de *connexion interne*), tantôt un énoncé et son énonciation (et on parlera alors de *connexion externe*). Ainsi, un connecteur temporel peut exprimer un lien chronologique

9. « Un connecteur pragmatique est un mot grammatical (conjonction, adverbe, locution) dont la fonction est d'une part de relier indexicalement des segments de discours (les énoncés), et d'autre part de contribuer à la constitution d'unités discursives complexes à partir d'unités discursives simples » (Moeschler & Reboul 1994 : 465).

entre deux épisodes dans l'histoire racontée – deux unités narratives –, mais il peut aussi connecter deux phases du récit racontant. Il fournit alors des indications sur la dynamique du discours narratif lui-même. Par exemple, « enfin », qui est susceptible d'avoir une première valeur chronologique dans un récit (« Enfin Malherbe vint... »), peut aussi renvoyer au déroulement du récit racontant lui-même : « enfin » voulant alors dire « pour terminer ce récit ».

Ainsi, outre qu'ils donnent une unité à l'énoncé, les connecteurs participent également à la structuration, à l'organisation du texte (comme le font les connecteurs logiques du genre de « d'une part, d'autre part »). Mobilisé dans un énoncé scripto-iconique, un connecteur aura donc un impact sur la partie iconique V de l'énoncé en lui donnant un statut argumentatif. Par exemple en en faisant la première partie d'une opposition (dont la seconde serait signifiée par le contenu linguistique L), ou en en faisant l'antécédent d'un conséquent (signifié par le contenu linguistique).

Nous ne pouvons examiner ici le fonctionnement de tous les connecteurs possibles dans le discours scripto-iconique. Nous n'en examinerons que deux cas, à titre d'exemples : celui du connecteur logique « ou bien » et celui du connecteur dialogique.

3.2.1 Connecteurs logiques

Soit telle publicité pour les voitures Volkswagen. Conformément à la règle qui vient d'être établie, le connecteur logique « ou bien » introduit le sous-énoncé L'« achetez une Volkswagen », mais a aussi, en retour, un impact sur l'interprétation du sous-énoncé iconique.



Ce dernier, s'il était isolé, ferait l'objet d'interprétations très ouvertes, que divers calculs inférentiels complexes, décrits par ailleurs (Klinkenberg 1993 et 2002, Groupe μ 1992, Kerbrat-Orecchioni 1986) permettraient de formuler de la manière suivante : « cet énoncé iconique représente un automobiliste désespéré par le prix de l'essence, et désespéré au point d'envisager le suicide ». Mais l'articulation que le connecteur opère en connectant à ce contenu flou la proposition L'« achetez une Volkswagen », outre qu'il confirme l'hypothèse d'une isotopie automobile, projette les données de ce second énoncé sur le premier V. Il permet par exemple de particulariser le référent du « vous » (puisqu'il fait de ce personnage l'énonciataire du message), et de modaliser le contenu de l'énoncé en « suivez-vous car l'essence consommée par votre voiture, qui n'est pas une Volkswagen, est chère » (ou en « il ne vous reste qu'à vous suicider »).

3.2.2 Connecteurs dialogiques

Les connecteurs dialogiques sont fondés sur les attentes qu'induisent les différents types de prise de parole, et qui sont des effets de la force illocutoire dégagée par l'échange. Ainsi, toute question implique une réponse (l'absence de réponse étant encore une manière de répondre...), tout ordre implique une réaction, etc.

Mobilisé dans un énoncé scripto-iconique, un connecteur dialogique L donnera donc à la portion iconique V de l'énoncé une valeur tantôt de réponse, tantôt de réaction, etc.

Que faire de votre PC
si vous n'avez pas
Net Banking ?



Dans la publicité ci-dessus, à la question L /Que faire de votre PC si vous n'avez pas Net Banking ?/, l'image V (qui mobilise une figure iconique du type chafetière, où la forme d'un clavier est rapprochée de celle d'un moule à gaufre)

apporte la réponse : « si vous ne l'utilisez pas pour la connexion à Net Banking, il ne vous reste plus qu'à l'utiliser pour faire des gaufres ». Si l'on généralise la réponse iconique en « votre PC n'est susceptible d'être utilisé que pour faire des gaufres ou pour en faire d'autres usages pour lesquels un tel appareil n'est pas particulièrement indiqué », on en déduit ceci : « l'usage idéal d'un PC est de permettre l'accès à Net Banking ».

3.3 Index non linguistiques explicites

L'examen des articulations scripto-iconiques par déictique ou par connecteur suggère que la connexion est toujours à charge du composant linguistique L de l'énoncé global. Et effectivement, lorsque la connexion semble à charge du composant iconique V, c'est que celui-ci a iconisé le processus de production d'un signe indexical (par exemple un personnage ayant le doigt tendu, le doigt constituant l'indexant).

La connexion peut en effet également se faire par des *index explicites*. Les indexants sont ici des signes non linguistiques qui permettent d'articuler explicitement la portion linguistique L de l'énoncé scripto-iconique avec sa portion iconique V. Globalement, ces index ont une valeur d'étiquetage.

Parmi ces indexants explicites, je citerai :

1. les /traits/ indiquant l'équivalence de la portion linguistique L de l'énoncé et de sa portion iconique V (c'est le phénomène connu sous le nom de co-référence). Exemple fréquent dans les encyclopédies ou dans les infographies ;
2. la /flèche/, qui a cette même fonction, en y ajoutant la connotation de « précision » ;
3. la /queue de phylactère/, fréquente dans la bande dessinée, qui joue ce rôle indexical, avec cette fois la valeur précise de « embrayeur d'énonciation ».

Dans ces index non linguistiques, des éléments apparemment linguistiques peuvent intervenir : par exemple des /lettres/ peuvent jouer le rôle dévolu ci-dessus aux traits. Mais c'est pourtant bien ici qu'il faut en traiter, car ces lettres n'interviennent pas à titre de composants d'un énoncé linguistique, mais à titre de composant spatial de l'indexant : des /astérisques/, ou des /chiffres/ pourraient d'ailleurs parfaitement les remplacer.

Il n'est pas question de faire ici un relevé complet des procédures d'indexation explicite. Notons toutefois que, selon les genres discursifs historiques, les énoncés peuvent faire un usage très sophistiqué de ces index explicites. Une des sources de cette sophistication provient du fait que l'indexation est une relation transitive. Elle peut donc être exploitée de manière récurrente, démultipliée, et cela de manière en principe infinie. On peut par exemple avoir un premier couple d'indexants littéraux conforme à la description qui vient d'être donnée ; mais, pour obtenir plus de précision, le point sur lequel porte la première indexation peut être lui-même précisé par un indexant de la famille du trait et de la flèche.

3.4 Index implicites

L'indexation peut avoir lieu même lorsqu'il n'y a pas dans l'énoncé de signe spécialisé pour jouer le rôle d'indexant. Cette fonction indexicale peut en effet être assumée par la simple disposition spatiale des éléments du message scripto-iconique.

Si un énoncé L /pipe/ apparaît en dessous d'une icône V de pipe (ou de toute autre icône, d'ailleurs), ou si une mention L /température/ est située le long d'un vecteur ou d'une courbe dans un graphique, ces dispositions indiquent à suffisance que l'énoncé graphique voisin doit être lu comme ayant la signification « pipe » ou « température ». Nous parlons en ce cas d'*index implicite*.

Ceci semble bien d'abord être une simple application de la loi de proximité de Gogel (1978), lequel a démontré que deux manifestations visuelles s'influencent d'autant plus qu'elles sont proches. Mais l'interaction, en l'occurrence, n'est pas qu'une donnée physiologique : l'index étant un signe culturel, la sémiotisation particulière de cette proximité physique est elle aussi culturelle.

Dans l'index implicite, le plan de l'expression est ainsi constitué par un mode particulier et codé d'occupation de l'espace. L'énoncé graphique est alors un signe dont on doit savoir, grâce à une règle conventionnelle, qu'il renvoie à un objet donné, topologiquement associé à ce signe. Prenons l'exemple des mentions sur les édifices : on sait, parce qu'on l'a appris, qu'une mention comme /palais de justice/ désigne la qualité (« palais de justice ») attribuée à la totalité du volume spatial clos situé en arrière du plan où figure l'expression.

Ce sont ces index implicites à fonction d'étiquetage que l'on trouve sur les vitrines, les titres d'ouvrages ou d'œuvres picturales (v. Bosredon 1997), les salles de musée, de classe ou de congrès, les badges de personnel ou des participants à ces congrès, les noms des présentateurs de télévision apparaissant au bas de l'écran, les étiquettes de bouteilles, les noms de défunts sur les tombes ou de vivants sur les portes...

Dans les énoncés scripto-iconiques, le sous-énoncé graphique L a avec le sous-énoncé iconique V une valeur de co-référence. Il peut s'agir d'une co-référence relative à des objets mais aussi à des procès.

3.5 Syntaxe, séquentialité et spatialité

3.5.1 Relations séquentielles entre éléments L et V

Un certain nombre des dispositifs indexicaux étudiés établissent une relation entre éléments V et L qui peut être qualifié de simultanée. C'est par exemple le cas de la relation entre énonciateur et énonciataire. On peut parfaitement comprendre la source de cette simultanéité : énonciateur et énonciataire sont des instances qui se postulent mutuellement.

D'autres dispositifs syntaxiques établissent une relation de séquentialité entre éléments V et L. C'est particulièrement le cas avec les connecteurs. Dans ce type de configuration, le binôme verbo-iconique peut être décrit comme constituant une séquence, où les éléments entretiennent une relation de type π . Ce phénomène n'a rien pour étonner quand on se souvient du caractère ambivalent de l'espace dans lequel se déploie l'écriture : à la fois spatial et linéaire. Linéaire, et donc susceptible d'accueillir l'expression de relations vectorielles (voir Klinkenberg 2005).

La présence ou l'absence de cette séquentialité, comme sa nature exacte, dépendent du type de relation sémantique mobilisée dans la connexion. Une telle séquentialité peut par exemple être observée dans les paires Ordre-Exécution, Question-Réponse, Circonstance-Action, Antécédent-Conséquent, Cause-Effet, etc.

En principe, chacune des deux variables entretenant le lien séquentiel est susceptible de s'actualiser indifféremment dans un contenu verbal ou dans un contenu iconique. Et on observe en effet la combinaison question iconique + réponse verbale autant que la combinaison question verbale + réponse iconique. Il est possible que toutes les combinaisons théoriquement possibles ne se réalisent pas dans les faits. C'est ce que devrait établir un examen exhaustif des connexions verbo-éidétiques.

3.5.2 Actualisation spatiale des relations syntaxiques

Il convient de distinguer soigneusement la linéarité qui vient d'être décrite, et qui est une propriété de la relation syntaxique, avec la manifestation de cette relation dans l'espace. Par exemple, dans les deux derniers cas invoqués, on peut parler d'une linéarité allant de l'ordre à l'exécution, mais cette linéarité n'implique nullement une disposition spatiale particulière des éléments V et L prenant en charge ces deux éléments. La disposition spatiale des éléments mis en relation syntaxique n'est toutefois pas totalement contingente. On observera en effet un certain nombre de constantes dans ces dispositions. Pour les expliquer, deux facteurs sont à mobiliser.

Le premier est, à nouveau, le caractère ambivalent de l'espace scripto-iconique. Quoique se déployant dans un espace à deux dimensions (au moins), l'écriture induit des relations linéaires dans cet espace. Dans la mesure où une langue donnée s'écrit par exemple de droite à gauche, on peut s'attendre à ce que cette direction soit privilégiée dans les énoncés scripto-iconiques qu'elle permet. Un privilège qui sera d'autant plus spectaculaire que la part de l'écriture sera grande dans l'énoncé global.

On peut s'attendre aussi à ce que les relations syntaxiques linguistiques soient iconisées dans l'espace de l'énoncé. Ainsi, la version montrée de l'énoncé « Ou bien achetez une Volkswagen » apparaît comme plus grammaticale qu'une autre version où L apparaîtrait au sommet de l'affiche. Dans la première, le connecteur « ou bien » est disposé spatialement entre le sous-énoncé V et le sous-énoncé L, ce qui peut apparaître comme un équivalent de sa position normale dans la phrase et qui est visuellement conforme à son rôle logique. Au lieu que dans la seconde version (non attestée), son emplacement en position supérieure gêne la lecture, bien que celle-ci reste parfaitement possible.

Le deuxième facteur à prendre en considération est d'ordre pragmatique et son rôle a déjà été évoqué à plus d'une reprise : ce sont les conventions génériques. Par exemple, un élément L placé en dessous de l'élément V avec lequel il entretient des relations syntaxiques est plus conforme aux usages des manuels scolaires (auxquels le style d'écriture choisi renvoie), des encyclopédies, du discours scientifique et de bien d'autres types d'ouvrages.

Conclusions

L'indexation a encore bien d'autres fonctions dans la relation verbo-éidétique. Par exemple, fait notable d'énonciation, elle joue un rôle capital dans les segmentations des portions d'énoncés, V autant que L : chacun des sous-énoncés segmente les portions d'espace relevant de l'autre.

On peut bien faire voir cette manœuvre de segmentation dans l'exemple presque caricatural de l'*Album primo-avrilesque* d'Alphonse Allais : on sait que

chacune des planches V de cet album nous donne à voir une surface uniforme, un monochrome tantôt rouge, tantôt noir, etc. Il faut l'intervention presque désespérée du titre L « Récolte de la tomate par des cardinaux apoplectiques au bord de la mer rouge (effet d'aurore boréale) » ou « Combat de nègres dans une cave, pendant la nuit » pour accepter docilement de discrétiser le continuum de V, et admettre que ce /rouge/ apparemment indistinct que nous voyons renvoie iconiquement à des entités distinctes comme « cardinaux », « tomates », etc., et que ce /noir/ renvoie à des entités qui se déclinent en « nègre », « cave », etc. Cette sélection, pur phénomène d'indexation implicite, a un corrélat sémantique : la pertinentisation, ou processus d'attribution de sens à des formes discriminées par rapport au fond sur lequel elles se détachent. C'est un processus au cours duquel le récepteur opère un calcul du coût cognitif de chacune des hypothèses envisageables.

Elle permet aussi d'importants jeux rhétoriques. Par exemple, l'énoncé scripto-iconique, bien que désigné comme homogène par la procédure externe de l'indexation, peut manquer d'homogénéité sémantique interne, autrement dit présenter des allotopies. Dans ce type de cas, une interprétation serait très couteuse si l'on ne faisait pas intervenir une opération destinée à rendre les contenus des deux portions d'énoncé compatibles – isotopes –, où du moins à justifier et pertinentiser dans l'interprétation globale le maximum d'informations provenant de l'un et de l'autre des sous-énoncés. Une opération que l'on nommera *accommodation*.

L'étude n'envisageait pas l'ensemble de ces problèmes¹⁰ : elle n'a pas fourni le détail de tous les cas possibles de connecteurs, de tous les cas possibles d'embranchement indexical et, in fine, n'a donc évidemment pas épuisé la question du rapport entre l'énoncé visuel et son énonciation...

L'important était ici de contribuer à une approche de l'énonciation généralisée, en mettant en évidence ses dimensions sociale, référentielle et actionnelle. C'est ce que permet l'étude de sa manifestation spatiale : l'index, ce dispositif universel et cependant méconnu.

Références bibliographiques

- BENVENISTE É., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », in T. Todorov (dir.), « L'énonciation », *Langages* 17 (n° spécial), 12-18.
- BOSREDON B., 1997, *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'énonciation*, Paris, PUF, « Linguistique nouvelle ».
- DAHLET P., 1997, « Une théorie, un songe : les énonciations de Benveniste », in « Émile Benveniste vingt ans après, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 12 au 19 août 1995 », *Linx* 9 (n° spécial), 195-209.

10. Elle n'a pas non plus envisagé la question du rapport verbo-iconique autrement qu'en termes de langage écrit, alors que le même type d'interaction existe évidemment avec la langue parlée : depuis le fait de prononcer le nom /Pinocchio/ en faisant le geste d'étirer son nez ou d'iconiser des « guillemets » avec ses doigts en forme de crochets jusqu'aux spectacles de lanterne magique. Les questions d'éthos et d'hexis corporelle dans les interactions verbales (et notamment telles qu'elles sont iconisées par les médias) relèvent aussi de la problématique de l'énonciation généralisée.

- DUCROT O., 1980, *Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique*, Paris, Hermann, « Savoir ».
- DUCROT O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- ECO U., 1988, *Le signe. Histoire et analyse d'un concept*, adapté de l'italien par J.-M. Klinkenberg, Bruxelles, Labor, « Media ».
- ÉDELIN F., 2013, « Morphologie des espaces mentaux », in I. Marcos (dir.), *Degrés* 156-157, b1-b24.
- BARTHES R., 1964, « Rhétorique de l'image », *Communications* 4, 40-51.
- GOGEL W. C., 1978, « Le principe de proximité dans la perception visuelle », *Pour la Science* 9, 1, 49-57.
- GROUPE μ , 1978, « Ironique et iconique », in « Ironie », *Poétique* 36 (n° spécial), 427-442.
- GROUPE μ , 1989, « Sémiotique et rhétorique du cadre », in « Topologie de l'énonciation », *La Part de l'œil* 5 (n° spécial), 115-131.
- GROUPE μ , 1992, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- GROUPE μ , 1999, « Les pièges de l'iconisme », in N. Everaert-Desmedt (dir.), *Magritte au risque de la sémiotique*, Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis, 87-109.
- GROUPE μ , 2002, « L'appropriation de l'œuvre d'art comme acte sémiotique », in « La vision des œuvres », *Technè* 15 (n° spécial), 49-55.
- GROUPE μ , 2013, « Sémiotique de l'outil. Anasémiose et catasémiose instrumentées », *Signata, Annales des sémiotiques/Annals of Semiotics* 4, 412-438.
- GROUPE μ , 2015a, *Principia Semiotica. Aux sources du sens*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- GROUPE μ , 2015b, « The Appropriation of the Work of Art as a Semiotic Act », in P. F. Bundgaard and F. Stjernfelt (dirs), *Investigations Into the Phenomenology and the Ontology of the Work of Art. What are Artworks and How Do We Experience Them?*, Springer Verlag, 225-242.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1986, *L'Implicite*, Paris, Armand Colin, « Linguistique ».
- KLINKENBERG J.-M., 2000, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil, « Points ».
- KLINKENBERG J.-M., 1993, « Métaphores de la métaphore : sur l'application du concept de figure à la communication visuelle », in « Rhétorique et sciences du langage », *Verbum* 1-2-3 (numéro spécial), 265-293.
- KLINKENBERG J.-M., 2002, « La originalidad del sentido retórico », in H. Beristáin (dir.), *El abismo del lenguaje*, México, Universidad nacional autónoma de México, 137-150.
- KLINKENBERG J.-M., 2005, « Vers une typologie générale des fonctions de l'écriture. De la linéarité à la spatialité », *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques* XVI, 1-6, 157-196.
- KLINKENBERG J.-M., 2008, « La relation texte-image. Essai de grammaire générale », *Académie royale de Belgique. Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politique* 6, 19, 21-79.
- MARCOS I. (dir.), 2013, « Espace, sémiotique et cognition », *Degrés* 154 (numéro spécial).
- MOESCHLER J. & REBOUL A., 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.

Opérations et opérateurs énonciatifs

Jean-Pierre DESCLÉS
Université Paris-Sorbonne

Dans notre premier article sur l'énonciation en 1976 ¹, nous avons dégagé trois moments épistémologiques dans la prise de conscience de la fonction première assignée au langage. Dans une « linguistique du *je* », la fonction première est l'expression de la pensée ; dans une « linguistique du *je* et du *tu* », la fonction première est la communication ; dans une « linguistique du *je-tu* », on y affirme que la fonction première du langage est le dialogue, les autres fonctions (communication et expression de la pensée) en étant dérivées. Les théories de l'énonciation nous font entrer dans cette « linguistique du *je-tu* » ². Aussi bien la théorie de l'énonciation d'Émile Benveniste et d'Antoine Culioli (2002 : 25-31), prenant la suite des réflexions philosophiques et psychologiques de Martin Buber, de Karl Bülher et les travaux plus linguistiques menés à Prague par Eugène Pauliny ³, que d'autres approches énonciatives, comme celles du dialogisme de Jacques Bres par exemple, ou du philosophe du langage Francis Jacques ; les approches polyphoniques d'Oswald Ducrot ou de Henning Nølke (avec la Scapoline) ; une polyphonie d'Alain Rabatel, qui est organisée par les différents « points de vue », celui de l'énonciateur, du lecteur, d'un actant ; ou encore l'approche plus interactionnelle de Catherine Kerbrat-Orecchioni... Toutes ces approches supposent une interaction étroite entre un « *je* » et un « *tu* » (Bres & Mellet 2009 ; Carel & Ducrot 2009 ; Ducrot 1972, 1984, 1995 ; Jacques 1979 ; Nølke *et al.* 2004 ; Rabatel 1998, 2004)..

1. Dialogue et théorie de l'énonciation

Le *dialogue étant reconnu comme étant la fonction première* du langage (Desclés & Guentchéva 2000 ; Desclés & Guibert 2011 : 79-81, 103-108), la théorie de l'énonciation en tire un certain nombre de conséquences théoriques.

1.1 Les signes *je*, *tu*, *il* sont des traces de relations

Pour comprendre le jeu sémiotique des personnes exprimées par *je*, *tu*, et *il* du français, partons de remarques de Martin Buber :

Les bases du langage ne sont pas des mots isolés, ce sont des couples de mots.
[...] L'une des bases du langage, c'est le couple Je-Tu. [...] L'autre est le couple

1. Desclés (1976), repris dans Desclés & Guibert (2011 : 49-73).

2. Dans Desclés (2010), repris dans Desclés & Guibert (2011 : 93-121), nous avons proposé une carte des différents courants énonciatifs en France.

3. Benveniste (1946, 1966, 1970, 1974) ; Buber (1923/1969) ; Bülher (1934/2009) ; Culioli (1968, 1973, 1990, 1999) ; Pauliny (1948/1967).

Je-Cela, dans lequel on peut remplacer Cela par Il ou Elle sans que le sens en soit modifié. Les bases du langage ne sont pas des noms de choses mais des rapports. (Martin Buber 1923/1969 : 19)

Les indexicaux *je*, *tu* et *il* sont des *traces de relations* et pas des substituts directs d'objets référentiels externes (comme « celui qui parle », « celui à qui l'on s'adresse », « celui dont on parle ») ; les signes *je* et *tu* expriment des relations, respectivement d'identification (=) et de différenciation (≠), par rapport à « *je* » et « *tu* ». L'analyse bien connue d'Émile Benveniste (1946/ 1996 : 228) est congruente avec cette analyse de Buber. L'énonciateur « *je* » et son coénonciateur « *tu* » ne sont évidemment pas des sujets empiriquement concrets : « *je* » et « *tu* » sont des *paramètres formels* auxquels, dans l'occurrence d'une situation pragmatique particulière, sont substitués des locuteurs et des auditeurs empiriques. Dans une *énonciation simple* comme *Je t'offre une rose*, le signe *je* réfère à une *identification* entre la dénotation référentielle « *x* » du sujet syntaxique et l'énonciateur « *je* » et le signe *te* est la trace d'une *différenciation* entre la dénotation référentielle « *y* » de l'objet syntaxique et l'énonciateur « *je* » ; les signes *je* et *te* sont alors analysés au moyen de relations respectives : [*x* = *je*] et [*y* ≠ *je*]. Dans une *énonciation rapportée* comme *Luc m'a dit* : « *je suis à Rome* », l'occurrence de *je* ne réfère plus à une relation d'identification avec l'énonciateur « *je* » (« celui qui énonce »), bien qu'il soit toujours la trace d'une identification mais, cette fois, il s'agit d'une identification entre d'un côté, la dénotation « *x* » du sujet syntaxique du propos rapporté directement (« *x* être à Rome ») et d'un autre côté, le *locuteur* « *L* » qui rapporte ce discours (*Il m'a dit* : «... »), d'où l'identification : [*x* = *L*] dont la trace est l'occurrence de *je*. Le *locuteur* « *L* » qui énonce les propos rapportés n'est pas, en général, l'*énonciateur* « *je* » qui prend en charge l'énonciation rapportée du *locuteur*. Nous avons introduit la distinction « énonciateur/locuteur » dès 1976⁴. Cette distinction n'est pas celle de O. Ducrot⁵. Pour nous, un *énonciateur* est une entité abstraite à laquelle on peut substituer, dans une énonciation singulière, un locuteur empirique externe. Un *locuteur* d'une énonciation rapportée reste sous la dépendance de l'énonciateur responsable de l'énonciation rapportante. Dans une énonciation simple, le locuteur est simplement identifié à l'énonciateur, aussi la distinction « énonciateur/locuteur » a-t-elle perdu, dans ce cas, toute pertinence. En revanche, dans les énonciations rapportées, la distinction devient nécessaire.

L'introduction dans l'analyse des paramètres « *je* » et « *tu* » et des relations qui s'y rattachent, nous fait comprendre comment l'activité de langage est étroitement liée au locuteur externe (un humain) qui a la capacité cognitive de s'extraire et de s'abstraire, dans un grand nombre de cas, du monde vécu, pour produire une représentation verbalisée susceptible de recevoir des sens éventuellement différents selon les contextes pragmatiques de leur utilisation. Culioli, à la suite de Bourdieu, aime nous rappeler que « La compréhension est un cas particulier du malentendu » puisque les conditions d'un véritable dialogue, conçu comme un cheminement commun, ne sont pas toujours réunies, ce que précise, à son tour, Jullien :

4. Desclés (1976) repris dans Desclés et Guibert (2011 : 49-73).

5. Voir Desclés (1976) ; Desclés & Guentchéva (2000) ; Ducrot (2001) ; Desclés & Guibert (2011 : 103-108). Voir aussi Culioli (2002 : 27-28).

Entendons donc plus complètement ce dia- du dia-logue : il ne désigne pas seulement l'« entre » de la parole (entre l'interlocuteur et moi) mais aussi l'« à travers » et le déroulement (*dia* comme *dia-doxazein*, v. *Philèbe*, 38, c) ; c'est au travers même du logos, de son extension comme de son épaisseur, mais devenant de part en part translucides, que je m'entends avec l'interlocuteur et chemine avec lui. (Jullien 2006 : 96)

La description des configurations linguistiques (ou agencements de signes), que sont les énoncés, fait appel à des *systèmes de représentations métalinguistiques* pour y formuler les opérations dont des traces (Culioli 2002 : 27 ; Desclés 2006, 2011) sont explicitement observables dans les configurations linguistiques. L'analyse énonciative fait appel à deux entités métalinguistiques « *je* » et « *tu* » et à deux relations : l'identification (=) et la différenciation (≠). Ces deux relations restent cependant insuffisantes pour l'analyse plus complexe des trois signes *je*, *tu* et *il*⁶. Comme l'a observé M. Buber, il y a bien deux sortes de relations, l'une qui est « le couple *je-tu* » et l'autre « le couple *je-cela* ». É. Benveniste (1966 : 228) a également insisté sur la différence importante entre les deux premières personnes et la troisième, qualifiée alors par lui de « non-personne » (appellation qui a été souvent critiquée, notamment par G. Moignet). L'entité métalinguistique « *il* » est « l'absent » du dipôle dialogique < *je*, *tu* >. Dans un échange verbal, « *je* » et « *tu* » se différencient l'un de l'autre (≠) par des rôles énonciatifs précis et s'opposent au rôle tenu par « *il* », qui n'entretient aucune différenciation dialogique, ni avec « *je* », ni avec « *tu* ». La prise en compte de « l'absent » « *il* » du dipôle dialogique introduit ainsi une troisième relation, qualifiée de *relation de rupture*, notée « # ». La rupture s'établit simultanément entre « *il* » et « *je* » et entre « *il* » et « *tu* » (d'où les relations formelles [*il* # *je*] et [*il* # *tu*]), traduisant ainsi l'*extériorité* de « *il* » par rapport au couple < *je*, *tu* >. Il se dégage ainsi un premier *système dialogique fondamental de repérage* engendré par les trois relations { = ; ≠ ; # }. Une analyse plus serrée du jeu des personnes montrerait que les occurrences de *je*, *tu* et *il* sont toujours des *traces de relations invariantes* : *je* est toujours la *trace d'une identification* (mais pas toujours d'une identification avec l'énonciateur « *je* ») ; *tu* est la trace d'une *différenciation* et *il* la trace d'une *rupture* (ni identification, ni différenciation) par rapport au couple < *je*, *tu* > mais pouvant entretenir parfois des relations d'identifications pronominales avec d'autres éléments du discours.

L'analyse d'un certain nombre de catégorisations grammaticalisées par les langues révèle d'autres systèmes de repérage ancrés sur le système dialogique fondamental structuré par les trois relations { = ; ≠ ; # } qui, en se spécifiant dans des domaines particuliers, structurent ces catégories. On rend ainsi compte d'une certaine homologie entre personnes, temporalité, spatialité, activité et même certaines notions lexicales. Non seulement la catégorie des personnes (*je/tu/il*) est structurée par les trois relations de repérage mais également le domaine de la deixis spatiale (*ici/là* et *là-bas//ailleurs*)⁷ ou le domaine de la deixis temporelle

6. Culioli (1973/1999 : 49) : « Quant à l'étude des "troisièmes personnes" (y compris les difficultés de repérage), elle pose des problèmes complexes, mais solubles, qui ne seront pas abordés ici ». Cette étude a été entreprise dans Desclés (1976) et reprise dans Desclés & Guibert (2011 : 49-73).

7. Desclés (1979) ; Desclés & Guibert (2011). Les schèmes analytiques et figuraux de

(*aujourd'hui/hier* ou *demain/un jour*). Ce dernier domaine nous amène à concevoir : (1) un premier *référentiel temporel* où s'opposent par différenciation (antériorité/postériorité), *hier* et *demain* à *aujourd'hui*, constituant le lieu temporel des instants déterminés par l'énonciation en cours ; (2) un autre référentiel temporel (par exemple narratif), où les situations aspectualisées (états, événements, processus) ne sont plus repérables, par identification concomitante ou par différenciation temporelle, par rapport à la situation d'énonciation. On comprend que, dans son approche linguistique de l'énonciation, Antoine Culioli ait pu mettre les relations de repérage au cœur de sa conceptualisation théorique⁸ :

Nous rappellerons qu'énoncer, c'est construire un espace, orienter, déterminer, établir un réseau de valeurs référentielles, bref un système de repérage. Tout énoncé est repéré par rapport à une situation d'énonciation, qui est définie par rapport à un sujet énonciateur S^0 (ou pour être plus exact un premier sujet énonciateur), à un temps d'énonciation T_0 , pour ne considérer que ces deux repères. (Culioli 1973/1999 : 49)

1.2 Référentiels et changement de référentiels

La citation précédente évoque un concept plus technique, celui de référentiel (Desclés 1995 ; Declés & Guentchéva 2011 ; Declés & Guibert 2011 : 290-318 ; Declés & Ro 2011 ; Ro 2012), qui, avec les changements de référentiel, nous paraît de plus en plus fondamental pour comprendre l'activité de langage exercée par les locuteurs humains. Un *référentiel* est pensé comme un système de repérages dans un domaine interprétatif spécifique (lieux spatiaux, temporels, spatio-temporels, d'activité...), où s'actualisent (ou ne s'actualisent pas) les situations représentées et exprimées par les énoncés. Les *changements de référentiels* sont des dispositifs mis en œuvre par la capacité dialogique des humains à s'extraire des référentiels externes pour construire, par leurs énonciations, d'autres systèmes de référence, souvent distincts du monde externe. Pour un locuteur humain, parler et dialoguer, c'est avoir acquis cette possibilité de ne pas se référer nécessairement à des *référentiels externes* (REX) (espaces perçus, temporalités organisées par des calendriers, des annales...), en construisant un *référentiel énonciatif* (REN) qui s'organise autour de l'énonciateur « *je* » (qui, rappelons-le, pour chaque utilisation pragmatique singulière, est identifié à un locuteur empirique externe). Ce référentiel énonciatif est proposé à un coénonciateur « *tu* » afin de constituer un *référentiel dialogique* commun d'échanges verbalisés. Ce référentiel énonciatif devient autonome car il a été détaché du monde externe par une sorte de « débrayage énonciatif », engendré par une relation de rupture (#) entre tous les différents constituants du référentiel énonciatif et les constituants des référentiels externes. Cependant, parler, ce n'est pas seulement avoir la capacité de s'abstraire du monde externe, c'est aussi posséder également la capacité de construire et utiliser d'autres référentiels comme, par exemple :

Pottier (2000 ; 2012 : 116-120) sont également analysables à l'aide de relations symboliques de repérage.

8. Culioli (1982). Culioli envisage souvent quatre relations de repérage : =, ≠, ω, *, la relation « ω » désignant la rupture « # » (ni « = », ni « ≠ »), la relation « * » étant une « relation composite » (ou « = », ou « ≠ », ou « ω ») ; sur ce point, voir Dufaye (2009 : 77-93).

- des *référentiels* (souvent narratifs) (RNA) comprenant des situations *non actualisées* dans le référentiel dialogique de l'énonciateur et du coénonciateur⁹ ;
- des *référentiels* (RPOS) comprenant *des situations possibles* car envisagées comme actualisables (par exemple, des hypothèses) mais non actualisées dans le référentiel dialogique, mais pouvant, dans certains cas, devenir des situations entièrement contrefactuelles car en contradiction avec les faits actualisés dans le référentiel dialogique ou en contradiction avec des faits connus des référentiels externes ;
- des *référentiels de vérités générales* et des *référentiels de savoirs partagés* partout actualisables...

Si ces différents référentiels entretiennent, entre eux, des relations de rupture (#), ils peuvent néanmoins être, éventuellement, reliés, par des *identifications locales* (par exemple par des synchronisations temporelles entre certains instants appartenant aux deux référentiels). Ce double repérage, par rupture et par synchronisation locale, permet d'expliquer très facilement la signification et l'emploi, des « présents de reportage » (par synchronisation de l'énonciation en cours avec les processus en train de s'actualiser dans un référentiel externe), des « présents de narration » (par synchronisation locale de la narration décrite avec son énonciation) ; des « imparfaits de politesse » (par différenciation, par antériorité dans le référentiel énonciatif mais actualisation actuelle dans le référentiel externe) ; des « imparfaits de marché » et des « imparfaits ludiques » ; des « situations irréelles et/ou contrefactuelles » ; de nombreux emplois du conditionnel..., pour ne mentionner que ces quelques exemples qui nécessitent d'être discutés dans le détail (Desclés 1990, 1991, 1995, 2011 ; Desclés & Guentchéva 2011, 2012 ; Desclés & Ro 2011 ; Ro 2012 ; Provôt 2012).

1.3 Système de repérage abstrait

Lorsqu'on examine plus précisément l'organisation interne des relations prédictives sous-jacentes aux énoncés, on fait apparaître, de nouveau, des repérages directs entre *unités linguistiques*. Antoine Culioli a ainsi proposé un « méta-opérateur » (nous préférons dire « archi-opérateur ») de *repérage abstrait*, désigné par « $\underline{\underline{\epsilon}}$ » (dit « epsilon souligné »), avec un dual « $\underline{\underline{\epsilon}}$ » (dit « epsilon dual ») (Culioli *et al.* 1970 ; Culioli 1971, 1999a : 31-41). Ce relateur « $\underline{\underline{\epsilon}}$ » construit une *relation générique* entre une « entité repérée » « V » et une « entité repère » « U ». Le relateur dual « $\underline{\underline{\epsilon}}$ » apporte, à partir d'une entité « U », une certaine *détermination* (par exemple référentielle) à une entité « V ». Les notions de repérage et de détermination sont, évidemment, relatives et pas absolues :

« U détermine V » : [U $\underline{\underline{\epsilon}}$ V] $\Rightarrow$ [V $\underline{\underline{\epsilon}}$ U] : « V est repéré par rapport à U »

L'archi-relateur « $\underline{\underline{\epsilon}}$ » prend les valeurs plus spécifiques : =, $\neq$, #. Ces trois valeurs générales se retrouvent dans les valeurs associées au marqueur linguistique *être* (et à son dual *avoir*) du français. En effet, le relateur *être* est la trace de l'archi-relateur de repérage « $\underline{\underline{\epsilon}}$ » qui exprime, selon les contextes (et donc certains autres marqueurs co-présents), soit une identification (=), soit une

9. La distinction particulière « histoire/discours » de Benveniste (1966 : 238-245) trouve une « explication » par un changement de référentiel.

différenciation ($\neq$), spécifiée par une appartenance attributive ($\in$) à une classe ou par inclusion ($\subseteq$) entre classes, ou encore par des localisations topologiques et par une ingrédiencence méréologique (ε)¹⁰ :

Paris <u>est la</u> capitale de la France	[identification : =]
Paris <u>est une</u> ville	[appartenance : $\in$]
Les hommes <u>sont des</u> mammifères	[inclusion : $\subseteq$]
Paris <u>est en</u> France ; la mouche <u>est sur</u> le livre	[relations de localisation]
Le doigt <u>est une partie de</u> la main	[ingrédiencence : ε]

Les marqueurs linguistiques *avoir* et *de* sont également les traces d'une certaine réduction paraphrastique (ce qui ne veut pas dire équivalence) à un repérage exprimé par *être* :

Le livre <u>de</u> Pierre	→ Pierre <u>a un</u> livre	→ ...? Un livre <u>est à</u> Pierre
La ville <u>de</u> Natal	→ Natal <u>est une</u> ville	
Cet imbécile <u>de</u> valet	→ <u>Ce</u> valet <u>est un</u> imbécile...	

Quant à la relation de rupture ($\#$), elle est indiquée par des négations fortes comme dans :

- La Louisiane n'est aucunement en Europe.
- Rio de Janeiro n'est pas la capitale du Brésil.

À partir des *configurations linguistiques* elles-mêmes et des *représentations métalinguistiques*, chargées de décrire comment un énoncé est produit en mettant en œuvre des opérations énonciatives, il se dégage un *système abstrait de repérage*, organisé avec les trois relations de base « =, $\neq$, $\#$ », accompagnées de propriétés mathématiques précises et d'une axiomatisation générale, à l'origine de la structuration des différents référentiels mis en œuvre par les opérations d'énonciation (Desclés & Froidevaux 1982).

2. Représentations métalinguistiques énonciatives

Énoncer, c'est exprimer un contenu propositionnel, qui est, lui-même, le résultat d'opérations énonciatives. Or, depuis l'antiquité, logique et grammaire ont particulièrement thématisé les opérations constitutives des propositions, construites par les opérations de prédication et de détermination (qui attribuent des propriétés à des termes plus ou moins déterminés) ainsi que par des opérations de quantification et de qualification des termes, et, pour des propositions plus complexes, par les opérations de connexion et de subordination. La logique a particulièrement étudié et formalisé les opérations de prédication, de quantification et de connexion entre propositions, en construisant ce qui est devenu depuis G. Frege et B. Russell, une logique du premier ordre (avec variables). L'analyse des langues fait néanmoins apparaître d'autres opérations, en particulier les opérations de détermination (absentes de la logique depuis Frege) et les opérations de thématisation pour rendre compte d'énoncés¹¹ comme :

10. Desclés (1987) présente une « carte sémantique » des différentes valeurs du schème de repérage ; cette carte est critiquée dans Dufaye (2007 : 78-81).

11. Sur une analyse des opérations de détermination, voir la Logique de la Détermination (LDO) dans Desclés & Pascu (2011). Sur la thématisation, voir Desclés & Culioli (1982) ;

Kazuko, ses yeux, ils sont beaux.

L'éléphant, sa trompe, elle est longue.

Moi, mon père, sa voiture, les freins, ils ne marchent plus.

Lorsqu'un contenu propositionnel élémentaire a été déjà organisé sous la forme d'une relation prédicative, comment peut-il être publiquement exprimé sous une forme sémiotisée et échangeable entre énonciateurs et co-énonciateur ? Les opérations énonciatives sont nécessaires pour l'exprimer publiquement, sous la forme d'un agencement complexe de signes, c'est-à-dire d'un énoncé transmissible à autrui. Les opérations impliquées par les différents actes d'énonciation laissent alors des *traces linguistiques* dans les énoncés produits. Ces traces (Culioli 1990 : 126 ; Desclés 2006, 2009a, 2011) sont parfaitement identifiables par la co-énonciateur qui doit reconstruire les opérations énonciatives, avec, il est vrai, d'éventuels malentendus possibles. Ce sont ces traces que le linguiste doit savoir identifier pour analyser et représenter les opérations énonciatives.

2.1 Décomposition énonciative de l'énoncé : *modus* et *dictum*

Analyser les liens théoriques et descriptifs qui articulent, d'un côté, les principales opérations constitutives d'un contenu propositionnel, avec, d'un autre côté, les différents actes d'énonciation de prise en charge de ce contenu propositionnel, c'est le programme de la théorie formelle de l'énonciation que nous développons depuis 1976 (Desclés 1976, 2011). Plusieurs approches théoriques proposent des décompositions de l'énoncé. Par exemple, la théorie des actes de langage, du philosophe John Searle et du logicien et philosophe Daniel Vanderveken, introduit des opérateurs de *force illocutionnaire* « F » qui portent sur une proposition « P », d'où la décomposition « F(P) » de l'énoncé ; il s'agit alors de décrire comment des actes de langage, comme une assertion, une question, une promesse, un ordre... sont effectivement actualisés ou non actualisés, satisfaits ou non satisfaits... (Searle & Vanderveken 1985 ; Vanderveken 1990, 2002 ; Jaci de Souza-Melo & Vanderveken 2009). Antérieurement à cette approche de la philosophie analytique, le linguiste Charles Bally a introduit une décomposition binaire de l'énoncé sous la forme d'un *modus* et d'un *dictum* :

La pensée ne se ramène donc pas à la représentation pure et simple, en l'absence de toute participation d'un sujet pensant. [...]. La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation [...] ; nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le *dictum*. [...] L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, à savoir l'expression d'une modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p. ex. *croire, se réjouir, souhaiter*), et son sujet, le sujet modal : tous deux constituent le *modus*, complémentaire du *dictum*. (Bally 1932/1944 : 36)

Le *modus* de Bally est-il une partie constituante de l'énoncé ? La Théorie des Opérations Énonciatives (TOE), développée à partir des notions théoriques proposées par A. Culioli, contient des formulations qui nous semblent parfois confuses et guère opératoires. Ainsi, pour prendre un exemple, ce n'est pas, dans

Culioli (1982) repris dans Culioli (1999a : 95-114). La distinction essentielle entre « phrase » et « énoncé » est discutée dans Desclés (1978).

la tradition ouverte par les Stoïciens, « l'énoncé qui est repéré par rapport à la situation d'énonciation » puisque c'est un « contenu propositionnel » (un dicible qui n'est pas encore énoncé). Certaines approches énonciatives considèrent également que l'énonciation serait l'expression d'une certaine « attitude prise par l'énonciateur par rapport à son énoncé », ce qui conduit à d'importantes difficultés théoriques. En effet, pour pouvoir être énoncé, un contenu propositionnel doit être inséré dans « un référentiel », lui-même repéré par rapport au référentiel créé par la situation d'énonciation créée par l'énonciateur. Il n'y a donc pas d'énoncé sans une prise en charge minimale qui fait partie de sa production. « La non prise en charge d'un énoncé par un énonciateur », utilisée parfois par des auteurs se réclamant de la TOE, pour la description de certaines énonciations (par exemple les proverbes ou les vérités générales), ou encore « l'effacement énonciatif » utilisé également par d'autres auteurs, sont des expressions théoriques qui contiennent, à nos yeux, une certaine contradiction interne. En revanche, la formulation :

Chaque énoncé est le résultat d'opérations énonciatives de prise en charge d'un contenu propositionnel par un énonciateur.

est en adéquation avec l'idée d'un *modus*, opérateur complexe, appliqué à un *dictum* structuré (ou « lexis »). Cette formulation est à la source de représentations formelles, sur lesquelles de véritables calculs peuvent opérer.

Dans certaines énonciations, comme *Ainsi, il serait parti*, opposée à l'affirmation *Il est parti*, l'énonciateur indique qu'il marque un certain désengagement par rapport à la vérité du contenu qu'il rapporte et non pas par rapport à l'énoncé lui-même qu'il produit. Dans une énonciation comme *Il n'est absolument pas parti*, on observe la trace d'un changement de référentiels : le contenu propositionnel « il être parti » est actualisé dans un référentiel complètement différent du référentiel énonciatif (donc en rupture avec lui) et, par conséquent, non actualisé dans le référentiel énonciatif. Le désengagement de l'énonciateur dans une énonciation négative ne signifie pas qu'il y ait une « absence de prise en charge ». En effet, aucun énoncé ne peut être produit sans poser, en même temps, l'existence d'un énonciateur « je » qui le produit par un acte qui met en jeu des compositions d'opérations qui viennent souvent complexifier la simple prise en charge, pour constituer ainsi le *modus* sous-jacent à l'énoncé. Quant au contenu propositionnel (le *dictum*), il est « ce qui est simplement dicible », construit par des opérations qui lui sont internes ; il est déjà structuré mais pas encore exprimé. A. Culioli utilise le concept de « lexis » qui traduit, selon nous, exactement un contenu propositionnel structuré simplement dicible mais non encore dit, c'est-à-dire le *dictum*. Dans les représentations métalinguistiques, le *modus* est un opérateur complexe appliqué sur un *dictum* ; cette application est décrite dans un langage, dit applicatif, où chaque expression est le résultat de l'application d'un opérateur sur un opérande, ce résultat pouvant être de nouveau un opérateur ou une nouvelle opérande d'un autre opérateur. Les *représentations métalinguistiques externes* engendrent également des *gloses métalinguistiques internes à une langue*, donc formulées dans une *métalangue* contenue dans la langue, selon le principe de Z. Harris : « la métalangue est dans la langue »¹².

12. Harris (1968 : 19 ; 1976 : 76 ; 1982 : 99-100) ; voir aussi Culioli (2002 : 119).

La construction de ces gloses d'une métalangue interne à la langue décrite, est un dispositif heuristique très utile pour obtenir une formulation symbolique adéquate sous la forme d'expressions métalinguistiques d'un *métalangage* construit et externe, dans lequel peuvent être entrepris des calculs symboliques, analogues aux calculs de la logique moderne.

La prise en charge énonciative minimale est représentée à l'aide de l'opérateur « *je-dis* » qui est, souvent, non directement observé dans les énoncés produits, car effaçable puisque cet opérateur est toujours constitutif de chacun des énoncés. La complexité des opérations énonciatives apparaît lorsque cet opérateur « *je-dis* » est composé avec d'autres opérateurs qui apportent alors des significations supplémentaires pour exprimer différentes façons de prendre en charge un contenu propositionnel. Cela nous conduit à une première classification des principaux actes énonciatifs. Faisons abstraction, dans un premier temps pour simplifier, des conditions aspecto-temporelles relatives au contenu et à son énonciation (qui n'est ni un instant, ni un événement ponctuel mais un processus inaccompli), et en désignant le contenu propositionnel (vrai ou faux) par « Λ » (pour « lexis ») et le locuteur, par « L », nous avons différents *schèmes d'énonciation* :

- Énonciation simple et directe *je-dis* (Λ)
- Énonciation assertive directe (*je-dis* 0 (est-vrai)) (Λ)
- Énonciation épistémique (*je-dis* 0 (est-possible/est nécessaire)) (Λ)
- Énonciation médiative (*je-dis* 0 (est-plausible)) (Λ)
- Énonciation appréciative (*je-dis* 0 (est-bon/est-mauvais)) (Λ)
- Énonciation rapportée (*je-dis* 0 (& (L dit [L rep je])) (Λ)

Dans ces six types d'énonciations, l'opérateur « *je-dis* » se compose (selon l'opérateur noté « 0 ») avec d'autres opérateurs (est-vrai ; est possible / est nécessaire ; est-plausible ; est-bon / est-mauvais ; & (L dit [L rep je])).

2.2 Énonciation simple et énonciation assertive

La prise en charge minimale d'un contenu comme « le temps être beau » est *directement* associée à l'énoncé *Je dis* : « *le temps est beau* » ; c'est une *énonciation simple et directe*, une instance du schème énonciatif :

(I) *je-dis* (le temps être beau)

Une telle énonciation peut se prêter à d'éventuelles négociations puisque « *tu* » garde la possibilité d'accepter la déclaration de « *je* » sans rien lui objecter, ou, au contraire, d'intervenir pour nuancer ou faire mieux préciser les intentions de l'énonciateur. Prenons l'exemple du dialogue suivant :

je : Ah, il fait beau.

tu : Eh bien, toi, tu trouves qu'il fait beau ; ce n'est pas tout à fait mon avis. Le vrai beau temps, c'est du soleil, aucun nuage, un ciel bleu...

je : D'accord, il ne fait pas vraiment beau mais, pour la Bretagne, c'est encore du beau temps.

tu : Bon, alors, il fait beau, si tu veux, mais, de fait, il ne fait pas vraiment beau.

Par une énonciation simple, l'énonciateur ouvre un « cadre de discours »¹³, ce qui revient à construire un référentiel énonciatif (REN) et à y actualiser une situation en évolution, ou déjà réalisée, ou encore susceptible de se réaliser dans un futur modal à venir. Des opérateurs aspectuels et temporels se composent alors avec l'opérateur *je-dis*, pour produire les énoncés (toujours à partir du même contenu propositionnel) :

Le temps devient beau depuis le début de l'après-midi.

Hier, le temps était beau.

Demain, le temps sera, sans doute, beau.

En introduisant des opérateurs aspectuels et temporels, les uns portant directement sur les conditions d'énonciation (le processus énonciatif inaccompli s'actualise sur un intervalle « J_0 » d'instant, d'où l'opérateur « $PROC_{J_0}$ »), les autres portant sur le contenu propositionnel « Λ », actualisé ou actualisable sur un intervalle « I » d'instant (d'où l'opérateur « ASP_I »), nous obtenons un schème (II) qui complexifie le schème (I). Ces deux schèmes sont présentés sous la forme d'expressions applicatives préfixées (où l'opérateur est toujours immédiatement positionné devant son opérande) :

(II) $PROC_{J_0}(je-dis (& (ASP_I(\text{le temps être beau})) ([I \text{ rep } J_0]))$

Dans (II), « $[I \text{ rep } J_0]$ » exprime une relation temporelle de repérage (présentée sous une forme infixée), entre l'intervalle « I » d'actualisation temporelle du contenu propositionnel et l'intervalle « J_0 » d'actualisation du processus d'énonciation ; en général, cette relation (par concomitance ou par antériorité/postériorité) repère entre elles les seules bornes droites des intervalles (Desclés 1997, Desclés & Guentchéva 2012 ; Desclés & Ro 2011). L'analyse complète des énoncés exigerait que nous représentions les différentes diathèses internes à la relation prédicative orientée du *dictum*. Nous ne le ferons pas dans cet article¹⁴.

L'*assertion directe* exprime la prise en charge par l'énonciateur (« *je-DIS* ») de la vérité d'un contenu (« *il-est-vrai* »). L'énoncé *Je t'affirme que le temps est beau* est représenté par l'expression suivante simplifiée :

(III) $je-dis\ 0(\underline{\text{il-est-vrai}})(\text{le temps être beau}) =_{\text{def}} je-DIS(\text{il-est-vrai}(\text{le temps être beau}))$

Les deux opérateurs « *je-dis* » et « *il-est-vrai* », composés entre eux, définissent l'opérateur d'assertion « *je-asserte* » qui s'applique à une proposition pour former son assertion :

(III') $[je-asserte =_{\text{def}} je-dis\ 0(\underline{\text{il-est-vrai}})]$

Par son assertion, l'énonciateur *s'engage complètement sur la vérité d'un contenu propositionnel*, quitte à se tromper (erreur qu'il pourra éventuellement reconnaître au cours d'échanges dialogiques ultérieurs) ou à mentir, en enga-

13. La notion de « cadre de discours » est prise au sens de Charolles (1997). Elle contribue à introduire des changements de référentiel dans le discours.

14. Sur l'analyse applicative des diathèses, voir entre autres Desclés (1990, 1991, 1998, 2003) ; Desclés & Guentchéva (1998) ; Desclés, Guentchéva & Shaumyan (1985a, 1985b) ; Lazarov (2007).

geant le coénonciateur vers une fausse piste. De nombreux marqueurs (*j'affirme, je t'assure, je le jure, il est manifeste que, c'est certain que, c'est sûr, il est vrai que, il est évident que, pour ma part, pour moi, en ce qui me concerne ...*) sont les traces d'une assertion. Alors que l'énonciation simple se prête, comme nous l'avons déjà dit, à une éventuelle négociation, *une assertion* devient non négociable puisque l'énonciateur « *je* » s'est complètement engagé sur la vérité du contenu énoncé : soit le coénonciateur « *tu* » accepte, soit « *tu* » refuse ouvertement et, par ce refus, il détermine un autre référentiel énonciatif, comme dans l'échange suivant :

je : Tu es riche. [énonciation simple par *je*]

tu : En es-tu si certain ?

je : Je t'affirme que tu es riche, vu l'ampleur de ton patrimoine. [assertion de *je*]

tu : Hélas, non, je ne suis pas riche ! [dénégation par *tu*]

je : Eh bien, pour moi, tu es vraiment riche : tu dois payer l'impôt ! [assertion de *je*]

tu : Je ne suis pas d'accord avec toi. Je ne paierai rien. [l'assertion de *tu* établit un désaccord]

Dans cet échange, l'énonciateur prend, au départ, en charge un contenu puis, dans un deuxième temps, il l'assure, ce qui conduit à une séparation nette entre les points de vue de « *je* » et de « *tu* » qui doivent alors se situer dans deux référentiels (ou cadres de discours) distincts. Remarquons que l'assertion : *Je t'affirme qu'il fait beau en ce moment* établit que le *dictum* est actualisé dans le référentiel énonciatif REN et, en même temps, dans le monde externe REX. Autrement dit, l'énonciateur, en s'engageant complètement sur la vérité de « le temps être beau », fait référence également à un autre référentiel (le référentiel externe) dans lequel ce contenu est également actualisé. Ainsi, certaines assertions portent sur une adéquation entre ce qui est énoncé dans « REN » et ce qui est effectivement perçu et actualisé dans le référentiel externe REX. D'autres types d'assertions peuvent également servir à évoquer l'existence d'une preuve relative au contenu énoncé, par exemple : *Il y a une infinité dénombrable de nombres premiers, j'en ai la preuve*, ou encore rappeler un fait jugé incontestable car accepté par toute une communauté : *Louis XIV a été roi en France / La terre est une planète*. Sans ce consensus, au moins implicite, il est impossible de nouer des dialogues avec des partenaires d'une même communauté qui accepte *a priori* un même ensemble de vérités générales et de faits culturels et techniques.

2.3 Énonciations rapportées

Dans son acte dialogique d'énonciation, l'énonciateur peut prendre en charge l'énonciation d'un locuteur « L », dont l'énonciateur initial « *je* » reproduit directement (ou indirectement avec d'éventuelles variations et interprétations personnelles) ses dires, en y ajoutant parfois un certain jugement personnel (Alrahabi 2010 ; Alrahabi & Desclés 2008, 2009)¹⁵, comme dans les énoncés :

Le chancelier a dit fort justement / maladroitement / fausement / en se moquant / en convainquant son auditoire : « Le candidat du Président est enfin élu ».

15. On peut comparer ces approches de l'énonciation rapportée avec celles de Rabatel (2004).

L'énonciation rapportée directe introduit un locuteur « L » qui a déjà pris en charge un contenu dans son référentiel « REN2 », le référentiel des énonciations rapportées, comme dans : *Luc dit : « le temps est beau »*. Par cette énonciation, l'énonciateur initial « je » prend en charge l'acte de prise en charge déjà effectué par « L », en indiquant comment ce locuteur « L » est repéré par rapport à « je » (en étant soit identifié, soit différencié, soit en rupture par rapport à lui). L'énonciation rapportée peut être directe ou indirecte. Dans ce dernier cas, l'énonciateur « je », en rapportant les propos pris en charge par un locuteur « L », introduit sa propre interprétation du contenu propositionnel rapporté avec des repérages directs entre les actants du contenu propositionnel et l'énonciateur « je », et non plus (comme dans l'énonciation directe), entre ces éléments et le locuteur « L ». On peut ainsi comparer : (a) *Tu m'as dit : « je viens »* et (b) *Tu m'as dit que tu venais* ; dans (a), *je* est la trace d'une identification avec le locuteur ; dans (b), la seconde occurrence de *tu* est la trace d'une différenciation directe avec l'énonciateur « *je* » (Desclés 1976, repris dans Desclés & Guibert 2011 : 49-73).

2.4 Énonciations médiatives versus énonciations épistémiques

L'énonciation médiative est souvent désignée dans la littérature par « énonciation évidentielle », terme qui est fortement contestable car relevant d'une notion aux contours flous et confus, surtout en français, du fait des connotations associées à « évidence » (ce qui est évident, c'est ce qui est de l'ordre des faits avérés car visiblement constatés). La production d'une *énonciation médiative* est déclenchée par la prise en compte d'indices observés qui conduisent à un raisonnement inférentiel abductif et, finalement, à l'énonciation d'un contenu présenté comme étant une hypothèse plausible¹⁶ : l'énonciateur énonce positivement un contenu propositionnel, en refusant de le présenter comme étant une assertion (d'où un certain désengagement) ou même une simple énonciation, mais en indiquant toutefois explicitement à son coénonciateur qu'il possède un certain nombre d'indices en faveur du fait qu'il énonce.

Prenons pour exemple le mécanisme de la rumeur. Un indice est perçu : « *tout le monde dit dans le village que c'est la mère qui est coupable* » ; cet indice invite à remonter, par abduction, vers une hypothèse plausible, en faisant toutefois appel à un savoir partagé (en conformité avec la sagesse populaire : *il n'y a pas de fumée sans feu*) : si une situation a lieu (« la mère est coupable »), elle est généralement rapportée par la collectivité, or c'est justement le cas, d'où l'énonciation d'une situation plausible obtenue par une inférence abductive : *Donc, la mère serait coupable*. Par cette énonciation médiative, l'énonciateur énonce un fait seulement plausible mais il n'asserte pas le contenu énoncé comme le ferait l'assertion : *La mère, c'est certain, c'est elle la coupable*, qui engagerait complètement sa responsabilité. Pour effectuer une telle assertion, l'énonciateur, du moins s'il est honnête et rationnel, laisse entendre qu'il a eu en sa possession des preuves formelles de la culpabilité ou, au moins, qu'il a acquis une solide conviction interne. On peut comparer l'assertion à des énoncés non médiatifs comme : *Ce sera la mère la coupable / C'est bien possible (c'est fort*

16. « Abduction » est pris au sens technique que lui a donné C.S. Peirce (1932/1965 1995 : 192-199). Sur son utilisation en linguistique, voir Desclés (1996, 2000).

probable) que la mère soit la coupable. Ces énoncés expriment un *jugement* avec un *certain degré d'incertitude*, sans toutefois indiquer au coénonciateur que l'énonciateur posséderait, par ailleurs, des indices en faveur de la plausibilité de ce qu'il énonce. Le premier énoncé, avec un futur (dit « conjectural »), indique que le fait énoncé (« la mère est coupable ») sera probablement vérifié dans l'avenir, mais, lors de l'énonciation, ce fait n'est pas encore totalement certain. Le second énoncé, avec une marque de possibilité (ou de probabilité) ouvre la possibilité (ou la probabilité) de l'actualisation d'une situation, sans exclure toutefois son absence d'actualisation.

Si l'énonciation médiative exprime un certain désengagement de l'énonciateur, il ne s'agit pas d'un jugement d'incertitude (comme dans les énoncés épistémiques) ou d'une énonciation qui renverrait aux propos d'un tiers explicite (forme d'énonciation rapportée indirecte en « selon X »...). L'énonciation médiative reste négociable : si les indices invoqués, ceux qui ont justifié le déclenchement du raisonnement abductif, sont reconnus comme étant incontestables, d'autres hypothèses peuvent être également envisagées, en rendant compte ou expliquent les mêmes indices observés ; d'autres faits connus (ou encore inconnus) peuvent également devenir incompatibles avec l'hypothèse proposée et ainsi cette dernière devra être rejetée. Donnons un exemple très simple :

je : Tiens, il aurait donc plu.

tu : Qu'est-ce qui te fait dire cela ?

je : Eh bien, la chaussée est mouillée et, comme on le sait bien, s'il pleut, la chaussée est toujours mouillée.

tu : Mais, c'est l'arroseuse municipale qui vient de passer...

je : D'accord. Alors, il n'a pas plu.

Contrairement à l'énonciation médiative, l'énonciation épistémique indique seulement une réelle incapacité de l'énonciateur à choisir entre le « vrai et donc certain » et le « faux » car, par exemple, « impossible », soit parce qu'il ne possède pas des indices en faveur de l'hypothèse énoncée, soit parce qu'il ne souhaite pas laisser entendre à son coénonciateur qu'il en possède, soit encore parce que sa conviction n'est pas encore arrêtée sur la direction à prendre entre deux pôles contradictoires (vérité, fausseté). L'énonciation médiative doit donc être soigneusement distinguée de l'énonciation épistémique et de la prise en charge d'un discours rapporté indirect et attribué à un locuteur déterminé dont on interprète, éventuellement, les propos (*Selon mon voisin, c'est la mère qui est (/serait) coupable*) ou d'un locuteur indéterminé (parfois pour le seul coénonciateur) (*Quelqu'un m'a dit : « C'est la mère qui est la coupable »*), conduisant alors aux formes journalistiques où les sources de l'information ne sont pas (volontairement) explicitées :

D'après les milieux bien informés, la loi en préparation comporterait un article sur le racisme.

Le président aurait quitté le palais à cinq heures du matin pour rejoindre inognito son amie qui l'attendait dans un appartement loué pour de telles rencontres

En revanche, la rumeur (*on dit que ... ; tout le monde dit que...*) peut constituer l'un des indices susceptibles de déclencher l'énonciation d'une hypothèse plausible, comme nous l'avons vu précédemment.

L'évidentialité tend à confondre tous ces emplois en se ramenant à la notion trop vague et peu opératoire de « source du savoir ». Pensée dans ce sens extrêmement large, elle tendrait alors à se confondre avec la notion générale de prise en charge qui engage plus ou moins un énonciateur (Dendale & Van Bogaert 2011). Comme l'ont montré beaucoup de travaux, la notion d'énonciation médiative est identifiée comme l'une des catégories langagières importantes que beaucoup de langues fort diverses – certaines langues amérindiennes, des langues tibétaines, des langues du Caucase, des langues indo-européennes comme le bulgare... – grammaticalisent directement par des marqueurs précis qui s'opposent à d'autres marqueurs de modalité épistémique et de discours rapporté (Guentchéva 1994, 1996, 2006). Le *schème de l'énonciation médiative* peut être alors précisé par :

(IV) & (*je-dis* (est-plausible (Λ))) ($\exists$ indices ; $\Lambda \Rightarrow$ indices)

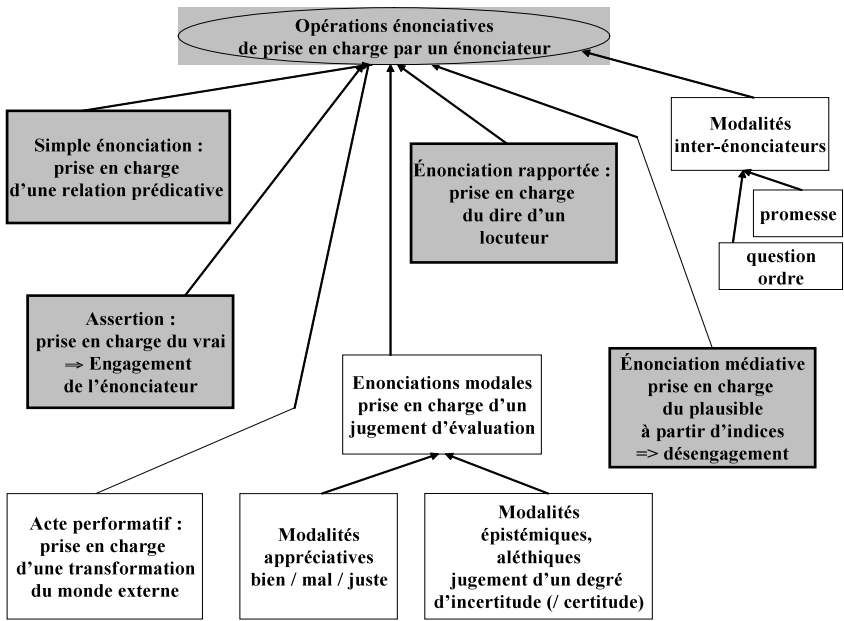
Ce schème (IV) signifie que l'énonciateur énonce la plausibilité d'un contenu propositionnel « Λ », en signifiant, en même temps, l'existence d'indices en faveur de la vérité de « Λ », qui en est une explication plausible.

3. Conclusion : une carte sémantique des opérations de prise en charge énonciative

Résumons nos acquis. Par une simple énonciation, « *je* » exprime qu'il prend en charge un contenu propositionnel en construisant un référentiel énonciatif qui est proposé à un coénonciateur « *tu* », de façon à établir la poursuite d'un dialogue ; l'énonciateur comme le coénonciateur peuvent néanmoins revenir sur cette prise en charge initiale en la modulant ou en la radicalisant, positivement (d'où une assertion) ou en la refusant. Dans l'assertion, « *je* » affirme qu'il a des preuves, ou du moins une très forte conviction, du propos énoncé ; il assume alors complètement de prendre en charge la vérité de son propos. Dans l'énonciation médiative, « *je* » informe son coénonciateur qu'il a acquis la connaissance de certains faits qui lui paraissent être, de façon pertinente, des indices en faveur de la plausibilité de l'hypothèse énoncée. Dans une énonciation épistémique, « *je* » fait part à son coénonciateur d'un certain degré d'ignorance (ou d'incertitude) : « si c'est possible, la négation reste également possible mais l'impossibilité ne paraît pas entièrement exclue » ; « si c'est probable, la négation, bien que toujours possible, reste beaucoup moins probable », « si c'est certain, l'impossibilité et la négation sont exclues », « si c'est improbable, la possibilité reste néanmoins encore actualisable mais avec un faible degré »... (Vinzerich 2007) Du point de vue épistémologique, le recours à des expressions métalinguistiques formalisées permet de mieux cerner un concept, en cherchant à éviter toute confusion exprimée par un terme pas toujours approprié.

Nous proposons une « carte sémantique » (figure ci-contre) des principales prises en charge énonciatives, obtenues en composant des opérateurs plus spécifiques avec l'opérateur minimal « *je-dis* ». Certaines parties de la carte peuvent être affinées au moyen de sous catégorisations. Prenons, par exemple, le cas de l'assertion qui peut être précisée suivant qu'elle est individuelle (*Pour moi, il est vrai que...*), communautaire (*Pour les mathématiciens, il est certain qu'un intervalle ouvert n'est pas sans borne* / *Pour les aristotéliens, la terre est le centre du monde mais pas pour Galilée*) ; collective (*Tuer est, évidemment,*

une action mauvaise) ; universelle (*il est certain que 2 + 2 égale 4*) ou encore contextualisée dans le temps, dans l'espace ou restreinte à des domaines particuliers (*Au Moyen âge, il était vrai que... mais maintenant... / Vérité au-delà des Pyrénées, erreur en deçà... / Selon la médecine scientifique... mais selon la médecine populaire... / Selon la psychanalyse, le meurtre du père devient essentiel pour acquérir une conduite plus autonome*). D'autres cartes sémantiques préciseraient l'énonciation rapportée directe et indirecte (*Pierre a écrit/a vociféré / a beuglé / a affirmé avec conviction/a dit sans y croire/a menti : « ... » / Pierre a convaincu / il a lassé son auditoire en déclarant : «... »*) (Mourad 2001 ; Alrahabi 2010 ; Alrahabi *et al.* 2008, 2009).



Carte sémantique des principales opérations de prises en charge énonciative

Les opérateurs de prise en charge énonciative sont composés pour constituer alors des opérateurs complexes ou macro-opérateurs qui constituent ainsi le *modus* évoqué par Ch. Bally. Le détail de ces compositions d'opérateurs est explicitable dans le cadre opératoire de la logique combinatoire typée de Curry¹⁷. Cette dernière est une logique des opérateurs quelconques intrinsèquement composables entre eux ou transformables au moyen d'opérateurs abstraits, appelés « combinateurs » par Curry. Les calculs formels qui relient les configurations linguistiques aux représentations métalinguistiques énonciatives sont explicitement effectués avec les outils de cette logique d'opérateurs et dans le cadre d'une architecture computationnelle et cognitive qui articule entre eux

17. Curry & Feys (1958) ; Fitch (1974) ; pour une application à la linguistique, voir Shaumyan (1977, 1987) ; Desclés (1990, 1997, 2004, 2011, 2014) ; Desclés & Ro (2011).

différents niveaux d'analyse et de représentations métalinguistiques formalisées¹⁸. Cela nécessiterait des développements techniques que nous ne pouvons pas présenter dans cet article général¹⁹.

Références bibliographiques

- ALRAHABI M., 2010, *Annotations automatiques de textes : architecture informatique et réalisation*, EXCOM 2, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.
- ALRAHABI M. & DESCLÉS J.-P., 2008, « Automatic annotation of direct reported speech in arabic and french according to a semantic map of enuntiative modalities », *6th International Conference on Natural Language Processing*, GoTAL, Göteborg, Sweden, B. Nordström & A. Ranta (éds), *Advances in Natural Language Processing*, Berlin, Heidelberg, Springer Verlag, 41-51.
- ALRAHABI M. & DESCLÉS J.-P., 2009, « Opérations de prise en charge énonciative : assertion, médiatif et modalités dans la discours rapporté direct », in K. Bogacki, J. Cholewa & A. Rosumko (éds), *Methods of Lexical Analysis : Theoretical Assumptions and Pratical Applications*, Wydawnictwo Univwersytetuw Białymstoku, Białystok, 17-45.
- ANSCOMBRE J.-C., 2009, « Présentation », in « Les marqueurs d'attitude énonciative », *Langue française* 161, 3-8.
- BALLY Ch., 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Franke, Berne.
- BARBET C. & DE SAUSSURE, L., 2012, « Présentation », in « Modalités et évidentialité en français », *Langue française* 173, 3-12.
- BENVENISTE É., 1946, « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société Linguistique* XLIII-1-126.
- BENVENISTE É., 1970, « Appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17, 12-18.
- BENVENISTE É., 1966, 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BRES J. & MELLET S., 2009, « Une approche dialogique des faits grammaticaux », *Langue française* 163, 3-20.
- BUBER M., 1969 [1923], *Ich und Du*, trad. fr. G. Blanquis, *Je et Tu*, préface de G. Bachelard, Paris, Aubier-Montaigne.
- BÜHLER K., 2009 [1934], *Sprachtheorie*, trad. fr. D. Samain & J. Driedrich, *Théorie du langage*, préface de J. Bouveresse, Marseille, Agone.
- CAREL M. & DUCROT O., 2009, « Mise au point sur la polyphonie », *Langue française* 164, 33-43.
- CHAROLLES M., 1997, « L'encadrement du discours », *Centre de recherche linguistique* 6, Landisco, Université de Nancy 2.
- CULIOLI A., 1968, « La formalisation en linguistique », *Cahiers pour l'Analyse* 9, 106-117.
- CULIOLI A., 1971, « À propos d'opérations intervenant dans le traitement formel des langues naturelles », *Mathématiques et sciences humaines* 34, 7-15.

18. Sur l'articulation formelle entre les niveaux métalinguistiques, les configurations linguistiques, les représentations métalinguistiques et les représentations cognitives, voir Desclés (1990, 2014).

19. Desclés (1990, 1997, 2004) ; Desclés & Ro (2011). Une vue synthétique du modèle de la GRACE (Grammaire Applicative Cognitive et Énonciative) est présentée dans Desclés (2011, 2014).

- CULIOLI A., 1973, « Sur quelques contradictions en linguistique », *Communications* 20, Paris, Seuil, 83-91 ; repris dans Culioli (1999 : 43-52).
- CULIOLI A., 1982, « Rôle des représentations métalinguistiques en syntaxe », *Session plénière du XIIIe Congrès International des Linguistes*, Tokyo, repris dans Culioli (1999, t. 2, 95-114).
- CULIOLI A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. I. Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1992, *La Théorie d'Antoine Culioli, Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation. II. Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation. III. Domaine notionnel*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- CULIOLI A., DESCLÉS J-P., KABORÉ R. & KOULOUGHLI Dj., 1981, *Systèmes de représentations linguistiques et métalinguistiques. Les catégories grammaticales et le problème de la description de langues peu étudiées*, Rapport à l'Unesco, Collection ERA 642, Université de Paris 7.
- CULIOLI A., FUCHS C. & PÊCHEUX M., 1970, *Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage*, Documents de linguistique quantitative 7, Paris, Dunod.
- CULIOLI A. & NORMAND C., 2005, *Onze Rencontres sur le langage et les langues*, Paris, Ophrys.
- CURRY H. & FEYS R., 1958, *Combinatory Logic*, Amsterdam, North-Holland Publishing Company.
- DENDALE P. & VAN BOGAERT J., 2011, « Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français », *Langue française* 173, 13-29.
- DESCLÉS J-P., 1976, « Description de quelques opérations énonciatives », in J. David & R. Martin (éds), *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*, Paris, Klincksieck, 213-242.
- DESCLÉS J-P., 1978, « Énoncés et énonçables », *Lingua e Stile* XIII-2, 125-223.
- DESCLÉS J-P., 1979, « Représentations formelles de quelques déictiques français », in *Linguaggi e formalizzazioni, Atti del convegno internazionale di studi*, Catania 17-19 settembre 1976, Roma, Bulzoni, 491-537.
- DESCLÉS J-P., 1981, « De la notion d'opération à celle d'opérateur ou à la recherche de formalismes intrinsèques », *Mathématiques et sciences humaines* 76, 1-32.
- DESCLÉS J-P., 1987, « Réseaux sémantiques : la nature logique et linguistique des relateurs », *Langages* 87, 57-78.
- DESCLÉS J-P., 1990, *Langages applicatifs, langues naturelles et cognition*, Paris, Hermès.
- DESCLÉS J-P., 1991, « La prédication opérée par les langues (ou à propos de l'interaction entre langage et perception) », *Langages* 103, 83-96.
- DESCLÉS J-P., 1995, « Les référentiels temporels pour le temps linguistique », *Modèles linguistiques* XVI/2, 9-36.
- DESCLÉS J-P., 1996, « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles linguistiques* XVII/2, 33-62.

- DESCLÈS J.-P., 1997, « Logique combinatoire, topologie et analyse aspecto-temporelle », *Études cognitives* 2, Académie des sciences de Pologne, Varsovie, 37-69.
- DESCLÈS J.-P., 1998, « Transitivité syntaxique, transitivité sémantique », in A. Rousseau (éd.), *La Transitivité*, Lille, Presses du Septentrion.
- DESCLÈS J.-P., 2000, « Abduction and non-observability - Some examples from Language Science and Cognitive Science », in E. Agazzi & M. Pauri (éds), *The Reality of the Unobservable*, Kluwer Academic Publishers, 87-112.
- DESCLÈS J.-P., 2003, « Représentations cognitives, schèmes prédicatifs et schèmes énonciatifs », in A. Ouattara (éd.), *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs, Théorie et applications*, Paris, Ophrys, 21-46.
- DESCLÈS J.-P., 2004, « Combinatory logic, language, and cognitive representations », in P. Weingartner (éd.), *Alternative Logics. Do Sciences Need Them?*, Berlin u. Heidelberg, Springer, 115-148.
- DESCLÈS J.-P., 2006, « Opérations métalinguistiques et traces linguistiques », in D. Ducard & C. Normand (éds.), *Antoine Culioli, Un homme dans le langage*, Paris, Ophrys, 41-69.
- DESCLÈS J.-P., 2009a, « Opérations de prise en charge et d'engagement : une carte sémantique de catégorisations opérées par les langues », *Langue française* 162, 29-53.
- DESCLÈS J.-P., 2009b, « Le concept d'opérateur en linguistique », *Histoire, Epistémologie, Langage* 31/1, 75-98.
- DESCLÈS J.-P., 2010, « L'énonciation : approches théoriques en France », in A. Dutka-mańkowska et al. (éds), *Des mots et du texte aux conceptions de la description linguistique*, Warszawa, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, 98-124.
- DESCLÈS J.-P., 2011, « Une articulation entre syntaxe et sémantique cognitive : la Grammaire Applicative et Cognitive », *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, nouvelle série tome XX, L'Architecture des théories linguistiques, les modules et leurs interface*, Leuven, Peeters, 115-153.
- DESCLÈS J.-P., 2014, « Intersémiotique et langues naturelles », *Signata 4, Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics*, Liège, Presses Universitaires de Liège, 177-226.
- DESCLÈS J.-P. & CULIOLI A., 1982, « Traitement formel des langues naturelles, Première partie : Mise en place de concepts à partir d'exemples. Seconde partie dérivation d'exemples », *Mathématiques et sciences humaines* 77, 93-125 ; 78, 5-31.
- DESCLÈS J.-P. & FROIDEVAUX C., 1982, « Axiomatisation de la notion de repérage abstrait », *Mathématiques et sciences humaines* 78, 73-119.
- DESCLÈS J.-P. & GUENTCHEVA Z., 1998, « Causality, Causativity, Transitivity », in Kulikov & Vater (éds), *Typology of verbal Categories*, Niemeyer, 7-27.
- DESCLÈS J.-P. & GUENTCHEVA Z., 2000, « Locuteur, énonciateur, médiateur dans l'activité dialogique », in A. Monod-Becquelin & P. Erikson (éds), *Les rituels du dialogue*, Société d'ethnologie, Paris X Nanterre, 79-112.
- DESCLÈS J.-P. & GUENTCHEVA Z., 2011, « Référentiels aspecto-temporels : une approche formelle et cognitive appliquée au français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 56 (1), 95-127.
- DESCLÈS J.-P. & GUENTCHEVA Z., 2012, « Universals and Typology », in Binnick (éd.), *The Oxford Handbook of Tense and Aspect*, Oxford, Oxford University Press, chapitre 4, 123-154.

- DESCLÈS J.-P., GUENTCHEVA Z. & SHAUMYAN S., 1985a, *Passivization in Applicative Grammar*, Amsterdam, J. Benjamins Publishing Company.
- DESCLÈS J.-P., GUENTCHEVA Z. & SHAUMYAN S., 1985b, « A theoretical analysis of reflexivization in the framework of applicative grammar », *Linguisticae Investigationes* 2.
- DESCLÈS J.-P. & GUIBERT G., 2011, *Le Dialogisme, fonction première du langage. Analyse énonciative de textes*, Paris, Honoré Champion.
- DESCLÈS J.-P. & PASCU A., 2011, « Logic of Determination of Objects (LDO) : How to articulate “extension” with “intension” and “objects” with “concepts” », *Logica Universalis* 5, 75-89.
- DESCLÈS J.-P. & RO H., 2011, « Opérateurs aspectuels et logique combinatoire », *Mathématiques et sciences humaines* 194, 39-70.
- DUCROT O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT O., 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT O., 2001, « Quelques raisons de distinguer “locuteur” et “énonciateurs” », *Polyphonie linguistique et littéraire* 3, 19-41.
- DUCROT O. & SCHAEFFER J.-M., 1995, « Énonciation », *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- DUFAYE L., 2009, *Théorie des opérations énonciatives et modélisation*, Paris, Ophrys.
- FITCH F., 1974, *Elements of Combinatory Logic*, New Haven, Yale University Press.
- FREGE G., 1967 [1893], *Grundgesetze der Arithmetik*, trad.en anglais : *The Basic Laws of Arithmetic, Exposition of a System*, Translated and edited, with an Introduction by Montgomery Furth, University of California Press.
- GUENTCHEVA Z., 1994, « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », *Langue française* 102, 8-23.
- GUENTCHEVA Z., 1996, *L'Énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters.
- GUENTCHEVA Z., 2006, *L'énonciation médiatisée II*, Louvain-Paris, Peeters.
- HARRIS Z., 1971, *Structures mathématiques du langage*, Paris, Dunod.
- HARRIS Z., 1976, *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Seuil.
- HARRIS Z., 1982, *A Grammar of English on Mathematical Principles*, John Wiley & Sons.
- JACI DE SOUZA MELO C. & VANDERVEKEN D., 2009, « Les universaux logiques et linguistiques relatifs aux forces illocutoires », in Desclès & Le Priol (éds), *Annotations automatiques et recherche d'information*, Paris, Hermès Sciences, Lavoisier, 303-328.
- JACQUES F., 1979, *Dialogiques. Recherches logiques sur le dialogue*, Paris, PUF.
- JULLIEN F., 2006, *Si parler va sans dire, Du logos et d'autres ressources*, Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2009, *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin.
- LAZAROV P., 2007, *Les Constructions impersonnelles dans le cadre des voix en français : théorie et analyse formelle*. Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- LYONS J., 1970, *Linguistique générale, introduction à la linguistique théorique*, Paris, Larousse.
- MOURAD G., 2001, *Présentation de connaissances linguistiques pour le repérage et l'extraction de citations*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.

- NØLKE H., FLOTTUM K. & NØREN C., 2004, *ScaPoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- PAULINY E., 1967 [1948], « La phrase et l'énonciation », *Recueil Linguistique de Bratislava* I, 59-66 ; repris dans J. Vachek, *A Prague School Reader in Linguistics*, Bloomington, Indiana University Press, 391-397.
- PEIRCE C.S., 1965 [1932], *Collected Papers of Charles Sanders Peirce*, Cambridge Massachusetts, The Belknap Press of Harvard University Press.
- PEIRCE C.S., 1995, *Le Raisonnement et la logique des choses*, Paris, Cerf.
- POTTIER B., 2000, *Représentations mentales et catégorisations linguistiques*, Louvain-Paris, Peeters.
- POTTIER B., 2012, *Images et modèles en Sémantique*, Paris, Honoré Champion.
- PROVÔT A., 2011, *Le Conditionnel en français et ses équivalents en allemand : le concept de référentiel temporel et l'analyse aspecto-temporelle et énonciative*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.
- RABATEL A., 1998, *La Construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- RABATEL A., 2004, « Effacement énonciatif et discours rapportés », *Langages* 156, décembre 2004.
- RO H., 2012, *Les Référentiels et opérateurs aspecto-temporels : définition, formalisation logique et informatique*, Thèse de doctorat, Université de Paris-Sorbonne.
- SEARLE J. & VANDERVEKEN D., 1985, *Foundations of Illocutionary Logic*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SHAUMYAN S., 1977, *Applicational Grammar as a Semantic Theory of Natural Languages*, Chicago, Chicago University Press.
- SHAUMYAN S., 1987, *A Semiotic Theory of Language*, Bloomington, Indiana University Press.
- VANDERVEKEN D., 1990, *Meaning and Speech Acts*, Cambridge, Cambridge University Press.
- VANDERVEKEN D. & KUBO S., 2002, *Essays in Speech Act Theory*, Amsterdam, Benjamins.
- VINZERICH A., 2007, *La Sémantique du possible : approche linguistique, logique et traitement informatique dans les textes*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne.

Modalité, modalisateur et modalisation : des concepts incontournables de l'énonciation

Robert VION
Aix-Marseille Université

Les notions de modalité, modalisateur et modalisation, relativement marginales dans la plupart des recherches linguistiques actuelles, deviennent incontournables dès lors que la théorie linguistique intègre la présence du sujet parlant dans l'analyse de ses productions langagières. Après un bref historique de ces notions, nous examinerons la nature des phénomènes qu'elles appréhendent et nous proposerons, en précisant leur contenu respectif, un certain nombre de réorganisations.

1. La modalité, une notion complexe à géométrie variable

La notion de modalité est liée à l'histoire de la philosophie, de la logique et, plus récemment, de la linguistique. L'une des difficultés majeures pour l'appréhender provient des différences d'attitude entre les approches logico-philosophiques et celles de linguistes des langues et de l'énonciation. Ces derniers s'efforcent, au moins depuis Charles Bally et Franz Boas, de définir linguistiquement la modalité, sans réellement renoncer à certaines des catégories issues de la logique. Nous pouvons dégager deux types d'attitude quant aux relations entre logique et linguistique.

1. Certains continuent de prendre les modalités logiques comme un socle théorique satisfaisant utilisé pour recenser et définir les modalités linguistiques.

[Ce] détour est justifié dans la mesure où la logique comporte ce qu'il est permis de considérer comme « un noyau dur » de la modalité. (Cervoni 1987 : 73)

Même s'il considère que l'emploi du terme « impures », pour qualifier les modalités linguistiques, est en soi irrecevable, dans la mesure où un jugement de valeur est porté de l'extérieur sur des productions langagières attestées, Cervoni l'utilise pour référer à un second ensemble de cercles concentriques dont la distance aux modalités logiques commence à faire problème (*op. cit.* : 89).

2. D'autres proposent, de manière plus ou moins nette, d'établir une rupture :

Il convient [...] de ne pas confondre le travail théorique de mise au point des outils d'un métalangage, nécessaire à l'analyse des langues dans leur diversité, et du langage dans sa généralité, avec l'importation, en linguistique, de notions logico-philosophiques. (Vion 2003b : 209)

C'est également le cas pour Nølke :

Si nous désirons prendre la langue au sérieux, les abstractions de la logique modale ne pourront pas nous satisfaire : elles sont trop réductionnistes. (Nølke 2003 : 185)

Mais cette rupture, jugée nécessaire, n'empêche pas la quasi-totalité des auteurs de présenter des typologies linguistiques qui intègrent, en les reformulant, ces modalités logiques (Culioli 1976 ; Vignaux 1988 ; Charaudeau 1992 ; Le Querler 1996 ; Ducard 2004 ; Vittrant 2012). Dans le même temps, ces mêmes auteurs manifestent leur insatisfaction devant l'hétérogénéité des modalités recensées :

L'ordre des modalités est fondamentalement disparate, et il est difficile de trouver ce qu'il y a de commun aux modalités de phrases, aux modalités dites « logiques » (épistémiques, déontiques et aléthiques) et aux diverses formes d'évaluation. (Vittrant 2012 : 108)

L'ordre des modalités devient difficile à appréhender dans la mesure où le recours à la notion d'attitude du sujet par rapport à son énoncé, définition qui a les faveurs de la plupart des auteurs, ou à celle de réaction vis-à-vis d'un *dictum* chez Bally, ne semblent pas devoir s'appliquer avec le même bonheur aux diverses catégories recensées. Tous les auteurs s'entendent pour souligner la grande complexité de cette notion qui, pour Bally, peut aussi impliquer des faits prosodiques et comportementaux. Face à cette accumulation de phénomènes, certains envisagent de distinguer plusieurs extensions possibles avec une « conception large », une « conception médiane » et une « conception restreinte » de la modalité. C'est notamment le cas de Le Querler qui met en cause la conception large, attribuée à Brunot et Bally :

Chez ces deux auteurs, l'étude des modalités est ample et touffue. Elle englobe diverses catégories grammaticales, diverses attitudes du locuteur par rapport à son énoncé, et l'impression qui se dégage est bien celle d'une nébuleuse. (Le Querler 1996 : 51)

Toutefois, dans le même ouvrage, l'auteure recense un tel nombre de faits linguistiques que sa typologie s'apparente à cette conception large qu'elle dénonçait. Un consensus semble pourtant se dessiner pour rejeter cette conception large. Ainsi, Dendale & Bogaert estiment que « considérée dans son sens large, la modalité s'insinue partout » (2012 : 3). Par ailleurs, les modalités dites « appréciatives », « affectives » ou « évaluatives », qui abordent les marques de la subjectivité, renvoient à un ensemble de phénomènes dont les limites deviennent floues au point de brouiller les limites entre les modalités et l'objet de l'énonciation. Ce sentiment de recouvrement des approches se trouve encore amplifié si l'on estime que

ce qu'on appelle idée, *dictum*, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de positions. (Ducrot 1993 : 128)

Cette complexité est encore renforcée par la prise en compte, dans la seconde moitié du ^{xx}e siècle, de nouveaux phénomènes associés à l'univers des modalités, comme les adverbes de phrases et d'énonciation, la modalité autonymique et les modalités évidentielles.

Pour certains, comme Le Querler (1996) ou Nølke (2003), les adverbes de phrases et d'énonciation demeurent des modalités dont la portée excède la relation prédicative, alors que pour d'autres, comme Cervoni (1987), Creissels (1995) ou Molinier (2009), ces adverbes ne sauraient être considérés comme des modalités.

La modalité autonymique, théorisée par Jacqueline Authier-Revuz (1984, 1991, 1995, 2003), n'est jamais mentionnée dans les typologies présentées. Quant à la notion de modalisation autonymique, l'auteur en fait une analyse qui l'exclut de l'univers des modalités ordinaires.

Enfin, les modalités évidentielles, qui caractérisent la morphologie verbale de langues amérindiennes et d'Asie du sud-est, n'ont cessé de mobiliser les typologies, comme Anderson (1986), Guentcheva (1996), Dik (1997), Tournadre (2004), ou Vittrant (2012), au point que d'autres linguistes, comme Dendale & Tasmowski (1994) ou Dendale & Bogaert (2012), se sont mis à étudier l'évidentialité dans des langues où ces valeurs ne sont pas grammaticalisées.

1. Les modalités

1.1 Les types de modalités

Le classement des modalités conduit à des typologies relativement distinctes selon les auteurs. En voici quelques exemples :

Le Querler (1996 : 63-67) distingue :

- (1) les modalités objectives, ou implicatives (rapports de condition, de conséquence, de but),
- (2) les modalités subjectives, allant de l'épistémique aux modalités appréciatives, affectives,
- (3) les modalités intersubjectives comprenant le déontique et les auxiliaires modaux.

Culioli (1976) cité par Vignaux (1998 : 110-111) propose quatre types de modalités :

- (1) type 1 : assertion (positive ou négative), interrogation, emphase,
- (2) type 2 : nécessaire, éventuel, du probable jusqu'au certain,
- (3) type 3 : « appréciatives » ou « affectives », degrés de prise en charge,
- (4) type 4 : marquant la relation inter-sujets, (exemple de l'injonction).

Charaudeau (1992) présente une typologie sémiolinguistique selon trois axes : les modalités allocutives/élocutives/ délocutives.

Ducard (2004), dans le même esprit sémiolinguistique, propose également trois classes : les modalités avec un sujet « centré »/ « décentré »/« excentré » par rapport à l'assertion.

Vittrant (2004, 2012) dans la mouvance de S. Dik présente une typologie en cinq niveaux :

- (1) niveau A : « potentialité inhérente » : *capacité, désir*,
- (2) niveau B : « déontique » : *possibilité, obligation*,
- (3) niveau C : « épistémico-factuel » : modalités épistémiques/ factualité/polarité : *négation*,
- (4) niveau D : « subjectif » : modalités évaluatives/modalités évidentielles,
- (5) niveau E : « énonciatif » : assertif, interrogatif, impératif, exclamatif, politesse.

Plutôt que de souligner ces différences de traitement, nous allons nous appliquer à définir et à délimiter les notions de modalité, modalisateur et modalisation.

1.2 Définition

Nous ne partirons pas de la définition, généralement admise, voulant que la modalité exprime l'attitude du sujet vis-à-vis de son énoncé, mais de celle que Bally propose, dans le cadre d'une théorie de la phrase explicite, avec la distinction entre « *modus* » et « *dictum* » :

La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (p. ex. *la pluie, une guérison*) ; nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le *dictum*. L'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un *verbe modal* (p. ex. *croire, se réjouir, souhaiter*), et son sujet, le *sujet modal* ; tous deux constituent le *modus*, complémentaire du *dictum*. (Bally 1932/1965 : 36)

Pour Bally, la modalité est appréhendée comme un constituant interne de l'énoncé alors que, dans la définition couramment admise, l'attitude du sujet demeure extérieure à l'énoncé. Cette complémentarité de la modalité et du *dictum* permet de rendre compte de leur participation conjointe à la construction syntaxique et sémantique de l'énoncé. En concevant la modalité comme pièce maîtresse de l'énoncé, Bally suggère qu'elle oriente le *dictum*, alors appréhendé comme une construction (subjective) du sujet :

[La modalité] est la forme linguistique d'un jugement intellectuel, d'un jugement affectif ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit. (Bally 1942 : 3)

Le *dictum* ne renvoie plus à une représentation du « réel tel qu'il est », comme dans la problématique philosophique de la représentation, mais à une représentation construite par le sujet, représentation mise à distance afin de justifier sa réaction modale. L'effacement énonciatif, souvent utilisé pour effectuer cette mise à distance, constitue un procédé d'objectivation qui n'a rien à voir avec l'objectivité. Enfin, en tant que constituant de l'énoncé, tout énoncé comporte obligatoirement une ou plusieurs modalité(s).

1.2.1 Modalité et syntaxe

Les modalités participent donc à la syntaxe de l'énoncé en constituant une proposition (il est certain que), un prédicat verbal (auxiliaires modaux, verbes d'opinion), un déterminant de noms, de verbes, d'adjectifs ou encore des suffixes relevant de la morphologie verbale dans des langues amérindiennes ou du sud-est asiatique avec le marquage « évidentiel » de la source de l'information asser-tée.

1.2.2 Modalité et sémantisme de l'énoncé

Cette dimension grammaticale de la modalité se traduit par sa participation directe au sémantisme de l'énoncé. Ainsi la modalité épistémique de certitude de l'expression modale *il est certain que* va inscrire l'énoncé, *il est certain que son fils viendra le voir pour les fêtes*, dans l'univers de la certitude, à moins que n'interviennent simultanément des phénomènes comportementaux, ou des connaissances supposées partagées, qui pourraient contrarier cette valeur modale. La question se pose alors de savoir si telle attitude prosodique ou

comportementale peut constituer une réaction modale, comme le suggérait Bally. Nous reviendrons sur cette question après avoir pris en compte diverses modalités ainsi que la notion de modalisateur.

1.3 Modalités et valeurs évidentielles

L'apparition des modalités évidentielles revêt un intérêt tout particulier. Jamais prises en compte par les logiciens, ces dernières proviennent d'une analyse des langues qui favorise une théorisation linguistique de la modalité.

1.3.1 Les modalités évidentielles

On peut dater l'apparition de cette nouvelle classe de modalités avec la publication posthume, en 1947, d'un ouvrage de Boas portant sur la grammaire du kwakiult, langue amérindienne. L'auteur isole dans cette langue des suffixes analysés comme « modalités du verbe » indiquant la source d'un savoir subjectif.

Depuis le terme *evidential* a été progressivement étendu à tout un répertoire de marqueurs grammaticaux qui encodent différents types de justifications (*evidence*) et sur lesquels s'appuie l'énonciateur pour signaler [...] le mode d'accès à la connaissance du message qu'il transmet [...]. On l'utilise actuellement pour faire référence aussi bien à la source du savoir de l'énonciateur qu'à la nature de cette source suivant qu'il s'agit de propos entendus d'un tiers non spécifié, d'ouï-dire ou d'inférence ou encore de faits constatés par la vue, l'ouïe ou tout autre sens. (Guentcheva 2004 :13)

Tournadre relève ainsi un certain nombre de suffixes verbaux en tibétain qui précisent la source de l'information sur laquelle le locuteur fonde son propos. Ainsi dans un énoncé comme *Lobzang est venu chez moi*, le verbe *venir* s'accompagne d'un nombre limité de suffixes qui indiqueront soit que la rencontre a bien eu lieu (*égophorique perceptif*), soit que le locuteur a vu Lobzang sans qu'il n'y ait eu de rencontre (*testimonial*), soit que son propos s'appuie sur un raisonnement effectué à partir d'indices (*inférentiel*), soit que son assertion repose sur un ouï-dire (*quotatif*) (Tournadre 2004 : 52-54).

Anderson a proposé quatre critères que doivent présenter ces marqueurs grammaticaux pour relever de l'évidentialité :

- (1) Ils indiquent le type de justification que le locuteur possède au moment d'affirmer un fait.
- (2) Ils sont une sorte de spécification d'une affirmation factuelle.
- (3) L'indication de justification fait partie de la signification fondamentale du marqueur, elle ne peut donc pas être d'ordre pragmatique.
- (4) Il ne s'agit ni d'un morphème dérivationnel, ni d'un élément compositionnel. (Anderson 1986 : 274)

Se distinguant de toutes les modalités jusqu'alors recensées, les évidentiels invitent alors à repenser la modalité au niveau conceptuel mais aussi à revenir sur les typologies présentées. Ainsi,

Nous distinguons trois grands domaines de la modalité : la source des propos, l'évaluation des propos et la visée énonciative des propos, le premier réfère ici aux modalités médiatives [évidentielles] qui précisent la source de l'information sur laquelle le locuteur fonde ses propos. (Tournadre 2004 : 51)

Notons au passage que le terme *évidentialité* a fini par s'imposer au détriment de *médiativité*, utilisé au départ chez les typologues français.

Nous voyons alors se profiler de nouvelles propositions pour théoriser et reconsidérer les univers modaux. Ainsi, dans les prolongements de la grammaire fonctionnelle de Dik (1997) se développent de nouvelles approches typologiques comme l'intégration de la modalité à une « théorie du TAM » (Temps, Aspect, Modalité) avec des chercheurs comme Guentcheva, Tournadre ou Vittrant.

1.3.2 Les valeurs évidentielles non grammaticalisées

L'attraction produite par les recherches sur l'évidentialité a conduit des linguistes à étendre ce concept à des langues comme le français, partant du principe que :

toutes les langues ont la possibilité d'exprimer des valeurs médiatives [évidentielles], mais toutes ne les grammaticalisent pas. (Guentcheva 2004 : 25)

Si un énoncé comme *le professeur est arrivé* n'indique pas la source du propos asserté, la langue permet de verbaliser les sources de cette information par des complétions du type *je l'ai rencontré / j'ai vu sa voiture sur le parking / on me l'a dit / je l'ai vu / j'ai entendu sa voix dans le couloir*, etc. Ces complétions peuvent faire l'objet d'énoncés autonomes juxtaposés, comme ci-dessus, ou recourir à la coordination et à la subordination :

J'ai entendu dire que le professeur était arrivé

Le professeur est arrivé car j'ai vu sa voiture sur le parking...

Faudrait-il pour autant parler de modalités évidentielles en français ?

L'analyse des valeurs évidentielles en français a donné lieu à de nombreuses publications dont deux numéros de la revue *Langue française* faisant, à dix-huit ans d'intervalle, le point sur ces recherches, avec Dendale & Tasmowski (1994), et Dendale & Bogaert (2012). Ces travaux portent sur les relations entre épistémique et évidentialité dans l'analyse du conditionnel, du futur et des modaux « devoir » et « pouvoir » appréhendés dans leur valeur épistémique. Au terme de ces recherches, la plupart des questions posées demeurent sans réponse. Les valeurs épistémiques et évidentielles se chevauchent-elles ? Sont-elles exclusives les unes des autres ? L'évidentiel est-il une forme de base de l'épistémique ? Ainsi,

concernant les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* et leur rapport à l'évidentialité, à peu près toutes les hypothèses ont été défendues. (Dendale & Bogaert 2012 : 5)

Autant dire qu'aucune de ces hypothèses ne s'est révélée satisfaisante. Les auteurs envisagent alors d'établir une distinction entre modalités évidentielles et valeurs évidentielles, permettant de rejeter ces dernières hors du domaine de la modalité. Les modalités auraient une portée intra-prédicative alors que les valeurs modales porteraient, de l'extérieur, sur cette relation prédicative. Ils opposent alors les modalités évidentielles qui relèvent de la grammaire aux valeurs évidentielles qui, en français, relèveraient du contexte linguistique et de la pragmatique. Il n'est cependant pas certain qu'une opposition frontale entre grammaire et pragmatique, souvent évoquée pour résoudre le problème, conduise à une clarification de la situation d'autant que la pragmatique ne se présente pas comme un corps théorique unifié.

1.4 Retour sur la modalité

Ces travaux sur l'évidentialité en français illustrent le fait que la modalité n'excède pas les limites de la relation prédicative et que les valeurs modales qui sortent de ce cadre ne peuvent pas être appréhendées comme des modalités. Les modalités relèvent donc de la grammaire dans la mesure où elles participent, en tant que constituant, à la relation prédicative. De ce fait, elles participent directement à la sémantique de l'énoncé. Ces dispositions, limitant la modalité à la relation prédicative, permettent de rejeter hors du domaine modal les modalités dites de phrases que

nous proposons malgré leur nom, de ne pas les intégrer aux modalités. Pour préciser ce qu'elles sont, on peut partir d'une réflexion sur le phénomène du dire. (Cervoni 1987 : 99)

Cette attitude est partagée par la plupart des auteurs qui travaillent sur les adverbes de phrase ou d'énonciation. De même, les réactions de type prosodique ou comportemental, évoquées par Bally, en dépit de leurs valeurs modales, ne constituent pas à proprement parler des modalités.

2. Les modalisateurs

La notion de modalisateur apparaît dès les années 1970 tout en restant distincte de la modalité. Elle se présente d'entrée comme étant directement liée à une problématique énonciative centrée sur les activités du sujet.

2.1 Définition

Dans son *Dictionnaire de linguistique*, Jean Dubois distingue, sous deux entrées distinctes, modalité et modalisateur, ce dernier relevant clairement de l'énonciation :

On appelle *modalisateur* les moyens par lesquels un locuteur manifeste la manière dont il envisage son propre énoncé : par exemple, les adverbes « peut-être », « sans doute », les incises « à ce que je crois », « selon moi », etc., indiquent que l'énoncé n'est pas entièrement assumé ou que l'assertion est limitée à une certaine relation entre le sujet et son discours (Voir *Modalisation*). (Dubois *et al.* 1973 : 319)

Par cette définition Dubois explicite la posture du linguiste qui oppose alors « modalité » et « énoncé » d'un côté, à « modalisateur » et « énonciation » de l'autre. Cette définition est reprise par d'autres linguistes qui, tout en distinguant modalité et modalisateur, ne les opposent pas nécessairement de manière aussi nette. Arrivé *et al.* (1986 : 390) reprennent pratiquement mots pour mots la définition et les exemples de Dubois en y ajoutant l'emploi des guillemets de connotation autonymique. Toutefois, ils ne reprennent pas l'idée d'une assertion non entièrement assumée, ni celle de relation du locuteur à son discours. Ils envisagent ainsi ce type d'autonymie comme un exemple de modalisateur alors qu'Authier-Revuz parle à ce propos de modalité. De son côté, Neveu propose une définition du modalisateur qui reprend et amplifie cette référence à la relation du locuteur à son discours en parlant du « degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère » (Neveu 2000 : 68).

2.2 Modalité et modalisateur

Contrairement à la modalité, qui fonctionne comme un constituant obligatoire de l'énoncé, le modalisateur se présente comme un phénomène occasionnel qui s'applique à un énoncé déjà constitué d'un *dictum* et de modalité(s).

Cette différence entre modalité et modalisateur se manifeste, notamment, dans la distinction établie entre adverbes de constituant et adverbes de phrase. Les modalités, comme l'adverbe *rapidement*, sont des modificateurs de constituants, dans *il partira rapidement comme il le fait toujours*, en se subordonnant au prédicat verbal. Par contre l'adverbe *certainement* fonctionne comme modalisateur, dans *il partira certainement comme il le fait toujours*, dans la mesure où

il est en relation avec une unité phrastique, non pas en tant que structure prédicats-arguments, mais en tant qu'unité d'énonciation. (Creissels 1995 : 149-150)

Creissels remet en question cette appellation « adverbes de phrase » :

On dit parfois « adverbe de phrase », mais ce terme me semble à proscrire, car il implique l'existence d'une catégorie « adverbe » dont les modalisateurs constitueraient une sous-catégorie, ce qui est contesté ici. Il est certainement préférable d'insister sur la spécificité de cette classe syntaxique totalement ignorée de la grammaire traditionnelle que sont les modalisateurs. (Creissels 1995 : 150)

Cependant, il semble que cette terminologie se soit généralisée :

La distinction *Adverbes de phrase* vs *Adverbes adjoints* ou *intégrés à la proposition* est devenue classique aujourd'hui. Tandis que les seconds portent sur le verbe ou tel ou tel constituant auprès duquel ils jouent le rôle de modifieur, les premiers portent sur la phrase prise globalement, à laquelle ils assignent des *commentaires* [souligné par nous] de diverses sortes. Dans l'ensemble des adverbes de phrases, une fois isolés les adverbes conjonctifs – ou connecteurs, qui établissent un lien entre la phrase où ils figurent et une ou des phrases du contexte gauche –, il semble légitime de distinguer deux grandes classes d'adverbes, ceux qui concernent l'acte d'énonciation et ceux qui concernent le contenu de l'énoncé. (Molinier 2009 : 9)

Cette distinction entre adverbes de constituant et adverbes de phrase correspond à une différence de nature pour ceux qui distinguent entre modalité et modalisateur. Par contre certains linguistes comme Le Querler (1996) ou Nölke (2003) appréhendent cette distinction comme une différence de portée affectant leur fonction sans remettre en cause leur appartenance à la classe des modalités. Notons également qu'une même expression adverbiale peut, selon le contexte, se comporter soit comme une modalité, dans *il m'a parlé naturellement*, soit comme un modalisateur dans *naturellement il est arrivé en retard*. Outre les adverbes de phrase et d'énonciation, les modalisateurs renvoient également aux incises qui intègrent un énoncé tout en lui restant syntaxiquement extérieures.

3. La modalisation

Si la modalité est appréhendée comme une propriété de l'énoncé, le modalisateur se présente comme une action du sujet effectuée sur sa production. Le terme *modalisation* permet alors de rendre compte de cet usage occasionnel de modalisateurs qui, de l'extérieur, portent sur cet énoncé. Notons au passage, que Dubois (1973) renvoyait la notion de modalisateur à celle de modalisation, comme nous l'avons vu § 2.1.

3.1 Dédoublément énonciatif

Authier-Revuz a été la première à parler d'hétérogénéité énonciative, et de dédoublément de la position du sujet lorsque, abordant les phénomènes d'autonymie, elle analyse des incises lesquelles ne s'inscrivent pas dans la structure prédicat-arguments de l'énoncé auquel elles s'associent. Voici un exemple récent relevé sur France-Info (30/10/2013) :

Dans ces affaires de libération d'otages ce qui est amusant, si je puis dire, c'est l'affirmation que l'État ne paie jamais de rançon.

L'incise *si je puis dire*, commentaire portant sur l'usage du terme *amusant*, reste syntaxiquement extérieure à l'énoncé. Ce phénomène est alors considéré comme une double énonciation produite dans le cadre d'un acte unique d'énonciation :

Il s'agit de formes *strictement réflexives*, correspondant au dédoublément, dans le cas d'un acte unique d'énonciation du dire, d'un élément par un commentaire « simultané » – dans les limites de la linéarité – de ce dire. (Authier-Revuz 1991 : 144)

Ce phénomène de double positionnement consiste à produire un commentaire sur un énoncé en cours de production. Les formes réflexives, comme *au sens propre du mot, passez-moi l'expression*, renvoient à ce qu'elle appelle des « boucles réflexives ». Cette double construction s'actualise

dans des formes qui (1) relèvent de l'incise, interrompant le déroulement syntaxique, et cela, (2) sur un mode échappant à toute restriction, c'est-à-dire, susceptible de surgir en tout point de la chaîne entre n'importe quel constituant (*ibid.* : 145).

À côté de ces formes réflexives, relevant de la « modalisation autonymique », Authier-Revuz fait état de formes méta-énonciatives qu'elle nomme « modalités autonymiques » encore appelées « connotations autonymiques ». Dans ces formes, l'élément mentionné est également le terme dont il est fait usage, comme dans le cas des guillemets, de l'usage de l'italique, ou du commentaire intégré au fil de discours sans qu'aucune rupture syntaxique n'intervienne et ce, dans le cadre d'un acte d'énonciation unique (sans dédoublément). Nous avons donc deux dimensions de l'autonymie :

- (1) la première, qui s'apparente aux adverbes de constituant, participe, en tant que modalité, à la syntaxe de l'énoncé, comme dans *le « sit-in » des étudiants s'est prolongé* ou encore dans *nous allons parler de ce qu'on appelle X* ;
- (2) la seconde, comme les adverbes de phrase, s'accompagne d'une rupture syntaxique et relève de l'hétérogénéité énonciative. Un commentaire réflexif, *comme on dit maintenant*, fonctionne alors comme un modalisateur qui peut éventuellement redoubler la modalité autonymique dans l'énoncé *le « sit-in » des étudiants, comme on dit maintenant, s'est prolongé*.

Nous préférons parler d'adverbes d'énonciation, plutôt que d'adverbes de phrase, dans la mesure où l'accent est alors mis sur leur qualité d'unité énonciative. Ces modalisateurs, adverbes d'énonciation, portent généralement sur le dit comme dans *il s'agit sans doute / certainement / probablement / naturellement d'une erreur*. Ils peuvent également porter sur l'acte d'énonciation à

savoir sur le fait de dire l'énoncé. Leur dimension de commentaire, soulignée par Creissels (1995) ou Molinier (2009), permet donc de parler de dédoublement énonciatif. Afin d'éviter la polysémie du terme « commentaire », nous parlerons de commentaire réflexif pour référer à une énonciation qui accompagne simultanément un énoncé en cours de production.

Dans la modalisation autonymique, le commentaire, qui porte sur la forme du dire, met en exergue les non-coïncidences entre langue, sujet et réalité (voir Authier-Revuz 1984, 1991, 1995, 2003).

3.2 Opacification du sémantisme

Outre leurs différences quant à l'organisation syntaxique de l'énoncé, modalités et modalisateurs se distinguent quant à leurs modes de participation au sémantisme. Ainsi, Authier-Revuz parle d'opacification du sens comme conséquence du dédoublement énonciatif :

en doublant l'usage d'un terme d'un commentaire réflexif opacifiant sur cet usage, cette modalisation suspend localement, sur le terme visé, le caractère absolu, inquestionné, évident, le « qui va de soi » attaché à l'usage transparent, standard des mots. (Authier-Revuz 1991 : 146)

Ainsi, avec la production simultanée d'un commentaire sur son énoncé, le locuteur, tout en s'investissant davantage, prend une certaine distance vis-à-vis de cet énoncé qui, en raison de ce commentaire, ne semble plus aller de soi. Halliday avait mis l'accent sur le fait qu'ajouter un adverbe comme *certainly* à un énoncé comme *that's John*, entraînait un affaiblissement de la certitude (1994 : 89). On retrouve cette même propriété avec *c'est certainement Pierre* opposé à *c'est Pierre*.

Le fait qu'un modalisateur, comme *certainement*, en dépit du sens littéral qu'on pourrait lui reconnaître, contribue à opacifier le sémantisme de l'énoncé qu'il modalise provient de sa différence de nature par rapport au reste de l'énoncé. Sa dimension de commentaire réflexif, doublée d'une focalisation sur le locuteur, contribue à relativiser non seulement le sens de l'énoncé mais également sa propre signification, allant jusqu'à passer, chez certains, pour une formule dépourvue de sens descriptif :

les adverbes d'énonciation deviennent de pures formules énonciatives, dépourvues de sens descriptif symbolique. Un adverbe comme *naturellement*, employé comme adverbe d'énonciation, montre l'assentiment du locuteur, mais ne décrit plus la naturalité associée à la morphologie de l'adverbe de manière. (Perrin 2013 : 182-83).

En fait, le modalisateur est d'abord tourné sur le locuteur plutôt que sur l'énoncé qu'il modalise :

En disant par exemple, *Sincèrement, ta cravate te va mal*, je parle depuis ma sincérité, je me présente comme sincère. Je ne décris pas mon énonciation comme étant sincère, je joue la sincérité. C'est en ce sens que les adverbes d'énonciation sont proches de certaines interjections. (Anscombre 2009 : 51-52)

Certains auteurs comme Rabatel (2012) font remarquer que cette distinction entre modalisateurs et expressions modales n'est pas toujours aussi nette et que *probablement Pierre viendra jeudi* serait équivalent à *il est probable que Pierre viendra jeudi*. En fait, l'expression modale renvoie à une zone stable et statique

de la notion de probabilité alors que le modalisateur installe l'énoncé dans une dépendance dynamique par rapport à des direx antérieurs qu'il prolonge, comme nous allons le voir ci-dessous. Cette dépendance extérieure peut même conduire à la conclusion que *Pierre ne viendra pas* si ces discours non explicités réfèrent à des promesses non tenues ou à des savoirs faisant état de sa non disponibilité.

3.3 Ancrages discursifs et dialogiques

L'apparition dans le discours d'un modalisateur constitue un événement particulier. Comme nous venons de l'évoquer, la présence d'un modalisateur confère à l'énoncé modalisé le statut de résultat par rapport à des discours antérieurs. Ainsi, des énoncés comme,

Décidément il n'a pas de chance

Elle est naturellement arrivée en retard

Il est tout de même parti en vacances

s'appuient sur des discours et/ou des savoirs antérieurs que le locuteur n'éprouve pas le besoin d'explicitier mais que l'interlocuteur devrait pouvoir reconstituer ou, tout au moins, en imaginer l'existence. Ces discours antérieurs, même non explicités, donnent du sens à l'énoncé modalisé. Ils peuvent renvoyer à des énoncés du cotexte antérieur et conférer alors au modalisateur une fonction de connecteur, voire de marqueur de reformulation. Cet ancrage discursif par rapport au cotexte peut concerner des fragments plus ou moins précis et plus ou moins vastes. Bien évidemment, tous les connecteurs ne remplissent pas cette fonction de commentaire vis-à-vis de l'énoncé qu'ils introduisent. C'est le cas de *ensuite*, *d'autre part*, *d'abord*, *enfin...* qui n'assument qu'une fonction de connexion en structurant le discours. Mais, au-delà de cet éventuel ancrage discursif, le modalisateur ancre toujours l'énoncé modalisé par rapport à des direx antérieurs relevant du dialogisme intertextuel. Faisant référence à des discours, le plus souvent non explicités, le sens de l'énoncé modalisé se trouve dans une dépendance dynamique par rapport à ces discours que des sujets différents vont diversement convoquer pour construire des significations différentes. Le dédoublement énonciatif, qui définit la modalisation, se redouble alors de la présence de ces énonciateurs seconds censés porter ces discours et/ou points de vue extérieurs, ce qui contribue encore à complexifier encore le sens. Cette complexification, exprimée en termes d'opacification par Authier-Revuz, est quelquefois appréhendée en termes de « bémolisation » ou d'« affaiblissement » chez Rabatel (2012 : 64) ou Perrin (2013 : 182).

L'opacification du sémantisme, conférée par la modalisation, provient donc du fait que, contrairement à la modalité, le modalisateur présente un signifié procédural invitant l'interlocuteur à chercher, dans des savoirs et d'autres discours, les raisons d'appréhender l'énoncé modalisé comme le résultat de prises en considération externes à cet énoncé. L'hétérogénéité et le clivage de sujets, qui n'ont qu'une conscience limitée d'eux-mêmes, des autres, mais aussi des discours et savoirs sur lesquels ils prennent appui et qu'ils reçoivent, nous transportent très loin d'une conception de l'énonciation comme l'action de sujets mettant en scène des énonciateurs et des discours en toute transparence (voir Authier-Revuz 1995).

3.4 Modalisateur et réorganisation du discours

Des études sur corpus ont fait apparaître que l'apparition d'un modalisateur correspondait à une « montée du sujet » qui se manifeste, notamment, par une saillance du modalisateur dans le déroulement discursif. Ainsi,

contrairement aux modaux, *vraiment*, *réellement* et *véritablement* adverbess d'énonciation sont toujours accompagnés d'une intonation « affective », et ils produisent un effet d'insistance ou d'intensité. (Molinier 2009 : 12-13)

Ou encore,

prosodiquement, *effectivement* est une unité intonative autonome, marquée par un contour intonatif montant-descendant dit d'implication. (Maury-Rouan 2007 : 149-150)

Enfin, Danjou-Flaux (1982), estime

qu'un énoncé avec *réellement* a plus de force qu'un énoncé sans *réellement*.

Cette saillance illustre le fait que l'apparition d'un modalisateur fonctionne comme un « point charnière » dans le déroulement discursif permettant au sujet de modifier sa position dans une construction de sens où il convoque des discours antérieurs et anticipe les effets de son discours sur ses interlocuteurs. Nous avons en effet constaté, dans Maury-Rouan (2007), que la modalisation permettait, au-delà d'une intervention sur le sémantisme, d'intervenir sur le positionnement sujet :

le modalisateur *effectivement*, unité intonative saillante, est l'un des points charnières d'un repositionnement général. Il institue un lien entre la situation précédente et une nouvelle définition de la situation censée être plus complexe. (Vion in Maury-Rouan *et al.* 2007 : 151)

Conclusion : Vers une théorisation du positionnement énonciatif des sujets

Au terme de cette étude, nous avons cherché à définir et délimiter les notions de modalité, modalisateur et modalisation. Nous avons appréhendé la modalité comme l'univers subjectif dans lequel le locuteur inscrit son énoncé. À ce titre tout énoncé comprend, au moins, une modalité qui intervient au niveau grammatical de l'énoncé et participe directement à son sémantisme. Si l'examen de la notion de modalité continue à renvoyer à une pluralité de faits linguistiques qui paraissent étrangers les uns aux autres, l'analyse des modalisateurs a fait apparaître des propriétés linguistiques spécifiques. Avec la notion de modalisation, l'accent a été mis sur l'activité d'un sujet qui commente sa production en s'appuyant sur le cotexte discursif mais également sur des discours et connaissances qu'il n'éprouve pas le besoin d'explicitier. Nous avons émis l'hypothèse que les modalisateurs disposaient d'un signifié procédural invitant à rechercher dans des discours et des savoirs les raisons de présenter l'énoncé modalisé comme résultant de prises en considération de ces extérieurs discursifs. Du fait de son déroulement énonciatif et de la présence d'énonciateurs seconds, résultant de ses ancrages discursifs et dialogiques, le commentaire modalisateur intervient alors en opacifiant et complexifiant le sémantisme de l'énoncé. Enfin, nous avons souligné le fait que le modalisateur correspondait à une « montée du sujet » permettant de le considérer comme un point charnière dans un déroulement discursif qui permet au sujet de se repositionner aussi bien au niveau des significations que de la relation construite.

Bien que modalités et modalisations relèvent de phénomènes distincts, elles entrent souvent en interaction dans les pratiques langagières des sujets comme dans *effectivement il pourrait venir jeudi prochain*. Il nous paraît alors urgent d'articuler tous les facteurs qui permettent d'exprimer le positionnement énonciatif des sujets. À ce titre, outre les modalités et les modalisateurs, il conviendrait d'examiner le fonctionnement des particules énonciatives et de discours, ainsi que les modes de présence des sujets dans leurs productions (discours personnalisé, effacement énonciatif, discours partagés, discours rapportés...), fonctionnant comme autant de marqueurs de positionnement. Il conviendrait alors de les articuler selon un dispositif théorique, sachant par ailleurs que le déroulement discursif se caractérise par une instabilité énonciative (Vion 2003a) illustrant la complexité du comportement communicatif.

Références bibliographiques

- ANDERSON L., 1986, « Evidential, paths of change, and mental maps : Typologically regular asymmetries », in Chafe & Nichols (éds), *Evidentiality : The Linguistic Coding of Epistemology*, Vol. XX « Series Advances in Discourses Processes », Nordwood, New Jersey, Ablex Publishing Corporation, 273-312.
- ANSCOMBRE J-C. (éd.), 2009, « Les marqueurs d'attitude énonciative », *Langue Française* 161.
- ARRIVÉ M., GADET F. & GALMICHE M., 1986, *La Grammaire d'aujourd'hui. Un guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.
- AUTHIER-REVUZ J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages* 73, 98-111.
- AUTHIER-REVUZ J., 1991, « Hétérogénéités et ruptures. Quelques repères dans le champ énonciatif », in H. Parret (éd.), *Le sens et ses hétérogénéités*, Paris, Éditions du CNRS, 139-151.
- AUTHIER-REVUZ J., 1995, « Énonciation, méta-énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématique du sujet », in R. Vion (éd.), *Les Sujets et leurs discours. Énonciation et interaction*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 63-79.
- AUTHIER-REVUZ J., DOURY M. & REBOUL-TOURÉ S. (éds), 2003, *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- BALLY Ch., 1965 [1932], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BALLY Ch., 1942, « Syntaxe de la modalité explicite », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 3, Genève, Droz, 3-13.
- BARBET C. & DE SAUSSURE L., 2012, « Modalité et évidentialité en français », *Langue française* 173.
- BIRKELUND M. et al. (éds) 2008, *L'Énonciation dans tous ses états. Mélanges offerts à Henning Nølle à l'occasion de ses soixante ans*, Berne, Peter Lang.
- CERVONI J., 1987, *L'Énonciation*, Paris, PUF.
- CHARAUDEAU P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
- CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D. (éds), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- COLAS-BLAISE M., 2004, « Discours métaphorique et médiation », in R. Delamotte-Legrand (éd.), *Médiations langagières I*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 187-205.

- CREISSELS D., 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris, PUF.
- CULIOLI A., 1976, *Transcription du séminaire de DEA*, Paris, Publication de l'Université Paris 7.
- CULIOLI A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation I: Opérations et représentations*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 2000, *Pour une linguistique de l'énonciation III : Domaine notionnel*, Paris, Ophrys.
- DANJOU-FLAUX N., 1983, « Réellement et en réalité. Données lexicographiques et description sémantique », *Lexique I*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- DELAMOTTE-LEGRAND R., (éd.), 2004, *Médiations langagières I, Des faits de langue aux discours*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- DENDALE P. & BOGAERT J.V., 2012, « Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français », *Langue française* 173, 13-29.
- DENDALE P. & COLTIER D. (éds), 2011, *La Prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck Duculot.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L., 1994, « Les sources du savoir et leurs marques linguistiques », *Langue française* 102.
- DIK S., 1989/1997, *The Theory of Functional Grammar*, Part I, « The structure of clause », Berlin, Mouton de Gruyter.
- DUBOIS J. et al., 1973, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCARD D., 2004, *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys.
- DUCARD D., 2012, « Comment le dire. A propos d'ajustement, en quelque sorte », in J. Longhi (éd.), *L'énonciation et les voies du discours*, Tranel 56, 43-60.
- DUCARD D., 2013, « Que ne se sont-ils compris ? Benveniste, Lacan, Culiolli », in L. Dufaye & L. Gournay (éds), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys, 25-40.
- DUCROT O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 171-237.
- DUCROT O., 1993, « À quoi sert le concept de modalité ? », in N. Dittmar, & A. Reich (éds), *Modalité et acquisition des langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 111-129.
- GUENTCHÉVA Z. (éd.), 1996, *L'Énonciation médiatisée*, Louvain, Peeters.
- GUENTCHÉVA Z., 2004, « La notion de médiation dans la diversité des langues », in R. Delamotte-Legrand (éd.), *Médiations langagières I*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 12-33.
- HALLIDAY M.A.K., 1994, *Introduction To Functional Grammar*, London, Edward Arnold.
- KRONNING H., 2004, « Modalité et médiation épistémiques », in R. Delamotte-Legrand (éd.), *Médiations langagières I*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 35-65.
- LE QUERLER N., 1996, *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- LONGHI J. (éd.), 2012, *L'Énonciation et les voix du discours*, Tranel 56.
- MAURY-ROUAN C. et al., 2007, « Voix du discours et positions du sujet. Dimensions énonciative et prosodique », *Cahiers de Praxématique* 49, 133-158.

- MAURY-ROUAN C., 2012, (éd.), *Regards sur le discours*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
- MOLINIER C., 2009, « Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous-classifier ? », *Langue Française* 161, 9-21.
- NEVEU F., 2000, *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan Université.
- NØLKE H., 1993, *Le regard du locuteur I. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Kimé.
- NØLKE H., 2003, « Modalité(s) énonciative(s) adverbiale(s) », in M. Birkelund et al. (éds), *Aspects de la modalité*, Tübingen, Niemeyer, 181-191.
- PERRIN L. (éd.), 2006, *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Publications de l'Université Paul Verlaine.
- PERRIN L. 2013, « Les formules monologiques et dialogiques de l'énonciation », in L. Dufaye & L. Gournay (éds), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys, 182-206.
- RABATEL A., 2012, « Énonciateur, sujet modal, modalité, modalisation », in C. Maury-Rouan (éd.), *Regards sur le discours*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 55-72.
- TOURNADRE N., 2004, « Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 99/1, 7-68.
- VIGNAUX G., 1988, *Le Discours acteur du monde*, Paris, Ophrys.
- VION R., 2001, « Modalités, modalisations et activités langagières », in R. Vion (éd.), *Approches interactives des faits de langues, Marges Linguistiques* 2, 209-231 (en ligne sur *Texto!*).
- VION R., 2003a, « Discontinuité et instabilité énonciative du discours », in J.-M. Merle (éd.), *Le sujet*, Paris, Ophrys, Bibliothèque des faits de langues, 247-258.
- VION R., 2003b, « Le concept de modalisation. Vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités », *Travaux du Cercle des Linguistes Aixois* 18, 209-229.
- VION R., 2011, « La modalisation. Un mode paradoxal de prise en charge », in P. Dendale & D. Coltier (éds), *La Prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 75-91.
- VION R., 2014, « La modalisation. Dimension polyphonique, fonctions discursives et dialogiques », *Arena Romanistica* 14, 262-280.
- VITTRANT A., 2004, *La modalité et ses corrélats en birman, dans une perspective comparative*, Thèse de Doctorat en Sciences du Langage, Université Paris 8, Saint-Denis.
- VITTRANT A., 2012, « Définir la modalité », in C. Maury-Rouan (éd.), *Regards sur le discours*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 107-133.

Énonciation et processus de grammaticalisation

Bernard COMBETTES

Université de Lorraine, UMR ATILF

Introduction

Comme tout autre phénomène linguistique, les marques renvoyant à l'énonciation, ou, pour reprendre Benveniste, l'« appareil formel » de l'énonciation, peuvent faire l'objet d'une approche diachronique et les études qui portent par exemple sur les modalisateurs, sur la distinction récit / discours ou sur le discours rapporté, traitent parfois de la question de l'évolution des formes et des valeurs qui sont concernées par ces diverses composantes et ces divers aspects du domaine énonciatif. Mettre en relation énonciation et grammaticalisation est toutefois d'un autre ordre : il ne s'agit plus d'observer comment évolue, dans ses différentes sous-parties, ce niveau particulier de l'analyse linguistique qu'est le champ de l'énonciation, mais de déterminer dans quelle mesure il est nécessaire de faire intervenir la dimension énonciative pour rendre compte d'un type particulier de changement.

Correspondant en quelque sorte à une redécouverte de la notion, le développement, relativement récent, des travaux sur la grammaticalisation a conduit à s'intéresser, plus que ne le faisaient habituellement les études historiques, au domaine énonciatif et aux formes qui en dépendent ; cet intérêt est somme toute assez logique, ne serait-ce qu'en raison de la spécificité même d'un processus d'évolution qui, par définition, implique un changement de niveau des formes linguistiques concernées. Avant de montrer, par quelques exemples, quel rôle l'énonciation peut jouer dans le mouvement de grammaticalisation, il nous semble utile de rappeler rapidement les principales tendances qui se réclament de ce type d'analyse diachronique. A des acceptions différentes de la notion correspond en effet, comme nous le verrons, une différence dans le statut de la composante énonciative.

1. La notion de grammaticalisation et ses diverses acceptions

La définition classique de la grammaticalisation est d'ordinaire attribuée à A. Meillet qui, dans les années 1910, a décrit les caractéristiques de ce type particulier de changement linguistique. S'appuyant essentiellement sur des faits indo-européens, A. Meillet donne à la grammaticalisation l'acception très précise – et très limitée – du passage, pour une forme, du domaine lexical au domaine grammatical. Ce changement de niveau, bien représenté dans l'ensemble des langues, correspond en quelque sorte à une dissymétrie, le lexique fournissant des matériaux à la composante grammaticale, alors que cette dernière n'offre pas, sauf exception, des éléments qui permettraient d'enrichir le lexique. Les illustrations de cette évolution du lexique vers la grammaire ne manquent pas en

français, lorsqu'il s'agit par exemple de la formation des locutions conjonctives (*afin que*, *à condition que*, *pendant que*, etc.), des locutions prépositionnelles (*en vue de*, *à cause de*, *à côté de*, etc.), ou encore des périphrases verbales marquant l'aspectualité (*aller* + infinitif, *venir de* + infinitif).

Cette conception n'a guère subi de modifications à l'époque de Meillet et ce n'est que depuis une trentaine d'années, après une période où peu d'attention avait été portée à la diachronie, que le concept de grammaticalisation a fait sa réapparition dans les études linguistiques, mais il se trouve en même temps élargi et recouvre plusieurs acceptions différentes. À côté de la conception classique, on rencontre en effet une variante qui consiste à considérer qu'il y a grammaticalisation dans le passage du grammatical au « plus grammatical » : se trouve ainsi pris en compte un continuum, parfois peu facile à établir, des formes et des structures grammaticales, fondé sur les degrés d'intégration et de figement. On peut ainsi voir dans l'histoire du futur en français une grammaticalisation progressive, qui, à partir d'une valeur « pleine » de *avoir* + infinitif (*devoir*, *être obligé*), conduit à la création d'un auxiliaire de futur, puis à la fixation de cet auxiliaire comme désinence temporelle. C'est toute la problématique de l'évolution des catégories morphosyntaxiques qui se trouve ici concernée.

Nettement plus éloignée de la définition de Meillet, une autre conception de la grammaticalisation, qui ne fait plus référence au lexique, s'applique aux relations qui peuvent être établies, en diachronie, entre discours et syntaxe, qu'il s'agisse de la « syntactisation » progressive de faits d'origine discursive ou, inversement, de l'autonomisation, au niveau discursif, de faits régis au départ par des régularités syntaxiques. S'il faut trouver des points communs à ces diverses approches, ne serait-ce que pour justifier l'emploi du terme de grammaticalisation et éviter qu'il ne s'agisse d'un concept trop large recouvrant tous les types de changement, il conviendrait sans doute de mettre en avant d'une part le changement de domaine, d'autre part l'opération de réanalyse, qui occupe une place fondamentale dans toutes les variantes que nous venons d'évoquer ; c'est en effet dans certains contextes favorables entraînant une double lecture que se crée une nouvelle interprétation des expressions dans le jugement linguistique des locuteurs et, par là, le transfert d'un niveau à un autre. Nous verrons, dans le cas particulier qui nous intéresse ici, comment la réanalyse, par une modification de la portée des expressions, peut mettre en jeu le domaine énonciatif.

Les tendances générales dont on peut supposer qu'elles sous-tendent ce type de processus ont donné lieu à des recherches et à des propositions. C'est ainsi qu'E. C. Traugott (1995) considère que, pour certaines formes du moins, un enchaînement chronologique s'effectue du niveau « référentiel » (ou propositionnel) au niveau textuel, les formes renvoyant alors au contexte linguistique et ayant par exemple une fonction d'anaphore ou de connecteur, puis, dans une dernière étape, du niveau textuel au niveau énonciatif (ou pragmatique), la portée de l'expression concernant alors les actes de parole et, plus largement, le point de vue. Cette description, qui présuppose l'unidirectionnalité du changement, est particulièrement bien adaptée à la conception classique de la grammaticalisation, le domaine lexical de départ correspondant au niveau référentiel ; il en va autrement lorsqu'il s'agit de considérer le passage du domaine discursif à celui de la syntaxe, mouvement qui ne met évidemment pas en jeu les phénomènes

référentiels qui sont concernés par la définition que Meillet a donnée de la grammaticalisation. Nous illustrerons d'abord, en observant les changements qui ont affecté trois locutions adverbiales, la première de ces évolutions, dans laquelle la dimension énonciative n'intervient qu'à la fin du processus de grammaticalisation ; dans une seconde partie, nous verrons comment des faits relevant du champ énonciatif peuvent être à l'origine du mouvement de grammaticalisation.

2. Du niveau référentiel à la valeur énonciative

2.1 La locution *en principe*

Le mouvement qui a conduit à la grammaticalisation de la locution *en principe* est relativement récent. On peut en effet considérer que c'est dans la deuxième moitié du XIX^e siècle que s'est opéré le changement qui a donné à cette expression la valeur qu'elle possède aujourd'hui. Si le substantif *principe* est emprunté au latin dès le XII^e siècle, il ne semble pas que le syntagme prépositionnel (SPrép.) se trouve bien attesté dans les états de langue anciens, le mot n'entrant dans des locutions (*par principe*, *de principe*, *en principe*) qu'à la fin du XVIII^e siècle. Le sémantisme du terme combiné avec celui de *par* et de *de* entraîne de façon assez naturelle l'expression vers des emplois de circonstanciels de manière. La construction avec *en*, de même d'ailleurs que celle avec *pour*, ne donne pas lieu à ce type d'emploi mais se voit utilisée en fonction d'attribut de l'objet – ce qui explique sans doute sa relative rareté – dans des contextes comme : *avoir pour principe X / tenir X en principe (comme un principe)*. C'est ce dernier contexte qui, constituant un terrain favorable au processus de réanalyse, a conduit à la mise en jeu du domaine énonciatif, comme nous allons le voir.

L'emploi lié, avec valeur intraprédicative, peut être illustré par l'exemple suivant, qui présente une construction attributive avec un verbe de croyance, que l'on pourrait paraphraser par : *il établissait comme un principe que...* :

- (1) Après avoir juré qu'il ne tenterait plus d'exposer, il établissait maintenant *en principe* qu'on devait toujours présenter quelque chose au jury, uniquement pour le mettre dans son tort. (Zola)

Un fonctionnement identique est observable dans l'énoncé suivant, le verbe *admettre* se construisant également avec l'attribut de l'objet et le substantif conservant ainsi son sens premier de « principe immuable » :

- (2) Dans un gouvernement de représentation, on admet *en principe* (par exemple en Angleterre) qu'une invitation du roi est un ordre. Personne, tory ou whig, n'a droit de s'y soustraire. (Vigny)

De tels contextes n'offrent guère un terrain favorable à la réanalyse et on ne voit pas très bien comment la portée de la locution pourrait se trouver déplacée et avoir une autre valeur qu'intraprédicative. On remarquera toutefois que le Sprép. se rencontre, plus rarement, il est vrai, en position détachée, avec la même valeur que dans les exemples précédents, comme dans :

- (3) Au temps des républiques, elle [la loi] fut la reine des peuples. Lui désobéir était un sacrilège. *En principe*, la loi était immuable, puisqu'elle était divine. Il est à remarquer que jamais on n'abrogeait les lois. On pouvait bien en faire de

nouvelles, mais les anciennes subsistaient toujours, quelque contradiction qu'il y eût entre elles. (Fustel de Coulanges)

Cette possibilité laisse penser que l'évolution conduisant à la fonction circonstancielle, au détachement, correspond à un changement interne au niveau syntaxique et n'est peut-être pas liée au changement sémantique qu'entraîne la grammaticalisation. On peut faire l'hypothèse que cette dernière se développe à partir de contextes discursifs particuliers, dans lesquels la locution présente sa valeur de départ habituelle, mais qui contiennent également par ailleurs un rectificatif, une restriction. Ainsi, dans l'exemple suivant :

- (4) L'affranchi blanc de l'antiquité n'avait presque plus rien de l'esclave. Le noir affranchi n'a presque rien de l'homme libre. Admissible *en principe* aux emplois publics, l'homme de couleur n'en possède aucun. (Vigny)

la dernière proposition confirme-t-elle l'opposition établie dès le début du passage et donne une valeur concessive à la construction détachée qui contient la locution *en principe* : *bien qu'il soit en principe admissible...* Dans certains cas, un adverbial à valeur de connecteur, comme *en fait*, *en réalité*, *cependant*, vient souligner cette relation discursive :

- (5) Le droit qui fonde les rapports des hommes entre eux est, *en principe*, indépendant de la religion qui fonde les rapports de l'homme à Dieu. En fait, ils ont un point commun, l'affirmation de la personne... (Amiel)

C'est dans de tels contextes que va s'opérer la réanalyse de la locution. Une sorte de routine discursive s'établit, qui associe à *en principe* la valeur restrictive portée par le contexte de droite, comme si le SPrép. entraînait de façon systématique dans une corrélation de type : *en principe... mais*, enchaînement discursif qui se trouve d'ailleurs parfois explicité par la présence d'expressions comme *mais*, *mais en fait*, *mais en réalité* :

- (6) — Alors, ça vous va ?
— Ça me va *en principe*, mais... il doit y avoir une condition ?

(Meilhac et Halévy)

Comme c'est d'ordinaire le cas lorsqu'il s'agit du changement linguistique, la valeur première de l'expression se maintient un certain temps et n'est pas immédiatement supplantée par les nouveaux emplois. Il n'est donc pas étonnant qu'il soit parfois difficile, dans des textes de la fin du XIX^e siècle, de décider de l'interprétation de la locution, seul le contexte permettant de lever l'ambiguïté. C'est avec ce nouveau statut de *en principe*, qui passe ainsi, comme marqueur d'une relation discursive, du niveau propositionnel au niveau textuel, que la dimension énonciative va se trouver concernée. L'opposition qu'établit *en principe* entre les deux propositions successives s'étend aux actes de parole, le premier énoncé correspondant à une généralité, opinion courante, idées communément partagées, alors que le deuxième introduit une restriction, circonstances contraires, point de vue plus personnel. Dans l'exemple suivant :

- (7) *En principe*, tu peux apporter tout ce que tu veux à la caserne. Le seul problème est de ne pas se le laisser voler. (Alain-Fournier)

se trouvent opposées une doxa (*le règlement dit que...*) et une interprétation individuelle (*mais j'estime que...*). L'enchaînement textuel *en principe* P1, (*mais en réalité*) P2 se voit remplacé par (*on dit*) *en principe* P1, (*mais je dis*) P2.

On assiste par ailleurs, quasiment dans le même temps, à la naissance de ce que l'on pourrait considérer comme une variante de cette valeur énonciative, la locution étant utilisée pour marquer l'atténuation d'une affirmation, son éventuelle relativisation. Le mouvement énonciatif repose toujours sur un effet de polyphonie, qui pourrait être paraphrasé par : *j'affirme (comme un principe) que P1 (mais j'admets P2)*, la deuxième proposition se trouvant d'ordinaire ellipsée. Dans des exemples comme ceux qui suivent, du début du XX^e siècle, la locution ne nous semble plus devoir être interprétée avec sa valeur première (*comme un principe immuable*), mais se présente comme un modalisateur marquant une atténuation :

- (8) En effet tout moyen d'expression reçu dans une société repose *en principe* sur une habitude collective. (Saussure)
- (9) Il y a autant de dialectes que de lieux. Ainsi la notion de dialecte naturel est *en principe* incompatible avec celle de région plus ou moins étendue. (*id.*)

La prise de distance avec l'acte de parole principal, dans une sorte de commentaire méta-énonciatif, se trouve soulignée par l'emploi des parenthèses dans un passage comme :

- (10) L'unité du monde se dégrade et s'effrite avec la distance temporelle et spatiale quand l'unité idéale traverse (*en principe*) sans aucune déperdition. (Merleau-Ponty)

L'expression *en principe* nous semble ainsi constituer une bonne illustration du statut du niveau énonciatif dans le processus de grammaticalisation, lorsqu'il s'agit de l'acception classique de ce type de changement. Les diverses étapes proposées par E. C. Traugott apparaissent comme nécessaires pour que la locution prenne, en fin de cycle, la valeur d'un modalisateur d'énonciation. L'opposition entre deux actes de parole ne peut se mettre en place que par la réanalyse d'un enchaînement textuel dans lequel le SP_{rép.} marque un contraste entre les contenus de deux propositions. C'est lorsque la saillance est mise sur la notion d'opposition (*en principe... mais...*) au détriment, si l'on peut dire, de la valeur non restrictive qu'impliquait, à l'origine, le terme de *principe*, que la relation peut être établie entre deux niveaux énonciatifs. Nous allons voir qu'un mouvement identique caractérise l'évolution de deux autres expressions relativement proches, *en revanche* et *par contre*.

2.2 Les locutions *en revanche* et *par contre*

Le point de départ de la grammaticalisation de la locution *en revanche* apparaît, comme c'était le cas pour *en principe*, dans des constructions liées ou avec une fonction intraprédicative de circonstant ; à ce niveau référentiel, le terme renvoie, sémantiquement, à la notion d'échange et pourrait être paraphrasé par des expressions comme *en échange* ou *en retour*, les contextes d'emploi présentant souvent un contenu d'ordre concret :

- (11) Le premier consul de Marseille m'ayant laissé la disposition de certaines petites curiosités du monde [...]. Je faisais état de lui envoyer d'ici à Marseille quelques livres *en revanche*. (N. de Peiresc, 1625)
- (12) Je joignis à cela plusieurs beaux éventails ; *en revanche*, elles me donnèrent des gants et des bas de fil d'une finesse admirable. (Mme d'Aulnoy, 1691)

Comme la locution *en principe*, le statut syntaxique périphérique que l'expression aura en tant que modalisateur est déjà disponible avant le changement sémantique, le SPrép. ayant une place relativement libre en raison de sa fonction de circonstant. On remarquera également qu'un complément précisant l'objet déclencheur de l'échange peut être adjoit à cette locution, ce qui met bien en évidence la portée interne à la proposition, portée qui ne s'exerce pas encore sur des séquences textuelles ou sur des actes de parole ; il en est ainsi dans les deux exemples suivants avec les syntagmes *en revanche de la courtoisie* et *en revanche de cela* :

- (13) *En revanche de la courtoisie* qu'il lui semblait que je lui témoignais, elle me conta ses aventures tout au long. (Sorel, 1623)
- (14) Je ne désirerais rien tant que d'avoir une sorte d'oranger [...]. *En revanche de cela*, je pourrais fournir d'autres rares curiosités. (N. de Peiresc, 1625)

Il est important de noter que le sémantisme de la locution prépositionnelle peut également correspondre au sens de : « à la place de », acception qui permet de passer facilement à l'idée de « compensation », de contrepartie, qui sera par la suite une caractéristique de la locution ; dans le passage suivant, *en revanche* a à la fois la valeur de *à la place de* et de *en compensation* :

- (15) Du Pollux il n'y a que les deux premiers livres de l'imprimé ; encore ne sont-ils pas complets, mais *en revanche* des autres livres de l'imprimé, il y a en ce volume manuscrit force autres pièces non jamais imprimées. (*id.*)

L'évolution se fait donc assez naturellement de la notion d'« échange » à celle de « compensation » ; on constatera que ce changement, interne au niveau référentiel, s'accompagne d'une part d'un effacement plus ou moins net de l'agent du procès, agent qui était explicite dans des exemples comme (13) ou (14), d'autre part d'un affaiblissement du lien de causalité. En (11) et (12), les verbes *envoyer* et *donner* soulignent le fait que la « revanche » est bien la conséquence volontaire d'un événement préalable. Si l'on observe des exemples comme :

- (16) M. de Crequy, lequel je n'ai pas vu à mon grand regret [...], mais *en revanche* j'eus l'honneur d'entretenir une bonne heure M. de Saint-Aman. (*id.*)
- (17) Messieurs les comtes ont enfin quitté la ville de Toulon pour se retirer à Brignoles où ils ont été fort favorablement reçus. On attend *en revanche* M. de Guise dans Toulon au premier jour [...]. (*id.*)

on pourra voir que la première proposition ne se présente pas comme une cause qui entraînerait le contenu de la deuxième ; ainsi, ce n'est pas parce que le narrateur n'a pas rencontré M. de Crequy qu'il a pu s'entretenir avec M. de Saint-Aman et ce n'est pas non plus parce que les comtes ont quitté la ville de Toulon que l'on attend M. de Guise. La locution est alors interprétable non plus comme renvoyant à un échange, mais comme la marque d'une contrepartie, la saillance étant mise sur le fait qu'un événement vient se substituer à un autre, le lien éventuel de causalité passant au second plan.

Le sens d'« échange » ne disparaît cependant pas tout de suite. Dans la mesure où il se maintient tout au long de l'époque classique, comme le montre le passage suivant :

- (18) [Le corps des femmes], aussi bien que leur esprit, est moins fort et moins robuste que celui des hommes. *En revanche*, la nature leur a donné en partage

l'industrie, la propreté et l'économie, pour les occuper tranquillement dans leurs maisons. (Fénelon 1687)

Il n'est pas étonnant que certains contextes puissent permettre une double lecture, caractéristique d'une situation de réanalyse. Dans l'extrait suivant, il paraît difficile, si l'on ne disposait pas d'informations supplémentaires fournies par le contexte élargi ou contenues dans les connaissances préalables du lecteur, de décider si le contenu de la proposition introduite par *en revanche* (des partisans d'Antoine se rendent auprès d'Auguste) est la conséquence de l'événement rapporté dans la première proposition (les consuls se rendent auprès d'Antoine), ou si les deux états de choses se sont produits indépendamment, sans qu'il y ait de lien de causalité, la locution exprimant alors une simple « compensation » :

- (19) Les consuls s'enfuirent devers Antoine [...]. Mais *en revanche*, plusieurs du parti d'Antoine vinrent aussi se rendre auprès d'Auguste. (Coeffeteau 1646)

La généralisation de cette valeur, sans qu'il y ait obligatoirement expression d'un enchaînement logique, s'accompagne de la valorisation d'un autre type de contexte : dans certains cas, on peut en effet constater que vient s'ajouter une orientation des propositions, orientation qui met en opposition un bien à un mal, un événement positif et une situation plus défavorable. Alors que la valeur de départ correspond systématiquement à « rendre la pareille », et, plus précisément, « rendre un bien pour un bien », l'évolution conduit à la valeur d'opposition : un événement « positif » est mis en parallèle avec un événement « négatif », ou inversement, l'ordre des propositions n'étant pas contraint. Dans le premier des deux exemples suivants, la progression va du négatif au positif, alors que dans le deuxième, c'est la polarité inverse que signale *en revanche* :

- (20) Il est vrai que de semblables comédies n'ont pas ce grand concours de monde ; mais *en revanche*, elles sont toujours bien écrites, personne n'écrit contre elles, et tous ceux qui les voient meurent d'envie de les trouver belles. (Molière, 1663)
- (21) Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre avec peu de paroles beaucoup de choses, les petits esprits *en revanche* ont le don de beaucoup parler, et de ne dire rien. (La Rochefoucauld, 1665)

Ce n'est que lorsque cette valeur d'opposition apparaît comme bien installée que la locution va être l'objet d'un transfert dans le domaine énonciatif. Tout se passe comme si l'opposition entre les énoncés devait être présente pour que puisse être mise en avant l'opposition entre des actes de langage. Le passage au niveau énonciatif ne s'opère donc pas sur la base de la simple valeur de départ, qui était celle de l'échange, de la contrepartie ; si cela avait été le cas, on aurait assisté au développement d'une valeur qui n'aurait pas relevé de l'argumentation mais de la structuration du texte et qui aurait pu par exemple souligner l'alternance des tours de parole (*en contrepartie de votre énonciation, je réponds que...*). Cette fonction textuelle ne semble pas attestée dans le cas de *en revanche*, alors qu'elle apparaît comme possible, en français contemporain, avec la locution *par contre*. Les situations de dialogue font bien apparaître la valeur argumentative de *en revanche* :

- (22) Nérine : Oui, c'est la passion qui seule le dévore :
dès qu'il a de l'argent, son amour s'évapore.

Hector : Mais *en revanche* aussi, quand il n'a pas un sou,
tu m'avoueras qu'il est amoureux comme un fou. (Regnard 1697)

Une paraphrase de ce mouvement énonciatif, qui est ici souligné par l'emploi de la forme verbale *tu m'avoueras* pourrait être : J'admets P1 (son amour s'évapore) mais en échange tu dois reconnaître P2 (il est amoureux) (qui est l'inverse de P1). Le résultat de cette dernière étape de la grammaticalisation est bien attesté en français contemporain. Nous n'en citerons ici qu'un seul exemple, dans lequel se trouve en quelque sorte explicitée l'organisation énonciative que marque la locution *en revanche*, la proposition *en si* initiale correspondant au contenu concédé par l'énonciateur, alors que la deuxième proposition, avec l'expression *il est vrai*, présente la contrepartie de cette concession :

- (23) Bref, si je ne suis pas une intellectuelle, *en revanche* il est vrai qu'une importante partie de ma vie se passe dans ma tête. (V. Gault 2006)

Dans des contextes de ce type, l'emploi de *par contre* serait justifié et la superposition des deux tours n'a rien d'étonnant. Un examen rapide de *par contre* va nous permettre de voir que le processus de grammaticalisation de cette expression suit, dans ses grandes lignes, une voie identique à celle que nous venons d'observer.

D'un point de vue morphosyntaxique, on peut penser que *contre* relève de la catégorie nominale, qu'il s'agisse du substantif *contre* ou, plus probablement, de l'abréviation de mots composés comme : *contrecoup*, *contre-échange*, *contrepartie*, par exemple, ce qui explique un sémantisme de départ renvoyant à la causalité. Il est intéressant de noter que certains emplois conservent encore, au XIX^e siècle, cette valeur, liée à celle de succession, sans qu'apparaisse la nuance d'opposition ; c'est par exemple le cas dans les exemples suivants :

- (24) La Garonne déborda et, *par contre*, ses affluents. (G. Sand, 1855)
(25) Mais toi, tu entendais autre chose, et tu en étais si assuré que je l'étais *par contre*. (*id.*)

Ce maintien de la liaison causale entre deux énoncés est bien soulignée par le contexte large dans :

- (26) Ce monde d'artistes lit peu, ne tient pas à se mettre au courant du mouvement général des idées. *Par contre*, le public ignore absolument les motifs qui dirigent les artistes dans telle ou telle voie. Le contact ne se faisant jamais ou presque jamais, l'éloignement de ce public pour les questions qui intéressent les artistes augmente en raison directe du mépris que ceux-ci manifestent pour des jugements portés en dehors de la caste. (Viollet-le-Duc, 1872)

L'expression « augmente en raison directe » souligne le fait qu'il n'y a pas opposition entre les deux énoncés reliés par la locution *par contre* : les jugements exprimés dans les deux parties ainsi mises en parallèle sont d'orientation négative (les artistes se tiennent à l'écart du public / le public se tient à l'écart des artistes) ; on peut constater qu'ici encore, une paraphrase par *par contre-coup* traduirait bien la notion de causalité qui unit P1 et P2.

La grammaticalisation de *par contre* va consister, dans un premier temps, en une généralisation des contextes présentant une orientation opposée ; alors que, dans les exemples que nous avons cités plus haut, P1 et P2 n'étaient pas caractérisés par une polarité particulière, la valeur d'opposition apparaît

beaucoup plus nettement dans d'autres énoncés. Le lien de causalité demeure toutefois présent dans bon nombre d'exemples de la fin du XIX^e siècle. Les deux valeurs, causalité et opposition, se combinent alors, mais une évolution est perceptible en ce qui concerne la première de ces notions. On ne peut plus considérer, comme dans les passages de G. Sand cités plus haut, que le contenu de P1 est la cause de P2 ; c'est davantage l'idée de *contrepartie* qui est maintenant en œuvre que celle de *contrecoup*. L'absence de lien logique entre les événements rapportés est bien illustrée par les énoncés suivants :

- (27) « Père inconnu, dit-il, pas d'autre nom de famille que celui de ma mère. J'ai, *par contre*, deux prénoms qui ne me vont guère, entre parenthèses : Philippe-Auguste ». (Maupassant, 1890)
- (28) Les hautes questions que ces idées font naître ne sont pas des idées scientifiques. Elles ne peuvent être tranchées par l'observation ou par l'expérience [...]. Mais, *par contre*, ces questions sont celles qui élèvent le plus la pensée. (A. Cournot, 1851)

Une dernière phase, correspondant à l'ultime étape que nous avons observée dans le cas de *au contraire* et de *en revanche*, est constituée par le transfert de l'expression du domaine textuel au domaine énonciatif. La séquence P1, *par contre* P2 pourrait alors être explicitée en : (*on dit*) P1, (*je dis*) *par contre* P2, dans un enchaînement qui conduit à interpréter P1 comme un énoncé généralement admis, accepté, et P2 comme une sorte d'ajout, moins évident, qui peut être soumis à discussion, qui ne fait pas partie des présupposés de la connaissance partagée. Comme dans les exemples (27) et (28), c'est la notion d'opposition qui se maintient et non celle de causalité, dans la mesure où l'on ne peut constater de liaison logique entre les contenus de P1 et de P2. Il est ainsi possible de considérer qu'il y a là deux actes d'énonciation complémentaires, de la même façon que l'emploi de *par contre* au niveau textuel impliquait l'association de P1 et de P2 comme les deux faces d'une même réalité. Les deux extraits suivants :

- (29) La même compagnie n'a pu produire un seul savant sérieux [...], et a produit *par contre* quelques types incomparables du charlatanisme scientifique. (Renan, 1890)
- (30) Je me suis aperçue de ceci : que si les hommes ne sont pas toujours polis, les femmes, *par contre*, sont toujours d'une inqualifiable grossièreté. (Maupassant, 1882)

peuvent ainsi être interprétés comme des enchaînements sur l'énonciation : s'il est vrai que les hommes ne sont pas toujours polis, on peut dire *par contre* que..., ou : si l'on admet P1, on peut dire en *contrepartie* P2.

Les trois exemples de locutions sur lesquels nous nous sommes appuyés nous semblent ainsi pouvoir illustrer le rôle et la place du domaine énonciatif dans le processus de grammaticalisation lorsque ce dernier est pris dans son sens classique. Nous avons essayé de mettre en lumière la fonction importante que remplit le niveau textuel dans ce mouvement qui permet la création de marques d'ordre énonciatif ; il apparaît en effet que ce n'est pas simplement le sens premier d'une expression qui se trouve « transposé » à un autre niveau, comme s'il ne s'agissait que d'un changement de portée, comme si la portée intraprédicative se modifiait en portée sur l'énonciation, mais que c'est une expression déjà réanalysée au niveau textuel et chargée de valeurs contextuelles qui se trouve alors disponible pour une nouvelle réanalyse en marqueur énonciatif.

3. De l'énonciation vers la syntaxe : les ajouts après le point

Dans un autre type de mouvement que l'on pourrait considérer comme l'inverse de celui que nous venons de décrire, la grammaticalisation trouve son point de départ dans le champ de l'énonciation et conduit à une « syntactisation » de constituants qui perdent ainsi l'autonomie que leur fonctionnement énonciatif leur accordait. Le parallèle avec les expressions que nous avons examinées plus haut est d'ailleurs loin d'être parfait, dans la mesure où il ne s'agit pas vraiment d'une évolution sémantique, comme dans le cas de *de toutes façons* ou de *par contre*, mais davantage d'une évolution qui ne concerne que les structures syntaxiques, les relations de sens étant bien moins affectées que dans la conception classique de la grammaticalisation. D'une façon générale, la plupart des cas qui sont concernés par ce changement illustrent le passage, souvent décrit, de la parataxe à l'hypotaxe, qu'il s'agisse, au sens strict, de faits de subordination, ou, plus largement, de dépendances plus ou moins étroites au sein de la structure phrastique. Nous prendrons ici comme exemple le cas des « ajouts après le point », qui peuvent être considérés comme un cas de grammaticalisation en cours dans le français actuel.

Avec le phénomène des constituants en ajout, c'est donc un processus inverse à celui que nous venons d'observer qui se trouve mis en œuvre ; il s'agit en effet de la fixation, comme construction syntaxique, d'un dispositif d'ordre discursif et énonciatif. Si cette structuration particulière de l'énoncé que constitue le détachement, après une ponctuation forte, d'un élément qui semble faire partie du contexte de gauche se développe aujourd'hui dans certains types d'écrits, il convient cependant de rappeler que la gestion des constituants « surnuméraires », en épexégèse, est particulièrement complexe et pose problème dès l'époque classique, lorsque l'organisation périodique laisse peu à peu la place à la hiérarchisation de la « phrase » (v. Combettes 2013). Qu'il s'agisse de la ponctuation intermédiaire (deux points, point-virgule), ou de l'emploi du tiret au XIX^e siècle, les exemples ne manquent pas de tentatives qui ont pu être faites pour assurer au mieux le marquage de cette segmentation particulière. Nous nous en tiendrons ici à l'observation des tendances actuelles, mais il convient de garder à l'esprit qu'elles ne font que refléter un mouvement de fond relativement ancien.

Les constituants que la ponctuation par le point sépare du contexte dans lequel on s'attendrait à les voir intégrés sont des formes de fonctions syntaxiques diverses ; toutes les catégories morphosyntaxiques – si l'on excepte les mots « outils » – peuvent être représentées, y compris les propositions subordonnées. Se pose la question de la valeur de ce type de détachement et, pour ce qui nous intéresse ici, de la relation qu'il peut entretenir avec le domaine énonciatif. Le cas le plus simple et le plus évident est celui du marquage d'un changement de point de vue et, par là-même, d'un changement mettant en jeu l'énonciation. La segmentation apparaît ainsi comme un moyen de délimiter nettement et sans ambiguïté l'alternance des diverses instances énonciatives. Dans une configuration discursive assez fréquente, l'ajout permet alors d'opposer par exemple la doxa et l'opinion personnelle de l'auteur du texte, ce qui entraîne des effets de restriction, de rectification, comme dans les exemples suivants :

- (31) I. L. et lui se retrouvent à cette occasion et se fréquentent régulièrement. D'autant qu'Anne-Gabrielle H. [...] est devenue l'interlocutrice régulière de M. Juillet. (*Le Monde*)
- (32) Il est insaisissable. Brillant et attachant ; éperdu de reconnaissance, sans doute ; fiable, peut-être pas. (*ibid.*)

Il n'est pas étonnant qu'apparaissent alors des marqueurs dont la fonction est de souligner ces valeurs textuelles, comme *surtout* et *sauf que* dans les exemples suivants :

- (33) Mais attaquer Ségolène – ils le savent d'expérience – est un exercice risqué. *Surtout* sur les questions de sécurité où on est vite catalogué dans le clan des « angéliques ». (*Nouvel Observateur*)
- (34) Ajoutez à cela un Grand Prix décerné à Flandres [...] et le tour est joué. *Sauf que* le contingent des films les plus beaux [...] s'en va bel et bien bredouille. (*Le Monde*, fin de paragraphe)

On notera également la place, à l'intérieur du texte, de cette segmentation par l'ajout ; il est assez fréquent en effet que la rectification ainsi introduite apparaisse en même temps comme une conclusion sur laquelle il n'y a pas à revenir, le segment en ajout fermant alors le texte ou l'unité discursive :

- (35) En attendant, toute la fleur du business débarque dans le Bordelais pour essayer de s'emparer de ses plus belles pépites. À Bordeaux, le rêve est toujours d'actualité. À condition d'être riche. (*Nouvel Observateur*)
- (36) « C'est la godille permanente », soupire Chabot. En diffusant ces images sans jouer la surenchère, France 2 n'a-t-elle pas au fond rempli sa mission ? Tout en faisant des progrès en slalom. (*Télérama*)

Une autre solution s'avère possible, le changement énonciatif correspondant à la création d'une nouvelle séquence, dans un mouvement de relance et non de clôture :

- (37) ce « Superman et prophète » [...], qui ressemble un peu à Tocqueville.
Physiquement s'entend. Car personne [...] ne hisse ce livre au niveau du mythique « Démocratie en Amérique ». (*Nouvel Observateur*)
- (38) Pour elle, les gouvernements devraient prendre en charge ce type de développement.

Mais aussi s'entendre pour mettre en place une gestion mondialisée de la lutte antimoustique « [...] en raison de pratiques d'autres pays », prévient-elle. Sans parler des migrations de populations [...]. (*Le Monde*)

On remarquera, du point de vue typographique, que l'ajout coïncide ainsi avec la création d'un alinéa, qui signale encore plus nettement la structuration textuelle.

Il convient de s'interroger sur les ajouts qui, à première vue, ne semblent pas relever de ce changement énonciatif que nous venons d'illustrer. Sont-ils entièrement étrangers à la problématique de l'énonciation ? Considérons par exemple le passage suivant :

- (39) Rarement Shakespeare aura si bien pénétré les motivations d'un coupable. Sans pathos. (*Télérama*)

et comparons-le avec :

- (39b) Rarement Shakespeare aura si bien pénétré les motivations d'un coupable sans pathos.

(39c) Rarement Shakespeare aura si bien pénétré les motivations d'un coupable, sans pathos.

Les valeurs différentes exprimées par ces diverses ponctuations ne semblent pas correspondre à de simples variables, mais relèvent, nous semble-t-il, du domaine de la structure informationnelle. La comparaison du tour avec ajout et du tour intégré sans virgule (b) conduit à une interprétation assez claire. Dans la construction liée (b), le syntagme prépositionnel fait partie du rhème propre de l'énoncé, et la mise en ajout après le point ou après la virgule est à considérer comme un moyen permettant une délimitation plus nette et sans ambiguïté des degrés de dynamisme communicatif du contexte gauche. Il s'agit essentiellement d'éviter que soit interprété comme rhème propre le constituant en ajout, ce qui pourrait survenir s'il demeurait inséré dans la structure phrastique initiale ; cette fonction, que l'on pourrait considérer comme une fonction de « clarification » de la structure informationnelle apparaît nettement lorsque l'énoncé présente un marqueur dont la portée s'exerce sur le rhème propre, ce qui est le cas de l'adverbe *rarement* dans l'exemple cité. La présence de l'ajout entraîne ainsi une lecture préférentielle des degrés de dynamisme communicatif du contexte qui précède l'ajout. Ce contexte se présente comme complet, du point de vue syntaxique comme du point de vue sémantique, mais également au niveau informatif ; la progression thématique du contexte gauche se suffit à elle-même et il n'y a pas attente d'une nouvelle unité informationnelle. On peut alors se demander ce qu'apporte l'ajout après le point par rapport à la segmentation par la virgule. Cette dernière, en (c), fait du circonstanciel un rhème secondaire, un ajout d'« après-coup », addition d'une caractéristique supplémentaire, l'organisation du dynamisme communicatif s'effectuant à l'intérieur du cadre phrastique ; le même effet serait obtenu par le déplacement du SPrép. après le verbe :

(39d) Rarement Shakespeare aura si bien pénétré, sans pathos, les motivations d'un coupable.

L'usage du point pose le problème de l'analyse du dynamisme communicatif. Il ne paraît guère pertinent d'interpréter la valeur informationnelle de l'ajout en essayant de la déterminer comme un élément rajouté au dynamisme communicatif du contexte gauche ; la ponctuation forte, qui fait de l'ajout l'équivalent d'une phrase graphique, conduit à attribuer à ce segment un degré informatif spécifique, correspondant à celui qu'aurait une formulation plus explicite comme : *et / mais cela sans pathos*. Toutes proportions gardées, la mise en ajout paraît correspondre à ce qui serait, dans une structure de phrase verbale, une construction clivée : *et / mais c'est sans pathos qu'il le fait*. On retrouve ainsi la valeur de rectification signalée plus haut, le changement énonciatif étant du même ordre, même s'il est parfois moins nettement perceptible que dans les exemples (33) ou (34). La distinction établie par Bolinger et par les linguistes de l'École de Prague, entre les énoncés de première instance et les énoncés de seconde instance montre ici son utilité. Le degré de dépendance de l'énoncé par rapport au contexte permet en effet de distinguer deux situations extrêmes : l'entière autonomie d'une unité phrastique, que rien, du point de vue informatif, ne rattache au contexte, et qui sera identifiée comme le prototype de la première instance, et la dépendance la plus forte, qui correspond aux cas de contraste portant sur un seul constituant, rhème propre, tout le reste de l'énoncé consti-

tuant le thème propre, comme dans le cas des constructions clivées en français. Cette distinction nous semble permettre de rendre compte du fonctionnement informatif de l'ajout après le point : le constituant détaché a le statut de rhème propre d'une phrase dont le thème propre, qui n'est pas exprimé, serait la totalité de P1. Cette structure pourrait ainsi être rapprochée du couple question / réponse d'un dialogue, dans lequel la réponse présente l'ellipse d'une partie de la question (« *Où habite-t-il ? — (il habite) à Paris* »), l'alternance des tours de parole ne débouchant cependant pas, du moins de façon obligatoire, sur l'expression d'un contraste, alors que le discours monologal entraîne, par le fait même qu'il est monologal, l'effet de rectification caractéristique de l'ajout.

Là où une virgule soulignerait la continuité énonciative, l'ajout après le point apparaît ainsi comme un rhème de seconde instance, fonction informative renvoyant à une démarche de correction. Cette fonction de l'ajout peut être rapprochée de la valeur de commentaire dont cette configuration est dotée dans bon nombre de cas. Marquer un constituant comme un rhème de seconde instance, c'est effectivement considérer que l'information portée par P1 est présupposée, fait partie de la connaissance partagée ; l'ajout permet alors d'introduire une nouvelle prédication, sous la forme d'une phrase averbale, différente de la phrase averbale « présentative », mais correspondant à l'introduction d'un rhème contrastif qui revient sur l'ensemble de P1.

On peut ainsi considérer qu'il y a grammaticalisation de la construction en ajout, dans la mesure où un procédé qui, au départ, correspond à des finalités d'ordre énonciatif se trouve systématisé pour marquer un degré spécifique du dynamisme communicatif, en l'occurrence le contraste d'ordinaire assuré par une structure clivée. La dimension énonciative demeure évidemment présente – comme dans le cas des topicalisations que nous avons évoquées plus haut – mais on assiste à la création d'une nouvelle unité syntaxique, qui pourrait être considérée comme un cas particulier de la phrase averbale. Le segment en ajout passe de l'expression de la « pensée d'après-coup », du commentaire, du changement de point de vue, à un statut syntaxique qui lui fait jouer un rôle dans la structure informationnelle de l'énoncé.

On remarquera par ailleurs que, dans le cas d'une « subordonnée » en ajout, cette syntactisation va de pair avec des modifications morphosyntaxiques de certains introducteurs. Des locutions conjonctives comme *sauf que*, *même si*, *d'autant que* sont systématiquement utilisées, par certains locuteurs du moins, en début d'ajout et n'apparaissent quasiment plus dans une position interne à la phrase ; on peut alors s'interroger sur leur statut grammatical, qui se rapproche davantage de celui de coordonnants comme *mais*, *car* ou d'adverbiaux comme *en effet*, *cependant*. Ce type d'évolution nous semble constituer un indice supplémentaire de la grammaticalisation de l'ajout.

La place de la dimension énonciative dans un changement linguistique du type de la grammaticalisation se présente ainsi essentiellement sous la forme de deux mouvements distincts dont les directions apparaissent comme opposées, dans la mesure où le niveau énonciatif n'intervient pas au même moment dans le processus de grammaticalisation. Dans le premier cas que nous avons observé, qui correspond à la définition classique de la grammaticalisation, c'est la formation de marques énonciatives qui constitue un aboutissement, les modalisateurs, les connecteurs, et, plus largement, les mots du discours, prenant

leur origine dans le matériel lexical ; même si les propriétés morphosyntaxiques des formes ainsi concernées subissent des modifications importantes, qui aboutissent à un changement de catégorie, les constructions syntaxiques, quant à elles, ne semblent pas pouvoir être affectées par ce type de changement. Dans le deuxième cas, en revanche, le champ énonciatif se trouve au point de départ du mouvement et l'opération de réanalyse – commune aux deux approches – s'effectue à partir de configurations discursives mettant en particulier en jeu des faits de polyphonie pour déboucher sur la formation de régularités d'ordre syntaxique ; ce deuxième type d'opération, qu'il serait sans doute préférable de désigner par le terme de « syntactisation », ce qui éviterait toute ambiguïté dans la définition de la grammaticalisation, entraîne des changements dans le domaine des constructions, de la hiérarchisation et de la dépendance des syntagmes, et ne concerne que de façon très indirecte le lexique.

Références bibliographiques

- BERTIN A., 2002, « L'émergence du connecteur *en effet* en moyen français », *LINX* 46, 37-50.
- COMBETTES B., 2006, « Du niveau textuel au niveau énonciatif dans la grammaticalisation : le rôle du contexte », *Langue française* 149, 48-60.
- COMBETTES B., 2013, « Aspects diachroniques des fragments après le point : cas d'ellipse ou ajouts ? », in P. Hadermann *et al.* (éds), *Ellipse & fragment. Morceaux choisis*, Berne, Peter Lang, 223-237.
- DE SMET H., 2009, « Analyzing reanalysis », *Lingua* 119, 1728-1755.
- HEINE B., 2002, « On the role of context in grammaticalization », in I. Wischer, G. Diwald (éds), *New reflections on grammaticalization*, Amsterdam, Benjamins, 83-101.
- HEINE B., CLAUDI U., HÜNNEMEYER F., 1991, *Grammaticalization : a conceptual framework*, University of Chicago Press.
- HOPPER P., TRAUGOTT E. C., 1993, *Grammaticalization*, Cambridge University Press.
- MARCHELLO-NIZIA C., 2006, *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles, de Boeck.
- MEILLET A., [1912] 2015, « L'évolution des formes grammaticales », dans *Linguistique historique et linguistique générale*, éd. P. Ragot, Limoges, Lambert-Lucas, 130-148.
- SCHWENTER S., TRAUGOTT E. C., 2000, « Invoking scalarity : the development of *in fact* », *Journal of historical pragmatics* 1, 7-25.
- TRAUGOTT E. C., 1982, « From propositional to textual and expressive meanings; some semantic-pragmatic aspects of grammaticalization », in W. Lehmann, Y. Malkiel (éds), *Perspectives on historical linguistics*, Amsterdam, Benjamins, 245-271.
- TRAUGOTT E. C., 1995, « Subjectification in grammaticalization », in D. Stein, S. Wright (éds), *Subjectivity and subjectivisation*, Cambridge University Press, 31-54.
- TRAUGOTT E. C., B. HEINE (éds), 1991, *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, Benjamins.
- VISCONTI J., 2004, « Conditionals and subjectification : implications for a theory of semantic change », in O. Fisher *et al.* (éds), *Up and down the cline. The nature of grammaticalization*, Amsterdam, Benjamins.

De la notion d'énoncé dialogique ¹

Jacques BRES

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Quinze ans déjà – que cela passe vite quinze ans ! – que nous travaillons et faisons travailler la notion de dialogisme à partir des hypothèses de Bakhtine (1970 [1963], 1978 [1975, 1934], 1984 [1979, 1952]) et en interaction avec les recherches des nombreux auteurs prenant pour objet l'hétérogénéité énonciative.

La question de l'hétérogénéité énonciative – le fait, pour le dire approximativement ², que dans un énoncé on entende deux ou plusieurs *voix* – a suscité, dans les travaux francophones, deux types de réception des écrits de Bakhtine : dans le cadre de l'*analyse du discours française*, à partir du terme de *dialogisme* (notamment Authier 2012 [1995] et Moirand 2004) ; dans le cadre *pragmatico-énonciatif* d'O. Ducrot et de ses disciples, à partir du terme de *polyphonie*. Sans revenir sur les enjeux théoriques de cette dualité (Bres & Rosier 2008), nous focaliserons notre attention dans cet article sur le fait que, dans notre approche dialogiste, nous avons retenu le terme d'*énoncé* et non celui de *point de vue*, central dans les analyses polyphonistes. Nous suivrons dans un premier temps le traitement qui est accordé à la notion de *point de vue* dans l'approche polyphoniste, d'abord chez O. Ducrot, ensuite chez trois linguistes qui lui ont emprunté cette notion pour la retravailler : H. Nølke, L. Perrin, A. Rabatel. Nous reviendrons ensuite sur les raisons de notre choix du terme d'*énoncé*, afin de le préciser, ce notamment à partir des remarques critiques qui lui ont été adressées par Dendale (2012) et Rabatel (2012).

1. Les approches polyphonistes et le *point de vue* ³

1.1 O. Ducrot (1984) et l'introduction du terme de *point de vue*

On le sait : pour contester ce qu'il nomme *postulat* de « l'unicité du sujet parlant » (1984 : 171), O. Ducrot, lorsqu'il est conduit à poser, à côté du *locuteur*, responsable de l'énoncé, une autre forme de subjectivité qu'il nomme *énonciateur*, part du terme de *voix* qui lui est fourni par la vulgate bakhtinienne, mais le remplace rapidement par ceux de *point de vue*, *position*, *attitude* :

Le sens de l'énoncé, dans la représentation qu'il donne de l'énonciation, peut y faire apparaître des *voix* qui ne sont pas celles d'un locuteur. J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que

1. Nous remercions P. Dendale, A. Nowakowska et J.-M. Sarale dont les remarques nous ont permis d'améliorer une première version de cet article.

2. Précisons que nous ne traiterons pas ici de la dimension d'*hétérogénéité constitutive* (Authier-Revuz 1982).

3. Nous reprenons § 1.1 - § 1.3 l'analyse développée dans Bres & Nowakowska (2007).

pour autant on leur attribue de mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur *point de vue*, leur *position*, leur *attitude*, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (1984 : 204, les italiques sont nôtres).

Les trois termes de *point de vue*, *attitude*, ou *position* semblent indifféremment nommer une entité sémantique qui se distingue, voire s'oppose à celle d'*énoncé* :

L'élément positif que je déclare sous-jacent à l'énoncé négatif n'est pas un énoncé (c'est-à-dire une suite de mots, imputables à un locuteur), mais une attitude, une position prise par un énonciateur vis-à-vis d'un certain contenu, c'est-à-dire d'une entité sémantique abstraite. (*op. cit.* : 218)

Point de vue est emprunté à Banfield (1979) – « Anne Banfield voit [dans le style indirect libre] l'expression d'un point de vue » (*op. cit.* : 172) –, et mis en relation avec la théorisation narratologique de la focalisation de Genette (1973) :

le locuteur parle au sens où le narrateur raconte [...]. Mais les *attitudes* exprimées dans ce discours peuvent être attribuées à des énonciateurs dont il se distancie – comme les *points de vue* manifestés dans le récit peuvent être ceux de sujets de conscience étrangers au narrateur. (*op. cit.* : 208)

Alternant avec *attitude* ou *position*, bien peu précis, le terme de *point de vue* permet de nommer un élément central de l'approche polyphoniste, mais n'accède pas au statut de notion théorique.

1.2 La ScaPoLine... ou le sacre de la notion de *point de vue*

Le groupe de recherche scandinave ScaPoLine, réuni autour de H. Nølke, adopte le terme de *point de vue* (mais pas ceux d'*attitude*, de *position*) pour le définir très précisément. En reprise partielle à O. Ducrot du syntagme « entité sémantique abstraite », il est posé que :

les points de vue sont des entités sémantiques composées d'une source, d'un jugement et d'un contenu propositionnel. [...] il y a toujours au moins un pdv qui est marqué dans la signification d'une phrase. (Nølke *et al.* 2004 : 31)

Point de vue, qui chez O. Ducrot visait à nommer l'entité sémantique procédant d'une instance autre que celle du locuteur, à savoir l'énonciateur, sort de ce rôle ancillaire pour devenir une notion centrale de la théorisation scandinave, ce que note entre autres la siglaison *pdv* ; la refonte de *pdv* en *pdv simple*, *pdv hiérarchique* et *pdv relationnel* ; et l'abandon de la notion d'énonciateur.

Ainsi donc, dans la ScaPoLine, *point de vue* passe de son statut initial de terme métaphorique glosé par ceux d'*attitude* et de *position* à celui de concept rigoureusement défini.

1.3 L. Perrin : la *voix* du locuteur, le *point de vue* des énonciateurs

À la différence de la plupart des travaux polyphonistes qui tendent à remplacer la notion de *voix* empruntée à Bakhtine par celle de *point de vue*, L. Perrin, reprenant la distinction ducrotienne locuteur/énonciateur, retient les deux termes pour en proposer une articulation très précise, qui lie le premier au seul locuteur et le second à l'énonciateur, ce qui lui permet de distinguer deux types de polyphonies :

- Le premier consiste en « l'intégration de *voix* étrangères associées à d'autres locuteurs » (2006 : 22). Il concerne la *forme* de l'expression, et se réalise par le discours direct et la modalisation autonymique notamment : le locuteur citant fait entendre les mots mêmes d'un autre locuteur, ceux de la *voix* citée qui les prend en charge ;
- Le second, plus abstrait, consiste en « l'intégration de différents *points de vue* » (*ibid.*) émanant de différents énonciateurs. Il concerne le *contenu* de l'expression, et se réalise par le discours indirect, toutes les formes de reformulation, la négation, etc.

Dans ce cas, il y a « une sorte de distorsion, de désolidarisation entre énonciation et point de vue, entre prise en charge de la forme linguistique et du contenu d'un discours » (*op. cit.* : 26), ce que nous illustrerons par un exemple emprunté à l'auteur :

- (1) Marc Dutroux *le gentil, le sauveur, le philanthrope, le philosophe, le scrupuleux, la victime, le repentant*. Tel est le portrait ahurissant que l'accusé le plus honni de Belgique a dressé de lui-même durant son premier interrogatoire. (*Le Temps*, 04/03/2004)

L. Perrin commente ainsi : « Le locuteur assume le choix des mots et des formulations [...] mais pas le point de vue que ces mots expriment qui n'est que l'objet de référence de ce qu'il cherche à communiquer » (*op. cit.* : 25). Effectivement, il semble bien que les différents SN : *le gentil, le sauveur*, etc. soient les mots du locuteur (correspondant ici au scripteur journaliste), mais que ces mots expriment le point de vue de l'énonciateur (correspondant à Marc Dutroux) sur lui-même.

1.4 A. Rabatel ⁴, ou le retour de la métaphore du *point de vue*

La notion de *point de vue*, par-delà ses différences de fonctionnement suivant les théorisations de la polyphonie, consacre la métaphore scopique (*qui voit ?*) – ainsi que l'intertexte narratologique d'où elle procède –, comme outil heuristique pour appréhender certains éléments du sens, aussi labiles qu'évidents, relevant de l'hétérogénéité énonciative (*qui parle ?*). La narratologie au secours de l'analyse énonciative en quelque sorte... Mais si les énonciateurs se manifestent sous forme de points de vue, alors tout ce qui relève narratologiquement du point de vue – c'est-à-dire ce que *voit* le personnage – ne peut-il être traité en termes de polyphonie ? C'est ce *retour* de la métaphore que propose A. Rabatel. Il appuie sa proposition d'analyser les perceptions en termes énonciatifs sur la proximité de fonctionnement des *verba dicendi*, *putandi* et *sentiendi* (paroles, pensées, perceptions), qu'il propose de rassembler dans une seule et même catégorie : celle des verbes de procès mental. Dans son article de 2003, il met en relation les formes syntaxiques de représentation des perceptions avec les formes traditionnelles de représentation des paroles ou des pensées dans le discours rapporté :

4. Nous n'ignorons pas qu'A. Rabatel place ses recherches sous la bannière dialogiste (v. son article ici-même). Il nous semble cependant que la façon dont il retravaille la notion de *point de vue* s'inscrit dans le courant polyphoniste initié par O. Ducrot.

Pierre s'approcha de la fenêtre, regarda le convoi funèbre et *remarqua / dit* que l'assistance était nombreuse. (2003 : 145)

Est ainsi conduit à son terme le mouvement initié par O. Ducrot : *point de vue*, initialement emprunté pour nommer, métaphoriquement, certains faits énonciatifs, est le lieu de rapatriement dans le champ de l'énonciation de certains faits de perception. La notion de « PDV » – notons la siglaison et les majuscules – devient chez A. Rabatel une catégorie centrale de l'analyse, qui se voit sous-catégorisée en points de vue *représentés*, *racontés* et *assertés*.

Nous avons très schématiquement présenté la façon dont le terme de *point de vue*, introduit métaphoriquement par O. Ducrot dans sa construction d'une théorie polyphonique de l'énonciation, était retravaillé par différents auteurs pour devenir une notion théorique permettant d'appréhender, de façons différentes, l'hétérogénéité énonciative. Nous allons dans un second temps expliquer pourquoi, dans l'analyse dialogiste que nous faisons de ce fait, nous ne retenons pas ce terme, auquel nous conservons par ailleurs son sens narratologique ; et revenir sur le terme d'*énoncé* qui, pas suffisamment défini dans nos travaux antérieurs, a pu prêter à malentendus.

2. Notre approche dialogiste : point de vue, énoncé, discours

2.1 Point de vue et hétérogénéité énonciative

La notion de *point de vue* entend capter « une entité sémantique abstraite » (Ducrot *supra*), un « contenu de l'expression » détaché de sa forme (Perrin *supra*). La position théorique qui sous-tend ce type d'approche nous semble relever de l'*idéisme* en ce qu'elle considère que les mots actualisent un contenu préalablement pensé, qui leur serait en quelque sorte à la fois antérieur et extérieur. On lui opposera une approche *matérialiste*, très précisément celle de l'analyse du discours française, qui pose qu'il n'y a d'extérieur au discours – et il nous semble que c'est cette position d'extériorité qu'occupe la notion de *point de vue* dans l'approche polyphonique – que pour le sujet parlant qui s'illusionne. Qu'est-ce que ce choix induit concrètement dans l'analyse ? Reprenons l'exemple (1) :

- (1) Marc Dutroux *le gentil, le sauveur, le philanthrope, le philosophe, le scrupuleux, la victime, le repentant*. Tel est le portait ahurissant que l'accusé le plus honni de Belgique a dressé de lui-même durant son premier interrogatoire. (*Le Temps*, 04/03/2004).

Les syntagmes nominaux apposés « le gentil, le sauveur », etc. sont présentés comme rapportant fidèlement (*tel*) un discours tenu par Marc Dutroux (*portrait, dressé*). Le dialogisme de cet énoncé tient d'abord à son dialogue avec un autre discours (celui de Dutroux, présumé par le terme *portrait*). Mais nul n'est dupe : ces mots ne sont certainement pas *verbatim* ceux de Marc Dutroux, mais ceux que le journaliste *prête* à Marc Dutroux, non sans exagération polémique. De sorte que plutôt que d'y voir les mots du locuteur énonçant le *point de vue* d'un énonciateur, on analysera cet énoncé comme typiquement *bivocal* pour reprendre un terme bakhtinien. L'approche polyphoniste pose une distorsion entre « énonciation et point de vue, entre prise en charge de la forme linguistique et (prise en charge) du contenu » (Perrin 2006 : 26). Notre approche analysera ce

type d'énoncé non comme *dissociation* de deux instances mais au contraire comme leur *interaction* vive : l'énonciateur principal E_1 ⁵ prête à l'énonciateur enchâssé e_1 un discours qui pourrait être le sien, en le déformant jusqu'à la caricature. Il nous semble donc que, pour rendre compte de l'hétérogénéité énonciative d'énoncés comme (1), il n'est pas besoin de faire appel à la notion de point de vue qui tente d'appréhender le sens en dehors des mots, le contenu libéré de sa forme. Il suffit d'analyser lesdits énoncés comme procédant d'une interaction avec un autre énoncé, interaction qui laisse des traces plus ou moins explicites (v. *infra* § 2.3.2).

2.2 Point de vue, perceptions, subjectivation

Revenons à l'extension de l'approche énonciative aux perceptions proposée par A. Rabatel. La proximité de la perception (visuelle ou auditive) avec la parole-pensée est évidente, ce qui se manifeste entre autres par le fait que dans certaines occurrences *voir* signifie *concevoir* :

- (2) — Soit, dit M. de Rênal, mais finissons-en.

Pour le coup, la colère lui donnait le ton de la fermeté. Le paysan *vit* qu'il fallait cesser de marcher en avant. (Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

Il nous semble cependant qu'un certain nombre de faits linguistiques empêchent de traiter les faits de perception en termes énonciatifs. Mentionnons trois de ces résistances linguistiques.

I. Si les *verba sentiendi* peuvent introduire leur objet sous la forme d'une complétive en *que* (Rabatel 2003), ce qui ramène à la structure du discours indirect des *verba dicendi* et *putandi* :

- (3) Corinne *vit / dit / pensa* / que Paul avait l'air songeur

ils ne sauraient fonctionner dans la structure du discours direct, à savoir introduire la perception « directement » :

- (4) Corinne **vit / dit / pensa* : « Paul a l'air songeur »

II. Le passé simple peut, dans certaines occurrences (5), actualiser un percept subjectif (Nølke et Olsen 2003, Bres 2003), mais non marquer le discours indirect (libre) (11), à la différence de l'imparfait :

- (5) Chacun sur une rive, et les courants rapides entre eux, ils marchèrent parallèlement, leurs images réfléchies se rejoignant au centre même de la rivière unie comme un miroir. [...] Un pont de bois rustique, faits de troncs grossièrement ajustés, *joignit* les deux rives et l'un derrière l'autre ils pénétrèrent au cœur de la forêt. (Gracq, *Au Château d'Argol*)

Le passé simple demande de concevoir le temps impliqué *joindre* globalement à partir de sa borne initiale. Cette représentation fait difficulté au niveau supérieur de l'actualisation phrastique : de par nos connaissances du monde, nous savons qu'un pont ne peut *joindre* les deux rives instantanément, que sa construction, fût-elle *grossière*, prend du temps ; et donc que ledit pont était à cet endroit avant que les deux amants ne l'empruntent et qu'il y demeurera après leur passage... On s'attendrait à ce que ce procès soit actualisé à l'imparfait :

5. Cf. *infra* § 2.3.

- (5a) Un pont de bois rustique, faits de troncs grossièrement ajustés, *joignait* les deux rives et l'un derrière l'autre ils pénétrèrent au cœur de la forêt.

La discordance entre la représentation du verbe *joindre* au passé simple et son contexte trouve solution dans l'effet de sens de subjectivation : c'est le couple qui perçoit globalement le lien que le pont réalise entre les deux rives, et qui leur permet de se rejoindre. L'incidence du procès *joignit* est à mettre au compte du point de vue scopique des personnages.

En revanche une parole ou une pensée ne sauraient être rapportées au passé simple (en discours indirect libre), l'imparfait s'imposant obligatoirement, contrairement à l'idée défendue par Ducrot (1980 : 58) selon laquelle le discours indirect libre (désormais DIL) serait compatible avec n'importe quel temps verbal, et notamment avec le passé simple. À l'appui de son analyse, O. Ducrot (1980 : 19, 58) cite l'exemple suivant :

- (6) Le bourg était endormi. [...] La terre était toute grise, comme par une nuit d'été. Mais, la maison du médecin se trouvant à cinquante pas de l'auberge, il *fallut* presque aussitôt se souhaiter le bonsoir, et la compagnie se dispersa. (Flaubert, *Madame Bovary*)

qui se voit commenté ainsi : « Flaubert, en recourant à la tournure *il fallut*, annule sa propre parole, et laisse les personnages parler à sa place ». Le passé simple permettrait de « rapporter un discours, explicite ou implicite des personnages – du type *il faut que nous nous souhaitions le bonsoir* ». Cette analyse est critiquée par Vuillaume (1998) sur la base de deux arguments qui font apparaître qu'*il fallut* ne relève pas du DIL :

- Le DIL est parfaitement compatible avec l'adjonction d'une incise contenant un verbe comme *dire, penser, etc.* Si *falloir* était à l'imparfait, un tel ajout serait parfaitement acceptable, alors qu'il est impossible avec le passé simple : « il fallait / *il fallut maintenant, *fit observer le prêtre*, se souhaiter le bonsoir ».
- S'il s'agissait de discours rapporté, il ne serait pas dit si les promeneurs ont effectivement réalisé l'obligation qu'ils avançaient. De sorte qu'avec l'imparfait un enchaînement comme : « *il fallait* se souhaiter le bonsoir, mais aucun des promeneurs ne put s'y résoudre » paraît tout à fait naturel, alors que le même enchaînement au passé simple serait problématique : « ??? *il fallut* se souhaiter le bonsoir, mais aucun des promeneurs ne put s'y résoudre ». C'est que, « en employant le passé simple, le narrateur se porte garant de l'effectuation du procès dénoté par l'infinitif » (1998 : 196).

Le passé simple, capable d'actualiser un percept, ne peut actualiser un dire : on verra là une seconde résistance à l'analyse énonciative du point de vue narratologique.

III. Si le conditionnel peut fonctionner comme marqueur de modalisation en discours second, à savoir présupposer implicitement une énonciation antérieure (i.a. Dendale 1993, Haillet 1995, Gosselin 2001, Bres 2012), il ne saurait renvoyer à un percept subjectif antérieur :

- (7) Le vin blanc *s'attaquerait* à vos dents (titre d'article en ligne).

Le conditionnel présuppose qu'un énonciateur antérieur a *dit* / *prétendu* que le vin blanc s'attaquait à vos dents ; en aucun cas, qu'une instance antérieure a *vu* que le vin blanc, etc. On dispose en français d'un temps verbal – le conditionnel – pour marquer une énonciation antérieure, on n'en dispose pas pour marquer un perçoit antérieur.

Il nous semble donc que, compte tenu de ces fonctionnements linguistiques différents, on ne saurait ramener les perceptions aux paroles-pensées, le point de vue narratologique (*qui voit ?*) au point de vue énonciatif (*qui parle / pense ?*)⁶. On distinguera subjectivité et énonciation : une perception peut être subjectivée (au sens de : « procéder d'un personnage, non du narrateur, dans un récit »). Pour autant elle ne relève pas de l'hétérogénéité énonciative en ce qu'elle ne repose pas sur un dédoublement de la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste 1970/1974 : 80) par laquelle peut être définie l'énonciation. Et on réservera le terme de *point de vue* à la seule analyse des perceptions.

Pour ces différentes raisons, nous avons fait le choix d'utiliser, pour l'étude de l'hétérogénéité énonciative, non de la notion de *point de vue*, intuitivement « parlante » et d'une opérativité certaine, mais de celle d'*énoncé*, qui se doit d'être précisée.

2.3 Dialogisme, énoncé(s), énonciation(s), enchâssement

L'usage que nous faisons d'*énoncé* a fait l'objet des critiques sagaces de Dendale (2012). Avant de revenir sur ces objections, nous ferons un drastique rappel de la façon dont nous concevons le dialogisme au niveau de l'énoncé.

On distingue, à la suite de Bakhtine, dialogue *externe* et dialogue *interne*. Le dialogue externe, marqué par l'alternance de tours de parole référés à des locuteurs différents, est analysable comme interaction d'actes d'énonciation mis sur le même plan : il constitue le plan *dialogal*. Le dialogue interne, non marqué par l'alternance de tours de parole, est analysable comme interaction d'actes d'énonciation hiérarchisés : il constitue le plan *dialogique*.

Nous faisons l'hypothèse que l'énoncé dialogique est structuré autour d'un microdialogue interne, à savoir qu'il procède de l'interaction d'un acte d'énonciation enchâssant avec un acte d'énonciation enchâssé, ce qui lui confère son hétérogénéité énonciative. Soit l'occurrence suivante de discours direct, marqueur prototypique de dialogisme :

- (8) François il a dit aux patrons / « *Vos camions ils vont flamber maintenant eh* » (interview de Manuel, mai 1984, qui raconte des épisodes de la grève des mineurs cévenols de 1981).

On distingue, pour l'analyse de l'énoncé dialogique, deux ensembles de paramètres énonciatifs⁷ :

- ceux de l'énonciation enchâssante [E] : locuteur⁸ L₁ (correspondant à

6. Nous n'ignorons pas que Rabatel (1997) pourfend cette distinction. Malgré les arguments qu'il avance, elle nous semble avoir toujours quelque pertinence.

7. Notre présentation actuelle diffère très légèrement de celle de nos précédents travaux.

8. Instance de profération du message qui actualise l'énoncé dans sa dimension verbale (et mimo-gestuelle) ou scripturale de *dire* / *écrire*. Rabatel (2013 : 210) nous impute

Manuel), énonciateur⁹ E₁, énoncé (E) (correspondant à l'ensemble), allocutaire A₁ (correspondant aux interviewers), temps de l'énonciation T₀ (mai 1984) ;

- ceux de l'énonciation enchâssée [e] : locuteur (correspondant à François) l₁, énonciateur e₁, énoncé (e) (représenté par l'énoncé en italiques), allocutaire a₁ (correspondant aux patrons), temps de l'énonciation t₀ (fév. 1981).

L'énoncé (8) s'analyse comme le *résultat* de l'interaction d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [e], par enchâssement de [e] dans [E], dans le cas présent sous forme de *discours direct*. Les deux actes d'énonciation sont dans une relation de hiérarchie et de dépendance, que nous représentons comme [E[e]], ce qui a pour conséquence que les paramètres de l'énonciation enchâssée [e] sont sous la dépendance de ceux de [E] : p. ex. la référence de la pers. 2 (« vos camions ») se fait non pas déictiquement mais anaphoriquement, *via* la médiation de la nomination de ces actants dans [E] : « François il a dit *aux patrons* » ; et plus ou moins « phagocytés », selon une gradation qui va, en fonction des marqueurs, de leur présence explicite (discours direct (8)), à leur effacement presque total (allusion (10) *infra*).

Nous ne traiterons dans cet article que des *énoncés* enchâssant (E) et enchâssé (e), puisque c'est leur définition et leur statut qui ont été questionnés et critiqués, et qui méritent d'être précisés.

2.3.1 Définition de l'énoncé dialogique (E) : modalisation de (e) ou interaction avec (e) ?

Dans notre premier travail (Bres 1999), soucieux de proposer une définition – fût-elle provisoire et imparfaite – de l'énoncé dialogique par rapport à l'énoncé monologique, nous avons avancé, reprenant à Bally (1934/1965 : 36-38) l'analyse de l'actualisation phrastique comme application d'un *modus* à un *dictum*, que l'actualisation de l'énoncé dialogique (E) consistait en l'application d'un *modus* non à un *dictum* (comme pour l'énoncé monologique) mais à une unité ayant déjà statut d'énoncé (soit (e)). Nous illustrions cette définition par une occurrence de confirmation :

(9) Oui, la quête d'Aurore Brossard est légitime (titre d'article journalistique).

que nous commentions ainsi : « L'énonciateur E₁ attribue l'assertion de l'énoncé (e) [la quête d'Aurore Brossard est légitime] à un énonciateur e₁ et se charge de la confirmer par l'adverbe *oui* » (1999 : 72).

À juste titre, P. Dendale relève que, d'un article à l'autre, la définition des éléments de l'actualisation fait l'objet de quelques variations ; et plus centralement, manifeste son

étonnement que l'énoncé dialogique soit défini au moyen de la notion d'énoncé (et non au moyen d'une unité d'une autre nature, comme celle de pdv chez Ducrot), étonnement aussi qu'un *modus* puisse s'appliquer à un énoncé, unité qui a déjà un *modus* et qui est l'unité-résultat (et non pas l'unité-source) de l'acte d'énonciation. (*op.cit.* : 182)

abusivement la définition du locuteur « comme étant l'instance à la source d'une triple actualisation, phonique/scripturale, déictique et modale ».

9. Instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses dimensions praxémique, déictique, syntaxique et modale. Nous n'aurons affaire, dans cet article, qu'à l'instance des énonciateurs.

Il serait possible de répondre à cette critique par l'argument de la récursivité des faits linguistiques. Nous ne le ferons pas car actuellement nous abandonnons cette définition de l'énoncé dialogique en termes d'actualisation « au second degré » qui nous apparaît problématique pour différentes raisons, notamment celle-ci : si elle est peut-être défendable pour des marqueurs dialogiques comme la confirmation (9) ou la négation, elle ne l'est plus p. ex. pour une allusion comme (10) :

(10) Cuba : 50 ans de solitude (titre d'un ouvrage de photos d'Alain Ammar, 2006).

On ne saurait avancer que cet énoncé ne fait que modaliser l'énoncé (e) [cent ans de solitude], traduction française du titre du roman *Cien años de soledad*, de G. Garcia Marquez : il interagit avec lui par détournement.

Nous définissons actuellement l'énoncé dialogique comme le résultat de l'*interaction* d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [e]. P. ex. le dialogisme de (10) tient à ce que sa production s'est faite en interaction avec un acte d'énonciation antérieur, et notamment avec son énoncé (e) [cent ans de solitude]. Cette interaction se manifeste au niveau de l'énoncé dialogique par le fait que le segment (*déterminant numéral*) + *ans de solitude* relève implicitement de la modalisation autonymique : il est à la fois en usage et en mention.

2.3.2 Statut de (e) : énoncé ou point de vue ?

Nous posons donc, comme un des paramètres de l'acte d'énonciation [e] avec lequel l'acte d'énonciation [E] interagit, un élément (e) auquel nous accordons le statut d'*énoncé*. C'est ce point qui fait tout spécialement l'objet d'une double critique de P. Dendale :

Nous avons montré que les caractéristiques de (e) sont fort différentes de celles de (E) et qu'on peut donc se demander, premièrement, si (e) mérite le nom d'énoncé au même titre que (E) et, deuxièmement, si la nature de (e) n'est pas plus proche de celle de pdv de Ducrot – unité abstraite, purement sémantique –, que de celle d'énoncé au sens où Bres le définit en s'appuyant sur la théorie de l'actualisation de Bally et de la praxématique. (*op. cit.* : 194)

Accordons à P. Dendale que nos formulations ont été parfois approximatives et ont varié quelque peu d'un texte à l'autre, ce qui peut susciter réserves et malentendus. Avant d'explicitier en quoi (e) est bien un *énoncé* et non un *point de vue*, formulons une triple précision : 1° ce qui se manifeste dans l'énoncé dialogique (E), c'est non directement l'énoncé (e) mais sa *représentation x* du fait de la structure d'enchâssement [E[e]] (Bres 2007) ; 2° les formes *x* par lesquelles l'énoncé (e) est *représenté* dans l'énoncé dialogique (E) sont fort variables, selon le marqueur dialogique : de la citation dudit énoncé (e) comme dans le discours direct (8) à sa simple présupposition, ce que nous verrons *infra* ; 3° si (E) et (e) ont le statut d'énoncé, ils le manifestent différemment : (E), produit de l'interaction, est directement observable, alors que (e), élément entrant dans la production de (E), n'est présent que sous la forme des traces *x* laissées par ladite interaction : il ne peut le plus souvent qu'être reconstruit hypothétiquement pour l'analyse. Ce que signalent les parenthèses par lesquelles nous encadrons sa verbalisation. Ce dernier point est particulièrement sujet à caution, et on comprend que P. Dendale puisse avancer que « devenue pur outil du linguiste, l'unité nommée *énoncé (e)* ressemble alors plus à la notion de *point*

de vue de Ducrot, unité sémantique abstraite, qu'à celle d'énoncé tel que défini sous § 2 » (*op. cit.* : 191). Il n'en est pourtant rien, et pour défendre le statut d'énoncé de (e) nous développerons une argumentation en trois temps.

I. Un ensemble de faits plaide sans conteste pour analyser l'énoncé dialogique (E) comme procédant de l'interaction avec un élément (e) à statut d'énoncé. Mentionnons-en trois :

- Les discours direct et indirect (que nous considérons comme marqueurs prototypiques de dialogisme) signalent explicitement l'interaction avec (e) par le verbe de parole (ou de pensée).
 - Soit hors contexte une négation comme « Je ne ménage pas François Hollande ». Nous l'analyserons comme procédant de l'interaction avec un énoncé (e) que nous reconstruisons comme [Vous ménagez François Hollande]. Les polyphonistes y verraient un simple point de vue. Le cotexte dialogal dont nous avons extrait cette occurrence de négation accrédite l'idée qu'il s'agit bien d'un énoncé, puisque le tour de parole précédent le réalise :
- (11) Journaliste : — Vous ménagez François Hollande dans votre campagne...
 Marine Le Pen : — *Je ne le ménage pas !* Il ne fait rien, il ne dit rien, c'est le vide sidéral ! (interview de Marine Le Pen, *Le Monde*, 12/04/2012)
- Suivant le type de marqueur dialogique – c'est notamment le cas du *détournement* – l'élément *x* qui apparaît dans l'énoncé (E) reprend à la lettre une partie de ce qui ne peut être analysé que comme un *énoncé* antérieur. Ainsi l'occurrence *supra* « Cuba : 50 ans de solitude » procède de l'interaction avec l'énoncé (e) [cent ans de solitude]... qu'il serait difficile de considérer comme un pdv... Soit cette autre occurrence de détournement inséré dans une blague :
- (12) À la Comédie Française, petit matin blême, un chat rencontre un autre chat qui a l'air triste à pleurer :
 — Qu'est-ce qui t'arrive que tu es tout triste ?
 — Tu connais pas la nouvelle ?
 — Non, laquelle ?
 — La petite Agnès est morte...

Le dialogisme de *La petite Agnès est morte...* procède de l'interaction avec la réplique d'Agnès dans *L'École des femmes* (II, 5) : « Le petit chat est mort », qui ne peut avoir que statut d'énoncé.

On pourrait nous objecter que si effectivement dans des énoncés comme (10), (12) on a affaire aux mots mêmes et non à une entité sémantique abstraite, cela ne remet pas en cause la pertinence de la notion de pdv : il suffirait, à la manière de L. Perrin, de parler ici de *voix* pour prendre en charge la forme de l'expression ; et de conserver le terme de pdv pour les nombreux autres cas où il s'agit du contenu de l'expression. Outre que nous réservons la notion de *voix* à la profération phonique par le locuteur (Bres et Nowakowska 2007), nous allons voir que dans ces autres cas – ceux où (E) ne réalise pas tout ou partie de (e) dans sa littéralité (effective ou présentée comme telle) – la notion d'énoncé conserve sa pertinence.

II. Écartons par avance deux inférences qui pourraient être faites à la lecture des analyses de (9), (11), (12) : que le dialogisme de (E) procède de l'interaction avec un énoncé (e) toujours *effectivement* réalisé antérieurement¹⁰. Nous ne prétendons nullement cela. Ledit énoncé (e), s'il peut avoir été antérieurement prononcé ou écrit, peut tout aussi bien être imputé abusivement par le locuteur-énonciateur principal à un autre énonciateur (13, 14), anticiper sur une inférence de l'allocutaire (15), etc. :

(13) Discussion entre universitaires, 2004 :

Jean – il faut surveiller non pas trancher avec des quotas

Sophie – j'ai pas dit ça

La réplique de Sophie nous semble signaler qu'elle a entendu dans la négation de Jean qu'il lui imputait un énoncé, hypothétiquement *reconstructible* comme [il faut trancher avec des quotas], ce qu'elle rejette.

(14) Début de l'article « L'expiation publique calibrée du golfeur Tiger Woods » (*Le Monde*, 22/02/2010) : Sa *maman* était là, qui le serrera longuement dans ses bras à la fin. [...] Vendredi 19 février, pour la première fois depuis l'éclatement de son « affaire », Tiger Woods parlait publiquement.

Plutôt que de dire que le mot *maman* exprime le pdv de Tiger Woods, on l'analysera comme la trace bivocale d'un énoncé que le journaliste prête à Tiger Woods pour se moquer du fait de la présence et de l'embrassade maternelle lors de son « expiation publique ».

(15) Une nouvelle piste pourrait conduire à un duo d'anciens internationaux : Marc Lièvremont et Emile N'Tamack. *Ils n'ont entraîné que des équipes de jeunes ?* Tant mieux. Le rugby français a besoin de nouvelles idées, de prendre l'air (*Le Monde*, 23/11/2007).

L'énoncé dialogique « Ils n'ont entraîné que des équipes de jeunes ? » met en débat par l'interrogation un énoncé hypothétiquement *reconstructible* comme [Ils n'ont entraîné que des équipes de jeunes] qui ne peut être qu'une inférence prêtée à l'allocutaire, en réponse à la « nouvelle piste » qui vient d'être proposée.

Seconde interprétation de notre analyse à écarter : que ce soient les mots mêmes de l'énoncé (e) qui apparaissent dans l'énoncé (E). Là non plus, nous ne disons pas cela (pour dialogiser échoïquement la réplique de Sophie en (13) !). Le plus souvent, lorsque l'énoncé a été effectivement prononcé antérieurement, il se voit *reformulé*, et ce de fort diverses façons. C'est le cas de l'énoncé de confirmation *supra* (9) :

(9) Oui, la quête d'Aurore Brossard est légitime (titre d'article journalistique).

L'élément *x* : la *quête d'Aurore Brossard est légitime* est analysable, dans le cadre d'une *interaction de confirmation*, comme la reformulation d'un énoncé (e) que nous reconstruisons hypothétiquement, pour les besoins de l'analyse, comme [la quête d'Aurore Brossard est légitime]. Dire qu'il s'agit là d'un pdv ne rendrait pas compte d'un élément que nous posons au principe de la production de l'énoncé dialogique (E) : qu'il procède de l'interaction avec une unité qui, pour le locuteur-énonciateur, a le statut d'énoncé.

10. Inférence qui d'ailleurs a été faite : « La recherche d'un fragment antérieur prononcé, que Bres et Nowakowska jugent matérialiste, on peut la trouver passablement naïve ou fétichiste » (Rabatel 2013 : 215).

L'analyse en termes de pdv serait plus difficile encore pour des occurrences de clivage contrastif (*c'est... que*) comme :

(16) C'est quand tu es là que je peux t'oublier (Duras, *Détruire, dit-elle*).

que nous analysons comme procédant d'une interaction dialogique avec l'énoncé sentencieux *loin des yeux loin du cœur*, qui se voit reformulé tant lexicalement que syntaxiquement.

L'énoncé (e) – qu'il soit effectif ou fictif – est *présupposé* dans la reformulation qui en est faite, présupposition qui se voit accréditée par l'enchaînement anaphorique permis par certains tours :

(17) Et si cette équipe n'était pas si médiocre qu'on pouvait l'affirmer ? (en ligne)

Le pronom *le* reprend non l'énoncé interrogatif (E) « Et si cette équipe n'était pas si médiocre ? », mais un énoncé affirmatif antérieur (v. l'imparfait *pouvait*) (e), mis en débat par l'interrogation, que l'on peut reconstruire hypothétiquement comme [cette équipe est médiocre]. Pourrait-on anaphoriser un pdv ? D'autre part, *le* est COD du verbe de parole *affirmer* : peut-on *affirmer* autre chose qu'un énoncé ?

III. Nous avons dit que l'énoncé (e) n'est présent dans (E) que sous la forme des traces *x* laissées par l'interaction énonciative au principe du dialogisme. P. Dendale pose également une pertinente question sur « la nature de ces traces » :

est-ce les *restes visibles* (les « fragments d'énoncé » dont parle Bres dans la définition *supra*), ou ce que nous appellerions les *traceurs* ou *pointeurs*, des éléments dans la phrase qui nous font deviner qu'il y a eu énoncé (e), sans que ces éléments aient fait partie de l'énoncé [e] ? (*op. cit.* : 187)

Notre réponse est qu'il s'agit des deux : suivant le marqueur, ces traces *x* correspondent à (i) une forme de représentation de l'énoncé (e) et/ou à (ii) l'élément qui signale l'interaction dialogique. Soit donc trois possibilités :

- *x* = (i) Représentation de (e) sous forme de citation ou de reformulation + (ii) verbalisation du marqueur de l'interaction. P. ex. le discours direct distingue la représentation de (e), des éléments (verbe introducteur, guillemets à l'écrit, etc.) qui signalent l'interaction ; la négation amalgame (i) et (ii).
- *x* = Seulement (i) représentation (partielle ou totale) de (e). C'est notamment le cas des détournements en (10) et (12). Rien ne marque que « La petite Agnès est morte » reprend « le petit chat est mort ».
- *x* = Seulement (ii). C'est le cas de ce que nous nommons dialogisme *interlocutif responsif* : l'interaction avec un autre acte d'énonciation se voit marquée en l'absence de représentation de l'énoncé (e) :

(18) (Un scripteur masculin définit ainsi l'amour dans le magazine féminin *Marie Claire*.) Pour moi l'amour c'est la rencontre des âmes sœurs. Alors quand ça me touche, c'est cataclysmique : tachycardie, transpiration, les yeux qui chauffent... *Si, si*, comme quand les larmes montent. (*Marie Claire*, février 2008)

Si, si infirme, en le présupposant, un acte d'énonciation antérieur, prêté au lecteur – ici plutôt d'ailleurs, contextuellement, à la lectrice – en réponse à la définition de l'amour précédemment exposée. Aucune trace de l'énoncé (e) lui-même, qui se trouve cependant présupposé par *si, si*. Nous ferons le même type d'analyse pour (19) :

- (19) La mer l'a vue [Mme de Ludres] toute nue, et sa fierté en est augmentée ; *j'entends de la mer*, car pour la belle, elle en était fort humiliée. (Mme de Sévigné, *Lettres*)

La *précision*, sous la forme d'une incidente « j'entends de la mer », interagit avec un acte d'énonciation, prêté à la destinataire de la lettre, qui aurait pu mésinterpréter le possessif *sa* dans *sa fierté* comme renvoyant à *Mme de Ludres* ; et le corrige comme anaphorisant *la mer*. Là également pas d'autre trace de l'énoncé que sa présupposition dans la correction apportée par l'incidente.

Au terme de cette analyse, le terme d'*énoncé* (*e*) nous semble conserver toute sa pertinence, pourvu qu'on l'entende comme l'élément présupposé par les traces laissées dans l'énoncé (E), du fait de l'interaction énonciative définitoire du dialogisme.

Conclusion

Après avoir présenté la notion de *point de vue* dans les approches polyphonistes, nous avons explicité les raisons qui font que nous ne la retenons pas dans notre approche dialogiste de l'hétérogénéité énonciative. Nous sommes revenus sur notre choix du terme d'*énoncé*, à partir des critiques qui lui ont été adressées, visant notamment le statut de (*e*), qui ne serait qu'un pdv qui ne voudrait pas dire son nom. Ces critiques nous ont permis de préciser notre définition de l'énoncé dialogique (E). Abandonnant l'hypothèse, formulée dans nos premiers travaux, selon laquelle l'énoncé dialogique procéderait d'une actualisation « au second degré », nous le définissons comme résultat de l'*interaction* d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [*e*], dont un des paramètres est l'énoncé (*e*). Cet énoncé, effectif ou fictif, posé ou présupposé, nous l'inférons des traces *x* laissées par l'interaction énonciative au principe du dialogisme. Traces qui, suivant le marqueur, correspondent à une forme de représentation de l'énoncé (*e*) (citation, reformulation) et/ou à l'élément qui signale l'interaction dialogique. Ce cadre méthodologique permet de traiter l'ensemble très hétérogène des énoncés dialogiques, depuis la monstration de la dualité énonciative du discours direct jusqu'à son lissage dans certains détournements.

L'approche que nous proposons nous semble s'inscrire dans les cadres de l'analyse du discours initiée par Foucault (1969) qui lie la fonction énonciative dont l'exercice constitue la phrase (ou tout autre élément linguistique) en énoncé à l'existence d'un domaine associé qu'il nomme *champ énonciatif* et qu'il définit comme :

L'ensemble des formulations auxquelles l'énoncé se réfère (implicitement ou non) soit pour les répéter, soit pour les modifier ou les adapter, soit pour s'y opposer, soit pour en parler à son tour ; il n'y a pas d'énoncé qui d'une manière ou d'une autre n'en réactualise d'autres (*ibid.*: 130).

Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive ; éléments pour une approche de l'autre en discours », *DRLAV* 26, 91-151.
- AUTHIER-REVUZ J., 2012 [1995], *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles énonciatives et non-coïncidences du dire*, 2^e éd., Limoges, Lambert-Lucas.

- BAKHTINE M., 1970 [1963], *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*, Lausanne, L'Âge d'homme.
- BAKHTINE M., 1978 [1975, 1934], « Du discours romanesque », in *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, 83-233.
- BAKHTINE M., 1984 [1979, 1952], « Les genres du discours », in *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 265-308.
- BALLY C., 1965 [1934], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BANFIELD A., 1995 [1982], *Phrases sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Paris, Seuil.
- BENVENISTE É., 1974 [1970], « L'appareil formel de l'énonciation », in *Problèmes de linguistique générale*, t. 2, 79-88.
- BRES J., 1999, « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* 20/2, 71-86.
- BRES J., 2003, « Temps verbal, aspect et point de vue : de la langue au discours », *Cahiers de praxématique* 41, 55-84.
- BRES J., 2007, « Sous la surface textuelle, la profondeur énonciative. Les formes du dialogisme de l'énoncé », in R. Therkelsen, N. Møller Andersen & H. Nølle (éds), *Sproglog Polyfoni*, Aarhus Universitetsforlag, 37-54.
- BRES J., 2012, « Robert aurait pris sa retraite et passerait du bon temps... Du conditionnel dit journalistique », in Cl. Maury-Rouan (éd.), *Regards sur le discours*, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 15-33.
- BRES J. & NOWAKOWSKA A., 2007, « Voix, point de vue... ou comment pêcher le dialogisme à la métaphore... », *Cahiers de praxématique* 49, 103-132.
- BRES J. & ROSIER L., 2007, « Réfractions : polyphonie et dialogisme, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones », in B. Vauthier (éd.), *Slavica Occitania* 25, Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes européen et russe, 238-251.
- DENDALE P., 1993, « Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? », in G. Hilty, *Actes du XX^e congrès international de linguistique et philologie romanes*, Tübingen, Francke, t. I, 165-176.
- DENDALE P., 2012, « Oui, il y a encore du pain sur la planche... A propos de la notion d'énoncé dans la théorie du dialogisme de J. Bres », in J. Bres, A. Nowakowska, J. M. Sarale, S. Sarrazin (éds), *Dialogisme: langue, discours*, Berne, Peter Lang, 187-204.
- DUCROT O., 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT O., 1984, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 171-233.
- FOUCAULT M., 1969, *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- GENETTE G., 1972, *Figures III*, Paris, Seuil.
- GOSSELIN L., 2001, « Relations temporelles et modales dans le conditionnel journalistique », in P. Dendale & L. Tasmowski (éds), *Le Conditionnel en français*, Metz, Université de Metz, Recherches linguistiques 25, 45-66.
- HAILLET P., 1995, *Le Conditionnel dans le discours journalistique*, Neuville (Québec), Bref.
- KRONNING H., 2002, « Le conditionnel "journalistique" : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk forum* 16/2, 561-575 (disp. en ligne).

- MOIRAND S., 2004, « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives », *Cahiers de praxématique* 43, 189-217.
- NØLKE H., FLØTTUM K., NORÉN C. 2004, *ScaPoLine, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- NØLKE H. et OLSEN M., 2003, « Le passé simple subjectivisé », *Langue française* 138, 75-85.
- PERRIN L., 2006, « Voix et points de vue dans le discours. De l'opacité linguistique à l'opacité référentielle des expressions », *Le Français moderne* 1, 22-31.
- PERRIN L., 2007, « Aspects de la voix du locuteur à l'intérieur du sens », *Cahiers de praxématique* 49, 79-102.
- PERRIN L., 2009, « La voix et le point de vue comme formes polyphoniques externes. Le cas de la négation », *Langue française* 164, 61-80.
- RABATEL A., 1997, *Une histoire du point de vue*, Metz, Université de Metz, Ceted.
- RABATEL A., 2003, « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception », *Cahiers de praxématique* 41, 131-156.
- RABATEL A., 2004, « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif », *Travaux de linguistique* 46, 49-88.
- RABATEL A., 2013, « Les relations locuteur/énonciateur au prisme de la notion de voix », in L. Dufaye & L. Gournay (éds), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys, 207-225.
- VUILLAUME M., 1998, « Le discours indirect libre et le passé simple », in S. Vogelee, A. Borillo, C. Vetter & M. Vuillaume (éds), *Temps et discours*, Louvain, Peeters, 191-201.

Diversité des points de vue et mobilité empathique

Alain RABATEL

Université Claude-Bernard Lyon 1

Je voudrais montrer ce que ma conception de la notion de point de vue (PDV) apporte à la théorie de l'énonciation en analysant des formes inédites de subjectivité. Pour ce faire, je dégagerai ses liens avec une problématique plus vaste, l'empathie, de façon à pouvoir prendre en compte l'arrière-plan anthropologique de la notion de PDV, mais aussi son horizon rhétorique et politique, qui éclaire sous un jour nouveau les relations entre PDV et dialogisme.

1. La problématique générale du point de vue

Ducrot (1984) définit l'énonciateur par la notion de point de vue, lorsqu'un contenu propositionnel renvoie à la subjectivité d'une source (l'énonciateur) distincte du locuteur :

J'appelle « énonciateurs » ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent », c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles. (Ducrot 1984 : 204)

Quant au locuteur, l'auteur physique de l'énoncé, il « s'assimile » à l'énonciateur source du PDV, s'il est en accord avec lui, ou se distancie de lui dans le cas contraire. La formulation est complexe (que signifie ne pas passer par « des mots précis » ?), peu explicite en ce qui concerne la distinction entre locuteur et énonciateur, en rupture avec Benveniste, qui ne parle jamais d'énonciateur. Je ne reviens pas sur ces points déjà abordés (dans Rabatel 2005a, b et 2010, 2013a), je souligne juste que, comme Ducrot, Desclés ou Culioli, je partage l'idée que cette distinction est nécessaire pour rendre compte des positions énonciatives qui naissent au fil du discours, en fonction de la façon dont le sujet parlant / locuteur / énonciateur pense son rapport à l'action, aux interlocuteurs, à sa propre personne / pensée. Toutefois, à la différence de Ducrot, je réévalue le rôle joué par l'énonciateur, notamment l'énonciateur premier (ou principal) qui est l'instance de prise en charge, tandis que les énonciateurs seconds sont l'instance d'une quasi prise en charge (Rabatel 2012a : 26-30, 2012b : 24-25). C'est à mon sens le prix à payer pour que le locuteur (en tant que tel) ne se limite pas à une sorte de metteur en scène, et c'est la raison aussi pour laquelle je réévalue la notion de locuteur être du monde et de sujet parlant. Ce choix se comprendra sans doute mieux après avoir présenté mon cadre empathique : car c'est par rapport à des instances incarnées que nous empathisons pleinement, c'est aussi par rapport à elles que nous nous positionnons, dans la communication et dans l'action – qui

ne sont certes pas les seules fins du langage, mais qui sont néanmoins essentielles.

Le PDV *peut* correspondre soit à des définitions sémantiques restreintes (par exemple l'étude des perceptions, comme je l'ai fait dans Rabatel 1997 et 1998) soit à une approche globale, indifférente au contenu sémantique (dans l'ordre de la définition du concept, mais bien évidemment pas au plan de la description des énoncés), basée sur les traces de choix énonciatifs dans la référenciation des objets du discours : je raconte cette extension de l'analyse des PDV dans *Homo narrans*, car la notion de PDV, loin de se limiter aux perceptions dans le deuxième plan (Combettes 1992) des récits, se rencontre dans tous les types de texte et genres de discours, selon des modalités variables (Rabatel 2008 : 79, 112-115).

Si cette extension est possible, c'est parce que le PDV ne se réduit pas à une forme linguistique particulière et relève plutôt d'une problématique générale concernant l'entier du langage dans de nombreuses langues. Je veux donc faire écho une nouvelle fois à une thèse de Saussure à laquelle la linguistique du XX^e siècle ne me semble pas avoir accordé l'attention qu'elle méritait, en dépit des avancées de Benveniste, notamment, ce pourquoi je veux citer ici, en une récursivité qui me semble intéressante, Benveniste citant Saussure... Benveniste exprime dans ses *Problèmes de linguistique générale I* son accord avec ce qu'il nomme une « profession de foi » de Saussure :

Ailleurs [dans les autres sciences] il y a des choses, des objets donnés, que l'on est libre de considérer ensuite à différents points de vue. Ici [dans la science du langage] il y a d'abord des points de vue, justes ou faux, mais uniquement des points de vue, à l'aide desquels on *crée* secondairement les choses. [...] Voici notre profession de foi en matière linguistique : en d'autres domaines, on peut parler des choses *à tel ou tel point de vue*, certain qu'on est de retrouver un terrain ferme dans l'objet même. En linguistique, nous nions en principe qu'il y ait des objets donnés, qu'il y ait des choses qui continuent d'exister quand on passe d'un ordre d'idées à un autre et qu'on puisse par conséquent se permettre de considérer des « choses » dans plusieurs ordres, comme si elles étaient données par elles-mêmes. (Saussure, vers 1910, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 12, 1954 : 57-58, *apud* Benveniste, *PLG I* : 39-40)

C'est là un texte important, au plan épistémologique, dont on retrouve des équivalents dans les *Ecrits de linguistique générale* publiés en 2002. Certes, la réalité existe indépendamment du langage. Mais Saussure souligne que l'étude linguistique du matériau linguistique n'est pas possible en « objectivant » des objets à l'aide de mots neutres sans histoire, sauf à verser dans un objectivisme naïf. On peut reformuler ce qui précède en disant que le PDV réfute l'hypothèse platement référentialiste et objectiviste selon laquelle les mots seraient « des étiquettes posées sur les choses » (Dubois 2009 : 16). Mais cette reformulation focalise sur le lexique, alors que c'est la totalité de la langue actualisée en discours qui comporte des traces du point de vue de l'énonciateur sur l'objet, indépendamment du fait que l'énonciateur exprime explicitement un jugement de valeur sur l'objet (car il n'est pas possible de dissocier l'objet de son commentaire, comme si la subjectivité ne se manifestait qu'au plan de la connotation et n'affectait pas celui de la dénotation, ou encore comme si la subjectivité n'existait que dans le *modus*, tandis que le *dictum* serait objectif, représentation dont Ducrot (1993) a souligné la naïveté).

L'ensemble de la matérialité langagière peut être analysé à cette aune très générale. Le PDV correspond à un contenu propositionnel (CP), dans une prédication, à la condition de ne pas avoir à réduire la proposition au prisme d'une obsession vériconditionnelle qui obère les choix énonciatifs organisant la prédication. Les CP ne font pas que référer au monde de façon vériconditionnelle, ils indiquent aussi la position (axiologique, idéologique, rationnelle, émotionnelle, etc.) de l'énonciateur sur les objets du discours. Partant, les valeurs temporelles, aspectuelles, reposent sur des points de vue, notamment à travers le choix d'un point de référence superposé ou non au point d'énonciation. De même, choisir de présenter tel référent avec un déterminant indéfini ou défini, ou un démonstratif prend en compte les visées de l'énonciateur. Les choix de catégorisation (noms et verbes), de qualification (adjectifs et adverbes), de modalité et de modalisation, d'ordre des mots et des prédications, les choix de mise en relief indiquent la position de l'énonciateur par rapport aux objets du discours. De plus, l'énonciateur énonçant une prédication choisit, au plan morphosyntaxique, entre modalités d'énonciation (assertion, injonction ou interrogation) et modalités d'énoncé (exclamation, négation, emphase). Il peut encore préciser la valeur modale par le choix de termes, syntagmes ou périphrases relatifs au caractère (plus ou moins) nécessaire, obligatoire, possible ou probable du procès représenté, à l'aide des auxiliaires modaux ou de leurs équivalents adverbiaux ou circonstanciels ou périphrastiques. Il peut également évaluer le procès, expliciter son évaluation par un certain nombre de commentaires métalinguistiques portant sur le contenu propositionnel ou sa modalité, qui peut être atténuée, renforcée. D'où le fait qu'on puisse rapprocher l'énonciateur de la notion de sujet modal chez Bally (Ducrot 1989 : 181-191), dans la mesure où son empreinte se voit non seulement dans le *modus*, mais encore dans les choix qui organisent le *dictum*. Le PDV touche enfin à l'organisation des discours, y compris sous leur dimension rhétorique¹. Pour toutes ces raisons, la notion de position énonciative² croise celle de PDV, en s'inscrivant dans une conception forte de l'énonciation/référenciation, co-extensive à la langue en discours. Si le PDV se repère le plus souvent dans une prédication, il est néanmoins possible qu'il se repère dans le choix d'un seul terme dont la dénomination est sentie comme problématique, et il peut aller jusqu'à compacter en une sorte de méta-PDV un grand nombre de prédications qui traitent du même thème et/ou de thèmes approchants selon une même vision ou orientation argumentative (Rabatel 2008 : 67-73).

Le PDV est une problématique plus complexe que celle de la voix et du discours rapporté, car si voix et discours rapportés renvoient bien à des PDV exprimés plus ou moins directement par leur auteur, il devient plus difficile de repérer le PDV d'un tel, dès lors que sa voix ne se fait plus entendre : cette difficulté, caractéristique du style indirect libre, qui n'est pas vraiment un « discours », est encore plus nette chaque fois qu'un locuteur/énonciateur envisage les choses en se mettant à la place d'un autre, à la place de ce qu'il voit selon Ducrot

1. Voir Rabatel (2008-I : chap. 6 à 11 ; II : chap. 7 à 12).

2. Dans Rabatel (2012a), j'esquisse un parallèle entre la notion culiolienne de position et celle de PDV.

(1984), de ce qu'il fait (PDV représentés ou embryonnaires³), sans pour autant lui donner la parole.

L'énonciateur, en tant qu'instance potentiellement distincte du locuteur (premier ou second) (L1/E1, I2/e2)⁴, permet de rendre compte du jeu des PDV en contexte auto- et hétéro-dialogique⁵. Ainsi, en (1), E1 formule un PDV (« je suis là ») puis le commente de façon distanciée : ce deuxième PDV renvoie au même locuteur/sujet parlant, qui adopte une perspective différente (E1'), témoignant de la non coïncidence entre le dire initial et son commentaire méta-énonciatif :

- (1) Alors je déboude la phrase clé. Réussite garantie. Tout terrain.

— Je suis là !

Ne veut rien dire. Mais traduit l'évidence. Quand un type qui est effectivement présent affirme qu'il est présent, cela renforce sa présence. (San-Antonio, *Hue Dada !*, 1977 : 123)

Dans les exemples (2) et (3), le PDV explicite n'est plus celui de L1/E1 (en l'occurrence le narrateur), mais, hétéro-dialogiquement, celui d'un I2/e2 (un personnage) qui est censé prendre en charge le PDV que L1/E1 lui impute, « Octobrina », en (2), en contexte hétérodiégétique, ou « moi », en (3), en contexte homodiégétique :

- (2) Les gens qui ont des difficultés dans les relations individuelles compensent habituellement en faisant étalage de leur sollicitude envers le genre humain, lui explique Octobrina. (R. Littell, *Le cercle Octobre*, [1975] 2012, *Le Point* : 179)

- (3) La rage ! Vérifier l'info, quelle foutaise ! Est-ce que la serveuse McDo vérifie d'où vient sa barbaque ? Elle la fourre dans le pain et basta, elle tartine un autre Big Mac. Moi c'est pareil. Je fais du journalisme McDo. Et le pire, c'est que je serais prête à marcher sur ma petite sœur pour continuer. (P. Pécherot, *Soleil Noir*, Folio Noir, 2007 : 123-124)

En (4), le narrateur extra-diégétique de cette narration historique (L1/E1) raconte la scène selon la perspective de Jeanne (e2), épousant ses impatiences, et, surtout, sa déception de ne pouvoir partir. Le « mais », le sémantisme du verbe « cesser », sous sa forme négative, la présence du défini « la » pour évoquer la saillance de la pluie, tout cela présuppose que Jeanne savait déjà qu'il pleuvait auparavant, et que son mouvement vers la fenêtre s'explique par la volonté de vérifier si elle va *enfin* pouvoir partir.

- (4) Jeanne, ayant fini ses malles, s'approcha de la fenêtre, mais la pluie ne cessait pas. (Maupassant, *apud* Ducrot 1980 : 20)

En cela, les choix de la prédication des deux contenus propositionnels sont certes effectués par le narrateur mais il se met à la place de Jeanne, en sorte que les termes, la syntaxe, épousent le PDV de Jeanne, qui est en quelque sorte le sujet modal du désir et du regret, et non le narrateur. Toutes choses égales, il en

3. Voir Rabatel (2008-I : chap. 2).

4. La barre oblique indique le syncrétisme entre L et E, I et e. Le locuteur est à l'origine de la voix, l'énonciateur, à l'origine du PDV (Rabatel 2010, 2013a).

5. La distinction des PDV selon leur origine interfère avec une question connexe, celle de l'instance de prise en charge des énoncés (Rabatel 2009, 2012b), comme on le voit dans les exemples (1) à (6).

est de même en (5) : le lien établi elliptiquement entre la poignée de mains décidée (« franche »), et le regard, les yeux bleus (= « comme était franc son regard bleu acier ») est pris en charge par la commissaire :

(5) La commissaire lui tendit la main.

— La personnalité, ici, c'est vous il me semble, dit-elle [elle = la commissaire Tavianello].

La poignée de l'homme était franche comme son regard bleu glacier (Quadrupani, *La Disparition des abeilles*, Gallimard, Folio noir, [2011] 2013 : 144)

Une autre hypothèse serait de dire que L1/E1 et e2 partagent le même PDV, comme dans l'exemple (4). Ce serait possible, de fait, si la citation de l'exemple (5) était conforme à l'original : mais ce n'est pas le cas !

(6) La commissaire lui tendit la main.

— La personnalité, ici, c'est vous il me semble, dit-elle.

La poignée de l'homme était franche comme son regard bleu glacier (et ne critique pas cette phrase de roman sentimental, cher lecteur, car elle convient parfaitement à la douceur ingénue qui serra soudain la gorge de Simona [Simona = la commissaire Simona Tavianello]). (*ibid.*)

Le commentaire méta-énonciatif entre parenthèses montre que le narrateur joue avec les croyances des lecteurs peu au fait des roueries du PDV, qui croient que les locuteurs sont à la source de tous les PDV qu'ils expriment, tout particulièrement lorsque ces PDV ne relèvent pas du discours rapporté.

*

Les exemples précédents – très représentatifs – et les travaux auxquels ils ont donné lieu permettent des conclusions qui complexifient l'approche énonciative de Benveniste et de la plupart de ses continuateurs.

1) Un énoncé (et *a fortiori* un texte) monologique et monologal comprend un PDV (en quoi il est monologique) de L1/E1 (en quoi il est monologal). En cas de dialogisme dialogal, il existe au moins deux sources de PDV en syncrétisme avec un locuteur, L1/E1 et L2/E2. En cas de dialogisme monologal, L1/E1 rapporte les PDV de l2/e2 (exemples (2), (3), (6)) ou d'énonciateurs non locuteurs, comme dans les phrases sans paroles de (4) et de (6), autour des perceptions/considérations relatives à la poignée de mains et au regard. Ces énonciateurs seconds peuvent être individualisés ou anonymes, singuliers ou pluriels. Dans les discours monogérés (écrits, le plus souvent, mais aussi oraux), il faut distinguer les instances, au plan énonciatif-pragmatique : seul E1, en tant que principal, est une instance représentante, en ce qu'elle donne vie dans le langage aux autres instances, représentées (Rabatel 2011a : 103-106, 2013a).

2) Il y a PDV, au sens traditionnel, lorsque la référence comprend des expressions explicites d'opinion, de jugements de valeur, comme en (1), (2) et (3), et aussi en un sens moins conventionnel, lorsque la référenciation d'un fait, d'un événement, d'une description, dénote l'événement, le fait, la description en indiquant un PDV, y compris en l'absence de jugement explicite, dès lors que le mode de donation des référents et l'organisation de la prédication renseignent sur la perspective de l'énonciateur, comme en (4) et (6).

3) Les PDV ont une dimension méta-représentationnelle, cognitive (L. de Saussure 2010 : 113). Ils ne reproduisent pas nécessairement des discours (effectivement tenus) dans l'interdiscours ou dans la situation d'interlocution en face à face. Les discours rapportés sont moins des discours rapportés (ce qu'ils sont syntaxiquement) que des discours représentés (Rabatel 2008 : 349-356), aux sens pragma-énonciatif et cognitif. Les PDV que l'on attribue (ou impute) aux autres sont des recontextualisations ou des constructions du locuteur primaire, soumises à ses visées.

4) À la différence de Sperber & Wilson (1989 : 336-348), qui opposent dimensions descriptive et interprétative, je pense que ces dimensions ne s'excluent pas toujours : un énoncé exprime à la fois la description d'un état de choses et une interprétation (Rabatel 2003 : 112-116 et 120) : les extraits (4) ou (6) décrivent bien des réalités, tout en exprimant les interprétations qu'en font les énonciateurs seconds. Cette intrication descriptive/interprétative est en lien avec la problématique de la modalité (au sens générique du terme, incluant la modalisation), qui ne se limite pas aux seules valeurs de vérité vériconditionnelle ni aux valeurs modales de l'énonciateur premier, mais intègre aussi les visées modales (aléthiques, déontiques, bouliques, axiologiques, appréciatives...) des énonciateurs seconds. Ainsi la modalité boulique de (4) est associée à Jeanne, la modalité appréciative est associée à la commissaire en (6), quand bien ces sujets modaux ne parlent pas (Rabatel 2009 : 77-81, 2012b : 20-21).

5) Le PDV, et donc la subjectivité dont il est la trace, n'est pas seulement celui du locuteur, comme l'envisageait Benveniste. Il existe aussi des formes de subjectivité en 3^e personne (Banfield 1995), comme en (4) et (6). Il faut donc distinguer la subjectivité selon la source et selon la quantité et la nature des subjectivèmes. Il s'ensuit que tout PDV en première personne n'est pas forcément subjectif, il en existe d'objectivants. La problématique est analogue pour les PDV en troisième personne (Rabatel 2005a : 118-120 et 2010 et *infra*, schéma n° 2). C'est ainsi que (4) pourrait être moins subjectivant si on enlevait le « mais », si l'on changeait de verbe (et la forme négative) pour référer à la pluie, davantage si l'on renforçait le connecteur argumentatif par une interjection (« hélas ») et une ponctuation expressive (!).

6) Dans tous les cas, ces valeurs interprétatives ont une dimension intentionnelle (interne à la langue), argumentative, même si celle-ci ne repose pas sur un appareillage explicite (Rabatel 2004), elles sont censées expliquer les motivations des personnages, leurs actions, et, par surcroît, elles pèsent sur l'interprétation. C'est pourquoi (1) construit une preuve par l'éthos d'un personnage sûr de lui, distancié, sûr de ses effets, (2), l'éthos d'un énonciateur expérimenté, capable de tirer des leçons de ses observations, avec l'aptitude à généraliser sous forme sentencieuse, sans être catégorique (« habituellement »), (3), l'éthos d'un être à la sensibilité à fleur de peau, révolté par le décalage entre les impératifs déontologiques et la réalité des conditions de travail. On ne peut pas parler à proprement d'éthos en (4) et (5), puisque les personnages ne parlent pas, mais la notion de sujet modal dépasse celle d'éthos, tout en jouant aussi un rôle de preuve. Autrement dit, la signification des PDV dépasse les contenus propositionnels abstraits, et ne fait sens qu'en situation, pour un sujet quelconque en

interaction avec d’autres personnes ou personnages, confronté aux nécessités de l’action. On est pleinement devant un mode de signification sémantique, au sens où Benveniste le distinguait du mode de signification sémiotique, et même d’un mode de signification sémantique-pathémique-iconique, en ce qu’il exprime le PDV de sujets modaux incarnés dans et par le discours (Rabatel 2014c).

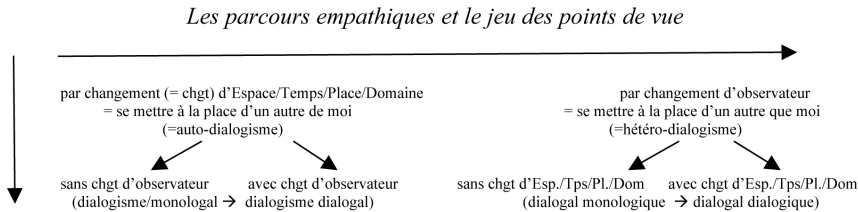
2. Point de vue et empathie

Je voudrais par ailleurs insister sur l’intérêt qu’il y a selon moi à défendre la notion de PDV, dans le cadre d’une linguistique qui s’articule à une perspective anthropologique globale. Je n’ai pas la place de présenter ici les principaux travaux sur l’empathie, je me contente de citer ceux de Berthoz, dont je suis très proche, et me permets de renvoyer à Rabatel (2014d) qui présente en outre d’autres conceptions de l’empathie que mon approche du PDV – Cosnier et sa théorie de l’analyseur corporel (Brunel et Cosnier 2012 : 42, 62-63, 101-103), Forest (1999), Guentcheva (1996), etc. Berthoz souligne que la dimension perceptive, centrale dans le début du processus empathique (comme on le vérifie dès le stade des neurones miroirs), se déploie en lien avec la mobilité spatiale :

Changer de point de vue c’est changer de référentiel, c’est-à-dire résoudre un problème spatial. Se mettre à la place de l’autre, c’est adopter le regard de l’autre. Changer de point de vue, c’est changer de perspective. De plus, l’empathie est mon propre regard (dans le sens le plus fort et plein du mot) que je porte sur le monde à la place de l’autre. Or, la physiologie du regard est une physiologie des manipulations de l’espace par l’action, l’émotion, l’attention et l’intention. (Berthoz 2004 : 254-255)

Le passage d’une perspective autocentrée à une perspective hétéro-centrée s’appuie sur des changements, l’espace – et donc l’apprentissage de la marche (Berthoz 1997 : 147 et 2013 : 173, 187-188) – permettant des va-et-vient incessants entre sa place et celle de l’autre, favorisant ainsi l’aptitude à changer de référentiel, y compris aux plans affectif et notionnel. Et surtout, cette mobilité empathique est au service d’une meilleure compréhension de soi grâce aux détours empathiques (*ibid.* : 262-263).

Schéma n° 1



L’empathie linguistique revient à se mettre à la place d’un autre : cette définition ne signifie pas que l’empathie linguistique est un décalque pur et simple de l’empathie en psychologie, elle repose sur le fait que l’énonciateur premier peut changer de position énonciative pour voir les choses sous un autre angle, par auto-dialogisme, ou pour se mettre à la place d’un autre (observateur / énonciateur / sujet modal), par hétéro-dialogisme. L’empathie pleine occupe la partie droite du schéma n° 1, avec le fait de se mettre à la place d’un autre *que*

soi, mais elle touche aussi la partie gauche (empathie en puissance), au niveau des modalités du PDV, car la variation des cadres (ou perspectives) en contexte auto-dialogique ou intra-locutif permet à L1/E1 de jouer avec des autres *de* soi qui favorisent une meilleure connaissance des objets et du sujet connaissant.

Le schéma indique des parcours empathiques, avec deux voies possibles, la première, permettant à un locuteur / énonciateur premier en syncrétisme avec le sujet parlant de changer d'espace / temps / place / domaine notionnel, la seconde, de changer d'observateur. Chacune de ces entrées en empathie peut se complexifier, le changement d'espace / temps / place / domaine notionnel se combinant éventuellement avec le changement d'observateur (par exemple en me mettant à la place d'un autre et en changeant le cadre à partir duquel cet autre envisage un objet du discours), allant ainsi vers un dialogisme dialogal, ou vers un dialogue dialogique si le changement d'observateur se cumule avec un changement d'espace / temps / domaine (empathie pleine et entière). Ces parcours témoignent de l'importance qualitative de la notion de mobilité.

Si l'on adopte une perspective cavalière sur les liens entre la problématique générale du PDV au plan linguistique et l'empathie, on dira que le PDV relève de l'empathie en ce qu'il permet à un énonciateur d'envisager les événements, les actions du point de vue d'autres positions (spatiales, temporelles, notionnelles), en contexte auto-dialogique (les autres *de* soi), ou encore en se mettant à la place d'un autre, en contexte hétéro-dialogique (les autres *que* soi), imaginant ce qu'il perçoit, pense, fait, dit (voir *infra*, schéma n° 2). Quant aux modalités du PDV (PDV représenté, embryonnaire, asserté, Rabatel 2004 et 2008-I, chap. 2), elles reposent sur le fait linguistique et textuel que le PDV représenté correspond essentiellement aux perceptions (et aux pensées associées), développées dans le deuxième plan, comme le fragment d'énoncé suivant « mais » en (4), ou « la poignée de l'homme était franche, comme son regard bleu acier » en (6) ; que le PDV embryonnaire concerne principalement les actions (et, secondairement, les perceptions) prédiquées sans être détaillées, dans le premier plan, comme la première partie de l'énoncé avant le connecteur en (4), la première phrase de (6) ; que le PDV asserté correspond au continuum de pensées et de paroles (discours représentés, commentaires), comme en (1), (2), (3). Ces modalités du PDV se combinent fréquemment, comme en (6), que je reproduis ci-après :

- (6) La commissaire lui tendit la main [PDV embryonnaire⁶].
 — La personnalité, ici, c'est vous il me semble, dit-elle [PDV asserté, DD du personnage].
 La poignée de l'homme était franche comme son regard bleu glacier [PDV représenté du personnage] (et ne critique pas cette phrase de roman sentimental, cher lecteur, car elle convient parfaitement à la douceur ingénue qui serra soudain la gorge de Simona) [PDV asserté, commentaire du narrateur].

6. Les cotextes amont et aval invitent à interpréter l'énoncé comme un PDV de la commissaire. Car la personne à laquelle la commissaire tend la main, un journaliste écologiste célèbre, déclare, juste avant l'extrait : « — Tiens, dit-il, notre modeste trattoria est fréquentée par des VIP, maintenant » (la commissaire étant une des as de la direction nationale de l'antimafia). Ce contexte amont explique que le geste de la commissaire, comme sa réplique, répondent à une volonté délibérée de nouer une relation de confiance avec un journaliste écologiste censé avoir une réaction de méfiance envers les représentants des forces de l'ordre.

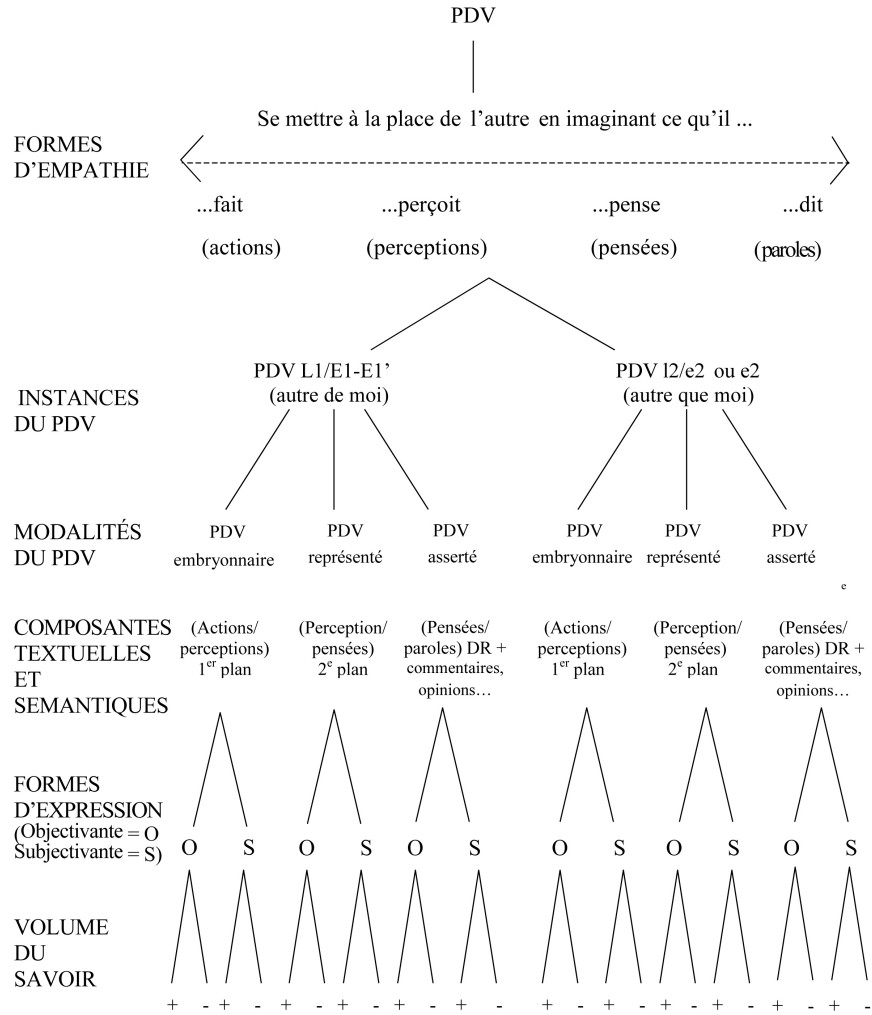


Schéma n° 2

Le schéma n° 2 articule les formes d'empathie avec les différents types de PDV⁷. Je n'ai pas la place de détailler leurs marques de bornage externe ou interne (je renvoie à Rabatel 1998 : 54-59, Rabatel 2008 : 73-79). Je rappelle seulement que celles-ci fonctionnent le plus souvent en faisceaux, dans le *dictum* et dans le *modus* (si ce dernier est explicite) et que le bornage n'est pas toujours net (surtout pour les marques finales), certaines étant sous-entendues ; d'autant que les marques peuvent renvoyer à deux énonciateurs distincts, en produisant éventuellement des effets distincts, en termes de co-, sur- ou sous-énonciation (voir *infra*, troisième apport).

7. Certaines de ses entrées (formes d'expression, volume du savoir) s'expliquent par les conclusions des deux premières parties. Quant à E1', il correspond à des autres de moi.

*

Quels gains en matière d'énonciation, à la lumière d'une empathie linguistique ancrée dans les PDV ?

1) Un premier gain concerne la dimension cognitive de la subjectivité qui ne se limite pas aux paroles, pensées, commentaires explicites et intervient dès le moment des perceptions et des actions, chargées d'intentionnalité, et qui doit se traduire dans l'analyse de leur mise en discours.

2) Le deuxième gain concerne la problématique de la prise en charge, avec la distinction entre instance de prise en charge (E1) et instance de quasi prise en charge pour les énonciateurs seconds (Rabatel 2009 et 2012b), en appui sur la conception élargie de la modalité (voir *supra*, quatrième conclusion). Parallèlement, la réévaluation du rôle de l'énonciateur principal, en syncrétisme avec L1 et avec le sujet parlant, amène à distinguer la responsabilité (de l'organisation globale du discours) de la prise en charge de tel segment discursif (Rabatel 2006a et 2013b).

3) Le troisième apport de l'empathie, en appui sur la conception des PDV en confrontation, permet de rendre compte du caractère co-construit des représentations, qui font l'objet de constants processus d'ajustements, tant en contexte monologal qu'en contexte dialogal. Les postures de co-énonciation, de sous-énonciation, de sur-énonciation ont pour visée de rendre compte de cette dynamique, de nature cognitive et interactionnelle : il s'agit d'abord d'être au plus près des phénomènes dont il faut rendre compte – ce qui renvoie au passage de la pré-réflexivité à la réflexivité cognitive (Rabatel 2008 : 440-449). Il s'agit ensuite d'être au plus près de la construction progressive de l'accord (co-énonciation), en passant par des phases où le désaccord est évoqué en mineur, en restant dans l'orbite du PDV de l'autre (sous-énonciation), ainsi que par des phases où l'on semble être en accord avec le PDV de l'autre, alors que ses reformulations orientent vers un PDV différent (sur-énonciation). Là encore, je n'ai pas la place de déployer ce point, mais je me permets de renvoyer à Rabatel 2005a et b, 2011b, 2014a, b.

4) Le quatrième gain concerne la notion, centrale, de mobilité, aux plans spatial, temporel, notionnel, qui permet la confrontation des PDV. À vrai dire, cette dimension est déjà centrale dans la théorie des opérations énonciatives de Culioli, avec la notion de parcours. L'approche empathique la prolonge, aux plans discursif et interprétatif, car la conception du PDV rend compte de la solidarité entre complexité des objets et mobilité des sujets⁸ :

Qu'est-ce qui vous fait penser qu'« adopter un point de vue » signifie « être limité » ? ou être spécialement « subjectif » ? [...] Si vous pouvez avoir différents points de vue sur une statue, c'est parce que la statue elle-même est en trois dimensions et vous permet, oui, *vous permet* de tourner autour. Si une chose rend possible cette multiplicité de points de vue, c'est qu'elle est très complexe,

8. La thèse défendue par Latour illustre le dernier niveau du schéma n° 2, relatif au volume du savoir. (Cette question est traitée en détail dans Rabatel 1997, chap. 12 et 13 et 2008-I : chap. 12.)

intriquée, bien organisée, et belle, oui, objectivement belle. [...] Ne croyez pas à toutes ces foutaises sur le fait d'être « limité » à votre propre perspective. Toutes les sciences ont inventé des moyens pour se *déplacer* d'un point de vue à un autre, d'un cadre de référence à un autre. [...] C'est ce qu'on appelle la relativité. [...] Si je veux être un scientifique et atteindre à l'objectivité, je dois être capable de naviguer d'un cadre de référence à l'autre, d'un point de vue à l'autre. Sans de tels déplacements, je serais limité pour de bon dans mon point de vue étroit. (Latour 2006 : 210-213)

La diversité des formes de PDV, la mobilité qui nous fait être avec les uns et les autres offrent des occasions de synthèse et d'approfondissement de notre identité plurielle et de notre rapport à l'altérité, aux plans rationnel, émotionnel, interactionnel, éthique et politique, éclairant les relations entre PDV et dialogisme.

3. L'horizon rhétorique et politique de la notion de point de vue et le dialogisme

Je m'appuierai ici sur les travaux de Martha Nussbaum, qui accorde une place déterminante, dans son ouvrage de 2011, à la dimension politique de l'empathie dans les systèmes éducatifs. Comme l'indique le titre anglais de son livre, l'auteure s'oppose aux systèmes éducatifs et aux sociétés basées sur la valeur profit, la concurrence et qui sous-estiment l'apport humaniste des sciences humaines (Nussbaum 2011 : 178). Selon Nussbaum, quels que soient les niveaux et les publics, l'éducation devrait apprendre à faire société par delà les différences, ce qui présuppose l'acquisition de capacités cognitives, empathiques et politiques. Elle conclut son chapitre 2, « Éducation tournée vers le profit, éducation tournée vers la démocratie », par le listage de capacités qui répondent à cet objectif :

- la capacité de raisonner adéquatement sur les questions politiques qui concernent le pays, d'examiner, de réfléchir, d'argumenter, de débattre sans s'en rapporter à la tradition ni à l'autorité ;
- la capacité de reconnaître ses concitoyens comme des personnes de droits égaux, aussi différents qu'ils puissent être par la race, la religion, le genre et la sexualité : les considérer avec respect, comme des fins et non comme de simples outils à manipuler pour son propre avantage ;
- la capacité de se préoccuper de la vie des autres, de comprendre ce que différents types de mesures politiques signifient pour les possibilités de vie et les expériences de tous ses concitoyens, ainsi que des étrangers ;
- la capacité d'imaginer une variété de problèmes complexes qui affectent l'histoire d'une vie humaine dans son déploiement : penser à l'enfance, à l'adolescence, aux relations familiales, à la maladie, à la mort, etc., en se nourrissant de la compréhension d'un vaste ensemble d'expériences humaines ;
- la capacité de juger les décideurs politiques avec esprit critique, mais avec un sens réaliste et informé des possibilités qui leur sont ouvertes ;
- la capacité de penser au bien du pays dans son entier, et pas seulement à son groupe spécifique ;
- la capacité de voir ensuite son propre pays comme une fraction d'un ordre social complexe où se posent des problèmes de différents ordres, dont la résolution exige une délibération transnationale intelligente.

Ce n'est là qu'une esquisse, mais elle permet au moins de commencer à exprimer ce dont nous avons besoin. (Nussbaum 2011 : 37-38)

Autrement dit, il s'agit d'abandonner les perspectives auto-centrées pour entrer dans les raisons des autres (individus, collectifs), d'apprendre la mobilité intellectuelle pour penser des phénomènes complexes, de nature politique, au-delà de la sphère des expériences immédiates. Le réel, divers et complexe, ne s'appréhende pas que d'un seul PDV, ce qui ouvre une réflexion sur la prise en compte de la relativité de la vérité – sans verser dans le relativisme (Rabatel 2013b : 72-73). Nussbaum consacre les chapitres suivants de son ouvrage à dégager un certain nombre d'émotions morales qui favorisent le vivre ensemble, l'esprit critique et la disposition empathique. Là encore, sa conclusion liste des capacités que l'École devrait développer « pour produire des citoyens dans et pour une démocratie saine » :

- développer la capacité des élèves à voir le monde du point de vue des autres, en particulier de ceux que leur société dépeint comme inférieurs, comme de « simples objets » ;
- enseigner des comportements à l'égard de la faiblesse et de la vulnérabilité qui suggèrent que la faiblesse n'est pas honteuse et qu'avoir besoin des autres n'est pas la preuve d'un manque de virilité⁹ ; enseigner aux enfants à ne pas avoir honte du besoin et de l'incomplétude, mais à y voir des occasions de coopération et de réciprocité ;
- développer la capacité d'attention véritable aux autres, qu'ils soient proches ou lointains ;
- affaiblir la tendance à se tenir à distance des minorités, en leur manifestant du dégoût et en les considérant comme « inférieures » ou « contagieuses »¹⁰ ;
- enseigner des faits réels et vrais sur les autres groupes (minorités raciales, religieuses, et sexuelles ; handicapés) pour s'opposer aux stéréotypes et au dégoût qui les accompagne souvent ;
- promouvoir la responsabilité en traitant chaque enfant comme un agent responsable ;
- promouvoir énergiquement la pensée critique, la capacité et le courage requis pour élever une voix différente (*ibid.* : 61).

Nussbaum met en avant l'importance de la mobilité empathique relativement aux affects et aux concepts ainsi que la nécessité d'avoir une conception ouverte de l'identité. Il ne s'agit pas de considérations purement psychologiques, mais psycho-sociales et, pour tout dire, politiques, car le but est bien de faire société. Toutes ces compétences sont notamment acquises grâce à l'exercice d'une raison imaginative, laquelle se déploie tout particulièrement dans les arts, la littérature, et plus spécifiquement dans les récits (*ibid.* : 121-122), qui sont de formidables vecteurs de réflexions si l'on fait d'abord l'effort de s'identifier aux personnages, de tenter de comprendre leurs raisons de l'intérieur, plutôt que de commencer par porter sur eux un jugement qui s'appuie sur ses propres valeurs, parce que cette façon de juger en extériorité pure fige les différences et bloque toute prise en compte des raisons des autres, ce qui peut être source de conflits.

9. Allusion au stéréotype du *poor lonesome cowboy* narcissique au fondement des valeurs de l'Amérique, qui juge du mal en extériorité (Nussbaum 2011 : 54).

10. Notation en relation avec les castes, en Inde, où l'auteure enseigne aussi.

Si les analyses précédentes s'appuient sur le caractère positif de la notion de PDV, de mobilité empathique et les mettent au service du vivre ensemble, il ne s'agit pas de conclure qu'il existerait une moralité linguistique intrinsèque à la théorie empathique du PDV. Il ne faut pas confondre un outil, le langage, des techniques rhétoriques, et des fins politiques ou culturelles. De même que la langue peut servir au pire ou au meilleur, que l'argumentation peut viser le consensus ou le dissensus, la conviction de bonne foi ou la manipulation de mauvaise foi, de même, la mobilité empathique peut servir à la paix comme à la guerre. Car dans le conflit, on a aussi besoin de se mettre à la place de l'autre, ne serait-ce que pour prendre l'avantage sur l'ennemi ! Il n'est donc pas question de considérer que les PDV et la mobilité empathique ne servent que des fins nobles. Cela étant, il fait partie des multiples objets possibles auxquels le linguiste peut s'intéresser afin de rendre compte de la dynamique communicationnelle, de ses enjeux expressifs, sous leurs formes explicites et implicites. C'est à ce titre que, d'un point de vue strictement linguistique, la problématique du PDV est capitale, parce que le repérage de la nature problématisante de l'énonciation (Rabatel 2012a : 39-40) ne peut qu'être utile pour la compréhension fine et multiforme des enjeux langagiers.

*

Par là, j'en viens aux relations entre PDV et dialogisme – sans m'arrêter sur les débats entre polyphonie et dialogisme (Rabatel 2006b¹¹) – ce qui me permettra de préciser un dernier apport de la théorie du PDV à la problématique générale de l'énonciation. Chez Bakhtine, le dialogisme ne se réduit pas à un interdiscours, à un feuilletage de voix, il repose sur une attitude ouverte qui vise à faire dialoguer ensemble des PDV différents. D'où l'importance de la dimension cognitive du dialogisme, tant celle qui résulte du dialogue avec les autres que celle qui accompagne le dialogue de soi avec soi, et qui gagne à être intégrée à la dimension interactionnelle ou actionnelle. Si l'agent anthropologique de cette synthèse, c'est l'empathie, le vecteur linguistique qui la permet, c'est la problématique de la coconstruction des PDV. Dans ce cadre, le dialogisme se définit non seulement par des formes, mais par l'existence d'une dynamique langagière qui met en avant la socialisation des échanges et les gains cognitifs et épistémiques qui en découlent. Cette attention aux différents PDV, aux formes de pré-réflexivité, me semble également conforme au développement ontogénétique des individus. Raison de plus pour ne pas ignorer les formes empathiques premières qui ont permis le développement de pensées réflexives sophistiquées, raison de plus pour ne pas les opposer puisque les unes n'existeraient pas sans les autres (Berthoz & Jorland 2004 ; Danblon 2013).

Mais la dimension cognitive du dialogisme serait incomplète sans son avers social et politique. Certes, les voix peuvent se croiser sans s'écouter, dans d'incessants dialogues de sourds. Néanmoins, les voix et PDV gagnent à entrer

11. Texte repris dans Rabatel (2008-II), assorti d'une note faisant le point sur la paternité de *Marxisme et philosophie du langage*. L'article a également été repris dans *Investigações*, n° 26-2, 2013 (Université Fédérale du Pernambouc, Recife), augmenté de commentaires relatifs à l'ouvrage de Bronckart & Bota (2011). Cf. aussi François (2012).

dans un dialogue effectif, non pour des raisons moralisatrices, mais pour des raisons pratiques et éthiques, pour tout dire, politiques, au service d'un bien commun négocié (Rabatel 2013c). Bref, l'empathie et le PDV, après les approches interactionnistes, donnent de la dynamique énonciative une conception moins unidirectionnelle et centrée sur le locuteur que celle de Benveniste, grâce à l'importance accordée à la dimension qualitative des échanges (échanger et changer en échangeant, pour paraphraser Kerbrat-Orecchioni) et aussi grâce à l'attention apportée à la question des postures énonciatives, tant dans les échanges entre interlocuteurs que dans ceux qui se nouent entre l'analyste et le texte, quand l'analyste se fait « le troisième dans le dialogue », selon la formule de Bakhtine¹². Car dans tous les cas, ce qui est en cause, c'est la question du commun et des moyens de faire société.

Références bibliographiques

- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BANFIELD A., 1995, *Phrases sans parole*, Paris, Seuil.
- BERTHOZ A., 2004, « Physiologie du changement de point de vue », in A. Berthoz & G. Jorland (éds), *L'Empathie*, Paris, Odile Jacob, 253-275.
- BERTHOZ A., 2013a [1997], *Le Sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob, Poche.
- BERTHOZ A., 2013b [2002], *La Décision*, Paris, Odile Jacob, Poche.
- BRONCKART J.-P. & BOTA C., 2011, *Bakhtine démasqué. Histoire d'un menteur, d'une escroquerie intellectuelle et d'un délire collectif*, Genève, Droz.
- BRUNEL M.-L. & COSNIER J., 2012, *L'Empathie. Un sixième sens*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- COMBETTES B., 1992, *L'Organisation du texte*, Metz, Université de Metz.
- DANBLON E., 2013, *L'Homme rhétorique. Culturelle, raison, action*, Paris, Cerf.
- DUBOIS D., 2009, *Le Sentir et le dire. Concepts et méthodes en psychologie et en linguistique cognitive*, Paris, L'Harmattan.
- DUCROT O., 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- DUCROT O., 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT O., 1989, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- DUCROT O., 1993, « A quoi sert le concept de modalité ? », in N. Dittmar & A. Reich (éds), *Modalité et acquisition des Langues*, Berlin, Walter de Gruyter, 111-129.
- FRANÇOIS F., 2012, *Bakhtine tout nu. Ou Une lecture de Bakhtine en dialogue avec Vološinov, Medvedev et Vygotki, ou encore Dialogisme, les malheurs d'un concept quand il devient trop gros, mais dialogisme quand même*, Limoges, Lambert-Lucas.
- FOREST R., 1999, *Empathie et linguistique*, Paris, PUF.
- GUENTCHÉVA Z., 1996, *L'Énonciation médiatisée*, Louvain, Paris, Peeters, BIG.

12. Il n'est peut-être pas sans intérêt de considérer que la dialectique empathique et la dynamique des PDV sont profondément en congruence avec la dimension psycho-sociale du dialogisme, et ce, quelles que soient les lectures (ou relectures) de Bakhtine (Rabatel 2006b, Zenkine 2011), qu'il s'agisse d'un Bakhtine marxiste, néo-kantien ou chrétien, car ces trois courants attachent une grande importance à la question du vivre ensemble et du dialogue.

- LATOUR, B., 2006, *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- NUSSBAUM M., 2010, *Not For Profit. Why Democracy Needs the Humanities*, Princeton University Press.
- NUSSBAUM M., 2011, *Les Émotions démocratiques. Comment former les citoyens du XXI^e siècle ?*, Paris, Flammarion.
- RABATEL A., 1997, *Une histoire du point de vue*, Metz, Ceted/Klincksieck.
- RABATEL A., 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- RABATEL A., 2003, « Entre usage et mention : la notion de re-présentation dans les discours représentés », in R. Amossy & D. Maingueneau (éds), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 111-121.
- RABATEL A., 2004, *Argumenter en racontant*, Bruxelles, DeBoeck, Duculot.
- RABATEL A., 2005a, « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* 9, 115-136.
- RABATEL A., 2005b, « Les postures énonciatives dans la coconstruction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in J. Bres, P.P. Haillet, S. Mellet, H. Nolke & L. Rosier (éds), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 95-110.
- RABATEL A., 2006a, « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un "journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire », *Semen* 22, 71-85.
- RABATEL A., 2006b, « La dialogisation au cœur du couple polyphonie/dialogisme chez Bakhtine », *Revue romane*, 41-1, 55-80.
- RABATEL A., 2008, *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit, I Les points de vue et la logique de la narration, II Dialogisme et polyphonie dans le récit*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RABATEL A., 2009, « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française* 162, 71-87.
- RABATEL A., 2010, « Retour sur les relations entre locuteur et énonciateur. Des voix et des points de vue », in M. Colas-Blaise, M., Kara, L. Perrin & A. Petitjean (éds), *La Question polyphonique ou dialogique dans les sciences du langage*, Metz, CELTED, Université de Metz, 357-373.
- RABATEL A., 2011a, « Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue », *Actes du XVII^e séminaire international de didactique universitaire de Constanza*, 97-116.
- RABATEL A., 2011b, « La sous-énonciation comme stratégie de coconstruction interactionnelle des points de vue », in B. Verine et C. Détrie (éds), *L'Actualisation de l'intersubjectivité en discours. Hommages à Jeanne-Marie Barbéris*, Limoges, Lambert-Lucas, 157-177.
- RABATEL A., 2012a, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *Travaux neuchâtelois de linguistique* 56, 23-42.
- RABATEL A., 2012b, « Sujets modaux, instances de prise en charge et de validation », *Le Discours et la langue* 3-2, 13-37.
- RABATEL A., 2013a, « Les relations locuteur/énonciateur au prisme de la notion de voix », in L. Dufaye & L. Gournay (éds), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys, 207-225.

- RABATEL A., 2013b, « Le rôle du dialogisme et des paramètres textuels dans la notion de prise en charge », in F. Sullet-Nylander, G. Engwall & H. Engel (éds), *La Linguistique dans tous les sens*, Stockholm, VitterhetsAkademien, 105-123.
- RABATEL A., 2013c, « Éthique, point(s) de vue et rapport aux différents régimes de vérité », in C. Guérin, G. Siouffi & S. Sorlin (éds), *Le Rapport éthique au discours*, Berne, Peter Lang, 65-80.
- RABATEL A., 2014a, « De l'usage des formules aphoristiques dans le *Dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville : coénonciation et sousénonciation », in F. Cossutta & F. Cicurel (éds), *Les Formules philosophiques, détachabilité, circulation, recontextualisation*, Limoges, Lambert-Lucas, 163-198.
- RABATEL A., 2014b, « On the interest of enunciative postures (co-enunciation, under-enunciation, over-enunciation) for the interpretation of texts (in the classroom) / Sobre el interés de las posturas enunciativas de coenunciación, infraenunciación y supraenunciación para la interpretación de textos (en el aula), traductions de l'article, inédit en français, De l'intérêt des postures énonciatives (co-énonciation, sous-énonciation, sur-énonciation) pour l'interprétation des textes et pour la gestion et l'analyse des interactions didactiques », *Culture and Education* 26-2, 385-399, *Cultura y Educación* 26-2, 400-414.
- RABATEL A., 2014c, « D'un mode de signifiante sémantique pathémique-iconique fréquent en poésie à un mode d'énonciation subjectif-empathique », in C. Laplantine & S. Bédouret (éds), *Émile Benveniste : vers une poétique générale*, Pau, Presses universitaires de Pau et des Pays de l'Adour, 111-138.
- RABATEL A., 2014d, « Empathie, points de vue, méta-représentation et dimension cognitive du dialogisme », *Études de Linguistique Appliquée* 173, 27-45.
- DE SAUSSURE F., 2002, *Écrits de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- DE SAUSSURE L., 2010, « Méta-représentations et hiérarchisation des contenus », in M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin & A. Petitjean (éds), *La Question polyphonique ou dialogique en sciences du langage*, Metz, Cited, Université de Metz, 95-115.
- SPERBER D. & WILSON D., 1989, *La Pertinence*, Paris, Minuit.
- ZENKINE S., 2011, « Jean-Paul Bronckart, Cristian Bota, Bakhtine démasqué », *Cahiers du monde russe*, n° 52-4, en ligne.

Dominique DUCARD

Université Paris-Est Créteil – Céditec, EA 3119

Introduction

À l'initiative de la SHESL ² s'est tenu, en 1985 à l'ENS ³ de la rue d'Ulm à Paris, un colloque intitulé « Histoire des théories de l'énonciation ». Ce colloque a donné lieu à un numéro de la revue de la société organisatrice, cette fois sous le titre « Histoire des conceptions de l'énonciation ». Simone Delesalle, dans la présentation de ce numéro (*HEL*, 1986 : 3-22), justifie le changement de titre par la volonté de réunir, dit-elle en citant J.-C. Milner, l'ensemble des thématiques qui peuvent être ramenées à « ce lieu de l'instance qui fait que “la langue elle-même... ne peut être parcourue totalement qu'au regard d'un point qui, comme totalité, la défait” (Milner) » (*HEL*, 1986 : 7), dans la tradition rhétorique, grammaticale et logique, depuis l'Antiquité jusqu'à l'Âge classique puis après la reprise de la problématique à partir de la fin du XIX^e s. avec son devenir théorique en linguistique. Les éléments de cette problématique sont répertoriés : le problème du sujet de l'énonciation, le rôle de l'interlocution et le rapport de l'énonciateur à son énoncé, avec la prise en compte des actes de langage, des indexicaux, la construction de la référenciation, de la performativité, du dialogisme et de l'hétérogénéité du discours. S. Delesalle résume ce parcours historique en disant que l'on est passé « d'une conception plurielle revêtant divers noms à un nom unique désignant une conception toujours plurielle » (*HEL*, 1986 : 8). Parodiant un titre devenu un cliché à la mode nous pourrions poser la question : De quoi l'énonciation est-elle le nom ? ⁴

Comme mon propos sur l'énonciation se situe dans la lignée de la théorisation élaborée par Antoine Culioli, je remarque que celle-ci est mentionnée, toujours dans l'introduction de S. Delesalle, « comme horizon et point de référence » mais qu'il n'en a pas été question dans le colloque « dans la mesure,

1. Ce titre est calqué sur l'expression conceptuelle de « cours d'action », en anthropologie cognitive et ergonomique, qui désigne « l'activité d'un acteur déterminé, engagé dans un environnement physique et social déterminé et appartenant à une culture déterminée, activité qui est significative pour ce dernier, c'est-à-dire montrable, racontable et commentable par lui à tout instant de son déroulement à un observateur-interlocuteur » (Thoreau & Jeffroy 1998 : 19).

2. Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du langage.

3. École Normale Supérieure.

4. La mode a été lancée par le titre qu'Alain Badiou a donné à son pamphlet politique, en 2007 : *De quoi Sarkozy est-il le nom ?* En juillet 2013 un journaliste du journal *Le Monde* ne comptabilisait pas moins de 86 millions d'occurrences de l'expression « de quoi X est-il le nom ? ».

est-il dit, où elle intègre l'énonciation dans ses bases mêmes » (HEL, 1986 : 6). Nous comprenons, dans cette dernière remarque, que la linguistique de l'énonciation selon A. Culioli ne se ramène ni à une linguistique de la phrase qui s'intéresse à « l'opération active du sujet parlant » – assimilée à la modalité – quand il énonce une « phrase » (Bally), ni à une linguistique de « l'appareil formel de l'énonciation » (Benveniste), ni à une linguistique de la pragmatique énonciative dans la langue (Ducrot), pour nous en tenir à ces références phares. Elle a des affinités avec la linguistique de Gustave Guillaume, dans le souci d'appréhender le langage comme un « fait total » (Culioli), au sens où Mauss parle de saisir le « fait social total »⁵, mais elle s'en démarque par ses « présuppositions », c'est-à-dire les idées, critères et principes mis en œuvre dans la démarche⁶.

Plutôt qu'exposer systématiquement les notions mises en œuvre dans cette théorisation⁷, à des fins de comparaison avec d'autres approches, nous partirons d'un texte pour en faire un commentaire, sur des points qui permettront d'expliquer certaines de ces notions, d'en montrer le caractère opératoire, dans l'objectif qui est le nôtre, et d'en dégager un questionnement général sur l'énonciation. En préalable nous rappellerons les définitions qu'A. Culioli a pu donner de son objet d'étude et de son objectif de travail et nous ferons précéder l'analyse par des considérations sur le matériau empirique et la méthode.

1. Le « fait total » du langage

Traiter le langage comme un « tout » ne veut pas dire que la théorie doit rendre compte de tous les aspects du langage, tâche impossible au regard de tous les savoirs à convoquer, mais qu'elle doit tenir compte de sa complexité et prendre en compte les conditions de son effectuation, en se posant les questions qui se posent par ailleurs en philosophie du langage, en logique, en anthropologie, en psychologie et psychanalyse, aussi dans les théories littéraires, entre autres. Ce principe est ainsi affirmé dans des articles à vocation encyclopédique, en 1971, dans lesquels A. Culioli insiste sur le problème de la signification et la volonté d'aller vers une théorie sémantique. À l'article « Sémantique » (Culioli 1971) il est dit que cette théorie devra composer avec trois domaines connexes : *théorie des signes*, en tenant compte de leurs propriétés d'étagement, de transfert et de déplacement ; *théorie de l'énonciation*, avec les problèmes de référence, de relations inter-sujets, de présuppositions, de modulations, de types de discours ; *théorie des propriétés d'objets*, physiques et culturels (imaginaires, symboliques). Cette répartition, quelque peu modifiée, se retrouve à l'article « Signification » (Culioli 1971), où celle-ci est décomposée en problèmes relatifs à la *théorie de l'énonciation*, qui s'intéresse à l'interprétation assignée par des énonciateurs à des énoncés, en situation d'énonciation, et où interviennent « représentations subjectives et collectives, image d'autrui, intentions conscientes ou inconscientes, usages socio-culturels, modulations, présupposés, relations prag-

5. A. Culioli reprend à Mauss la notion de « fait total », même s'il est réticent à l'idée de totalité qu'elle peut suggérer.

6. On pourra se reporter à Valette (2006).

7. Nous renverrons à des articles personnels dans lesquels ces notions théoriques sont développées.

matiques entre sujets » ; *problèmes de la référence* ; *problèmes des notions*.⁸

Les études réunies dans les volumes publiés en 1990 puis 1999 ont pour titre : *Pour une linguistique de l'énonciation* (Culioli 1990-1999), et la dénomination retenue sera celle de *théorie des opérations prédictives et énonciatives*⁹. La formule, souvent reprise, complètement ou partiellement, pour présenter la linguistique telle que Culioli la comprend et la pratique est celle-ci : *étude de l'activité symbolique d'ordre cognitif et affectif de langage appréhendée à travers la diversité des langues, des textes et des situations*. La linguistique de l'énonciation est alors redéfinie comme l'étude de l'*activité signifiante de langage* en tant qu'*activité de production et de reconnaissance interprétative des formes interprétables (textes)*. Retenant cette dernière formulation pour définir l'énonciation, je reprends la précédente en étude de l'*activité signifiante de langage, en langue, dans l'exercice de la parole et du discours, à travers les textes*. De cette façon l'accent qui est porté, dans la linguistique des opérations énonciatives, sur les problèmes linguistiques, au sens strict, dans des langues diverses, est déplacé vers un questionnement plus spécifique sur la façon dont un sujet parlant-entendant (locuteur-auditeur et énonciateur-coénonciateur) formule ce qu'il a à dire pour autrui à propos de ce à quoi il se réfère, étant donné la situation et la relation inter-sujets dans lesquelles il est engagé. Nous retrouvons ainsi les trois dimensions de l'activité de langage, mises en avant par Culioli : la Représentation, la Référénciation, la Régulation. Ce qu'il rappelle dans la déclaration suivante, en soulignant la présence du corps dans cette activité, présence physique par la gestualité et le mouvement inhérents à l'acte de parler, partiellement effacés à l'écrit, et présence imaginée par transposition symbolique de la gestualité et du mouvement dans les *gestes mentaux* sous-jacents au langage :

J'en suis arrivé, après de nombreuses années, aux gestes mentaux. Je rappelle de quoi il s'agit : introduire ici la relation entre, d'un côté, toute notre activité sensorimotrice, et, d'un autre côté, nos gestes en vue d'une action ; à travers tout cela il y a une mobilisation de nos Représentations (donc d'ordre mental), qui est insérée dans des situations existantes (donc Référénciation, au sens de « situer quelque chose », et non de recherche de référent), et toujours accompagnée de Régulation – par rapport à ce que l'on est en train de faire, le commentaire qu'on en fait, les controverses avec autrui, etc. (Culioli 2011 : 8)

Avant de présenter le texte dont le commentaire exemplifiera le propos sur l'énonciation, il est utile de s'arrêter sur la question du matériau à partir duquel nous opérons quand nous procédons à une analyse, en soulevant des points de méthode.

2. Le statut du texte

Le texte, en linguistique de l'énonciation, désigne toute séquence phonique ou graphique, support matériel d'un énoncé ou d'une suite d'énoncés, c'est-à-dire un arrangement de formes signifiantes produites en situation, interprétables, et qui sont analysées comme un agencement de marqueurs linguistiques de repré-

8. V. les articles « Sémantique » et « Signification » de cette encyclopédie (Culioli 1971).

9. Le groupe de recherche TOPE, animé par Denis Paillard et Sarah de Vogüé, a retenu cette dénomination.

sentations et d'opérations. Le linguiste restreint le plus souvent le domaine des données en partant de termes dans un contexte étroit, suffisant à l'étude des latitudes de co-occurrence et des propriétés formelles, en procédant par manipulation expérimentale afin de dégager, par une observation raisonnée, des problèmes particuliers et des phénomènes généralisables, pour une langue ou plusieurs langues. D'autres domaines de délimitation des données ont été définis par A. Culioli, en collaboration avec Jean-Pierre Desclés : le domaine des *méta-textes*, sans énonciateur et hors situation (textes juridiques, textes de manuels, textes fabriqués par le linguiste...); le domaine des *gloses épilinguistiques* que sont les commentaires sur les textes, que les sujets produisent dans le cours de leur discours, spontanément, ou en réponse à une sollicitation, et le domaine des *corpus contraints*, difficilement manipulables (textes littéraires, textes oraux enregistrés sur le terrain ou textes écrits en situation et recueillis par des procédés de reproduction).

Quand il pratique une linguistique de corpus le linguiste collecte, à partir de requêtes calibrées en fonction de l'objectif de sa recherche, selon des critères qu'il doit préciser, des matériaux empiriques qui seront des données textuelles classables et manipulables. Il peut aussi, comme c'est le cas en sémantique des textes (Rastier), mettre en évidence la généricité des textes parcourus et analysés, manuellement ou automatiquement, par une attention portée aux normes et règles qui génèrent les formes en contexte, du plus étroit au plus large. L'analyse du discours se propose, en général, de restituer aux textes leur dimension proprement discursive en les resituant dans le discours social et institutionnel dont ils font partie et qui les détermine plus ou moins. Dans tous les cas il est important d'explicitier quels sont les textes sur lesquels porte l'étude, quels sont leurs statuts, comment ils sont construits pour devenir des observables et avec quelles méthodes ils sont analysés (observation, manipulation, instrumentation, démonstration, interprétation).

Dans les études que j'ai réalisées, dans une perspective énonciative, les textes sont soit des textes oraux situés, enregistrés et transcrits, soit des textes, littéraires ou non littéraires, écrits pour des lecteurs par des auteurs. Ce sont donc des textes contraints. Ils deviennent inévitablement métatextes par la reprise métalinguistique dont ils font l'objet, mais en contrebalançant la position d'extériorité que cela implique par l'adoption, presque mimétiquement, en tant que lecteur-auditeur, d'une position interne-externe, en tant que sujet locuteur-énonciateur évoluant dans le texte par une activité de reconnaissance interprétative, à laquelle prend part l'intuition ou le sentiment linguistique, quand la langue de travail est une langue intime ou familière. Nous reproduisons ainsi, en l'élevant à un degré second de réflexivité, la *boucle sémiotique*, qui repose sur le fait que l'activité signifiante de langage est à la fois pour soi et pour autrui, et que les formes textuelles sont produites de manière à être reconnues comme des formes produites en vue d'être reconnues comme des formes interprétables¹⁰.

Le choix de travailler sur des objets textuels correspondant à des pratiques culturelles (article de presse, débat, émission de radio, conversation, entretien libre ou dirigé, fictions littéraires...) oblige à rapporter le texte à son entour, il

10. Antoine Culioli revient à plusieurs reprises, dans ses articles, sur la « boucle sémiotique » (on peut se reporter à Culioli 2002 : 31-32).

limite aussi l'étude micro-linguistique, favorisant un commentaire analytique qui peut plus difficilement s'appuyer sur des manipulations et des transformations du texte, même en privilégiant certaines entrées et en se focalisant sur certains détails, jugés significatifs. Par ailleurs ce choix ne permet pas de convoquer un ensemble de données empiriques de provenance diverse, à partir de bases textuelles, pour expliquer un emploi. Et la méthode linguistique, pour traiter de la textualité elle-même (règles de composition, normes génériques, contraintes de mise en page, conventions) ou encore du caractère de rite social de certains échanges et de la praxis des individus, doit pouvoir s'adjoindre d'autres approches. C'est dire que la délimitation de domaines, pas seulement de domaines textuels définis par les méthodes sémio-linguistiques, inhérente à une démarche scientifique qui réduit nécessairement l'objet d'étude, doit être dépassée pour envisager une extension d'un domaine à l'autre, comme l'y invitait Culioli dans son article sur la signification (voir *supra*).

3. Le texte et son entour

En réponse à une demande de participation à un ouvrage collectif sur la représentation discursive de l'Autre, j'ai proposé une étude sur un ensemble de textes issus d'une émission produite par Sonia Kronlund, journaliste, scénariste et documentariste à la radio et à la télévision, et diffusée chaque jour de la semaine de 14h30 à 15h sur France Culture¹¹. Comme nous nous intéresserons, dans le détail, à l'un des reportages, je reprendrai ici la présentation de cette émission et de l'ouvrage auquel elle a donné lieu.

Comme toute émission de France Culture, celle-ci a sa page de présentation sur le site de la radio, avec les enregistrements disponibles en podcasts pendant une année¹². Classée dans la catégorie documentaire, chaque émission est un reportage radiophonique qui donne la parole à des « gens de peu » ou « gens d'en bas », comme ils sont qualifiés, ainsi que le rappelle l'argumentaire de la page du site, justifiant le titre *Les pieds sur terre*. Il s'agit, contrairement à ce qui se fait quand cette parole est parfois l'objet d'un recueil, à titre de témoignage pour le journaliste ou de document pour le sociologue, de la faire entendre dans son contexte situationnel, avec très peu d'interventions de la part du reporter, pour autant que le montage nous le laisse penser, et de ne pas la recouvrir par un discours d'interprétation. La technique du micro baladeur prend alors son sens d'être un moyen d'immersion dans un monde et un discours qui semble saisi sur le vif et suivi dans son cours. Il y a une certaine analogie entre la réalisation des « portraits » pour l'émission et la méthode biographique à laquelle peut recourir le chercheur en sciences sociales, dans une perspective ethnosociologique, pour obtenir du récit de vie, manifeste, comme le dit le sociologue Daniel Bertaux, « dès qu'il y a description *sous forme narrative* d'un fragment de l'expérience vécue » (Bertaux 2013). Le reporter, comme le chercheur, parlant peu et écoutant beaucoup, oriente le récit de la personne interrogée par un *entretien narratif*, en l'incitant à se raconter.

Le choix des reportages est revendiqué par un engagement qui privilégie les formes de résistance aux pouvoirs et aux discours établis, de révolte contre les

11. Article paru en portugais (Ducard 2015).

12. <http://www.franceculture.fr/emission-les-pieds-sur-terre-12-13>

oppressions, de lutte pour la vie, de résilience face aux malheurs et aux souffrances de l'existence, aussi les formes d'expression inavouables ou condamnables, non politiquement correctes, ou encore les modes de vie animés par la passion, motivés par des vocations ou des rêves d'enfants, ou encore des destins singuliers, des cas d'espèce et des curiosités, au regard de ce que serait une normalité sans histoire. L'écoute, celle que l'auditeur modèle est supposé adopter, est faite d'une attention compréhensive, discrète, analogue à celle que les quelques questions du reporter suggèrent.

De ces reportages-documentaires est né un ouvrage, à l'occasion des dix ans de l'émission, en 2012 (Kronlund 2012). La productrice revient sur ses intentions et les principes qui guident son entreprise, en exposant les raisons et la matière du recueil publié avec 40 des quelque 2500 enregistrements diffusés depuis 2002. Le titre est éponyme de l'émission radiophonique, avec en sous-titre *Nouvelles du réel*, signifiant que le monde tel qu'il est se donne en informations à lire à travers les histoires racontées, et non pas rapportées et commentées. S. Kronlund, dans sa préface, qualifie aussi ces nouvelles de « fictions documentaires » et « récits du merveilleux quotidien ». Elle les considère comme des « exercices d'admiration »¹³ pour « des gens simples que l'on dit ordinaires » et les place sous le signe d'un projet d'ordre éthique et politique. Soulignant la volonté de faire entendre des voix, elle déclare ainsi :

Ces « portraits de voix » reconstituent aussi fictivement un type de communication : ils impliquent la présence de l'autre, de celui qui parle et de celui qui écoute. Ils se situent dans une forme de dialogue qui, j'espère, devrait inclure le lecteur. (Kronlund 2012 : 29)

Les émissions qui ont fait l'objet de la publication ne sont plus disponibles en podcasts et il n'est pas possible de les écouter en parallèle à la lecture des textes mais nous pouvons supposer que la transcription suit de près l'élocution¹⁴, tout en respectant les normes conventionnelles de l'écrit (segmentation et ponctuation, orthographe). Si le texte écrit a fait « passer à la trappe de la scription » (Barthes 1980) les traits prosodiques de la voix parlée, vive et immédiate, la transcription de l'oral en préserve le flux et maintient le « filé » du discours, avec les reprises, hésitations, dislocations, coupures et enchaînements par raccords, en notant aussi graphiquement ce que Barthes nomme des « explétifs », comme les « alors », « mais », « donc », « quoi », « hein », « b(i)en », avec aussi les formes interjectives, qui ne sont pas des accessoires ou de simples appuis discursifs dans le cours de la parole mais des marqueurs linguistiques à triple fonction : (inter)subjective, référentielle, épi-métalinguistique.

Si l'on se place du point de vue de l'auditeur, le reportage sonore nous fait entendre une oralité seconde, selon Walter Ong (1982), qui distingue une oralité première, celle de la performance dans son immédiateté et en coprésence des locuteurs et une oralité seconde, ou médiatisée, comme l'appelle aussi le médié-

13. Expression qui fait allusion à l'ouvrage de Cioran, *Exercices d'admiration. Essais et portraits* (Gallimard, 1986).

14. L'élocution désigne à la fois la manière d'articuler les sons en parlant et la manière d'arranger les mots par lesquels on veut s'exprimer, ce qui correspond aux parties de la rhétorique ancienne que sont la « diction » et l'« élocution ».

viste Paul Zumthor (1983), relayée par une technologie permettant de la fixer et de la reproduire. Le reportage sonore, après le montage réalisé pour la radio-diffusion en différé, restituée à l'identique pour l'auditeur une oralité première, à distance d'écoute et de participation. Le journaliste, interlocuteur discret dans le cas de notre émission, est l'auditeur premier dont la présence et l'écoute sont la condition de production et de réception de la parole à capter et à retenir. Dans le texte écrit l'intervention du journaliste (questions, relances, remarques ou commentaires), même réduite conformément au principe de l'émission, est effacée et les indices de la présence de l'auditeur premier sont perceptibles dans le seul discours énoncé. La volonté de proposer des images d'un français oral dans son altérité, de par la variabilité linguistique de ses formes, dans l'altération aussi qu'il fait subir à un idéal de langue normative commune, est affirmée par la réalisatrice et éditrice, qui a souhaité

dans ce livre donner à entendre des « portraits de langue », des voix et des façons de parler témoignant d'un état de la langue française à un moment donné ainsi que d'états d'âme, d'états intérieurs, de manières de voir le monde. Pour cela il fallait trouver la voix des personnages, la rendre audible et recréer un langage comme un monde en soi. (Kronlung 2012 : 28-29)

À cette monstration de la « langue de l'autre, dans sa richesse, sa diversité » s'ajoute l'affichage des singularités vocales, chaque texte étant introduit par des indications sur la tonalité, l'accent, le style ; les « portraits de langue » se doublant de « portraits de voix ». Le texte que nous avons retenu, intitulé « Caterpillar » (Kronlung 2012 : 265-269), nom de la marque emblématique du discours de l'interviewé, est introduit, comme tous les textes de la série, par un chapeau didascalique, localisant la date, le lieu de l'entretien et décrivant succinctement, par quelques traits identificatoires, le locuteur :

5 mai 2009, Grenoble, chez le géant américain Caterpillar, pelleteuses, tracteurs, compacteurs, chargeurs à bras télescopiques. Kamel, une quarantaine d'années. Voix tendue, en colère, pas loin du cri.

4. Commentaire de texte

Dans son « récit de vie », fragment d'une histoire personnelle, familiale, professionnelle et sociale, Karim raconte l'action militante, suite à l'annonce d'un plan de licenciement et face au refus de la direction de négocier, de dix salariés du groupe américain de construction d'engins de chantier Caterpillar, à Grenoble, qui ont retenu cinq membres du personnel de direction pendant vingt-quatre heures dans un bureau. Le texte retranscrit du reportage sonore comprend cinq paragraphes, équivalents aux unités du montage réalisé, et nous pouvons supposer que les espaces de séparation correspondent à des moments de questionnement du reporter, habituellement brefs et rares, ou à des moments d'intermèdes musicaux. La trame narrative suit le déroulement des actions dans le temps : décision et action des salariés ; intervention de la police mais maintien des cadres dans le lieu occupé, repas et installation ; nuit passée dans le bureau puis libération des cadres ; début de l'occupation de l'usine. Le commentaire ne sera pas linéaire mais ira d'un énoncé à un autre au gré de remarques filées sur des problèmes d'énonciation.

La localisation des événements est centrée sur un point de référence qui est un *maintenant* désignant le moment d'énonciation, repère absolu, englobé dans

l'état de la situation d'actualité : « Maintenant on est devant l'usine et on bloque l'entrée. Hier soir on a appelé nos collègues [...] ». Le récit débute par un énoncé digne d'un incipit romanesque : « C'était le lendemain du jour où la direction a refusé de négocier », posant le repère historique déclencheur. Le démonstratif pointe vers l'événement dont il va être question, annonce le récit qui va en être fait et amorce la narration. La forme présentative suppose un préconstruit, qui peut être la question du journaliste (c'était quand ? ça s'est passé quand ?) ou une incitation à raconter, ou encore une évocation préalable de l'événement. L'imparfait a une valeur de présent translaté, il préserve les valeurs du présent de l'en-cours des événements avec un déplacement dans un espace-temps révolu, où l'énonciateur impliqué dans l'action se trouve observateur de ce qu'il a vécu au présent, et il remonte le temps pour le parcourir à nouveau. L'emploi du présent, marquerait une préférence pour une succession et un enchaînement à partir d'un événement vu de la situation d'énonciation, avec une reformulation comme celle-ci : « C'est le lendemain du jour où la direction a refusé de négocier que tout (ça) a commencé ».

La proximité de ce qui s'est passé, dans la reconstitution qui en est faite, adjacent au moment de la narration, amène un passé composé, marqueur d'une suite d'événements ordonnés dans le temps, avec des intervalles fermés, depuis le premier repère relatif jusqu'au repère absolu :

On s'est dit, la seule solution, c'est qu'on les chope et qu'on discute avec eux. On est entrés dans l'entreprise... [...] Puis, suite à ça, on est rentrés directement dans les bureaux... [...] On les a retenus... [...] Rapidement, la police est intervenue et la commissaire de police leur a demandé... [...] Alors elle leur a demandé... [...] Alors il a téléphoné à sa fille... [...] Ils ont dormi comme nous... [...] Le lendemain on les a laissés partir tout en les protégeant... [...] Maintenant on est devant l'usine.

La série ordonnée des événements alterne avec des paroles rapportées, directement ou indirectement, avec les verbes introducteurs au passé composé, l'imparfait apparaissant à l'occasion du positionnement de l'énonciateur-narrateur à sa place d'observateur de l'en-cours dans le passé :

Ils ont dormi comme nous. Nous, on a dormi sur des chaises. Celui qui voulait s'allonger il s'allongeait. [...] Ils étaient là, ils discutaient un peu de tout, un peu de leur petit cocon, de leur vie dans les plazzas, dans ceci, dans cela. Ils s'évadaient comme ça. [...] Ils rêvaient de plazzas, des Seychelles, ils parlaient de Suisse. Ils parlaient de choses que moi je connais même pas.

Le récit est entrecoupé de commentaires évaluatifs et de jugements sur les protagonistes et l'état de la situation, au présent d'actualité :

C'est l'hypocrisie qu'on ne peut plus supporter aujourd'hui. / Et ils ont dit non, par crainte d'une répercussion médiatique aux États-Unis, parce qu'ils protègent beaucoup leur image de marque, Caterpillar. / Ils pensent à leurs petits problèmes à eux mais ils ne pensent pas que nous aussi on a une vie, on a des enfants, on a un cœur, on a des sentiments. / Ils vivent très bien là-haut, ils sont très bien, ils n'ont pas de problèmes de santé, ils n'ont pas de problèmes de dos, ils n'ont pas de courbatures comme nous. / Ils vivent dans un autre monde. Alors comment voulez-vous qu'ils nous comprennent ? Ils nous comprennent pas, ces gens-là, ils nous comprennent pas. / Oui, oui. Voilà à qui on a affaire. A des gens qui jouent avec l'homme.

Dans les deux derniers paragraphes du texte le locuteur passe d'un discours militant, à la fois indigné et combattif, sur la situation économique des salariés contrastée avec celle des actionnaires et des cadres (« On voit bien qu'il y a deux catégories sociales et professionnelles. Il y a les seigneurs et les manants »), à un discours plus personnel sur sa propre situation, le drame familial, la souffrance endurée, mentale et morale.

Les citations qui précèdent montrent avec évidence la vision d'un univers scindé en deux mondes devenus étrangers l'un à l'autre, celui « d'en bas » et celui « d'en haut », le second s'étant coupé du premier, qu'il ignore, incapable d'empathie, dans la réalité de son existence. Ainsi ceux qui sont désignés comme *eux* et qui s'opposent à *on* ou *nous*, sont à peine des interlocuteurs (peu de paroles échangées) et ne sont pas des énonciateurs valides, dans une relation de réciprocité, avec qui discuter par le dialogue, dans la connaissance et l'affectivité partagées :

On les a retenus, mais au début c'était pas dans le but de les garder vingt-quatre heures ou quarante-huit heures. Non, le but c'était de rentrer, de parler directement et de voir si ces personnes-là, elles avaient le moindre humanisme en elles. Voilà, eh bien aujourd'hui, j'ai vu que c'était rien du tout.

L'énoncé est construit sur une explication motivant l'acte accompli et une justification de la réaction désabusée qui en résulte, avec un *voilà* conclusif et monstratif conjoint à l'expression interjective « eh bien », qui stabilise ce qui est le cas (c'est bien le cas), annonçant l'assertion négative qui annule le reste d'espérance minimale attendue : « de parler directement et de voir si ces personnes-là, elles avaient le moindre humanisme en elles ». La raison de l'action est rectifiée par un *mais* qui contrarie la relation d'entraînement qu'il suppose normalement entre les termes (« retenir » entraîne normalement que c'est pour « garder vingt-quatre ou quarante-huit heures ») et introduit une autre relation (« retenir » pour « rentrer, parler... »)¹⁵. On remarquera aussi le *là*, avec le geste pointeur qui sous-tend le démonstratif *ces*, qui éloigne et signale un affect de discrédit ou de mépris : *ces personnes-là*. Il était présent un peu plus haut dans le texte : « on ressent aucune humanité dans ces personnes-là ».

À noter les deux formes d'expression, qui ne sont pas tout à fait équivalentes : *ressentir de l'humanité dans* et *avoir de l'humanisme en*, les deux prépositions (*dans* et *en*) ne pouvant pas se substituer l'une à l'autre dans les deux contextes. Le mot *humanisme*, au sens d'altruisme, est mentionné par les dictionnaires comme un synonyme rare d'*humanité*, signifiant la bienveillance pour ses semblables. La préposition *dans* exprime un rapport d'intériorité dans un espace clos, la préposition *en* localise dans un espace intérieur et elle est compatible avec *avoir*. Mais comment peut-on ressentir de l'humanité dans un autre alors que le ressenti est intérieur à son propre espace corporel et psychique ? On aurait pu avoir *ressentir de l'humanité chez ces personnes-là*, par projection dans l'espace de l'autre.

Mais ce n'est pas tant les emplois et valeurs de ces prépositions qui nous intéressent ici que l'activité épi-métalinguistique du locuteur-énonciateur, qui s'interroge sur la façon de dire, cherchant à ajuster son dire à ce à quoi il se

15. Mouvement apparenté à la concession. On pourra se reporter à Ducard (2004).

réfère, sa perception, avec des mots en adéquation, ayant la bonne valeur référentielle, et butant sur l'indicible : Là, on a vu que c'étaient des gens sans aucun..., je sais pas comment dire ça, on ressent aucune humanité dans ces personnes-là. On a ressenti un regard froid, et de haut. Ils sont restés de marbre.

Une autre boucle réflexive sur la valeur référentielle d'un mot survient au cours du récit de l'action, qu'il faut nommer :

Il y avait cinq personnes, nous on était peut-être une dizaine. On a dit qu'on bougeait pas tant qu'on négociait pas. Mais moi, je vous dis pourquoi c'était pas une séquestration. Parce qu'une séquestration c'est quand on enferme, c'est pieds et mains liés d'une personne. Alors qu'on arrête de dire que c'est des séquestrations, c'est une retenue.

Après avoir rapporté la décision d'immobiliser les personnes et la condition de la négociation, le *mais moi* marque une double contre-orientation : aller contre l'identification de ce qui vient d'être décrit avec ce qu'on nomme *séquestration*, contrer un dire – une contre-vérité – par un autre, subjectif et responsable (celle du sujet : *moi*, en position initiale accentuée). L'explication sur le désignateur refusé est ensuite donnée, avec une définition circonstancielle, et il s'ensuit l'injonction à rejeter la nomination impropre pour en choisir une autre plus appropriée : *retenue* (précédemment le locuteur avait dit : *on les a retenus*). Cette réaction métalinguistique pourrait être comprise comme une objection par anticipation à ce que pourrait inférer, penser et dire l'auditeur, elle doit être replacée dans le contexte de la presse d'actualité, qui avait pu employer le terme de « séquestration »¹⁶. Les cadres eux-mêmes avaient porté plainte contre X pour séquestration, et la qualification juridique avait été mise en doute¹⁷. L'énoncé rectificatif de Karim a la valeur d'un démenti.

La rupture entre les antagonistes d'une discussion envisageable, par la confrontation des positions et des arguments, est consommée par une absence de parole compréhensive :

Ils avaient un peu peur pour leur petite personne bien tranquille. Mais à part ça, ils nous répondaient même pas qu'ils comprenaient, que ceci, que cela, rien de tout ça.

Le mouvement concessif est remarquable par une première orientation qui accorde aux individus référés un affect, signe de sensibilité, minimisé (*un peu peur*), et dévalorisée par une première qualification egocentrique (*leur petite personne*), suivie d'une seconde qui va contre la valeur de l'affect concédé (*bien tranquille*), l'orientation est ensuite inversée par une restriction (*à part ça*) et la négation de la valeur possible attendue, au seuil d'une zone (<ils-ne pas même répondre-comprendre>), qui est balayée par des représentants sans référence définie (*que ceci, que cela*), puis annulée en totalité (*rien de tout ça*).

L'énonciateur dit l'inaccessibilité, pour les uns, de la vie vécue par les autres, dans un jeu de miroir opaque entre les sujets :

16. *Le Journal du Dimanche* titrait ainsi, dans son numéro du 31 mars 2009 : « Grenoble : 4 dirigeants séquestrés ».

17. On lit ainsi, sur cette affaire, dans *Le Figaro* du 24 avril 2009 : « De son côté, un connaisseur du dossier, cité par *Le Dauphiné Libéré*, se montre circonspect quant à l'aboutissement des poursuites : “Les cadres étaient en contact avec l'extérieur, par téléphone certes, mais ils n'étaient donc pas séquestrés”, au sens juridique du terme. »

Je sais pas si, eux, ils imaginent dans quelle mouise on est. Je sais pas s'ils imaginent le quart de ce qu'on vit. Parce que s'ils imaginaient ça, je pense qu'ils négocieraient.

Les prédicats verbaux, qui relèvent d'une modulation de la modalité assertive, retiennent ici l'attention. Je rappellerai le schéma de l'acte d'assertion, dans le cadre de la théorie des opérations énonciatives : je tiens à – prendre la parole – pour dire – que je sais/pense/crois – que P est le cas. Sans pouvoir détailler ici ce que représente chaque composante du schéma, je souligne les trois prédicats qui représentent les instances de validation de la proposition assertée (P est le cas) : *savoir, penser, croire*¹⁸.

Dans le texte que nous examinons, l'énonciateur se fait une image de l'image que l'autre se fait de lui en signifiant l'obstacle qui lui barre l'accès à cette image de la réalité vécue par lui-même et ses pairs. Le verbe *savoir* est un marqueur de stabilité du domaine auquel le sujet a un accès cognitif. Il ne peut être suivi, à la forme affirmative, de la conjonction *si* avec une interrogative indirecte (**je sais si P*) car la certitude est incompatible avec le questionnement. La négation place l'énonciateur à la pointe de la bifurcation du domaine qui est celui de la relation prédicative introduite par la conjonction *si* : < imaginer – dans quelle mouise on est/le quart de ce qu'on vit >. Le domaine notionnel du prédicat *imaginer* comprend un intérieur (*imaginer* est le cas) et un extérieur (*imaginer* n'est pas le cas). L'énonciateur ne peut se déterminer pour choisir l'un ou l'autre, il dit qu'il ne peut dire avec certitude que les autres imaginent ou pas l'état effectif auquel ils ne peuvent avoir accès que par la fiction d'une représentation mentale. Dans le même temps il accentue la distance entre une possible représentation de cet état et ce qu'il est réellement, pour ceux qui le vivent, en intensifiant la qualité signifiée par le désignateur *mouise* (au XIX^e s., une soupe de basse qualité, et, par métonymie, la misère, la pauvreté), avec le déterminant adjectival *quelle*, aux valeurs interrogative (quelle mouise ?) et exclamative, la boucle d'identification portant la qualité à un haut degré (la mouise telle qu'elle est, une mouise mouise : quelle mouise !). L'écart est ensuite re-signifié par une expression coréférentielle (*le quart de ce qu'on vit*), qui minimise une possible représentation en réduisant la part du représentable. L'énoncé qui suit va dans le sens de ce semblant de questionnement et d'incertitude en donnant la raison de ce qui s'avère impossible (imaginer que P), par une modalisation conditionnelle qui conjoint la proposition (imaginer que P) à la construction de l'existence mentale du fait attendu (*je pense qu'ils négocieraient*). Le < ne pas savoir si + imaginer + un état de représentation d'un haut degré d'intensité > est ainsi interprété comme une certitude. Cette énonciation repose sur un syllogisme, avec les deux prémisses et la conclusion : avoir accès par l'imagination à la réalité de la situation des travailleurs entraînerait la négociation, or les cadres dirigeants refusent la négociation, donc ils n'imaginent pas ce qu'est cette situation.

La rupture entre les deux antagonistes est posée d'emblée, dans le récit, après l'incipit de localisation :

Ils ont dit « Tiens ! On n'y va pas. Il y a pas de loi qui nous oblige de négocier ». Par contre des lois qui interdisent des actions de salariés, ça, y en a. Alors nous, on était écœurés.

18. La formule schématique de l'assertion est exposée dans Ducard (2012a et b).

Le discours qui semble être rapporté directement n'est pas une parole citée mais une façon de faire entendre la voix de la direction de l'entreprise et de marquer une position arrêtée. Le *Tiens !* initial est une forme d'interlocution et de co-énonciation, qui ne correspond pas à une injonction à autrui (comme dans *Tiens, prends ça*), tout en préservant l'opération de référenciation, avec une fonction phatique : attirer et retenir l'attention d'autrui sur ce qui est dit à propos de la situation. La relation de dissymétrie entre deux ordres de fait (inexistence de lois obligeant à négocier, pour les uns/existence de lois interdisant des actions, pour les autres) oppose un second énoncé à un premier, avec la locution *par contre*, qui inverse le rapport de force inter-sujets. Le second énoncé est marqué par un affect d'intensité (le *quantum* d'affect, selon Freud), dans sa construction : le rappel, en position détachée et accentuée, du groupe nominal par le démonstratif *ça*, qui n'est pas un simple anaphorique et qui renvoie à la représentation subjective de l'état de choses en cause ; la reprise de la prédication d'existence : *(il) y en a*. Ici encore l'intensité affective est un effet de la mise en boucle de l'énonciation, qui pourrait se gloser de la façon suivante : *pour ce qui est des interdictions des actions de salariés on peut dire qu'il y (en) a des interdictions des actions des salariés*, glose qui peut être prolongée par ce commentaire : *on ne peut pas dire qu'il n'y en a pas*, en ajoutant même : *ça non*. L'état affectif est ensuite qualifié (le *quale* de l'affect), en référence à la situation et au clivage énoncé : *Alors nous, on était écœurés*.

Un mot peut être dit ici sur la notion de *transindividuel*, selon Culioli. Utilisée très tôt pour désigner tout ce qui a la valeur d'une norme instituant une relation dépassant les individus, à commencer par la langue comme institution, et qui participe à une régulation de l'activité de langage, dépendant en partie de rites sociaux et d'échanges réglés, la notion a reçu une seconde acceptation pour renvoyer à ce qui traverse les individus (trans- : à travers) et les dépasse, non plus par la contrainte de la loi sociale, mais par une force pulsionnelle ou émotionnelle. Ainsi le discours de Karim répond à un type de situation et à la relation instaurée par l'entretien avec le journaliste-reporter, sans pour cela se conformer à un genre textuel contraignant sa parole, mais il déclare aussi la douleur morale et affective qu'il ne peut contenir. Rappelons l'un des traits identificatoires du locuteur dans le chapeau introductif : « Voix tendue, en colère, pas loin du cri. »

Le clivage social se manifeste par un emploi contrastif des pronoms : *eux*, d'un côté, *on* (*nous*), de l'autre, le premier référant aux cadres retenus lors de l'action et, par extension, à la classe des dirigeants et au patronat des grandes entreprises, le second au collectif des acteurs de la « retenue » et, par extension, à l'ensemble des ouvriers salariés de l'entreprise et à la classe ouvrière. L'emploi du *je* survient lorsque le narrateur évoque, dans le dernier paragraphe du texte, les difficultés économiques et le bouleversement de sa vie de famille, en prenant en exemple son cas personnel : « Moi j'ai perdu plus de 50 % de mon salaire, là je chute même à 60 % et je m'engouffre de plus en plus ». L'emploi inhabituel de la forme pronominale, avec un sujet animé humain, du verbe *engouffrer*, conjugue le sens passif de cette forme pronominale, jugé rare ou littéraire par les dictionnaires, plutôt avec des sujets non humains : *se perdre*, *disparaître dans un gouffre*, *un abîme* (par exemple pour un navire), alors que le sens est celui de

« pénétrer », d'« entrer précipitamment dans un lieu », quand le sujet est animé (« s'engouffrer dans une rue, dans une porte »), ou « pénétrer violemment dans une ouverture », quand le sujet désigne un élément de la nature (le vent, l'eau, le vent), avec l'emploi transitif du verbe, signifiant « précipiter », « entraîner », « absorber », avec un agent qui est alors patient. Par ailleurs le *je* s'énonce en première personne quand il s'agit de sentiments propres au sujet énonçant et dans l'acte d'énonciation : *je trouve que, j'ai vu que, je pense que, je dis que*.

Le récit dans son ensemble est moins un récit d'actions, réduit à une séquence élémentaire (motivation – action – sanction), qu'un commentaire, en réaction aux faits, qui mêle analyses, réflexions et jugements. Et cette rétrospection-introspection est dite à un auditeur, qui est aussi médiateur. La situation d'interlocution du reportage fait du journaliste un auditeur présent mais en retrait, laissant libre cours à la parole du locuteur-narrateur qui parle de lui à un autre et pour autrui (auditoire, par l'enregistrement pour une émission publique). Parler à l'autre renvoie à une instance duelle et duale, du point de vue de la locution et de l'énonciation. Les interlocuteurs, qui extériorisent ce qu'ils ont à dire, par la voix, le geste et la mimique, sont des personnes physiques séparées, et chaque locuteur est auditeur de sa propre voix comme de celle de l'autre, il est parlant-entendant ; les co(-)énonciateurs, réunis dans un échange verbal par une relation intersubjective, sont des « images » l'un pour l'autre, dans un rapport spéculaire d'identification-différenciation ou d'altération, de l'assimilation au rejet. Une distinction est ainsi établie entre le *co-énonciateur* (avec la graphie du tiret), qualifié d'*autre que moi*, l'image de l'autre marquée par une distance variable en degré selon des jeux de places imaginaires d'ordre subjectif ou culturel, et le *coénonciateur* (graphie avec soudure), qualifié d'*autre de moi*, quand l'autre est un *alter ego* assimilé à *ego* (l'autre comme moi-même ou moi-même comme un autre) ¹⁹.

Ainsi Karim, s'il parle à l'autre qu'est le journaliste, se parle aussi à lui-même et il peut interpeller l'autre comme lui-même, dans le même temps et avec la même forme d'expression :

Alors il [l'un des cadres] a téléphoné à sa fille, c'était son droit, il avait son téléphone, il parlait et il avait toute liberté de mouvement *je vous dis*. C'est pour ça que *je vous répète encore une fois* que c'était pas une séquestration.

Le premier *vous* fait apparaître dans l'énoncé l'autre qui écoute en écho à ce que dit l'énonciateur pour celui-ci et pour lui-même, le second *vous* réfère au co-énonciateur, distinct, à qui il faut faire entendre avec la force d'assertion nécessaire ce qui est le cas (l'état de chose en question), pour le rapprocher de la vérité des faits, celle de l'énonciateur, contre les fausses déclarations. Dans le premier cas l'autre est invité à partager, dans le second cas il est pris à parti. Quand la question posée est une question dite rhétorique, une interrogation biaisée, un leurre pour le coénonciateur, qui est évacué de la place de l'autre à qui s'en remettre pour asserter, l'énonciateur fait de celui-ci son *alter ego*, un coénonciateur qui ne peut que le rejoindre dans un jugement assertif commun :

Ils vivent dans un autre monde. Alors *comment voulez-vous* qu'ils nous comprennent ? Ils ne nous comprennent pas, ces gens-là. Ils nous comprennent pas.

19. Distinction exposée dans Ducard (2012).

L'ajustement à autrui, dans la relation de co-énonciation, peut prendre la forme d'une sorte de prévenance, quand l'énonciateur se tourne vers l'autre en allant au-devant d'un sentiment d'inadéquation de son dit, jugé mal-à-propos (on ne peut pas dire ça) :

[...] ils [la direction de Caterpillar] protègent beaucoup leur image de marque, Caterpillar. Mais quand on vient à regarder à l'intérieur, *ben, excusez-moi*, mais je trouve que c'est des toilettes, des toilettes morales.

Ainsi se déploie un jeu de déplacements en images entre l'énonciateur et le co(-)énonciateur, tantôt proche, par la compréhension mutuelle qu'elle suppose (*vous comprenez*), tantôt plus distant quand il est l'interlocuteur à qui il faut parler pour dire les choses et les faire comprendre (*je vous dis que*). Le tiers, impossible coénonciateur et difficile interlocuteur, est tenu dans un autre monde, sans commune mesure, cognitive et affective. Karim oppose ainsi abruptement les deux voies de non-communication, après la libération des cadres dirigeants de l'entreprise : « C'était que du chiffrage et rien que du chiffrage, que de l'espérance et que de l'espérance ».

En conclusion

Le parcours analytique et interprétatif du texte a sollicité un certain nombre de notions qui s'inscrivent dans un cadre théorique visant l'activité énonciative, les formes en formation *en cours d'énonciation* : temporalités et repérage temporel, intersubjectivité, ajustement, référenciation et valeur référentielle, prédicat et prédication, agent et patient, modalisation, modulation, interlocution et co-énonciation, énonciateur et co(-)énonciateur, engagement, assertion, intensité, affect, transindividuel, glose, épi-métalinguistique, notions théoriques auxquelles il faut joindre les notations sur la prosodie, la voix et la mimique, l'image et l'imagination, et le renvoi au geste mental. Chacune de ces notions aurait mérité d'être davantage explicitée, de même que chaque remarque sur l'emploi et la valeur d'une forme devrait être justifiée théoriquement et chaque marqueur linguistique constitue en soi un problème à traiter. Le préalable sur le statut du texte et la construction des observables avait une fonction épistémologique et méthodologique et l'introduction sur le texte choisi pour le commentaire avait pour objectif de le situer dans un genre, celui de l'entretien narratif et du reportage radiodiffusé, en tenant compte de la spécificité de l'émission et des intentions de la réalisatrice. Nous n'avons pas non plus, sinon de façon oblique, avancé une interprétation de ce « récit de vie » et du mode de médiatisation d'une parole autre que celles qui sont habituellement mises en scène dans l'espace public ; cet aspect a fait l'objet d'une autre étude²⁰.

Alors qu'avons-nous voulu montrer ? En suivant le libre cours de ce qu'un sujet énonce *pour un autre et pour autrui, à propos de et en vue de*, nous avons essayé, par le commentaire métalinguistique, de faire apparaître les opérations sous-jacentes aux formes signifiantes qui sont à la fois les représentants et les déterminants de la pensée, en langue, dans l'exercice de la parole et du discours. L'énonciation est ainsi conçue comme une activité, avec un sujet engagé dans l'*action* de dire, dans une *situation* et dans une *relation* inter-sujets, avec une

20. L'article constitue ainsi un complément à celui-ci. Voir Ducard (2015).

force d'assertion et une intensité liées à un investissement affectif, les mots se frayant un chemin dans la langue du locuteur selon un processus de *représentation*, de *référenciation* et de *régulation*. A ces triades (action-situation-relation, représentation-référenciation-régulation) nous en ajouterons une autre, qui entre en jeu pour saisir l'activité symbolique de langage : le *mouvement*, l'*imagination*, la *formulation*²¹. Nous pensons ainsi élargir la linguistique de l'énonciation pour retrouver la proposition initiale d'A. Culioli d'une théorie de l'énonciation, qui doit s'adjoindre des réflexions issues de domaines connexes à la linguistique et conduire à un questionnement sémiotique sur le sens, que nous avons seulement ici entrouvert.

Références bibliographiques

- BARTHES R., 1981, « De la parole à l'écriture », *Le Grain de la voix*, Paris, Seuil.
- BERTAUX D., 2013, *L'Enquête et ses méthodes. Le récit de vie*, Paris, Armand Colin.
- CULIOLI A., 1971, « Sémantique, Signification », *Encyclopédie Alpha*, Paris, Grange Batelière.
- CULIOLI A., 1990-1999, *Pour une linguistique de l'énonciation I, II, III*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1999, « Utilisation des données issues de plusieurs langues naturelles », *Pour une linguistique de l'énonciation II. Formalisation et opérations de repérage*, Paris, Ophrys, 67-82.
- CULIOLI A., 2002, *Variations sur la linguistique*, Paris, Klincksieck.
- CULIOLI A., 2011, « Gestes mentaux et réseaux symboliques : à la recherche des traces enfouies dans l'entrelacs du langage », *Faits de langue* 3, 7-31.
- DELESALLE S., 1986, « Introduction : Histoire du mot énonciation », *Histoire Épistémologie Langage*, 8-2, 3-22.
- DUCARD D., 2004, « Concession, écart et transaction », *Entre grammaire et sens. Études sémiologiques et linguistiques*, Paris, Ophrys, 58-72.
- DUCARD D., 2012a, « Se parler à l'autre », in J. Bres, A. Nowakowska, J. M. Sarale & S. Sarrazin (éds), *Dialogisme : langue, discours*, Berne, Peter Lang, 197-209.
- DUCARD D., 2012b, « Comment le dire. A propos d'ajustement, en quelque sorte », in J. Longhi (éd.), *Tranel* 56, *L'énonciation et les voies du discours*, 43-60.
- DUCARD D., 2015, « Dar a palavra : da reportagem radiofônica à ficção documental », in G. Lara, R. Pacheco Limberti (éds), *Discurso e (des)igualdade social*, Editora Contexto, 109-128. [« Rendre la parole. Du reportage radiophonique à la fiction documentaire », version en français disponible en ligne sur HAL].
- KRONLUND S., 2012, *Les Pieds sur terre, nouvelles du réel*, Arles et Paris, Actes sud / France Culture.
- ONG W., 1982, *Orality and Literacy. The technologizing of the word*, London and New-York, Methuen.
- RASTIER F., 2001, « L'action et le sens : pour une sémiotique des cultures », *Texto!*, en ligne.

21. Nous reprenons la distinction que fait François Rastier (2001) de trois niveaux de la pratique : le niveau (re)présentationnel, le niveau sémiotique et le niveau physique (phéno-physique) et de trois supports d'objectivation, pour chaque niveau : les imaginations, les formulations et les mouvements.

- THEUREAU J. et JEFFROY F., 1994, *Ergonomie des situations informatisées*, Toulouse, Octares.
- VALETTE M., 2006, *Linguistiques énonciatives et cognitives françaises. Gustave Guillaume, Bernard Pottier, Maurice Toussaint, Antoine Culioli*, Paris, Champion.
- ZUMTHOR P., 1983, *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.

L'énonciation dramatique à la lumière des noms d'adresse

André PETITJEAN
Université de Lorraine

Introduction

Si j'ai choisi d'associer énonciation et termes d'adresse, c'est principalement parce que la mise en adresse d'un nom est un acte énonciatif qui tout à la fois construit une représentation de la relation interpersonnelle et détermine le rapport de l'énonciateur à son énonciataire. De ce fait, l'apostrophe a partie liée avec la subjectivité pour plusieurs raisons :

- elle représente un élément fondamental de l'acte d'énonciation dans la mesure où sa fonction première est de manifester dans le discours la présence du coénonciateur ratifié et, en corollaire, la position de l'énonciateur lui-même ;
- l'énoncé dans lequel figure l'adresse peut présenter toutes les personnes et toutes les modalités, qu'elles soient assertive, interrogative, injonctive ;
- outre les adresses identificatrices objectivantes (nom propre, titre, statut...), il existe des adresses évaluatives et des identifications appréciatives du type nom de qualité ou noms classifiants dont les insultes sont assez représentatives. Dans ce cas de figure, il s'agit simultanément d'actualiser la référenciation de l'adressé et sa qualification.

Concernant les noms d'adresses, on dispose aujourd'hui, outre des études qui essayent de circonscrire conceptuellement la notion (Alleton 1981, Kerbrat-Orecchioni 2002 et 2010, Neveu 2003, Détrie 2006), de typologies des formes interpellatives (Braun 1988, Lagorgette 1998 et 2006, Khader 2004).

On ne manque pas non plus de travaux divers portant sur l'utilisation des termes d'adresse selon les genres de discours, ce que je montrerai dans une première partie, avant de m'arrêter plus longuement sur l'usage des termes d'adresse dans les textes dramatiques.

1. Termes d'adresse et genres de discours

Comme l'écrit C. Détrie (2006 : 7),

la question du genre du discours est tout aussi déterminante pour l'interaction en général et pour l'apostrophe en particulier. Avant même de parler, le locuteur sélectionne un genre du discours dans lequel va s'ancrer sa parole. Ce choix préalable détermine le système d'adresse mis en place.

Je prendrai trois exemples.

Chantal Claudel (2004) étudie les termes d'adresse préférentiellement utilisés dans l'interview de presse écrite. Pour ce faire :

- Elle précise son corpus de travail qui comprend un échantillon de la presse générale (*Le Monde, Libération, Le Nouvel Observateur...*) et un échantillon de la presse spécialisée (sport, cinéma...)
- Elle rappelle que l'interview de presse résulte d'une mise en scène de l'interaction orale d'origine à un double niveau : (1) la représentation interlocutive entre l'intervieweur et l'interviewé ; (2) la relation entre le journaliste scripteur et son lecteur.
- Elle parvient, pour l'essentiel, aux conclusions suivantes : compte tenu du fait que le genre interview présuppose un intervieweur qui pose les questions et un interviewé qui répond, les TA sont essentiellement émis par le premier ; dans les quotidiens et les magazines d'information générale, le mode d'allocution prédominant est le vouvoiement. Le scripteur ne cherche pas à produire un sentiment d'appartenance ni entre l'intervieweur et l'interviewé ni avec son lecteur ; dans la presse spécialisée, inversement, le tutoiement est dominant sous la forme d'une complicité manifeste entre l'intervieweur et l'interviewé et recherchée avec le lecteur.

Françoise Rigat (2010) s'intéresse à un sous-genre de ce que Charaudeau appelle les genres du « discours politique », à savoir les « professions de foi » qu'élaborent les candidats aux élections. Son corpus comprend 200 professions de foi de candidats aux élections présidentielles, législatives, municipales et cantonales de ces huit dernières années.

Le dispositif de l'adresse dans les professions de foi reflète des tensions diverses : tension entre une interpellation singulière (il s'agit d'une lettre) et une interpellation collective, celle de la pluralité des votants ; tension entre la recherche d'un auditoire collectif le plus large possible et la nécessité d'un auditoire ciblé.

On peut distinguer quatre types d'interpellations qui varient selon le type de scrutin (national ou local) :

1. les appellatifs qui désignent l'électeur par son statut (« électeur », « administré », « habitant »...),
2. les appellatifs du type « Madame », « Mademoiselle », « Monsieur »,
3. les appellatifs qui correspondent à une désignation militante (« Travailleuses, travailleurs », « Camarades »),
4. les appellatifs en forme de marqueur affectif du type « Cher ami ».

En tant que relationèmes, les TA obéissent aux contraintes de la quête d'un consensus sous la forme d'une adéquation aux valeurs du plus grand nombre. C'est ainsi que « Cher concitoyen » est utilisé à droite comme à gauche alors que « Chers compatriotes » reflète plutôt une tendance nationaliste.

Plus on est dans les élections locales et plus on trouve des TA qui provoquent un effet de proximité (« Chère Strasbourgeoise », « Cher Strasbourgeois » ; « Cher habitant du canton de Meudon »).

Le choix du TA permet aussi d'inférer l'éthos du candidat. Par exemple, Chirac et Royal confectionnent un éthos de chef porte-parole de tous les Français contrebalancé par un mouvement bienveillant (« Françaises, Français, Mes chers compatriotes »).

À l'exception des partis marqués (Le Pen, Laguiller), la tendance des TA est d'aller vers des TA passe-partout que l'on retrouve dans toutes les formations politiques.

Denis Guigo (1991) adopte un point de vue ethnographique pour analyser les TA utilisés par les membres du siège social d'une grande entreprise, en particulier au niveau de la direction (employés, cadres, chefs de service). Il apparaît nettement que les interactions verbales sont surdéterminées par la dimension hiérarchique. C'est elle qui préside à l'organisation des espaces des bureaux et se manifeste par l'existence d'un organigramme (directeur, sous-directeur, chef de service, cadres, collaborateurs). Sans parler de signes plus implicites. Il est, par exemple, exceptionnel qu'un homme soit placé sous les ordres d'une femme ; seuls les responsables hiérarchiques supérieurs disposent d'une secrétaire ; l'uniformisation des costumes est effective plus on monte dans la hiérarchie ; la position détermine le rapport aux instruments matériels de travail (faire des photocopies, voire utiliser l'ordinateur ne saurait incomber aux supérieurs) et aux activités de base (faire un rapport, rédiger une note...). Au niveau de la direction, une dizaine de TA peuvent être relevés sur le mode de la symétrie ou de l'asymétrie (ex. un collaborateur salue son chef par un « Bonjour Monsieur X » qui lui répond « Bonjour Moulins »). Ce même chef dira à sa secrétaire « Mireille, allez me faire une photocopie ». Le Directeur appelle certains cadres par leur nom mais les tutoie. Si ces derniers en font autant c'est qu'ils sont issus de la même école d'ingénieurs ou ont travaillé ensemble dans une autre entreprise. Garder ses distances (ex. vouvoyer un subordonné) est vécu comme une marque de considération et de respect mutuel compte tenu de la place de chacun. Trois critères surdéterminent le choix des critères (la place hiérarchique, l'âge et le sexe). Ils se renforcent mutuellement ou s'opposent partiellement (ex. un cadre de 30 ans salue d'un « Bonjour Monsieur » les chefs de service qui ont la cinquantaine, mais appelle par son nom et tutoie certains chefs de service de son âge). Quand deux protagonistes s'affranchissent des barrières existantes et de l'adresse distante, c'est qu'ils mobilisent à l'intérieur de l'entreprise des identités et des rôles extérieurs (scolarité commune, partage de loisirs...).

Le choix du TA dépend fondamentalement de l'ordre symbolique en présence dans la structure, ce qui n'empêche pas de la créativité individuelle et dépend aussi du facteur temps qui fait évoluer les relations (périodes de glissements d'adresses). Entre femmes de la direction, on ne rencontre jamais l'usage du nom de famille sans un « Madame » qui le précède. Le TA le plus fréquent est le « vous » anonyme sans nom ni prénom. Il n'est pas rare non plus d'user du prénom + vous, voire du prénom + tu. Ce qui est très rare chez les hommes, où l'on préfère le TA militaire (Nom propre + vous).

Au total, l'auteur, tout en précisant qu'il ne s'agit pas d'une grille universelle mais d'un classement spécifique à cette entreprise, dégage huit catégories, sur la base de l'association nom et pronom d'adresse :

1. style distant (Madame, Monsieur + vous) – assez général,
2. style respectueux (Monsieur, Madame + nom + vous) – personne du même sexe mais d'âge différent,

3. style militaire (Nom + vous) – hommes d'âge ou de grade voisin,
4. style poli (Vous) – assez neutralisant,
5. style américain (Prénom + vous) – personnes hiérarchiques et d'âge voisin mais pas de même sexe ; souvent entre femmes,
6. style potache (Nom + tu) – pratiqué par les hommes,
7. style camarade (tutoiement) – pratiqué par ceux qui sont proches par la position et l'âge,
8. style amical (prénom + tu).

2. Termes d'adresse et textes dramatiques

On sait que le théâtre est un art mimétique par excellence puisqu'il met en scène des personnages qui dialoguent entre eux dans le cadre de la fiction dramatique. Cette dynamique dialogale est cependant plus complexe que dans les dialogues dits « ordinaires » du fait que la dialogie interne des échanges entre les protagonistes de la fiction est un dispositif qui s'emboîte dans un cadre communicatif externe dans la mesure où en l'absence d'un narrateur, l'auteur se sert des personnages pour informer le lecteur ou le spectateur de l'identité des interlocuteurs. C'est la fameuse double dialogie que l'on retrouve aussi bien dans les fictions filmiques que dans le journal télévisé, pour ne prendre que deux exemples.

Il s'ensuit que les termes d'adresse permettent aux personnages de se nommer et de se désigner en s'interpellant au cours de leurs interactions et aux lecteurs / spectateurs de les identifier. De ce fait, on peut dire que les termes d'adresse au théâtre sont à la fois « adressés » et « destinés ». Comme je l'ai montré par ailleurs (Dufiet & Petitjean 2013), les textes dramatiques ont recours, sans restriction, aux différents termes d'adresse que l'on trouve dans les typologies existantes : anthroponymes (noms de famille, prénoms, surnoms, diminutifs) ; titres qui ont une valeur honorifique ; termes relationnels marquant une relation de parenté ; « labels » qui opèrent un « catalogage » des interlocuteurs en les insérant dans une sous-classe générale d'êtres humains ; termes affectifs à valeur positive ou négative (les insultes). Il me semble donc plus intéressant d'analyser le fonctionnement et les fonctions des noms d'adresse au sein des échanges entre les personnages dans les textes dramatiques et, pour ce faire, j'aurai recours essentiellement à deux auteurs : B.-M. Koltès et M. Visniec. Je précise que je ne traiterai pas des pronoms d'adresse et des désinences verbales correspondantes, même s'ils font souvent système avec les noms d'adresse, et limiterai ma réflexion à ces derniers. J'ajoute que compte tenu du fait qu'il s'agit de feintise conversationnelle écrite, je n'aborderai pas le fonctionnement prosodique des termes d'adresse tels qu'on les trouve dans le français parlé conversationnel.

2.1 Places et fonctions des noms d'adresse

Au niveau morpho-syntaxique, les noms d'adresse, tels qu'ils sont détachés par une virgule, possèdent une réelle autonomie énonciative. « L'apostrophe en tant que syntagme détaché, non rattaché syntaxiquement à un élément de la proposition hôte, forme un groupe à part, hors du nœud verbal » (Détrie 2006 : 83). Il

en découle qu'ils ont la faculté, à la différence des appositions ou des dislocations, d'être déplaçables et on les trouve aussi bien en position frontale, médiane que caudale. En fait, la distribution n'a rien d'aléatoire car elle implique des effets de sens qu'il convient d'analyser.

Lorsqu'il est en *position initiale*, le nom d'adresse est un marqueur d'ouverture de l'interaction au sens où il permet de ratifier l'allocutaire, en particulier lorsqu'il s'agit d'un être unique sélectionné au sein d'un groupe, avec l'aide éventuelle des didascalies.

LA PUTE – Madame, madame, des forces diaboliques viennent de traverser le Petit Chicago. (B.-M. Koltès, *Roberto Zucco*, p. 30)

Voix 1 (*aux autres détenus*) : C'est bon, mes amis. Je le connais ce monsieur. On peut lui faire confiance. [...] (*Au ministre*) Monsieur Rosetti, vous dormez ? (M. Visniec, *De la sensation d'élasticité lorsqu'on marche sur des cadavres*, p. 40)

C'est en position initiale que l'on rencontre généralement les rites de salutation :

AMÉLIE, *en uniforme de lieutenant de hussards* – Mademoiselle...

OLYMPE, *à part* – Je rougis, je rougis, comment faire ? (*Ils se saluent tous les deux.*) Monsieur... (*À part.*) Un militaire ! ... tenons-nous encore plus droite. (Labiche, *Le Major Cravachon*, p. 15)

Les ratifications initiales peuvent bénéficier de la présence d'une interjection qui renforce leur fonction de « hélage » :

Le poète : Oh, Monsieur Ionesco. Oh quel plaisir, vous êtes venu quand même. Le poète : Oh, Monsieur le professeur, je suis vraiment content de vous retrouver. (M. Visniec, *De la sensation d'élasticité lorsqu'on marche sur des cadavres*, p. 18)

MARTHE – Ah, Joséphine, Joséphine, ma bonne amie. Si tu n'étais pas là, le monde s'écroulerait. (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 40)

En *position médiane*, le nom d'adresse a une fonction phatique dans la mesure où il correspond à une volonté de maintenir le lien conversationnel et a pour effet de consolider la relation interpersonnelle :

[...] je ne te demande pas de cigarette non plus, camarade, je ne fume même pas, cela ne te coûtera rien de t'être arrêté, ni feu, ni cigarette, camarade, ni argent [...] j'ai moi-même de quoi nous payer un café, je te le paie, camarade, plutôt que de tourner dans cette drôle de lumière [...]. (B.-M. Koltès, *La Nuit juste avant les forêts*, p. 13)

Au cours de l'interaction, en redondance, parfois, avec la didascalie, le terme d'adresse sert aussi à faire comprendre que le locuteur change d'adressé en mentionnant le destinataire ratifié.

HORN – Léone, je vous cherchais. Il va pleuvoir, et vous ne savez pas ce que la pluie veut dire, ici. J'en ai pour un moment et puis nous rentrerons. (*À Alboury, bas* :) Finalement, vous êtes trop compliqué pour moi, Alboury. (B.-M. Koltès, *Combat de nègre et de chiens*, p. 89)

En position *caudale*, les termes d'adresse ont essentiellement un rôle de régulateur des interactions et signalent, par exemple, que le locuteur passe le relais à son interlocuteur, comme le veut le format des paires adjacentes (réponse

à une question, évaluation d'une assertion, refus ou acceptation d'une requête).

LE BALÈZE – A quoi tu réfléchis, petit ?

ZUCCO – Je songe à l'immortalité du crabe, de la limace et du hanneton. (B.-M. Koltès, *Roberto Zucco*, p. 49)

ADRIEN – Et c'est moi qui te paie, militaire.

PARACHUTISTE – Moins que ton domestique, moins que rien. (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 55)

LE PARACHUTISTE – [...] Pousse-toi, bourgeois.

ADRIEN – Du calme, mon garçon, du calme. (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 56)

Mort 1 : Mais au moins, est-ce qu'on a gagné, mon Général ?

Le général : Tu n'entends pas qu'aujourd'hui c'est le jour du Grand Pardon ? La victoire, on s'en fout. (M. Visniec, *Le Retour à la maison*, p. 24)

Le bagagiste : Il est trois heures du matin, monsieur.

Cioran : Et l'Orient-Express ? Il est arrivé ? (M. Visniec, *Les Détours Cioran*, p. 13)

2.2 Fonctionnement pragmatique des noms d'adresse

Pour certains (Lagorgette 1998), l'interpellation peut être considérée comme un acte de langage à part entière. Sans trancher ce problème, il est incontestable que les noms d'adresse ne sont pas indifférents aux actes de discours avec lesquels ils font système. Preuve que l'interpellation est d'une grande adaptabilité modale, on la trouve avec les différents types d'actes illocutoires, qu'ils soient assertifs ou directifs.

FATIMA – Maman, j'ai rencontré quelqu'un dans le jardin, quelqu'un que je n'ai jamais vu et qui me rappelle quelqu'un [...] Maman, lève-toi ! Il se passe des choses trop étranges dans cette maison et je la déteste. Viens avec moi, maman. (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 18)

Il est vrai néanmoins, qu'ils soient placés en position initiale ou finale, que ce sont les actes directifs (injonction, question...) qui sont largement les plus présents dans les œuvres dramatiques. S'ils s'accompagnent volontiers d'une mention explicite de l'adressé, c'est qu'ils renforcent ainsi la force illocutoire de l'acte. Le phénomène s'explique, d'un point de vue pragmatique, par le fait que ces actes sont potentiellement menaçants pour la face négative (le territoire du moi) de celui qui les subit. En effet, dans la mesure où un ordre contraint l'autre à agir et qu'une question implique une réponse, l'utilisation du nom d'adresse permet d'adoucir la directivité de l'acte. Inversement, comme ces mêmes actes ne sont pas moins menaçants pour la face positive (image de soi) de l'adresseur, que l'interpellé refuse de s'exécuter ou de répondre, le terme d'adresse peut avoir pour effet de durcir l'acte en question. Dans tous les cas, c'est le ton, le mimo-gestuel et le postural accompagnant l'adresse qui permettront de décider s'il s'agit d'un « adoucisseur » ou d'un « durcisseur ». Ce qui laisse de la marge interprétative au moment du passage à la scène.

MATHIEU – [...] Édouard, cours vite, ta petite mère va se mettre à la fenêtre.

MATHILDE – Madame Queuleu, ne pouvez-vous me débarrasser de cette femme ?

ÉDOUARD – Accompagne-nous, Aziz.

MATHILDE – Tu mets tes chaussures, Adrien ? (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 54, 34, 54, 80)

Le poète : Mitzi, apporte-moi encore une petite vodka.

Le poète : Mitzi, dis à Chapira que je suis pété mais... regarde... je suis capable de me lever de la table [...].

Le poète : Mitzi, viens-là. (M. Visniec, *De la sensation d'élasticité lorsqu'on marche sur des cadavres*, p. 14)

Dans ce dernier exemple, selon l'intonation avec laquelle le locuteur prononce Mitzi, elle-même dépendante du rapport de place (symétrique /dissymétrique) établi entre les interlocuteurs, le terme d'adresse peut avoir pour effet de durcir l'injonction. Quand l'adressé occupe une place d'inférieur par rapport au locuteur, il y a de fortes chances que le terme d'adresse soit considéré comme un « durcisseur ».

La mère à ses enfants :

MATHILDE – Fatima, viens saluer ton oncle. Édouard, approche-toi. (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 16)

Le fils de l'employeur au « domestique » :

MATHIEU – Pourquoi tu ne penses qu'à l'argent, Aziz ? [...] (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 65)

La nécessité de ne pas menacer la face de l'interlocuteur explique l'utilisation de termes honorifiques ou de titres par les personnes en position inférieure placées dans l'obligation d'effectuer un acte directif face à un supérieur, que ce soit sous la forme d'une requête ou d'un reproche.

La jeune Fatima au fantôme de la femme de son oncle :

FATIMA – Madame, madame, comment êtes-vous morte ? (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 76)

L'ingénieur au responsable du chantier :

CAL – [...] Ne te moque pas de moi, patron. C'était ton idée et moi, je dois toujours me débrouiller tout seul. (B.-M. Koltès, *Combat de nègre et de chiens*, p. 74)

LE BOUFFON – Majesté... Majesté, réveillez-vous. (M. Visniec, *Jeanne et le feu*, p. 22)

JEANNE D'ARC – Et maintenant, noble Dauphin, laisse-moi purifier ton armée. (M. Visniec, *Jeanne et le feu*, p. 43)

ACTEUR 1 – Maître, on commence mal... (M. Visniec, *Jeanne et le feu*, p. 11)

Quelle que soit leur place, les termes d'adresse sont à mettre en corrélation avec le type de relations instituées entre les personnages, selon une dimension horizontale (familiarité ou distance), verticale (symétrie ou dissymétrie de position haute ou basse) ou affective (conflit / connivence). En effet, comme le rappelle E. Goffman (1981/1987), comme tout acte, l'interpellation « est censée révéler quelque chose du caractère de son auteur et de son opinion à l'égard de ses auditeurs, tout en reflétant leur relation personnelle ». À ce titre, les termes d'adresse sont de bons indicateurs de l'état d'une relation et surtout des variations et des modifications qu'elle connaît au cours de l'histoire conversationnelle que vivent les personnages. C'est ainsi qu'au début de leur

rencontre, Alboury et Horn s'emploient réciproquement à user des règles de la politesse verbale à l'aide du terme d'adresse respectueux (« monsieur ») qui instaure une symétrie positionnelle.

ALBOURY – Je suis Alboury, monsieur ; je viens chercher le corps ; sa mère était partie sur le chantier poser des branches sur le corps, monsieur, et rien, elle n'a rien trouvé [...].

HORN – C'est la police, monsieur, ou le village qui vous envoie ? (B.-M. Koltès, *Combat de nègre et de chiens*, p. 9)

Par la suite, Horn, soucieux de manipuler Alboury, adopte vis-à-vis de lui un point de vue alternativement officiel, affectif ou familial mais en conservant le vouvoiement, avant de le tutoyer et de le menacer.

HORN – Reconnaissez que tous les pas, Monsieur Alboury, c'est moi qui les ai faits, n'oubliez pas cela quand nous récapitulerons.

HORN – Ah, mon pauvre Alboury, si vous ne vous méfiez pas non plus des femmes, vous êtes perdu ! [...] Voilà, mon gars. Je vous l'avais promis. Il y a cinq cent dollars. C'est le plus que je puisse faire.

HORN – N'exagérons pas monsieur. Un ouvrier est mort, d'accord, c'est grave [...]

HORN – Ne soyez pas naïf, mon bon Alboury.

HORN – Alboury, prends cet argent et file, avant qu'il ne soit trop tard.

HORN – La foudre, le tonnerre, mon vieux ; règle tes comptes avec le ciel et fous le camp, fous le camp et file, cette fois ! (B.-M. Koltès, *Combat de nègre et de chiens*, p. 80, 87, 88, 89, 90)

Alboury, au contraire, ne se départira jamais de la distance publique qu'il a établie à l'égard de Horn, telle qu'elle est marquée par le vouvoiement et l'appellation « monsieur ».

Sur le plan vertical, encore, mais au sein de la hiérarchie militaire, le possessif exprime une relation de déférence d'un subalterne à l'égard d'un gradé.

Le colonel : Attention, soldats ! Garde-à-vous ! [...] Ceux qui croient encore à la victoire, un pas en avant ! Exécution ! (*Au général*) Ils sont encore assez nombreux, mon Général. (M. Visniec, *Le Retour à la maison*, p. 34)

Inversement, un supérieur peut se donner le droit d'interpeller un inférieur en usant de son nom ou de son prénom.

Le sergent porté disparu : Viens là, soldat Panetta, ne te cache pas.

Le général : Basile !

Le colonel : Oui, à vos ordres ! (M. Visniec, *Le Retour à la maison*, p. 32)

Sur le plan de la relation verticale, le possessif peut manifester l'autorité d'un supérieur vis-à-vis d'un inférieur.

Adrien au parachutiste entré dans sa maison :

ADRIEN – Je vous respecte, mon garçon, mais pourquoi m'agressez-vous ? N'êtes-vous pas venu pour nous apporter la sécurité ? (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 55)

Les personnages de Koltès sont souvent conscients qu'il importe d'utiliser le terme d'adresse qui convient à la nature de leurs relations comme l'atteste le fait qu'ils sont parfois l'objet de négociations conflictuelles, l'adressé refusant la manière dont l'autre le « cadre » au niveau de la relation ou du statut. C'est ainsi

que Léone s'offusque du machisme de Cal qui ne cesse de l'appeler « bébé ».

CAL – [...] L'argent t'intéresse, hein, bébé ?

LÉONE – Ne m'appellez pas bébé. Vous avez de ces mots : boubou, bébé, et le nom de votre chien. (B.-M. Koltès, *Combat de nègre et de chiens*, p. 46)

De la même façon, Charles, soucieux de refouler son statut d'immigré, se confronte à sa mère qui s'obstine à l'appeler « Carlos », au cours d'une scène capitale quand on sait l'importance chez Koltès du problème de la nomination :

CÉCILE – Dis-moi, Carlos, dis-moi ce que tu comptes faire [...]

CHARLES – Ne m'appelle pas Carlos et fais-moi de l'ombre.

[...]

CÉCILE – [...] il doit payer le fait d'avoir trébuché dans ce trou, Carlos, il faudra qu'il paye.

CHARLES – Je ne veux pas que tu m'appelles Carlos.

CÉCILE – C'est ton nom.

CHARLES – Je m'appelle Charles.

CÉCILE – Pas devant Dieu, pas devant Dieu, et pas devant moi.

[...]

CÉCILE – [...] Non, Carlos, ne dors pas, ne dors pas Carlos.

CHARLES – Charles, nom de Dieu.

[...]

CÉCILE – [...] je lui ferai verser ses larmes jusqu'à ce qu'il soit complètement sec, Carlos, réponds-moi.

CHARLES – Je ne veux pas entendre ce nom.

CÉCILE – Et moi je ne t'appellerai jamais autrement.

CHARLES – Alors je ne répondrai jamais.

CÉCILE – C'est un crime de changer le nom sous lequel Dieu nous connaît, ce qui est mis sur ton compte sera mis sur le compte d'un autre, et Dieu sait ce qui sera mis, Carlos, sur le tien.

CHARLES – Je ne répondrai pas.

[...]

CÉCILE, *bas* – Dans le secret, Carlos, tout au fond de ton cœur [...]

CHARLES – Ne m'appelle pas Carlos, je ne te répondrai pas.

CÉCILE – Réponds-moi, réponds-moi, je ne t'appellerai plus. (B.-M. Koltès, *Quai Ouest*, p. 38, 39, 40, 41, 42)

June, pour sa part, proteste contre la complicité affective que lui prête Carole :

CAROLE – June, ma petite June...

JUNE – Je ne suis pas ta petite June, et surtout, je ne comprends rien. (B.-M. Koltès, *Sallinger*, p. 16)

Quant à Adrien, bien que l'appellation soit déférente, il refuse d'être cadré comme étant un militaire par le parachutiste :

PARACHUTISTE – Tout le monde dort, dans cette maison, colonel.

ADRIEN – Ne m'appellez pas colonel, je ne suis pas un militaire. Qui êtes-vous ? Comment êtes-vous entré ? (B.-M. Koltès, *Le Retour au désert*, p. 54)

Il en va de même des pronoms d'adresse comme le montre l'intervention de Monique qui n'apprécie pas d'être tutoyée par Charles :

MONIQUE – Ne me tutoyez pas et n'élevez pas la voix, je vous prie, parlons courtoisement, ce n'est pas la peine de se faire des peurs. (B.-M. Koltès, *Quai Ouest*, p. 47)

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de relever les termes qu'un locuteur utilise pour interpeller un même interlocuteur car ils nous donnent à comprendre comment l'énonciateur perçoit son partenaire ou si le statut de ce dernier s'est modifié. C'est ainsi, par exemple, que le général adopte, vis-à-vis du metteur en scène Meyerhold, un point de vue tour à tour officiel, familial puis laudateur, tandis que le geôlier le cadre comme un détenu puis par l'appellation officielle, avant de l'insulter copieusement.

Le Généralissime : Chut ! Ne criez pas si fort, camarade Meyerhold...

Le Généralissime : Ne vous en faites pas, camarade Vsevolod...

Le Généralissime : Il faut dénoncer l'histoire, cher Volodea...

Le Généralissime : Vous faites très bien d'écouter votre voix intérieure, camarade Maître Artiste...

Le gardien en chef : Camarade, réveille-toi...

Le gardien en chef : Tu as mal, camarade détenu ?

Le gardien en chef : Espèce d'ordure réactionnaire [...] espèce d'artiste renégat... (M. Visniec, *Richard III n'aura pas lieu*, p. 55)

Dans la mesure où les auteurs dramatiques donnent rarement de l'épaisseur psychologique à leurs personnages, les termes d'adresse, comme le signale C. Détrie (2006), en parlant de « retour énonciatif », jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de l'éthos discursif des personnages. Dès l'instant où il interpelle l'autre, le locuteur, par le choix du terme d'adresse qu'il utilise, donne à voir une image à la fois de l'adressé et de lui-même. Il est indéniable, comme on l'a vu, qu'une situation de conflit et un caractère agressif se traduisent par l'usage de termes péjorants alors que la présence de « relationèmes » de parenté et affectifs, avec le soutien éventuel du possessif, est l'indice d'une relation intime.

La mère à son fils auquel elle reproche de ne pas soutenir son mensonge :

CÉCILE – [...] Ouvre ta gueule, larve, dis-lui que ta sœur t'a apporté des serviettes ; bouge-toi bon à rien ; pourquoi n'es-tu même pas mouillé ? (B.-M. Koltès, *Quai Ouest*, p. 77)

La sœur aînée à sa cadette :

LA SŒUR – [...] Mon petit moineau, parle à ta sœur, je suis capable de tout entendre et je te protégerai, je le jure, de la colère de ton frère. (B.-M. Koltès, *Roberto Zucco*, p. 20)

Conclusion

Concernant la textualité dramatique, la notion de « terme d'adresse », dès l'instant où on l'aborde dans une perspective interactionnelle, me semble particulièrement pertinente pour rendre compte du fonctionnement des dialogues dramatiques. En effet, on retrouve, dans les textes dramatiques, les principales fonctions pragmatiques allouées aux noms d'adresse, à savoir : sélection et interpellation de l'allocutaire, organisation des tours de parole, négociation des identités et de la relation interpersonnelle. De ce point de vue, l'interpellation pouvant être vécue comme une incursion dans le territoire de l'interpellé, le

terme d'adresse s'inscrit dans le cadre des rapports de *place* et de *face*. Ils contribuent, à cet égard, à la construction sémantique des personnages et permettent à l'auteur de leur prêter des sentiments et des états émotionnels qu'ils partagent. Selon qu'une catégorie de TA est particulièrement présente dans les œuvres d'un même auteur, ils peuvent être considérés comme autant de styles d'auteurs.

Références bibliographiques

Œuvres

- KOLTÈS B.-M., 1995, *Sallinger*, Paris, Éditions de Minuit.
- KOLTÈS B.-M., 1998, *La Nuit juste avant les forêts*, Paris, Éditions de Minuit.
- KOLTÈS B.-M., 1983, *Combat de nègre et de chiens*, Paris, Éditions de Minuit.
- KOLTÈS B.-M., 1985, *Quai Ouest*, Paris, Éditions de Minuit.
- KOLTÈS B.-M., 1990, *Roberto Zucco*, Paris, Éditions de Minuit.
- KOLTÈS B.-M., 1988, *Le Retour au désert*, Paris, Éditions de Minuit.
- Labiche E., [1844] 1991, *Le Major Cravachon*, Paris, Classique Garnier.
- VISNIEC M., 1998, *Petit Boulot pour un vieux clown*, Arles, Actes Sud-Papiers.
- VISNIEC M., 2004, *Le Retour à la maison*, dans *Attention aux vieilles dames rongées par la solitude*, Manage, Éditions Lansman.
- VISNIEC M., 2005, *Richard III n'aura pas lieu*, Manage, Éditions Lansman.
- VISNIEC M., 2007, *Les Détours Cioran ou Mansarde à Paris avec vue sur la mort*, Manage, Éditions Lansman.
- VISNIEC M., 2009, *Jeanne et le feu*, Paris, Éditions L'œil du Prince.
- VISNIEC M., 2009, *De la sensation d'élasticité lorsqu'on marche sur des cadavres*, Manage, Éditions Lansman.

Textes théoriques

- ALLETON V., 1981, « Les termes d'adresse en chinois contemporain », *Diogène* 116, 46-75.
- BRAUN F., 1988, *Terms of Address. Problems of patterns and usage in various languages and cultures*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- CLAUDEL C., 2004, « De l'utilisation du système d'adresse dans l'interview de presse écrite française », *Langage et société* 108, 11-25.
- DUFLET J.-P. et PETITJEAN A., 2013, *Approches linguistiques des textes dramatiques*, Paris, Classiques Garnier.
- DÉTRIE C., 2006, *De la non-personne : l'apostrophe nominale*, Paris, CNRS Éditions.
- GOFFMAN E., 1981/1987, *Façons de parler*, Paris, Éditions de Minuit.
- GUIGO D., 1991, « Les termes d'adresse dans un bureau parisien », *L'Homme* 119, 41-59.
- KHEDER F., 2004, *Les Termes d'adresse en français contemporain*, thèse de doctorat, Université Paris III Sorbonne Nouvelle.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2002, « Adresse (termes d'—) », in P. Charaudeau et D. Maingueneau (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2010, *S'adresser à autrui : les formes nominales d'adresse en français*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie.

- LAGORGETTE D., 1998, *Les Désignatifs et termes d'adresse en moyen français*, thèse de doctorat, Université Paris X Nanterre.
- LAGORGETTE D., 2006, « Du vocatif à l'apostrophe. Problèmes terminologiques et théoriques. Termes d'adresse et détachement en diachronie du français », *L'Information grammaticale* 109, 38-44.
- NEVEU F., 2003, « Grammaires de l'adresse. Aspects de la discontinuité syntaxique », *Cahiers de praxématique* 40, 27-42.
- RIGAT D., 2010, « “Mes chers compatriotes” : stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi », *Cognition, représentation, langage*, numéros thématiques « L'interpellation », 45-50.

Michèle MONTE
Université de Toulon

Invitée à réfléchir dans le cadre de cet ouvrage aux relations entre énonciation et style, j'ai souhaité confronter la notion de style et celle d'éthos, plus commune en analyse de discours, et qui m'était plus familière (Monte 2010a). Ces deux notions sont-elles concurrentes ou complémentaires au sein d'une vision extensive de l'énonciation qui ne la restreint pas aux seules marques d'embranchement ? C'est à répondre à cette question que sera consacrée la première partie de ce chapitre. J'envisagerai ensuite quelques traits spécifiques de l'énonciation poétique, mettant en jeu les notions d'effacement énonciatif et de point de vue.

1. L'énonciation entre collectif et singulier

La production/réception d'un énoncé s'inscrit dans un contrat de communication que Charaudeau définit ainsi :

Le contrat de communication est ce qui permet aux partenaires d'un échange langagier de se reconnaître l'un l'autre avec les traits identitaires qui les définissent en tant que sujets de cet acte (*identité*), de reconnaître la visée de l'acte qui les surdétermine (*finalité*), de s'entendre sur ce qui constitue l'objet thématique de l'échange (*propos*) et de considérer la pertinence des contraintes matérielles qui déterminent cet acte (*circonstances*). (2002 : 139)

Dans le cas de la communication différée qu'est l'écriture/lecture d'un poème, la perception de l'échange est tributaire d'un grand nombre de filtres socio-culturels que je n'évoquerai ici que brièvement. Ainsi, l'identité des partenaires, qui se définit de nos jours par les termes d'auteur et de lecteur, est-elle fortement dépendante d'une situation socio-historique en constante évolution. Foucault ([1969] 1994) a attiré notre attention sur la constitution historique de la notion d'auteur et sur les différents rapports (appropriation, attribution, projection, éloignement) qui unissent l'auteur à l'œuvre. On sait aussi depuis les travaux de Bourdieu ([1992] 2012) ce que ce rôle doit à la société dans laquelle il se déploie et combien la façon de l'exercer est tributaire des champs qui structurent le monde littéraire. Le lecteur est lui aussi façonné par ses expériences de lecture antérieures qui découlent largement de son appartenance sociale et par les institutions (école, médias) qui lui proposent différents modes d'emploi du texte. C'est ainsi que se définit un horizon d'attente. Ce lecteur empirique peut ainsi s'éloigner plus ou moins fortement du lecteur implicite (Iser 1997) construit par le texte lui-même. Quant à la finalité

1. Le présent texte fait usage des rectifications de l'orthographe de 1990.

assignée à l'échange, les travaux sur la lecture – voir le parcours proposé par Jouve (1993) et récemment l'enquête de Legallois & Poudat (2008) – ont permis de définir plusieurs postures, – identification, projection, mise à distance, etc. – qui vont jouer un rôle important sur la réception du texte littéraire. C'est ainsi que de nombreux lecteurs accordent beaucoup plus d'importance au ressenti émotionnel à la lecture d'un poème qu'au plaisir esthétique, même si, bien évidemment, les deux sont liés, et que l'école est souvent accusée d'anéantir l'un comme l'autre sous un décorticage des procédés d'écriture qui fait perdre de vue la finalité première de la lecture de poèmes.

Le propos du poème se définit par son thème mais peut aussi être appréhendé par le filtre de catégories génériques plus ou moins stabilisées qui en conditionnent la réception : un lecteur érudit distinguera l'élégie, l'ode, la méditation, un lecteur ordinaire disposera de catégories plus intuitives telles que le poème d'amour, le poème engagé. Quant aux circonstances, une des contraintes matérielles les plus puissantes concerne le fait que nombre de poèmes ne sont reçus qu'isolés, séparés du recueil dans lequel ils s'insèrent. Cette présentation du poème était et reste fréquente dans l'institution scolaire, du moins en France où la pratique du groupement de textes qui confronte plusieurs poèmes d'auteurs différents sur un même thème prédomine de loin sur la lecture intégrale de recueils, et elle connaît de plus un nouvel essor avec le développement de très nombreux sites internet où des lecteurs font connaître leur anthologie personnelle et proposent à la lecture des poèmes souvent décontextualisés². Par ailleurs, le développement de performances et de lectures publiques de poésie modifie également la perception de l'auteur et du poème par les lecteurs.

Ce contrat de communication est largement tributaire des configurations socio-historiques de la production et de la réception. Il pèse bien évidemment sur l'élaboration du texte et sur sa compréhension, mais il doit être distingué de la scène d'énonciation (Maingueneau 2002) interne au texte qui consiste en une certaine configuration des relations entre le locuteur du texte et son allocutaire portée par un ensemble de marques formelles au premier rang desquelles figure l'appareil formel de l'énonciation défini par Benveniste. La scène d'énonciation comme la configuration sémantique du texte ou son rythme résultent de l'énonciation au sens large, entendue comme l'activité de production / interprétation du sens qui fait du texte un objet intersubjectif ayant une valeur pragmatique. L'activité de production structure le texte tant au niveau de l'expression que du contenu, et ces formes et structures guident l'interprétation mais ne la contraignent pas absolument, le récepteur pouvant reconstruire le sens en négligeant une partie des marques laissées par le travail d'énonciation et en en survalorisant d'autres.

L'articulation entre le contrat de communication et l'énonciation peut se penser grâce au concept d'interdiscours : tout producteur de texte inscrit son texte dans un discours et, au sein de ce discours, dans un genre, en fonction des circonstances, des finalités qu'il assigne à l'échange, et de l'image qu'il se fait de lui-même et de son récepteur. Le récepteur, à son tour, fait du texte le

2. Dans leurs pratiques spontanées, mes étudiants à l'université accèdent aux poèmes essentiellement par ces sites.

fragment d'un discours par rapport auquel il le situe, en l'évaluant à l'aune des manières de dire et de penser que ce texte conforte ou modifie.

La scène d'énonciation à un niveau archigénérique – intermédiaire entre la scène englobante déterminée par les pratiques sociales et la scène générique qui renvoie à des genres historiquement définis – peut être pensée en termes de pacte de lecture. À côté du pacte autobiographique (Lejeune 1975), Antonio Rodriguez (2003 : 72, 78) propose ainsi pour les textes littéraires trois pactes différents – lyrique, fabulant et critique –, permettant « d'orienter les infinies combinaisons textuelles dans une globalité intelligible » : « en optant pour un pacte, l'auteur [...] fournit à son texte un cadre intentionnel d'expression et de compréhension préétabli tout en se l'appropriant ».

Le pacte définit les conditions d'effets possibles d'une œuvre et la structuration textuelle configure un « lecteur implicite », terme repris à Iser, mais, précise Rodriguez, « dans la lecture effective, le sujet lisant ne réalise qu'une partie des potentiels du pacte ou du texte » (*ibid.* : 79).

Le pacte détermine aussi les traits spécifiques de trois composantes que Rodriguez désigne par la formation sensible, la formation subjective et la formation référentielle (*ibid.* : 80-81). La première produit du sens à partir d'éléments sensibles du langage (traits phoniques, graphiques, syntaxiques, prosodiques). La seconde définit une certaine configuration énonciative, la troisième renvoie à « une mise en forme singulière de l'expérience », de l'agir et du pâtir. Chacune de ces formations est configurée différemment selon que le texte est dominé par le pacte lyrique, fabulant ou critique. Je ne peux ici ni présenter en détail ce modèle, ni le discuter, et je dirai simplement que son mérite est de définir avec une certaine rigueur un pacte qui peut convenir à un ensemble assez large de productions poétiques, et de rendre compte aussi de textes qui, tels les fables ou les épopées, appartiennent simultanément à deux pactes.

Les propositions de Rodriguez isolent une formation « subjective » qui correspond à la mise en œuvre de l'appareil formel de l'énonciation au sens strict. Mais si l'on adopte la définition plus englobante de l'énonciation que je proposais plus haut, on considèrera que l'ensemble des choix langagiers et thématiques observables dans le texte sont la manifestation de son énonciation³ et, comme y insiste Maingueneau, la légitiment en boucle :

[...] en émergeant, la parole implique une certaine scène d'énonciation, laquelle, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même. La scénographie est ainsi à la fois ce dont vient le discours et ce qu'engendre le discours (2002 : 516).

L'articulation de l'énonciation singulière avec les formes collectives au sein desquelles le texte émerge est un point d'autant plus crucial en poésie que le vers⁴ inscrit le poème dans une mémoire longue qui s'impose à tout lecteur. Dès

3. Même s'il est difficile dans les formulations de ne pas privilégier un des pôles de l'énonciation, j'insiste à nouveau sur le fait que, parmi les choix manifestés par la matérialité du texte, le récepteur n'en prend en compte qu'une partie et les interprète à partir de sa propre expérience : il configure donc à son tour l'énonciation, d'une façon non symétrique à celle du producteur.

4. À cet égard, le poème en prose doit être envisagé comme instaurant un rapport foncièrement différent à l'interdiscours poétique.

lors la scénographie proposée doit être envisagée dans ses rapports avec le ou les genres dont le poème se réclame ou qu'il retravaille plus ou moins subrepticement⁵ mais plus encore, peut-être, dans ses rapports avec les règles métriques jusqu'à la fin du XIX^e siècle, et dans la façon dont elle fait jouer vers et syntaxe dans la poésie des XX^e-XXI^e siècles. En acceptant le vers, le poète réinvestit de façon extrêmement visible non seulement des patrons culturels et langagiers – comme c'est le cas pour tout producteur de discours – mais aussi un placement des accents, une répartition des syllabes, des récurrences phoniques dues à la rime, tous phénomènes qui s'imposent à lui avant qu'il ne leur imprime sa propre subjectivité. Bobillot (1992 : 73) considère ainsi que la métrique avait pour effet de contenir la voix individuelle du poème, et de la faire rentrer dans des formes prédéterminées, en accord avec une « société de type traditionnel, communautaire, hiérarchisée et close ». C'est pourquoi la dualité collectif / singulier qui caractérise tout texte est présente de façon particulièrement aigüe dans le poème, d'autant que le rythme, si fondamental en poésie, engage davantage le corps, même dans une lecture silencieuse, qu'il ne peut le faire dans un roman.

Cette dialectique du collectif et du singulier est prise en compte dans les théories du style qui envisagent celui-ci comme un élément de caractérisation d'une famille de textes avant d'apparaître comme une caractérisation individuelle. Anna Jaubert (2007) construit ainsi une diagonale du style partant de la langue pour aller au style singulier d'une œuvre en passant par le style comme ensemble de traits génériques à valeur identificatoire et par le style comme perception d'une valeur. Cette conceptualisation me paraît tout à fait opératoire à ceci près que je préférerais mettre au point de départ les praxis langagières plutôt que la langue comme ensemble abstrait (et nécessairement reconstruit). Autrement dit, un texte s'inscrit d'emblée dans une famille de discours reconnaissables par des traits communs et s'établit dans une tension plus ou moins marquée entre obéissance à des modèles collectifs et singularité d'une énonciation, comme le disent Marion Colas-Blaise et Claire Stolz :

La praxis individuelle remodèle et recatégorise les organisations significantes sociolectales qui, tout en étant reléguées à l'arrière-plan, entrent en compétition avec les énonciations singularisantes. (2010 : 105)

Le concept de style recouvre donc la perception par le récepteur de caractéristiques génériques et individuelles dans des proportions variées. Cependant, dans ma propre pratique d'étude des textes poétiques, plus qu'au concept de style c'est à celui d'éthos que j'ai couramment eu recours, pour des raisons que je voudrais à présent élucider.

2. Éthos et style

Il semble que, dans le domaine des pratiques verbales, le terme « style » soit plutôt utilisé par ceux qui s'intéressent aux productions à finalité esthétique, alors que les chercheurs qui travaillent sur les discours politiques ou médiatiques préfèrent utiliser le terme d'« éthos »⁶. Barthes (1972 [1953]), pour sa part,

5. On trouvera dans Monte (2014b) une étude sur le retravail des genres dans trois recueils contemporains de sonnets.

6. L'entrée « style » est absente du *Dictionnaire d'analyse du discours*, même si Mainjeuneau écrit à l'article « stylistique » que « la catégorie du style est incontournable ».

associe l'éthos à l'écriture, car, dans la continuité de la tradition rhétorique, il conçoit l'éthos comme un choix. Or, on sait que, pour Barthes, seule l'écriture est susceptible d'un choix, et seule, elle a à voir avec l'Histoire, comme l'indique clairement cette page au début du *Degré zéro de l'écriture* :

Toute Forme est aussi Valeur ; c'est pourquoi entre la langue et le style, il y a place pour une autre réalité formelle : l'écriture. Dans n'importe quelle forme littéraire, il y a le choix général d'un ton, d'un éthos, si l'on veut, et c'est ici précisément que l'écrivain s'individualise clairement parce que c'est ici qu'il s'engage. Langue et style sont des données antécédentes à toute problématique du langage, langue et style sont le produit naturel du temps et de la personne biologique ; mais l'identité formelle de l'écrivain ne s'établit véritablement qu'en dehors de l'installation des normes de la grammaire et des constantes du style, là où le continu écrit, rassemblé et enfermé d'abord dans une nature linguistique parfaitement innocente, va devenir enfin un signe total, le choix d'un comportement humain, l'affirmation d'un certain Bien, engageant ainsi l'écrivain dans l'évidence et la communication d'un bonheur ou d'un malaise, et liant la forme à la fois morale et singulière de sa parole à la vaste Histoire d'autrui. Langue et style sont des forces aveugles : l'écriture est un acte de solidarité historique. Barthes (1972 [1953] : 14)

Contrairement à l'usage habituel qui fait du style un résultat de la volonté, Barthes estime que celui-ci s'enracine dans la « biologie » et le « passé » de l'écrivain, il est « la transmutation d'une Humeur » (*ibid.* : 12). Cette conception du style n'a pas eu, me semble-t-il, beaucoup de postérité, alors que le terme d'*écriture* est souvent employé maintenant à la place de *style*, en évacuant parfois la dimension historique, dialogique, que Barthes lui attribuait. Mais je ne poursuivrai pas plus avant cette réflexion car ce qui m'intéresse ici, c'est la distinction entre éthos et style. Dans le système de Barthes, les deux ne se recoupent pas, mais dès lors qu'on adhère à l'idée que les deux concepts incluent d'une part une certaine corporalité inscrite dans le discours et d'autre part une construction historique de cette corporalité, où la singularité émerge plus ou moins à partir de formes collectives, la voie semble ouverte à des rapprochements.

L'éthos est traditionnellement défini comme l'image que le locuteur donne de soi dans son discours, image qui revêt un rôle argumentatif, comme l'a bien montré Aristote. La construction de cette image s'appuie sur des éléments préexistants, ou éthos préalable, et notamment sur le statut institutionnel du locuteur, point sur lequel insiste Bourdieu (1982). Mais le discours peut contribuer à faire évoluer cet éthos, comme l'ont montré plusieurs contributions d'*Images de soi dans le discours* (Amossy 1999).

Mais sur quels éléments matériels repose cette image de soi ? Lorsqu'on lit les pages consacrées par Ruth Amossy (2000 : 74-76) à l'analyse de l'éthos de Jaurès dans un discours à la Chambre des députés, on voit qu'elle prend en compte la construction du discours, le style, les choix d'embranchement énonciatif, les éléments de dialogisme interdiscursif, le type d'arguments utilisés. Elle fait donc appel à la substance et à la forme du contenu aussi bien qu'à la forme de l'expression, et si elle travaillait sur un discours enregistré, elle pourrait aussi prendre en compte la substance de l'expression, la prosodie et la prononciation.

J'écrivais en 2010 dans « Auteur, locuteur, éthos et rythme » :

[L'éthos résulte] de l'interaction de trois dimensions clés du discours poétique : la relation intersubjective, la présence ou l'effacement du locuteur et le rythme du poème. La relation intersubjective est appréhendée linguistiquement par l'étude des modalités phrastiques et par la détermination des points de vue construits par le discours et validés ou non par les interlocuteurs. La présence ou l'effacement du locuteur résulte de l'emploi ou non de marqueurs déictiques et de subjectivèmes affectifs ou axiologiques. Le rythme du poème dépend à la fois de ses structures métriques (s'il en a), de sa syntaxe, de sa disposition typographique, de sa structuration phonique. Ces trois dimensions déterminent la perception par le lecteur d'un éthos discursif qui, par le rythme, possède une certaine corporéité, et dans le cas d'un poème sans locuteur explicite, peut tout de même être rapporté à une voix anonyme. Si tout dans le texte ne ressortit pas à l'éthos, on voit que ce concept permet de subsumer sous une seule entité des phénomènes variés qui couvrent une bonne part des manifestations de la subjectivité dans le langage. (Monte 2010a : 338)

On voit que l'éthos a partie liée avec la scénographie dans la mesure où les choix énonciatifs opérés à ce niveau ont un impact direct sur la représentation que le lecteur va construire de l'auteur qui s'adresse à lui dans le texte. Mais les deux notions se distinguent par leur point de vue sur l'objet texte. Étudier la scénographie d'un poème, c'est observer par exemple si le locuteur⁷ de ce poème, auquel réfèrent les marques de première personne, se présente avant tout comme un amoureux souffrant de l'absence de l'objet aimé, ou comme un intermédiaire entre les forces du monde naturel et le monde des humains, ou comme un pur observateur tendant à s'effacer le plus possible. C'est également voir quelle place est assignée au lecteur dans ce dispositif : allocutaire interpellé par le poète, tiers tenu à distance ou pris à témoin d'une interaction entre le poète et un allocutaire identifié. C'est aussi et surtout interpréter ces choix au regard d'une tradition, différente évidemment selon le genre auquel le poème prétend se rattacher. S'intéresser à l'éthos, c'est plutôt être attentif, dans cette situation d'énonciation, au degré d'engagement du locuteur dans sa parole, à ses actes de langage, à ce qu'il dit de lui-même, selon qu'il se présente plutôt comme scripteur ou comme sujet d'affects et sujet modal⁸. C'est aussi, à travers les choix lexicaux, l'univers sémantique proposé et l'agencement des vers, notamment dans l'interaction entre prosodie et syntaxe, identifier une certaine posture, une manière d'être au monde, que résume assez bien le terme de *ton*.

Maingueneau et Philippe, dans leur réflexion sur l'éthos, observent :

Cette notion issue de la rhétorique antique est originellement liée à la parole vive. Mais, dans la conception de l'éthos que je développe depuis pas mal d'années, je considère plutôt que la plupart des textes écrits, même s'ils la déniaient, possèdent une *vocalité* spécifique qui permet de les rapporter à une source énonciative, à

7. J'utilise le terme de *locuteur* là où Maingueneau emploie *énonciateur* car je tiens à distinguer le locuteur, référent des marques de première personne, et les énonciateurs, au sens de Ducrot, dont les points de vue sont convoqués par le texte. Rabatel (entre autres 2010) insiste, lui, sur le syncrétisme entre le locuteur et l'énonciateur principal L1/E1.

8. C'est à caractériser cet éthos dans l'œuvre de Jaccottet que je me suis employée dans *Mesures et passages* (Monte 2002).

travers un *ton* qui atteste ce qui est dit. [...] À travers sa lecture, en se basant sur de multiples indices répartis sur divers plans, le lecteur construit ainsi une figure plus ou moins nette de l'origine énonciative du texte, de l'instance incarnée et toujours située qui joue le rôle de *garant* de la parole. [...] En fait, l'éthos va au-delà de la simple identification d'un garant, il implique un monde éthique dont ce garant est partie prenante et auquel il donne accès (2002 : 360).

Dans l'étude que j'ai consacrée à un poème de José-Flore Tappy composé d'une suite de vingt-deux textes, j'ai montré comment on pouvait envisager dans la poésie contemporaine la construction de ce monde éthique auquel Maingueneau fait allusion (Monte 2010b). Par l'étude des repérages énonciatifs, de la composition, du rythme, des schématisations et des parcours sémantiques, je définissais tout à la fois le pacte scripturaire (Molinié 1998) proposé par le texte et la façon dont s'édifiait peu à peu la substance du contenu en sollicitant l'expérience corporelle du lecteur. J'affirmais que « la modernité de ce texte et sa force émotive tiennent précisément au choix de l'indiquer plutôt que du dire, et notamment à une façon de sémiotiser l'éthique en l'inscrivant dans le corps et en tenant la bride aux affects par des choix formels où l'émotion naît de la distance sans cesse préservée » (Monte 2010b : 489).

Or, ce type d'analyse appelle à mon sens deux remarques :

- tout d'abord, les propriétés dégagées pour ce poème de José-Flore Tappy se retrouveraient dans nombre d'autres poèmes contemporains, ce qui confirme que la singularisation se produit toujours sur fond de pratiques collectives propres à une école, à une époque ;
- ensuite, les éléments pris en compte dans l'étude de l'éthos montrent la proximité entre cette notion et celle de style.

Dans un article où il confronte les notions de style, d'idiolecte et d'éthos, Rabatel rattache l'éthos à la dimension argumentative du discours alors que le style aurait plus à voir avec la façon dont « chacun use de patterns, de modèles, de cadres, thèmes et situe son originalité dans la façon de rejouer ces derniers » (Rabatel 2007 : 31). Certes l'éthos réfère à une manière d'être, qui, en rhétorique, se matérialise grâce à l'*actio* et qui a une finalité foncièrement argumentative, mais, au-delà des vertus propres de l'orateur, il implique lui aussi des modèles : « s'agissant de discours littéraires, écrit Maingueneau, l'éthos ne surgit pas du néant, il suppose l'existence dans l'intertexte d'une sorte de codification a priori des registres de voix littéraires » (Maingueneau & Philippe 2002 : 361). Et il parle de « postures d'écriture ». Dans le cas de la poésie, et très schématiquement, les modèles principaux sont celui du poète inspiré, intermédiaire entre les dieux et les hommes, du poète artisan, ciselant un objet parfait capable de rivaliser avec les beautés naturelles et arrachant la langue à l'arbitraire du signe, du poète maudit, faisant de sa mise à l'écart par la société bourgeoise une arme pour se moquer des conventions ou une raison pour explorer les territoires de la subjectivité. Retenons en tout cas de l'éthos qu'il s'agit d'un concept permettant de caractériser la posture globale de l'auteur du texte⁹ et la relation qu'il établit avec son lecteur en faisant droit à la dimension corporelle du langage. Pour les

9. Il s'agit, rappelons-le, de l'auteur impliqué et non pas du sujet biographique.

tenants de la poésie sonore qui contestent le primat donné à l'écriture et qui assignent à la poésie le rôle de contester la rationalité ordinaire et d'introduire le non-sens dans le langage (Bobillot 2011), l'éthos est un concept qui me semble particulièrement pertinent pour penser l'engagement du poète dans sa profération et distinguer la performance de son support écrit, qui serait, lui, sinon dépourvu d'éthos, du moins faiblement incarné.

Le style, lui aussi, engage la corporalité, comme le montre l'usage courant du mot qui s'applique à des pratiques variées, vestimentaires, sportives, éthiques, et, dans le domaine littéraire, renvoie à des choix lexicaux et syntaxiques qui, eux aussi, désignent une posture subjective. Cette acception du mot *style* reflète la victoire dans l'imaginaire collectif de la conception de l'idéalisme allemand sur la conception rhétorique du style qui visait essentiellement « la juste adaptation au sujet et au public » (Molinié 2004). Défini par Molinié comme « un complexe de valeurs à réception », le style acquiert un sens très englobant qui vise à la fois la forme de l'expression et celle du contenu. Mais, dans la tradition académique française, le mot, qui s'appuyait sur une dichotomie contestable entre la forme et le fond, était peu utilisé pour la poésie. En effet, la poésie oblige à penser d'emblée la totalité du langage comme indissolublement contenu et expression. C'est ce que faisait remarquer Maingueneau au colloque « Qu'est-ce que le style ? » lorsqu'il dégageait les présupposés de l'analyse stylistique :

Dans le cas de la poésie [...] tout devient style, substance et sens tendent à se réfléchir idéalement. [...] Or l'analyse stylistique se déploie avec son efficacité la plus grande sur des textes qui sont soumis à une « duplicité » essentielle, des textes qu'on peut faire jouer sur deux registres à la fois, partiellement indépendants : d'une part, la référence à un monde, d'autre part l'expression d'une subjectivité (1994 : 191 et 193).

C'est sans doute le fait de travailler sur des textes poétiques qui m'a conduite à ne pas recourir à un terme entaché de dualisme. Mais je conviens volontiers qu'il est tout à fait possible de penser le style de façon non dualiste, en considérant, pour reprendre les mots de Rabatel (2007 : 31), que « c'est l'ensemble du matériau langagier (et des paramètres paraverbaux) qui fait sens ». Comme le dit Molinié, quand émerge le style, il y a « matérialisation de la substance du contenu » (2010 : 16), et loin de ne concerner que les œuvres d'art verbales, ce processus vaut pour toute production langagière. La notion de style peut alors intervenir pour penser la dialectique entre modèles et singularisation.

Dans ces choix terminologiques, il me semble dès lors que la préférence donnée à *style* ou à *éthos* relève plutôt du point de vue du chercheur sur ce qu'il étudie. Parler d'éthos, c'est considérer le texte comme la manifestation d'une source énonciative dont les façons de dire, pour reformuler Laclos¹⁰, sont aussi des façons de faire, de faire croire à une vision du monde et à une posture (sincérité, engagement, neutralité, cynisme, etc.). C'est aussi introduire d'emblée un écart entre le sujet biographique et l'énonciateur qui s'incarne dans le texte, et concevoir le sujet de l'énonciation comme un effet de la mise en discours et non

10. J'inverse ici la phrase de la marquise de Merteuil qui écrit à Cécile Volanges à propos de Valmont : « et ses façons de dire auxquelles on ne sait comment répondre, cela ne viendrait-il pas de ses façons de faire ? » (lettre CV).

comme une entité préexistante. L'éthos apparaît comme le résultat du discours : reconstruit à réception, il rattache le texte à un corps et à un monde éthique. Là où le mot *style* peut recouvrir une équivoque, tant on a été habitué, à l'instar de Barthes, à voir dans le style une manifestation directe de la singularité de l'auteur, l'éthos véhicule clairement l'idée d'une construction discursive à des fins argumentatives. Si l'argumentation est entendue au sens large comme un ensemble de stratégies conscientes et inconscientes visant à faire adhérer le lecteur à l'univers de discours, on pourra considérer que, dans le poème, l'éthos, entendu comme une des deux composantes du thymique, joue un rôle d'autant plus important que l'intellectuel ou noétique occupe une place plus réduite¹¹. Déchiffrer un style, c'est porter un regard sur le processus de production du texte, que l'éthos envisage du point de vue de l'effet produit à réception. Le style connote en effet la volonté du scripteur, son inscription consciente dans une tradition ou sa contestation de celle-ci, et s'appréhende notamment dans l'étude de la genèse du texte (Herschberg-Pierrot 2005). L'éthos désigne, lui, l'image que le lecteur peut se faire de l'auteur grâce à un faisceau d'éléments linguistiques qui *incarnent* le texte. La distinction s'avère donc assez artificielle dans la mesure où, *in fine*, les deux concepts articulent une intentionnalité, des formes et des effets. À condition de ne pas nous faire oublier la part de déterminations inconscientes qui s'imposent à l'auteur, les deux termes apparaissent finalement comme deux façons adéquates et partiellement communes d'envisager la dialectique singulier / collectif et le processus d'incorporation à l'œuvre dans un texte.

Mais le style, dans son acception renouvelée et non dualiste, permet d'insister peut-être mieux que l'éthos sur le lien nécessaire entre la forme du contenu et la forme de l'expression : comme le rappelle Genette dans *Palimpsestes*, c'est « une manière, sur le plan thématique comme sur le plan formel » (1982 : 107). Daniel Bilous, un des spécialistes de l'écriture mimétique, insiste aussi sur cette double dimension du style :

Reconnaître tel auteur, c'est identifier tout un univers complexe où s'articulent les deux faces du signe textuel, signifiant et signifié, ou, pour parler plus rigoureusement (avec Hjelmslev), une forme de l'expression et une forme du contenu. [...] Le style d'auteur est un complexe *morpho-thématique*, et à peine les deux aspects se trouvent-ils dissociés que le lecteur, sensible au divorce entre, d'un côté, des formes linguistiques renvoyant à tel scripteur et, de l'autre, des thèmes ou motifs totalement étrangers au monde ordinairement repérable dans son œuvre, suspectera immédiatement une imitation maladroite. (2009 : 39-40)

Pourtant, si le style apparaît bien comme une composante de la notion d'auteur que j'évoquais au début de mon propos, il est aussi invoqué par certains pour refuser le paradigme énonciatif en se recentrant sur le texte même et sur sa fonction représentative. C'est ce que fait Philippe (2005) en réintroduisant, à mon avis, une dichotomie que les analyses énonciatives – du moins les meilleures – récusent : en effet, vouloir déduire du matériau langagier une certaine représentation de la source énonciative, ce n'est nullement négliger la dimension

11. Molinié (1998 : 21) emploie les termes *noétique* et *thymique* pour caractériser les deux pôles qui balisent la substance du contenu. Le thymique inclut l'éthique et le pathétique.

représentative du texte, mais simplement affirmer que cette dimension porte nécessairement en elle la marque de l'énonciateur. Le choix des lexies, l'agencement des parties du texte, les hiérarchisations opérées parmi les éléments sémiotisés, parlent indissolublement du monde et du sujet qui le met en mots, et ceci d'autant plus que le monde ne nous est donné que dans l'expérience que nous en faisons, comme l'indique la différence fort pertinente que fait Molinié (1998 : 8) entre monde et mondain. Philippe oppose à ce parti pris le fait que certains textes se donnent comme sans locuteur. Il affirme que, dans certains cas, « le texte perd le statut d'objet de communication que l'on reçoit pour prendre celui d'archive que l'on consulte » (*ibid.* : 152) et il cite à juste titre les textes de lois, la plupart des textes scientifiques et certains textes philosophiques « dont la pertinence serait affaiblie par un marquage énonciatif ». On peut dire aussi que dans de tels textes, le style signale simplement une appartenance générique sans aucune visée singularisante. Mais les travaux sur les discours institutionnels (Oger 2014) montrent bien que le débrayage énonciatif y a partie liée avec la construction d'un éthos d'autorité qui peut être rapporté à la loi ou à la science, mais rejaillit sur leurs dépositaires, non sans quelque bénéfice symbolique.

Par ailleurs, si les textes littéraires qui nous concernent plus particulièrement dans cette réflexion revêtent parfois l'apparence du discours scientifique ou philosophique, ils n'en exhibent pas moins une visée singularisante qui entre en tension avec l'effacement énonciatif. À l'échelle de l'œuvre entière (et non pas du fragment tel que l'isole Philippe dans son article), le style me paraît pouvoir toujours être relié à un éthos. L'effacement énonciatif lui-même ne peut être envisagé de façon uniforme et selon les choix langagiers pourra être rapporté à un éthos froid et distant, ou être interprété comme un signe d'impartialité ou encore de discrétion et d'humilité. Le travail sur les pastiches (Monte 2011c) montre que style et éthos ont partie liée : la singularité d'une œuvre résulte à la fois de sa manière et de son positionnement éthico-discursif. Les pastiches, en imitant à la fois les traits formels du style d'un auteur et ses thèmes et motifs, cherchent idéalement à se faire passer pour une page arrachée à l'œuvre qu'ils imitent. Lorsqu'ils sonnent faux, le jugement porte non seulement sur l'écriture et la vision du monde proposée, qui se révèlent toutes deux inadéquates, mais aussi sur l'éthos mis en scène. Ainsi, éthos et style sont-ils bien deux regards sur un même phénomène : l'émergence par le travail sur les formes discursives disponibles soit d'une identité sociale, rattachable à des modèles antérieurs, soit d'une identité singulière, qui, à des degrés divers, se distingue de ses modèles et cherche à être reconnue par le récepteur du texte.

3. Repenser l'énonciation lyrique

Après avoir précisé ce que recouvraient pour moi les termes d'éthos et de style, qui, tous deux, essaient d'appréhender l'incarnation d'une énonciation dans un énoncé, je me propose à présent de centrer ma réflexion sur deux aspects spécifiques de l'énonciation poétique entendue comme production / interprétation de sens grâce à un matériau sémiotique. Je ne reviendrai pas sur ce que Neveu (1997) appelle « la gradualité de l'embranchement » dans le texte poétique, c'est-à-dire ce passage au sein d'un même poème d'une énonciation embrayée à dominante autobiographique à une énonciation décontextualisée à dominante lyrique : je renvoie les lecteurs au chapitre 4 de *Mesures et passages* (Monte

2012) où j'analyse l'emploi des tiroirs verbaux et des personnes dans l'œuvre poétique de Jaccottet et à la version abrégée que j'en ai donnée (dans Monte 2003). Je n'envisagerai pas non plus la spécificité de la relation à l'allocutaire en poésie : je renvoie pour cela à de Sermet (1996) et aux pages très éclairantes de Rodriguez (2003 : 184-189) ainsi qu'au travail où je compare l'apostrophe en poésie avec son statut dans d'autres genres littéraires et non littéraires (Monte 2008). Je privilégierai ici d'une part la question de la diffraction de la subjectivité dans les textes poétiques, d'autre part celle des points de vue, car l'une et l'autre montrent en quoi l'analyse linguistique peut renouveler l'approche des textes poétiques.

3.1 Effacement énonciatif et construction du point de vue

Même si les travaux de poétique (voir notamment Rabaté 1996) ont insisté sur le fait que le locuteur du poème ne peut être assimilé au sujet biographique, ils n'ont pas toujours remis en question l'équation poésie lyrique = textes à la première personne. Or une longue fréquentation de la poésie non narrative¹² des XIX^e-XXI^e siècles m'a convaincue que les textes en *je* n'étaient qu'une possibilité parmi d'autres au sein de ce vaste ensemble. L'existence en français du pronom *on* permet une actualisation plus floue qui ne sépare pas les pôles de l'énonciateur et de l'énonciataire (Détrie & Verine 2003, Monte 2003) et l'étude de recueils ou de suites composées de plusieurs fragments montre que cette actualisation est souvent évolutive, avec une affirmation ou une disparition graduelle du *je* (Monte 2011a) : un des enjeux du texte poétique est précisément de réfléchir aux conditions d'existence du sujet de l'énonciation et à sa relation avec le monde et avec autrui. Benveniste dans ses notes *Baudelaire* oppose la communication ordinaire en face-à-face et la communication poétique en disant :

L'auteur du discours pose des questions qui n'attendent aucune réponse, sauf de lui-même, et qui doivent mettre le lecteur dans le même état d'interrogation et d'attente. [...] L'interlocuteur est émotionnellement impliqué en tant que récepteur du discours. C'est là la contrepartie poétique de la situation « normale » de partenaire de dialogue. (2011 : 246-247¹³)

Ce qui lui semble caractéristique de l'énonciation lyrique, plus que la première personne, c'est cette posture d'interrogation ou d'exclamation qui dessine effectivement un certain éthos propre à ce que la tradition germanique appelle le sujet lyrique. De même Philippe Hamon, dans son article « Sujet lyrique et ironie » (1996), insiste sur « les effets exclamatoires et performatifs » du texte lyrique plus que sur la présence de la première personne et souligne à juste titre que le texte lyrique se définit par « un double mouvement permanent [...] entre intimisme et dispersion », en suivant l'un ou l'autre des deux modèles latents du sujet que sont la chambre d'échos et la boîte à images, deux modèles qui sont loin de faire du moi une entité consistante et homogène. Plutôt que de poser le *je* au principe de l'énonciation lyrique, il vaut mieux le voir comme un des effets possibles de cette énonciation, et examiner sa relation avec d'autres instances

12. Cette désignation a l'avantage, par rapport à « poésie lyrique », de ne pas imposer immédiatement à l'esprit l'idée d'une poésie effusive et intimiste.

13. Je ne reproduis pas les sauts de ligne et les ratures qui figurent dans l'édition procurée par Chloé Laplantine.

personnelles¹⁴. D'autre part, ce modèle lyrique romantique, hanté soit par la mise en scène de la voix, soit par l'effet de présence de l'image, est battu en brèche au XX^e siècle par la critique des images et par le choix d'une neutralité assertive qui coupe court à toute effusion. S'il y a bien, au même titre qu'il existe un éthos ou une voix narratoriale dans les récits, un éthos ou une voix poétique, cette voix peut très bien se caractériser par son retrait apparent, son intermitte, ou s'effacer au profit de ce qu'elle nomme ou enregistre. Tel me semble être notamment l'un des enjeux du développement des phrases averbales depuis la fin du XIX^e siècle (Monte 2014a) : quand Reverdy écrit « Dans la main l'eau transparente des rivières »¹⁵ plutôt que « Dans la main coule l'eau transparente des rivières », il efface le locuteur en tant qu'émetteur de jugements catégoriques pour le remplacer par une simple conscience perceptive qui enregistre l'apparition d'entités traitées comme des événements sensoriels. Il renonce aussi à l'enchaînement causal ou au moins temporel qui relie entre eux des énoncés verbaux successifs au profit d'une présentation qui isole les SN successifs et coupe les procès les uns des autres. Le lecteur fusionne ainsi avec le locuteur dans une instance subjective en *même* (voir Monte 2011a) et le sensible l'emporte sur l'intellectuel.

Ce qui caractérise précisément maints textes poétiques contemporains, c'est l'expression d'une subjectivité indistincte sans recours aux déictiques personnels. Un tel effacement énonciatif permet des effets pragmatiques variés (Monte 2007), à envisager dans l'économie générale du recueil où on l'observe. Dans ces poèmes apparemment impersonnels, la subjectivité est en réalité diffuse et diffractée, puisque, d'une part, l'ensemble des éléments lexicaux, syntaxiques, rythmiques sont porteurs de valeurs thymiques et que, d'autre part, un sujet modal indéterminé, centre des perceptions et des jugements qui en découlent, est décelable dans la nomination des référents et des prédicats. Je me propose de le montrer ici sur un court poème de Jean Follain extrait du recueil *Exister*¹⁶ :

L'heure

L'heure où l'enfant s'arrêtait
de jouer avec des coquillages
étincelait de futur
les valves au dedans lisse
5 gardaient l'odeur de la mer
l'on entendait hacher
pour les bêtes les herbes amères
les mouches sur les mots
du calendrier des jours
10 se posaient entre les murs étanches
et la phrase
se détachait d'entre les lèvres
livrant à l'espace des ondes éternelles.

14. *Vents* de Saint-John Perse offre un dispositif très complexe (Monte 2007b) au cours duquel s'affirme progressivement le *je* du poète.

15. *Sources du vent*, dans *Main-d'œuvre*, Poésie / Gallimard, p. 87.

16. Collection Poésie / Gallimard, 1969, p. 76.

La subjectivité y est apparemment très réduite : un seul *on*, le lexique est plus descriptif qu'affectif ou axiologique. Pourtant l'imparfait et le verbe de perception – « l'on entendait » – installent un point de vue et ce point de vue peut être rattaché à une instance que la forme poétique dote d'un ton. Tout d'abord on observe que le vers libre ne respecte pas toujours les frontières de groupe syntaxique : il instaure ainsi des silences qui redonnent leur autonomie et leur force propre aux lexèmes « s'arrêtait », « hacher » et « mots » séparés de leur complément. De plus, le syntagme « sur les mots / du calendrier des jours » est d'abord analysé comme complément de « les mouches » avant d'être réattribué à « se posaient ». Cette incertitude souligne la prolifération du sens dans les vers 8-10 : le calendrier, objet mural habituel dans les cuisines de campagne, est également actualisé grâce à son complément « des jours » dans sa valeur plus abstraite d'organisation du temps et la métaphore des « pattes de mouche » pour désigner des mots difficiles à déchiffrer est réactivée en sourdine.

À l'échelle du texte entier, la présence d'un unique point à la fin du texte et du « et » qui annonce la fin de l'énumération invite clairement à appréhender les différentes prédications comme des aspects différents d'une même heure, et donc à trouver entre elles des relations de ressemblance ou d'opposition. On peut dès lors remarquer la succession des sensations (tour à tour visuelle, tactile, olfactive, auditive, gustative, à nouveau visuelle avant une synesthésie associant l'ouïe, la vue et le toucher), l'opposition entre les espaces fermés (« valves au dedans lisse », « murs étanches ») et ouverts (« étincelait de futur », « livrant à l'espace des ondes éternelles »), entre l'arrêt ou la pause et l'essor (« se détachait d'entre les lèvres »), entre l'écoulement du temps et l'éternité. Les articles définis de notoriété (« l'enfant », « les bêtes », « les mouches », « les murs ») associés à l'imparfait évoquent aussitôt une scène de souvenir dont les éléments sont familiers, et le singulier inattendu de « la phrase » confère à celle-ci une solennité d'autant plus mystérieuse qu'elle reste inconnue pour le lecteur. Les vers les plus fréquents sont des heptasyllabes, ce qui éloigne le poème de la lyrique traditionnelle, mais les vers 11 et 12 forment un alexandrin si on les associe et le dernier vers est un 12-syllabes qu'on peut césurer 6-6 (avec un e muet à la sixième syllabe pour signifier cet espace vacant). La métrique indique ici que la parole poétique, une fois qu'elle a assumé sans artifice l'ordinaire du monde (v. 1-10), est en mesure de retrouver, quoique discrètement, une certaine puissance oraculaire (v. 11-13).

Du point de vue phonique, on peut comparer les trois segments « l'on *entendait hacher* », « *étanches* » et « se *détachait d'entre* », où l'occlusive sourde cède progressivement le pas à l'occlusive sonore, et relier cette évolution à l'opposition sémantique entre les deux premiers et le dernier segment (répétition et clôture *vs* ouverture) : cette hypothèse est confirmée par le fait que le lien syntaxique et phonique entre « *mouches* », « *mots* », « *murs* » et « *étanches* » cède la place après « se détachait » à la paronomase « lèvres/livrant » qui repose sur des sonorités totalement différentes. D'autre part, l'association entre le /d/ et les coquillages aux vers 4 et 5 et entre la même consonne et les lèvres dans les deux derniers vers suggère une parenté entre le jeu de l'enfant et la parole de la fin : le langage qui se détache et vibre dans l'espace aurait comme la mer la propriété de s'enclorre dans le fini (les valves, la bouche, analogues par la forme)

sans en rester prisonnier. De ce point de vue, la position du /d/ du vers 9 entre les labiales des vers 8 et 10 indique peut-être que le langage ne délivre pas s'il reste écrit, fixé en mots, et que la condition de l'ouverture réside dans la profération de la phrase grâce au mouvement des lèvres.

Par une lecture attentive à la matérialité sensible du poème, le lecteur peut transformer petit à petit l'énoncé en un ensemble signifiant au-delà de l'apparente neutralité des énoncés qui déroutent souvent le lecteur novice¹⁷. Le sens ainsi construit peut être rattaché à une instance qui adopte le point de vue de l'enfant tout en le rendant perceptible au lecteur non pas par des jugements mais par un rythme, une organisation du texte, des chaînes phoniques et de discrets déplacements de sens (le zeugme « étincelait de futur » et la polysémie de « calendrier »¹⁸). Dès lors il ne semble pas abusif de doter cette instance d'un éthos que l'on peut caractériser, d'une part, par une forte capacité de remémoration alliée à une certaine neutralité affective¹⁹, d'autre part, par un intérêt pour ce qui a trait à l'usage du langage, et, enfin, par le choix d'un propos allusif, indirect et dépourvu des ornements habituels du langage poétique. Ces différents traits éthiques peuvent être rapportés partiellement à l'auteur comme personnalité biographique mais surtout au poète assumant certains choix esthétiques à contre-courant de son époque²⁰.

Par ailleurs, l'anonymat de cette instance est précisément une des conditions pour que le lecteur puisse assumer le point de vue et le faire sien, tout en le gauchissant éventuellement, en fonction de ses propres représentations. Je ne peux développer ici cet aspect quoiqu'il s'agisse d'un des aspects essentiels de la participation du lecteur en régime poétique.

3.2 Dialogisme des voix et interaction des points de vue

Une autre erreur à propos de l'énonciation lyrique consiste à croire, à la suite de Bakhtine²¹, que la poésie serait plus monologique que le roman. Bakhtine écrit en effet :

Dans la représentation poétique [...] le mot oublie l'histoire de la conception verbale contradictoire de son objet, et le présent tout aussi plurilingue de cette conception. [...] Aussi bien est étranger au style poétique quelque regard que ce soit sur des langues étrangères, sur les possibilités d'un autre vocabulaire, d'une autre sémantique, d'autres formes syntaxiques, d'autres points de vue linguistiques (1987 : 101 et 107).

17. Je suis partie (Monte 2006) de cette sensation d'étrangeté éprouvée par de nombreux lecteurs devant ces poèmes dont le locuteur s'efface pour proposer de la résoudre en voyant dans ces textes le degré zéro du poème épigrammatique.

18. Il s'agit, on l'a vu, d'une polysémie faible, de nature métonymique, superposant l'objet « calendrier » et l'organisation du temps qu'il représente.

19. De ce point de vue, le pacte lyrique s'oppose nettement au pacte autobiographique.

20. Voir ce que dit Guillevic dans *Lire Follain* (Serge Gaubert (éd.), PUL, 1981) : « De sa génération, Follain a été le premier à écrire en dehors du surréalisme, sinon contre lui. Peut-être parce que, comme moi, il avait vécu longtemps à la campagne. Et la campagne d'abord, c'est le silence. Le surréalisme a produit beaucoup de bruit. Le silence nous a donné une approche des mots. Pour nous, le mot se détache du silence. »

21. D'après les travaux de Bota & Bronckart (2007), ce livre est bien dû à Bakhtine, même si la réflexion sur les genres a été initiée par Volochinov.

On a quelque difficulté à comprendre ces propos quand on pense à l'intense activité de traduction qui caractérise beaucoup de poètes, à leur exploitation des valeurs étymologiques, et à leur conscience aigüe des liens entre les mots pouvant figurer à la rime²². Au niveau lexical, la poésie est un lieu souvent crucial de mise en lumière du dialogisme de la nomination (Siblot 2001), notamment en raison de l'usage qui y est fait des métaphores, et, sur un plan plus global, elle présente des configurations énonciatives souvent dialogiques, comme le montre Ægidius (2012) dans sa troisième partie intitulée « Approche polyphonique du sujet lyrique » où il consacre des pages très pertinentes à la prosopopée, à l'interpellation de l'allocutaire et à la troisième personne comme énullage du *je*. Son étude des verbes de parole dans Frantext montre également de façon très éloquente que le discours représenté n'est pas absent de la poésie. En même temps Ægidius souligne à juste titre que les locuteurs représentés de la poésie, dotés de moins d'individualité que ceux du roman, sont souvent plus des allégories que de véritables personnages.

L'hétérogénéité stylistique que Bakhtine admire dans les romans polyphoniques est effectivement moins fréquente en poésie, mais je ne pense pas que cela permette de reconduire l'opposition bakhtinienne entre poésie et roman, dans la mesure où les formes de l'hétérogénéité énonciative dans le roman ne se réduisent pas à celles qu'il évoque. Si elles passent parfois par des idiolectes ou sociolectes bien distincts, elles relèvent dans d'autres esthétiques de la même indifférenciation que dans la poésie : tel est le cas notamment dans les romans de Sarraute et de Pinget. À l'inverse, la poésie peut accueillir en son sein des discours bien différenciés. Le poème *Égée* de Gaspar est ainsi construit sur un dialogue entre la voix principale (le poète implicite) et différents discours cités plus ou moins littéralement : médecins de l'Antiquité, tragiques et philosophes grecs, Apocalypse de Jean, poèmes de Séfëris. L'éthos du poète – ainsi que son style – ne peuvent s'analyser qu'en tenant compte de l'orchestration de ces voix et de leur insertion dans le poème (Monte 2011b). Il me semble donc souhaitable d'envisager le dialogisme poétique dans la diversité de ses manifestations, très variables selon les genres, avec la même attention qu'on l'a fait pour le roman. Il importe, en bonne méthode, de ne pas confondre l'existence de voix et points de vue différents au sein d'un même texte, chose qui me paraît caractériser la poésie à l'égal du roman, et le degré d'autonomie stylistique de ces voix et points de vue par rapport au point de vue du locuteur-énonciateur principal. En poésie narrative (épopée, fable), les dialogues sont fréquents, nettement balisés, et l'attitude du locuteur vis-à-vis des discours représentés est susceptible des mêmes analyses que dans le roman, en termes notamment de sur ou sous-énonciation. En poésie lyrique, les discours rapportés sont souvent plus fragmentaires, mais les échos de discours autres et même les entrelacs de voix ne sont pas absents, comme en témoignent les poèmes conversations d'Apollinaire ou Salmon (Monte 2010) ou certains textes d'Aragon, notamment *Le Fou d'Elsa* (voir Bismuth 2007). Les poètes contemporains accueillent très souvent dans

22. Benveniste rappelle fort à propos le mot de Baudelaire : « Pourquoi tout poète qui ne sait pas au juste combien chaque mot comporte de rimes, est incapable d'exprimer une idée quelconque », en le rattachant aux associations paradigmatiques qui structurent le poème (2011 : 648).

leurs poèmes les mots et énoncés d'autrui, et notamment ceux du discours publicitaire ou médiatique²³, ou ceux de personnes proches, rapportés tantôt avec accablement ou ironie, tantôt avec tendresse.

Une des formes les plus typiques du dialogisme en poésie est illustrée par ce texte qui clôt la première partie de *Chants d'en bas* de Jaccottet²⁴ :

*(Je t'arracherais bien la langue, quelquefois,
sentencieux phraseur. Mais regarde-toi donc
dans le miroir brandi par les sorcières : bouche
d'or, source longtemps si fière de tes sonores
prodiges, tu n'es déjà plus qu'égout baveux.)*

Ce bref poème est un bon exemple de dialogisme interlocutif (par dédoublement du locuteur / énonciateur) et en même temps interdiscursif²⁵ (par le traitement du vers). En effet, la compréhension de ce texte passe tout d'abord par sa mise en relation avec la réflexion sur la parole qui s'est développée au fil des huit sections de cette partie intitulée « Parler ». Le *je* et le *tu* sont les deux faces du même locuteur qui s'interpelle violemment pour dénoncer de façon théâtrale la posture mesurée, l'investigation prudente qui font la trame de « Parler ». Mais ce paragraphe en italiques et entre parenthèses doit se comprendre aussi par rapport à l'interdiscours poétique : en effet, malgré les apparences, il est écrit en vers réguliers de douze syllabes. Il s'agit donc de critiquer la prétention de la parole poétique avec ses propres armes, en dérégulant le vers emblématique qu'est l'alexandrin par les rejets externes (« bouche / d'or », « sonores / prodiges ») et internes (« si / fière ») et en contrastant l'idéal du poète inspiré avec la métaphore finale d'une rare violence.

Je citerai à présent un poème de Marcel Migozzi (né en 1936) où coexistent discours rapportés et confrontation de points de vue (désormais pdv) :

On était pourtant des soirs de la même chair
à se griller les mains aux châtaignes. De mon père
u populu corsu m'emplissait la bouche.
C'était entre le lit-cage et le buffet de
5 pas grand-chose sous l'ampoule
où plus tard descendra un guéridon
– mot emprunté à la lutte des classes –
pour le sacre du poste TSF. Oui
de la même chair mais à l'étroit
10 de ma honte au pied des lits serrés
dans la même chambre éteins
*que je me déshabille.*²⁶

On aura bien sûr remarqué la référence au parler corse paternel, le fragment de discours direct en italiques, et le commentaire métalinguistique sur

23. Tel est le cas notamment de Valérie Rouzeau dans *Vrouz*, La Table Ronde, 2012.

24. *À la lumière d'hiver* suivi de *Pensées sous les nuages*, Poésie / Gallimard, p. 53.

25. Pour ces notions, voir Bres & Nowakowska (2009).

26. Poème extrait de « La conquête des ombres » dans *Retour d'âge*, Saint-Benoît du Sault, Tarabuste, 2001, p. 20.

« guéridon ». Mais le texte est également traversé par des oppositions de pdv soulignées par les deux connecteurs *pourtant* et *mais* : le premier présente le pdv sous-jacent au premier énoncé comme plus fort qu'un pdv contraire implicite qui soulignerait les distances entre la génération des parents et celle des enfants, ou à tout le moins du locuteur principal. Ce pdv implicite affleure plus nettement en d'autres endroits de « La conquête des ombres », section dédiée au frère. L'affirmation de l'appartenance à une même chair est réitérée mais à son tour relativisée aux vers 8-9 par l'ajout de « mais à l'étroit de ma honte » qui redonne du poids au pdv faisant état d'une distance, d'une gêne. L'opposition entre ces deux pdv est un guide pour lire l'ensemble du texte, et par exemple le contraste entre « m'emplissait la bouche » et « de/pas grand-chose ». Le locuteur en tant que tel²⁷ montre ces conflits intérieurs de l'enfant et intègre des fragments de discours autre sans les accompagner d'un discours unificateur qui les hiérarchiserait de façon définitive.

Les marqueurs linguistiques du pdv tels que les connecteurs, les négations, le présentatif « c'est » ou le conditionnel²⁸ sont un guide pour l'interprétation de poèmes où ces points de vue sont rarement rattachés à des énonciateurs incarnés par des personnes distinctes. Les marques linguistiques nous aident alors à comprendre que ce qui est en jeu dans le poème n'est pas de mettre en mots un événement ou une émotion souvent présentés par le recours à des articles définis comme déjà connus mais de convoquer à leur sujet des espaces mentaux divergents, voire opposés, et de débattre de leur interprétation. C'est ce que j'ai voulu montrer en étudiant les négations dans l'œuvre de Jaccottet et les points de vue dans un poème de Pierre Dhainaut (Monte 2010a). Appréhender les poèmes dans leur dimension argumentative est souvent une façon de mieux en comprendre les enjeux quand leur apparente transparence résiste en réalité à l'interprétation. Tel me semble être le cas dans ce poème assez déroutant de Jean Follain :

Toute la beauté

Les animaux courent on dirait sans but
la fille fraîchement lavée
a sur eux son regard
comme au monde
5 elle arrive tard
n'ayant appris à l'école
à peu près rien
et pourtant qui connaît l'histoire
des siècles impurs
10 reportera sur elle vénuste et blanche
toute la beauté.²⁹

27. Je ne distingue pas ici le locuteur en tant que tel et le locuteur constructeur de l'énonciation (voir Nølke 2005).

28. L'étude systématique de ces marqueurs, facilitée par l'existence de bases de données informatisées, permettrait sans doute de distinguer des poètes plus dialogiques que d'autres.

29. *Exister* suivi de *Territoires*, coll. Poésie / Gallimard, p. 110.

Je signalerai tout d'abord que les vers 4-5 sont en première approche assez obscurs du fait que la polysémie de « comme » ne peut pas être levée facilement en l'absence de ponctuation : « comme » peut être lu comme un adverbe exclamatif emphasissant l'arrivée au monde tardive de la fille ou comme un comparatif. Dans ce cas, la comparaison peut signifier soit que le regard de la fille sur les animaux ressemble à celui qu'elle porte sur le monde (mais l'emploi de la préposition *à* au lieu de *sur* devant *monde* fait obstacle, me semble-t-il, à ce parallélisme), soit qu'elle arrive tard sur le lieu du poème (après l'école) comme elle est arrivée tard dans le monde. Je ne trancherai pas entre la deuxième comparaison et l'interprétation exclamative qui exige néanmoins de donner à « arriver au monde », le sens, non pas de « naître », mais de « découvrir le monde ». Ces deux interprétations supposent l'une et l'autre que le locuteur et le lecteur ont tous deux connaissance de cette arrivée tardive au monde (que la comparaison prend comme point de départ ou sur laquelle le locuteur renchérit par l'exclamation). On est ici dans un cas où le pdv du locuteur s'affirmant sur un fond commun sollicite implicitement un accord. C'était déjà le cas avec l'emploi de *on dirait*. Le groupe participial « n'ayant appris à l'école / à peu près rien » peut être interprété comme constatif ou justificatif de la prédication « elle arrive tard ». La négation est moins descriptive que polémique : elle indique que l'école n'a pas rempli une mission qu'elle aurait dû remplir ou que la fille s'y est montrée rétive à tout apprentissage. L'adverbe évaluatif « tard » et cette négation construisent un pdv dysphorique que la fin du poème introduite par « pourtant » va battre en brèche en introduisant un pdv fortement laudatif sur la fille « vénuste et blanche », pdv annoncé par « fraîchement lavée » : l'ignorance de la fille est tenue pour quantité négligeable en regard de sa capacité à résumer en elle « toute la beauté » du monde. Ce pdv n'est pas rapporté au locuteur mais à toute personne « qui connaît l'histoire / des siècles impurs », groupe dans lequel on peut supposer par défaut que le locuteur s'inclut et qu'il invite le lecteur à s'inclure lui aussi. Il faut noter par ailleurs que le cadre spatio-temporel n'est pas véritablement présenté au lecteur, puisqu'aussi bien les animaux que la fille sont censés faire partie d'un univers de référence commun, ainsi que l'indiquent les articles définis. Cet effet d'évocation de réalités prototypiques a été longuement analysé par Marc Dominicy (2011) aux travaux duquel je renvoie. Mais ce qui me semble crucial ici, c'est que, grâce au connecteur « pourtant », le poème devient le lieu d'un débat interprétatif sur la valeur à accorder à cette fille, chose que le titre, dialogique lui aussi³⁰, annonçait. Le débat se fait en trois temps : présentation plutôt euphorique, restriction mélangée peut-être d'étonnement ou de regret dans les vers 4-7, puis affirmation de la valeur de la fille, rehaussée par l'opposition entre « impurs » et « blanche », qui connote la pureté, et l'assimilation de la fille à Vénus, par le choix de l'adjectif rare, calqué du latin. On voit ainsi que la pluralité des pdv est un aspect souvent essentiel du fonctionnement pragmatique des poèmes, qui gagnerait à être davantage étudié tant il sollicite la réception active du lecteur.

30. « Toute la beauté » implique d'une part qu'il y a consensus sur la beauté, d'autre part qu'elle puisse parfois n'être que partielle, et la prise de parti consiste à affirmer ici, comme à la fin du poème, que la fille l'incarne totalement.

En conclusion, je rattacherai ce fonctionnement énonciatif à l'évolution générale de la poésie. À partir de la fin du XIX^e siècle, la poésie privilégie très souvent une fusion du locuteur et du lecteur implicite dans une même subjectivité indifférenciée, définie par la praxématique comme la subjectivité en *même* (Détrie, Siblot & Verine 2002). Les poèmes créent une communauté émotionnelle, mais celle-ci n'élimine pas, tant s'en faut, le débat. Certes, les deux pôles de l'énonciation se confondent et le poème n'est plus écrit pour raconter une histoire à quelqu'un qui l'ignorerait ou pour accuser ou louer directement un objet. Il invite moins le lecteur à adhérer à un jugement pris en charge par un locuteur identifié qu'à partager l'émerveillement ou l'angoisse face à une réalité déroutante. Mais, devenue opaque, cette réalité est placée au cœur d'un débat interprétatif qui prend appui sur des points de vue doxiques pour les remettre en jeu et élaborer une nouvelle compréhension du monde, incertaine, provisoire. Dès lors les concepts de l'analyse énonciative et de l'analyse de discours se révèlent particulièrement opératoires pour comprendre ce qui se joue dans le poème, aussi bien du côté de la construction de l'identité du sujet parlant et percevant que de son interaction avec le monde et avec autrui.

Références bibliographiques

- ÆGIDIUS A., 2012, *L'Énonciation dans la poésie moderne. Approche linguistique des genres poétiques*, Berne, Peter Lang.
- AMOSSY R. (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours : la construction de l'éthos*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- BAKHTINE M., 1987 (1^{re} trad. fr. en 1978), *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».
- BARTHES R., 1972 [1953], *Le Degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE É., 2011, *Baudelaire*, éd. C. Laplantine, Limoges, Lambert-Lucas.
- BILOUS D., 2009, « L'imitation en règle(s) », *Modèles linguistiques* 60, 29-53.
- BISMUTH H., 2007, « *Le fou d'Elsa* » d'Aragon : *métissages linguistiques et discursifs*, Dijon, Éditions Universitaires.
- BOBILLOT J.-P., 1992, « Vers, prose, langue. Quelques propositions », *Poétique* 89, 71-90.
- BOBILLOT J.-P., 2011, « Haine de la "musique" = peur du non-sens : trouées et censures de la vocalité poétique », *Recherches & Travaux* 78, en ligne.
- BOTA C. & BRONCKART J.-P., 2007, « Volochinov et Bakhtine : deux approches radicalement opposées des genres de textes et de leur statut », *LINX* 56, 73-89.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P., 2012 [1992], *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- BRES J. & NOWAKOWSKA A., 2006, « Dialogisme : du principe à la matérialité discursive », in L. Perrin (éd.), *Le sens et ses voix*, Université de Metz, coll. « Recherches linguistiques » 28, 21-48.
- CHARAUDEAU P., 2002, « Contrat de communication », in P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

- COLAS-BLAISE M. & STOLZ Cl., 2010, « Comment faire dialoguer stylistique et sémiotique ? », in L. Bougault & J. Wulf (éds), *Stylistiques ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 99-110.
- DÉTRIE C., SIBLOT P. & VERINE B., 2002, *Termes et concepts pour l'analyse de discours*, Paris, Champion.
- DÉTRIE C. & VERINE B., 2003, « Modes de textualisation et production du sens : l'exemple de "Complainte d'un autre Dimanche" de Jules Laforgue », in R. Amossy & D. Maingueneau (éds), *L'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Éditions du Mirail, 213-226.
- DOMINICY M., 2011, *Poétique de l'évocation*, Paris, Garnier.
- DUCROT O., 1984, *Le Dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- FOUCAULT M., 1994 [1969], « Qu'est-ce qu'un auteur ? », in *Dits et Écrits I*, Paris, Gallimard.
- GENETTE G., 1982, *Palimpsestes*, Paris, Seuil.
- HERSCHBERG-PIERROT A., 2005, *Le Style en mouvement, Littérature et art*, Paris, Belin.
- HAMON Ph., 1996, « Sujet lyrique et ironie », *Modernités* 8, 19-25.
- ISER W., 1997, *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, Bruxelles, Mardaga.
- JAUBERT A., 2007, « La diagonale du style. Étapes d'une appropriation de la langue », *Pratiques* 135-136, 47-62.
- JOUE V., 1993, *La Lecture*, Paris, Hachette.
- LEGALLOIS D. & POUDAT C., 2008, « Comment parler des livres que l'on a lus ? Discours et axiologie des avis des internautes », *Semen* 26, en ligne.
- LEJEUNE Ph., 1975, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU D., 1994, « L'horizon du style », in P. Cahné & G. Molinié (éds), *Qu'est-ce que le style ?*, Paris, PUF, 187-199.
- MAINGUENEAU D., 2002, articles « Scène d'énonciation » et « Stylistique », in P. Charau-deau & D. Maingueneau (éds), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- MAINGUENEAU D. & PHILIPPE G., 2002, « Les conditions d'exercice du discours littéraire », in E. Roulet & M. Burger (éds), *Les Analyses du discours au défi d'un dialogue romanesque : l'incipit du roman de R. Pinget, Le Libera*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 351-377.
- MOLINIÉ G., 1998, *Sémiostylistique*, Paris, PUF.
- MOLINIÉ G., 2004, article « Style », in P. Aron, D. Saint-Jacques & A. Viala, *Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF.
- MOLINIÉ G., 2010, « Pratique et herméneutique », in L. Bougault et J. Wulf (éds), *Stylistiques ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 15-19.
- MONTE M., 2002, *Mesures et passages. Une approche énonciative de l'œuvre poétique de Philippe Jaccottet*, Paris, Champion.
- MONTE M., 2003, « Essai de définition d'une énonciation lyrique. L'exemple de Philippe Jaccottet », *Poétique* 134, 159-181.
- MONTE M., 2006, « Runes de Jean Grosjean et *La Grande Neige* d'Yves Bonnefoy : de l'étrangeté pragmatique à la lecture allégorique », in M. Brophy & M. Gallagher (éds), *Sens et présence du sujet poétique. La Poésie de la France et du monde francophone depuis 1980*, Amsterdam et New York, Rodopi, 227-241.
- MONTE M., 2007a, « Poésie et effacement énonciatif », *Semen* 24, 99-121.

- MONTE M., 2007b, « Tension énonciative et cohésion textuelle dans *Vents, Chronique et Chant pour un équinoxe* : le rôle des vocatifs », *Questions de style* 4, revue électronique de l'Université de Caen, 61-79.
- MONTE M., 2008, « Usages littéraires de l'apostrophe : fonctions textuelles et pragmatiques et spécificités génériques », Actes du 1^{er} congrès mondial de linguistique française, CD-Rom, EDP Sciences, 1405-1416, en ligne.
- MONTE M., 2010a, « Auteur, locuteur, éthos et rythme dans l'analyse stylistique de la poésie », in L. Bougault et J. Wulf (éds), *Stylistiques ?*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 325-342.
- MONTE M., 2010b, « Le corps et le chemin. Allégorie et évidences sensibles dans la poésie contemporaine », in D. Denis et al. (éds), *Au corps du texte. Hommage à Georges Molinié*, Paris, Champion, 483-495.
- MONTE M., 2011a, « Intersubjectivité et coénonciation dans la poésie contemporaine », in B. Verine & C. Dédie (éds), *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*, Limoges, Lambert-Lucas, 119-138.
- MONTE M., 2011b, « Effacement énonciatif et pratique citationnelle dans Egée de Lorand Gaspar : une cohérence globale », in L. Bougault & J. Wulf (éds), *Lorand Gaspar et la langue*, Éditions Styl-m, 105-150.
- MONTE M., 2011c, « Pastiches baudelairiens, éthos et style », in J. Gardes-Tamine & G. Molinié (éds), *Style et création littéraire*, Paris, Champion, 25-39.
- MONTE M., 2014a, « Dynamique de la phrase averbale dans *Illuminations* de Rimbaud », in L. Himi-Piéri, J.-F. Castille & L. Bougault (éds), *Le Style, découpeur de réel*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 227-250.
- MONTE M., 2014b, *Sonnets d'Yves Bonnefoy, Robert Marteau et Valérie Rouzeau : plan de texte et généricité*, Actes du CMLF.
- NEVEU F., 1997, « Poétique de la première personne. Gradualité de l'embranchement dans *Alcools* », *L'Information grammaticale* 72, 32-35.
- NØLKE H., 2005, « Le locuteur comme constructeur du sens », in J. Bres et al. (éds), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot, 111-140.
- OGER Cl., 2014, « L'institution du neutre : effacement du dissensus et complétude consolatoire », chap. 7 de Synthèse d'HDR.
- PHILIPPE G., 2005, « Le style est-il une catégorie énonciative ? », in J.-M. Gouvard (éd.), *De la langue au style*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 145-156.
- RABATÉ D., 1996, « Énonciation poétique, énonciation lyrique », in D. Rabaté (éd.), *Figures du sujet lyrique*, Paris, PUF, 65-79.
- RABATEL A., 2007, « La dialectique du singulier et du social dans les processus de singularisation : style(s), idiolecte, éthos », *Pratiques* 135-136, 15-34.
- RABATEL A., 2010, « Retour sur les relations entre locuteur et énonciateur. Des voix et des points de vue », in M. Colas-Blaise, M. Kara, L. Perrin, & A. Petitjean (éds), *La question polyphonique ou dialogique dans les sciences du langage*, Metz, Celled, Université de Metz, coll. « Recherches linguistiques » 31, 357-373.
- RODRIGUEZ A., 2003, *Le Pacte lyrique. Configuration discursive et interaction affective*, Bruxelles, Mardaga.
- DE SERMET J., « L'adresse lyrique », in D. Rabaté (éd.), *Figures du sujet lyrique*, Paris, PUF, 81-97.
- SIBLOT P., 2001, « De la dénomination à la nomination. Les dynamiques de la signifiante nominale et le propre du nom », *Cahiers de praxématique* 36, 189-214.

L'approche énonciativo-pragmatique et la question du style

Anna JAUBERT

Université Nice Sophia Antipolis

La pragmatique, qui au départ était rejetée à la périphérie des sciences du langage, en fait aujourd'hui partie intégrante. Depuis le fameux « tournant énonciatif » de la linguistique au milieu du siècle dernier (déjà inscrit dans les travaux de Bally, Guillaume, Damourette et Pichon), elle pourrait même occuper une position intégrative. Une convergence en matière de conception du langage, et un même déplacement d'intérêt de la proposition à l'énoncé, c'est-à-dire au discours, permet d'articuler les données énonciatives à la pensée d'un langage en acte. On parle volontiers aujourd'hui d'approche énonciativo-pragmatique (ou pragma-énonciative) : cela suppose que *l'appropriation énonciative* constitue une charnière conceptuelle entre la langue et les enjeux du discours. Mais la « lecture pragmatique » ne s'arrête pas aux productions « ordinaires », elle rend compte également du discours littéraire¹, car l'appropriation énonciative, progressive et continue, inscrit divers contrats discursifs régulant une montée en puissance de la valeur du discours. Dans cette perspective, littérarité et style trouvent le cadre d'une approche englobante et modulable selon les époques.

Cette synthèse comportera deux grands volets. Tout d'abord je dégagerai le lien, organique à mon sens, entre l'énonciation et la pragmatique ; je préciserai ensuite, à travers ce lien, les conditions et les objectifs d'une stylistique pragmatique.

1. De l'énonciation à la pragmatique. Un moment épistémologique

En quoi les théories de l'énonciation et la pragmatique, qui se propose de théoriser la dimension active et interactive du langage, ont-elles partie liée ? Et de quoi parlons-nous au juste lorsque nous nous réclamons de ces deux approches ? Revenons d'abord sur le *moment épistémologique* qui les a associées, et sur les lignes de convergence qui sous-tendent cette association.

1.1 Des lignes de convergence

Il y a, on le sait, plusieurs façons d'envisager l'énonciation : pour le plus célèbre de ses théoriciens, Émile Benveniste, il s'agissait de réintroduire *l'homme dans la langue*, au moyen d'un *appareil formel de l'énonciation*. Mais avant Benveniste, la grammaire de Damourette et Pichon, les travaux de Bally, de Bakhtine et Volochinov, la psycho-mécanique de G. Guillaume, ouvraient déjà dans l'étude du langage l'espace des déterminations subjectives. C'est d'ailleurs

1. C'est la thèse défendue par Jaubert (1987 et 1990) ; voir aussi Maigueneau (1990).

ce que certains linguistes appellent la « première linguistique de l'énonciation », celle des années trente, qui en posait les problèmes fondamentaux, mais qui alors ne se pensait pas en ces termes.

En 1970, dans un article intitulé « L'appareil formel de l'énonciation », publié dans la revue *Langage*, n° 17, Émile Benveniste aborde la question explicitement, ce qui le pose en pionnier ; il donne alors une définition claire de l'énonciation : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation ». Une mise en fonctionnement dont il faut distinguer les composantes, soit, je le cite : « l'acte même, les situations où il se réalise, les instruments de l'accomplissement ». Et il ajoutait :

ce qui en général caractérise l'énonciation, [c']est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif.

Cette observation souligne la solidarité entre la mise en fonctionnement du langage et son caractère profondément interactif : on est déjà sur le chemin de sa pragmatisation.

L'article de Benveniste a relancé des recherches antérieures, que sans doute l'hégémonie structuraliste avait mises entre parenthèses, mais s'il l'a fait de la façon aussi décisive que la suite l'a montré, c'est que sa réception a bénéficié de facteurs favorables, internes et externes. D'une part, la théorisation se présentait pour elle-même cette fois, et de manière dense. Il faut se souvenir que l'article cité faisait écho à la réflexion engagée dans un article précédent ², publié en 1959 sur « les relations de temps dans le verbe français » (Benveniste 1959) article qui pose l'existence de deux sous-systèmes temporels, l'un repéré sur le *moment de l'énonciation*, et l'autre qui ne s'appuie pas sur ce repère. Cet article avait fait grand bruit lui aussi, et la cause fut désormais entendue : l'homme et son activité de langage habitent la langue.

Mais un autre facteur entre dans le paysage de la réception scientifique : l'approche énonciative du langage s'est surtout imposée dans les années soixante-dix, en concomitance et en convergence avec le développement de la pragmatique linguistique issue de la philosophie du langage ordinaire. Cette rencontre historique, qui a, par une sorte de légitimation rétroactive, conforté et orienté les théories françaises de l'énonciation, n'est évidemment pas le fruit du hasard : le recentrement de la linguistique sur les mécanismes de production des énoncés correspond à la conscience d'une nécessité : pour comprendre le langage, il faut comprendre le discours qui l'actualise ; pour comprendre le discours il faut considérer non seulement les rapports entre les différents segments de l'énoncé (qui sont des phénomènes syntaxiques), mais les rapports qu'ils entretiennent avec leur producteur, leur destinataire, et le référent. On entend ici l'axiome de Strawson (de 1970 également, et publié dans le même volume de *Langages*, n° 17) :

Nous ne pouvons comprendre le langage comme le théoricien vise à le faire, si nous ne comprenons pas le discours. Nous ne pouvons espérer comprendre le discours si nous ne tenons pas compte du but de la communication.

2. En infléchissant implicitement son positionnement, comme le fait observer Philippe (2002).

Introduire l'homme dans la langue, et le sujet dans ses énoncés, pose naturellement la question de ce qu'il y fait, et l'on notera là encore la concomitance de la traduction du célèbre *How to do Things with Words* de J.L. Austin, paru en 1962 aux Presses universitaires d'Oxford, et publié en français sous le titre *Quand dire c'est faire* au Seuil, et précisément lui aussi en 1970. Quant à l'autre ouvrage fondateur, les *Speech Acts* du philosophe américain J. R. Searle, paru en 1969, il est publié en français sous le titre *Les Actes de langage* en 1972 chez Hermann. Le moment historique est donc nettement repérable.

Sur le fond, au-delà de ce que révèle son « appareil formel », le sens de l'énonciation, c'est celui d'une activité de parole dans son contexte de production. Strawson, dans l'article cité, intitulé « Phrase et acte de parole », avait alors échelonné trois sens du mot « sens » :

1. le sens A, qui est celui du contenu propositionnel, considéré en soi, indépendamment de son contexte de production ; en logique, il est le lieu non pas du vrai ou du faux, mais seulement des conditions de vérité,
2. le sens B, qui est le sens de l'énoncé mis en rapport avec sa référence ; il suppose l'identification des signes indexicaux, ou embrayeurs, et si l'énoncé est constatif, il est susceptible d'être vrai ou faux,
3. le sens C enfin qui est celui de l'interprétation de l'énoncé comme acte ; il mobilise la pleine maîtrise du contexte, et il concerne tous les types d'énoncé (assertif, interrogatif...).

Je donne souvent comme exemple pour une lecture du sens A, « Les hommes sont mortels », pour B, « Je reviens dans une heure », et pour C « La guerre de Troie n'aura pas lieu ». Accéder au sens A relève de la compétence linguistique, la connaissance d'un vocabulaire et d'une grammaire : en l'occurrence une relation attributive renvoie la qualité de « mortels », aux êtres nommés « hommes ». En réalité le sens A se confond ici avec le sens B dans la mesure où l'énoncé ne comporte pas de signes indexicaux. Cette caractéristique est le propre des énoncés à valeur générale (de type « axiomatique »), car le langage naturel, vivant, ignore la neutralité contextuelle. Le poids du contexte de toutes façons se retrouve au niveau du sens C : « les hommes sont mortels » peut faire figure d'exemple à valeur didactique dans un cours de grammaire ou de logique, il peut devenir une parole de sagesse, de mise en garde, de regret, dans d'autres circonstances.

L'énoncé « Je reviens dans une heure » requiert d'emblée la mise en rapport de « Je » et de « dans une heure » avec leur référence, et donc le paramétrage de la triade énonciative Moi-Ici-Maintenant qui permet d'identifier ce « Je » qui parle, et le moment auquel renvoie « dans une heure ». L'absence d'identification de ces éléments bloque l'interprétation de l'énoncé. On sait que les documents officiels ne sont valides que datés et signés, car l'incomplétude du sens peut engendrer le contresens, et l'on sait également qu'en matière d'enquête, les enregistrements par tables d'écoute posent certains problèmes³.

Quant au 3^e énoncé, la « Guerre de Troie n'aura pas lieu », son interprétation comme acte de langage requiert un calcul. Au niveau A, en raison du futur

3. Non seulement d'éthique mais aussi de fiabilité, voir le film de F.F. Coppola, *La Conversation*, Palme d'or à Cannes, 1972 (juste après l'affaire du Watergate).

thétique, c'est une prédiction ; au niveau B, l'énoncé est une absurdité, puisqu'il y a contradiction entre un événement identifié par notre culture comme appartenant au passé, le passé mythique de l'*Illiade*, et sa négation au futur. Le sens C qui est celui de son énonciation dans un contexte particulier doit se construire à partir de ce paradoxe. Sachant qu'il s'agit du titre d'une pièce de théâtre de Jean Giraudoux, jouée en 1935, quel acte de langage peut-on inférer ? Sans doute en tant que titre, il renvoie par référence interne au contenu de la pièce, aux efforts déployés par Hector et par tout le clan pacifiste pour éviter le conflit ; mais par référence externe il fait écho à l'aveuglement de la classe politique (Giraudoux, diplomate, était bien placé pour s'en rendre compte), face aux menaces que l'Allemagne nazie faisait peser. La formule du coup ressemble fort aux slogans de la méthode Coué brandis sur des pancartes (« X vivra, vaincra... »), le futur de la déclaration d'intention invalidé par le référent (on ne refait pas l'histoire), fait entendre une vaine clameur. L'effet perlocutoire est celui de ces bonnes intentions dont l'enfer est pavé.

La reconnaissance de l'acte véhiculé par un énoncé repose donc sur une bonne appréciation des circonstances de son énonciation (contexte historique, culturel, psychosociologique...), par là elle met en jeu, outre la compétence linguistique, une compétence dite « encyclopédique ». Mais une étape s'interpose : la reconnaissance du statut générique de l'énoncé, ici le titre d'une pièce de théâtre, avec son caractère symbolique et/ou programmatique.

1.2 Cadre énonciatif et reconnaissance générique

Alors la manifestation du cadre énonciatif devient déterminante, car le cadre énonciatif participe *au profilage des genres de discours* qui sont les indispensables relais de l'interprétation des énoncés. On interprète, en effet, « selon les genres »⁴.

Au cours des dernières décennies, les théoriciens de l'Analyse du Discours ont largement développé la notion de « genre de discours » en s'appropriant le postulat de Bakhtine (1984 : 284) sur l'existence de pratiques socio-discursives réglées. Pour Bakhtine, « la richesse et la variété des genres de discours sont infinies », car elles s'adaptent à l'inépuisable variété de l'activité humaine : « chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés » (*ibid.* : 265), informant les genres de discours sans lesquels l'interprétation d'un énoncé serait impossible. Un jugement relayé par D. Maingueneau (1998, je souligne) :

Chaque énoncé possède un certain statut générique, *et c'est sur la base de ce statut que nous le traitons* : c'est à partir du moment où nous identifions un énoncé comme une affiche publicitaire, un sermon, un cours de langue vivante, etc., que nous pouvons adopter à son égard l'attitude qui convient.

La mise en place d'un cadre énonciatif est un de ces éléments stabilisateurs qui justement permet la reconnaissance générique. Dès 1990, j'ai voulu articuler théorie de l'énonciation et lecture pragmatique :

Interpréter des textes ou du « discours ordinaire »⁵, c'est... prendre leur mesure

4. Thématique d'un colloque tenu à Marrakech, 18-20 avril 2013.

5. Je mettais et je mets toujours des guillemets à cette expression, on verra pourquoi.

comme « espace de réalisation du sujet »⁶ : une réalisation qui commence avec la mise en place du cadre énonciatif, qui se poursuit avec la spécification illocutoire, et qui s'achève dans le contexte. (Jaubert 1990 : 6)

Cette articulation des marques énonciatives à une visée pragmatique est aujourd'hui une donnée acquise, et même banalisée dans le domaine linguistique français. Cependant l'émergence d'une *pragmatique unifiée* qui en tire les conséquences, analysant transitions et ruptures entre discours « ordinaire » et discours ressenti comme « littéraire », rencontre encore des résistances. Probablement pour des raisons institutionnelles de territoires disciplinaires. La position intégrative que je défends suppose la continuité de la langue au style⁷. Je propose de l'appuyer sur la notion-charnière d'*appropriation de la langue*, qui conditionne le processus de stylisation du discours. Les patrons discursifs, profileurs d'un genre, marquent une étape du parcours, où la valeur engrangée est celle d'un style. Les principaux linéaments de cette théorie continuiste seront décrits plus loin (*infra*, § 2.1).

Mais une question préjudicielle doit être réglée : le « moment » épistémologique signalé représente aussi une importante *mutation* épistémologique, qui n'a pas convaincu d'emblée.

1.3 Un changement de paradigme

Des réticences se sont exprimées au nom d'une méthodologie scientifique, qui avait force de dogme. On pense au règne du structuralisme et aussi à une conception représentationnaliste du langage qui pouvait encourager des approches positivistes, en quête de modélisation, d'universalisation. Je renvoie à l'article critique de B.-N. Grunig (1979 : 7-31) significativement intitulé « Pièges et illusions de la pragmatique linguistique ». Le volume lui-même est intitulé *Énonciation et pragmatique*, une association qui à l'époque se voulait un reflet, je cite, de « préoccupations actuelles », dont j'observe que la concomitance était bel et bien ressentie. Cependant, précisait l'introduction, sans vouloir donner à entendre un lien organique entre elles. À l'époque, B.-N. Grunig ne niait pas l'intérêt de la pragmatique linguistique, mais, en la réduisant à la théorie des actes de parole (qui effectivement occupait alors le devant de la scène), et en l'évaluant à l'aune de critères scientifiques comme l'uniformisation, l'universalité, etc., elle ne pouvait qu'en relever les failles.

Il faut donc être à la fois clair et réaliste. La pragmatique se légitime en marchant, *pragmatiquement* au sens trivial : à cet égard, elle nous fait changer de paradigme. L'objet d'étude n'est plus la proposition, mais l'énoncé, une production verbale en prise sur du vivant. Son analyse échappe au formalisme habituel. On est passé d'une focalisation sur la langue comme système, à sa mise en fonctionnement, une mise en fonctionnement qui certes laisse des traces dans l'énoncé, mais qui *au-delà de ces traces* s'analyse en situation. Un tel changement d'objet modifie le positionnement épistémologique : l'effort de théorisation, plutôt d'ailleurs que la théorie, intègre l'incomplétude de la représentation. On sait par exemple qu'il n'y a pas de liste close pour les actes de langage, ni de

6. La notion est développée par Flahault (1978).

7. Une « reconception de la stylistique » mise en avant par Adam (1997).

support linguistique bi-univoque pour leur émergence. On sort donc nécessairement de la logique des « modèles », pour entrer dans une logique plus souple, tournée vers de simples « régulations ».

Cette logique plus souple raisonne en terme de progressivité, de gradualité. Ainsi ce qu'on appelle une « impossibilité énonciative », n'est pas le caractère agrammatical d'une proposition, c'est (seulement) une formation de l'énoncé qui lui confère une probabilité faible. L'exemple du classique « un chien aboie » peut se rencontrer, il est tout à fait grammatical, mais souvent on *préfèrera* un énoncé explicitement polarisé, affichant sa dimension active, avec un présentatif : « Il y a un chien qui aboie », « c'est un chien qui aboie », ou avec une dislocation : « un chien, ça aboie ». C'est le contexte qui décide de l'opportunité de telle ou telle disposition informative. Toute assertion se localise dans un contexte, et le négatif comme le positif y sont susceptibles de degrés.

Le sens est ce qui répond à un questionnement sous-jacent (Meyer 1982, 1988). Certains énoncés interrogatifs sont orientés négativement, tout en maintenant le souvenir du positif. C'est le cas des infinitifs de protestation du type : « Moi ? M'énervé contre lui ? ». Et si la protestation se modalise d'un « jamais ! », le renfort devient problématisant et peut appeler une lecture inversée (c'est-à-dire ironique). J'ai développé ailleurs le lien entre une énonciation qui attire l'attention sur elle-même, et qui donc se problématise, et l'apparition de certaines figures du discours (Jaubert 2011).

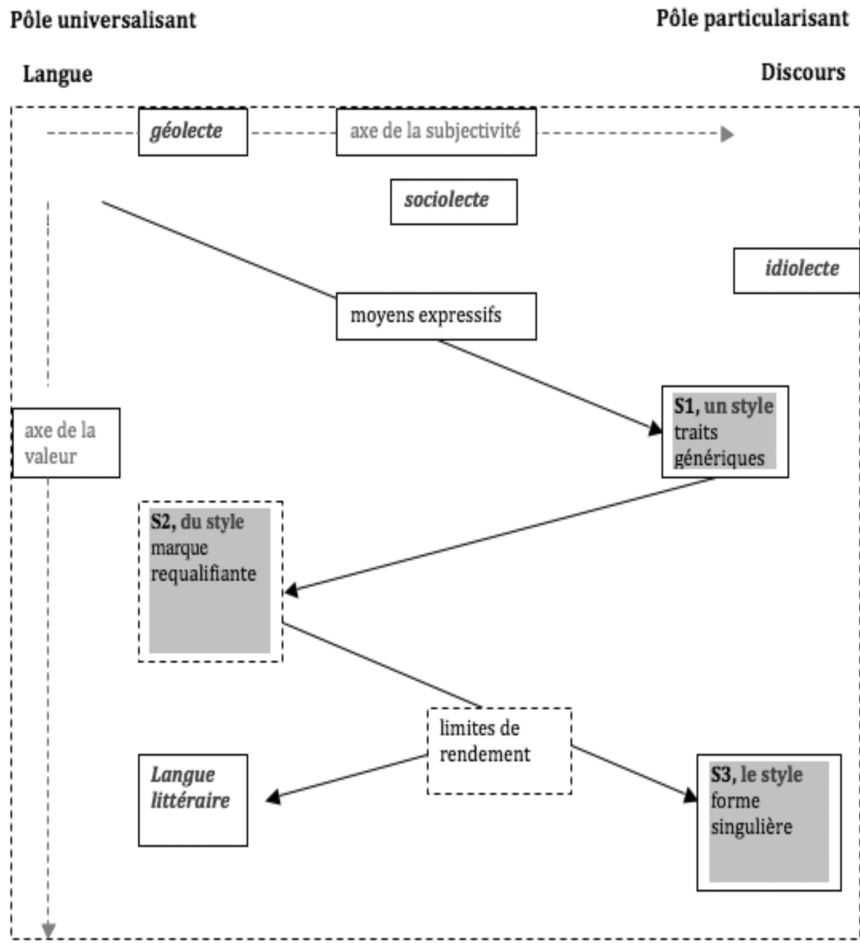
De l'activité de langage aux actes de langage, l'approche énonciative débouche ainsi sur des considérations pragmatiques. Si la dimension active du langage ne se modélise pas, on peut en saisir les régulations majeures en mobilisant toutes les déterminations de la construction du sens, et au premier chef son inévitable et radicale contextualité. Le marquage linguistique de l'énonciation, c'est-à-dire la théorie des traces énonciatives, prend sens dans une acception plus large où l'énonciation se perçoit comme l'appropriation du langage à un projet communicationnel. Le concept-clé d'appropriation nous permet alors d'interroger les spécificités énonciatives du discours littéraire et de sa visée pragmatique.

2. Énonciation et pragmatique du discours littéraire

La proposition d'une pragmatique du discours littéraire ressemble à un paradoxe, pour autant elle n'en est pas un. Même si le discours littéraire ne prétend pas agir directement sur son environnement, il n'est pas dépragmatisé : un déplacement d'enjeu n'est pas une absence d'enjeu. Interroger les modalités de ce déplacement est l'objet d'une stylistique pragmatique (Jaubert 1987 et 1990).

En première étape, il s'agit d'analyser la scène énonciative qui encadre un projet communicationnel, et qui se conforme à une situation de communication réelle, ou fictionnelle. L'alternative réel vs fictionnel fonde massivement (et très approximativement !) l'opposition entre discours ordinaire en prise sur la vie, et discours littéraire qui « scénographie » une situation de communication, c'est-à-dire la crée, et la valide au fur et à mesure qu'il la crée (pour le concept de scénographie je renvoie à Maingueneau 1993). Mais en pratique, la frontière est incertaine entre un discours ordinaire et un discours ressenti comme littéraire, le critère de la fictionnalité étant, je l'ai dit, très approximatif. Pour ma thèse (Jaubert 1987), j'avais intentionnellement choisi une correspondance dite

« littéraire », c'est-à-dire un corpus intermédiaire, non fictionnel, un échange de lettres entre des correspondants de chair et d'os, engagé toutefois dans une aspiration littérisante. Outre qu'il existe des régimes graduels de littérarité, le sentiment même de la littérarité semble s'attacher à la stylisation du discours, mais comment raisonner ce lien en se libérant de la conception historiquement datée qui solidarise style et littérature dans une extra-territorialité du discours idéale ?⁸ Il faut regarder de plus près cet avènement progressif de la valeur que j'ai schématisé sous le nom de *diagonale du style* (Jaubert 2007).



La Diagonale du style. Figure.

Le style y apparaît comme une notion construite, un gain de valeur qui se monnaie dans des acceptions contradictoires : un style / des styles, ensembles de

8. D. Maingueneau, dans son essai *Contre Saint-Proust* (2006 : 147), établit une correspondance entre l'« âge du Style » et la vision sacralisante, désormais dépassée, de la Littérature avec L majuscule.

traits reconnaissables, modèles prêts à l'emploi, caractéristiques d'un genre de discours, ou, à l'opposé, le style singulier, marque d'un auteur. Le contresens issu d'une réinterprétation du mot de Buffon (« l'homme même » était pour lui l'humain et non l'individu) illustre bien la connexion historique de ces deux acceptions. La première, appelée S1 dans mon schéma⁹, représente l'arrêt par des microsystèmes intermédiaires (Philippe 2008) de la « flèche » particularisante portant l'appropriation de la langue en discours. À ce stade, on peut parler de qualification expressive du discours pour un projet communicationnel. Mais la visée d'un discours peut dépasser cet objectif : les genres de discours sont aussi une étape-charnière vers une *requalification*. Les marques qui assurent leur reconnaissance sont alors ressaisies et retraitées (Jaubert 2014), permettant, selon des modalités qu'il faudrait détailler, la transposition d'un « genre premier », lié à la vie sociale, en « genre second », littéraire (Bakhtine 1984 : 265). Le processus de la stylisation engrange sa valeur en esquissant un retour vers l'universel : l'étape S2 n'est pas celle d'un style, mais « du style », valeur abstraite, requalification en soi de l'appropriation. C'est de ce point que partira la deuxième flèche tendue à nouveau vers le particulier, mais dépassant cette fois le stade du reconnaissable pour promouvoir des formes émancipées qui visent une singularité idéale : S3, le style d'auteur. À partir de la transposition des genres premiers en genres seconds (où S1 deviendrait S1'), la stylisation du discours accompagne sa littérisation. Une remarque s'impose ici : *a priori* le style du discours ne recouvre pas seulement le style littéraire. C'est une valeur que peuvent revendiquer bien des discours de la vie. Il apparaît toutefois que la prise de valeur tend à déclencher une bifurcation sur la diagonale du style ; la requalification du discours ne coïncide pas toujours avec un genre littéraire. C'est en ce sens que « le style précède la littérarité et la crée » (Jaubert 2013).

Cette prise en compte de la gradualité est de nature à résorber le vieux clivage entre la stylistique linguistique de Ch. Bally, qui était une stylistique des « moyens expressifs », et les études de style qui présupposent une étrangeté du littéraire, avec une spécificité radicale de sa langue, cristallisée par le virage non communicationnel des productions romanesques à un moment donné de leur histoire¹⁰. Or, à mon sens, le sentiment de littérarité se déclare bien en amont de cette cristallisation, à travers une caractéristique surplombante et variable dans le temps, car liée à des facteurs socio-culturels : cette caractéristique majeure c'est le *décalage pragmatique*.

Si par exemple aujourd'hui nous reconnaissons comme « littéraires » les productions lettrées de l'Ancien régime, qui ne se pensaient pas comme de la « littérature » (le terme est anachronique), c'est qu'elles n'en affichaient pas moins leur décalage par rapport aux motivations ordinaires et aux contraintes de la vie. Je définis le décalage pragmatique comme *la substitution d'intérêts déclenchée par un dédoublement du circuit communicationnel* (avec création d'un circuit imaginaire), *et/ou par une nouvelle finalité du discours attachée à*

9. On y reconnaît le principe du tenseur binaire radical de Guillaume. L'avènement du style suit un mouvement bipolaire et angulaire, sur un axe horizontal entre un pôle particularisant et un pôle universalisant, et sur un axe vertical de progression de la valeur.

10. Voir Philippe & Piat (2009).

des formes requalifiées. L'image de l'énonciation apparaît bien ici comme un préalable à la lecture pragmatique.

2.1 Décalage pragmatique et dessin d'une prise en charge

On connaît le succès de l'entrée énonciative dans l'analyse des textes, succès non démenti depuis quelques décennies¹¹. Ce n'est pas un hasard, et cela ne peut plus passer pour l'effet d'une mode ; cette entrée est pertinente, et heuristiquement productive. À mes yeux, la pertinence se situe à deux niveaux emboîtables, qui tous deux révèlent dans l'énonciation le dessin d'une certaine prise en charge de l'énoncé.

D'abord, une attitude de locution, avec ses options plus ou moins embrayées ou désembrayées, avec ses « appareils formels » et ses divers pré-construits tracent les contours d'un genre. Les genres, discursifs et littéraires, *sont conditionnés en première instance au niveau énonciatif*¹². Or le repérage générique, indispensable, on l'a dit, à notre activité interprétative, est tout aussi nécessaire à la qualification des formes : telles expressions, telles constructions, difficilement acceptables dans un genre, sont acceptées dans un autre qui, par convention, n'a pas du tout le même horizon d'attentes. Prenons l'exemple à la fois simple et extrême de la flatterie : l'inflation verbale, les hyperboles y sont normalisées, la loi de sincérité y est suspendue, l'allocutaire sait qu'il ne doit pas vraiment croire les compliments prodigués, qu'il reçoit néanmoins. C'est le principe de *l'adhésion clivée* qui au demeurant définit notre rapport au fictionnel (Kerbrat-Orecchioni 1982). Le refus d'entrer dans le jeu est le propre d'un asocial, voire d'un misanthrope vaguement ridicule, c'est le cas d'Alceste chez Molière ; quant à l'oubli du jeu, il fait tomber encore plus franchement dans le ridicule. Pensons à une scène culte du film *La Folie des Grandeurs*¹³, où Salluste (Louis de Funès), Grand d'Espagne cupide et corrompu, s'adresse à son valet Blaze (Yves Montand) :

- Et maintenant, Blaze, flattez-moi.
- Monseigneur est le plus grand de tous les Grands d'Espagne.
- Ce n'est pas une flatterie ça, c'est vrai.

Blaze se lance alors dans une généalogie compliquée, pétrie de consanguinité qu'il étale complaisamment et réfute à la fois. Salluste fait la grimace :

- Vous êtes sûr que c'est de la flatterie ça ?
- Bazile change une nouvelle fois de registre :
- J'ai bien pensé à quelque chose, mais je n'ose pas...
- Osez, osez !
- Monseigneur... est beau !
- Est-ce que vous pensez vraiment ce que vous dites ?
- Je flatte.

Si nous rions de cet échange c'est que l'ajustement générique y est complètement raté (on ne commande pas explicitement un acte de flatterie, et on n'oublie pas en route son trait /insincère/ !). Le regard, le jugement, que nous

11. Qui a conduit G. Philippe (2005 :145-156) à proposer une mise au point.

12. Larthomas (1998) l'avait rappelé.

13. Gérard Oury, 1971.

portons sur les formes du discours nous sont inspirés par des pratiques socio-discursives réglées, on mesure ici combien ils découlent d'habitudes, de goûts collectifs, de conventions et de normes que nous avons intériorisés.

D'autre part, et ce sera un second titre de pertinence, il existe une continuité entre la projection d'une scène énonciative, qui reflète un degré d'implication subjective, et la valeur illocutoire du discours tenu. En étudiant la démarche épistolaire d'une certaine Henriette***, admiratrice de J.-J. Rousseau, j'avais observé *l'acte de rebuffade* véhiculé par la dernière lettre de l'échange, où Rousseau répond à une tentative de la jeune femme pour renouer contact avec lui :

Les orages, dont je suis battu depuis tant d'années, ont effacé de ma mémoire une multitude de souvenirs. Je me rappelle confusément *le nom d'Henriette* et ses lettres, mais ce n'est pas assez pour désirer *la*¹⁴ voir [...]. Si nonobstant cette lettre, *Henriette* s'obstine à venir me voir parce que cela *lui* convient, sans s'embarrasser si cela me convient aussi, *elle* est jugée et je *la* refuse. (J.-J. Rousseau, *Correspondance complète*, éd. Leigh, Oxford, XXXVIII, p. 134)

Ici une anomalie énonciative saute aux yeux : l'abandon de la structure actantielle je-vous au profit d'un je-elle, alors que nous sommes dans une correspondance et qu'Henriette est destinataire de cette lettre. Cet abandon inscrit le dire dans le dit, l'énonciation délocutive déclare la rupture. *Dé-placée* à la troisième personne (la « non-personne » de Benveniste), Henriette est de fait exclue du cadre énonciatif de l'échange, matériellement interdite de réciprocité.

L'énonciation prend donc en charge l'activité de langage dans ses conditions comme dans ses intentions. Sur le terrain, l'analyse pragmatique est énonciativo-pragmatique, et cela d'entrée de jeu. L'attention portée à une énonciation singulière révèle l'espace de réalisation d'une instance parlante, qui peut fort bien ne pas être un sujet physiquement identifiable. Cet espace accueille une demande de reconnaissance de place localement, dans le *hic et nunc* d'une interaction, comme globalement, *au-delà de telle ou telle interaction*.

C'est justement le propre du discours littéraire que de cultiver le décalage, et la demande de reconnaissance « au-delà ». Le discours littéraire n'est pas, on l'a rappelé, sans enjeu. On peut certes avancer la dépragmatisation *locale* des énoncés fictionnels – analysables toutefois comme des actes illocutoires feints (Searle), c'est-à-dire avec un enjeu interne à la fiction, mais, en tout état de cause, cette dépragmatisation locale est dominée par un enjeu englobant. C'est pourquoi je préfère parler de décalage pragmatique, considérant ce décalage comme un trope-chef d'orchestre, qui fonde et conditionne la littérarité. Or qui dit trope, dit détournement : plutôt que de dépragmatisation, on parlera ici d'une migration des enjeux.

2.2 D'une visée utilitaire à une visée esthétique

L'énonciation est perçue comme littéraire lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans le circuit de la communication banale, dans le prolongement des autres actes de la vie. L'intérêt que nous lui portons y est libéré des intérêts au sens utilitaire : ainsi la parole poétique ne sert pas à « effectuer une opération finie, et dont la fin est

14. Je souligne.

située quelque part dans le milieu qui nous entoure », au contraire le poème « est fait expressément pour renaître de ses cendres et redevenir indéfiniment ce qu'il vient d'être »¹⁵. Cette vocation à la renaissance perpétuelle a certainement influencé la transmission de la littérature du passé, et sans doute faudrait-il la relativiser. Quoi qu'il en soit, l'acte de parole accompli s'affranchit des habituelles contraintes de la vie : les pôles de la communication éloignés, perdus de vue, sont réactivables à chaque lecture. Pareille *autonomisation* par rapport à une source, et par rapport à des récepteurs toujours renouvelables, est un facteur décisif de la réception du discours littéraire comme un discours autre, valorisé. Bally situait lui aussi la transposition de sa langue dans une substitution d'enjeux :

Il est temps de ne plus considérer la langue littéraire comme une chose à part, une sorte de création *ex nihilo* ; elle est avant tout une transposition spéciale de la langue de tous ; seulement les motifs biologiques et sociaux de cette langue deviennent motifs esthétiques. (Bally 1965 : 61)

Mais des motifs sont bien là : l'autonomisation ne conduit pas à l'autarcie car l'enjeu esthétique inscrit en filigrane une demande de reconnaissance particulière. Le discours littéraire est fait d'œuvres qui doivent être reconnues comme telles. Le fait langagier est devenu un événement du monde « au même titre qu'un tableau, qu'une symphonie [...]. L'acte verbal caractérisé comme littéraire est perlocutoire ou rien » (Molinié 1991 : 84-85). L'effet perlocutoire passe par le sentiment d'une *parole requalifiée*, porteuse *en soi* d'une visée pragmatique, la légitimation d'une place dans la Cité des lettres. Significativement Rousseau qui, par crispation et misogynie, désapprouvait l'ambition intellectuelle d'Henriette, avait bien décelé la demande de reconnaissance implicite que sa manière d'écrire véhiculait :

Sur chacune de vos lignes je lis ces mots écrits en gros caractères : « voyons si vous aurez le front de condamner à ne plus penser ni lire quelqu'un qui pense et écrit ainsi ». (J.-J. Rousseau, *op. cit.*, XX, p. 18)

Ici la gerbe des enjeux se noue : le style participe à un *éthos* discursif, il motive les diverses stratégies mises en œuvre, et se comprend au niveau global du discours comme une valeur illocutoire indirecte. Une macro-valeur illocutoire. Il reste à en observer quelques représentations.

2.3 Des discours stylisés

Tous les genres littéraires mettent en jeu un dédoublement du circuit communicationnel (Jaubert 1990 : 212-214). Le théâtre, où les personnages du monde représenté parlent entre eux, mais où leur discours en fait est destiné au public, les genres narratifs, qui exhibent ou effacent le cadre de la fiction, et, plus radicalement encore, la poésie, qui habite un « autre versant du langage » (Aquien 1997).

Toute forme d'énonciation fictionnalisante sert la cause du transfert d'intérêt : le « plaisant détour » dont parle Marivaux, et que son théâtre thématise, me paraît emblématique du projet littéraire. Dans une intrigue qui se fonde sur la dissimulation d'identité des personnages, la communication intrafictionnelle est

15. Paul Valéry, *Poésie et pensée abstraite, Œuvres I*, Paris, Gallimard, 1965, p. 1331.

perturbée, le spectateur est dans une position gratifiante, puisqu'il partage le secret des Dieux. Le détour par la feinte favorise l'émergence d'une vérité des êtres : pour Marivaux, celle de leur cœur. L'indirection, l'épaississement énonciatif mettent en abyme la requalification du discours.

Concrètement, il existe toutes sortes de variations qui révèlent l'interdépendance entre le décalage pragmatique et le sentiment de littérarité. Mais il n'est de décalage que par rapport à un repérage : une stylistique pragmatique ne peut ignorer l'ancrage socio-historique des textes. Revenons sur les productions d'ancien régime.

Les œuvres de cette époque sont réputées s'inscrire dans le cadre d'un discours adressé dont elles re-présentent, dans les genres à l'honneur, le modèle énonciatif connivent. Mais dans une société les goûts évoluent : une publication du *Français moderne* de juin 2012, dirigée par Claire Badiou-Monferran et Delphine Denis, révèle une coexistence des « récits parlés », et des « récits montrés », elle insiste sur l'émergence de l'option « non-communicationnelle » promue par la nouvelle galante, dont la *Princesse de Clèves* est la forme accomplie. Esthétiquement elle se recommande par une exigence de fluidité narrative, par le refus d'une syntaxe ouverte aux intrusions d'auteur¹⁶, le parasitage en somme de l'extra-fictionnalité.

Mais lorsque le discours galant s'investit non pas dans le récit, mais au contraire dans un cadre générique qui lui, reste communicationnel, par exemple le cadre de la lettre ou du madrigal, alors c'est la montée en puissance de l'ingéniosité, la culture de la pointe ou du paradoxe, qui viennent écarter une lecture trop impliquée. Les modalités du dire prennent ainsi le relais de l'effacement énonciatif pour *continuer à assurer le nécessaire décalage pragmatique*, en l'occurrence l'inscription du discours dans un espace esthétisé, ludique, « désintéressé », où sa fonction sociale est celle du don à savourer en liberté. Une lettre de Vincent Voiture adressée à mademoiselle de Rambouillet (Rollin 2006 : 324-329), se réclame de cet éthos galant. Détournant la topique amoureuse de la souffrance (mortelle !) causée par la séparation, l'auteur fait part de son décès :

Mademoiselle, personne n'est encore mort de votre absence, hormis moi, et je ne crains point de vous le dire ainsi crûment... Vous saurez donc, Mademoiselle, que depuis mercredi dernier, qui fut le jour de votre partement, je ne mange plus, je ne parle plus, et je ne vois plus ; et enfin, il n'y manque rien, sinon que je ne suis encore enterré. Je ne l'ai pas voulu être sitôt pour ce, premièrement, que j'ai toujours eu aversion à cela ; et puis je suis bien aise que le bruit de ma mort ne courre pas sitôt, et je fais la meilleure mine que je puis afin que l'on ne s'en doute pas... (V. Voiture, « Lettre n° 123, à Mademoiselle de Rambouillet, de Paris 1639 », *Œuvres*, éd. A. Ubicini, Genève, Slatkine Reprints, 1967, I : 336-339)

Le discours tenu au présent paradoxalement *post-mortem*, brille par l'incohérence de son contenu, associée à un surinvestissement ironique de la cohésion formelle (à grand renfort de *car*, *donc*, *enfin*, etc.). La transgression ludique transforme le discours amoureux en le délestant de son lourd enjeu habituel, la demande de réciprocité. Le décalage pragmatique est de la galanterie même, il libère l'autre de toute pression : seul demeurent le plaisir du jeu spirituel, et la

16. Voir notamment Denis (2012) et Badiou-Monferran (2012).

gratification de faire l'objet d'une attention.

Le discours galant s'est littérisé par le décalage pragmatique ; d'autres variations peuvent révéler un tel décalage. Sur le terrain, elles épousent l'« air du temps ». Les genres intègrent des conditions socio-discursives et, à ce titre, ils marquent des époques. L'exemple, proche de nous, d'une formule qui a tourné court, finira de nous en convaincre.

Cet exemple est celui du roman de Mariella Righini, *La Passion, Ginette* (Grasset, 1983). La scénographie construite adapte celle du roman épistolaire, dans une variante orale qui densifie l'interaction. L'intrigue se développe par échanges téléphoniques et par répondeur interposé. Quatre jeunes femmes, brillantes se font des confidences sur leur dépendance amoureuse ; une limite de leur émancipation dont elles plaisaient : « C'est la Passion, Ginette » ! Ces conversations téléphoniques féminines, en temps réel et en différé, sont-elles perçues comme un genre de discours ? Il n'y a pas eu de décantation de formes-modèles car le temps a manqué, et cette pratique sociale n'a pas été investie comme genre littéraire. Probablement parce que, en cette fin de XX^e siècle, l'histoire technologique s'est accélérée, et que l'âge du répondeur téléphonique s'est vu doublé très vite par le courrier électronique, les tweets, et autres cyber-contacts.

Les formes et modalités complexes du discours littéraire ne masquent pas le fil rouge d'une appropriation de la langue à un projet communicationnel. L'énonciation conditionne la physionomie des genres de discours ; ces genres eux-mêmes, par leur transposition, et à certaines époques par leur subversion, relateront explicitement ou implicitement notre appréciation du décalage pragmatique, trope fondateur d'une réception littérisante.

Références bibliographiques

- ADAM J.-M., 1997, *Le Style dans la langue. Une reconception de la stylistique*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- AQUIEN M., 1997, *L'Autre Versant du langage*, Paris, José Corti.
- AUSTIN J. L., 1970 [1962], *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- BADIOU-MONFERRAN C., 2012, « Autour des connecteurs : la phrase pseudo-explicative des fictions d'ancien régime est-elle une phrase sans parole » ?, in « Le narrateur en question(s) dans les fictions d'ancien régime. Récits parlés, récits montrés », *Le Français moderne* LXXX, 1, 104-120.
- BALLY Ch., 1965, *Le Langage et la vie*, Genève, Droz.
- BAKHTINE M., 1979/1984, « Les genres du discours », *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE É., 1959, « Les relations de temps dans le verbe français », *Bulletin de la Société de Linguistique* LIV, 1.
- BENVENISTE É., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17, 12-18.
- DENIS D., 2012, « De quelques Scrupules sur le style narratif : du Plaisir théoricien du récit », *Le Français moderne* LXXX 1, *Le narrateur en question(s)...*, 45-54.
- DUCROT O., 1980, « Analyses pragmatiques », *Communications* 32, 11-60.
- FLAHAULT F., 1978, *La Parole intermédiaire*, Paris, Seuil.
- GRUNIG B.-N., 1979, « Pièges et illusions de la pragmatique linguistique », *Modèles linguistiques* 2, 7-31.

- JAUBERT A., 1987, *La Correspondance entre Henriette*** et J.-J. Rousseau. La subjectivité dans le discours*, Genève et Paris, Slatkine et Champion.
- JAUBERT A., 1990, *La Lecture pragmatique*, Paris, Hachette.
- JAUBERT A., 2007, « La diagonale du style. Étapes d'une appropriation de la langue », *Pratiques* 135-136, *Questions de style*, 47-62.
- JAUBERT A., 2011, « La litote est-elle un contre-euphémisme ? », in A. Horak (éd.), *La Litote, Hommage à M. Bonhomme*, Berne, Peter Lang, 145-158.
- JAUBERT A., 2013, « Littérarité, style, et décalage pragmatique », in Cl. Badiou-Monferran (éd.), *Stylistique historique et/ou analyse du discours ?*, Paris, Classiques Garnier, 225-239.
- JAUBERT A., 2014, « Le style et la musique des genres », in M. Monte & G. Philippe (éds), *Genres et textes, Études offertes à J.-M. Adam*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 59-69.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1982, « Le texte littéraire : non référence, auto-référence, ou référence fictionnelle ? », in *L'autoreprésentation. Le texte et ses miroirs, Texte, Revue de critique et de théorie littéraire*, 1-1, 27-49.
- LARTHOMAS P., 1998, *Notions de stylistique générale*, Paris, PUF.
- MAINGUENEAU D., 1990, *Pragmatique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., 1993, *Le Contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., 2006, *Contre Saint-Proust ou la fin de la littérature*, Paris, Belin.
- MEYER M., 1982, *Logique, langage et argumentation*, Paris, Hachette.
- MEYER M., 1988, « Présentation », *Langue française* 79, *Rhétorique et Littérature*, 3-4.
- MOLINIÉ G., 1991, *La Stylistique*, Paris, PUF, « Que Sais-je ? ».
- PHILIPPE G., 2002, « L'appareil formel de l'effacement énonciatif et la pragmatique des textes sans locuteur », in R. Amossy (éd.), *Pragmatique et analyse des textes*, Tel Aviv, Presses de l'Université de Tel Aviv.
- PHILIPPE G., 2005, « Le style est-il une catégorie énonciative ? », in J.-M. Gouvard (éd.), *De la langue au style*, 145-156.
- PHILIPPE G., 2008, « Registres, appareils formels et patrons », in L. Gaudin et G. Salvan (éds), *Les Registres. Enjeux stylistiques et visées pragmatiques, Hommage à Anna Jaubert*, Louvain, Academia-Bruylant, 27-37.
- PHILIPPE G. et PIAT J. (éds), 2009, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard.
- ROLLIN S., 2006, *Le Style de Vincent Voiture. Une esthétique galante*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- SARFATI G.-É., 2002, *Précis de pragmatique*, Paris, Nathan, « 128 ».
- SEARLE J.R., [1969] 1972, *Les Actes de langage*, Paris, Hermann.
- SEARLE J.R., 1982, *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- STRAWSON P.F., 1970, « Phrase et acte de parole », *Langages* 17, 19-33.

L'énonciation, entre énoncé, texte et aphorisation

Dominique MAINGUENEAU
Université Paris-Sorbonne

Quand on est, comme c'est mon cas, un linguiste qui pratique l'analyse du discours, on est doublement aux prises avec la question de l'énonciation – en tant que linguiste et en tant qu'analyste du discours –, et cela ne facilite pas les choses. Pour être opératoire, la notion d'énonciation doit assumer la distinction entre le plan linguistique et le plan textuel, avec ce que cela implique sur le plan terminologique. Il faut en premier lieu éviter de confondre « situation d'énonciation » et « situation de communication », comme on le fait parfois dans un souci de simplification. Dans un second temps, j'introduirai la notion d'énonciation aphorisante, qui vient complexifier l'énonciation appréhendée au plan textuel.

1. Le plan linguistique

1.1 La situation d'énonciation

La notion de « situation d'énonciation » prête à équivoque dans la mesure où l'on est tenté d'interpréter cette « situation » comme l'environnement physique ou social dans lequel se trouvent les interlocuteurs. En fait, dans la théorie linguistique d'Antoine Culioli¹, qui l'a conceptualisée dans les années 1960 à la suite de Benveniste, il s'agit d'un système de coordonnées abstraites, purement linguistiques, par lesquelles l'énoncé réfléchit sa propre activité énonciative. On retrouve ici le postulat, commun aux théories de l'énonciation et aux courants pragmatiques, de la réflexivité essentielle du langage.

La « situation d'énonciation » assigne les trois positions fondamentales, celles d'*énonciateur*, de *coénonciateur* et de *non-personne* :

- La position d'*énonciateur*² est le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la référence mais aussi de la prise en charge modale. En français le pronom autonome *je* constitue le marqueur de la coïncidence entre énonciateur et position de sujet syntaxique.
- Entre l'énonciateur et le *coénonciateur* (dont le marqueur est *tu* en français) il existe une relation de « différence », d'altérité. En effet, ces deux pôles de l'énonciation sont à la fois solidaires et opposés sur le même plan. Le terme « coénonciateur » n'est toutefois pas sans danger pour peu qu'on l'interprète, à tort, dans le sens d'une symétrie entre les deux positions.

1. La problématique de Culioli a été diffusée dans une série d'articles. Il a fallu attendre 1990 pour que paraissent divers recueils (Culioli 1990, 1999a, 1999b).

2. On notera que Benveniste n'emploie pas le terme « énonciateur ».

- La position de *non-personne*, terme qui vient de Benveniste, est celle des entités qui sont présentées comme n'étant pas susceptibles de prendre en charge un énoncé, d'assumer un acte d'énonciation. Entre cette position et celles d'énonciateur et de coénonciateur, la relation est de « rupture » : la non-personne ne figure pas sur le même plan. C'est pour cette raison, on le sait, que Benveniste a préféré parler de « non-personne » plutôt que de « 3^e personne », comme le faisait la tradition grammaticale. Les linguistes ont abondamment décrit les divergences entre le couple énonciateur/coénonciateur, d'une part, et la non-personne d'autre part ; l'une des plus remarquables est l'impossibilité de substituts pour *je* et *tu* (« *Je* sais que *je* suis en retard »), alors que la non-personne dispose d'une riche panoplie de procédés anaphoriques.

1.2 La situation de locution

Comme l'ont noté depuis longtemps les grammairiens, les *positions* abstraites de la « situation d'énonciation » ne coïncident pas nécessairement avec les *places* occupées dans l'échange verbal, les « personnes » au sens de « rôles » dans l'interaction. Pour dire les choses simplement, ce n'est pas parce que l'on trouve un *je* dans un énoncé que dans l'échange verbal son référent joue nécessairement le rôle de locuteur, ou un *tu* que son référent est l'allocutaire.

On est ainsi amené à distinguer la *situation d'énonciation* et la *situation de locution* qui distribue les rôles de *locuteur* (celui qui parle), d'*allocutaire* (celui à qui s'adresse la parole) et de *délocuté* (ce dont parlent les interlocuteurs).

Bien évidemment, les positions de la « situation d'énonciation » et les rôles de la « situation de locution » tendent normalement à s'harmoniser, à se correspondre terme à terme : en règle générale, *je* désigne donc le locuteur, *tu* l'allocutaire, tandis qu'un pronom à la non-personne tel que *il* désigne un élément délocuté. Mais il existe de multiples décalages entre les deux systèmes. En voici quelques exemples courants en français :

- (1) *J'ai bien dormi, je vais venir avec ma maman.*
(Mère s'adressant à son bébé : emploi dit « hypocoristique »)
- (2) *Il est mignon, le toutou.*
(Adressé à un chien : autre emploi hypocoristique)
- (3) *De quoi je me mêle ?*
(Énoncé dit pour refuser à quelqu'un le droit à la parole, en lui signifiant qu'il n'est pas concerné)
- (4) *Alors, nous faisons un petit tour ?*
(Dit par exemple par une infirmière qui propose à un malade de faire un peu d'exercice)
- (5) *Qu'est-ce qu'elle veut ?*
(Commerçant s'adressant à une cliente)

L'interprétation de tels énoncés se construit précisément en prenant en compte la tension entre la position indiquée par le marqueur de personne et le rôle joué dans la situation de locution, en l'occurrence celle d'allocutaire. Avec (3) « *De quoi je me mêle ?* », par exemple, on a affaire à un énoncé qui se veut sans réplique : la place qui est normalement celle de l'allocutaire y est occupée par le locuteur (qui dit « *je* ») ; il y a suppression unilatérale de l'altérité entre les

deux places. En revanche, dans l'emploi hypocoristique de (1) le recours au marqueur de première personne peut s'expliquer par le fait que l'allocutaire (un bébé) se trouve par nature dans l'incapacité de répondre : comme le bébé n'est pas un sujet parlant, que l'énonciation est vouée à rester sans réponse, le locuteur supprime l'altérité entre les deux places.

On ne confondra pas ce type de phénomène avec celui des « tropes communicationnels » (Kerbrat-Orecchioni 1990), qui opère à un autre niveau. Dans le cas d'un trope communicationnel, il y a renversement de la hiérarchie des destinataires, c'est-à-dire décalage entre le destinataire apparent et le destinataire réel. Ainsi dans la célèbre scène du *Tartuffe* de Molière où l'épouse Elmire s'adresse, par-dessus Tartuffe, à son mari caché dans la pièce. Dans les médias, ce type de décalage est constant : souvent c'est le public invisible de la radio ou de la télévision qui est le destinataire effectif de certains énoncés³.

2. Situation de communication et scène d'énonciation

On ne peut pas s'en tenir au seul plan linguistique quand on parle d'énonciation. Les locuteurs produisent des *textes*, écrits ou oraux, des unités transphrastiques qui relèvent de genres de discours, c'est-à-dire de dispositifs de communication verbale socio-historiquement définis : la consultation médicale, le sermon, le newsmagazine, etc. Quand il s'agit ainsi de textes, pour lever l'équivoque entre le plan linguistique et le plan discursif il semble préférable d'utiliser le terme de « situation de communication », plutôt que celui de « situation d'énonciation ».

En parlant de *situation de communication*, on considère en quelque sorte de l'extérieur, d'un point de vue socio-discursif, la situation dont tout texte – par le seul fait qu'il relève d'un genre – est indissociable. Divers modèles en ont été proposés depuis le célèbre acronyme SPEAKING de Dell Hymes dans les années 1960 et 1970 (Hymes 1972). Ces modèles mobilisent un certain nombre de paramètres ; en particulier : le support, la finalité, les statuts des partenaires et les circonstances de l'activité discursive, le mode d'inscription dans la temporalité, le plan de texte, les ressources linguistiques mobilisées (Maingueneau 1998).

En revanche, appréhender une situation de discours comme *scène d'énonciation*, c'est la considérer de l'intérieur, comme le cadre que la parole montre (au sens pragmatique) dans le mouvement même où elle se déploie. Un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est *mise en scène*. Le terme « scène » en français présente l'intérêt de pouvoir référer à la fois à un *cadre* et à un *processus* : c'est à la fois l'espace sur lequel sont représentées les pièces (« sur la scène on voit... », « Marie entre en scène ») et les séquences d'actions, verbales et non-verbales, qui investissent cet espace (« tout au long de la scène », « une scène de ménage »...). De fait, si le discours présuppose un certain cadre, défini par les contraintes du genre, il doit aussi gérer ce cadre à travers la mise en scène de son énonciation.

Cette scène d'énonciation, je l'analyse (Maingueneau 1998) comme l'interaction de trois scènes complémentaires : *scène englobante*, *scène générique*, *scénographie*.

3. Sur cette question du destinataire, voir aussi Goffman (1981).

2.1 Scène englobante et scène générique

La *scène englobante* correspond à la définition la plus usuelle du « type de discours », qui résulte du découpage d'un secteur de l'activité sociale auquel est associé un réseau de genres de discours. Quand on reçoit un tract dans la rue, on doit être capable de déterminer s'il relève du type de discours religieux, politique, publicitaire..., autrement dit sur quelle scène englobante il faut se placer pour l'interpréter, à quel titre il interpelle son destinataire. Une énonciation politique, par exemple, implique un « citoyen » s'adressant à des « citoyens » à propos de questions qui intéressent la collectivité. Caractérisation sans doute très pauvre, mais qui n'a rien d'intemporel : elle définit le statut des partenaires dans un certain espace pragmatique.

Dire que la scène d'énonciation d'un énoncé politique est la scène englobante politique ne suffit pas à spécifier les activités verbales, puisque l'on n'a pas affaire à du politique, du philosophique, de l'administratif... non spécifié, mais à des *genres de discours* particuliers : pour le discours politique, par exemple, il peut s'agir d'une allocution du chef de l'État, d'un tract, d'un journal militant, etc. Ici l'on peut parler de *scène générique*.

2.2 La scénographie

La notion de *scénographie* s'appuie sur l'idée que l'énonciateur installe à travers son énonciation la situation à partir de laquelle il prétend énoncer. Énoncer, ce n'est pas seulement activer les normes d'un genre de discours, d'une institution de parole préalable, c'est construire sur cette base une mise en scène singulière de l'énonciation. Un roman, par exemple, peut s'énoncer à travers la *scénographie* du journal intime, du récit de voyage, de la conversation au coin du feu, de l'échange épistolaire amoureux...

PLAN LINGUISTIQUE	Situation d'énonciation	Situation de locution
	Enonciateur/co-énonciateur Non personne	Locuteur/allocutaire Délocuté
PLAN DU TEXTE	Situation de discours	
	<i>Point de vue externe</i>	<i>Point de vue interne</i>
	Situation de communication	Scène d'énonciation
		Scène englobante Scène générique Scénographie

Tout discours, par son déploiement même, prétend en effet susciter l'adhésion des destinataires en instaurant la scénographie qui le légitime. Celle-ci, certes, est imposée d'entrée de jeu, mais elle doit aussi être légitimée à travers l'énonciation même. Ce que dit le texte doit permettre de valider la scène même à travers laquelle ces contenus surgissent. La scénographie n'est donc pas un décor, comme si le discours survenait à l'intérieur d'un espace déjà construit et

indépendant de ce discours : elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que *cette* scénographie dont vient la parole est précisément la scénographie requise pour énoncer comme il convient dans tel ou tel genre de discours relevant de telle scène englobante. La scénographie implique ainsi un processus en boucle. Dès son émergence, l'énonciation du texte suppose une certaine scène, laquelle, en fait, se valide progressivement à travers cette énonciation même. La scénographie apparaît ainsi à la fois comme ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours.

Le tableau ci-dessus résume les diverses distinctions que nous avons faites.

3. Scénographies endogènes et exogènes

Lorsque Blaise Pascal le 23 janvier 1656 écrit la première de ses « lettres à un Provincial de ses amis », premier texte d'une série connue sous le nom des *Provinciales*, il se décale de la scène générique effective de son texte (celle d'un écrit polémique destiné à défendre une cause religieuse, en l'occurrence celle des jansénistes). Ce texte repose en effet sur une scénographie inattendue : un honnête homme ignorant des querelles des théologiens écrit une lettre à un ami de province pour lui faire part, sur un ton ironique et dans un français dépourvu de technicité théologique, de l'enquête qu'il a menée sur le conflit en cours entre les jansénistes et la Sorbonne. Le choix d'une telle scénographie est lourd de sens. Qu'il en soit conscient ou non, en recourant à une telle mise en scène Pascal modifie le statut même de ce type de débat : par son énonciation même, il montre qu'un individu non spécialiste de théologie, qui ne dispose que de sa raison et maîtrise la langue commune, peut légitimement entrer dans une querelle théologique et que ce débat intéresse le grand public. En d'autres termes, dans son énoncé l'auteur configure un monde dont les propriétés sont telles qu'elles justifient le cadre même de son énonciation : il présente la querelle théologique d'une manière qui justifie la scénographie mondaine choisie.

Dans cet exemple, la scénographie est une scène de parole « exogène » (Maingueneau 2012b), qui est décalée de la scène générique effective du texte. Mais ce n'est pas le cas général. Bien souvent, en effet, la scénographie est « endogène », elle se construit à l'intérieur des limites fixées par la scène générique. C'est en particulier le cas pour un grand nombre de genres dont les scénographies sont en quelque sorte figées : l'annuaire téléphonique, les actes notariés, les rapports d'experts... Si la scénographie de tels genres est totalement contrainte, c'est qu'il s'agit d'activités dont le sens est saturé par leur fonction sociale. En revanche, le discours publicitaire ou le discours littéraire appellent des scénographies « exogènes » parce que, pour emporter l'adhésion, les locuteurs doivent définir à chaque fois le sens de l'activité énonciative en fonction du texte singulier qu'ils produisent.

Mais la plupart des scénographies « endogènes » ne sont pas aussi contraintes que celles de l'annuaire ou des textes de loi. Ce n'est pas parce qu'elles n'importent pas une autre scène générique qu'il ne leur faut pas définir le sens de l'activité énonciative qui les porte. Considérons par exemple ce texte qui relève d'un genre politique canonique en France, la profession de foi des candidats à l'élection présidentielle ; il s'agit de celle de José Bové, en 2007.

Madame, Mademoiselle, Monsieur
Je suis un candidat différent des autres.

Syndicaliste paysan, militant altermondialiste, citoyen engagé, je n'appartiens à aucun parti politique. Des milliers d'hommes et de femmes, militant-e-s ou non, de sensibilités diverses, m'ont demandé d'être leur candidat.

Je sollicite vos suffrages comme porte-parole d'un rassemblement de millions de citoyennes et de citoyens qui souffrent de la précarité et de l'insécurité sociale, qui contestent un système politique confisqué par quelques grands partis et qui s'inquiètent pour eux et pour les générations futures de l'avenir de la planète.

Comme vous, je ne crois pas à l'alternance sans fin entre la droite dure et la gauche molle. Vous avez entre les mains une arme pacifique pour le dire : votre bulletin de vote. Il y a deux ans les électrices et les électeurs se sont insurgé-e-s contre le projet de Constitution européenne.

Le 22 avril prochain, nous avons l'occasion de décréter l'insurrection électorale contre le libéralisme économique.

Nous pouvons vraiment changer la vie. Nous pouvons imposer, ici et maintenant, une véritable transformation sociale, féministe, démocratique et écologique. Votre bulletin de vote est utile pour battre la droite et l'extrême-droite qui organisent la régression sociale et environnementale. Il est utile pour construire une gauche alternative qui rassemble et qui mette fin à la société du tout-marché et du tout-profit. Votre bulletin de vote est précieux pour reconstruire l'espérance. Le 22 avril, vous pouvez dire qu'un autre avenir est possible.

Aux urnes Citoyennes, Citoyens
JB

Cette scénographie « endogène » se construit en assignant une valeur particulière aux variables de toute situation d'énonciation : qui parle ? à qui ? où ? quand ? Sans procéder à une analyse détaillée, on voit que *l'énonciateur* s'institue en « porte-parole d'un rassemblement... » et en « syndicaliste paysan militant altermondialiste, citoyen engagé » ; à cela s'ajoutent diverses caractéristiques implicites, en particulier une posture de féministe qui se manifeste, entre autres, par l'inscription réitérée de marques du féminin (« militant-e-s », « se sont insurgé-e-s »...) ou la primauté donnée aux termes d'adresse féminins (« Citoyenne, citoyens »...). Quant au *destinataire* qu'il se donne, une série de relatives restrictives associées à « rassemblement » permet de définir de manière oblique ses propriétés :

souffrir de la précarité et de l'insécurité sociale
contester un système politique confisqué par quelques grands partis
s'inquiéter pour eux et pour les générations futures de l'avenir de la planète.

Le lieu d'où prétend surgir cette énonciation est celui qu'occupe un homme « qui n'appartient à aucun parti politique » et refuse de s'insérer dans « un espace confisqué par quelques grands partis ». En matière d'inscription dans le temps, son énonciation se place dans la continuité de deux moments : l'un explicite (deux ans après que « les électrices et les électeurs se sont insurgé-e-s contre le projet de Constitution européenne »), l'autre implicite (la Révolution française), dont la présence se fait visible dans la captation du refrain de la Marseillaise (« Aux urnes Citoyennes, citoyens ! ») : l'énonciation palimpseste se légitime en se présentant comme doublée par une autre scène de parole. On le voit, le moteur de l'énonciation, c'est la nécessité de valider l'événement même qu'elle instaure, et pour cela de donner sens au cadre qu'elle présuppose.

Dans cette profession de foi du candidat José Bové, les points d'ancrage de la scénographie sont spécifiques du champ politique. Si l'on change d'univers de discours, la nécessité de s'auto-valider à laquelle est soumise l'énonciation est la même, mais selon des modalités différentes.

Nous allons considérer un exemple qui relève d'un univers très différent : la philosophie. Il s'agit de l'« allocution de Hegel à ses auditeurs à l'ouverture de ses leçons à Berlin », le 22 octobre 1818⁴. Cette allocution est un genre de discours typique de la scène englobante universitaire. L'énonciation de Hegel produit une scénographie endogène, qui s'inscrit dans les limites de la scène générique, mais qui prétend conférer un sens philosophique à cette dernière. Le nouveau professeur commence par une phrase qui satisfait pleinement aux lois du genre, mais dont les derniers mots vont ouvrir sur des développements qui donnent un nouveau sens, en l'occurrence typiquement hégélien, à ce rituel académique :

En me présentant aujourd'hui pour la première fois en cette Université en qualité de professeur de philosophie, fonction à laquelle j'ai été appelé par la faveur de S.M. le Roi, permettez-moi de dire dans cet avant-propos combien, en ce qui me concerne, je considère comme particulièrement agréable et désirable, de me consacrer à une activité académique plus importante, précisément en ce moment (*in diesem Zeitpunkt*) et en ce lieu (*auf hiesigem Standpunkt*) (Hegel, 1830 : 7).

Grâce aux déictiques (« précisément en ce moment et en ce lieu ») le locuteur peut « philosophiser » la scène générique où il est pris, la convertit en scène d'énonciation philosophique. Il institue souverainement *ce* moment et *ce* lieu institutionnels en lieu et en moment philosophiques. Ce faisant, il n'opère aucun coup de force, bien au contraire. D'une certaine façon, il fait ce qui est attendu de lui : légitimer philosophiquement l'institution même qui lui donne la parole, l'Université de Berlin.

Pour ce faire, Hegel s'attache à montrer que « l'esprit de l'univers » (*Weltgeist*), auparavant « entraîné vers l'extérieur » par la tourmente napoléonienne, peut « maintenant » (*nun*) « se rendre dans la patrie (*Heimat*) qui lui est propre et jouir de lui-même ». Reste à aménager dans le discours un lieu pour cette « patrie ». Hegel évoque alors la Prusse, qu'il caractérise comme cet État où « la culture (*Bildung*) et la floraison des sciences est un élément des plus essentiels dans la vie de l'État ». À l'intérieur de cet État se trouve « cette Université » où il est précisément en train de parler, celle de Berlin : « l'Université du centre, le centre de la culture de l'esprit, de toute science et de toute vérité ». C'est là qu'il faut que « la Philosophie trouve sa place (*Stelle*) ». On notera qu'en allemand « *Stelle* » désigne une place, mais peut désigner aussi un emploi, un poste : par exemple celui qu'occupe le locuteur. C'est d'ailleurs le terme qu'emploie le ministre dans la lettre pour lui proposer la « place »⁵.

4. Ce texte figure au début du *Précis de l'encyclopédie des sciences philosophiques* (1830). C'est un moment crucial de la carrière de Hegel : il vient d'être nommé à l'Université de Berlin pour prendre la suite de Fichte. Cette nomination s'inscrit dans un vaste projet politique de l'État prussien, au point que le ministre du roi de Prusse, Altenstein, s'est donné la peine d'écrire personnellement une longue lettre à Hegel pour lui proposer le poste.

5. Von Altenstein propose „die *Lehrstelle* bei der hiesigen Königlichen Universität als ordentlicher Professor in der philosophischen Fakultät anzunehmen. Es würde mit dieser

Dans cette allocution inaugurale, les déictiques de temps (*nun, in diesem Zeitpunkt*) et de lieu (*auf hiesigem Standpunkt*) fonctionnent dans une ambiguïté constitutive : le « ici » et le « maintenant » se voient assigner des référents à la fois dans l'espace académique et dans l'espace doctrinal ; ce qui permet d'instituer de manière performative l'espace académique en espace philosophique, de fondre le « je » de l'énonciateur professoral et l'instance qui articule la doctrine. Le but de l'exposé sera donc de démontrer que la doctrine qui porte cette allocution est la seule légitime à ce moment-là. Hegel affirme donc (1) que la philosophie est désormais allemande : elle « s'est réfugiée chez les Allemands et ne vit plus que chez eux. La conservation de cette lumière sacrée nous a été confiée » (*ibid.* : 8) ; (2) qu'elle ne peut être qu'hégélienne. C'est pourquoi, l'étape supplémentaire de son allocution va disqualifier la philosophie critique kantienne⁶.

4. Énonciation aphorissante, énonciation textualisante

Jusqu'ici j'ai implicitement associé « discours » et « texte », au sens d'une suite de phrases relevant d'un genre de discours. Je me suis conformé en cela à la doxa selon laquelle le discours se réalise nécessairement à travers des textes, des unités transphrastiques. En fait, comme je me suis efforcé de le montrer ailleurs (Maingueneau 2012), les choses sont plus complexes : le discours est traversé par une tension asymétrique entre textes et phrases sans texte.

Les phrases qui n'appartiennent pas à un texte abondent. On peut en distinguer deux grands types. D'une part celles qui sont conçues pour être autonomes, hors de tout texte : slogans, adages, proverbes, devises, maximes, etc. ; d'autre part celles qui ont été détachées d'un texte : citations célèbres, phrases sur les tee-shirts, titres entre guillemets dans les journaux ou les sites d'information, etc. L'existence de telles phrases constitue-t-elle un argument en faveur de l'idée qu'il y ait des phrases sans texte ? En fait, tout dépend de ce qu'on entend par phrase « sans texte », car la notion de texte est ambiguë : on peut entendre par là une unité composée de phrases qui forme une totalité cohérente (point de vue de la linguistique textuelle), ou bien le produit d'une activité communicationnelle (un genre de discours ou une conversation). Si on adopte cette seconde définition, rien n'exclut a priori qu'un texte puisse être constitué d'une seule phrase : par exemple si on envoie une carte postale avec seulement « Bon souvenir de Venise ! ». Rien n'exclut non plus qu'un texte soit constitué de plusieurs textes : c'est le cas d'un recueil de poèmes ou d'un magazine, qui renferme un grand nombre d'articles. Quand nous parlons ici de « phrase sans texte », ce sont les deux définitions de « texte » qui sont concernées : il s'agit d'énoncés qui tout à la fois n'entrent pas dans des suites organisées de phrases et qui ne relèvent pas d'un genre de discours. Bien entendu, à un niveau supérieur ces énoncés font quand même partie d'un texte, qui, lui, relève d'un genre de

Stelle ein Gehalt von jährlich zweitausend Talern“ (c'est nous qui soulignons) [traduction : « de prendre dans cette université royale la chaire de professeur ordinaire à la faculté de philosophie. À ce poste est associé un revenu de deux mille talers par an »] (lettre citée dans Wiedmann 1965 : 60).

6. Hegel vient occuper la chaire de Fichte ; son allocution vise aussi à justifier cette relève, à introduire une discontinuité dans la continuité.

discours : une phrase entre guillemets qui sert de titre à un article de presse est un constituant de l'article dont elle est détachée et, au-delà, du journal où se trouve cet article.

Une manière commode de gérer les difficultés que soulève l'existence de ces phrases « sans texte » consiste à y voir un phénomène marginal, qui ne met pas en cause le postulat selon lequel la communication verbale est fondamentalement réalisée à travers des textes. Pour ma part, je préfère penser que ce phénomène n'est pas périphérique, qu'il révèle une dimension constitutive de l'énonciation, à savoir que celle-ci peut se manifester selon deux modalités : à travers des textes, mais aussi à travers des phrases sans texte, que celles-ci soient autonomes par nature, « primaires » comme le slogan ou le proverbe, ou « secondaires », c'est-à-dire extraites de textes. Si l'on adopte cette perspective, on est amené à distinguer entre une énonciation « textualisante », celle des genres de discours, et une énonciation « aphorisante », celle des phrases sans texte.

En distinguant ainsi deux types d'énonciation, nous prolongeons un type de raisonnement familier à Benveniste, qu'il applique aussi bien aux types de texte, en opposant « discours » et « histoire » (1966 : 237-250), qu'aux phrases, à propos de la « phrase nominale » en indo-européen (1966 : 151-167). Pour analyser proprement le passé simple en français, selon lui, il ne faut pas le traiter comme un tiroir verbal en régression, mais le rapporter à un régime énonciatif spécifique ; de la même manière, il se refuse à appréhender la phrase nominale comme un type de phrase marginal : en indo-européen, en grec ancien ou en latin ces phrases à prédicat nominal sans verbe (« *Homo homini lupus* ») relèvent pour lui d'un type d'énonciation spécifique, distinct de celui des phrases à verbe. Avec la phrase dite nominale « une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur » (1966 : 159-160). Pour Benveniste, la phrase nominale et la phrase avec le verbe *être* au présent « n'assertent pas de la même manière et n'appartiennent pas au même registre [...] L'une pose un absolu ; l'autre décrit une situation », et « ces deux traits sont solidaires ». En grec ancien par exemple,

étant apte à des assertions absolues, la phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse. (1966 : 165)

Les phrases nominales sont à la fois des énoncés généralisants (dimension référentielle), des énoncés qui font autorité, dont la responsabilité est attribuée à une instance qui ne coïncide pas avec le producteur empirique de l'énoncé (dimension modale), et des énoncés qui ne sont pas des textes (dimension textuelle). Benveniste se focalise sur les deux premières dimensions ; la notion d'énonciation aphorisante permet de les mettre en relation avec la troisième : la phrase nominale est une phrase qui échappe à l'orbite du texte dans la mesure où elle implique un régime d'énonciation spécifique.

À mon sens, ce qu'on appelle « énoncer » peut ainsi se réaliser à travers deux régimes distincts, qui sont deux manières d'envisager la communication verbale et le Sujet parlant.

Tout genre de discours lie des positions corrélatives de production et de réception : enseignant/enseigné, orateur/assemblée, candidat/électeurs, animateur/invités/télespectateurs... L'énonciation aphorisante, en revanche, institue une scène de parole où il n'y a pas interaction entre des protagonistes placés sur un même plan. L'aphoriseur (c'est-à-dire l'énonciateur d'une aphorisation) parle à une sorte d'auditoire universel, une sorte de surdestinataire (Bakhtine), situé au-delà du destinataire prescrit par le genre de discours. Ce type d'énonciation sans allocutaire spécifié n'est pas sans évoquer le dispositif de la rhétorique classique, où l'orateur s'adressait à un destinataire implicite placé au-delà de son public immédiat. Il délivrait une parole sans réplique à l'ensemble d'une communauté censée adhérer à des valeurs communes. Dans l'aphorisation comme dans le dispositif rhétorique la parole ne relève pas de l'usage ordinaire du langage, mais d'un usage « où il y a à la fois dire et représentation, au sens théâtral, mise en spectacle exemplaire de ce dire » (Grinshpun 2008 : 143).

Foncièrement monologique, l'aphorisation a pour effet de centrer l'énonciation sur sa source. C'est l'individu « lui-même » qui est censé s'exprimer. L'aphoriseur, dans la mesure précisément où il n'assume pas un rôle prescrit par un genre de discours, peut prendre de la hauteur, exprimer une conviction, une expérience, énoncer *sa* vérité, soustraite à la négociation. L'aphoriseur n'est pas un simple énonciateur, une instance qui assume un certain nombre de fonctions linguistiques, mais ce qu'on pourrait appeler un *Subjectum* : en lui coïncident sujet d'énonciation et Sujet au sens juridique et moral, une instance responsable de sa parole. Étymologiquement, le Sujet, le *Sub-jectum*, est ce qui est placé au dessous, ce qui ne varie pas : l'aphoriseur est quelqu'un qui peut répondre de ce qu'il dit par-delà la diversité des situations de communication et des moments.

Quand il s'agit d'une énonciation aphorisante secondaire (celle qui détache d'un texte une phrase), cette amplification de la figure de l'énonciateur repose sur un paradoxe : elle se présente comme l'énonciation d'une subjectivité souveraine, alors même qu'elle n'existe que grâce à l'intervention d'un agenceur invisible, d'un tiers qui convertit le locuteur originel en une instance – l'aphoriseur – qui en réalité est le produit de l'opération de détachement. Louis XIV n'a pas dit « L'État, c'est moi » ni Martin Luther King « I have a dream » ; ce sont des tiers qui ont détaché ces énoncés d'un texte (une conversation, une allocution) et les ont mis en circulation. La parole de l'aphoriseur doit ainsi être *reprise* pour pouvoir être pleinement *dite*. De ce point de vue, seuls les genres de discours ont de véritables locuteurs : l'aphoriseur est un pseudo-locuteur, qui hante les genres de discours et ne les habite pas. Sur un mode différent, l'énonciateur des aphorisations primaires (slogans, maximes, proverbes...) est lui aussi un pseudo-locuteur : par exemple la « Sagesse populaire » qui soutient les proverbes ou « l'esprit du Droit » qui soutient les adages juridiques.

Cette problématique de l'énonciation aphorisante nous amène à nous interroger sur les limites d'une conception largement répandue de la communication verbale, où un locuteur et un allocutaire en chair et en os se feraient face. À ce niveau, que le locuteur et l'allocutaire soient ceux de la théorie de l'information ou ceux, plus sophistiqués, des courants pragmatiques, ne change pas foncièrement la donne. La linguistique moderne s'est constituée autour de ce modèle simple et puissant, qui renvoie à la périphérie ce qui relève d'une autre économie. Sans doute ne peut-on se passer de ce modèle communicationnel ;

mais il faut aussi savoir en prendre la mesure. L'un des intérêts de la notion d'énonciation, c'est de désigner avant tout un événement, et non le produit d'un sujet parlant, l'intérêt de la notion d'énonciateur de désigner des positions construites à travers le discours, et non des individus. Décalages qui rendent possibles des phénomènes tels que l'énonciation aphorisante, où la parole fait intervenir un tiers pour montrer le Sujet parlant dans une plénitude imaginaire.

Conclusion

J'ai essayé de « décompacter » la notion d'énonciation, en établissant deux distinctions, qui opèrent sur les plans différents. La première oppose l'énonciation linguistique, où l'on raisonne en termes de situation d'énonciation, et l'énonciation discursive, où l'on raisonne en termes de scène d'énonciation. La seconde distinction introduit une sorte de fissure dans l'énonciation discursive. Énonciations aphorisante et textualisante ne sont pas deux différences spécifiques d'un même genre proche : elles sont prises dans une asymétrie essentielle. L'énonciation aphorisante a beau avoir la prétention pragmatique d'être une parole autonome, de résister à la logique du texte et du genre de discours, elle est inévitablement proférée à l'intérieur d'un texte : le proverbe dans une conversation, le slogan dans une publicité, la citation célèbre en épigraphe d'un essai, etc. L'aphorisation est ainsi prise dans une tension constitutive avec l'ensemble textuel qui l'accueille.

Références bibliographiques

- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- CULIOLI A., 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation I*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation II*, Paris, Ophrys.
- CULIOLI A., 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation III*, Paris, Ophrys.
- GOFFMAN E., 1981, *Forms of Talk*, University of Pennsylvania Press ; trad. fr. *Façons de parler*, Paris, Minuit, 1987.
- GRINSHUPUN Y., 2008, *Ô, entre langue(s), discours et graphie*, Paris, Ophrys.
- HEGEL G.W.F., 1830 [1817], *Enzyklopädie der philosophischen Wissenschaften im Grundrisse*, Berlin (1^{re} éd. Heidelberg, 1817) ; trad. fr. *Précis de l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, Paris, Vrin, 4^e éd., 1978.
- HYMES D., 1972, « Models of Interaction of Language and Social Life », in J. J. Gumperz and D. H. Hymes (eds), *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart & Winston, 35-71.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990, *Les Interactions verbales I*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D., 2002, « Analysis of an Academic Genre », *Discourse Studies* 4-3, 319-342.
- MAINGUENEAU D., 2012a, *Les Phrases sans texte*, Paris, Armand Colin.
- MAINGUENEAU D., 2012b, « Scénographies endogènes et exogènes », in Y. Grinshpun et J. Nyée-Doggen, *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 123-130.
- WIEDMANN F., 1965, *Hegel*, Reinbek bei Hamburg, Rowohlt.

L'énonciation en image : quelques points de repère

Jean-François BORDRON
Université de Limoges

La première des difficultés pour comprendre et définir la notion d'énonciation est de parvenir à distinguer ce qu'elle désigne des formes diverses de l'énoncé avec lesquelles elle coïncide nécessairement. Comme tout élément d'un énoncé est le fait d'une énonciation, le problème est de savoir comment cette énonciation se réfléchit dans l'énoncé et par là ouvre la faille qui sépare énonciation et énoncé. Cette faille est éminemment spéculative puisqu'elle sépare ce qui est dit du fait que cela soit dit, ou l'ait été, ouvrant par là la question de la réflexivité. La confusion de ces deux versants du sens entraîne de multiples paradoxes. Le Crétois menteur ne poserait aucun problème si l'on distinguait celui qui parle, l'énonciateur, et ceux qui sont dit mentir en tant que sujets de l'énoncé. Mais le fait que la même personne puisse remplir à la fois la fonction d'énonciateur et celle de sujet de l'énoncé semble poser un impossible problème de vérité. Il peut se faire cependant que la même personne pense dans des espaces disjoints qui ne paraissent se contredire que si on les fusionne. Le fait de parler et le fait de penser ce que l'on dit sont deux choses distinctes. Certaines langues possèdent des marqueurs grammaticaux, dits *médiatifs*, qui indiquent le degré d'évidence que l'énonciateur accorde à son énoncé ou encore le fait qu'il le situe comme simplement rapporté ou au contraire comme assumé, etc. (Guentcheva 1996). La considération des modes grammaticaux semble nous interdire une assimilation trop simple entre ce qui est dit dans l'énoncé et ce que pense l'énonciateur, de telle sorte que les figures du mensonge et de la contradiction semblent relever de situations extrêmes. Il y a une dimension théâtrale du langage qui oblige à distinguer la scène dans laquelle on énonce et celle où s'inscrit ce que l'on dit, même si la même personne empirique peut occuper les deux. L'espace de l'énoncé et l'espace de l'énonciation sont bien deux espaces distincts, de telle sorte que ce qui est vrai dans l'un n'est pas nécessairement vrai dans l'autre.

Dans le cas de la peinture et de l'image en général, le problème est tout aussi manifeste, même si le terme d'énonciation apparaît dans ce cas un peu artificiel. Admettons-le pourtant comme une convention nécessaire à l'homogénéité terminologique de la sémiotique. La caractéristique propre d'une image, quelle qu'en soit la nature, est de ne pas pouvoir entrer au titre d'une réalité concordante avec le milieu dans lequel elle est présente. Le tableau comme chose est présent dans la pièce où il est exposé, mais, comme image, il ouvre une autre scène. Par ce trait cependant, l'image ne se distingue pas des autres formes sémiotiques, comme les langues par exemple. Un récit en langue ouvre aussi une autre scène. Il y a cependant sur ce point une caractéristique de l'image qui nous semble des

plus importantes. L'image peut sembler fusionner avec cette réalité dont elle est en principe distincte. C'est le cas du trompe-l'œil. On retrouve dans le trompe-l'œil tous les modes que nous avons évoqués plus haut, depuis l'évidence pure et simple qui nous fait prendre la fausse fenêtre pour une fenêtre réelle, jusqu'à la désillusion complète en passant par les doutes différemment motivés. Cette possibilité de fusionnement et d'illusion établit un jeu complexe entre la scène de l'énoncé et celle de son énonciation. Mais cette possibilité ne relève pas d'une aptitude particulière de l'image à créer de l'illusion. Le langage peut en créer tout autant. Elle provient du fait, beaucoup plus fondamental, que notre perception construit le monde comme une image et nous l'offre ainsi, qu'elle soit visuelle, tactile, gustative, etc., c'est-à-dire comme un ensemble de formes plus ou moins stabilisées douées d'une composition interne (une méréologie) et de gradients d'intensité. Il en va de même pour notre pensée pour autant qu'elle est productrice, c'est-à-dire imaginative. Une image figurative est ainsi une image d'image. Mais cela ne tient pas essentiellement à la figuration car il en va de même pour les images abstraites qui se rapportent nécessairement à une perception ou à une pensée au moins possible. Si, comme nous avons essayé de le démontrer ailleurs (Bordron 2013), une image est toujours une image d'image, constitutivement, on perçoit immédiatement que le rapport entre énoncé et énonciation s'y présente avec une particulière complexité. Essayons d'en saisir les grands traits. Le point essentiel est qu'il n'en va pas de même pour un énoncé linguistique car nous ne percevons pas le monde comme un langage.

Il nous semble devoir distinguer sous le terme générique d'énonciation trois actes logiquement distincts bien que le plus souvent fusionnés dans l'unité d'un seul geste. Nous essaierons de définir successivement l'énonciation en tant qu'elle instaure les règles régissant un ensemble signifiant (énonciation *constituante*), l'énonciation en tant que dynamique créatrice (*effectuante*) et enfin l'énonciation comme *monstration*. Ces trois actes doivent être complétés par ce que nous appellerons les *diathèses* c'est-à-dire les dispositions particulières de l'instance énonçante par rapport au contenu de ce qui se trouve énoncé. Des exemples de diathèse peuvent être la prière, l'expression d'un désir, d'un ordre, etc. La diathèse correspond donc au domaine grammatical du mode. On peut aisément sur ce point se rapporter à d'autres figures, très fréquentes dans l'usage des images, la plus importante étant sans doute celle de l'ironie. La distance introduite par cette figure entre l'énoncé et l'énonciation est l'un des ressorts essentiels des dessins humoristiques. Mais bien d'autres figures sont possibles dont l'interprétation reste largement ouverte.

1. La constitution ou instauration

Comment se fait-il qu'un élément matériel soit constitué comme un signe et identifiable comme tel ? Il est possible d'attribuer le statut de signe à une entité sous la seule condition que celle-ci soit supposée avoir été énoncée. C'est la raison pour laquelle l'énonciation précède logiquement la signification car nous pouvons reconnaître un signe comme tel sans comprendre son sens mais l'inverse n'est pas vrai. L'énonciation a donc pour première tâche de constituer la possibilité d'une signification. On peut dire en ce sens que l'énonciation appartient au contenu nécessaire de toute expression.

La notion de constitution, telle que nous l'employons, est d'ordre institutionnel. Plusieurs phénomènes peuvent être décrits dans cette perspective. Nous en ferons un bref inventaire dans le contexte de l'image.

Les premiers éléments caractéristiques concernent ce que Meyer Schapiro (1969) a désigné comme les parties non mimétiques de l'image. Parmi celles-ci, on peut relever le fond de l'image, les bords, les cadres, les lignes de terre, les éléments figuraux mais non figuratifs, etc. Ces éléments peuvent être compris comme des schèmes organisateurs de l'espace. On retrouve une problématique comparable chez Stoichita (1999). Les marques de l'énonciation se confondent alors avec les éléments constitutifs du signe. On parlera pour cette raison d'énonciation constituante et cela en deux sens ou deux temps.

Dans un premier temps, il s'agit de l'institution symbolique elle-même qui n'est pas nécessairement remarquable par un autre trait que son existence et par son sens dans une économie particulière.

Dans un second temps, l'énonciation s'inscrit précisément sur ces éléments institutionnels en les instaurant comme des lieux rhétoriques (Groupe μ 1992). Il s'agit généralement des limites ou des bords dont on va célébrer les passages : les cadres mais aussi les arcs sont très généralement l'objet de ritualisation et de célébration, dans l'espace comme dans le temps. Dans le cas du temps, on peut penser aux rites de passage décrits par Van Gennep (1981).

Un exemple parmi d'autres peut être trouvé dans la signature qui accompagne souvent une image artistique. La signature porte également sur les éléments constitutifs puisqu'elle présuppose un code graphique. Par conséquent, il semble que l'on puisse dire que le style propre à une signature est une marque énonciative qui s'inscrit sur des éléments constitutifs et en ritualise l'usage (on signe toujours de la même façon).

Ainsi comprise, l'énonciation pose un problème général : il y a toujours constitution et donc énonciation en ce sens. En même temps, elle peut être stylisée à différents degrés et par là être manifestée et éventuellement attribuée. La signature, par son style, atteste de son énonciation et de son énonciateur. On devrait alors distinguer l'énonciation présupposée, qui est un élément du code, et les marques énonciatives qui sont des usages stylisés de ce même code.

On peut trouver étrange de parler d'énonciation présupposée. Dans le texte cité plus haut, Meyer Schapiro prend l'exemple d'un jeune enfant à qui l'on donne une feuille de papier pour s'exercer au dessin. Le seul fait qu'il s'agisse d'une feuille, en général rectangulaire, suffit pour que le fond sur lequel vont se marquer les premières tentatives de l'enfant soit déjà porteur d'un sens particulier que l'on ne peut attribuer à l'enfant lui-même, à sa propre énonciation, mais bien à la très forte ritualisation qui accompagne ces feuilles de papier dans notre culture. Il s'agit bien d'un fait d'énonciation, puisque le sens porté par la feuille a été institué, même si la temporalité de cette institution reste largement ignorée. Ainsi ne peut-on éviter, lorsque l'on parle d'énonciation, de rencontrer le problème de l'histoire. Ce que l'on appelle souvent une convention ou un code n'est en réalité que le résultat d'une longue maturation historique. La feuille de papier, non seulement n'a pas toujours existé, mais il a pu paraître naturel de dessiner sur les parois irrégulières des cavernes, sur les galets des plages, etc.

On peut se demander si les styles, pris d'une façon générale, ne sont pas des faits d'énonciation portant sur le code. Le classique par exemple, le baroque, le gothique, etc. sont assez aisément spécifiables par des variations sur les traits définitoires d'une image ou d'une architecture. On comprendrait mieux par là ce fait singulier qui fait qu'un événement d'énonciation puisse devenir un élément constituant de l'énoncé. C'est un phénomène d'accréditation qui peut à son tour disparaître si une nouvelle énonciation vient en défaire la nécessité.

Si, comme nous venons de le supposer, il existe une histoire des modes d'énonciation qui ne porte pas seulement sur ce qui est montré dans l'image mais sur le fait qu'il s'agit d'une image reconnaissable comme telle, on peut demander quels sont les présupposés à partir desquels une intention de signification est susceptible de modifier le sens même d'image. Il ne s'agit pas dans ce cas d'interroger les variations stylistiques qui portent sur les éléments du code, comme nous venons de le faire, mais de comprendre dans quelle mesure ces éléments sont susceptibles d'un changement de sens. Il s'agit là encore de la dimension historique de l'énonciation ou, plus précisément, de l'énonciation conçue comme une chronogénèse, pour reprendre le terme de G. Guillaume. Il nous semble que la notion d'*économie* permet de répondre en partie à cette question, du moins si l'on accepte de l'entendre sans sa référence contemporaine à l'économie monétaire. L'économie s'entend comme l'organisation, à la fois iconique et symbolique, à partir de laquelle il est possible de dire ce dont il est question dans un énoncé langagier ou visuel et selon quel ordre de valeur. Ce dont il est question ne peut être donné par les seules formes de l'énoncé. M. J. Mondzain (1996) écrit que l'économie est au fond *la rhétorique de la vie*, le jeu de ses figures essentielles, la façon dont les choses sont disposées et liées. Ainsi en est-il de l'économie du salut comme figure de l'économie trinitaire. À dire vrai, la rhétorique découle de l'économie et non l'inverse. C'est la raison pour laquelle cette dernière dispose de l'espace des présuppositions à partir desquelles une énonciation est possible. La notion d'économie, qui désigne chez Aristote l'économie domestique, par opposition à ce qu'il nomme la chrématistique, ou économie de l'échange marchand, a pris une grande importance dans la querelle qui opposa les iconoclastes aux défenseurs des images. C'est précisément son accord avec l'économie trinitaire et la logique de l'incarnation qui distingue l'icône de l'idole et la justifie aux yeux de ses défenseurs. Mais il n'y a aucune raison de limiter l'usage de cette notion à ce problème particulier. Il y a une économie derrière chaque expression sémiotique ou, pour mieux dire, la forme de toute expression n'est véritablement intelligible que sur le fond d'une économie. Ce fait se perçoit avec le plus d'évidence dans le cas de l'image parce que ses éléments fondamentaux réfèrent toujours à son économie. Ainsi, on ne saurait dire ce que signifie l'espace d'une image si l'on n'énonce pas de quelle économie il provient. L'espace hiérarchisé de la peinture gothique n'est pas l'espace géométrique des perspectives italiennes, ni l'espace plissé du baroque ou encore l'espace chromatique de l'impressionnisme. On a pu également concevoir l'espace comme une réalité absolue, comme le fit le suprématisme russe, ou simplement comme un plan matériel, etc. Ces exemples veulent simplement montrer que l'énonciation d'une variable sémiotique non mimétique (ici la surface peinte) ne peut être analysée et comprise hors d'une économie.

De la même façon, la considération de l'économie est essentielle pour déterminer ce que l'on peut appeler le *statut*¹ d'une image. On comprend aisément que la même image porte des significations différentes selon qu'elle est vue comme un témoignage, un simple souvenir, une œuvre d'art, etc. Mais le point important est que ces significations multiples dépendent essentiellement d'énonciations et de re-énonciations diverses situées dans l'économie générale qui leur offre la possibilité de naître.

Les éléments que nous venons de décrire comme relevant de l'énonciation ne sont pas toujours reconnus comme tels, surtout si l'on se fonde sur la tradition linguistique qui est à l'origine de la notion. Mais une notion n'a véritablement de sens que si l'on peut grâce à elle comprendre ce qui ne pourrait pas l'être sans elle. On peut décrire l'énoncé ainsi que les marques de l'énonciation inscrites en lui. Mais une telle description n'a qu'un usage restreint dans le contexte de l'image si l'on se limite par là aux structures comparables à la deixis linguistique ou qui en sont dérivées (comme les différents observateurs). Ajoutons qu'une image se décrit très mal comme le produit d'un sujet, de telle sorte que les marques de la subjectivité, pour reprendre l'expression de Benveniste, y paraissent absentes, non parce qu'il n'y aurait rien de subjectif dans les images mais parce qu'il n'y a pas de sujet au même sens que dans la langue, si l'on excepte la signature éventuelle. Il y a par contre plusieurs instances de discours et, parmi celles-ci, une instance constituante dont nous venons de décrire quelques éléments. De ce point de vue, il nous semble indispensable de souligner que de nombreux porteurs de sens dans les images ne peuvent être véritablement compris, et pas seulement décrits, si l'on ne fait pas référence à l'histoire qui est, ultimement, l'instance énonçante par excellence.

2. L'effectuation

L'énonciation est aussi une effectuation c'est-à-dire un passage à l'acte, un faire proprement dit, une dynamique. Ceci est vrai pour l'image comme pour la langue. Dans la mesure où cette effectuation est d'abord caractérisable comme un phénomène temporel, nous chercherons essentiellement à en déterminer la structure de ce point de vue.

Benveniste associe l'énonciation au moment présent. « Mais prenons-y garde, il n'y a pas d'autre critère ni d'autre expression pour indiquer "le temps où l'on *est*" que de le prendre comme "le temps où l'on *parle*" » (1966 : 262). Il y a pour Benveniste une évidente coïncidence entre la parole et le maintenant de son effectuation. Plus exactement, c'est cette coïncidence qui fonde l'évidence du « je parle » comme elle fonde chez Descartes l'évidence du « je pense ». On peut douter pourtant que le présent soit une notion si certaine. Surtout, en ce qui concerne les images, qui ne possèdent rien de comparable à l'appareil formel de la langue, on ne voit pas ce qui peut correspondre à la notion de présent, si ce n'est justement le moment où elles *sont*, c'est-à-dire possèdent l'évidence d'un existant. Pour autant, si l'existence peut se comprendre comme le propre de ce qui est temporellement là, manifeste, il n'en va pas de même de la signification qui semble échapper à toute notion de présent. On aurait plutôt tendance à

1. Sur la notion de statut, voir Basso Fossali & Dondero (2011).

comprendre le sens d'une image sur le modèle platonicien de la réminiscence, c'est-à-dire au passé. Platon fonde l'évidence sur un passé et non sur un présent comme le font Benveniste et Descartes. Peirce pour sa part assure la validité du sens au futur. C'est le sens profond de sa maxime pragmatiste : « Considérer quels sont les effets pratiques que nous pensons pouvoir être produits par l'objet de notre conception. La conception de tous ces effets est la conception complète de l'objet ». Le sens d'un énoncé est alors donné par ses conséquences. L'attitude que l'on peut avoir quant à la temporalité de la signification dépend donc de celle que l'on éprouve comme fondatrice, c'est-à-dire de la temporalité suscitée par l'énonciation. Dans le cas d'une image, celle-ci dépend finalement peu des marques temporelles plus ou moins conventionnelles que l'on peut y inscrire (comme la couleur par exemple). Par contre, elle dépend beaucoup du statut de l'image sans qu'il y ait là pour autant de règle fixe. Les images politiques, comme les images publicitaires, sont souvent orientées vers le futur, précisément parce qu'elles offrent une occasion de s'exercer à l'attitude pragmatiste. Il en va souvent ainsi pour les images prises dans une perspective scientifique, parce qu'elles appellent le plus souvent de nouvelles images. Les images artistiques, par le pouvoir d'évocation qui est le leur, sont plus facilement compréhensibles selon le modèle de la réminiscence platonicienne. Mais il faut reconnaître qu'il ne s'agit là que de tendances très générales auxquelles on trouvera autant d'exceptions que l'on voudra en chercher. Retenons pour l'instant que l'énonciation, dans sa dimension d'effectuation, possède une orientation temporelle. Mais rien ne prouve qu'elle soit univoque, orientée dans un seul sens et selon la même durée. La question du présent de l'énonciation reste donc à interroger.

Le présent (le *maintenant*) ne peut être le temps de l'effectuation au sens physique du terme. Le présent n'a aucun sens dans ce cas car le présent ne peut être une notion physique. Dans le monde physique, il ne peut exister que des relations de simultanéité, remarque qui vaut aussi bien pour la prolotion, dans le cas du langage, que pour l'acte de peindre ou de photographier.

Si un énonciateur signifie, c'est-à-dire pense, conçoit, se souvient, projette, s'émeut, pâtit, etc., on peut penser que le temps de cette signification possède une structure complexe dans laquelle s'ordonnent des actions diverses et très difficiles à décrire. Pour faire tenir toutes ces intentions entre elles, dans un même ensemble, on a inventé cette sorte d'unité spirituelle qu'est le présent et qui a plus le statut d'un icône offrant une unité de forme à une diversité de temps que celui d'un symbole muni d'une règle d'usage. On peut penser que cette unité spirituelle dépend d'un sujet comme on peut penser qu'elle dépend d'un moment historique. Quelle que soit la perspective que l'on choisisse, le problème est de comprendre comment cette unité se constitue comme un horizon d'immanence singulier.

Celui-ci peut être d'ordre pratique. Ainsi Althusser (1965) essayant de montrer le caractère idéologique de la notion de présent historique, fait l'hypothèse selon laquelle le présent est en réalité constitué d'une multiplicité de temps de durées et de rythmes différents. Mais il ajoute que ces temps différents ont une action les uns sur les autres. La notion de dépendance entre ces temps est alors comprise dans l'ordre dialectique. Pour les mêmes raisons, il semble indéniable que l'on puisse comprendre le temps d'une image comme la coordination de

différents genres de mémoires. Beaucoup de traits y signifient par réminiscence du passé. C'est ce que Didi-Huberman appelle l'efficacité multiple de l'œuvre d'art.

Il y a le temps des réminiscences de diverses natures, cognitives et esthétiques, le temps de l'évidence sensible, le temps anticipé de l'attente, des projets ou des désirs. Regarder une image, c'est toujours attendre que quelque chose se manifeste, que cela vienne du passé ou du futur (une compréhension nouvelle par exemple). La structure du présent est la coordination d'une multiplicité selon un même horizon.

On peut demander pourquoi la temporalité dans l'image nous semble essentiellement liée à la dimension de l'énonciation alors même que le temps, comme constituant de la deixis, y paraît absent. Il semble que cette absence de marque explicite soit la raison pour laquelle la multiplicité des temps s'exprime aisément dans l'espace de l'image. L'absence de « maintenant » ouvre tous les possibles. Demandons-nous en effet comment on peut comprendre cet événement particulier qu'est l'énonciation dans la dimension de son effectuation.

On pourrait considérer un acte d'énonciation comme le passage de significations possibles à des significations réelles. Mais cette conception semble pauvre parce que la notion de possible est trop vaste. Elle n'exclut pas la coexistence d'éléments contradictoires. De plus, le passage du possible au réel, notions essentiellement logiques, ne dit rien sur le caractère expressif de l'énonciation.

On peut également concevoir l'énonciation comme le passage du virtuel à l'actuel puis au réalisé selon la formulation de Greimas. Le virtuel est plus qu'une possibilité puisqu'il suppose une possibilité déjà déterminée (par exemple sous la forme d'un paradigme). Pour prendre un exemple simple, une porte étant paradigmatiquement ouverte ou fermée, une porte fermée est virtuellement ouverte dans le cadre d'une action. Mais ici encore, le caractère expressif de l'acte d'énonciation reste ignoré.

Une troisième conception possible de l'action est celle qui fait passer de la puissance à l'acte puis à la réalisation (l'entéléchie dans la terminologie d'Aristote). Ici, il n'y a pas de paradigmatique mais plutôt une genèse de type végétal ou biologique. On part d'un germe qui contient par exemple une fleur en puissance, qui se déploie dans une croissance et se réalise dans la perfection de son être (son entéléchie). C'est aussi le modèle de la dialectique : le fruit est la négation de la fleur.

Sans que cela exclue les deux autres formes, nécessairement présentes (il y a toujours du possible et du virtuel), il semble que le mouvement qui va de la puissance à l'entéléchie suggère le mieux ce qui se passe dans une énonciation créatrice.

On peut bien sûr demander où sont ces germes qui président à l'émergence des énoncés iconiques. On pourrait dire que l'intention de signification qui se constitue à partir d'un fond sémantique (un état d'arrière-plan correspondant à une disposition de l'esprit) est un germe qui vient se dialectiser dans l'image.

Retenons simplement de ces remarques que la dimension d'effectuation comporte au minimum un agencement de temps divers et d'intentions tout aussi diverses. Cela ne suffit pas pour conduire précisément une analyse mais évite au

moins de croire que dans une image tout est immédiatement là. C'est au contraire cette puissance de rassemblement de significations qui, séparées, paraîtraient paraître lointaines qui fait la force si singulière des images.

3. La monstration

Si l'énonciation est une dynamique créatrice, elle est aussi une donation de sens, ce qui, dans le cas de l'image, peut être compris, au moins partiellement, comme une monstration. Il y a plusieurs phases possibles dans cette donation, phases qui engagent la question de la réflexivité.

Remarquons tout d'abord que l'intention de signification, que nous mettons à l'origine de toute énonciation, peut se focaliser sur divers aspects de l'image, ou, plus exactement, sur diverses modalités de son expression.

Il peut se faire que l'image ne doive son existence, et donc son intérêt, qu'à partir de ce qu'elle prétend montrer. Telles sont les images de reportage, de témoignage, d'identité, etc. On peut les nommer des images *horizon* dans la mesure où toute visée suppose d'abord un horizon sur lequel son objet se détache. D'autre fois, l'image vaut pour elle-même, abstraction faite de toute représentation. C'est le plus souvent le cas des images artistiques ou à visée esthétique. L'essentiel se situe alors dans le rapport entre l'expression et son support matériel. Nous pouvons, pour cette raison, les nommer images *écriture*. Enfin l'image peut signifier sur la base de sa seule existence, indépendamment de toute visée représentative et de considération esthétique. C'est souvent le cas pour les images prises dans des contextes expérimentaux dans lesquels la question est de savoir s'il y aura ou non une image (par exemple, la recherche de particules élémentaires). Mais c'est aussi le cas dans certaines pratiques artistiques de la photographie. Nous parlerons alors d'image *événement*². Il va de soi que ces trois points de vue ne sont pas exclusifs et peuvent se composer de diverses façons.

Cette tripartition décrit la façon dont une énonciation détermine ce qui sera le registre dans lequel vient s'inscrire son énoncé. Cela montre au moins que le plan matériel de l'image n'est pas le seul lieu où il faut en chercher la signification. De même qu'une image rassemble des temps et des significations diverses dans une même unité, de même elle peut diffracter sur des plans différents le lieu de son expression. Ce double mouvement de *rassemblement* et de *diffraction* nous semble caractéristique de son style énonciatif.

Revenons maintenant à ce que nous avons appelé le geste de *monstration*.

Selon la formule que Brecht appliquait au théâtre, on peut dire qu'une image, d'une façon ou d'une autre, *montre qu'elle montre*. On pourrait dire aussi, selon la formulation de Louis Marin (1994), qu'une certaine *réflexivité* accompagne toujours la *transitivité* de la représentation. C'est, pour reprendre le terme de Louis Marin, la question de l'*opacité*. Il y a toujours un écart entre ces deux monstractions, la première (montrer) se présentant comme la négation dialectique de la seconde (montrer que l'on montre). Mais, dans la mesure où une image possède une énonciation, il faudrait plutôt dire que, le plus souvent, elle montre

2. Pour un développement sur cet aspect du problème de l'image nous renvoyons à Bordron (2013 : 51 sq.).

qu'elle montre et que, quelquefois, elle essaie de cacher ce fait derrière une certaine évidence de ce qui est montré. L'exemple de cette dernière figure est le trompe-l'œil parce qu'il cache le fait qu'il est une image derrière l'illusion de ce qu'il montre. Montrer que l'on montre consiste déjà à faire autre chose que de montrer, c'est une monstration qui rentre dans une phase seconde (et non une méta-énonciation). La monstration se caractérise précisément par ce *changement de phase*. L'image reste la même mais se présente dans un état distinct, un peu comme l'eau en changeant de phase peut devenir glace ou vapeur tout en conservant la même structure chimique. La troisième phase serait la réflexivité proprement dite, c'est-à-dire le fait de savoir que l'on montre que l'on montre. Cet écart est celui qui sépare l'énonciation de l'énoncé mais ce n'est pas un écart qui se marque par quelque signe de reconnaissance, mais plutôt un écart qui agit sans cesse, qui est l'acte correspondant à une puissance de signifier et qui peut toujours se complexifier.

Sans chercher véritablement à donner une version exhaustive des variations susceptibles d'intervenir dans la monstration, ce qui n'aurait guère de sens, on peut distinguer les phases suivantes :

Une image peut montrer qu'elle montre. C'est ce que fait toute image dans la mesure où elle se donne à voir comme une image. Il va de soi que cette double monstration peut supporter selon les époques des complexités particulières. L'époque classique en offre de nombreux exemples, étudiés en particulier par Louis Marin. Il peut se faire en particulier que l'image mette en scène le dispositif de monstration lui-même, complexifiant ainsi à l'infini le jeu de la représentation. On peut voir dans *Les Ménines* de Velázquez l'exemple paradigmatique de cette mise en scène.

L'image peut cacher qu'elle montre. C'est le cas évident du trompe-l'œil, mais aussi celui des images qui cherchent à produire l'évidence trompeuse du témoignage (images de propagande par exemple).

D'autres images insistent au moins autant sur le « comment » de leur monstration que sur la monstration elle-même. C'est en particulier le cas de la peinture maniériste. Le geste du peintre, son style singulier, est ce qui s'offre d'abord au regard.

Dans certains cas la monstration obéit à une injonction particulière de telle sorte que la façon de montrer commande l'interprétation. Ainsi dans son ouvrage sur Vermeer, Daniel Arasse (1993 : 130) montre comment *L'allégorie de la peinture* offre une complexité particulière. La carte au fond du tableau ne montre pas ce que montre une carte conformément à sa fonction cognitive, mais est montrée comme un objet plissé capable de réfléchir la lumière. La valeur cognitive est effacée pour exhiber la valeur sensible de la carte. On peut voir là une stratégie pour signifier ce qu'est l'art de la peinture comme art du sensible et non comme chose mentale. Le plissement de la carte joue le rôle d'un manifeste : on montre ce que l'art est fait pour montrer.

Existe-t-il des cas dans lesquels la fonction monstrative de l'image s'efface sans qu'il s'agisse pour autant d'un jeu d'illusion ? En un sens, une telle image serait un impossible paradoxe. Mais on peut remarquer cependant que certaines images tendent à absenter leur énonciation sans cesser pour autant de montrer et même de montrer intensément. Il en va ainsi dans certaines images mystiques,

dans l'art gothique en particulier. D'autres fois, au contraire, il semble que la présence puissante de l'instance énonçante supprime tout effet de monstration. On peut dire en ce sens que l'art brut ne montre pas mais exprime.

Si la monstration est un fait d'énonciation, il existe cependant une dialectique entre montrer et énoncer dont nous sommes très loin d'avoir exploré toutes les subtilités. Il est remarquable que, parfois, la présence de l'instance énonçante semble virtualiser l'effet de monstration. Mais le contraire est également possible. Ainsi dans l'image scientifique, comme l'image mathématique, on peut croire parfois que l'image s'énonce elle-même, l'instance énonçante paraissant alors disparaître au profit d'une monstration sans limite. Les images du ciel sont assez saisissantes de ce point de vue et comparables aux images mystiques que nous avons déjà mentionnées.

4. Économie et diathèse

L'énonciation, telle que nous venons d'en décrire quelques opérations, porte donc sur les éléments constitutifs de l'image. Elle se déploie selon les rythmes de son effectuation et se dialectise en des phases diverses selon lesquelles elle se coordonne avec la dimension monstrative de l'image. Il nous faut maintenant revenir au point de départ incontournable, c'est-à-dire à l'intention de signification dont l'énonciation est l'expression. Nous chercherons à établir deux grands repères qui permettent de la définir ou tout au moins de situer ses grandes articulations.

Le premier repère est celui de la *diathèse*. Cette catégorie grammaticale très ancienne³ désigne précisément l'attitude de l'instance énonçante par rapport à son discours. C'est donc à partir de cette notion que nous comprenons l'intention de signification, ce qui est en puissance d'énonciation. Comme toujours, ce qui est en puissance ne peut se décrire qu'à partir de ce qui est réalisé. En d'autres termes, la diathèse comme catégorie grammaticale se manifeste aussi bien comme organisatrice de l'énoncé que comme élément de description de l'instance énonçante. Il faut souligner qu'il s'agit d'une catégorie *grammaticale* et non d'une catégorie *psychologique*.

Dans une étude récente sur la notion de diathèse (Bordron 2012), nous avons distingué deux genres de diathèses :

- (a) Les diathèses à actants, comprises selon le modèle de Tesnière. Rappelons simplement que Tesnière (1959 : 242 sq.) distingue, dans le phénomène général de diathèse, l'*actif*, le *passif*, le *réfléchi*, le *réciroque*, le *causatif* et le *récessif*⁴. Il s'agit dans tous les cas de dispositions par rapport à l'action.
- (b) Les diathèses à formants qui concernent essentiellement des forces esthétiques diffuses.

3. Voir Ildefonse (1997) et Julien (1985 : 83-125). Le sens exact de diathèse est sans doute variable, surtout dans son rapport avec le mode ; Jacques Julien cite Priscien « Les modes sont les différentes inflexions de l'esprit qui manifestent ses différentes affections », l'affection (*affectus*) étant ici, selon Julien, la traduction exacte de *diathesis*. Mais, quelle que soit son expression grammaticale (mode, voix, dispositif actantiel), la diathèse marque bien une « inflexion de l'esprit » ou, plus littéralement, l'une de ses « dispositions ».

4. Nous omettons ici ce qu'il nomme le *réfléchi pluriel* et le *réciroque fusionné*.

Dans le contexte du présent travail, ces deux genres de diathèse nous servent à distinguer les intentions de signification réalisables selon un schéma actantiel, c'est-à-dire selon une certaine programmation de l'action, de celles qui peuvent seulement se comprendre comme le déploiement de divers sentiments esthétiques, pas nécessairement actantialisables et encore moins programmables. Pour grossir le trait, on peut dire que le premier genre correspond à des dispositions vis-à-vis d'une action possible et l'autre à des dispositions esthétiques susceptibles ou non de se catégoriser selon des régimes de valeurs esthétiques, éthiques, etc. Ce second genre correspond à une logique des forces qui peuvent tendre à se stabiliser selon différentes figures et donner lieu à une recherche d'expression (il s'agit de *formants* donc d'expressions encore en puissance) alors que le premier correspond plutôt à une logique de l'objet, la notion d'objet valeur étant essentielle si l'on envisage la dimension narrative de l'action. Ces deux logiques, logique des forces, logique de l'objet, ne sont pas incompatibles mais peuvent cependant ouvrir des chemins bien différents aux intentions de significations.

Le second repère que nous utiliserons nous est fourni par la distinction entre forme, substance et matière. Dans le contexte de l'image, la différence entre ces deux genres de diathèse correspond assez nettement à l'opposition entre ce qui est exprimé par la forme et ce qui est exprimé par la substance et même par la matière. La forme est toujours actantialisable, qu'il s'agisse de personnages ou de formes abstraites. La substance, par contre, s'y dérobe le plus souvent. Ainsi les matières colorées, les pigments, le grain d'une photographie, l'épaisseur d'un trait, ont plutôt des statuts de formants en cela qu'ils disposent l'image *vers* des perceptions dont le sens est largement ouvert. Les dispositions de l'instance énonçante (les diathèses) possèdent ainsi deux ordres d'expression selon que l'on se rapporte à la forme ou à la substance. La tripartition hjelmslevienne entre matière, substance et forme désigne des niveaux d'organisation bien distincts. Il nous semble nécessaire de bien différencier les puissances d'expression qui appartiennent à chacun et les modes, ou diathèses, qui leur sont propres. Quant à l'image, la distinction entre matière et substance semble se présenter avec une certaine évidence. Une image est toujours un agencement de lumières visibles. Bien sûr, les ondes qui sont en principe invisibles peuvent fournir des images visibles. C'est le cas des rayons X ou des rayons *gamma* en astronomie. La matière devient substance lorsqu'elle rencontre un écran, qu'il s'agisse de l'écran du cinéma, d'une toile comme en peinture, d'un mur ou d'un dispositif en trois dimensions. L'écran a une fonction d'arrêt mais aussi le pouvoir de disposer les lumières selon des morphologies à chaque fois nouvelles. On change ici de mode d'organisation puisque nous avons maintenant ce que l'on pourrait appeler un paysage de lumière. C'est ici que nous rencontrons les différences substantielles les plus profondes, comme celles que nous venons d'évoquer. L'analogie avec le paysage géographique se justifie par le fait que celui-ci est aussi la mise en morphologie (montagne, vallée, rivière, etc.) d'éléments matériels fondamentaux (sable, argile, roche, etc.). Mais ce niveau morphologique, celui de la substance, est bien différent de ce que l'on appelle le niveau de la forme. Les éléments constitutants, les personnages (concrets ou abstraits), les dispositifs d'observation (les perspectives par exemple) appartiennent au registre de la forme. Dans le paysage géographique, on peut mettre les frontières politiques ou les frontières de propriétés dans ce registre de la forme puisqu'il

s'agit de conventions d'un autre ordre. Du point de vue de l'énonciation, nous avons bien trois niveaux d'organisation distincts. Une chose est en effet de choisir la qualité des lumières, plus ou moins liées aux matières colorantes (*tempera*, peinture à l'huile, aquarelle, photographie etc.) et autre chose est de disposer ces lumières (de les « paysager ») selon la variété illimitée des supports ou des écrans depuis les fresques jusqu'aux vitraux et au cinéma. La forme correspond dans tous les cas à ce que l'on pourrait également nommer la structure symbolique, faite de règles plus ou moins conventionnelles (comme c'est le cas pour la phonologie). Ces distinctions entre les niveaux d'organisation se vérifient aisément par le fait que, tout le reste demeurant identique, on peut faire varier le sens d'une image en ne modifiant que la qualité de la lumière ou le dispositif de sa mise en morphologie ou, bien évidemment, en changeant les formes. On voit par là que l'intention de signification et donc les dispositions qui les expriment (les diathèses de l'âme selon l'expression des grammairiens grecs) peuvent suivre des voies distinctes selon le niveau d'organisation par lequel elles s'expriment.

Conclusion

Nous avons cherché à décrire le plus précisément possible les éléments que nous pensons devoir prendre en compte dans la description d'un acte d'énonciation à l'origine d'une image visuelle. On remarquera cependant qu'une énonciation est en quelque façon un geste possédant une forme unitaire que l'on ne peut comprendre comme la simple somme de ses composantes. Il est vrai qu'un acte d'énonciation ne ressemble pas au parcours que nous venons de faire. À cela, on répondra que la forme unitaire d'un geste est précisément le résultat de multiples ajustements entre ses différents moments et que la condition pour la comprendre est d'en faire au moins l'inventaire. Nous ne prétendons pas pour autant avoir été exhaustif mais nous espérons avoir suffisamment souligné quelques points essentiels pour que l'on perçoive la réelle complexité du problème.

Nous avons divisé l'acte d'énonciation en quatre registres possédant chacun un nombre assez grand de composantes. Pour mémoire, nous reprenons cet ensemble dans le tableau suivant :

1. *L'instauration*. Elle porte sur les éléments constitutifs de l'image et leur fournit une direction d'interprétation en fonction de l'économie dans laquelle l'image se situe.
2. *L'effectuation*. Il s'agit du moment dynamique qui se comprend comme un passage de la puissance à l'acte en vue d'une fin. Celle-ci met en jeu la structure temporelle complexe du présent de l'image et, par conséquent, l'orientation temporelle de son sens. Celui-ci peut être notamment de l'ordre des réminiscences (platonisme) ou des projections pratiques (pragmatisme).
3. *La monstration*. La dialectique entre l'énonciation et la monstration est telle qu'une prévalence de l'un ou l'autre de ces actes est toujours possible. Mais, hormis les cas extrêmes, nous avons distingué les gestes suivants : montrer ou ne pas montrer que l'on montre, montrer comment l'on montre, montrer le sens de ce que l'on montre. Dans tous les cas, le jeu entre la monstration et l'énonciation ouvre l'espace de la réflexivité.

4. *Les diathèses*. Les diathèses ou dispositions concernent les modes selon lesquels l'instance énonçante exprime son attitude par rapport à ce que signifie l'énoncé. Les diathèses possèdent ainsi une dimension passionnelle. Il nous a semblé nécessaire de distinguer celles qui s'inscrivent par leur action sur la forme de celles qui concernent la substance et la matière.

Ces quatre registres de l'énonciation demandent à être considérablement approfondis. La direction de travail la plus prometteuse paraît être celle de l'économie, et donc de la dimension historique de l'image, que nous n'avons fait qu'effleurer ici.

Références bibliographiques

- ALTHUSSER L., 1965, « Esquisse du concept d'histoire », *La Pensée* 121, 2-21.
- ARASSE D., 1993, *L'Ambition de Vermeer*, Paris, Adam Biro.
- BASSO FOSSALI P. et DONDERO M. G., 2011, *Sémiotique de la photographie*, Limoges, Pulim.
- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BORDRON J.-F., 2012, « Vie(s) et diathèse », *Nouveaux Actes Sémiotiques* (en ligne).
- BORDRON J.-F., 2013, *Image et vérité, Essais sur les dimensions iconiques de la connaissance*, Liège, Presses Universitaires de Liège, « Sigilla ».
- GENNEP A. VAN, 1981, *Les Rites de passage*, Paris, Picard.
- GROUPE µ, 1992, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- GUENTCHEVA, Z. (éd.), 1996, *L'Énonciation médiatisée*, Louvain, Paris, Peeters.
- ILDEFONSE F., 1997, *La Naissance de la grammaire dans l'antiquité grecque*, Paris, Vrin.
- JULIEN J., 1985, « Mode verbal et diathesis chez Apollonius Dyscole », *Histoire Epistémologie Langage* 7/1.
- MARIN L., 1994, *De la représentation*, Paris, Gallimard, Seuil.
- MONDZAIN M.-J., 1996, *Image, Icône, Économie*, Paris, Seuil.
- SCHAPIRO M., 1982 [1969], « Sur quelques problèmes de sémiotique de l'art visuel : champ et véhicule dans les signes iconiques », trad. J.-Cl. Lebensztejn, in *Style, artiste et société*, Paris, Gallimard, 1982 ; « On some problems in semiotics of visual art : field and vehicle in image-signs », in *Image-Signs, Semiotica* I, 3, 1969.
- STOICHITA V. I., 1999, *L'Instauration du tableau*, Genève, Droz.
- TESNIÈRE L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

L'énonciation énoncée dans l'image¹

Maria Giulia DONDERO

Fonds National de la Recherche Scientifique / Université de Liège

Introduction

Ce texte vise à rendre compte des développements de la théorie de l'énonciation à la suite de la question posée par Benveniste sur la possibilité d'étendre ce concept à la musique et à d'autres langages non verbaux (1974 : 43-78). Si les sémioticiens héritiers de Saussure qui se sont consacrés à la théorisation et aux analyses du langage visuel dans les années 1980 et 1990 n'ont pas abordé la question de l'énonciation², une deuxième et une troisième génération de sémioticiens ont par contre pris au sérieux ce problème et développé ce concept en en justifiant la légitimité dans un cadre extra-verbal. Il y a déjà vingt-cinq ans, l'ouvrage de Jacques Fontanille *Les Espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur (discours, peinture, cinéma)* (1989) a lancé le défi de la transposition du concept d'énonciation dans le cadre du visuel et de l'audiovisuel (peinture et cinéma) et reste à présent l'ouvrage de référence de toute réflexion contemporaine. D'autres chercheurs de l'École de Paris³ ont poursuivi la démarche sur des corpus photographiques et sur d'autres types d'images tant de statut artistique que scientifique⁴.

Il ne faut pourtant pas oublier que, pendant les années 1980 et 1990, la question de l'énonciation visuelle a été développée par les théoriciens du cinéma⁵ ainsi que par des théoriciens et historiens de l'art tels que Louis Marin⁶ et Victor Stoichita⁷. Si les corpus privilégiés par ces chercheurs ont été les images de statut artistique – ce qui fait que l'on a eu tendance à identifier énonciation visuelle et énonciation artistique –, l'analyse de l'énonciation concernant des

1. Je tiens à remercier Marion Colas-Blaise pour les échanges sur le problème de l'énonciation en image qui ont grandement nourri ma réflexion.

2. Voir à ce propos Greimas (1984), Floch (1985, 1986, 1990), Thürlemann (1982), Silva (2004).

3. La sémiotique visuelle d'approche cognitiviste comme celle du Groupe μ n'a jamais posé les questions en termes d'énonciation, mais tous les travaux sur le cadre et le cadrage menés par le Groupe μ développent la problématique énonciative.

4. Voir Beyaert-Geslin (2008), Basso Fossali & Dondero (2011), Dondero (2009a) et (2013) ainsi que Shairi & Fontanille (2001).

5. Voir Metz (1991) et Casetti (1990).

6. Voir Marin (1989) et (1993).

7. Voir Stoichita (1993). Sur la théorie des dispositifs métapicturaux et l'énonciation, voir Dondero (2016).

images appartenant à d'autres domaines voit de plus en plus le jour en sémiotique⁸.

Un retour sur cette question se révèle aujourd'hui nécessaire pour plusieurs raisons. Certaines sont internes à la discipline et aux sciences du langage – la légitimité du visuel en tant que langage, le dialogue entre la sémiotique et la linguistique, dont cet ouvrage témoigne –, d'autres sont extra-disciplinaires, venant surtout de la philosophie de l'art et des sciences de l'information et de la communication, et concernent la demande d'une méthodologie capable d'expliquer le fonctionnement des images contemporaines. La question de l'énonciation est d'ailleurs le point de départ de toute analyse d'images non seulement dans sa version « restreinte » (l'énonciation énoncée, dont il sera question ici), mais aussi dans sa version « étendue » – qui englobe les contextes de production des images ainsi que les domaines qui la rendent intelligible (art, science, droit, religion, etc.)⁹.

Tout au long de cet article nous aborderons deux questions fondamentales concernant l'énonciation dans le visuel, étroitement liées entre elles. La première concerne la subjectivité inscrite dans l'image et sera abordée *via* la notion d'*énonciation énoncée*¹⁰ (personne / espace / temps). L'analyse énonciative de l'énoncé visuel vise à décrire « d'où l'on voit », à savoir les points de vue à partir desquels l'image a été conçue et demande à être saisie par le regard de l'observateur. Elle est donc un outil permettant d'étudier les façons dont les valeurs et les idéologies sont incarnées par des énoncés visuels.

La deuxième question concerne la notion de métalangage dans le visuel. Comme l'a affirmé Jacques Fontanille, l'énonciation est « un métalangage “descriptif” car, en prédisquant l'énoncé, elle affiche sa propre activité, elle la code et en fait un événement sensible ou observable » (2003 : 283). Une première interrogation émerge alors : peut-on parler de métalangage dans le cadre du visuel, où il est difficile de repérer une véritable langue visuelle entendue comme réservoir de toutes les formes possibles ? Pour répondre, il faudra réfléchir à trois questions :

1. Peut-on parler de métalangage face à une seule image qui contiendrait en elle-même son langage et son métalangage ? Comment pourrait-on distinguer le langage et le métalangage en image ? Est-il enfin nécessaire de concevoir une hiérarchie entre langage-objet et métalangage ? Chaque image contiendrait-elle sa propre « langue » locale ou la langue lui serait-elle extérieure et

8. Voir Beyaert-Geslin (2009) sur le reportage de guerre, Dondero (2014a) sur la photographie de mode, Dondero (2014c) sur la photographie documentaire et Dondero & Fontanille (2012) sur l'image scientifique.

9. Nous reprenons ici la célèbre distinction de Kerbrat-Orecchioni (1980). Sur la question de l'énonciation visuelle version « étendue », voir Fontanille (2008 et notamment le Chapitre IV), Dondero (2009b), Fontanille (2014).

10. Voir à ce propos Greimas & Courtés (1979, entrée « énonciation ») : « Une confusion regrettable est souvent entretenue entre l'énonciation proprement dite, dont le mode d'existence est d'être le présupposé logique de l'énoncé, et l'énonciation énoncée (ou rapportée) qui n'est que le simulacre imitant, à l'intérieur du discours, le faire énonciatif : le “je”, l’“ici” ou le “maintenant” que l'on rencontre dans le discours énoncé, ne représentent aucunement le sujet, l'espace ou le temps de l'énonciation ».

lui servirait-elle de grammaire ? Et d'ailleurs : une grammaire visuelle existe-t-elle ?

2. L'image a-t-elle besoin d'une autre image pour être comprise dans ses structures signifiantes – une autre image à l'intérieur d'une série, d'une chaîne de citations, etc. ? Dans ce cas de figure, chaque image serait à concevoir, surtout dans le domaine de l'art, comme relectrice/traductrice d'une autre ; toute image prise à l'intérieur d'un intertexte serait à entendre comme un lieu de relecture des autres images, selon le modèle des *interférences* de Michel Serres¹¹ qui exclut toute hiérarchie entre langage-objet et métalangage.
3. La démarche métalinguistique propre à l'image s'accomplit-elle plutôt à partir d'une « traduction intersémiotique », voire d'une opération de traduction d'une image dans un autre langage, par exemple le langage audiovisuel, gestuel, musical, verbal ? Dans ce cas, il ne s'agirait pas seulement d'une « traduction » entre un texte visuel et un texte, par exemple littéraire, mais d'une « traduction intersémiotique » où la mise en comparaison entre textes appartenant à des systèmes d'organisation langagière différents amènerait à s'interroger sur la *spécificité* des plans d'expression des langages (forme et substance)¹².

1. L'énonciation comme médiation et comme appropriation

Pour introduire la question de l'énonciation, nous allons aborder brièvement la relation entre langue et parole et la manière dont on peut l'entendre dans le cadre du visuel. Nous traiterons cette question à partir du point de vue de l'École de Paris, qui illustre ainsi l'acte de passage entre la langue et la parole :

C'est à É. Benveniste qu'on doit la première formulation de l'énonciation comme instance de la « mise en discours » de la langue saussurienne : entre la langue, conçue généralement comme une paradigmatique, et la parole – déjà interprétée par Hjelmslev comme une syntagmatique et précisée maintenant dans son statut de discours – il était nécessaire, en effet, de prévoir des *structures de médiation*, d'imaginer aussi comment le système social qu'est la langue peut être pris en charge par une instance *individuelle*, sans pour autant se disperser dans une infinité de paroles particulières (situées hors de toute saisie scientifique). (Greimas & Courtés 1979 : 126, nous soulignons)

Dans les termes de la théorie de Greimas, l'énonciation concerne l'appropriation des structures sémio-narratives (structures profondes de la *compétence* sémiotique) par un individu qui sélectionne les possibles langagiers et les réalise en discours (la *performance*). La réalisation *individuelle* des structures *possibles* s'accomplit grâce à une *prise d'initiative* : c'est l'acte énonciatif qui produit l'énoncé. Il n'y a pas d'énoncé sans acte d'énonciation préalable, comme il n'y a pas d'énoncé sans un point de vue instaurateur, voire un *axe de référence* servant

11. Voir à ce propos Bouquiaux, Dubuisson & Leclercq (2013).

12. Ces deux dernières démarches rappellent de très près la distinction formulée par Klinckenberg (2000) entre métasémiotique homosémiotique et métasémiotique hétérosémiotique. Sur la question de la hiérarchie du langage et du métalangage, voir Zinna (2013).

comme *centre générateur et régulateur* de l'accès à la signification pour l'interprète.

Cet acte d'appropriation individuelle permet d'envisager la théorie de l'énonciation non seulement comme une théorie du passage entre langue et parole, voire comme une médiation entre système et procès, mais aussi comme théorie de l'insertion du sujet dans le langage. Nous aborderons en premier lieu l'acceptation de médiation entre langue et parole et dans un second temps, nous nous consacrerons à la subjectivité et au point de vue.

La première acception d'énonciation concerne donc son rôle de médiation entre langue et parole. Tout d'abord, une langue visuelle existe-t-elle ? Pour analyser un énoncé visuel et comprendre la façon dont il signifie par rapport aux autres images, il faudrait connaître le répertoire collectif de formes stabilisé dans l'usage, voire les possibles combinaisons des formes qui se sont offertes comme possibles au producteur au moment de la fabrication de l'image. Mais est-ce qu'il existe une véritable grammaire de traits en peinture, fonctionnant à l'instar d'un système ? Une grammaire unique et universelle des combinaisons des couleurs, des lignes, des formes, comme l'ont d'ailleurs soutenu les membres du Groupe μ ?¹³

Au niveau de la morphologie, il faut rappeler que, contrairement à l'alphabet des langues naturelles où chaque tracé forme une unité facilement distinguable d'une autre (la lettre *g* par rapport à la lettre *c* par exemple), en peinture on est toujours face à des manifestations qu'on ne peut pas reconduire à des classes d'éléments invariants : il n'existe pas de classes figées et clôturées d'éléments topologiques, chromatiques et éidétiques¹⁴, ce qui fait que les unités sont à construire et à reconstruire à chaque image. Autrement dit, il n'existe pas un réservoir de tracés disjoints et dont la valeur serait figée au sein d'un système de potentialités avant la « mise en image »¹⁵.

Au niveau de la syntaxe, qu'est-ce qui pourrait, dans le domaine du visuel, s'apparenter à des règles syntaxiques, et notamment à des règles qui permettent ou interdisent la combinaison des unités comme dans le langage naturel ? Le dépassement de règles dans le cadre du visuel (si elles existent) est exactement ce dont l'image artistique profite pour étonner / décompétentialiser les spectateurs et relancer la recherche de nouvelles configurations et de nouvelles conceptions de l'espace. Ce qui est interdit, en art, est plutôt le « déjà fait » et le « déjà connu » : la règle n'est donc pas interne à une grammaire stable et universelle mais dépend d'usages locaux, appartenant aux différents statuts sociaux et aux cadres interprétatifs de l'image.

Le problème peut enfin être décrit de la manière suivante : d'une part, nous ne pouvons pas envisager l'existence d'une langue visuelle universelle, de l'autre, nous ne pouvons pas non plus concevoir chaque tableau comme un système en soi, où la langue coïnciderait avec la parole, le système avec le

13. Groupe μ (1992).

14. Voir à ce propos l'analyse de *Blumen-Mythos* de Paul Klee faite par Thürlemann (1982), où le semioticien tente de construire des classes des éléments de surface et des éléments linéaires qui ne sont réperables qu'à l'intérieur du tableau.

15. Un contre-exemple est celui de Paul Klee (1964) qui a construit des sortes d'alphabets picturaux.

procès. Si on devait suivre cette voie, chaque énoncé visuel déploierait ses propres outils de compréhension en son intérieur et posséderait une grammaire propre, tout à fait autonome et unique. Cette conception impliquerait que chaque langue serait entièrement différente des langues des autres peintres, ce qui amènerait à une impossibilité de communication entre les projets des différents artistes et toute filiation.

Nous penchons plutôt pour une position *médiane* entre l'option selon laquelle existe une langue visuelle universelle, qui a été en partie proposée par le Groupe μ , et celle qui conçoit chaque image comme un micro-code doté de sa propre micro-grammaire (option qui a tenté un certain nombre de greimas-siens)¹⁶ : il existerait plutôt plusieurs langues visuelles selon les statuts dont relèvent les images (art, science, droit, religion, etc.)¹⁷, mais il existerait également plusieurs sous-langues à l'intérieur de chaque statut se distinguant selon les époques et les traditions.

La relation langue-parole peut donc être relue à la lumière des statuts de l'image : il faut différencier la notion d'énonciation selon les domaines des images pris en considération (artistique, scientifique, religieux, publicitaire, politique, etc.). Chaque statut d'image, voire chaque valorisation que l'image assume dans un domaine social donné, est déterminé par un type d'énonciation particulier qui dépend de séries, de généalogies, d'intertextes, ainsi que des institutions qui les accueillent (musée, laboratoire, cathédrale) et qui rendent intelligibles les images qui s'y réalisent¹⁸.

2. La subjectivité dans le visuel. L'énoncé et l'énonciation énoncée

La deuxième acception de la notion d'énonciation concerne l'acte d'appropriation individuelle de la langue saussurienne à travers une *sélection* qui débouche sur un produit langagier clôturé et accompli qu'on appelle *énoncé*. Cet énoncé est le résultat de la « prise de parole » *objectivée* sur un support.

L'énoncé, qu'il soit verbal, pictural, photographique, filmique, etc., est entendu en tant que *totalité signifiante* : ce qui associe ces différents types d'énoncé est le fait d'avoir été produits par un acte énonciatif, voire par un geste de *projection*, c'est-à-dire par un *débrayage*¹⁹. Un énoncé se caractérise par le fait qu'il a été produit à partir d'un acte de projection qui lui a assuré des *limites* et

16. En ce sens, on pourrait faire l'hypothèse qu'il existe une micro-langue propre à chaque artiste, comme l'a fait le sémioticien Floch (1985), dans son analyse de *Composition IV* de Kandinsky. Cette approche lui a permis d'émettre des hypothèses sur la signification des tableaux abstraits à partir des tableaux plus figuratifs peints au début de sa carrière et proches de la *Composition IV*, ainsi que de tableaux semi-figuratifs possédant des titres condensant leur contenu. Floch a reconstruit un micro-système *local* et *historiquement attesté* qui montre à l'intérieur de quelles configurations se joue le parcours de Kandinsky.

17. Il faut d'ailleurs rappeler que, pour l'étude du langage visuel, la sémiotique greimas-sienne a choisi des corpus picturaux appartenant au domaine de l'art, tandis que pour constituer des théories linguistiques sur l'énonciation le corpus a été choisi à l'intérieur du fonctionnement quotidien du langage.

18. Sur le domaine et l'énonciation voir Bordron ici-même, notamment la notion d'économie. Sur les statuts des images photographiques, voir Basso Fossali & Dondero (2011).

19. Voir Greimas & Courtés (1979), entrées « débrayage » et « embrayage ».

des frontières (le cadre, dans le cas du tableau ²⁰, la couverture et la quatrième de couverture dans le cas du roman, le générique et le fond du générique dans le cas du film, etc.).

On postule que les énoncés sont analysables à partir de l'étude des rapports différentiels entre formes, couleurs et positions ²¹, ce qui nous permet de comprendre la construction du point de vue et de prévoir la position que l'observateur est censé occuper, qu'elle soit spatiale, pragmatique, cognitive ou passionnelle. D'une certaine manière, l'énoncé prescrit à l'interprète une prise de position, des parcours du regard, ainsi qu'un ensemble de valeurs à partager ²².

Si l'énonciation concerne, dans le langage verbal, *le dire*, voire la manière d'asserter et d'assumer l'énoncé, ainsi que de le recevoir, dans le cas de l'image, elle concerne plutôt *le faire corporel*, qui peut s'entendre comme dédoublé en un *faire de la production* (par exemple peindre, photographier, dessiner, etc.) et en un *faire de l'observation* (contempler, regarder, saisir, etc.). Il s'agit bien évidemment d'une production et d'une observation fictives, portées par l'énonciateur et l'énonciataire, de la même manière que les pronoms *je* et *tu* dans nos discours quotidiens : ils ne sont que des simulacres de la subjectivité dans les formes de la *prise d'initiative* (le *je*) et de l'*adresse* (le *tu*) au sein de la construction discursive du dialogue ²³. L'énonciateur et l'énonciataire sont identifiables par des configurations textuelles qui tiennent lieu pour eux et qui offrent à l'interprète en chair et en os ²⁴ des modèles *possibles* de lecture : c'est ce qu'on appelle l'énonciation énoncée.

20. Dans la peinture, c'est grâce à la clôture fournie par le cadre qu'on peut postuler que le tableau fonctionne comme un micro-système langagier qui nous permet d'identifier des centres de l'attention, les multiples relations entre le centre et la périphérie, les équilibres entre les différents plans en profondeur, l'économie des forces de direction de la lumière, etc.

21. Sur les catégories plastiques topologiques, chromatiques et éidétiques, voir Greimas (1984), Floch (1985), Groupe μ (1992).

22. C'est l'instance qu'Eco (1979) a appelée *lecteur modèle*.

23. Il s'agit de l'acception « restreinte » de la théorie de l'énonciation, qui s'oppose à l'acception « étendue » selon la célèbre distinction formulée par Kerbrat-Orecchioni (1980). La version étendue de cette théorie (pensons à l'analyse du discours et aux travaux de D. Maingueneau), repousse les limites des explorations jusqu'à décrire la scène d'énonciation, la situation de communication et ses composantes (les protagonistes du discours, les circonstances spatio-temporelles, les conditions de production/réception, le contexte historique et culturel, les déterminations génériques et sociolectales). L'énonciation dans sa version étendue est d'actualité dans les recherches récentes en sémiotique. En sémiotique, on peut rendre compte de l'énonciation étendue en étudiant les statuts des images (artistiques, scientifiques, politiques), en les liant aux formes symboliques de leurs institutions telles que les musées, les laboratoires, la presse, à leurs pratiques de production, d'exposition, de valorisation et aux objets qui les « supportent » : présentoir, écrans, etc.

24. En linguistique, déjà Ducrot (1984 : 179) se distinguait de Benveniste en supprimant toute référence extralinguistique de sa théorie de l'énonciation : « [...] je ne fais pas intervenir dans ma caractérisation de l'énonciation la notion d'acte – *a fortiori*, je n'y introduis pas celle d'un sujet auteur de la parole et des actes de parole. Je ne dis pas que l'énonciation, c'est l'acte de quelqu'un qui produit un énoncé ; pour moi, c'est simplement le fait qu'un énoncé apparaisse, et je ne veux pas prendre position, au niveau de ces définitions préliminaires, par rapport au problème de l'auteur de l'énoncé. Je n'ai pas à décider s'il y a un auteur, et quel il est ». À ce sujet voir Colas-Blaise (2010).

S'il revient aux linguistes et ensuite aux sémioticiens de tradition greimasienne d'avoir formulé la notion d'énonciation énoncée en premiers, il ne faut pas oublier l'heureuse collaboration entre linguistes, sémioticiens, historiens et théoriciens de l'image, notamment artistique, qui a eu lieu à partir des années 1960. Pensons à Jean Paris (1965) et à l'ouvrage *L'Espace et le regard* ainsi qu'à Louis Marin avec les textes recueillis au sein des ouvrages *De la représentation* et *Opacité de la peinture* (1993 et 1989). Dans ce dernier ouvrage, Marin a éclairci la différence entre énonciation énoncée et acte énonciatif à travers le fonctionnement des tableaux religieux – ce qui nous est utile pour décrire, d'un point de vue différent de celui des linguistes, la distinction entre énonciation restreinte et une certaine forme d'énonciation étendue. Selon Marin, les *Annonciations* italiennes symboliseraient²⁵ la correspondance entre la structure de communication du secret de l'Incarnation de Dieu et la structure de la théorie de l'énonciation.

L'idée qui fonde cette relation entre la théorie de l'énonciation énoncée et la représentation de l'Annonciation est que, étant à la base de l'événement singulier de l'apparition d'un énoncé, l'énonciation en tant qu'*acte* est un « inconnaisable » des sciences du langage. Elle ne peut être approchée qu'*indirectement*, à partir de marques, traces ou indices que cet événement singulier laisse dans les énoncés empiriques : d'une certaine manière, *l'énonciation se manifeste en tant que toujours irrémédiablement cachée et insaisissable*, à l'instar du secret dans le cas de l'Annonciation. L'acte de l'Incarnation de Dieu et l'acte d'énonciation seraient également impossibles à comprendre et à étudier, il ne nous resterait qu'à en étudier les marques, voire les restes...

Marin prend l'exemple de l'Annonciation de Domenico Veneziano (1445-1450, Fitzwilliam Museum, Cambridge), qui montre que le secret de l'Annonciation est seulement raconté sur l'axe de l'histoire, de gauche à droite, à la troisième personne (l'Ange Gabriel et Marie sont de profil : l'accès à leur regard et l'instauration d'un dialogue sont exclus) : il est donc impossible de percer ce secret sur l'axe perspectif, voire sur l'axe de la pénétration de l'observateur délégué dans la profondeur du tableau.

Le mystère est signifié, sur l'axe perspectif, en rapport direct avec le « vouloir savoir » de l'observateur, comme une porte fermée, une serrure hermétique. Cette Annonciation est donc un exemplum précieux du fonctionnement de l'énonciation énoncée : on ne peut que connaître *les traces de la communication* car l'acte de cette communication/révélation restera toujours insaisissable.

2.1 Personne / temps / espace dans l'image

Dans le discours verbal, les marques énonciatives de la subjectivité et de l'inter-subjectivité concernent notamment les pronoms personnels (*je, tu, il, on*), les temps verbaux (du présent et des temps du passé) en relation avec la description ou l'appropriation des lieux (*ici et là*) ; chaque acte d'énonciation concerne donc un triple débrayage : actanciel, temporel et spatial. Selon Benveniste, le *il*, la troisième personne est associé à un *ailleurs* et à un *alors*, alors que le couple pronominal *je-tu* l'est à un *ici* et *maintenant*. À partir de là, Benveniste distingue

25. Nous nous référons à Marin (1989, notamment Chap. V, « Annonciations toscanes »).

entre *énonciation historique* et *énonciation discours* ²⁶. Dans le cadre de l'image, le débrayage de la personne concerne *le système des regards*. Le profil et le regard de face sont des transpositions visuelles de ce qu'on appelle respectivement énonciation historique (impersonnelle) et énonciation discours (personnelle) ²⁷.

Les sujets peints ou photographiés de profil ont une attitude de « troisième personne » : c'est ce qui arrive dans les tableaux d'histoire, où les événements se déroulent sans interpeller l'observateur. La scène d'histoire concerne en fait un rapport asymétrique entre quelque chose qui s'est déjà passé et un spectateur qui contemple au temps présent (temps de l'énonciation / observation). Le rapport n'est donc pas *biunivoque*, comme dans le cas du portrait, car l'événement est mis en scène comme « déjà clôturé » : dans l'image à la troisième personne, il n'y a pas de communication directe entre l'énonciateur et l'énonciataire. Au contraire, les sujets peints dans un tableau s'adressent à nous en établissant une relation de type *je-tu*, voire un dialogue direct, quand ils se montrent de face et nous interrogent du regard. Le sujet représenté nous regardant depuis le portrait fonctionne comme un miroir qui nous interroge directement dans les yeux, nous fixe, nous enlace. Le portrait met en scène le simulacre d'une relation dialogique symétrique et conjuguée au présent.

Le débrayage temporel est signifié par la disposition des figures sur les différents plans en profondeur ²⁸. On pourrait affirmer que le premier plan signifie le temps présent, mais seulement si les sujets représentés regardent le spectateur dans les yeux, en s'adressant à l'observateur comme une deuxième personne, un *tu*. On peut aussi concevoir dans l'image une directionnalité signifiée à travers une trajectoire allant vers la profondeur, à savoir vers ce qui est loin dans le temps, ou bien vers l'observateur, à savoir vers le *maintenant* de l'acte d'observation.

Certes, le débrayage temporel dans l'image fixe à scène unique n'a pas été véritablement abordé par la sémiotique et l'étude de la narrativité – voire de la temporalité interne à l'image – se présente aujourd'hui comme un défi ²⁹. Il ne s'agirait d'ailleurs pas seulement de rendre compte de la manière dont une image fixe peut construire des parcours de déictisation de l'action mais de rendre compte d'une narrativité au sein d'images plus ou moins abstraites qui ne représentent pas d'actions proprement dites ³⁰.

Le débrayage spatial a été par contre assez étudié car il couvre la question de la perspective, que nous aborderons au travers des propositions de Fontanille.

26. Cette distinction fondamentale de Benveniste (1966) correspond à ce que Greimas appelle débrayage énoncif et débrayage énonciatif. Voir Greimas & Courtés (1979).

27. Voir à ce propos Benveniste (1966 : 238).

28. Voir à ce propos l'analyse de tableaux de Matisse dans Beyaert-Geslin (2004).

29. Le seul qui ait tenté une analyse temporelle d'un art dit de l'espace (la sculpture) est Petitot (2004) : voir notamment le premier chapitre (« Goethe et le Laocoon ou l'acte de naissance de l'analyse structurale »). Voir aussi Schaeffer (2001) et Beyaert-Geslin (2013).

30. Voir Fontanille (1994). Voir aussi Dondero (2014b) sur les multiples *temps présent* du portrait photographique où la temporalité de la subjectivité est étudiée à travers les outils de l'aspectualité et du tempo.

3. La projection spatiale sous l'angle du conflit. Quelques cas exemplaires

La perspective, voire le point de vue d'où l'on prend une photo ou d'où l'on dessine quelque chose, est toujours un *lieu de savoir*, le lieu d'où l'on a la vision des choses ; c'est aussi le lieu à partir duquel on propose sa propre vision des choses au spectateur. C'est dans la construction de la perspective, dans le rapport entre énonciateur et énonciataire, que se joue le savoir ; dans les sélections, focalisations et distorsions de la vision sont en jeu les valeurs des choses, ainsi que la place offerte au spectateur pour qu'il y adhère.

Dans l'ouvrage déjà cité, *Les Espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*, Fontanille affirme que chaque énoncé visuel est porteur d'un questionnement sur le savoir et la connaissance : le savoir est un *objet en circulation* entre l'énonciateur et l'énonciataire du discours. La subjectivité est *interactive* car les sujets agissent les uns sur les autres par l'intermédiaire d'un savoir qu'ils partagent ou se disputent au sein des articulations spatiales de l'image. Ce savoir n'est pas exclusivement cognitif mais possède des déterminations passionnelles et pragmatiques ³¹.

L'analyse énonciative nous permet d'étudier la manière dont le spectateur est censé se positionner face à l'image car on postule que c'est l'image même qui la détermine : l'énonciataire, dans l'image, prédispose, « prépare » la place du spectateur, qui devra l'occuper s'il veut reconstruire le parcours de la signification ³².

Pour préciser un peu leurs rôles, on peut caractériser l'énonciateur par son *activité de production* et l'énonciataire par sa *volonté de connaissance*. L'énonciateur et l'énonciataire peuvent être en conflit entre eux, se tromper, se cacher la vision des choses, se mettre en concurrence pour révéler ou dissimuler. Contrairement à ce que l'on croit souvent, les images ne sont jamais iréniques. Nous avons tendance à croire que les images s'articulent sur le mode de l'affirmation et de la réalisation pleine des formes. Au contraire, les images sont capables de moduler la présence, de la nier même, de nous soustraire à la vision des objets pourtant esquissés ou mis en scène dans la représentation ³³. Les images nous mettent souvent face à des situations de « lutte pour la vision ». Prenons brièvement le cas que nous avons étudié ailleurs ³⁴, *Suzanne et les vieillards* (1555-1556, Kunsthistorisches Museum, Vienne), un tableau du Tintoret où nous

31. Fontanille (1989) identifie quatre types d'observateurs selon les étapes successives du débrayage / embrayage progressif de l'observateur qui se caractérise par une figurativisation croissante : le focalisateur, le spectateur, l'assistant, l'assistant-participant.

32. Certes, le spectateur pourra quitter la place qui lui a été préparée par l'énonciataire, voire la détourner : c'est ce qu'avait prévu, dans une perspective plus générale, De Certeau (1990). C'est pour cette raison qu'on affirme que chaque image incarne une relation intersubjective *possible* et non pas une relation attestée. Il y a toujours des asymétries entre les positions d'observation prévues par l'image et les usages / interprétations effectifs : cette asymétrie relève de la question politique de l'énonciation que nous n'aborderons pas dans le cadre de cet article.

33. C'est d'ailleurs ce qui a été mis en valeur par la rhétorique de l'image : voir Groupe μ (1992) et Bordron (2010).

34. Voir Dondero (2012a et 2015).

est présentée une lutte entre regards et notamment entre : (1) les regards des vieillards qui espionnent la belle Suzanne prenant un bain ; (2) le regard de Suzanne se protégeant des regards d'autrui par sa concentration sur le miroir et par son positionnement entre les arbres et la haie ; (3) le simulacre de notre regard à nous, les spectateurs du tableau, qui hésitons entre la vision offerte par la perspective sur le corps nu de Suzanne, illuminé et disposé frontalement, d'une part, et le modèle de regard offert par les vieillards, voyeurs indiscrets et *a priori* exclus du spectacle de la nudité féminine, d'autre part. Les vieillards sont des *observateurs délégués*, des substituts du spectateur dans le tableau. Comment sommes-nous censés nous positionner, donc ? Cette image nous pose une question éthique qui concerne le voir et le regarder, le fait que quelque chose est exposé devant nos yeux, le corps nu, et le fait que les observateurs délégués sont modalisés comme des espions. Nous les spectateurs sommes aussi dans la position de regardeurs indiscrets, les observateurs délégués ayant le statut d'observateurs-modèles modalisant notre manière de regarder : à l'instar des vieillards, nous ne sommes pas vus par la femme mais nous la voyons. Nous sommes donc nous aussi mis en scène à l'instar d'espions : notre regard est une trahison de l'intimité à laquelle la femme a droit et dont elle pense pouvoir disposer dans l'espace de projection du miroir en deçà de la haie. *Suzanne et les vieillards* met donc en scène la *négation du rôle de l'image et de son statut* : celui d'être pleinement offert aux regards. Ce tableau met en scène la négation de la libre circulation des regards entre image et spectateur : le tableau empêche toute possibilité de dialogue et de présence ou en tout cas en diffracte ou en déporte l'effectuation. C'est un exemple de la complexité langagière de l'énonciation énoncée : il s'agit d'une image nous interdisant la légitimité du regard, qui est pourtant à la base de tout rapport avec l'objet visuel.

D'autres images mettent en scène des sujets partageant la même lutte pour devenir des acteurs de l'action du voir, comme dans la photographie de Denis Roche, ayant pour titre *28 mai 1980* (Rome, « Pierluigi »), étudiée dans *Sémiotique de la photographie*³⁵ comme une photo représentant une « bataille de dispositifs ». La femme, objet de la prise de vue, devient elle-même *co-auteure* de la photographie et substitue à la prise de son regard un miroir qui lui permet de déclencher une autre perspective, voire une autre vision (la vision de la production). À travers ce renversement du point de vue, une nouvelle perspective entre en concurrence avec celle de la prise de vue principale. Il s'agit d'un conflit de perspectives : le miroir est utilisé comme résistance de la part de la femme qui refuse d'apparaître dans la photo en tant que *modèle*, en tant qu'objet de la prise de vue, et devient ainsi elle aussi regardeuse – et non seulement regardée –, ainsi que productrice d'une autre vision.

Ces deux exemples nous paraissent exemplaires de la lutte entre énonciateur et énonciataire pour « offrir son propre point de vue » : dans ces deux cas, cette lutte est assumée par des acteurs représentés, délégués sous la forme d'être humains et de dispositifs identifiables (le miroir, la haie, etc.). Certes, on pourrait franchir un pas de plus et envisager une bataille énonciative faite de forces voulant émerger les unes sur les autres et non seulement de formes reconnaissables

35. Voir Basso Fossali & Dondero (2011).

ou d'acteurs. L'effet flou en photo est un bon exemple du « jeu de cache-cache » et de lutte pour conquérir la bonne vision ou l'interdire à autrui.

Prenons l'exemple d'une photo faisant partie d'une série intitulée *Avoir vingt ans à Téhéran* analysée par Shairi & Fontanille (2001) et ayant pour titre *La pudeur force à baisser les yeux. Université de Bandar Abbas* (en ligne). Le flou sur le visage de la femme représentée est le produit d'une fuite, d'un évitement du sujet représenté de l'espace d'énonciation. La femme ne veut pas se faire saisir par le photographe : le flou qu'on aperçoit dans son visage marque une volonté de se soustraire au regard. Ce flou figurant sur le plan de l'expression est à lire en opposition au rendu net de la représentation de l'homme, qui correspond à une opposition, sur le plan du contenu, entre la figure réservée de la femme, qui donne l'impression d'être sur le point de fuir, et l'attitude des hommes qui sont sûrs d'eux-mêmes dans les espaces publics iraniens. On pourrait appeler ce genre de flou un *flou énoncé*, au sens où ce n'est pas le photographe qui bouge mais bien un personnage représenté, ce qui rend floue la prise de vue jusqu'à déstabiliser le rapport entre le modèle et le preneur de vue.

Dans chaque image floue, il s'agit toujours de comprendre qui « prend l'initiative » de cet écart par rapport à l'harmonisation entre, d'une part, les corps représentés dans l'image et, de l'autre, le corps qui prend la photo. Dans notre cas, c'est la femme qui prend l'initiative de cette non-harmonisation et qui empêche la netteté de la prise de vue. On peut d'ailleurs envisager le cas opposé : un effet-flou créé par une position instable du preneur de vue, comme dans le cas de la photo de guerre. Le flou qu'on voit dans le célèbre *D-Day* de Robert Capa dépend de l'énonciateur qui « prend l'initiative » de bouger (il ne peut pas faire autrement, en fait !) par rapport aux événements du monde. On peut appeler ce cas de figure le *flou énonciatif*, car il dépend de l'instance d'énonciation : le fait que le flou est distribué de manière homogène sur toute la surface de l'image signifie que le bougé est déterminé par un mouvement appartenant à l'instance de la prise de vue, et non pas au mouvement du sujet représenté.

Pour terminer cette partie sur les conflits entre points de vue, et notamment sur la relation conflictuelle entre l'énonciateur qui s'offre et/ou se dérobe au regard et l'observateur qui cherche à savoir, nous reprenons le schéma de la *modalisation cognitive* de l'espace. La rencontre entre les simulacres du producteur et du spectateur peut avoir un régime contractuel, un régime polémique, un régime de conciliation ou un régime de discorde (Fontanille 1989 : 100).

Ce schéma fonctionne comme un carré sémiotique, par les relations de contradiction et de contrariété qui peuvent être lues comme des relations logiques mais également comme des relations de transformation narrative.

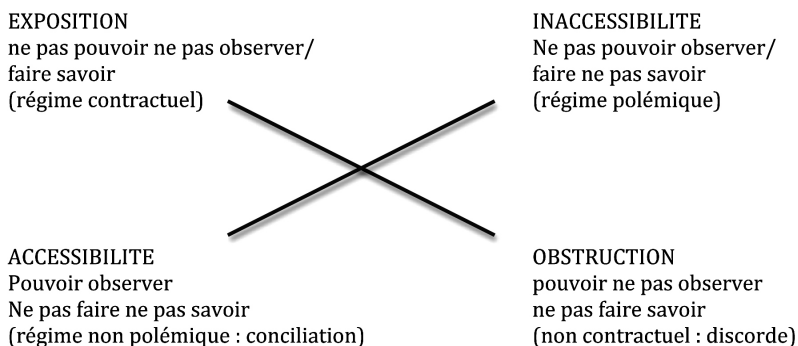
L'*exposition* (régime contractuel de la vision) caractérise tout ce qui se donne à voir à l'observateur, qui est censé vouloir regarder ; l'énonciateur, dans ce cas, n'a rien à cacher. Un exemple qui peut illustrer ce cas de figure est un personnage en premier plan, bien illuminé et centré, vu de face, comme dans les portraits de l'artiste hollandaise Rineke Dijkstra³⁶.

36. Sur les portraits de cette artiste, voir Beyaert-Geslin & Lloveria (2013).

La position contraire, celle de l'*inaccessibilité*, concerne le régime polémique de la vision, où l'observateur ne peut pas observer et l'énonciateur cache son savoir. Le cas de l'*inaccessibilité* caractérise souvent la peinture des visions mystiques, où la vision de Dieu par les saints nous est cachée par la force divine elle-même³⁷.

L'*obstruction* caractérise le régime de la discorde et notamment tout ce qui est masqué, difficilement saisissable, incomplet, et fonctionne comme une négation de l'exposition : c'est souvent le cas d'images qui montrent des objets éloignés, déplacés du centre de l'image ou vus de dos.

L'*accessibilité* est le régime de la conciliation caractérisé par un « pouvoir observer » de la part de l'observateur et par un « ne pas faire ne pas savoir » de la part de l'énonciateur. Ce régime de vision concerne tout ce qui se laisse apercevoir, entrevoir, toute faille dans l'obstacle qui recule les limites du champ visuel (miroirs, reflets, portes ou tentures ouvertes).



4. Le métalangage visuel

De multiples travaux en sémiotique ont donné pour acquise l'existence d'un métalangage visuel, sans en avoir problématisé la légitimité et le fonctionnement jusqu'au bout. Nous avons d'ailleurs postulé que le langage verbal n'est pas le « traducteur » unique et universel de toutes les sémiotiques (p. ex. des énoncés visuels, musicaux, audiovisuels) (Fabbri 1998) contrairement à ce qu'affirmait Roland Barthes (1964 et 1967). Dans le cadre de cet article, nous abordons la question du métalangage visuel à partir de la notion d'énonciation énoncée en suivant la recommandation de Fontanille (2003 : 283) qui décrit l'énonciation comme un métalangage « descriptif » : *prédiquant* l'énoncé, elle « affiche sa propre activité, elle la code et en fait un événement sensible ou observable ».

L'avancée majeure de la sémiotique visuelle a été de démontrer que la constitution du plan de l'expression du langage visuel fonctionne au moins de façon double. Le langage visuel produit en fait des « plis » en son sein qui permettent d'apercevoir que l'image est stratifiée : elle construit des structures, voire des schèmes, qui se « détachent comme des fines pellicules » – pour reprendre les mots de Christian Metz (1991 : 20) – de tout ce qui est simplement représenté.

37. Voir Stoichita (2011).

Si l'image, pour être interprétée, ne dépend pas d'un métalangage verbal, mais contient elle-même un langage explicatif à travers des *schèmes qui émergent* de sa chair ou de *fines pellicules qui se détachent* du représenté, il faut se demander si cette auto-description est garantie par des dispositifs à concevoir sur le modèle d'un *appareil formel de l'énonciation* qui se répète d'image en image (à l'instar des pronoms dans le langage verbal) ou s'il s'agit en revanche d'un *niveau organisateur* émergeant de la perception de chaque plan d'expression, qui se présenterait par ailleurs comme différent à chaque image.

La théorie de l'énonciation énoncée dans les cadres du visuel et de l'audio-visuel pose le problème de la spécificité de chaque langage et de la transposabilité de l'appareil formel de l'énonciation par exemple du langage verbal au langage visuel³⁸. À ce propos, nous distinguons deux acceptions d'énonciation énoncée :

1. La première acception, découlant de la tradition benvenistienne, concerne l'énonciation entendue comme théorie des embrayeurs et la manière dont chaque image oriente le regard futur de l'observateur à travers une sorte de pronominalité visuelle — se déclinant aussi en des perspectives spatiales et temporelles. La question qui se pose alors est la suivante : tout embrayeur serait-il automatiquement concevable comme un dispositif de réflexion sur la production et l'observation ?
2. La seconde acception, provenant du travail de Metz (1991)³⁹, concerne la notion d'énonciation énoncée en tant que manière dont l'image réfléchit sur elle-même en mimant son acte de production ou d'observation, en se *dédoublant* elle-même.

Par rapport aux embrayeurs de la personne, nous sommes dans ce second cas plutôt du côté d'un questionnement relatif à l'énonciation *impersonnelle*. À ce propos, il faut se demander si chaque dédoublement dans l'image (*via* des dispositifs comme le miroir, le cadre dans le cadre, la porte, etc.) comporte d'emblée une auto-analyse. S'il y a dédoublement, ou bien mise en abyme, y a-t-il aussi automatiquement processus d'analyse ? Multiplier les délégations, les cadrages, les emboîtements et les agencements énonciatifs revient-il à accomplir un travail d'analyse par des moyens exclusivement visuels ?

Nous nous demandons enfin si ce que nous nommons la réflexion de l'image sur elle-même en tant qu'action d'encadrer, de démultiplier les scènes par des surfaces réfléchissantes, etc. est également lié, comme les embrayeurs, à la question de l'intersubjectivité ou s'il s'agit de deux mouvements autonomes : dans ce dernier cas, on aurait une réflexivité par embrayeurs et pronominalité et une réflexivité par dédoublement et démultiplication. Devons-nous continuer à distinguer ces deux acceptions ? Ou est-ce que toute image, en montrant la perspective à travers laquelle elle doit être regardée, en incarnant forcément un

38. Voir à ce sujet Paolucci (2016).

39. « Qu'est-ce que l'énonciation au fond ? Ce n'est pas forcément toujours *je-ici-maintenant*, c'est de façon plus générale la capacité qu'ont beaucoup d'énoncés à se plisser par endroits, à apparaître ici ou là, comme en relief, à se démasquer d'une fine pellicule d'eux-mêmes qui porte gravées quelques indications d'une autre nature (ou d'un autre niveau) concernant la production et non le produit » (Metz 1991 : 20).

point de vue et une perspective offerte à l'observateur, est déjà nécessairement réflexive dans le deuxième sens illustré plus haut, celui qui concerne le processus mimétique de ses actes de production et d'observation ?

Nous présenterons quatre types d'énonciation énoncée où il est de plus en plus difficile de distinguer entre ce qui appartient de droit au système des embrayeurs et ce qui appartient à la réflexion de l'image en tant que dédoublement de son acte d'énonciation.

1) Le premier type d'énonciation énoncée peut être appelé *thématisation de l'énonciation dans l'énoncé*. Nous pouvons prendre comme exemple un tableau de Jan Gossaert, *Saint Luc l'Évangéliste peignant la Vierge* (vers 1520, Kunsthistorisches Museum, Vienne), où l'acte de peindre est directement représenté dans le tableau. On a dans ce tableau un dédoublement du tableau, qui montre un débrayage en acte représenté à l'intérieur du tableau (la production picturale) et le résultat de ce débrayage (le tableau peint à l'intérieur du tableau). Dans d'autres cas, comme dans *Las Meninas* de Velázquez (1656), c'est le peintre qui regarde l'observateur droit dans les yeux, à la première personne, comme s'il était en train de peindre les spectateurs en tant que deuxième personne du dialogue énonciatif. Le spectateur est mis en scène en creux comme s'il était en train d'émerger sur la toile du peintre, d'ailleurs cachée — mais un simulacre d'observateur est visible dans le miroir qui est disposé de face, au fond de l'atelier. Ce tableau met en scène quelque chose de plus que le premier : non seulement un dialogue, mais également une réflexion sur le mouvement corporel du peintre qui, d'actant du faire, devient actant du regard. Le tableau de Velázquez est une véritable réflexion théorique sur le cadre et le cadrage — la porte, la fenêtre, le miroir, la toile, les rideaux, ainsi que les tableaux. Tous ces types de cadrage mettent en jeu des dispositifs d'illusion ou de négation de la profondeur, qui sont identifiables comme des embrayeurs à l'instar du miroir, mais également comme des dispositifs réflexifs propres à la peinture.

2) Le deuxième type d'énonciation énoncée concerne *l'embrayage et l'appel direct au spectateur*. Si le premier type prend en considération le dédoublement de l'acte pictural, ce deuxième type d'énonciation énoncée, typique du portrait, est celui du regard embrayé que nous distinguons volontiers de la thématization de l'acte de fabrication de l'image. Dans la photo d'Isabelle Esraghi ayant pour titre *Les Coulisses du Théâtre de la ville. Sarah, jeune comédienne, s'apprête à jouer ce soir dans une pièce de Woody Allen, Téhéran*, contenue dans la série *Avoir vingt ans à Téhéran* (accessible en ligne), étudiée par Shairi & Fontanille (2001), nous sommes directement mis en relation avec le personnage représenté qui nous regarde et qui a été regardé par le photographe. Il y a dans le cas de la photo un surplus d'authentification par rapport à un embrayage en peinture car celui-ci renvoie à la spécificité de la démarche photographique : voir ce qui a été vu. Dans le cas de Velázquez, le sujet nous regarde en tant que *peintre en train de faire de la peinture*, ici la femme nous regarde en tant que *femme en train de regarder et d'attirer l'attention sur elle*.

3) Le troisième type d'énonciation énoncée concerne *la perspective* et la construction de l'espace, comme nous l'avons illustré plus haut par l'exemple de *Suzanne et les vieillards* du Tintoret. Les stratégies de ce troisième type d'énonciation énoncée sont plus difficiles à repérer que les deux premières, car

non localisables et non identifiables en des unités : c'est en effet la construction géométrique de l'espace englobant qui détermine toutes les relations entre regards et positionnements dans l'espace. L'acte énonciatif ici thématise n'est plus celui de peindre, comme dans le cas de Velázquez ; il s'agit plutôt de la problématisation de l'acte de regarder, qu'on ne peut pas simplement identifier en des *regards ponctuels, mais qui est disséminé dans la construction entière de l'espace du tableau*, lequel fonctionne comme triangulation des dispositifs qui autorisent et/ou interdisent le regard.

4) Le quatrième type d'énonciation énoncée concerne *la texture*, voire *l'incarnation de l'acte énonciatif* dans l'énoncé pictural lui-même. Ce cas est bien illustré non seulement par des tableaux abstraits mais également figuratifs et semi-figuratifs, comme le *Champ de blé avec des corneilles* de Van Gogh (1890, Musée Van Gogh, Amsterdam). La question énonciative des embrayeurs rejoint dans ce cas directement celle de la technique *affichée*, voire des relations entre supports et apports, qui se jouent entre type de traitement de la toile et rythme des mouvements du pinceau⁴⁰.

La démarche à travers laquelle l'image met en scène son acte d'énonciation et/ou les instruments qui en ont rendu possible l'énonciation est-elle indépendante du fonctionnement des embrayeurs ? Il est entendu que les embrayeurs en peinture ne calquent pas les embrayeurs du discours verbal mais en génèrent d'autres, tels que les rythmes de la texture, qui sont directement liés à la sensori-motricité du producteur et de l'observateur. La sensori-motricité peut être conçue comme une sorte de structure pronominale qui ne concerne plus les embrayeurs classiques, mais plutôt les mouvements du corps (praxis picturale).

Dans le cadre du visuel, l'énonciation énoncée est donc à entendre à la fois comme lieu de la communication intersubjective inscrite dans l'image et comme lieu où l'image problématise, de manière plus ou moins explicite, son acte productif. La texture en peinture tient ensemble les embrayeurs personnels et l'acte impersonnel dont parle Metz⁴¹ : la texture associe la fonction des embrayeurs (intersubjectivité) et leur dissémination dans un mouvement de mise en valeur de la relation support/apport (acte de production).

Conclusions

Dans ce travail, nous avons essayé d'aborder toutes les questions les plus délicates qui se présentent au sémioticien lors de l'étude de l'image d'un point de vue langagier. Dans la première partie de l'article, nous avons essayé de comprendre si les concepts de langue et de parole sont transposables au langage visuel : nous avons proposé la piste des statuts pour comprendre à nouveaux frais la médiation entre langue et parole. Ensuite nous nous sommes interrogés sur le

40. Dans le cas de la photographie, le rôle d'apport serait joué par l'intensité de la lumière et le rôle du support par le tramage du papier. Avec l'image numérique, le support est constitué par des pixels dont la densité varie, et l'apport par les instructions d'exécution données par le logiciel, qui déterminent la densité des pixels également. Voir à ce propos Basso Fossali & Dondero (2011) et Dondero & Reyes (2016) au sujet des supports formel et matériel de l'image numérique.

41. Pour une discussion sur l'énonciation selon Benveniste et l'énonciation chez Metz voir Dondero (2014d) et Paolucci (2010).

concept d'intersubjectivité dans le domaine du visuel tant du point de vue de la pronominalité intersubjective que du point de vue de l'énonciation impersonnelle, défendu par Metz. La théorie énonciative sous l'angle de l'intersubjectivité permet notamment de rendre compte du fait qu'aucune image n'est jamais irénique : elle est plutôt le résultat d'une concurrence entre l'énonciateur et l'énonciataire, occupés dans les actions de dévoiler, cacher, nier la vision, observer, capter, explorer.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous avons abordé la question de la réflexivité dans l'image : pouvons-nous véritablement parler de métalangage dans le cadre du visuel ? Pour répondre, nous avons repéré quatre modes qu'a l'image de se référer à elle-même : la thématization de l'acte productif, l'embranchement, la perspective et enfin la texture, entendue en tant qu'acte d'incarnation dans l'image de l'acte productif. La texture est le lieu le plus emblématique de la manifestation de la subjectivité dans le langage de l'image : la texture est le lieu où le corps entier du producteur laisse les traces de son empreinte unique, voire de son identité pourra-t-on dire pronominal, mais il s'agit aussi d'un portrait parfait de l'acte énonciatif en lui-même. Dans le cas de la texture, les deux acceptions de subjectivité – la première entendue comme lieu de la prise de position intersubjective et la seconde comme lieu de mise en scène de l'acte impersonnel de la production – se chargent de tout leur sens métalangagier.

Références bibliographiques

- BARTHES R., 1964, « Rhétorique de l'image », *Communications* 4, 40-51.
- BARTHES R., 1967, *Système de la mode*, Paris, Seuil.
- BASSO FOSSALI P. & DONDERO M. G., 2011, *Sémiotique de la photographie*, Limoges, Pulim.
- BENVENISTE E., 1966-1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BEYAERT-GESLIN A., 2004, « La couleur, la profondeur, les sensations. Quelques intérieurs de Matisse », in A. Hénault & A. Beyaert-Geslin (éds), *Ateliers de sémiotique visuelle*, Paris, PUF, 210-224.
- BEYAERT-GESLIN A., 2008, *L'Autre de l'autre. La représentation de l'altérité dans les nouvelles images*, HDR, Université de Limoges.
- BEYAERT-GESLIN A., 2009, *L'Image préoccupée*, Paris, Hermès-Lavoisier.
- BEYAERT-GESLIN A., 2013, « Espace du tableau, temps de la peinture », *Actes sémiotiques* 113.
- BEYAERT-GESLIN A. & LLOVERIA V., 2013, « Une approche épisémiotique de la présence. Sur quelques portraits d'adolescents », *VS Quaderni di studi semiotici* 117, 95-102.
- BORDRON J.-F., 2010, « Rhétorique et économie des images », in S. Badir & M. G. Dondero (éds), « Le Groupe μ entre rhétorique et sémiotique. Archéologie et perspectives », *Protée* 38/1, 27-40.
- BOUQUIAUX L., DUBUISSON F. & LECLERCQ B., 2013, « Modèles épistémologiques pour le métalangage », *Signata, Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics* 4, 15-52.
- CASETTI F., 1990, *D'un regard l'autre : le film et son spectateur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- DE CERTEAU M., 1990, *L'Invention du quotidien I. Arts de faire*, Paris, Gallimard.

- COLAS-BLAISE M., 2010, « L'énonciation à la croisée des approches. Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », *Signata, Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics* 1, 39-89.
- DONDERO M.G., 2009a, *Le Sacré dans l'image photographique. Études sémiotiques*, Paris, Hermès Lavoisier.
- DONDERO M.G., 2009b, « Le texte et ses pratiques d'instanciation », *Actes Sémiotiques, Arts du faire : production et expertise* (en ligne).
- DONDERO M.G., 2012a, « Énonciation visuelle et négation en image : des arts aux sciences », *Actes Sémiotiques* 114 (en ligne).
- DONDERO M.G., 2012b, « Le spectacle dans l'image et la spectacularisation de l'image », in « Image et spectacle », *Degrés* 151-152, 1-15.
- DONDERO M.G., 2013, « Rhétorique et énonciation visuelle », in « Rhétorique et visualisation scientifique », *Visible* 10, 9-31.
- DONDERO M.G., 2014a, « Les aventures du corps et de l'identité dans la photographie de mode », *Actes sémiotiques* 117, en ligne.
- DONDERO M.G., 2014b, « Les approches sémiotiques du portrait photographique. De l'identité à l'"air" », *COnTEXTES* 14, en ligne.
- DONDERO M.G., 2014c, « Photographier le travail, représenter le futur. Analyse sémiotique de l'iconographie du chantier des Halles à Paris » in J. Bonaccorsi & A. Jarrigeon (éds), *Communication & Langage* 180, 79-94.
- DONDERO M.G., 2014d, « Sémiotique de l'action : textualisation et notation », *CASA Cadernos de Semiótica Aplicada* 12/1, 15-47, en ligne.
- DONDERO M.G., 2015, « Les forces de la négation dans l'image », in L. Acquarelli (éd.), *Au prisme du figural. Le sens des images entre forme et force*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 105-124.
- DONDERO M.G., 2016, « Voir en art, voir en sciences », *Nouvelle Revue d'Esthétique* (sous presse).
- DONDERO M.G. & FONTANILLE, J., 2012, *Des images à problèmes. Le sens du visuel à l'épreuve de l'image scientifique*, Limoges, Pulim.
- DONDERO M.G. & REYES E., 2016, « Les supports des images : photographie et image numérique », *Actes sémiotiques*, sous presse.
- DUCROT O., 1984, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.
- ECO U., 1979, *Lector in fabula. La cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milan, Bompiani ; trad. fr. *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset.
- FABBRI P., 2008, *Le Tournant sémiotique*, Paris, Lavoisier.
- FLOCH J.-M., 1985, *Petites Mythologies de l'œil et de l'esprit. Pour une sémiotique plastique*, Paris et Amsterdam, Hadès et Benjamins.
- FLOCH J.-M., 1986, *Les Formes de l'empreinte : Brandt, Cartier-Bresson, Doisneau, Stieglitz, Strandt*, Périgueux, Fanlac.
- FLOCH J.-M., 1990, *Identités visuelles*, Paris, PUF.
- FONTANILLE J., 1989, *Les Espaces subjectifs. Introduction à la sémiotique de l'observateur*, Paris, Hachette.
- FONTANILLE J., 1994, « Sans titre... ou sans contenu », *Nouveaux Actes Sémiotiques* 33/34/35, 77-99.

- FONTANILLE J., 1998, « Décoratif, iconicité et écriture. Geste, rythme et figurativité : à propos de la poterie berbère », *Histoire de l'art et sémiotique, Visio*, 3/2, en ligne.
- FONTANILLE J., 2003, *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim.
- FONTANILLE J., 2008, *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.
- FONTANILLE J., 2014, « L'énonciation pratique : exploration, schématisation et transposition », conférence invitée au symposium Common 14, ULg, en ligne.
- GREIMAS A. J., 1984, « Sémiotique figurative et sémiotique plastique », *Actes sémiotiques* 60.
- GREIMAS A. J. & COURTÉS J., 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, I, Paris, Hachette.
- GROUPE μ , 1992, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'Énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin (4^e éd. 2009).
- KLEE P., 1964, *Théorie de l'art moderne*, Paris, Denoël.
- KLINKENBERG J.-M., 2000, *Précis de sémiotique générale*, Paris, Seuil.
- LE GUERN O., 2014, « Métalangage iconique et attitude métadiscursive », *Signata, Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics* 4, 329-340.
- MARIN L., 1989, *Opacité de la peinture. Essais sur la représentation au Quattrocento*, Paris, Usher (nlle éd., EHESS, 2006).
- MARIN L., 1993, *De la représentation*, Paris, Seuil.
- METZ C., 1991, *L'Énonciation impersonnelle, ou Le Site du film*, Paris, Klincksieck.
- PAOLUCCI C., 2010, *Strutturalismo e interpretazione*, Milan, Bompiani.
- PAOLUCCI C., 2016, « L'appareil formel de l'énonciation dans l'audiovisuel », in A. Beyaert-Geslin, M.G. Dondero & A. Moutat (éds), *L'Énonciation visuelle*, Limoges, Lambert-Lucas.
- PARIS J., 1965, *L'Espace et le Regard*, Paris, Seuil.
- PETITOT J., 2004, *Morphologie et esthétique*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- SCHAEFFER J.-M., 2001, « Narration visuelle et interprétation », in M. Ribière & J. Baetens (éds), *Time, Narrative & The Fixed Image*, Amsterdam, Atlanta.
- SHAIRI R. & FONTANILLE J., 2001, « Approche sémiotique du regard photographique : deux empreintes de l'Iran contemporain », *Nouveaux Actes Sémiotiques*, 73-74-75, en ligne.
- SILVA I.A., 2004, « Uma leitura de Vieja friendo huevos de Velásquez », in A. C. de Oliveira (éd.), *Semiótica plástica*, São Paulo, Hackerp, 189-206.
- STOICHITA V., 1993, *L'Instauration du tableau : métapeinture à l'aube des temps modernes*, Paris, Droz.
- STOICHITA V., 2011, *L'Œil mystique. Peindre l'Extase dans l'Espagne du Siècle d'Or*, Paris, Le Felin.
- THÜRLEMANN F., 1982, *Paul Klee. Analyse sémiotique de trois peintures*, Lausanne, L'Âge d'homme.
- ZINNA A., 2013, « L'épistémologie de Hjelmslev : entre métalangage et opérations », *Signata, Annales des sémiotiques / Annals of Semiotics* 4, 129-155.

Y a-t-il une énonciation photographique ?

Laurent JENNY
Université de Genève

Je voudrais poser le ou plutôt les problèmes de l'énonciation en photographie, en comprenant « énonciation » de façon un peu rudimentaire comme l'ensemble des formes d'inscription (ou plutôt de figuration) de la subjectivité dans une représentation photographique. Je préfère le terme figuration au terme « inscription ». Le mot inscription suggérerait une forme d'empreinte mécanique et passive du sujet dans sa représentation. Le mot figuration veut souligner que les marques énonciatives sont des « équivalents » indirects, des médiations choisies ou « trouvées ». Dans ces formes de figuration je rangerai non seulement les marques explicitement subjectives traduisant un choix de regard singulier (cadrage, profondeur de champ, mise au point) mais aussi tous les « effets de champs », de nature plus figurale (lumière, grain, texture, etc.) susceptibles de construire un « effet de sujet ». Ce que j'espère de cette démarche, ce ne sont pas seulement des constats comparatistes un peu approximatifs entre « discours » photographique et verbal mais le questionnement des catégories énonciatives et stylistiques elles-mêmes à partir de la photographie.

Bien sûr cette position du problème pourrait être balayée par l'argument selon lequel la photographie est une représentation automatique et non subjective. Aux origines de la photographie, Talbot concevait la photographie comme une simple amélioration des machines à dessiner que constituaient pour les peintres *camera lucida* et *camera obscura*. Il était également sensible à la magie par laquelle « la nature » se duplique elle-même, dans les photogrammes consistant en simples appositions d'objets sur du papier sensible. Et il a intitulé le premier album photographique jamais réalisé, *The Pencil of nature* (1846), soulignant la dimension *acheiropoïétique* (« non faite de main d'homme ») de ses clichés (pourtant soigneusement choisis et mis en scène pour illustrer toutes les possibilités de cette invention nouvelle).

Le caractère machinal de la photographie a été dénoncé dès les origines par un critique aussi virulent que Baudelaire, qui rejette la photographie dans le pur domaine des inventions industrielles. Et on peut dire que cette essence *acheiropoïétique* de la photographie a trouvé de nouveaux arguments avec la vogue dans les années 1970-1990 d'une théorisation de la photographie en termes d'indice – Rosalind Krauss (1990) aux États-Unis et Philippe Dubois (1983) en France. Comprendre la photographie comme trace et empreinte, c'est là encore en souligner la dimension machinale et impersonnelle : un « entretien » par laquelle la nature se mire et se reflète en elle-même sans qu'aucune intervention humaine donne forme à ces décalques. Si la photo est empreinte, elle ne saurait avoir ni

inflexions subjectives, ni style. Les théoriciens de l'art des années 1970 ont d'ailleurs insisté sur la contemporanéité entre le « ready made » et la photographie. Ils ont fait de la photographie le paradigme d'un art refusant le style (qui caractérise effectivement le minimalisme des années 1970).

C'était aussi accorder un intérêt trop exclusif à la part indicielle de la photographie. D'une part, on négligeait tout ce qu'il y a de non indiciel dans le processus chimique de la photographie argentique (au niveau microscopique la conversion des grains d'halogénure d'argent en éléments noirci/non noirci est d'ordre digital et non analogique). D'autre part, on sous-estimait l'ensemble des opérations non indicelles qui entourent l'exposition photographique. Je citerai à cet égard, Philippe Dubois, qui, tout en lui accordant une place importante, a su aussi relativiser la part indicielle de la photographie :

D'autre part, on notera aussi que le principe de la trace, tout essentiel qu'il soit, marque seulement un *moment* dans l'ensemble du processus photographique. En effet, en amont et en aval de ce moment de l'inscription « naturelle » du monde sur la surface sensible, il y a de part et d'autre des gestes tout à fait « culturels », codés, dépendant entièrement de choix et de décisions humaines [...] (choix de prise de vue, développement, tirage, diffusion). C'est donc seulement *entre* ces deux séries de codes, pendant le seul instant de l'exposition proprement dite, que la photo peut être considérée comme un pur acte-trace (un « message sans code »). C'est là, mais *là seulement*, que l'homme n'intervient pas et ne peut intervenir sous peine de changer le caractère fondamental de la photographie. Il y a là une faille, un instant d'oubli des codes, un index quasi pur. (1983 : 61)

Non seulement on reconnaît généralement dans le processus photographique, au-delà de son automatisme, un ensemble de « gestes culturels », mais il y a dans l'histoire de la photographie des moments explicites de revendications de son « subjectivisme ». Pour mémoire, Alfred Stieglitz qui s'était rallié au mouvement photographique pictorialiste et avait popularisé le cubisme aux États-Unis avant la première guerre mondiale, s'est engagé ensuite dans une voie nouvelle. Il a commencé, sous le titre d'*Equivalents*, à composer des séries de photos de nuages en noir et blanc, dépourvues de ligne d'horizon et de contexte paysager. Et il a présenté ces compositions quasi abstraites comme des « équivalents de mon expérience vécue, ma philosophie fondamentale de la vie » (cité dans Frizot 2001 : 662). Suivant cette même voie, dans l'après seconde guerre mondiale qui voit aussi le développement de l'expressionnisme abstrait, son disciple, Minor White, cherche aussi à exprimer par la photographie des « tonalités affectives ». Mais c'est en Allemagne, au début des années 1950 que la notion de « Photographie subjective » devient un mot d'ordre et le titre d'une première exposition organisée par Otto Steinert à Stuttgart en 1951, bientôt suivie de deux autres en 1954 et 1958, où apparaît la dimension internationale du mouvement.

Revendiquer le subjectivisme de la photographie, c'est nécessairement impliquer qu'il existe des formes d'énonciation photographique, c'est même, au-delà, ouvrir la voie à une étude du « style photographique » (il faudra éclaircir ces deux termes et leur relation). Pour y réfléchir, je mentionnerai les réflexions d'un des théoriciens de la photographie les plus précis, quoique peu connu, Henri Van Lier, auteur en 1983 d'une *Philosophie de la photographie*. Dans l'un de ses chapitres, Van Lier mentionne le fait que la photographie, comme les autres arts,

peut entrer dans une démarche qui est celle de « l'art extrême ». Cette démarche Van Lier la décrit en ces termes :

Au lieu de fournir des bonnes formes et des compositions harmonieuses, c'est-à-dire de clarifier et de compatibiliser les codes d'une société, l'art extrême se plaît à poser des questions radicales. En même temps que les signes, il envisage l'endechà des signes, la façon dont ils se structurent et se déstructurent, en tout cas ne sont jamais que des reprises locales et transitoires sur un chaos, sur des préstructures, des quasi-relations, qu'ils ne peuvent jamais ressaisir pleinement. (1983 : 18)

Or cette démarche est toujours « saisie sous un certain angle, dans une révélation ou une construction singulières » (*ibid.* : 121). C'est ce qui conduit Van Lier à faire remarquer qu'un photographe s'impose par son « sujet photographique ». Cette expression, délibérément ambiguë, renvoie simultanément à certaines particularités du motif et à une forme singulière d'attention subjective. Voici comment il exemplifie sa notion de « sujet photographique » :

Robert Capa est reconnaissable à une lumière plissée, tendre, qu'il s'agisse d'une montagne, d'un pantalon, d'une tache de sang sur le sol. Cartier-Bresson à des volumes saillants, qu'il capte des putains de Mexico ou des enfants maghrébiens dans une cour. [...] Edward Weston à une texturologie où la mise au point impartiale croise choses et lumières, ordonnances et dégénérescences en une sorte d'éternité. Etc. (*ibid.* : 122)

Tout en soulignant que les « sujets photographiques » n'ont pas la même « décision » ni la même constance que les « sujets » musicaux, picturaux, architecturaux ou textuels, Henri van Lier leur reconnaît une propriété stylistique équivalente à celle des autres arts.

*

Si donc la photographie est appréhendable à la fois comme « subjective » et « stylistiquement marquée », il s'agit à présent de clarifier en quoi peut consister son énonciation. Pour y parvenir, il me semble indispensable de mieux comprendre de quoi est faite la *deixis* photographique. Effectivement, on s'accorde généralement à accorder une portée *déictique* à la photographie et cela semble être la voie d'entrée la plus évidente du sujet dans la photographie. Citons par exemple Philippe Dubois dans *L'Acte photographique* :

Donc, par sa genèse, l'index photographique montre du doigt. On peut même considérer que l'index n'est rien d'autre que cette puissance monstratrice en tant que telle, pure force désignatrice « vide » de tout contenu. Peirce disait bien : « l'index n'affirme rien ; il dit seulement : *Là* ». Voilà qui rapproche la photo de cette classe de mots que l'on appelle, en linguistique, les *déictiques*... [...] leur signification en l'occurrence ne se constitue que de leur propre désignation. (1983 : 73)

Et plus loin :

La désignation dont je parle ici ne joue pas *dans la scène* photographique, dans la représentation figurée de l'image ; c'est une désignation bien plus essentielle qui opère en deçà de toute figuration, au niveau ontologique de l'image. C'est une désignation constitutive du photographique lui-même. Certes, elle peut être plus

ou moins travaillée, jouée, doublée, mimée, représentée *dans* les différents types de message, mais cela ne nous intéresse pas comme tel. Ce qui importe d'abord, c'est le *principe* de désignation en tant qu'il caractérise nécessairement toute espèce d'*index*. (*ibid.* : 74)

Il faut peut-être y regarder de plus près : la *deixis* photographique peut-elle vraiment être considérée comme un *index* – au sens où cet *index* ne prend valeur et référence que relativement au sujet qui s'en empare ? Il me semble plutôt que la photographie nous enseigne à dissocier deux fonctions déictiques. La photographie implique toujours une indicialité (elle est trace et empreinte de lumière même si ces traces ont le caractère un peu particulier de ne pas relever d'un contact direct). Cependant ces traces n'ont rien de subjectif et les traces de photons sans doute moins que toutes autres. Il faut donc se demander si l'indicialité photographique a pour autant une valeur d'indexicalité. Est-ce qu'une trace, par son seul statut de trace peut être considérée comme une monstration, est-ce qu'on peut y déceler une ostension subjective, le fantôme d'un regard ?

Il me semble que Ph. Dubois, dans *L'Acte photographique*, fait un peu vite ce saut et je serais tenté de nuancer sérieusement sa position sur deux points qui me paraissent essentiels. La part indicielle de la photographie n'est pas nécessairement indexicale. Sa *deixis* ne renvoie pas à un foyer subjectif mais elle est d'ordre purement passif et machinal. Elle n'a pas plus de valeur de monstration qu'une ombre portée qui nous renvoie à l'existence d'un objet opaque. En ce sens on doit donner raison à Talbot : l'indicialité photographique c'est bien *the pencil of nature*. Et la nature n'est pas un sujet. Par ailleurs, si la photographie est déictique dans un sens très lâche, cela ne fait nullement d'elle un « déictique » au sens linguistique du terme, c'est-à-dire un *signe* ne prenant référence que contextuellement mais prenant référence dans tout contexte où on le déplace. L'ici que désigne la photo n'est pas interchangeable selon les situations (lorsqu'on change la photo de place ou lorsque c'est quelqu'un d'autre qui la manipule). Et par ailleurs la *deixis* photographique n'est pas faite de signes discrets. C'est plutôt une monstration sans signe. Du coup, contrairement à ce qu'écrit Philippe Dubois, elle ne montre pas « à vide » mais plutôt « à plein ». Effectivement, dans la photographie la *deixis* est inséparable de l'image qu'elle montre. Le problème de cette *deixis* n'est pas sa vacuité, mais au contraire son adhérence à l'iconique, qu'elle désigne de façon non discriminante. À montrer trop, l'image photographique montre tout et rien.

Cette indifférence de la *deixis* doit cependant être tempérée par le fait qu'il y a presque toujours dans la photo une part indexicale, différente de sa part indicielle, bien que totalement congruente avec elle. La photographie est indissociable de l'image construite qu'elle constitue et cette construction, aussi sommaire soit-elle, est la marque d'un sujet photographe qui organise la *deixis*. Par le cadrage il focalise le regard sur un ou des centres d'intérêt. Par le choix d'une profondeur de champ il hiérarchise des zones de netteté préférentielles ou met en place des balayages d'espace. Il définit des premiers plans et des arrière-plans, des objets saillants et d'autres qui sont flous. L'œil est donc guidé dans un champ déictique différencié qui renvoie cette fois non plus à l'empreinte de la nature mais à l'attention du sujet photographe. Seul ce champ déictique différencié relève de quelque chose qu'on pourrait appeler énonciation. Mais on

voit aussi comment les deux plans déictiques, indiciel et indexical, adhèrent l'un à l'autre, sont donnés simultanément et apparaissent indissociables. La particularité de la *deixis* photographique, c'est donc qu'elle est dédoublée. Et on peut se demander s'il n'en va pas de même dans l'ordre du discours. Après tout, on peut distinguer de la même façon l'indicialité passive d'un énoncé qui renvoie toujours à son producteur et en fournit une image indirecte et l'indexicalité qui manifeste la subjectivité d'un point de vue et qui oriente la lecture de l'énoncé sur certains points saillants.

Le deuxième caractère de l'énonciation photographique que je voudrais aborder semble concerner un aspect un peu particulier de ce *medium* mais qui, au fond, caractérise peut-être aussi toute énonciation. L'expression photographique passe par un moment de césure subjective. Entre l'intentionnalité subjective de la prise de vue et la saisie réelle de l'image, le dispositif photographique interpose un moment d'obturation, un temps d'aveuglement complet. L'image effectivement saisie ne saurait donc être absolument la même que l'image intentée. Cela tient sans doute au fait empirique qu'un battement temporel les sépare et que dans cet intervalle, si bref soit-il, l'image s'est modifiée. Mais là n'est pas l'essentiel. Ce que manifeste surtout cette césure subjective, pour le traduire en termes lacaniens, c'est qu'il n'est pas d'expression subjective qui ne se traduise par un passage au lieu de l'Autre, c'est-à-dire un lâcher prise et un radical décentrement dans le passage au symbolique. Ce lieu dans l'ordre linguistique, c'est évidemment la langue. Je songe à une linguiste comme Jacqueline Authier-Revuz qui en a tenu compte dans ses travaux sur l'énonciation. Elle distingue dans l'énonciation deux formes d'hétérogénéité : une « hétérogénéité constitutive » – celle même de la langue en tant que discours de l'Autre – et une « hétérogénéité montrée », formes de citation de la parole d'autrui, qui ne nous intéresse pas directement ici bien qu'elle ait ses répondants photographiques. Je m'attacherai seulement à la première pour en chercher un équivalent dans l'ordre photographique. Le lieu de l'Autre, dans l'acte photographique, c'est le programme du dispositif. L'image réelle intentée se retrouve, par-delà l'obturation, traitée par un dispositif optico-chimique qui la rend incommensurable avec la vue. Il en découle des effets d'apparence qui ont pu être pensés à l'avance mais certainement pas « vus ».

Prenons l'exemple d'un dispositif très simple, le plus simple possible techniquement : il m'arrive de faire des photographies avec une *pinhole box* (simple *camera obscura* équipée de pellicule argentique et d'un obturateur à main). Je *sais* que faute d'objectif tout dans l'image sera net ou flou au même titre, je *sais* que l'angle de prise de vue est plus grand que la vision naturelle, je *sais* que les angles de l'image seront vignettés (plus obscurs que le centre), je *sais* qu'il y aura une distorsion des verticales et un effet d'agrandissement des perspectives. Je veux jouer de ces effets et je choisis des sujets qui les accentueront. Mais je ne peux évidemment pas voir à l'avance ce qu'ils donneront (et d'autant moins que la *pinhole box* ne dispose pas de viseur – son viseur est purement mental, si j'ose dire).

Pour une part ces effets relèvent du « langage » ou du « programme » – pour parler comme Vilém Flusser (1993) – qu'autorise le dispositif. Ils sont impliqués par un type d'objectif, une qualité de chambre, une sensibilité de pellicule. Mon

intention doit faire un saut vers la figuration que modèlera l'ensemble de ces paramètres. Et ce saut implique une perte et un gain. Si l'image photographique réalisée est toujours surprenante, c'est qu'elle offre toujours plus et moins que l'image intentée. Le dispositif offre du « plus » qui ne pouvait être vu (un grain d'image, un ordonnancement du net et du flou, un effet de cadre qui fait voir des détails et des rapports formels qui n'étaient que confusément perçus ou même qui se sont configurés précisément seulement grâce à la netteté de la découpe). Mais d'un autre côté, l'image réalisée offre aussi toujours du « moins », parce que le lapsus temporel a nécessairement fait « manquer » l'image intentée, parce qu'aussi l'image intentée est toujours doublée d'une visée imaginaire qui pour partie la recouvre et ne peut se retrouver dans l'image réalisée. À vrai dire tout le travail du photographe est de compenser cette perte par ce gain. Il s'agit pour lui de s'approprier les suggestions imprévues qui lui viennent du dispositif et de rebondir sur elles en les intégrant à son « style » (on va y venir). Il n'y a d'ailleurs là que la dimension *processuelle* propre à toute expression artistique : une création est faite d'allers-retours entre intention de forme et excès de forme réelle. Dans l'ordre du discours, il y a création lorsque je suis à même de ressaisir la figuralité aléatoire qui vient avec le discours (les jeux phonétiques imprévus, la polysémie involontaire) et lorsque je parviens à lui donner une direction une, lorsque du *lapsus* je sais faire une ressource de sens et de valeur. Alors je ne suis pas seulement parlé mais aussi « parlant ».

Essayons à présent de réfléchir aux rapports entre énonciation et style hors de la photographie et dans la photographie. Dans l'ordre du discours, la figuration de la subjectivité est de deux ordres. Elle est pour une part d'ordre sémiotique et passe par les marques discrètes qui sont préposées à son expression (pronoms personnels, évaluatifs, déictiques). En tant qu'addition de marques, les signes de subjectivité ne relèvent pas du style, même s'ils constituent des traces indirectes d'une subjectivité. Ils la signalent sans la figurer. Mais dès que je me penche sur la configuration de ces traces, sur la singularité de leurs récurrences et convergences, je me rends compte qu'ils peuvent participer d'un style. Et d'autant mieux que je les mets en rapport avec des qualités non discrètes de l'énoncé (une texture phonétique, des effets de rythme, des types d'écarts sémantiques, des résonances entre ces trois ordres). Dès que je considère l'énoncé comme un tout singulier, sa « manière » particulière ne renvoie pas seulement indicieusement à sa « cause », mais aussi à la forme particulière de cette cause, à l'unicité de son acte producteur et à la singularité de son sujet producteur dont elle fournit indirectement une figuration. Dans le champ continu de particularités qu'il constitue, certaines propriétés pourraient se détacher, par récurrences, et se sémiotiser (c'est ce processus que j'appelle « figural »). Elles prendraient sens et deviendraient les emblèmes d'un style (pastichable, répétable). Mais c'est globalement que j'appréhende d'abord ce champ de particularités. Tout est singularité dans la forme de l'énoncé et il n'y a de singularité exhaustive que du tout. Il me semble que cette vision élargie de l'énonciation coïncide peu ou prou avec ce qu'on appelle « style ». Certes, je suis loin d'identifier « manière particulière » d'un énoncé et subjectivité de son producteur. Entre l'une et l'autre, il y a un ensemble de médiations qui rendent cette relation à la fois nécessaire et incommensurable (dans le passage de l'une et l'autre, il y a la

« césure subjective » que j'évoquais plus haut). Par ailleurs la particularité d'un énoncé est indicielle d'un moment subjectif plus que d'une subjectivité. Ce qui découle de la singularité d'un énoncé, c'est ce qu'on pourrait appeler un « effet de sujet ».

Dans l'ordre de la photographie, l'équivalent des subjectivèmes, c'est l'ensemble des choix optico-chimiques que peut déterminer le photographe. Sensibilité de la pellicule, type de chambre, choix d'objectif, choix d'ouvertures et d'exposition, type de cadrage. Cela nous renvoie à un ensemble de décisions à l'intérieur du « programme photographique ». Comme les subjectivèmes, qui rendent l'énonciation plus ou moins personnelle, ces choix peuvent accentuer ou au contraire gommer la subjectivité du regard photographique. Cependant, à la différence des subjectivèmes linguistiques, il faut remarquer que ces choix affectent la totalité de l'image photographique (le choix du cadrage définit aussi les limites de la visibilité) et déterminent sa mise en forme sur un mode continu (la mise au point fait passer graduellement du net au flou). Mais ce vocabulaire est loin d'épuiser la totalité des effets photographiques. Lorsqu'Henri van Lier évoque des « sujets photographiques », il évoque non pas un ensemble de choix de programme mais ce qu'il appelle des « effets de champs » induits indirectement par ces choix. Les effets de champs sont les *qualia* de l'image, à la limite du « bruit » : des effets de texture, des qualités de lumière et de contraste, des zones de densité et de vacuité, de contraste et d'attraction de l'image, tout un continuum qui en fait sa « physionomie » immédiatement reconnaissable. La difficulté de nommer ces « effets de champs » tient à la fois à leur caractère continu (ils ne sont pas articulés) et à leur chevauchement. Grain et lumière, opacité et transparence, angulosité ou rondeur, se superposent et adhèrent l'un à l'autre. Ils constituent ensemble un *continuum* différencié quelque part entre forme et informe. Le style photographique englobe à la fois les choix structurants de l'image les plus intentionnellement subjectifs et sa porosité peut-être inconsciente aux *qualia* du matériau qu'elle retient et favorise. Le style ne déborde l'énonciation qu'en cette lisière de passivité-activité où une subjectivité se montre réceptive aux sollicitations de la forme. Si la subjectivité se laisse ainsi glisser et menace de se dissoudre aux confins de l'informe, elle trouve une constante ressource figurale dans le ressaisissement des effets de champ, pour autant qu'elle soit capable de les activer, de les circonscrire et de les faire apercevoir.

Revenons un instant aux *Equivalents* de Stieglitz. Le titre de ces séries est remarquablement polysémique. On peut le comprendre au moins en trois sens. D'une part, il suggère une équivalence générale entre tous ces clichés, qui déclinent un même thème. Cette équivalence est d'ordre privatif : c'est en tant qu'ils sont sans forme et sans structure que tous ces nuages se valent. D'autre part, le titre semble faire allusion à l'indifférence spatiale calculée de leur prise de vue. Inorientables, ils devraient pouvoir être vus indifféremment dans toutes les directions. Enfin bien sûr, et selon le commentaire de Stieglitz ils peuvent apparaître comme des symboles d'états d'âmes. Mais on sera attentifs au fait que l'appréhension la plus subjective du cliché coïncide avec un choix d'abstraction maximale. C'est en les soustrayant à toute *mimésis* que Stieglitz leur confère leur valeur la plus spirituelle. En termes plus sémiotiques, on dira que tout l'effort de

Stieglitz aura été de réduire sa photographie à des effets de champs sans que n'apparaisse aucun des choix subjectifs propres à la prise de vue (variations d'ouverture, de mise au point et de cadrage). Le sujet, informe et illimité ; fait s'évanouir ces éléments structurants. Les nuages, par écrans de lumière, dépourvus de toute forme régulière, constituent une figuralité pure qui apparaît comme un miroir de la sensibilité argentique. C'est par là que cette figuralité devient disponible virtuellement à toutes les significations. Mais précisément, à ce degré d'informe, toutes les significations ne deviennent-elles pas équivalentes ?

Pour conclure et en dépit de son caractère inarticulé (grâce à lui), la photographie constitue un miroir grossissant et inverse de l'énonciation discursive : inarticulée mais non dépourvue de structure, le style photographique tient autant si ce n'est plus à des effets de champs qu'à des configurations de signes. Il peut nous rendre attentifs à ce qui au contraire est ordinairement sous-évalué dans le style littéraire, le rôle des *qualia* infra-sémiotiques, leur caractère vacillant, à la fois déstabilisateurs des structures sémiotiques et en puissance de sémiotisation. « Art extrême », disait Van Lier sur un mode un peu dramatique, mais ce qu'il décrit, c'est au fond ce qu'il y a de plus basique dans le travail du style et qui traverse tous les langages de l'art.

Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ J., 1982, « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours », *DRLA* VIII-17, 91-151.
- DUBOIS P., 1983, *L'Acte photographique*, Paris, Nathan.
- FLUSSER V., 1996 [1993], *Pour une philosophie de la photographie*, Saulxures, Circé.
- FRIZOT M. (éd.), 2001, *Nouvelle Histoire de la photographie*, Paris, Larousse.
- KRAUSS R., 1990, *Le Photographique. Pour une théorie des écarts*, Paris, Macula.
- VAN LIER H., 1983, *Philosophie de la photographie*, hors-série des *Cahiers de la photographie*.

Nouveauté textuelle, nouveauté énonciative (Les photographies d'Evans, Levine et Mandiberg)

Anne BEYAERT-GESLIN
Université Bordeaux-Montaigne

*Toi, tu rêves toujours de rencontrer la nouveauté véritable
– la nouveauté d'un jour, qui sera nouveauté de toujours*
(Italo Calvino, *Si par une nuit d'hiver un voyageur*, p. 13)

Pour ses analyses, la sémiotique visuelle a privilégié l'approche textuelle en considérant l'image comme un texte clos sur lui-même dont on peut décrire les dimensions figurative et plastique, en laissant de côté la voie ouverte par les théories de l'énonciation. Il y a plusieurs décennies déjà, Benveniste (1966 et 1974), le père des théories de l'énonciation, avait pourtant envisagé l'extension de ce concept élaboré en linguistique à d'autres langages, par exemple la musique. Si la sémiotique du cinéma n'a cessé de poursuivre et d'affiner cette discussion (Metz 1991, Casetti 1990, Gaudreault & Jost 2000, Beylot 2005), c'est seulement autour de quelques auteurs tels Schapiro (2000) ou Marin (1993) que s'est concentrée la discussion pour les autres images. Depuis 2011, des recherches renouent les liens avec l'énonciation linguistique et mettent les propositions de Benveniste (1966) à l'épreuve de corpus d'images pour élaborer une théorie de l'énonciation visuelle.

Pourquoi suivre cette voie ? Au demeurant, chaque approche redimensionne la question de la signification. En même temps qu'elle se choisit un plan d'immanence, elle rejette dans l'ombre d'autres aspects de la question. Tout positionnement méthodologique et épistémologique est donc aussi une exclusion. L'approche textuelle de la sémiotique visuelle prend appui sur les propositions de « Sémiotique figurative et sémiotique plastique » (Greimas 1984) et sur la postérité greimassienne en décrivant les catégories topologiques, éidétiques (les formes), chromatiques et lumineuses¹. Outre qu'elle satisfait un principe d'exhaustivité et n'omet aucune dimension du visible, cette méthode permet surtout de situer l'enjeu de ce texte visuel et de le problématiser, d'identifier la finalité téléologique de l'œuvre (Baxandall 2000) en exemplifiant un problème affronté par l'histoire de l'art. Par exemple, la description systématique des différentes catégories du visible met en évidence la prise de position des peintres impressionnistes qui s'appuient sur la couleur en neutralisant les contrastes texturaux. La sémiotique du texte valide ainsi la description historique sans l'accepter *a priori*.

1. Auxquelles on pourrait ajouter les catégories texturales, négligées dans cette première mention. Voir à ce sujet Beyaert-Geslin (2008).

Qu'apportent les théories de l'énonciation ? Elles permettent à tout le moins de caractériser les images synchroniquement et de les situer en diachronie, dans une généalogie. Cette approche doit donc faciliter les comparaisons entre les genres et pratiques des images, donc la délimitation. Elle autorise ainsi une mise en récit de l'image isolément comme à l'intérieur de sa communauté². Il serait aisé de circonscrire un ensemble de marques de l'énonciation afférentes aux divers supports de l'image, par exemple à la peinture. Les diverses figures de l'admoniteur ou de l'observateur délégué tout comme la texture relèvent de l'« énonciation énoncée » et témoignent de cette réflexivité en la situant dans la dimension figurative – ce sont des symbolisations de l'instance énonçante – ou dans une dimension plastique qui, avant toute projection figurative, positionne déjà le corps énonçant vis-à-vis de l'énoncé. Ceci amènerait à soutenir que la distinction figuratif/plastique de la sémiotique textuelle, en implicite cette double définition de l'instance énonçante, témoigne déjà d'une énonciation. Ainsi la sémiotique du texte marque-t-elle la place des théories de l'énonciation en mettant en évidence leur légitimité pour l'analyse des images et la complémentarité des approches qui se prennent mutuellement en considération.

Notre conception de l'énonciation visuelle ne saurait pourtant être ni une extrapolation à partir des analyses des simples manifestations de l'énonciation énoncée dans l'image ni un emprunt direct à l'énonciation des sémiotiques verbales. Au-delà d'un inventaire de marques ou d'un dispositif de point de vue qui validerait la mise en relation de deux instances, il s'agit de comprendre comment les acteurs trouvent un corps et une identité dans l'image et d'envisager une intercorporalité reliant les corps énoncés aux instances énonçantes. C'est le « corps vivant de l'énonciation » (Bakhtine 1977 : 156) que nous voulons révéler.

On se réfère pour cela à « un procès d'appropriation » où ce que Benveniste désigne, parlant de la langue naturelle, comme un locuteur, s'approprie un appareil formel et « implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre » (1966 : 83). Notre effort consiste donc à observer l'implantation du corps mais aussi à faire surgir face à lui un autre sujet implanté dont les marques de l'énoncé ont fixé la place. Comment les catégories de l'espace et du temps s'articulent-elles ? comment procurent-elles un ancrage déictique à ces corps ? comment les actes même de l'énonciation s'inscrivent-ils figurativement sur ces supports d'inscription ? Pour mener cette investigation, le plus simple est sans doute de partir du genre du portrait en postulant que les actes de l'énonciation procurent non seulement un ancrage déictique à la figure représentée mais qu'ils lui donnent un corps, à la fois une identité et une possibilité d'existence, et la façonnent pour en faire un acteur jouant sa vie (Beyaert-Geslin 2013).

Mais un autre aspect de la question retient aussi notre attention, celui qui met en lumière la part énonciative de la créativité ou à l'inverse, la composante créative de l'énonciation visuelle. On se réfère alors à Benveniste qui définit l'énonciation comme une « mise en fonctionnement de la langue par un acte

2. Notons cette focalisation narrative dans les titres de Beylot (2005) comme dans celui de Gaudreault & Jost (2000).

individuel d'utilisation » (1974 : 80). La notion de praxis énonciative introduite par Greimas, reprise pour *Sémiotique des passions* (1991) puis promue par Bertrand (1993) présente l'avantage de saisir la dynamique créative qui assure le passage d'un système de possibles à une actualisation discursive, c'est-à-dire la convocation des données du système par l'instance énonçante et leur gestion par les modes d'existence jusqu'à la mise en discours. La praxis s'accomplit ainsi dans un langage de manifestation pour générer des formes nouvelles qui étofferont le « stock » et resteront dans l'arrière-plan du discours en vue d'une prochaine utilisation. Tel est le mouvement de la praxis que je souhaiterais examiner pour saisir, derrière le mouvement de la créativité décrit par ailleurs (Beyaert-Geslin 2012), la notion de *nouveauté*. Produire une nouveauté semble être un véritable défi en raison de la résistance de l'existant. Tout se passe comme si l'énonciation visuelle voulait avancer alors que son mouvement, contraignant à puiser dans le stock de données disponibles, la ramenait en arrière. Dans cette communication, je décrirai plus précisément ce mouvement énonciatif à la fois protensif et rétensif avant de questionner la notion de nouveauté en art. Si elle n'est pas l'apanage de l'art, en quoi est-elle spécifique ? Se satisfait-elle de la notion d'amplitude ? Se définit-elle par sa puissance de renouvellement de la textualité et, d'ailleurs, y trouve-t-elle nécessairement un plan de manifestation ? En suivant la proposition de deux artistes, Sherrie Levine et Michaël Mandiberg, je rechercherai les conditions d'une nouveauté minimale et me demanderai : À partir de quand y a-t-il nouveauté en art ? Nous verrons comment la question déplace nécessairement l'attention du texte vers les actes qui le produisent, de l'énoncé vers l'énonciation, en mettant en lumière la force de provocation de l'art.

1. Qu'est-ce que la nouveauté ?

Pour commencer, définissons très simplement la nouveauté comme une manifestation différentielle de la praxis énonciative résultant d'une irrégularité de son mouvement. Cette définition de la nouveauté introduit une instance d'observation prenant acte de la manifestation d'un contraste ou d'une différence textualisée, et susceptible de correspondre à une forme débrayée du sujet de la praxis. Ainsi le producteur de la nouveauté en assure-t-il aussi l'évaluation.

La nouveauté n'est pas l'apanage de l'art mais, comme nous aimerions le montrer, une manifestation de la praxis énonciative. Nous la situerons néanmoins dans le champ de l'art en retenant que sa « finalité sans fin », que Doguet (2007) requalifie en finalité sémantique, porte l'art en avant en implicitant cette demande de nouveauté que Barthes (1957) dénomme « néomania ». Dès l'abord, il serait utile d'énoncer une première particularité de la relation de l'art à la nouveauté qui pourrait se situer dans une réflexivité faisant de chaque œuvre un métadiscours sur elle-même (v. Beyaert-Geslin 2012). L'œuvre scénarise pour ainsi dire sa fonction signifiante afin de mettre en évidence sa singularité et d'imposer son unicité. La réflexivité se conçoit dès lors comme une emphase et une théâtralisation car l'œuvre s'efforce de marquer intensément les esprits en s'offrant plus ou moins comme ce « spectacle intersubjectif » que Greimas (1993) associait au « beau geste ». Cette dimension théâtrale de la nouveauté semble spécifique à l'art et nous autorise cette formulation triviale : l'art, à la

différence de la science, exagère la manifestation de la nouveauté.

Pourtant, il faudrait souligner le caractère quasiment utopique de la nouveauté qui tient à ce qu'on pourrait appeler la force d'inertie de la praxis énonciative. Au demeurant, toute créativité est protensive et pousse vers l'avenir. Elle « oppose à l'homme mimétique, un homme téléologique » selon l'expression de Simmel (1983 : 26). Mais cet effort protensif ne résiste guère au retour de l'existant. La résistance du passé a été observée plus particulièrement dans le cycle de la mode où Barthes (1983) aperçoit un « ressouvenir en avant » et Simmel (1983) l'« attrait formel inhérent à la frontière, au début et à la fin, au va-et-vient » mais, dans la mesure où elle concerne le mouvement de la praxis, elle doit sans doute être élargie à l'ensemble des discours visuels. Elle caractérise l'acte créatif qui, lorsqu'il aboutit à la manifestation des formes, retient au moins un « environnement » du passé (Dewey 1980 : 63) mais se manifeste surtout dans la répétition des formes anciennes au travers des nouvelles.

Restant dans le domaine de l'art et plus particulièrement de la peinture, il serait aisé de recenser toutes ces formes de résistance du passé. L'épaisseur du discours « compacte » en effet de multiples plans d'expression : avant (sous) l'image, se trouvent toujours d'autres images, une multiplicité avec laquelle l'actuelle coopère³ et qui la déterminent. Elles constituent la mémoire du discours et témoignent du fait que le système de possibles auquel l'instance énonçante est confrontée est toujours historiquement défini. Ces plans d'expression qui collaborent dans l'image actuelle réfèrent à trois plans d'immanence que nous avons détaillés par ailleurs (Beyaert-Geslin 2014).

La modélisation se manifeste tout d'abord à l'échelle de l'histoire de l'art qui retrace l'évolution des motifs et des genres, accueille l'alternance des styles et s'offre à l'artiste comme un répertoire de formes dans lequel il peut puiser. Cette modélisation s'effectue au travers des motifs (Panofsky 1967) c'est-à-dire des configurations discursives constituées par le mouvement de la culture, ou au travers des genres, ces grilles de lecture textuelles stabilisées par la pratique. Elle donne lieu à une confrontation d'idiolectes et de sociolectes qui occasionne une anaphorisation des formes. Eco donne la meilleure illustration de ce modèle⁴. De la Vénus de Giorgione (*Vénus endormie*, 1508-1510) à celle de Titien (*Vénus d'Urbino*, 1538) jusqu'à l'*Olympia* de Manet, on suit en effet les modifications du motif, c'est-à-dire le déplacement des nœuds et des tensions d'une forme diagrammatique. Cette conception transforme ainsi le plan d'expression en un champ de forces qui, conservé dans la mémoire du discours, anticipe les formes à venir et, traçant une ligne de projection dans l'histoire, les inscrit dans une lignée.

Une autre modélisation apparaît à l'échelle de la production de l'artiste qui, d'une image à l'autre, va de même compacter de multiples plans d'expression. Sa pratique est marquée par des productions antérieures qui le confrontent aux

3. L'insistance des modèles figuratifs n'est sans doute jamais aussi forte que dans la photographie de reportage qui soumet chaque nouvel événement abordé à une forme dramatique antérieure, voir Beyaert-Geslin (2009).

4. « Vénus dévoilée », exposition mise en place au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles à l'hiver 2003-2004.

clichés qu'il a lui-même élaborés à partir de l'héritage des prédécesseurs. Les tableaux d'un peintre contiennent ainsi tous ses tableaux antérieurs et « racontent » finalement le temps de sa vie. Il faut donc retenir une modélisation historique envisageable à une échelle « macro » et une modélisation biographique à une échelle « micro », toutes deux collaborant dans le plan d'expression de l'image artistique et opposant aussi leur force d'inertie au renouvellement de ce plan d'expression. Ainsi cette collaboration s'impose-t-elle à la fois comme une source de renouveau et de résistance au renouveau.

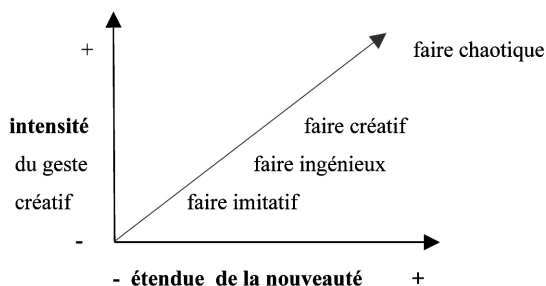
La modélisation prédétermine en tout cas le plan d'expression de l'image à venir, rappelant ces clichés que Deleuze (avec ou sans Guattari) propose de chasser par la créativité chaotique. En différents endroits et par diverses métaphores, cet auteur décrit en effet la créativité du chaos qui permet de se battre « contre les « clichés » de l'opinion » (1991 : 191). Il faut, dit-il, « (les) effacer, nettoyer, laminer, même déchiqueter pour faire passer un courant d'air issu du chaos [...] » (2002 : 92). Les différentes mentions de ce que nous appelons la « créativité chaotique » suffisent à témoigner de la force d'un engagement créatif, d'une puissance performative supposant une amplitude maximale et la plus grande nouveauté. Nous avons par ailleurs (Beyaert-Geslin 2012) observé cette génération des formes et proposé une graduation de l'engagement créatif qui, les renouvelant plus ou moins massivement, décrit un *faire chaotique* (révolution) évoquant ce geste disruptif de l'artiste qui lutte contre les « clichés de l'opinion » (Deleuze & Guattari 1991 : 192), un faire créatif (invention), ingénieux (adaptation) et imitatif (répétition). Cette schématisation permet de relier la force d'un engagement créatif, la puissance performative d'une praxis au renouvellement du plan d'expression en donnant une mesure quantitative à la nouveauté. Dans la continuité de nos remarques liminaires, l'enjeu de cette schématisation est aussi d'associer à une praxis énonciative un plan de manifestation qui permet de considérer la nouveauté comme un résultat du mouvement de la praxis.

Cette esquisse indique que le faire imitatif génère une faible nouveauté qui s'accroît dans le faire ingénieux, créatif puis chaotique. Mais un tel constat n'est guère satisfaisant car, si notre schéma enchaîne convenablement les premiers jalons de la transformation, il ne décrit guère l'apport du faire chaotique qui doit être considéré comme une force destructrice assurant plutôt le « nettoyage » du plan d'expression avant toute possibilité de renouvellement. Ainsi le faire chaotique apparaît-il plutôt au commencement d'une séquence créative alors que notre schéma (ci-dessous), y voyant un maximum d'intensité, semble plutôt l'envisager comme un aboutissement. Il peut être considéré comme un maximum dans une approche créative restituant une force performative et non comme un maximum du point de vue de l'étendue de la nouveauté du texte ⁵.

Cette schématisation de la performativité créative permet aussi de situer l'effort artistique entre altérité et même, dans un écart entre le chaos qui fait éclater les configurations discursives et l'ordre qui les pérennise. Dans la mesure où le faire créatif est aussi une manifestation d'une dialectique identitaire mettant en relation altérité et permanence, cette tension fait écho au mouvement

5. De ce point de vue, l'approche proposée dans Beyaert-Geslin (2012) à partir du point de vue de la créativité et non de la nouveauté est plus pertinente.

décrit par Ricœur (1976 et 1990) qui organise la gestion identitaire entre *soi-ipse* et *soi-idem*. Ainsi conçu, le modèle réunit dans une unique tension les forces dispersives et cohésives appliquées à l'objet comme au sujet en situant dans une même procédure de contrôle/lâcher prise, la possibilité de renouvellement de la forme et de dépassement de soi.



Les tensions de la créativité

En rapportant la dialectique temporelle de l'objet à une dialectique identitaire qui permet au sujet créatif de se construire lui-même en même temps que son objet, nous soulignons la composante identitaire de la praxis énonciative. Si toute énonciation est bien une appropriation des potentialités de la langue, l'énonciation créative lui donne le sens d'une prise de position devant une communauté. En effet, lorsqu'elle met en présence les formes et l'instance du discours, l'énonciation créative dépasse l'exigence d'une prédication assumptive et souligne la force de la rupture décisionnelle qui, pour Joas (1992), détermine le caractère créatif de l'agir. Elle met en lumière l'importance de la *responsabilité*. Capable de jugement et « possesseur de ses actes » (Benveniste 1966), le sujet créatif se montre aussi capable d'inventer son parcours parce qu'il est modalisé par un *méta-vouloir*, un *savoir* et un *pouvoir être et faire*. Il s'assume de surcroît en tant qu'*expert* habilité à prendre position devant l'histoire de l'art, à définir sa propre place et la conduite à tenir vis-à-vis de l'héritage revendiqué. Il ne s'agit donc pas seulement d'assumer des formes assertées mais de se positionner dans une généalogie en assumant la cohérence d'une œuvre qui est *attribuée*, cette attribution supposant en outre que l'œuvre a trouvé une manifestation matérielle qui assure sa conservation et maintient sa référence au sujet. Lorsque le mouvement de la praxis met en concurrence différentes données, il cherche en effet un plan de manifestation pour une réalisation matérielle. Quelque chose doit être *conservé* qui autorisera la comparaison des formes et la construction d'une *lignée* de références. Derrière cette *ligne* tracée d'un objet et d'un créateur à l'autre, il est donc question de construire une communauté, de se choisir des interlocuteurs parmi ses précurseurs, de construire une généalogie. Ainsi, la praxis créative donne-t-elle lieu à une dialectique où se confrontent le désaveu et l'hommage en suivant un commentaire de Francis Bacon : « créer quelque chose, c'est une sorte d'écho d'un créateur par rapport à un autre. C'est aussi par une sorte de rejet continu que je parviens à créer. Les deux sont vrais : l'écho et le rejet » (Bacon 2009 [1992] : 115).

Dans la suite de cette étude, nous donnerons consistance à ce statut d'expert que Lévi-Strauss dénie à l'artiste des sociétés dites primitives et réserve à celui d'aujourd'hui (Charbonnier 1969 : 93) parce qu'il procède à « une consommation presque boulimique », à une incorporation de tous les systèmes de signes pour constituer son répertoire.

2. La reconnaissance de la nouveauté

À ce stade de l'étude, une double mise au point s'impose car nous souhaitons nous concentrer sur les œuvres d'art⁶ et adopter le point de vue de la réception. Il convient donc d'envisager la nouveauté comme une différence textuelle constatée, le résultat d'une évaluation et donc d'une activité interprétative. Or si, comme nous l'avons souligné, le geste créatif trouve son ancrage dans le passé, l'interprétation de la forme nouvelle s'appuie, elle aussi, sur les formes anciennes. En ce sens, l'interprétation se conçoit tout d'abord comme une insertion de l'étrange dans le familier. Sur ce point, certaines connivences entre la sémiotique et les théories du design nous semblent tout à fait remarquables. Greimas (1983 : 124) évoque par exemple « (l')intégration de l'inconnu dans le connu » à propos de l'évaluation de la valeur en expliquant que celle-ci confronte le croire à un univers référentiel du savoir relatif à la forme de vie en vigueur. Le théoricien du design Hatchuel (2006 : 6) donne à cette dialectique modale une dimension stratégique lorsqu'il soutient que le designer doit produire « un objet inconnu pouvant être immédiatement reconnu », un objet susceptible de « surprendre ou séduire sans le recours de l'explication ou de l'apprentissage », explique-t-il.

Lorsqu'il expose les fondements de son esthétique industrielle, Raymond Loewy (1963 [1952] : 294-295) utilise des termes approchants. Selon lui,

le dessinateur industriel astucieux est celui qui, avec lucidité, flair le « seuil de choc » dans chaque problème particulier. À ce point, une création atteint ce que j'appelle le stade MAYA [acronyme de *Most Advanced Yet Acceptable* qui pourrait se traduire par « Très Osé Mais Acceptable »]

Ce stade indique ainsi l'écart entre une « forme avant-gardiste inédite » et une « norme acceptée » en invitant le concepteur à ne pas s'écarter « de façon abrupte de cette norme ». Loin d'être hors propos, ces apports des théories du design nous permettent de saisir par comparaison une spécificité de la nouveauté en art. Car si Hatchuel comme Loewy évoquent un seuil modal à partir duquel la nouveauté n'est plus acceptée, la convergence d'un *devoir être* nouveau et d'un *devoir être* reconnaissable pour ainsi dire, l'art méconnaît cette modalisation contradictoire ou plutôt confronte la nouveauté au cadre de l'acceptabilité sociale plutôt qu'au problème d'identification de l'objet. Il n'y a pas, en art, d'autres limites à la nouveauté que celles qu'impose la morale sociale.

La comparaison avec l'objet de design éclaire d'une lumière nouvelle les propositions de Lotman (2004) qui, réunissant les domaines de l'art et de la science, distingue les processus graduels et explosifs de la nouveauté⁷. La

6. Les éléments de description de la créativité ont été examinés dans le champ du design, voir Beyaert-Geslin (2012).

7. Cette discussion pourrait intégrer les conceptions de l'histoire de Simmel et Panofsky. Pour Simmel, l'histoire est une discontinuité, une cristallisation de détails successifs qui

découverte artistique ou scientifique procède par une explosion mais sa mise en œuvre est graduelle, explique-t-il. Il se réfère aux historiens de « l'école de la longue durée » pour affirmer que la civilisation avance « comme un fleuve harmonieux, large et puissant » qui « repousse à l'arrière-plan les péripéties politiques ainsi que les phénomènes de l'art » (Lotman 2004 : 30). Mais son apport le plus essentiel concerne la notion d'acceptabilité. Selon cet auteur, la nouveauté sera acceptée si elle semble provenir du graduel – si elle procède du mode d'efficiencia du parvenir dirons-nous par référence à Zilberberg (2006 notamment) –, alors qu'elle témoigne d'une attirance pour les zones inaccessibles de l'explosion – une attirance pour le survenir, dirons-nous. Ce que Lotman résume ainsi : « le lecteur voudrait bien que son auteur soit un génie, mais en même temps il souhaiterait comprendre ses œuvres » (Lotman 2004 : 33). Le génie doit être accessible. Cette modalisation aléthique contradictoire met en mouvement la culture en produisant une explosion « à deux marches » où l'œuvre explosive sera imitée par une œuvre compréhensive, celle dont les contemporains « ont besoin », faisant surgir une étape de développement graduel à la base de l'explosion. Lotman fait un pas supplémentaire et envisage un décalage dans la réception de la nouveauté. Le génie travaille pour le futur, ce qui induit qu'il ne sera pas compris par ses contemporains et leur « sera même inutile ». En revanche, la réception contemporaine « a besoin » d'un art, « peut-être peu profond et efficace, mais susceptible d'être perçu aujourd'hui même » (2004 : 33). Avec cette proposition apparaît une modalisation de l'acceptation sociale qui semble déterminée par les propriétés de l'œuvre, dont elle recherche le caractère explosif, alors qu'elle est en fait subordonnée à la construction sémiotique de la culture, abandonnée à la temporalité et régie par le mode d'efficiencia de l'œuvre, sa façon d'apparaître.

Avec ces différents apports, on dévoile l'autre face de la nouveauté qui, en même temps qu'elle manifeste sa réflexivité en s'évaluant elle-même, en examinant l'unicité fondamentale de l'œuvre, interroge les possibilités de sa réception sociale. La nouveauté porte ainsi une double interrogation et questionne à la fois la différence de l'œuvre et sa recevabilité.

Une formulation de Latour (2009) nous autorise un pas supplémentaire et permet de déplacer la question de la nouveauté de la textualité vers la réception de l'œuvre en l'associant à une force de provocation très spécifique. Pour Latour, l'art contemporain est une sorte de laboratoire de provocation sociale :

« Nulle part on ne peut trouver meilleur laboratoire que l'art contemporain pour tester et analyser la résistance de chaque élément constitutif du culte de l'image, de la peinture, de la beauté, des médias, du génie. Nulle part ailleurs, tant d'effets paradoxaux n'ont été appliqués aux publics pour compliquer ses réactions face

ne prennent une apparence de continuité qu'au travers d'une construction conceptuelle. Sylvia Feretti explique : « Pour Simmel et Panofsky, la compréhension historique est constituée d'éléments successifs parmi lesquels l'introduction d'une chronologie vient ensuite. Pour Simmel, c'est une altération de la vie et de l'événement qui se justifie de façon incohérente seulement en vertu de sa provenance d'une fondation commune à la vie et à l'événement alors que pour Panofsky [...] on comprend historiquement lorsque les différentes catégories à la disposition de ceux qui prennent en charge l'enquête sont conçues pour converger dans le même sens » (Feretti 1989 : 218). Voir également pour cette discussion Huys & Vernant (2012 : 53).

aux images. Nulle part ailleurs tant de procédés n'ont été inventés pour ralentir, modifier, perturber, perdre le regard naïf et le « régime scopique » de l'amateur d'art. Tout a été petit à petit contre-expérimenté et pulvérisé, de la représentation mimétique à la fabrique de l'image, de la toile à la couleur, de l'œuvre d'art jusqu'à l'artiste lui-même et sa signature, au rôle des musées, des mécènes, des critiques – sans oublier les Philistins ridiculisés à mort. (Latour 2009 : 153)

Ces avancées tendent donc à déplacer le questionnement en situant la nouveauté non dans les formes de l'énoncé mais dans l'énonciation même, non dans les figures mais dans les actes de la figuration en débordant sur les conditions de la réception et de l'implémentation, c'est-à-dire de l'appropriation culturelle. Mais une vérification devrait alors être faite pour réfuter une assertion implicite. En effet, en mesurant la nouveauté à l'aune de la créativité chaotique de Deleuze (1981), nous feignons de croire que l'art réclame la plus grande amplitude créative et le renouvellement le plus massif du plan d'expression. Peut-on au contraire envisager une nouveauté minimale ? se demander : à partir de quand y a-t-il nouveauté ? La généalogie tracée entre les œuvres de Walker Evans, Sherrie Levine et Michael Mandiberg nous permettra d'étudier cet aspect de la question en déplaçant la conception quantitative de la nouveauté qui nous limite à la textualité vers ses critères de définition énonciatifs. Au demeurant, dans la mesure où elle substitue un support d'inscription à un autre, la réénonciation modifie la textualité et plus précisément le rapport des dimensions figurative et plastique (Greimas 1984). Les formes du monde naturel que nous reconnaissons dans ces photographies (les visages des Burroughs, leur table et leur chaise...) et qui nous semblent fidèles à elles-mêmes tout au long du processus sont en fait restituées par d'autres données plastiques. Ces subtils contrastes superficiels ne manquent pas d'attirer l'attention sur la textualité, tendant à susciter une vue rapprochée qui, à l'affût de ces contrastes, tend à plonger le regard dans la plasticité et à abandonner corrélativement le point de vue éloigné qui restitue la cohérence des figures. Mais ce réagencement de la relation figuratif/plastique dans l'énoncé déplace, par sa discrétion même, l'attention vers les conditions de l'énonciation pour y rechercher la nouveauté. Il met en évidence les particularités séminales de l'énonciation artistique que nous avons soulignées, la matérialisation de l'énoncé qui autorise les filiations et la responsabilité de l'instance d'énonciation.

3. De Walker Evans à Michael Mandiberg

La généalogie de cette œuvre débute en 1936 avec la célèbre série de photographies de Walker Evans consacrée à une famille d'éleveurs de l'Alabama, les Burroughs. En 1979 et 1981, une autre artiste américaine, Sherrie Levine rephotographie ces premières images en conservant les formats légèrement contrastés des originaux (8,6 x 12, 9 cm ; 9,8 x 12,8 cm) reproduits, par le procédé argentique, à partir du catalogue de Walker Evans intitulé *First and Last*. Les photographies de Sherrie Levine sont ensuite en partie offertes par l'artiste, en 1995, au Metropolitan Museum of Art de New York.

Cette réénonciation de photographies emblématiques de la période de la grande dépression américaine évoque par certains aspects la célèbre nouvelle de Borges parue dans le recueil *Fictions* et intitulée *Pierre Ménard, auteur du Quichotte*, où le narrateur présente une œuvre inachevée qui se compose des

chapitres IX et XXXVIII de la première partie de *Don Quichotte* et d'un fragment du chapitre XXII. De la même manière que l'écrivain décrit par le narrateur de Borges entreprend de rédiger un texte déjà écrit, Sherrie Levine rephotographie des photographies déjà faites avec le même procédé argentique. Cette ressemblance superficielle nous autorise à rapprocher les œuvres plastique et littéraire sur un même souci de renouvellement minimal du plan d'expression.

Au demeurant, il serait sans doute utile de rappeler que Sherrie Levine fut membre du groupe des Appropriationnistes et qu'elle s'appropriia le patrimoine artistique en proposant une version en bronze de l'urinoir de Duchamp ou en photographiant les œuvres du peintre Egon Schiele, par exemple. Mais ce qui nous intéresse n'est pas tant le principe générique de l'appropriation que les décalages énonciatifs qui en complexifient considérablement le sens. Levine rephotographie en argentique le catalogue et non les photos sur papier d'Evans. Elle propose une rémédiation comme l'entendent Bolder et Grusin (2000), c'est-à-dire un changement de support d'inscription (médium) qui interroge l'institutionnalisation de ces œuvres (le média). Elle conserve ainsi dans la mémoire du discours les conditions de la première implémentation des photographies d'Evans, que consacre et symbolise le catalogue. En ce sens, le projet de Sherrie Levine éclaire d'une lumière nouvelle le projet inachevé de Pierre Ménard en déplaçant le questionnement de la conformité textuelle vers les conditions de l'énonciation.

Au demeurant, une telle alternative n'est guère originale et reformule seulement les commentaires de Goodman (1984 : 54) et Genette (1994 : 266-289) à propos de ce *Quichotte*. Pour Goodman, le « problème de Borges » tient au fait qu'il ébranle la distinction entre les arts allographiques, que l'on peut répliquer indéfiniment sans que cela remette en question l'identité de l'œuvre, et les arts autographiques dont toute copie est une contrefaçon (Goodman 1968). Selon lui, l'œuvre de Ménard et celle de Cervantes sont identiques, même si leurs auteurs sont différents, car les textes sont syntaxiquement indiscernables : l'identité de l'œuvre est syntaxique. Genette réfute cette position et soutient que les œuvres se distinguent en raison de « l'histoire de leur production » (1994 : 278) : l'œuvre transcende son objet d'immanence. Il serait sans doute intéressant d'approfondir un débat dont on retiendra surtout l'opposition entre deux conceptions que synthétisent les notions d'identité textuelle ou énonciative.

Les œuvres de Cervantes et de Ménard sont-elles identiques syntaxiquement ? Et celles de Walker Evans et de Sherrie Levine ? Un argument nous distrait de ce questionnement car le texte de Ménard n'étant pas offert à la lecture mais simplement décrit au travers de celui de Borges, la vérification ne peut être faite. En outre, certaines propriétés, à commencer par le caractère fragmentaire de l'œuvre de Ménard interrogent cette conformité, sans compter que certains commentaires de Borges, usant de modalisations contradictoires, finissent de semer le trouble, par exemple lorsqu'il indique :

Le texte de Cervantes et celui de Ménard sont verbalement identiques, mais le second est presque infiniment plus riche. (Plus ambigu, diront ses détracteurs ; mais l'ambiguïté est une richesse.) (Borges 1965 [1993] : 45)⁸

8. « Il ne voulait pas composer un autre *Quichotte* – ce qui est facile – mais le *Quichotte*. Inutile d'ajouter qu'il n'envisagea jamais une transcription mécanique de l'original : il ne

Avec finesse, Borges s'évertue à maintenir l'ambiguïté par la forme de son énoncé comme par ses arguments en indiquant que l'effort de Ménard consistait à rejoindre le sens, à « coïncider » exactement avec le Quichotte et non à en reproduire la syntaxe. Parmi les arguments mobilisés, susceptibles de nous faire pencher pour l'identité syntaxique ou énonciative, la différenciation temporelle semble tout à fait décisive. Borges affirme clairement sa préférence pour Ménard qui s'écarte de la vérité historique « alors que, précisément Cervantes tient l'histoire pour « la mère de la vérité » (1965 : 50), en proposant une technique nouvelle, celle de « l'anachronisme délibéré et des attributions erronées » (1965 : 51-52). Cette technique invite à parcourir *l'Odyssée* comme si elle était postérieure à *l'Enéide* ou à « attribuer *l'Imitation de Jésus-Christ* à Louis Ferdinand Céline ou à James Joyce », explique-t-il. Si, retenant ces arguments, nous affirmons avec Genette que les deux textes diffèrent parce que « l'histoire de leur production » diffère, il faut donc donner à ce déplacement un sens très particulier. Il convient d'ajouter aux conditions d'une réénonciation qui ancre un certain énoncé dans le temps, une conception historique situant le texte à une certaine époque (celle de Cervantes) et une conception diachronique libérée de cet ancrage, résolument anachronique (celle de Ménard), déplaçant les événements et les styles de leurs attaches sans souci de cohésion ni de congruence⁹.

Si nous soumettons les photographies de Levine à la même alternative, la réponse est à peu près similaire et oppose résolument les deux œuvres en raison de « l'histoire de leur production ». Au demeurant, et à la différence des textes littéraires mis en comparaison, la textualité de ces photos peut être aisément comparée à celle des photos d'Evans, au travers d'internet. La comparaison établit néanmoins une conformité relative car, même si les deux photographes ont utilisé le procédé argentique, les épreuves de Levine conservent tout de même la mémoire de l'impression intermédiaire sur le catalogue. La différenciation temporelle semble devoir l'emporter, même si elle peut sembler moins complexe que celle du texte de Ménard car elle procède simplement à une translation de quelque quarante années.

Mais là n'est pas l'essentiel car cette réénonciation retient aussi, avec les photographies d'Evans, le débat autour de la dégradation de l'aura proposé par Walter Benjamin (1991 [1939]) dans ces mêmes années et interroge donc un certain rapport à la photographie, une *épistémè*. Sherrie Levine reproduit les photographies déjà reproduites, celles du catalogue d'Evans, et les convertit en photographies ayant un statut d'exposition comme pour restaurer une aura perdue. La conversion n'est pourtant pas si nette car Levine s'efforça d'éviter toute exposition de ces photos qu'elle offrit en partie au musée de New York. Paradoxalement, cette discrétion eut pour effet d'augmenter la valeur mythique de ces photos qui, peu exposées et à peu près indiscernables de celles d'Evans lorsqu'elles sont affichées par les moteurs de recherche, ont depuis lors acquis une grande notoriété. Elles manifestent plus ou moins aujourd'hui cette aura que Benjamin (1991 [1939]) accorde aux statues des églises conservées à l'abri des

se proposait pas de le copier. Son admirable ambition était de reproduire quelques pages qui coïncideraient – mot à mot et ligne à ligne – avec celles de Miguel de Cervantes ».

9. Ménard utilise une langue archaïsante mais déplace le temps du récit.

regards. Ainsi, derrière une banale translation temporelle, aperçoit-on la prise de position de l'artiste qui révisé subtilement le statut de l'œuvre en interférant dans l'inexorable déclin de l'aura par la « reproduction mécanisée ».

Mais l'histoire des photographies de Walker Evans ne s'arrête pas là. Michael Mandiberg reprend le flambeau en 2001 et, dans une œuvre intitulée *Afterwalkerevans.com et Aftersherrielevine.com*, reproduit lui aussi les photographies du catalogue d'Evans, en recourant au procédé numérique et en les mettant à disposition sur internet. Comme Levine, Mandiberg ne reproduit pas les photographies d'Evans ayant un statut d'œuvre mais les reproductions « trivialisées », imprimées dans le catalogue. Il saute pour ainsi dire l'étape intermédiaire de Levine en prenant soin toutefois de mentionner son nom en titre sous forme de deux étapes distinctes (*AfterWalkerEvans* et *AfterSherrieLevine.com*). De prime abord, l'entreprise peut se gloser, *a contrario* de celle de Levine, comme une tentative d'épuisement de l'aura, une façon de porter à son paroxysme, par la démultiplication d'internet, le principe de la reproduction technique décrié par Benjamin (1991 [1939]). Elle exemplifie également le statut allographique de la photographie (Goodman 1968) considérée désormais comme une simple exécution d'une matrice numérique initiale plutôt que comme une épreuve acceptant des contrastes formels, statut que lui accordait l'argentique. Mais l'entreprise s'avère plus complexe car l'artiste prévoit, outre la visualisation des photographies à l'écran, une procédure de téléchargement d'une version haute résolution des photographies susceptibles d'être imprimées puis exposées. À nouveau, tout se passe comme si l'artiste s'attachait à restaurer une valeur mythique épuisée par la reproduction.

Cette restauration de l'aura s'accompagne d'une procédure où un *savoir faire et être* domine un ensemble de prescriptions régies par le *devoir faire et être* (Basso 2006) et détermine l'authenticité des œuvres obtenues. Une première prescription porte l'attention sur la densité iconique des photographies, garantie par des conditions d'affichage et d'impression avec une résolution de 850 DPI qui permet de distinguer les œuvres des simples reproductions, les photographies auratiques des non-auratiques pour ainsi dire. Une seconde prescription porte sur le cadrage. Les photographies de Mandiberg sont d'un format de 8 pouces sur 10 et centrées sur une feuille mesurant 8,5 pouces sur 11. Elles sont disposées dans un cadre de la marque Nielsen & Bainbridge coûtant 6 dollars environ et mesurant lui aussi 8 pouces sur 10. Un certificat de même format, qui doit être imprimé et disposé à l'arrière du cadre, énumère ces prescriptions qu'il fait suivre de l'impression d'un nom et de la mention d'une signature et d'une date. Mais qu'authentifie après tout ce certificat lui aussi téléchargeable et imprimable ? Quelle conformité établit-il ? Il indique que la photographie qui satisfait toutes ces conditions dictées par Mandiberg est une œuvre d'art attribuée à celui qui l'a imprimée.

Cette réattribution du statut d'auteur masque une redéfinition statutaire bien plus complexe. En effet, loin de consacrer l'épuisement de l'aura, l'exécution de l'image allographique produit une œuvre d'art attribuée et symbolisée presque ironiquement par un cadre bon marché. C'est une image unique qui tient son unicité de son appropriation par son imprimeur. L'attribution et la pose du cadre assurent pour ainsi dire la restauration de l'aura, la rédemption de ce qui pourrait n'être qu'une image allographique. Pourtant, l'unicité de cette photographie

considérée comme une œuvre unique au statut autographique (Goodman 1968) est aussi démentie par son statut méréologique. Elle n'est que le fragment d'un tout inépuisable auquel elle ne cesse de référer, un tout infiniment partageable¹⁰, une actualisation d'une partie strictement équivalente à d'autres parties susceptibles, elles aussi, d'être actualisées en tant qu'œuvres. Elle est donc à la fois unique et potentiellement multiple, autographique et allographique, une duplicité dont témoigne la double valeur de l'objet. Si la valeur artistique tend à confondre la conception saussurienne de la valeur, envisagée comme « ce qui importe », et la valeur économique, la valeur comme résultat de l'échange, Mandiberg explique avoir voulu problématiser cette collusion et produire une œuvre « culturellement très riche » mais « ayant une faible valeur économique ». La même duplicité commande le statut de l'auteur qui est désormais à la fois celui qui édicte les règles de la procédure et celui qui les applique pour mettre l'œuvre au monde. Deux instances dotées de compétences complémentaires collaborent désormais. La première est cet expert doté d'un *méta-vouloir*, d'un *savoir* et d'un *pouvoir être et faire* qui détermine les règles d'une factitivité (un faire faire) et fait délégation à la seconde pour assurer l'implémentation selon les règles qu'il a prescrites. La seconde pourrait n'être après tout qu'un très banal opérateur d'imprimante, un « implémentateur » seulement capable de suivre de bout en bout une procédure, s'il ne participait au choix de l'image et n'assumait une participation qui l'inscrit tout de même dans une lignée artistique.

Conclusion

Ce parcours sur les traces de Walker Evans, Sherrie Levine et Michael Mandiberg nous a permis de problématiser la notion de nouveauté en déplaçant l'attention du texte vers l'énonciation : une reproduction à peu près à l'identique de la textualité dissimule une modification profonde des actes de l'énonciation. Il révèle en outre l'autorité de l'artiste qui choisit une lignée d'interlocuteurs et certains points d'appui énonciatifs pour ancrer sa discussion. En ce sens, ce parcours montre que la modification la plus minimale de la textualité suffit à interroger les catégories cardinales de l'énonciation, celles de la personne, de l'espace et du temps pour, en même temps qu'il relie les œuvres, les séparer les unes des autres en raison de « l'histoire de leur production » (Genette). Reprenant le débat autour du Quichotte de Pierre Ménard, on avancerait que l'œuvre transcende donc son objet d'immanence. Elle devient autre parce que les catégories de l'espace et du temps sont réarticulées et que, même si les actes de l'énonciation n'ont qu'à peine modifié l'inscription figurative sur ces supports, les supports eux-mêmes ont varié. Ils font venir les fantômes de Walker Evans de plus loin. Si le critère temporel semble essentiel dans cette réénonciation, on pourrait lui donner un sens historique. En même temps qu'elle fait avancer les figures dans le temps, la translation spatiale et temporelle autorise l'artiste à mettre son histoire à distance pour en prendre possession, ce qui lui permet à la fois de s'imposer devant l'histoire de l'art et celle de l'Amérique dont les photographies d'Evans narrent un épisode marquant. Mais là n'est pas l'essentiel

10. Sur ce point, elles sont souvent rapprochées des œuvres de Gonzales Torres qui partageait de même des tas de bonbons symbolisant le poids de son père.

car, au-delà d'une mobilisation des catégories de l'énonciation qui déplacent les corps en présence parce qu'ils recomposent le « corps vivant de l'énonciation » (Bakhtine 1977), ce qui est discuté ici relève bien des « conditions de la production ». Les artistes regardent l'histoire avec l'épistémè (Baxandall 2000) et les moyens techniques de leur temps (des photographies argentiques puis numériques), certaines conditions de réception sociale et d'implémentation (dans une galerie, un musée, à la maison...), c'est-à-dire l'institutionnalisation. La réénonciation est une remédiation (Bolter & Grusin 2000). C'est en ce sens qu'une épistémè ancienne, celle de la « reproduction mécanisée » de Benjamin est revisitée, questionnée par celle de la fin des années 1970, puis par l'ère du numérique, la place de l'artiste consistant alors à assurer la problématisation par certains choix énonciatifs bien précis. La généalogie révèle par exemple les mêmes points d'appui énonciatifs sur des formes déjà énoncées, les reproductions du catalogue d'Evans. Ce choix suffit à jeter une lumière nouvelle sur les notions d'originalité et d'authenticité en déterminant la trajectoire de la valeur, entre valeur mythique et valeur d'exposition. On dévoile ainsi la connivence entre les actes de l'énonciation et ceux de la remédiation ou plus précisément l'interférence des actes individuels de l'énonciation dans une remédiation dont les actes sont collectifs. Par certains choix stratégiques déterminants bien qu'ils semblent n'être que d'infimes déplacements, l'énonciation redirige le sens de l'objet en prenant possession des moyens médiatiques. Au croisement des catégories de la personne, de l'espace et du temps, elle interroge alors essentiellement la valeur et, en s'efforçant de la rédimmer, d'infléchir son usure, cherche à saisir la valeur de la valeur.

Références bibliographiques

- BACON F., 2009 [1992], *Entretiens avec Michel Archimbault*, Paris, Gallimard.
- BAKHTINE M. (attribué à), 1977 [1929], *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BARTHES R., 1979 [1957], *Mythologies*, Paris, Seuil.
- BARTHES R., 1983, *Système de la mode*, Paris, Seuil.
- BASSO P. L., 2006, « Testo, pratica e teoria della società », *Semiotiche* 4, Ananke, 209-237.
- BAXANDALL M., 2000, *Formes de l'intention, sur l'explication historique des tableaux*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon.
- BENJAMIN W., 1991 [1939], « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction mécanisée », *Écrits français*, Paris, Gallimard ; seconde version 2000 [1939] « L'œuvre d'art à l'époque de sa reproduction technique », in *Œuvres III*, trad. M. de Gandillac, R. Rochlitz & P. Rusch, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE É., 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BERTRAND D., 1993, « L'impersonnel de l'énonciation. Praxis énonciative : conversion, convocation, usage », *Protée* 21/1, 25-32.
- BEYAERT A., 2008, « De la texture à la matière », *Protée* 36/2, 101-110.
- BEYAERT A., 2009, *L'Image préoccupée*, Paris, Hermès-Lavoisier.
- BEYAERT-GESLIN A., 2012, *Sémiotique du design*, Paris, PUF.

- BEYAERT-GESLIN A. & DONDERO M.G. (éds), 2014, *Arts et sciences, approches sémiotiques et philosophiques des images*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- BEYLOT P., 2005, *Le Récit audiovisuel*, Paris, Armand Colin.
- BORGES J. L., 1993 [1965], « Pierre Ménard, auteur du Quichotte », *Fictions*, trad. R. Caillois, N. Ibarra & P. Verdevoye, Paris, Gallimard, « Folio ».
- BOLTER J. & GRUSIN D., 2000, *Remediation, Understanding New Media*, MIT Press.
- CASETTI F., 1990, *D'un regard à l'autre*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- CHARBONNIER G., 1969, *Entretiens avec Claude Lévi-Strauss*, Paris, Agora, Presses Pocket.
- COLAS-BLAISE M., 2010, « L'énonciation à la croisée des approches : Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », *Signata* 1, 39-89.
- DELEUZE G., 2002 [1981], *Francis Bacon, Logique de la sensation*, Paris, Seuil.
- DELEUZE G. & GUATTARI F., 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.
- DEWEY J., 2005 [1934], *Art as Experience*, New York, Berkeley Publishing Group.
- DOGUET J.-P., 2007, *L'Art comme communication, Pour une re-définition de l'art*, Paris, Armand Colin.
- FERETTI S., 1989, *Panofsky, Cassirer, Warburg, Symbol, Art and History*, Yale, Yale University Press.
- GAUDREAU A. & JOST F., 2000, *Le Récit cinématographique*, Paris, Nathan.
- GENETTE G., 1994, *L'Œuvre de l'art. Immanence et transcendance*, Paris, Seuil.
- GOODMAN N., 1996 [1984], *L'Art en théorie et en action*, trad. J.-P. Cometti et R. Pouivet, Paris, Gallimard.
- GOODMAN N., 1990, *Langages de l'art*, trad. J. Morizot, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon.
- GOODMAN N., 1994, *Reconceptions en philosophie*, trad. J.-P. Cometti & R. Pouivet, Paris, PUF.
- GREIMAS A.J., 1983, *Du sens II, Essais sémiotiques*, Paris, Seuil.
- GREIMAS A.J., 1984, « Sémiotique figurative et sémiotique plastique », *Actes sémiotiques, Documents* VI, 60.
- GREIMAS A.J. & FONTANILLE J., 1991, *Sémiotique des passions. Des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil.
- HATCHUEL A., 2006, « Quelle analytique de la conception ? Parure et pointe en design ? », in B. Flamand (éd.), *Le Design. Essais sur des théories et des pratiques*, Paris, Institut français de la mode.
- HUYS V. & VERNANT D., 2012, *L'Indisciplinaire de l'art*, Paris, PUF.
- JOAS H., 1999 [1992], *La Créativité de l'agir*, trad. Fr. P. Rusch, Paris, Cerf.
- LATOUR B., 2009, *Sur le culte moderne des dieux faitiches* suivi de *Iconoclash*. Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, La Découverte.
- LOEWY R., 1963 [1952], *La Laideur se vend mal*, trad. fr., Paris, Gallimard.
- LOTMAN I.-M., 2004, *L'Explosion de la culture*, trad. fr. I. Merkoulova, Limoges, Pulim.
- MARIN L., 1981, *Le Portrait du roi*, Paris, Minuit.
- MARIN L., 1993, « Masque et portrait », *Documents de travail et pré-publications* 226, Centre international de sémiotique et de linguistique d'Urbino, septembre 1993.

- PANOFSKY E., 1967, *Essais d'iconologie: Thèmes humanistes dans l'art de la Renaissance*, Paris, Gallimard.
- MORIZOT J., 1999, *Sur le problème de Borges. Sémiotique, ontologie, signature*, Paris, Kimé.
- RICOEUR P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.
- RICOEUR P., 1994 [1976], « Imagination in discourse and in action », in G. Robinson & J. Rundell (éds), *Rethinking Imagination. Culture and Creativity*, London and New York, Routledge.
- SCHAPIRO M., 2000, « Face et profil comme formes symboliques », *Les Mots et les images*, trad. fr. P. Alferi, Paris, Macula.
- SIMMEL G., 1988 [1983], « La mode », in *La Tragédie de la culture et autres essais*, trad. fr. S. Cornille & P. Ivernel, Rivages, 1988, 88-126 ; *Die Mode*, in *Philosophische Kultur*, Berlin, Wagenbach, 1983, 26-51.
- ZILBERBERG C., 2006, *Éléments de grammaire tensive*, Limoges, Pulim.

Des praxis sociales et personnelles à la praxis linguistique, ou Comment le sujet expérientiel s'inscrit dans le dire

Catherine DÉTRIE
Université Paul-Valéry Montpellier

Cette contribution aborde la question de l'énonciation par l'entrée *praxis* et propose le point de vue praxématique sur cette notion. Mon questionnement sera le suivant : comment la praxis s'inscrit-elle en langage ? Pour répondre à cette question, je tenterai de montrer le lien entre praxis socioculturelles, sensori-motrices et praxis linguistique, en interrogeant la production de sens et la profondeur opérative de l'énonciation, celle du temps cognitif où s'élabore la programmation du dire. Pour rendre perceptible le rapport praxique du sujet au réel et la façon dont il transforme sa propre expérience en parole, je questionnerai des énoncés au sein desquels le sens ne va pas de soi, le réglage discursif des mots n'étant pas socialement entériné.

1. Pourquoi ce titre ?

Il m'a semblé important d'inscrire dans le titre de ma contribution la dynamique langagière et la question de l'inscription des mots en discours, c'est-à-dire toute la machinerie de l'actualisation – de la praxis engrangée au temps de l'*à-dire* (le temps de la programmation du message, qui précède en inconscience la réalisation des unités linguistiques) au temps du *dire* (celui de la réalisation effective de ces unités) –, et de souligner fortement la détermination des praxis humaines dans leur ensemble dans le dire. Le premier volet « Des praxis sociales et personnelles à la praxis linguistique » met l'accent sur la détermination de la praxis linguistique par les praxis sociales et personnelles, le second « Comment le sujet expérientiel s'inscrit dans le dire » signale que l'actualisation lexicale et discursive (qui va permettre de produire du sens et qui s'incarne dans des *praxèmes* et des énoncés) est liée à l'expérience du sujet parlant. Je traite ainsi de l'énonciation, et surtout du rôle des praxis dans l'énonciation, c'est-à-dire dans l'acte de production du discours.

La praxématique parle plutôt d'*actualisation*, qu'elle définit en ces termes : opération linguistique caractérisée par une activité neuro-physiologique concrète, inscrite dans du temps cognitif – le *temps opératif*¹ – qui permet de passer des potentialités de la langue à la réalité d'un discours (Détrie, Siblot & Verine 2001 : 14-15).

La relation entre énonciation et actualisation n'a rien d'évident : le terme *actualisation* met l'accent sur la continuité entre langue et parole, alors que celui

1. La praxématique reprend à son compte ce concept guillaumien : « temps occupé par les opérations d'actualisation et permettant ces opérations » (Détrie, Siblot & Verine 2001 : 22).

d'*énonciation* envisage la langue et la parole dans un rapport de discontinuité. En outre le mot *énonciation* ne rend pas compte du temps opératif (l'*à-dire*, le temps de la programmation du message), la notion d'*énonciation* telle qu'elle est envisagée par Benveniste ne problématisant pas la profondeur opérative. Le terme *actualisation* ajoute ainsi à celui d'*énonciation* la profondeur opérative, celle du temps cognitif où s'élabore la programmation du dire.

2. Praxis et praxème : une définition praxématique

2.1 Des praxis interpersonnelles et sociales à la praxis linguistique

La notion de *praxis* est au fondement de la théorie praxématique et lui a donné son nom. Elle est envisagée par cette dernière dans le sens d'*activité concrète pratique de sujets déterminés sociohistoriquement*, activité qui peut être saisie à des niveaux différents, celui des expériences pratiques de l'homme en contact avec le réel et de son action sur le réel, celui des pratiques organisatrices de la société (praxis socioculturelles), celui de l'activité de langage elle-même (praxis linguistique). Les trois niveaux sont interreliés, les praxis interpersonnelles et sociales déterminant la praxis linguistique.

Lafont (*in* Barbéris *et alii* 1989 : 73) la définit en ces termes : « activité humaine de production matérielle, linguistique et cognitive ». Cette définition large est ensuite complétée ainsi :

Définie en tant qu'activité concrète pratique de sujets déterminés sociohistoriquement, la praxis présuppose l'existence du réel. Ce choix épistémologique, reconduit dans la théorie du praxème, fait de la praxématique une linguistique matérialiste. Toutefois le choix n'est pas arbitraire ni même premier. Il résulte du constat auquel l'analyse linguistique est conduite lorsqu'elle reconnaît dans le fonctionnement du langage lui-même le rapport dialectique qu'il entretient avec le réel. Tirant les conséquences de cet examen, la praxématique opte explicitement pour une problématique de la production dans laquelle le sens, déterminé par des fins pratiques, est le résultat d'un travail producteur mettant en œuvre des outils linguistiques : le résultat d'une praxis linguistique. (*ibid.* : 74)

Lafont propose ensuite les entrées suivantes : *praxis linguistique*, *praxis de linguistique*, *praxis manipulative-transformative*, *praxis socioculturelle*. Les deux premières relèvent du dire, de la parole en acte pour la première, et de la description du langage rendue possible par les moyens de ce langage même (ce qu'on appelle actuellement la dimension métalinguistique). Les deux dernières sont directement liées à l'action de l'homme sur le réel et à sa transformation par l'agir humain : expériences pratiques personnelles et sociales, et ensemble des pratiques organisatrices de la société comprenant les représentations qu'une société se donne d'elle-même. La praxématique s'est ainsi toujours définie comme une linguistique anthropologique, l'idée fondatrice étant que l'homme tire ses représentations linguistiques de ses praxis : la praxis linguistique transforme des expériences concrètes en occurrences langagières.

Pourquoi parler de praxis plutôt que de pratiques ? La praxis renvoie au travail humain sur le monde, et à la transformation du monde par ce travail humain. En cela elle inscrit l'homme et son travail au cœur des diverses pratiques.

2.2 L'inscription en langage de la praxis : *praxème* vs *mot*

La praxématique a proposé, pour rendre compte de cette détermination des praxis dans le dire, de parler de *praxème* plutôt que de *mot* : le *praxème*, dans ce cadre, est défini comme un outil pratique de production du sens. Ce choix terminologique a pour fonction de manifester le rapport nécessaire entre la nomination et les praxis humaines.

L'approche du praxème est envisagée sur fond de définition du signe saussurien, et en sa contestation : la démarche scientifique voulue par Saussure l'a poussé à radicaliser l'opposition langue/parole, et à écarter cette dernière de son étude, ce qui exclut de l'investigation le processus de production de sens lui-même. La conséquence de ce choix théorique a été de chasser le sujet du champ d'investigation de la linguistique. Le signe est ainsi un pur produit, et traité comme tel.

Le *praxème* est étranger à cette approche, étant porteur non d'une signification en soi, mais de potentialités sémantiques que le discours va être apte à sélectionner dans le temps de l'actualisation discursive (le temps de l'*à-dire* pour Lafont). Le « programme de sens » du praxème, qui n'a rien à voir avec un simple inventaire de sèmes, s'élabore à partir de modélisations liées à l'agir humain, aux praxis sensori-motrices, culturelles, etc., soit une *archéologie expérientielle*, c'est-à-dire un feuilletage de praxis capitalisées, qui nous imposent notre façon d'envisager le monde sensible, au moyen de modèles cognitifs qui permettent les conceptualisations, et conséquemment une compréhension des phénomènes qui va se manifester dans/par une représentation linguistique. Les praxis en amont de la décision lexicale jouent donc un rôle essentiel dans cette décision, la praxis linguistique transformant ces expériences concrètes en occurrences langagières grâce aux *praxèmes*, outils permettant d'opérer le réglage (momentané) du sens, qui s'effectue en restriction sur fond de nécessité pratique sociale (la société, imposant son ordre linguistique, empêche qu'on puisse tout dire), réglage qui favorise leur appréhension non plus comme production de sens mais comme produits, soit une réification ou une essentialisation des mots en question, leur traitement en signes. Ce lien aux praxis et donc au réel est ainsi souvent peu visible : nous reconduisons les réglages sociaux entérinés sans les questionner, ce qui rend transparent ce lien entre praxis et mots. Or pour que ce réglage reste un réglage, il faut que l'opération de dérèglement puisse être possible, c'est-à-dire que le poids de l'ordre social ne soit plus prédominant. C'est en particulier le cas dans les énoncés au sein desquels le réglage discursif des mots n'est pas entériné, notamment dans ce qu'on appelle les figures (métaphore, synecdoque, énoncé, etc.). Je me propose de questionner quelques énoncés où une certaine figuralité est à l'œuvre, afin de montrer le rôle des praxis dans ce qui est perçu par autrui comme un dérèglement du réglage social du mot.

3. Quelques faits discursifs rendant perceptible le rôle des praxis dans la praxis linguistique

3.1 Métaphore et rapport expérientiel au monde sensible

La métaphore est toujours expliquée du point de vue du destinataire, alors qu'il faut replacer au cœur du processus métaphorique le sujet parlant et ses praxis, en

partant de son intentionnalité : sa volonté de dire le monde – *son* monde – par le langage – *son* langage –, réglages effectués par ce sujet parlant en négociation serrée avec l'autre du discours (autre conversationnel, autres antérieurs ayant construit des réglages qui s'imposent à la praxis linguistique du locuteur), et avec lequel il va façonner son propre réglage, sa propre représentation du monde. J'illustrerai cette position en m'appuyant sur les deux premiers vers du *Cimetière marin* (poème datant de 1920) de Paul Valéry (v. Détrie 1997) :

Ce toit tranquille, où marchent des colombes,
Entre les pins palpite, entre les tombes.

3.1.1 Résistance du sens et point de vue du destinataire

Pourquoi Valéry évoque-t-il un *toit* et des *colombes*, pourquoi dit-il à la fin de ce même poème (il s'agit du dernier vers) : « ce toit tranquille, où picoraient des focs ! », au risque de n'être pas compris de son lecteur, alors qu'il pouvait tout aussi bien parler de *mer* et de *bateaux* (ou de *voiles*, mot consacré en poésie pour désigner les bateaux), ou encore de focs qui *plongent* dans la lame ? Voilà l'explication qu'Umberto Eco propose pour ces métaphores valéryennes :

En acquérant certaines caractéristiques de la mer, ce toit nous semble produire des reflets argentés, métalliques, bleutés et plombés. Pour un lecteur italien, le choc est sans doute plus fort que pour un Français. En effet, l'Italien pense aux toits de son pays, qui sont rouges. Après un instant de réflexion, il se rend compte que, même si Valéry décrit un paysage méditerranéen, la métaphore fonctionne si la mer a les propriétés des toits français, lesquels sont en ardoise. Mais nous n'avons pas à nous demander à quoi l'auteur pensait et quels toits il avait sous les yeux en écrivant (probablement ceux de Paris). Non seulement la similitude avec les toits d'ardoise tient mieux, mais le lecteur modèle français (à qui la poésie est destinée par choix linguistique) doit être doté d'une connaissance encyclopédique de fond (confortée en l'occurrence par l'expérience) d'après laquelle les toits sont d'un gris métallique. [...] C'est le texte plus l'encyclopédie qu'il présuppose qui offrent au lecteur modèle ce qu'une stratégie textuelle suggère ; l'*intentio lectoris* de celui qui imaginerait la mer de Valéry rouge flamboyant serait bien curieuse ; quant à celui qui mènerait une recherche sur les toits auxquels Valéry pensait ce jour-là, il ferait un effort inutile. (Eco 1994 : 165)

Le point de vue privilégié est ici manifestement celui du destinataire. Eco réagit à cette métaphore en tant qu'Italien ayant l'expérience des toits rouges et prêtant aux Français l'expérience de toits d'ardoise (au mépris de la réalité de la tuile romane à Sète, qui a façonné l'expérience valéryenne). Il restreint donc l'étrangeté de la vision valéryenne à une vision étrangère au lieu d'où Eco parle et interprète. En fait il la réduit à une vision culturelle, au mépris d'autres expressions, mettant toutes en relief le flamboiement de la surface de l'eau à midi : *voile de flamme, comble d'or aux mille tuiles, chlamyde trouée de mille et mille idoles du soleil, l'étréscillante queue*. L'interprétation construite par Eco est donc fortement tributaire de sa propre culture et de son statut d'étranger ; c'est-à-dire de son propre système de signification, à partir de son propre critère de légitimation de la métaphore : le cadre de ses connaissances encyclopédiques concernant la culture et l'architecture françaises lui permet de dégager une typicité architecturale évoquée en termes de « propriétés des toits français, lesquels sont en ardoise », cadre qui, dit-il pertinemment « n'a rien à voir avec

les intentions du locuteur » (*ibid.* : 163). Avouer que « la similitude avec les toits d'ardoise tient mieux », c'est considérer aussi, si on veut le dire plus polématiquement, que le texte doit se plier à l'interprétation, conforter sa cohérence, la faire *tenir*. Eco pose ainsi lui-même très précisément les limites de l'analyse métaphorique à partir des connaissances encyclopédiques de l'interprète.

3.1.2 Un dire en lien avec un rapport praxique au réel singulier : la mer « debout au fond de la vue »

Dans l'*Introduction à la méthode de Léonard de Vinci*, texte écrit en 1894, soit plus de vingt-cinq ans avant l'écriture du *Cimetière marin*, Valéry écrit : « Sachant horizontal le niveau des eaux tranquilles, ils [la plupart des gens] méconnaissent que la mer est *debout* au fond de la vue » (repris dans *Variété*, 1957, p. 1166). Cette réflexion valéryenne pointe le fait que la vue réelle des choses est masquée par une appréhension purement intellectuelle, conceptualisante et fort éloignée de la sensation initiale. Valéry ajoutera dans la marge lors de sa relecture de l'œuvre en 1929-1930 : « une œuvre d'art devrait toujours nous apprendre que nous n'avions pas vu ce que nous voyons » (*ibid.* : 1165).

Si la mer est ainsi nommée *toit* dans *Le Cimetière marin* par Valéry, c'est bien à cause d'un rapport praxique au réel singulier – la perception (d'ordre visuel) de la mer comme une surface orientée verticalement – qu'il tente de rendre sensible à l'autre de son discours, le lecteur (par *toit* et *comble*), et qui se prolonge au fil de ses expériences du paysage marin, puisqu'on retrouve cette même idée dans des textes très différents, et séparés par un laps de temps très important.

Le lecteur du *Cimetière marin*, ne partageant pas forcément le point de vue valéryen, sous-tendu par une expérience qui n'est pas la sienne, catégorise nécessairement cette représentation en terme de *métaphore*, alors que le mot perçu comme non métaphorique ne signe jamais que l'accord momentané des points de vue des coénonciateurs.

3.1.3 Métaphore et archéologie expérientielle

Autrement dit, Valéry rend compte, en disant « ce toit tranquille », de ce qu'il perçoit, et ce qu'il perçoit se heurte aux schémas de pensée conventionnels ou aux perceptions les plus communes idéologisées (la mer est horizontale). L'emploi que le lecteur perçoit comme métaphorique est pour Valéry la représentation de son rapport praxique au monde. Certes Valéry n'ignore pas que ce point de vue est un coup de force par rapport à la représentation collective conventionnelle, et donc que son choix dénomiatif sera perçu comme conflictuel. Peut-être même peut-on dire que c'est précisément la recherche du conflit (et de l'interrogation qu'il génère) qui motive la sélection d'un réglage perçu comme atypique, parce que la réalité ainsi représentée est aux yeux de l'écrivain complexe, problématique, insolite, nouvelle, elle-même atypique.

La façon dont nous nous représentons les choses est en rapport avec nos capacités biologiques, nos expériences physiques et sociales, de toute façon culturalisées, qui façonnent nos structures conceptuelles, précisément porteuses de sens parce qu'elles sont corporalisées, c'est-à-dire dégagées et construites à partir d'expériences corporelles préconceptuelles, bref ce que j'ai appelé notre

archéologie expérientielle (qui n'est ni plus ni moins que la mémoire des praxis personnelles et collectives véhiculées par les mots). Elle nous impose la façon dont nous envisageons le monde sensible, induit le rapport praxique que nous avons aux entités que nous cherchons à nommer, et détermine l'acte nominatif et la sélection lexicale qu'il effectue.

Ainsi, dans les deux premiers vers du *Cimetière marin*, l'actualisation (perçue comme) métaphorique (*toit, colombes*) est en lien avec les praxis sous les mots, en rapport étroit avec une réalité à signifier pour un sujet précis, du lieu où il parle, sollicitée parmi d'autres, à partir de la capitalisation de ses expériences : ce qui confère précisément au *praxème* sa force définitoire. Les mots qui semblent aller de soi, ceux qu'on ne questionne plus parce qu'on les emploie comme tout le monde et pour dire à peu près les mêmes réalités masquent les praxis qui les sous-tendent, reconduisant du *déjà dit* et le confortant, tandis que l'usage que Valéry fait de *toit* et *colombes* ne va plus de soi dans la mesure où ces mots inscrivent les praxis et les perceptions de l'énonciateur, dans leur mouvance, et sont rattachés à un *je-ici-maintenant* spécifique.

S'il y a effectivement écart dans le processus métaphorique tel qu'il est perçu, cet écart est à reverser au crédit non plus d'une théorie de l'analogie objective des choses, mais du dialogisme, lui-même lié à des expériences non identiques du monde par les sujets. *Toit tranquille* et *colombes* règlent ainsi momentanément la chose vue, signent une perception du spectacle vu du cimetière en haut du Mont Saint-Clair à Sète, la mer tout en bas, si bas que les bateaux sont des taches blanches qui se meuvent – précisément des *colombes* – et que la Méditerranée, de là, s'impose comme une pure verticalité, précisément un *toit* : façon de voir dégagée de l'évidence imposée par les sens dictionnaires réglés de *mer* et de *bateau*. Ainsi la vision valéryenne d'une mer-*toit*, de bateaux-*colombes* est-elle engendrée par un point de vue lié simultanément à un angle unique, une situation spatiale spécifique, et sans doute aussi une praxis (extralinguistique) des paysages, des lumières et de la faune méditerranéennes. Valéry s'en est d'ailleurs expliqué dans un entretien avec Frédéric Lefèvre, qui date de 1926 :

C'est à peu près le seul de mes poèmes où j'aie mis quelque chose de ma propre vie. Ce cimetière existe. Il domine la mer sur laquelle on voit les colombes, c'est-à-dire les barques des pêcheurs, errer, *picorer*... ce mot a scandalisé. Les marins disent d'un navire qui plonge de l'avant dans la lame, qu'il *pique du nez*. L'image est analogue. Elle s'impose à qui a vu la chose.

Toit, colombes, picorer proposent une vision du monde que le locuteur cherche à faire partager au lecteur, informé par la perception de Valéry : ce dernier propose son propre découpage d'un réel inaccessible sans les mots, c'est-à-dire son propre rapport praxique au réel. Le lieu du *je* n'étant pas le lieu du *tu*, la représentation de rapports praxiques des sujets au monde est elle-même différente, ce qui explique la perception en termes de conflit dénominatif, métaphore. La sélection de *toit* ou de *colombe* est la réponse linguistique d'un sujet parlant qui cherche à faire partager son expérience incarnée du monde. Cette sélection manifeste la relation entre les discours, notre corporalité agissante (notre corps parlant) et le monde, le réglage non conventionnel de ces

mots pointant le non-recouvrement entre des praxis sociales culturalisées et une praxis personnelle, égocentrée.

Dans « ce toit tranquille », c'est l'expérience pratique de Valéry – originale, liée à un angle de vision particulier – qui l'emporte sur le schéma d'expérience le plus partagé. Ce faisant, le schéma d'expérience pratique sollicité par Valéry à ce moment travaille conflictuellement le schéma d'expérience pratique partagé que véhicule le mot *toit*, dans les discours objectivants (c'est-à-dire une catégorisation conventionnelle : le destinataire traite alors ce choix linguistique en termes de métaphore vive). On oublie ainsi que les choix lexicaux, avant d'être de purs produits, sont d'abord tout une dynamique en devenir. Dans la praxis valéryenne, la représentation en *toit* et en *colombes* s'impose à ce point donné du discours, comme le passage d'une sensation dans des mots, sensation en relation avec un imaginaire nourri des discours littéraires du monde antique (*tranquillum*, en emploi nominal, renvoie chez Cicéron à l'idée d'une mer d'huile, ce qu'on nomme la bonace), mais aussi des poncifs littéraires avec/contre lesquels il faut fabriquer du sens, trouver sa voix : façon momentanée de s'approprier dans la tension de la nomination « la voix publique, cette collection de termes et de règles traditionnels et irrationnels, bizarrement créés et transformés, bizarrement codifiés, et très diversement entendus et prononcés » (*Variété*, 1957, p. 1328), toutes voix qui disent aussi, par le langage d'autrui, son rapport individuel au monde, dans une quête du sens qui ne se clôt jamais par une appropriation *du* sens, mais par celle d'un sens momentané, construit *dans* et *par* le dire. Comme le remarque Proust :

Les noms qui désignent les choses répondent toujours à une notion de l'intelligence, étrangère à nos impressions véritables, et qui nous force à éliminer ce qui ne se rapporte pas à cette notion. (*À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, Paris, Folio, 1972, p. 492)

3.2 Synecdoque, praxis, point de vue

Je relierai identiquement énonciation, représentation langagière et socle expérientiel pour rendre compte de la production de sens dite *synecdochique*. Dans les manuels de rhétorique, pour illustrer ce qui est catégorisé en termes de synecdoque particularisante, deux exemples sont toujours proposés :

Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur
(Hugo)

Un arbre, par dessus les toits,
Berce sa palme
(Verlaine)

Ces exemples m'ont incitée à aller voir de plus près le processus en deçà de la nomination dite synecdochique. Cette dernière est généralement expliquée par un travail de réinterprétation partitive d'une séquence du réel, s'effectuant sur le mode du discontinu (d'une entité à une autre). L'analyse que je propose est celle d'une appréhension continue, non segmentable du réel, liée à des propriétés perceptive ou à des représentations conceptuelles.

3.2.1 Une vision partielle et donc partiiale

Pourquoi Verlaine dit-il *sa palme*, en déport de l'usage, qui rend habituellement compte des arbres comme pourvus de plusieurs branches ? Or les conditions de production de ce poème sont tout à fait particulières, puisqu'il a été écrit de la prison des Petites-Carmes. Le singulier pour *palme* inscrit la contrainte du positionnement corporel sur le champ de vision du prisonnier et exprime pour autrui un point de vue lié à de l'expérientiel : du vécu, soit une appréhension phénoménale du monde sensible. Ce qui est catégorisé comme *synecdoque* correspond alors à une sorte de cristallisation sur un aspect de l'entité en question, montrant d'une certaine manière que le vécu, c'est-à-dire les praxis du sujet, prend le pas sur le connu (la dénomination plus prototypique, objectivante) : on a donc affaire à une vision perspectivisée, l'angle de vision étant explicité dans le vers suivant par « dans le ciel qu'on voit », la relative participant à l'actualisation du ciel en question – une portion du ciel seulement.

Bref, le choix de *sa palme* est généré par un positionnement corporel spécifique du sujet nommant qui contraint son champ de vision : la représentation langagière qu'il sélectionne est ainsi déterminée par son propre socle expérientiel.

3.2.2 La notion de saillance comme hypothèse de travail

Dès lors, pour rendre compte du rôle des praxis dans les nominations perçues par autrui comme synecdochiques, il me semble nécessaire de solliciter la notion de *saillance*, c'est-à-dire le fait que certaines entités ont un statut de centralité, et, à ce titre, s'imposent à l'énonciateur. Ces phénomènes de saillance peuvent relever d'une forme de saillance perceptive, liée à une contextualisation spécifique qui permet l'émergence d'entités sur la base de leurs propriétés perceptives, ou d'une forme de saillance liée à des savoirs et des expériences sur l'objet : à l'origine de ces choix, il y a une parole émanant d'un corps parlant, l'énonciateur perspectivisant son dit en déport de la représentation plus prototypique, objectivante, ce qui implique une recatégorisation par rapport aux significations stables. L'interprétation variera selon le degré d'adhésion du coénonciateur-lecteur à l'expérience représentée : soit il accèdera au référent sur le mode empathique, s'alignant sur le point de vue de l'énonciateur-scripteur (il s'inscrit alors dans le même schéma praxique), soit il résoudra le questionnement généré par la nomination non prototypique en parlant de synecdoque.

Dans les deux exemples *supra*, la saillance est liée à un positionnement spatial de l'énonciateur. J'ai déjà précisé cela pour *sa palme*. Pour ce qui est des *voiles au loin*, l'adverbe spatial signale en creux l'engagement pratique d'un centre d'expérience visuelle, pour lequel la saillance des voiles – c'est le premier élément qui permet visuellement d'identifier un bateau à l'horizon – de par l'éloignement du bateau dans l'espace, s'impose : elles ont un statut de centralité qui attire le regard du marcheur et implique ses choix dénominatifs. *Sa palme*, *les voiles* questionnent la saisie conventionnelle des entités du monde réel, résultent d'une volonté de dire la chose vue. Ces deux expressions inscrivent un positionnement et des percepts liés à ce positionnement : du vécu.

Cette saillance perceptive de la voile est notamment aussi liée à sa fonctionnalité. Le mot s'impose quand le navire est en mouvement, comme le confirme

l'exemple suivant, emprunté aux *Contemplations* : *Des voiles s'enfuyaient, au loin diminuées*. Par ailleurs, la représentation est donnée comme anonyme, mais le centre d'expérience visuelle signalé par le déictique *au loin* permet au lecteur de s'inscrire dans ce schéma praxique, de s'y sentir engagé en ayant l'illusion de partager la même expérience pratique, d'être en symbiose avec le point de vue anonyme du texte.

L'écrivain lui-même nous donne une explication de cette saillance visuelle dans un poème des *Orientales* :

Adieu, la caravelle
Qu'une voile nouvelle
Aux yeux de loin révèle.

C'est ainsi l'acte perceptif qui permet la compréhension : la *voile*, parce qu'elle est l'élément le plus visible du bateau, celui qui *révèle* sa présence *de loin*, permet un balisage du réel perçu et sa compréhension : si *voile* est, dans la linéarité discursive, d'apparition postérieure à *caravelle*, c'est l'inverse dans la réalité perceptive : la voile nouvelle révèle aux yeux la caravelle. Il en va de même dans l'exemple ci-dessous où la saisie (toujours indubitablement non synecdochique) signale que la perception visuelle du bateau opère une cristallisation sur sa voile quand il est en mouvement sur le fleuve, et sur son mât quand il est au port :

Le pont est chargé de passants et de voitures, le fleuve est couvert de voiles, la grève est bordée de mâts. (*Le Rhin*)

Cette explication est confirmée par le relevé et l'analyse systématiques des occurrences de *voile* dans les textes numérisés de Victor Hugo (v. Détrie 2006), dans le cadre de la synecdoque méronymique. Je ne proposerai *infra* que quelques exemples, tous empruntés aux *Travailleurs de la mer*, permettant d'éclaircir ma position. *Voile* est très fréquemment sujet d'un verbe signalant la survenue rapide et inopinée d'une chose dans le champ de vision de l'énonciateur (*une voile surgit, déboucha*), d'un verbe de mouvement (*dépassa, s'enfonça*) ou complément d'un procès visuel (*on pouvait suivre des yeux une voile, le tavernier de Cobo Bay observa, avec quelque ébahissement, une voile*). *Voile*, dans ce cadre, peut être interprété comme une synecdoque particularisante, selon la perspective interprétative, et la possibilité d'adhésion ou non du coénonciateur au point de vue de l'énonciateur, ou, pour le dire autrement, le fait qu'il soit en convergence ou en divergence avec le point de vue de l'énonciateur, mais sans qu'il y ait véritablement de disjonction des points de vue (ce peut être une voile, ce peut être un bateau). Ces occurrences travaillent une saisie visuelle spécifique de l'objet en question, générée notamment par l'éloignement dans l'espace qui confère expérimentiellement à la chose vue (la voile) un statut de centralité (*Peut-être y avait-il une voile au large*). La primauté de la praxis perceptive semble donc essentielle. Dès lors, la notion de figure telle qu'elle est habituellement définie semble devoir être revisitée, les exemples *supra* inscrivant dans le dire un rapport personnel au monde sensible, lié à des percepts, et signant la primauté du monde vécu sur le monde objectivé construit par les significations intersubjectivement stables. Il faut d'ailleurs noter que pour l'une de ces occurrences, Victor Hugo avait d'abord sélectionné le mot *barque* à la place de *voile* (note de

l'édition Pléiade, 1975, p. 1504). Le choix *in fine* de *voile* signale bien davantage la primauté de la chose vue sur le savoir encyclopédique qu'une éventuelle intentionnalité d'ordre rhétorique :

Ils furent étonnés d'une voile qui déboucha brusquement au-delà de la silhouette noire du cap Plainmont.

Plus précisément, dans *Les Travailleurs de la mer*, tout le chapitre II (première partie du Livre VII), intitulé *Beaucoup d'étonnement sur la côte Ouest*, est ainsi construit à partir de la multiplicité des points de vue hésitants sur cet événement visuel, qui, selon le positionnement du spectateur, est interprété : par un marin qui rentre au port comme un mât (« Le mât passa ») ;

- en mer, par le gardien de l'île de Lihou comme une « forme noire », par les contrebandiers comme une « voile » et par le chalutier comme « quelque chose qui devait être un bateau » ;
- sur la rive par le plâtrier comme « une barque », par le sergent du château comme une « barque à la voile » et par le charretier de varech et le tavernier comme une « voile ».

Bref, ces dénominations rendent compte d'un événement visuel, selon le positionnement du spectateur et son champ de vision. La logique du dire est ainsi davantage celle du point de vue sur la chose perçue que celle de la figuralité.

Bien sûr, dans les textes d'Hugo, il y a aussi des cas où l'emploi est véritablement synecdochique, comme en témoignent les deux exemples *infra*. Mais, d'une part, ces emplois sont massivement lexicalisés, *voile* désignant conventionnellement un bateau d'armement à voiles, d'autre part, la même idée de sail-lance perceptuelle, cette fois socialement partagée, est à l'œuvre, la dénomination *voile* permettant de mettre en avant le moyen de propulsion du bateau, garant de son efficacité :

La Suède avait trente-deux enseignes de sept cents hommes de pied chacune, treize compagnies ordinaires de cavalerie, cinquante voiles en temps de paix, soixante-dix en temps de guerre, et versait par an sept tonnes d'or, environ cent mille thalers, au trésor royal. [...] En tout trois cent cinquante voiles manœuvrées par neuf mille marins. (*Le Rhin*)

Mon but était de montrer, en m'appuyant sur ces exemples classiquement traités en terme de synecdoque, que le vécu prend le pas sur le connu (la dénomination plus prototypique, objectivante), autrement dit, que le dire s'origine dans notre expérience, soit directement dans l'expérience corporelle primitive qui impose ses contraintes et ses modèles à la perception de l'extralinguistique, dont la dimension est d'ordre anthropologique, soit par le biais de *structures pratiques*, c'est-à-dire d'ensembles structurés qui nous fournissent des modèles cognitifs pour comprendre des réalités, notamment celles qu'on perçoit comme nouvelles, *gestalts* qui nous renseignent par ailleurs de manière fine sur les idéologies et les cultures véhiculées avec les modèles de compréhension. Le langage hérite de ce rapport pratique nécessairement subjectif au monde, dans son opacité, le mot prenant en charge des réalités expérientielles, qui ne peuvent être réduites à de pures formes objectives. Parler de synecdoque, c'est tenter d'objectiver une nomination en lien direct avec l'expérience du sujet.

4. En guise de conclusion: praxis et énonciation

4.1 Le rôle des praxis dans le dire

Retrouver l'archéologie expérientielle, le rapport praxique au réel en deçà de la praxis linguistique, mettre cette dernière en relation avec les autres praxis humaines (socioculturelles, manipulatives), c'est prendre en compte non seulement l'implication du sujet dans les choix lexicaux effectués, mais aussi celle des autres : nommer, c'est dire sa propre position sur l'objet, en intégration / contestation du rapport des autres à son égard. Tout discours manifeste de la sorte non pas le rapport entre les mots et le monde mais le rapport de l'énonciateur au monde, qu'il exprime par des mots, ces derniers lui permettant d'ordonner les événements qu'il a envie de partager avec son coénonciateur, à partir de sa propre expérience du monde. Le lien entre énonciation et praxis est ainsi direct, immédiat. Bref, parler, ce n'est pas transférer des informations, c'est façonner le monde et le pouvoir de sens, en lien avec ses praxis, personnelles et sociales.

4.2 L'engagement praxique des coénonciateurs dans le dire

J'ai montré deux cas – les réglages respectivement dits métaphorique et synecdochique – au sein desquels l'engagement praxique des sujets parlants était perceptible.

Il y en a beaucoup d'autres, notamment tous les formats énonciatifs invitant autrui à s'impliquer dans un schéma d'expérience accueillant, comme certains marqueurs discursifs, notamment *tu vois*, invitation non au voir, mais au copartage expérientiel. En prêtant à son coénonciateur une accessibilité au voir (fût-il métaphorique), l'énonciateur lui prête aussi ses propres yeux (sa praxis perceptive) : la forme *tu vois* travaille l'adhésion sur un mode empathique, impliquant l'accordage intersubjectif et l'alignement cognitif des interactants (v. Détrie 2010). On peut aussi repérer cette inscription des praxis, notamment perceptives ou sensori-motrices, dans les locutions adverbiales de portée déictique (du type *à gauche*, *à droite*). Dans un texte écrit, cette déicticité est *am phantasma*, mais révèle le rôle de la corporalité du scripteur dans la description : c'est sa propre expérience humaine, en amont, qui préside à l'élaboration de la description, et qui sature la référence spatiale portée par *à gauche* ou *à droite*. Dans le temps de la lecture, le spectacle ne peut être pourvu de sens que si le lecteur leste le dire de son expérience de sujet appréhendant le monde extérieur à partir des repères fournis par son propre corps (v. Détrie 2011).

Bref, notre parole prend en charge notre réalité expérientielle, qui ne peut être réduite à une somme de pures formes objectives. Pour conclure provisoirement, j'emprunterai à Merleau-Ponty (1946/1996 : 69) l'idée que le premier acte *philosophique*, dit-il, *linguistique*, ai-je envie de dire, est de « revenir au monde vécu en deçà du monde objectif, rendre à la chose sa physionomie concrète, à la subjectivité son inhérence historique, retrouver les phénomènes, la couche d'expérience vivante à travers laquelle autrui et les choses nous sont donnés ».

Références bibliographiques

- BARBÉRIIS J.-M., BRES J., GARDÈS-MADRAY F., LAFONT R. et SIBLOT P., 1989, « Concepts de la praxématique », *Cahiers de praxématique* 3.
- BARBÉRIIS J.-M., BRES J. et SIBLOT P. (éds), 1998, *De l'actualisation*, Paris, CNRS.
- DÉTRIE C., 1997, « “La grâce lilliputienne des voiles blanches sur le miroir bleu” : métaphore et production de sens », in P. Siblot (éd.), *Hommages à Xavier Mignot*, Montpellier, Presses de l'Université Paul Valéry, 55-69.
- DÉTRIE C., 2001, *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris, Champion.
- DÉTRIE C., 2006, « La production de sens synecdochique : relation partitive et/ou phénomène de saillance ? », in G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (éds), *La Relation « Partie-Tout »*, Louvain, Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, 783-797.
- DÉTRIE C., 2010, « De voir à tu vois / vous voyez : fonction sémantico-énonciative et postures énonciatives construites par ces particules interpersonnelles », in F. Neveu et alii (éds), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, en ligne, 755-766.
- DÉTRIE C., 2011, « À gauche, à droite, etc. : de l'espace du descripteur et de la description à celui du lecteur », in B. Verine & C. Détrie (éds), *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*, Limoges, Lambert Lucas, 139-156.
- DÉTRIE C., SIBLOT P. & VERINE B. (éds), 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*, Paris, Champion.
- ECO U., 1994 [1992, 1990], *Les Limites de l'interprétation*, trad. fr. M. Bouzaher, Paris, Le Livre de poche.
- LEFÈVRE F., 1926, *Entretiens avec Paul Valéry*, Paris, Flammarion.
- MERLEAU-PONTY M., 1996, *Le Primat de la perception* (« Projet de travail sur la nature de la perception » 1933 ; « La nature de la perception » 1934 ; « Le primat de la perception » 1946), Lagrasse, Éditions Verdier.
- VALÉRY P., 1957, *Œuvres I*, Paris, Gallimard, « Pléiade ».
- VALÉRY P., 1973, *Cahiers I*, Paris, Gallimard, « Pléiade ».

L'énonciation, fondement de la phénoménologie du langage

Jean-Claude COQUET

Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Quel sens accorder à ce terme : l'« énonciation » ? N'entre-t-il pas « naturellement » dans le champ des sciences du langage ? N'est-ce pas un « fait de langue » ? Comment répondre à ces questions ?

Reprenons d'abord la notion de point de vue. Elle a été présentée par Saussure puis par Hjelmslev et Benveniste :

Nous ne saisissons le fait de langue que selon un certain point de vue... Cessons de croire qu'on appréhende dans la langue un objet simple existant par soi-même et susceptible d'une saisie totale. (Benveniste [1963] 1966 : 38)

Le point de vue structuraliste sur l'énonciation est bien représenté par Greimas dans les années soixante-dix (en opposition à Benveniste). Qu'est-ce que l'énonciation ? Si l'énonciation revient à « postuler l'existence d'un référent extérieur au langage », par exemple d'une personne qui parle (et non d'un personnage), autrement dit, postuler un existant, c'est adopter un point de vue anti-saussurien, « et toute la sémiotique s'écroule » (Greimas 1973 : 10). Dans cette perspective, il convient de poser que l'énonciation est une « illusion ». Où se situe l'énonciation ? Dans l'« imaginaire » (Greimas & Courtés 1979 : 127). C'est le « je » de la deixis qui crée « l'illusion énonciative » (*ibid.* : 120). Donc pas d'énonciation, contraire au principe d'immanence qui ne reconnaît que l'« énoncé », produit de l'énonciation, mais une « reconstruction selon un simulacre logico-sémantique élaboré à partir du texte seul » (*ibid.* : 171). L'immanence implique en effet un cadre de réflexion nécessaire et suffisant pour les expériences de pensée qui relèvent de la dimension du *logos*.

En restant fidèle au point de vue greimassien, J. Fontanille fait état d'une « énonciation présupposée qui reste virtuelle et hypothétique » (nous sommes bien dans le cadre de l'expérience de pensée) ou d'une « énonciation “énoncée” »¹.

Notons alors que ceux qui s'intéressent à l'énonciation sont frustrés : soit ils sont renvoyés à une opération logique, celle de la présupposition, soit au produit de l'énonciation, l'énoncé. On ne saura rien de plus précis sur l'énonciation qui n'est qu'« un mot à la mode » (Greimas 1973 : 19), et non un terme sémiotique. Autrement dit, on ne traite pas le sujet, on l'élude.

Autre souci pour celui qui s'efforce de cerner le statut de l'énonciation : après avoir rabattu l'énonciation, faute de pouvoir l'analyser, sur des opérations logico-sémantiques comme le simulacre ou sur le produit de l'énonciation,

1. Je me réfère à Dondero (2013) qui cite Fontanille (2008 : 23).

l'énoncé, d'autres sémioticiens, à la suite des travaux du logicien Peirce, mais aussi d'Austin ou de Searle, ont cherché à conserver astucieusement la dénomination « énonciation » en établissant une relation d'équivalence entre le « dire », domaine originel de l'énonciation, et le « faire », domaine de l'action. C'est ainsi que Bordron assimile « énonciation » et « effectuation » (énonciation ou effectuation du discours, de l'image). L'énonciation est donc « créatrice d'événements » (Bordron 2013 : 13, 17, 44). On connaît le succès du titre-programme du livre d'Austin, représentant de « la philosophie du langage anglo-saxonne » (Greimas & Courtés 1979 : 46)² : *Quand dire, c'est faire*. On pourrait ainsi glisser d'un domaine à l'autre et prétendre analyser le statut de l'« énonciation », alors que c'est d'« action » qu'il s'agit. Opération de substitution qui, telle quelle, laisse perplexe, et qui pourrait néanmoins se justifier si une autre équivalence n'était établie : « énoncer », c'est « communiquer », autrement dit, dans l'hypothèse *pragmatique*, c'est d'abord embrasser le « point de vue transcendantal », pour mieux entrer dans le champ de l'« activité langagière exercée par les agents du discours »³.

Pour moi, un espoir : qu'en est-il alors de l'énonciation si je la renvoie, comme l'a fait, dans le séminaire de décembre 2013, à Paris, Dondero, à la deixis, à l'« *ego hic et nunc* », première définition avancée par Rey-Debove avant de se référer à la pragmatique. L'énonciation, c'est la « production d'un énoncé dans une situation singulière définie par l'*ego hic et nunc* ». Il faudrait encore faire l'analyse des trois termes de l'énonciation, selon Rey-Debove : en particulier, le sujet parlant (l'*ego*), mis en rapport avec l'espace (le *hic*) et le temps (le *nunc*). L'analyse reste à faire. Dondero se contente d'évoquer la « distribution de la subjectivité à l'intérieur du discours », à savoir de l'énoncé, si je ne me trompe. Autre piège : c'est de corréler la subjectivité (non définie) avec l'énonciation. L'opération est commune. Il n'empêche : elle est réductrice. J'y ai moi-même contribué en faisant valoir le subjectal face à l'objectal. Mais chacun sait, par exemple, que la société est productrice de discours ; certains disent même que le corps est producteur de discours. Il ne s'agit plus alors de « sujet », mais d'instances du discours, d'*instances énonçantes*. Je serais volontiers d'accord avec ceux qui tablent sur une « déstabilisation de l'énonciation ». On ne peut amputer l'énonciation, réduite traditionnellement et fautivement à l'*ego*, de ses autres instances.

J'essaierai maintenant de retourner aux sources. L'« énonciation » est une notion que les linguistes européens ont élaborée avec peine⁴. Retenons une première et singulière approche, due à Benveniste : on peut définir l'énonciation comme

2. Soucieux de cohérence épistémologique, Greimas note que la « dimension pragmatique » relève de « l'examen des discours narratifs » (1979 : 288).

3. Jacques (1983 : 47-48) définit ainsi l'énonciation ; quant à la *pragmatique*, elle est la « science des conditions *a priori* de la communicabilité ». Rey-Debove dit simplement : « L'énonciation relève de la pragmatique et de la relation du locuteur à la langue » (1979 : 58 – la même année que le *Dictionnaire* de Greimas).

4. « Les aspects linguistiques de l'énonciation n'ont jamais été au centre de l'attention des linguistes » (Todorov 1972 : 405). En 1995, le *Nouveau dictionnaire...* note que « la situation a bien changé » et... renvoie à la pragmatique.

« l'acte même de produire un énoncé » (Benveniste [1970] 1974 : 80). L'attention est donc portée non sur le « faire » mais sur l'acte. L'acte de « dire » et non sur sa résultante, le « dit », l'énoncé. Ajoutons que pour les analystes du langage, Aristote en est l'un des premiers témoins, tout discours est signifiant (*logos semantikos*) (Cassin 1989 : 15). Ce qui peut se dire encore : « Le propre du langage est de signifier » (Benveniste [1966] 1974 : 217). R. Jakobson, dès 1949 pour le moins, avait placé lui aussi, avec le *Cercle linguistique de Prague*, l'acte de signifier avant celui de « communiquer » (Holenstein 1975 : 143). « Signifier » est le présupposé de « communiquer ». Benveniste ne cesse d'insister sur ce point : « Au fondement de tout, il y a le pouvoir signifiant de la langue » et encore : la signifiante – « la puissance de signifier », dit M. Merleau-Ponty (1964 : 203) –, « la signifiante de la langue est la signifiante même. Elle fonde la possibilité de tout échange et de toute communication » (Benveniste [1969] 1974 : 60).

C'est une préoccupation que ne pouvaient partager les linguistes de formation anglo-saxonne. Il n'est donc pas étonnant que les anglophones n'aient pas eu de terme spécifique pour la dénommer. « Signifier », précédant « communiquer », tout comme l'« énonciation », opposée à l'« énoncé », étaient des notions qui entraient malaisément dans leur champ de réflexion. En témoigne le *Dictionnaire Hachette-Oxford* où « *utterance* » signifie aussi bien « énoncé » qu'« énonciation ». Notons que dans le *Dictionnaire* de Greimas, « énoncé » est traduit par « *utterance and/or discourse* ».

Si « signifier » est premier (« signifier le monde », dit Merleau-Ponty 1945 : XVI), l'opération signifiante ne devient manifeste que par notre activité de langage, par ce que nous sommes convenus d'appeler « *discours* », à savoir toute activité signifiante rapportée à une ou plusieurs instances énonçantes.

Nous « énonçons » ce qu'il en est du monde, des objets, d'autrui, de la société.

Commençons par des notations simples qui se réfèrent à l'expérience corporelle ou plutôt, inter-corporelle. Je prendrai deux exemples pour être mieux à même de suivre ce type d'expérience. L'un m'est fourni par une pédo-psychiatre spécialiste des prématurés que j'ai rencontrée en septembre 2011, à Cerisy, à l'occasion d'un colloque sur la narrativité :

- (1) Pour que l'enfant « soit », il doit être pris dans de multiples réseaux « d'attention » à son égard. Un certain type de communication, une certaine façon de le toucher, de lui répondre, de s'adresser à lui en tant qu'humain s'adressant à un autre humain, habité par ses affects, ses pensées, ses désirs. C'est cette adresse à l'autre, pris dans le langage qui, au-delà des mots, nous semble être opérant pour l'enfant. La question de savoir si l'enfant comprend ou non le sens de ces mots paraît en effet moins essentielle. Mais les mots sont notre outil de travail pour nous adresser à lui, pour lui faire passer nos émotions, nos affects, pour lui faire entendre qu'il existe et qu'il est là. La voix et l'intonation sont essentielles. Si en lui parlant on l'entoure, on le touche et on est touché en retour par cet enfant, si on suppose chez lui « du sujet », il se construira dans l'échange. (Vanier 2013 : 216)

Le projet est simple. La pédiatre ne fait pas qu'énoncer ; elle *s'énonce*. Par cette opération réflexive, elle s'affirme comme « *sujet* », c'est-à-dire comme une

instance de jugement. Cela dit, pour entrer en résonance avec son vis-à-vis, elle doit s'identifier au nourrisson, abandonner un temps son statut de sujet, avoir recours au prédicat *somatique* du « toucher ». En face d'elle, le bébé n'a pas d'autre mode d'existence que d'être là et de le faire savoir au mieux par le toucher. Il énonce ainsi qui il est, une instance dépourvue de jugement, un « *non-sujet* » en attente, suppose la pédiatre, d'être à son tour un « *sujet* ». Dans sa couveuse, il ne s'énonce pas.

Un second exemple mettra en valeur le prédicat *somatique* du « toucher ». Le metteur en scène de *La Vie d'Adèle* dit sur quel critère il a choisi son actrice, Adèle Exarchopoulos :

- (2) Dès que j'ai vu Adèle, je l'ai choisie. Je l'avais invitée dans une brasserie. Elle a commandé une tarte au citron, et, à sa façon de la manger, je me suis dit : « C'est elle ». Elle est « dans les sens », sa façon de bouger sa bouche, de mâcher... (Kechiche 2013)

Le metteur en scène (Abdellatif Kechiche) n'a que faire de découvrir chez l'autre une instance « *sujet* ». Il sélectionne une femme qui énonce sa manière d'être, son identité, par des prédicats *somatiques* : une certaine façon de manger, de « bouger sa bouche », de « mâcher », d'être, en somme, « *non-sujet* ».

Dire le sensible est bien l'enjeu que se fixe une *phénoménologie du langage*⁵. Dire les choses mêmes. Le projet est ancien. On le trouve déjà exprimé par les Stoïciens. Sénèque, dans une lettre à Lucilius, distingue le langage de ce que nous appelons aujourd'hui le métalangage⁶. « *Loquor corpus* », ce n'est pas : « *Loquor de corpore* » (je dis le corps, ce n'est pas : je dis quelque chose au sujet du corps) (Sénèque 2003 : 51)⁷. L'univers corporel, c'est aussi ce que s'efforcent de « dire » les artistes, le cinéaste (on l'a vu) ou un peintre comme Cézanne. D'abord respecter les règles : pénétrer dans le monde de la *phusis*, s'y placer « comme une plaque sensible, un appareil enregistreur », aller ainsi jusqu'aux « racines mêmes de l'être » et là, à ce moment-là, surtout, ne penser à rien, c'est-à-dire, refuser de faire appel au domaine du *logos*, au monde du « *sujet* » ; au contraire, « devenir de la peinture », être « *non-sujet* », simplement, « sentir » :

- (3) Au fond, je ne pense à rien, quand je peins. Je vois des couleurs... Mais si j'ai la moindre distraction, la moindre défaillance, surtout si j'interprète trop un jour, si une théorie aujourd'hui m'emporte qui contrarie celle de la veille, si je pense en peignant, si j'interviens, patatras ! tout fout le camp... Pour aimer un tableau, il faut d'abord l'avoir bu, à longs traits. Perdre conscience. Descendre avec le peintre aux racines sombres, enchevêtrées, des choses, en remonter avec les couleurs, s'épanouir à la lumière avec elles. Savoir voir. Sentir. (Gasquet 2002 : 236-237, 242-243, 255, 298)

Un dernier exemple avant d'ouvrir l'éventail des instances énonçantes. Avec le « *sujet* » et le « *non-sujet* », nous sommes restés ancrés dans la *dimension de*

5. « Le fond des choses est qu'on ne sait pas *dire* le sensible » (Merleau-Ponty 1964 : 306).

6. Greimas disait (1973 : 9) que « le métalangage est la métaphore du langage-objet ». Ce qui est valide dans la philosophie du langage, perspective adoptée par Greimas, ne l'est plus en phénoménologie du langage.

7. Cette lettre 117 est une des références habituelles de Culioli.

l'autonomie. Mais deux autres instances énonçantes, appartenant à la *dimension de l'hétéronomie*, peuvent intervenir dans l'élaboration du discours, le *tiers immanent* et le *tiers transcendant*. L'un et l'autre sont perçus comme des « *forces* » modifiant l'identité des instances autonomes. Je prendrai pour appui le dialogue, bientôt transformé en trilogie, entre Benveniste et Kristeva, tel qu'il est présenté par la psychanalyste, Kristeva, dans sa transcription d'une sorte d'entretien à l'hôpital :

- (4) C'était à l'hôpital de Créteil [en 1975], il arrivait encore à exprimer ses désirs, et se rappelait ceux qu'il souhaitait revoir [...] Benveniste me demanda de m'approcher de son lit, se redressa, tendit l'index, et, très timidement, avec un sourire d'adolescent, se mit à « écrire » sur le chemisier qui recouvrait ma poitrine. Surprise, bouleversée autant que gênée, je n'osai bouger et ne pus deviner ce qu'il souhaitait écrire ou dessiner dans ce geste étrange. Je lui demandais s'il voulait quelque chose à boire, lire ou entendre. Il secoua la tête en signe de négation, et recommença à tracer sur ma poitrine ces signes aussi troublants qu'indéchiffrables. Je finis par lui tendre une feuille de papier et un stylo Bic. Alors [...], il traça : THEO [...] J'étais persuadée que la paralysie verbale n'avait pas détruit complètement son intelligence. Ce « THEO » avait un sens [...] Les hasards de nos histoires personnelles respectives m'avaient mise sur sa route, afin qu'il me rappelle, avant de s'éteindre, un message qu'il tenait à tracer dans un corps. (Kristeva 2012)

Rappelons que Benveniste était frappé d'une paralysie verbale depuis décembre 1969. L'analyste doit poser la question : Quel type d'instance énonçante pouvait être la sienne ? Avait-il, à ce moment-là, une identité de « *sujet* », celle d'une instance judicative ? Or la narratrice, Kristeva, met en scène une personne handicapée :

Il arrivait encore à exprimer ses désirs [désirs de rencontre]. J'étais persuadée que la paralysie verbale n'avait pas détruit complètement son intelligence.

J'appellerai « *quasi-sujet* » l'instance dont le discernement est jugé amoindri par la narratrice : d'où ce couple « *sujet/quasi-sujet* ».

Mais l'identité discursive (vs l'identité narrative telle que Ricœur la définit) n'est pas stable. La narratrice note une communication corporelle qu'elle qualifie elle-même d'« étrange » : Benveniste, « très timidement », arborant un « sourire d'adolescent », s'apprête à briser un interdit : il ose écrire sur le chemisier qui recouvrait sa poitrine.

Je ferai ici deux remarques incidentes sur le changement d'identité des deux protagonistes :

- 1) La première remarque porte sur la formation de psychanalyste de la narratrice et sa relation à Freud. L'acte de Benveniste, « écrire sur » le chemisier qui recouvrait la poitrine de Kristeva, « ce geste étrange » renvoie à ce que Freud appelait un processus de refoulement : est « étrange (*unheimlich*), tout ce qui devrait rester secret, dans l'ombre et qui en est sorti » (Freud [1919] 1985 : 222). Toucher le corps de l'autre est la manifestation d'un *désir* qui aurait dû « rester secret ». Or, la force de l'affect de l'un entre aussitôt en résonance avec l'affect de l'autre, qui, « surprise, bouleversée autant que gênée n'osait bouger ». C'est la paralysie (« je n'osais bouger ») qui note la force de l'affect. Ainsi encadrée, l'instance énonçante a perdu sa capacité de jugement, elle n'est plus « *sujet* ». Je

reprendrai une formulation du *Vocabulaire de la psychanalyse* : le *désir* est « comme un 'corps étranger' venant, du dedans, attaquer le sujet » (Laplanche & Pontalis 1967 : 489). C'est sous l'emprise de cette force, de ce *tiers immanent*, que les instances énonçantes, *quasi-sujet* ou *sujet*, changent de statut et deviennent des *non-sujets* (Coquet 2007 : 123 et sq).

2) La seconde remarque met en jeu la mémoire corporelle de Kristeva et le primat de l'écriture, et, au-delà, la mémoire d'une enfance religieuse. « Je portais sur mon chemisier de soie une lettre », dit-elle, lors de la fête orthodoxe du 24 mai et de la procession en l'honneur des inventeurs de l'alphabet, Cyrille et Méthode (IX^e siècle). Elle témoigne de la force de l'affect (*tiers immanent*) quand elle évoque ce « moment paradisiaque » où elle porte une lettre de l'alphabet, prémices de la rencontre avec le divin (Kristeva 2014).

Nos deux protagonistes vont une nouvelle fois changer de statut en se mettant sous la dépendance de cette instance qui règle cette fois leur activité : le « *tiers transcendant* ». Reprenons le texte : il recommença à tracer sur ma poitrine [et non plus sur son chemisier] ces signes aussi troublants [c'est bien du trouble de la narratrice qu'il s'agit] : THEO.

Par l'écriture latine de ce nom grec familier à Benveniste, réduit à 4 lettres, comme aurait pu l'être « le nom même de Dieu », en hébreu : YHWH, nous sommes entrés dans le domaine du sacré (Benveniste *Ms* ; [1969] 1974 : 254 ; Ono 2012 : 77 et sq.). Il restait à saisir le sens de ce THEO, car

ce THEO avait un sens [un sens téléologique, apparemment]. Les hasards de nos histoires personnelles m'avaient mise sur sa route afin qu'il me rappelle [autrement dit, c'est un hasard qui ressemble beaucoup à son contraire, le « destin »], avant de s'éteindre, un message qu'il tenait à tracer dans un corps.

Ce n'est plus une écriture tracée sur un chemisier, sur le corps (trace superficielle, labile), c'est un message dans (un message tracé dans un corps) qui, par son ancrage charnel, interne, solide, est appelé à durer.

Ainsi se réalise cette situation de *trilogie*, entre la divinité (le « *tiers transcendant* »), le messager (un *non-sujet fonctionnel*, c'est-à-dire, un *non-sujet* assimilé à la fonction que lui a assignée le « *tiers transcendant* » : le rappel de la foi orthodoxe⁸) et la destinataire (autre *non-sujet fonctionnel*). Le message du « *tiers transcendant* » a besoin de deux corps, de deux expériences corporelles, pour être transmis.

*

On peut maintenant reprendre notre première esquisse de définition de l'« énonciation » et préciser la formulation de Benveniste renvoyant l'énonciation à « l'acte même de produire un énoncé ».

Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation : c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. (Benveniste [1970] 1974 : 80)

8. Cf. Coquet (2007 : 157) : « Ces hommes », empruntant le London Bridge, « ces hommes pourvus d'un but », emprisonnés « dans un monde presque entièrement fait de signes », de symboles, « sont des non-sujets hétéronomes, des non-personnes assimilées à leur fonction », des *non-sujets fonctionnels*.

Le discours qui met en forme l'opération de l'énonciation est, je l'ai dit, une activité signifiante rapportée à une ou plusieurs instances énonçantes. Il revient à cette activité signifiante de prendre en compte et de manifester l'expérience humaine, notre expérience sensible (domaine de la *phusis*) et notre expérience de pensée (domaine du *logos*), dans cet ordre. Elle le peut, car notre double expérience est « inscrite dans le langage », elle est « inhérente à la forme qui la transmet » (Benveniste [1965] 1974 : 68, 78).

Pour en rester aux quatre pôles de l'énonciation (Coquet, *op. cit.* : 52), je poserai que l'instance projetée, quel que soit le mode retenu, verbal ou non verbal, appelée *instance d'origine* (l'auteur), produit un discours défini par ses composantes :

- En régime d'autonomie, premier pôle, l'instance de base, le *non-sujet*, réceptacle de l'expérience corporelle (« le corps est l'élément central de la Nature » (Husserl [1931] 1948 : 200, 216), de la *phusis*) ; deuxième pôle, le *sujet* ou le *quasi-sujet* qui explicitent, dans la dimension du *logos*, les expériences corporelles.
- En régime d'hétéronomie, les deux *forces* irrépressibles, l'une qui s'exerce du dedans, le *tiers immanent* (le *non-sujet pulsionnel* : le désir, plus généralement, les passions⁹), dimension de la *phusis*, l'autre, du dehors, le *tiers transcendant* qui détermine les figures du *sujet* ou du *non-sujet* (je renvoie au *non-sujet fonctionnel*), dimension du *logos*.

La philosophie du langage postulait (c'était la position des structuralistes) un langage-objet. La proposition de Benveniste : « l'expérience humaine n'est pas décrite, elle est là, inhérente à la forme qui la transmet », remet en cause ce point de vue, largement dominant. L'« objet » n'est pas détaché du langage, offert à la *description* ; il est « inscrit » dans le langage, attendant qu'une instance le *dise*.

C'est sur cette proposition de Benveniste, en somme révolutionnaire en ce qu'elle nous invite à un changement de paradigme, que se fondent l'énonciation (le régime des instances énonçantes) et la phénoménologie du langage.

Références bibliographiques

- BENVENISTE É., 1966-1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE É., 2012, *Dernières leçons au Collège de France, 1968 et 1969*, Paris, EHESS, Gallimard, Seuil.
- BENVENISTE É., *ms*, « La blasphémie et l'euphémie », BnF, PAP OR, boîte 52, env. 213, f° 259.
- BORDRON J.-F., 2013, *Image et vérité. Essais sur les dimensions iconiques de la connaissance*, Liège, Presses Universitaires de Liège.
- CASSIN B., 1989, *La Décision du sens*, Paris, Vrin.
- COQUET J.-C., 2007, *Phusis et Logos. Une phénoménologie du langage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- DONDERO M.G., 2014, « Sémiotique de l'action : textualisation et notation », *CASA - Cadernos de Semiótica Aplicada*, 12/1, 15-47, en ligne.
- FONTANILLE J., 2008, *Pratiques sémiotiques*, Paris, PUF.

9. « Les passions sont en nous, sans nous », disait-on communément au XVII^e siècle.

- FREUD S., [1919] 1985, *L'Inquiétante Étrangeté*, Paris, Gallimard.
- GASQUET J., [1921] 2002, *Cézanne*, Fougères, Encre marine.
- GREIMAS A.J., 1974, « L'énonciation (une posture épistémologique) », *Significação, revista brasileira de semiótica* 1 [Ribeirão Preto, CES], 9-25
- GREIMAS A.J. et COURTÉS J., 1979, *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- HOLENSTEIN E., 1975, *Jakobson et le structuralisme phénoménologique*, Paris, Seghers.
- HUSSERL E., [1931] 1948, *Méditations cartésiennes – Introduction à la phénoménologie*, Paris, Vrin.
- JACQUES F., 1983, « La mise en communauté de l'énonciation », *Langages* 70.
- KECHICHE A., 2013, *Entretien*, Association Française des Cinémas d'Art et d'Essai.
- KRISTEVA J., 2012, « Préface » à É. Benveniste, *Dernières Leçons au Collège de France*, Paris, EHESS, Gallimard et Le Seuil.
- KRISTEVA J., 2014, Entretien le 26/01/2014 à la Radio Télévision Belge.
- LAPLANCHE M. et PONTALIS J.-B., 1967, *Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, PUF.
- MERLEAU-PONTY M., 1945, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- MERLEAU-PONTY M., 1964, *Le Visible et l'invisible*, Paris, Gallimard.
- ONO A., 2012, « “Le nom, c'est l'être”. Les notes préparatoires d'Émile Benveniste à l'article “La blasphémie et l'euphémie” », *Genesis* 35.
- REY-DEBOVE J., 1979, *Lexique de la sémiotique*, Paris, PUF.
- SÉNÈQUE, 2003, *Lettre 117 à Lucilius*, Paris, Les Belles Lettres.
- TODOROV T., 1972, « Énonciation », in O. Ducrot et T. Todorov, *Dictionnaire encyclopédique du langage*, Paris, Seuil.
- VANIER C., 2013, *Naître prématuré. Le bébé, son médecin et son psychanalyste*, Paris, Bayard.

Énonciation-dénonciation et interaction : point de vue d'un éthopsychologue

Jacques COSNIER

Université Lumière Lyon 2, Laboratoire ICAR

Ma position sera celle d'un éthologue des interactions humaines¹, c'est-à-dire d'un chercheur pratiquant une approche naturaliste des *interactions de l'animal bavard*.

1. Quelques définitions

1.1 Interactions

Comme chacun sait l'éthologie désigne l'étude naturaliste des comportements. Ses développements modernes ont reçu une impulsion substantielle et ont été placés dans leur cadre actuel par Konrad Lorenz et par Niko Tinbergen. Ces chercheurs ont fondé l'« éthologie objectiviste »² et ont mis particulièrement en évidence l'importance et la nécessité des communications et des interactions animales.

Pour rester dans le cadre de cet ouvrage, disons que ces interactions sont de plusieurs types : interactions écologiques (écosystémiques : interactions avec le milieu physique, végétal, animal), interactions inter-spécifiques liées aux précédentes (ex. : proie / prédateur, parasitisme, symbiose), interactions intra-spécifiques (essentiellement les interactions « communicatives » : celles qui ont pour fonction et pour effet l'échange de signaux et/ou l'induction de comportements spécifiques ; on pourrait évoquer des exemples très nombreux et très variés dont les « comportements de cour » et les fameuses « parades nuptiales » des Oiseaux, parfois très sophistiquées qui ont pour fonction la « séduction » du partenaire et la synchronisation d'une excitation propice à la rencontre des gamètes, de même les comportements maternels des Mammifères).

Ces observations (« éthogrammes ») permettent de décrire des séquences d'échanges ritualisés propres à chaque espèce et *mises en jeu dans des circonstances et selon des états physiologiques précis*. En particulier ces comportements sont souvent saisonniers et donc soumis à la fois au déterminisme génétique et aux affordances écologiques.

Tous les animaux sociaux utilisent ainsi des répertoires de comportements (sonores, moteurs, chimiques, souvent associés à des caractères anatomiques) qui servent à réaliser les différentes fonctions de régulation, de reproduction, de protection nécessaires à la pérennité du groupe.

1. Cf. Plety (1993).

2. Konrad Lorenz, Nicolas Tinbergen et Karl von Frisch ont été lauréats du Prix Nobel de médecine en 1973.

Ces exemples, parmi des milliers d'autres, suffisent à montrer que les animaux sont capables de « reconnaître » un partenaire, d'échanger des signaux et de synchroniser leurs comportements, capables en quelque sorte de « synchronie interactionnelle ».

1.2 Dans l'espèce humaine

L'éthologue, dans sa position d'observateur de terrain, a tôt fait de constater que l'espèce humaine est une espèce hyper-communicante. Elle possède un langage dont le mode parolier universel constitue un des caractères les plus spécifiques et distinctifs de l'humanité par sa nature arbitraire et sa fonction symbolique : *l'espèce humaine est une espèce bavarde*.

Mais l'éthologue qui observe une interaction parolière en face-à-face présente du type « conversation » est immédiatement frappé par la composition hétérogène des énoncés : l'énoncé verbal est accompagné de variations prosodiques et d'activités motrices corporelles (mimiques-gestes-postures) dont on est amené immédiatement à penser qu'elles ne sont pas le fruit du hasard mais qu'elles doivent contribuer à la composition, voire à la production, de l'énoncé qui devient ainsi « multimodal » et pas seulement verbal : le corps entier participe au processus de production des *énoncés*, c'est-à-dire à l'*énonciation*, et comme nous le verrons, participe aussi au traitement des énoncés perçus par un processus de *dénonciation*.

2. Le corps et l'énoncé

La notion de corps est une notion complexe qui peut s'interpréter de plusieurs manières : le corps anatomique, physiologique, pathologique, identitaire... mais aussi expressif, énonciatif et dénonciatif : interactif.

C'est évidemment cette dernière acception que nous retiendrons et, parmi les différentes situations d'interaction, ce sont les paradigmatiques « face-à-face » qui nous serviront de cadre théorique, car les interactions de face-à-face « présentes » sont par nature des interactions de corps-à-corps : le corps y intervient constamment de plusieurs manières que nous pouvons classer en « statique » et « dynamique ».

- La dimension *statique* concerne le corps « contextuel » avec ses marqueurs et ses marques (« *identitèmes* ») : sexe, âge, morphologie, ethnicité / parures, coiffures, décorations, etc. Son importance est grande dans le cadrage de l'interaction. Il est constitutif de la « présentation de soi » dont l'importance a été maintes fois soulignée, en particulier comme on le sait par Goffman. Il relève de la *psychologie de l'attribution* et il a fait l'objet de multiples travaux parmi lesquels il faut mentionner les recherches significatives sur la « beauté » (v. Maisonneuve & Bruchon-Schweitzer 1987).
- La dimension *dynamique* concerne le corps « co-textuel » de la *posturo-mimo-gestualité* et sollicitera plus particulièrement notre attention. L'échange interlocutoire est spectaculairement multicanal et multimodal : il y a du verbal ou « textuel », mais aussi du posturo-mimo-gestuel. Tout énoncé peut être ainsi décomposé de la façon suivante :

Texte (le verbal) + Co-Texte (le vocal et le gestuel) = Totexte (énoncé total)

3. Modalités et fonctions de la posturo-mimo-gestualité

Les gestes conversationnels, dont la plupart sont aussi dits co-verbaux, ont fait l'objet de classifications fonctionnelles convergentes (Ekman & Friesen 1969, Cosnier 1982, McNeill 1992, Cosnier & Vaysse 1992, Kendon 2004, Calbris 2011) et d'études sémiotiques détaillées que je résumerai dans le tableau suivant³.

Emblèmes : gestes (et/ou vocalisations) quasi linguistiques de forme et d'utilisation conventionnelle qui peuvent être utilisés avec ou sans paroles.

Co-verbaux :

- *Phonogènes* : liés à l'activité productrice de la parole.
- *Illustratifs* : liés au contenu propositionnel du discours. On distingue :
 - *les déictiques* : désignant le référent présent ou symbolique ;
 - *les iconiques* : représentant les formes des objets.
- *Idéographiques ou métaphoriques* : représentant les objets abstraits.
- *Bâtons ou battements ou intonatifs* : mouvements en deux temps de la tête ou des mains, marqueurs pragmatiques.
- *Expressifs* : principalement les mimiques faciales qui connotent le contenu propositionnel ou qui situent métacommunicativement la position affective de l'orateur ou/et de son collocuteur.

Coordinateurs : assurent le copilotage de l'interaction (maintenance et passage de tours) :

- *Phatiques* : activité du parleur destinée à vérifier ou à entretenir le contact principalement par le regard et l'intonation, parfois par le contact physique.
- *Régulateurs* : activités du récepteur en réponse aux précédents (« *back channel* ») : hochement de tête, sourires et courtes voco-verbalisations, en sont des exemples fréquents.

Extracommunicatifs : adaptateurs, ludiques, praxiques...

Parmi les fonctions de cette gestualité trois concernent particulièrement notre propos sur l'énonciation : d'abord la co-verbalité qui contribue très directement à la constitution de l'énoncé, tels les illustratifs et métaphoriques, mais aussi deux autres fonctions souvent méconnues : la fonction dynamogénique et la fonction coordinatrice.

La *fonction énonciative dynamogénique* dont les observations naturalistes de diverses situations d'interactions parolières montrent l'importance quantitative et ont donné naissance à un nouvel axiome : *on ne peut parler sans bouger*. Cet axiome est très facile à vérifier : l'immobilité forcée ou volontaire perturbe l'énonciation parolière, mais quelques précisions sont nécessaires : s'il est vrai

3. Tiré de J. Cosnier, in Cerquiglini *et al.* (1989 : 333).

qu'on ne peut produire oralement un énoncé verbal original ou soutenir une argumentation sans bouger, par contre, on peut parfaitement lire un texte à haute voix sans bouger, de même que l'on peut aussi réciter un texte sans bouger. C'est donc le travail de création énonciative qui est nécessairement associé à une activité motrice corporelle et non la simple articulation vocale d'un énoncé verbal pré-fabrique.

La gesticulation facilite l'expression de la chaîne parolière, et divers travaux contemporains montrent qu'elle lui fournit aussi un étayage : la mise en corps de la pensée servirait d'intermédiaire et d'appui nécessaire à sa mise en mots.

Les déictiques constituent à cet égard un exemple particulièrement démonstratif : sous leur forme la plus simple il s'agit des gestes de pointage désignant le référent présent (« *ce* livre », « *cet* homme »). Or, en l'absence du référent, c'est un représentant symbolique de ce dernier qui est désigné (l'énonciateur qui parle de cravate met la main à son cou même s'il n'en porte pas), ce qui a fait énoncer la *loi de désignation de l'objet présent ou de son représentant symbolique* (Cosnier & Vaysse 1992). De plus, en l'absence du référent ou de son représentant on peut observer la deixis d'un référent virtuel : le parleur désigne un endroit de l'espace où il localise ainsi virtuellement le référent. Si, au cours du discours, il est à nouveau fait mention explicitement ou implicitement du même référent, la même localisation dans l'espace sera utilisée. Ainsi peut se construire un espace où sont situées des places et des « voix ».

Par un mécanisme analogue, le corps de l'énonciateur sert aussi d'instrument de représentation : le sujet qui s'affirme en première personne s'auto-désigne automatiquement (en vertu de la loi de désignation mentionnée plus haut), de même il désignera les parties de son corps dont il parle (en disant : « je me suis foulé le poignet », il touchera son poignet) mais aussi (toujours en vertu de la même loi) il utilisera son corps pour représenter le corps d'un personnage absent (un parleur en déclarant : « il s'est cassé le bras » touchera son propre bras), voire si le personnage est un animal un tant soit peu anthropomorphe (« il est paralysé du train postérieur », racontait une Dame en parlant de son chien et en portant sa main sur sa propre région lombaire).

Il ressort de ces quelques exemples que le corps du parleur est utilisé constamment comme source de coordonnées pluridimensionnelles énonciatives et comme support de représentation. Le corps énonçant constitue une base autoréférentielle fondamentale et sert de point zéro des coordonnées énonciatives qui peuvent se référer soit à la « carte » (localisation conventionnelle) soit « au territoire » (localisation réelle) pour utiliser la distinction des palo-altistes (Cosnier 2007).

Enfin les études micro-descriptives font apparaître qu'une partie de la mimogestualité conversationnelle a d'autres fonctions que la contribution à la composition et la fabrication de l'énoncé : la synchronie interactionnelle, le dispositif de coordination (phatique et régulateur) et la « danse des interactants » sont devenus des notions classiques. L'écouteur n'est en effet pas passif mais a une activité motrice et voco-verbale : hochements de tête et regards, « hum hum », mots (oui ? bien sûr ! non ?...), ces « petits tours » (Cosnier 1988 et 1989) assurent deux fonctions :

- (a) phatique et régulatrice de l'énonciation du partenaire – de grande importance pour la *maintenance de l'interaction*, elle fait qu'une énonciation présentielle soit en partie une *co-énonciation* ;
- (b) d'échoïsation empathique – de grande importance pour l'*activité dénonciative* qui suppose un « *accord empathique* ».

4. Énonciation >< Dénonciation et accord empathique

C'est ici qu'il faut introduire la notion d'empathie conversationnelle : empathie nécessaire et réciproque de l'énonciateur et du dénonciateur.

Aux aspects cognitifs formalisés par Grice dans ses fameuses maximes s'associe une activité corporelle importante : le corps du dénonciateur fait écho au corps de l'énonciateur. Cette activité corporelle peut être mise en évidence de plusieurs manières : naturalistes et neurophysiologiques.

4.1 Données naturalistes

Les énoncés tels que « Mettez-vous à *ma* place ! » et « A *votre* place, *je...* » métaphorisent une impression spontanée d'appréhension psycho-corporelle d'autrui. Or, plusieurs observations *donnent corps* à ces intuitions.

Ainsi des phénomènes d'échoïsation motrice sont facilement observés dans les interactions quotidiennes de face-à-face. Ce sont les phénomènes de « *mirroring* » et de « *mimicry* » des auteurs anglophones⁴.

De même les vidéoscopies d'interactions conversationnelles montrent, au-delà de la classique synchronie, de nombreux moments de convergence mimogestuelle ; or, les commentaires des sujets confrontés à ces enregistrements font apparaître que ces moments de convergence sont ressentis comme moments d'accordage privilégié où les partenaires déclarent avoir eu l'impression d'être sur « la même longueur d'ondes » (Cosnier & Brunel 1994, Brunel & Martiny 2000, Martiny 2002).

Il est d'ailleurs intéressant de noter que des mouvements et des attitudes d'écho apparaissent aussi lors de ces auto-confrontations des sujets avec leurs propres images visionnées en différé : les sujets empathisent alors avec eux-mêmes.

Inférences cénesthésiques : le recours aux *kinesthèses*. L'interprétation des données d'observation précédentes aboutit logiquement à deux hypothèses :

- (a) il existe une tendance naturelle à échoïser les expressions d'autrui ;
- (b) la réalisation de cette échoïsation corporelle participe à l'évaluation de l'état psycho-affectif d'autrui.

Plusieurs données expérimentales viennent confirmer ces hypothèses en mettant en évidence le recours à son propre corps pour évoquer des affects, les reconnaître et ainsi pour interpréter une situation. Nous en citons quelques exemples.

- *Les observations d'échoïisations faciales* de sujets auxquels on demande de nommer les émotions exprimées sur des dessins ou des photographies sont

4. Littéralement : *mimicry* = imitation et *mirroring* = en miroir, mais je préfère *échoïsation*.

classiques depuis Titchener (1909), reprises récemment par Wallbott (1991), Hess, Philippot & Blairy (1998).

- *Les mimiques du créateur* : avec Huyghues-Despointes, nous avons observé que les sujets à qui l'on demande de dessiner des expressions faciales utilisent leurs propres mimiques faciales comme modèle proprioceptif (Cosnier & Huyghues-Despointes 2000).
- *Les mimiques de l'interprète* : avec Bonnet (1998), nous avons montré que l'interprétation verbalisée de photos d'une personne en train de parler provoque de nombreuses échoisations gestuelles de l'interprète.
- *Les données psychophysiologiques* telles celles recueillies par Ekman, Levenson & Friesen (1983) : si l'on demande à des sujets de produire telle ou telle expression faciale (on ne lui dit pas de quelle mimique il s'agit, mais on lui dit de contracter tel ou tel ensemble de muscles), on constate l'apparition de phénomènes végétatifs caractéristiques de l'émotion mimée et des éprouvés subjectifs correspondants.

4.2 Données neuro-physiologiques

Les travaux récents sur l'activité motrice et ses représentations ont montré qu'une action mentalement simulée (ou imaginée), *bien que non exécutée*, mobilise des zones cérébrales en partie superposables à celles qui entrent en activité lors de la réalisation réelle de cette action. Cette parenté neuro-physiologique entre la préparation, la représentation et l'exécution d'actions est appelée « *représentation pragmatique* » par Jeannerod (1994).

On a identifié (chez les Primates) des neurones qui sont spécifiquement activés par la vue des postures et des mouvements d'un congénère, or, ces neurones appartiendraient à un réseau comprenant des cellules du cortex pariétal et frontal qui seraient activées aussi bien par la préparation de l'action que par l'observation de l'action d'un congénère voire de l'expérimentateur, ce sont les fameux « neurones miroirs » (Gallese, Fadiga, Fogassi & Rizzolatti 1996 ; Rizzolatti & Sinigaglia 2008).

De tels phénomènes de résonance existent aussi pour les différentes modalités sensorielles et pour les expressions émotionnelles. Les aires somato-sensorielles et l'insula sont les centres de ce mécanisme d'écho et l'insula en particulier constitue un centre d'intégration viscéro-moteur dont l'activation induit la transformation des inputs sensoriels en réactions viscérales.

Ainsi, il est intéressant de noter que les expériences citées plus haut de reconnaissance d'expressions émotionnelles du visage ont leur reflet neurophysiologique : « [...] la perception d'une émotion sur un visage s'accompagne d'une activation de l'amygdale de l'observateur ce qui traduit bien l'idée que son système nerveux "recopie" en quelque sorte l'émotion perçue, comme s'il devait à son tour l'exprimer » (Jeannerod 2002 : 195) et nous avons vu que souvent il l'exprime en écho.

Rappelons, dans le même cadre, le rôle de l'identification motrice dans la perception de la parole soutenu déjà par Halle & Stevens (1974), repris et développé par Liberman & Mattingly (1985), et conforté récemment par les travaux neuro-physiologiques de Rizzolatti, Craighero & Fadiga (2002) et de Fadiga,

Fogassi, Gallese & Rizzolatti (2003). Selon ces auteurs, tout se passe comme si la perception de la parole d'autrui était basée sur l'échoïsation intériorisée de la parole entendue ; l'entendeur « répéterait » en lui-même activement la parole de l'émetteur et c'est cette appropriation qui lui en permettrait la reconnaissance.

Les neuro-physiologistes ont donc confirmé qu'il existe des bases neurologiques spécifiques pour partager des représentations grâce à un système d'échoïsation qui permet de prendre mentalement la place d'autrui et démontrent que la représentation mentale d'une activité corporelle produit des effets analogues à son exécution. Ce qui permet la formulation suivante : « observer l'action d'un autre c'est déjà construire une image de soi en train d'exécuter la même action » (Jeannerod 1998).

Aussi parle-t-on aujourd'hui de « *systèmes résonnants* » pour désigner l'ensemble de ces phénomènes d'échoïsation neurophysiologique.

5. Le concept de corps-analyseur⁵

La théorie motrice de la perception étendue à la perception des affects et des actions d'autrui, et la combinaison de ces conceptions aux données diverses, éthologiques et expérimentales exposées plus haut, étayent solidement la notion d'analyseur-corporel que nous avons proposée (Cosnier 1994).

Au cours de l'interaction, chaque partenaire « s'identifierait » corporellement à l'autre par un processus d'échoïsation qui peut être manifeste mais qui reste souvent « subliminal » chez l'adulte. Cette reproduction du « modèle effecteur » (moteur et/ou vocal fourni par les activités d'autrui) induit chez le sujet une analogie d'affects et d'intentions, et vice-versa. Le corps de l'interactant sert donc d'instrument d'analyse, d'où le terme d'*analyseur corporel* pour désigner cet instrument privilégié de l'empathie : le corps serait l'organe d'un sixième sens, le sens de la compréhension d'autrui.

Cette conception a des antécédents dans la philosophie phénoménologique⁶. Pour Husserl, par l'*Einfühlung* (l'empathie) les kinesthèses ouvrent notre expérience subjective sur autrui⁷. Conception convergente avec le concept de « corps connaissant » (Merleau-Ponty 1945) doté de possibilités sensibles, perceptives et phénoménales, qui permettent de faire l'expérience d'autrui.

Ainsi, si l'énonciateur pense et parle avec son corps, l'énonciataire perçoit et interprète aussi avec son corps.

Le processus de résonance cénesthésique (au sens large) des données verbales et non verbales par reproduction d'un modèle effecteur constituerait un processus général associable à un processus cognitivo-inférentiel basé sur l'échange de signaux conventionnels et sur l'interprétation du contexte.

5. Ma première formulation était : « analyseur corporel », mais des collègues linguistes m'ont incité à préférer plutôt : « corps analyseur », comme d'ailleurs je le faisais dans les communications en langue anglaise : « *body analyzer* ». On pourrait aussi dire : « simulateur corporel ».

6. Cf. sur ce sujet Petit (1996) et Bertoz & Petit (2006).

7. Wundt avait parlé en 1886 d'*Innervationsgefühl* (sentiment d'innervation) et James en 1890 de *Kinesthesia*.

6. Difficultés et facilités du processus d'énonciation / dénonciation

À partir de ces multiples et diverses observations on peut faire quelques remarques sur les conditions de facilité et/ou de difficulté d'accordages et/ou de dissonances interactionnelles qui entrent en jeu de façon plus ou moins évidente, les unes plutôt liées aux personnes, les autres à la situation, d'autres enfin aux cadres socio-culturels.

6.1 Paramètres liés à la personnalité

Ces problèmes sont souvent abordés sous la forme de *l'empathie dispositionnelle* vs *l'empathie situationnelle*, car s'il y a des tempéraments fondamentalement plus empathiquement prédisposés que d'autres, il y a aussi des personnes avec lesquelles chacun de nous est plus facilement en empathie (« à l'aise ») qu'avec d'autres, en particulier en vertu de *l'attraction* et de *l'induction de similitude*, bases de la *pulsion affiliative*.

Cependant si un minimum de similitude de codes et d'*habitus* sont indispensables, elles sont insuffisantes pour garantir en permanence une communication « *soft* » et des difficultés peuvent à tout moment apparaître, ce qui explique l'existence de mécanismes rituels régulateurs et protecteurs nombreux mis en place pour faciliter la vie sociale.

Car si les comportements communicatifs avec leurs explicites et leurs implicites sont facilement pris en compte dans la description des interactions par les observateurs et les agents eux-mêmes, d'éventuelles motivations inconscientes, par définition beaucoup moins discernables, peuvent être plus ou moins présentes selon les situations : dans les situations très formalisées, à script précis, elles restent discrètes, mais dans les interactions conversationnelles présentant un certain degré de liberté elles peuvent prendre une importance telle que ce qui se joue explicitement est très différent de ce qui se joue réellement, d'où les conflits et les malentendus. Cela attire notre attention sur le fait que notre empathie, telle que nous la vivons en face d'autrui, n'est pas toujours aussi claire que nous l'imaginons dans sa forme et ses raisons d'être. Chacun utilise, selon son caractère, des stratégies relationnelles plus ou moins efficaces et compatibles avec le caractère de son partenaire.

6.2 Paramètres socio-culturels ⁸

Au XXI^e siècle avec, d'une part, la hiérarchisation marquée de la société en classes sociales, et, d'autre part, les fréquents replis communautaires d'inspiration souvent religieuse, il n'est pas rare que l'interaction soit ainsi compliquée par des problèmes de « cadrage ».

La notion de cadrage (*framing*) initiée par l'Ecole de Palo Alto et développée particulièrement par Erving Goffman (1974) renvoie aux *schemata of interpretation* qui permettent de localiser, percevoir, identifier et étiqueter l'interaction. Les cadres de référence sont le résultat d'une négociation ⁹, facile dans un milieu homogène ou préalablement défini, mais éventuellement objet d'une confron-

8. Cf. Kerbrat-Orecchioni (1992) et Marc & Picard (1989).

9. Généralement cette négociation se déroule au temps « définition de la situation ».

tation de pouvoirs et d'un rapport de force à déterminer. Je citerai quelques exemples de cadrages délicats :

- (a) liés à des différences anatomo-physiologiques : la différence des sexes (« sexisme »), la différence d'ethnie (« racisme »), la différence d'âge (« conflit de génération ») ;
- (b) liés à des différences d'appartenance idéologique politique, religieuse, philosophique... les exemples de prosélytismes religieux et politiques sont nombreux et donnent lieu à des guerres qui ne sont pas toujours froides... ;
- (c) liés à des différences de classe sociale (qui recoupe en partie le précédent) concrétisées par le quartier de résidence, les établissements scolaires fréquentés, les signes extérieurs de richesse, etc.

7. Les facilitateurs de cadrage

L'empathie ordinaire de la vie quotidienne serait un exercice difficile si tous les accordages étaient à inventer selon un aléatoire situationnel permanent. Or, sauf en cas de crise, les interprétations de la vie quotidienne sont largement étayées par de nombreux dispositifs de repérage. Dans la vie courante les choses sont facilitées par ce que l'on peut appeler les « boussoles de l'empathie », qui indiquent le type de navigation relationnelle approprié à l'arrière-plan sélectionné. Ainsi dans notre culture on peut décrire (Hannerz 1983) : des relations structurelles, des relations catégorielles, des relations personnelles.

Évidemment, rien ne s'oppose à ce que deux personnes aient des relations mixtes : à la fois professionnelles et amicales, par exemple. Mais il est vrai aussi que le mélange des genres relationnels peut être la source de certains malentendus en raison d'erreurs d'aiguillage empathique.

Enfin, remarquons qu'existent aujourd'hui de nombreuses institutions de structuration, d'entretien et de contrôle de l'inter-objectivité d'arrière-plan, en particulier les écoles et l'éducation donnée aux enfants, les lois, les rites, cérémonies, etc. ; avec la télévision et Internet on peut ajouter que l'arrière-plan est de plus en plus médiatisé et mondialisé et que l'empathie devrait être, en conséquence et en apparence, plus facile, ce qui n'implique cependant pas qu'il en soit obligatoirement de même pour la sympathie.

8. La pulsion affiliative et l'attraction de similitude

Cette pulsion générale chez toutes les espèces sociales se traduit par l'« inter-attractivité ». Dans l'espèce humaine elle est variable selon les personnes, mais, pour fonctionner, la pulsion affiliative a besoin de conditions favorisantes sinon nécessaires, en particulier la possibilité d'une évaluation mutuelle positive des amis potentiels, c'est-à-dire l'existence d'« *affinités* » (Maisonnette 1966).

Parmi les motivations affinitaires, les processus dominants présentent un caractère nettement narcissique, les partenaires sont trouvés sympathiques en vertu d'une *présomption de réciprocité* et d'une *présomption de similitude*.

Les études psychosociologiques montrent qu'en dehors des parentés morphologiques et kinésiques, on trouve en premier lieu une convergence au niveau des attitudes et des jugements de valeur. Ce que nous appelons *l'organisation du champ sémantique connotatif*. Par contre les organisations caractérielles peuvent

être différentes voire complémentaires. Maisonneuve (*ibid.*) distingue ainsi deux axes de compatibilité, l'un fondé sur la complémentarité des attitudes, l'autre sur la similitude des degrés et des modes d'interaction, et pour lui les complémentarités répondent à un besoin d'accomplissement tandis que les similitudes répondent à un besoin de sécurité.

En guise de conclusion

Notre approche « étho-psychologique » nous a conduit à élargir un cadre strictement linguistique pour introduire un certain nombre de paramètres qui sont sûrement insuffisants pour rendre totalement compte des rapports entre énonciation et interaction mais qui nous ont conduits à la notion de *totexte ou énoncé total* qui caractérise la *multimodalité*, et à la notion de *dénonciation* que j'essaierai de résumer dans le tableau suivant sous le titre : *l'énoncé excède le prononcé*.

L'énoncé excède le prononcé

- Dans sa forme littérale :

au Verbal s'ajoutent le vocal et la Kinésique

$$E = V + v + K$$

- Dans sa signification littérale :

à l'explicite s'ajoutent les implicites :

inférences conventionnelles et contextuelles → présupposés et sous-entendus

inférences stratégiques → pilotage, maintenance, régulation

échanges et partages empathiques

$$Et = V + v + K + I$$

- Auxquels s'ajoutent éventuellement les motivations inconscientes (mécanismes de défense, structure caractérielle...)

$$Et = V + v + K + i + ICS$$

Enfin, j'ai pris tout au long de cette présentation, comme référence exemplaire, la situation d'interaction conversationnelle présentielle, mais il apparaît vite que ce paradigme devenu classique, car omniprésent et quotidien, est loin d'être facilement transposable à d'autres situations d'énonciation/dénonciation cependant d'une grande banalité telles celles de communication par texte écrit (articles de journaux, textes scientifiques, lettres postales, etc.) auxquelles s'ajoute aujourd'hui avec une importance croissante l'univers des communications médiatisées (SMS, twitt, email, skype, etc.).

Et le hasard m'a ce matin fourni un exemple : j'ai trouvé dans ma boîte aux lettres une grande enveloppe dont le contenu est un livre de 178 pages sur un thème de psychologie clinique réunissant des articles de sept auteurs sous la direction de l'un d'entre eux, collègue et ami qui me l'adresse en « très amical hommage ». Voilà donc : un « énoncé » (composé de plusieurs énoncés), auquel s'ajoute la formule amicale de mon collègue : j'ai donc bien reçu un énoncé (composite et à sa manière multimodal) mais *quid* de son énonciation ? et de ma dénonciation ? J'en ai été interactivement satisfait et je vais m'empresse de

remercier mon collègue et à travers lui de féliciter les « énonciateurs » sans cependant avoir eu le temps de les dénoncer (?)...

Je n'essaierai pas de pousser plus loin cette analyse d'un cas d'énonciation-interaction somme toute assez banal mais qui dépasse les compétences de l'« éthologue » et je sou mets donc cet exemple à la dénonciation de mes collègues, éventuels lecteurs de cet article...

Références bibliographiques

- BERTHOZ A., 1997, *Le Sens du mouvement*, Paris, Odile Jacob.
- BERTOZ A. & PETIT J.-L., 2006, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Paris, Odile Jacob.
- BONNET N., 1998, *Le Geste empathique*, Mémoire de Maîtrise, Université Lyon 2.
- BRUNEL M.-L. & COSNIER J., 2012, *L'Empathie. Un sixième sens*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- BRUNEL M.-L., MARTINY C. & COSNIER J., 1996, « L'échoïsation corporelle au service de l'empathie : Implications d'une approche ethnométhodologique en formation à la relation d'aide », communication-affiche au XXVI^e Congrès International de Psychologie, Montréal.
- CALBRIS G., 2004, *L'Expression gestuelle de la pensée d'un homme politique*, Paris, CNRS Éditions.
- CALBRIS G., 2011, *Elements of Meaning in Gesture*, Amsterdam, Benjamins.
- CERQUIGLINI B. et al., 1989, *Le Français dans tous ses états*, Paris, Flammarion.
- COSNIER J., 1982, « Communications et langages gestuels », in J. Cosnier, A. Berrendonner, J. Coulon, & C. Kerbrat-Orecchioni (éds), *Les Voies du langage : communications verbales, gestuelles et animales*, Paris, Dunod, 255-304.
- COSNIER J., 1988, « Grands tours et petits tours », in J. Cosnier, N. Gelas & C. Kerbrat-Orecchioni (éds), *Échanges sur la conversation*, Paris, Éditions du CNRS, 175-184.
- COSNIER J., 1989, « Les tours et le copilotage dans les interactions conversationnelles », in R. Castel & J. Cosnier (éds), *Le Parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 231-244.
- COSNIER J., 1992, « Synchronisation et copilotage de l'interaction conversationnelle », *Protée*, 33-39.
- COSNIER J., 1994, *La Psychologie des émotions et des sentiments*, Paris, Retz.
- COSNIER J., 1996, « Les gestes du dialogue », *Revue de Psychologie de la Motivation* 21, 129-138.
- COSNIER J., 1998, *Le Retour de Psyché*, Paris, Desclée de Brouwer.
- COSNIER J., 2000, « Les mimiques du créateur ou l'autoréférence des représentations affectives », in C. Plantin, M. Doury & V. Traverso (éds), *Les Émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 157-167 (livre + CD).
- COSNIER J., 2003, « Les deux voies de communication de l'émotion », in J.-M. Colletta & A. Tcherkassof (éds), *Les Émotions*, Sprimont, Mardaga.
- COSNIER J., 2007, « Le corps et l'interaction », in Cl. Chabrol & I. Orly-Louis (éds), *Interactions communicatives et psychologie*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 91-96.

- COSNIER J., 2007, « Les gestes de la transmission d'itinéraires entre piétons », in J.-M. Barbéris & M.-C. Manes Gallo (éds), *Parcours dans la ville, descriptions d'itinéraires piétons*, Paris, L'Harmattan, 230-239.
- COSNIER J., 2008, « La gestualité conversationnelle », in D. Boutet & C. Cuxac (éds), « Le signifiant gestuel », *Cahiers de Linguistique Analogique* 5, 17-33.
- COSNIER J., 2012, *Les Nouvelles Clés pour la psychologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- COSNIER J., 2013, « L'empathie, outil de l'intercompréhension ? », in M. Grandgeorge, B. Le Pédévic & F. Pugnère-Saavedra (éds), *Interactions et Intercompréhension : une approche comparative*, Bruxelles, E.M.E., 61-85.
- COSNIER J. & BRUNEL M.-L., 1994, « Empathy, micro-affects, and conversational interaction », in N. H. Frijda (éd.), *Proceedings of the VIIIth Conference of the International Society for Research on Emotions*, ISRE Publications.
- COSNIER J., GELAS N. & KERBRAT-ORECCHIONI C. (éds), 1988, *Échanges sur la conversation*, Paris, Éditions du CNRS.
- COSNIER J. & HUYGHYES-DESPOINTES S., 2000, « Les mimiques du créateur », in C. Plantin, M. Doury & V. Traverso (éds), *Les Émotions dans les interactions*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 157-167.
- COSNIER J. & VAYSSE J., 1992, « La fonction référentielle de la kinésique », *Protée* 288, 40-50.
- COULON J., 1982, « La communication animale », in J. Cosnier, J. Coulon, A. Berrendonner & C. Kerbrat-Orecchioni (éds), *Les Voies du Langage*, Paris, Dunod & Bordas.
- DECET Y. & FISKE P.W., 1977, *Face to Face Interaction Research*. Hillsdale (NJ), Lawrence Erlbaum.
- DUNCAN S.J. & ICKES W., 2011, *The Social Neuroscience of Empathy*, Boston, MIT Press.
- EKMAN P. & FRIESEN W. V., 1969, « The repertoire of nonverbal behavior : categories, origins, usage and coding », *Semiotica* 1, 49-98.
- EKMAN P., LEVENSON R. & FRIESEN W.V., 1983, « Automatic nervous system activity distinguishes between emotions », *Science* 221, 1210-1218.
- FADIGA L., FOGASSI L., GALLESE V. & RIZZOLATTI G., 2002, « Speech listening specifically modulates the excitability of tongue muscles : a TMS study », *European Journal of Neurosciences* 15/2, 339-402.
- GALLESE V., FADIGA L., FOGASSI L. & RIZZOLATTI G., 1996, « Action recognition in premotor cortex », *Brain* 119/2, 593-609.
- GOFFMAN E., 1974, *Les Rites d'interaction*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E., 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- GRICE J.P., 1975, « Logic and conversation », in D. Davidson & G. Harman (éds), *The Logic of Grammar*, California, Encino, 64-75.
- HESS U. & KAPPAS A. & al., 1992, « The facilitating effect of facial expression on self generation of emotion », *International Journal of Psychophysiology* 12, 251-265.
- HUSSERL E., 1929/1994, *Méditations cartésiennes*, Paris, Vrin.
- JEANNEROD M., 2002, *Le Cerveau intime*, Paris, Odile Jacob.

- JEANNEROD M., 1999, « To act or not to act : perspectives on the representation of actions », *The Quarterly Journal of Experimental Psychology* 52A(1), 1.
- JEANNEROD M., 2002, *La Nature de l'esprit*, Paris, Odile Jacob.
- KENDON A., 2004, *Gesture, Visible Action and Utterance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1992, « La relation interpersonnelle », *Les Interactions verbales II*, Paris, Armand Colin, 9-37.
- LIBERMAN A.M. & MATTINGLY I. G., 1985, « The motor theory of speech perception revised », *Cognition* 21, 1-36.
- MAISONNEUVE J., 1966, *Psychosociologie des affinités*, Paris, PUF.
- MAISONNEUVE J. & BRUCHON-SCHWEITZER M., 1981, *Modèles du corps et psychologie esthétique*, Paris, PUF.
- MARC E. & PICARD D., 1989, *L'Interaction sociale*, Paris, PUF.
- MCNEILL D., 1992, *Hand and Mind*, Chicago, The University of Chicago Press.
- MCNEILL D., 1987, *Psycholinguistics : A New Approach*, New York, Harper and Row.
- PETIT J.-L., 1996, *Solipsisme et intersubjectivité. Quinze leçons sur Husserl et Wittgenstein*, Paris, Cerf.
- PLETY R., (éd.) 1993, *Éthologie des communications humaines*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- RIZZOLATTI G., CRAIGHERO L. & FADIGA L., 2002, « The mirror system in humans », in M. I. Stamenov & V. Gallese (éds), *Mirror Neurons and the Evolution of Brain and Language*, Amsterdam, Benjamins.
- RIZZOLATTI G. & SINIGAGLIA C., 2008, *Les Neurones miroirs*, Paris, Odile Jacob.
- VAYSSE J., 1992, « La sémiotique des gestes centrés sur le corps et leurs implications langagières dans le site médical », *Semiotica* 91 3/4, 319-340.

L'énonciation comme phénomène émergent dans l'interaction : le cas des *pre-beginnings*

Lorenza MONDADA
Université de Bâle

Introduction

Les approches de la deixis et de l'énonciation (Bühler 1934 ; Benveniste 1966 et 1974) ont été historiquement importantes pour voir focaliser l'attention des linguistes sur la figure du locuteur et sur le processus de production de la parole. Toutefois, cette attention s'est surtout centrée sur les *traces* du processus d'énonciation dans le discours, y compris sur ses diffractions en de multiples voix énonciatrices, et s'est peu intéressée à la manière dont on pouvait observer et décrire le processus d'émergence de la voix du locuteur. En outre, elle s'est limitée à la figure du locuteur / énonciateur, sans prendre en compte sa relation constitutive et réflexive avec son interlocuteur / énonciataire.

Cet article a pour objectif de montrer la contribution de l'analyse multimodale de l'interaction sociale issue de l'analyse conversationnelle à l'étude de la manière dont un participant devient locuteur – i.e. aux processus et pratiques qui permettent, en temps réel, l'émergence et la production de la voix (et, on le verra, du corps) du locuteur.

La linguistique interactionnelle et l'analyse conversationnelle se sont fortement intéressées à la manière dont le locuteur s'engage dans la production située de son tour de parole et à la manière dont le processus de production est observable dans l'interaction, en étant organisé de manière émergente, incrémentale, fortement située dans la temporalité en train de se faire de la parole en interaction. En outre, elles ne se sont pas limitées à la prise de parole mais aussi à la manière dont celle-ci engage la corporalité du locuteur et de son interlocuteur.

Cette approche de la parole en interaction est susceptible de contribuer à une meilleure compréhension des processus énonciatifs, y compris de leur dimension incarnée. Pour développer cet aspect, nous proposons ici une analyse empirique d'un phénomène particulier, les *turn pre-beginnings* – qui renvoie aux pratiques par lesquelles les locuteurs prennent la parole. Ces pratiques intéressent à la fois la « machinerie » des tours de parole, en répondant à la question fondamentale, énoncée dès l'article *princeps* de Sacks, Schegloff & Jefferson (1974), touchant la manière dont les participants (a) identifient un moment particulier comme étant pertinent et propice pour la prise de tour, (b) choisissent un ensemble de procédés et de ressources pour effectivement prendre la parole à ce moment-là. Ces questions sont aussi centrales pour une approche linguistique qui entend fonder la description des ressources de la grammaire et plus largement de la langue sur les pratiques des locuteurs engagés dans l'interaction sociale. Une telle description linguistique exige de tenir compte de la dynamique interactionnelle, de la temporalité du déroulement de la parole et de l'action des

locuteurs, de la séquentialité qui la régit¹.

Le phénomène des *pre-beginnings* permet de focaliser l'attention sur des pratiques de prise de tour qui occupent une position particulière, précédant le démarrage du tour proprement dit : par leur caractère précoce, anticipatoire, ces pratiques permettent de rendre compte de l'émergence de la parole du locuteur. Nous interrogerons en particulier les ressources qui caractérisent ces pratiques et leurs spécificités : cette analyse entend montrer l'organisation systématique de la première position séquentielle caractérisant le tour, ainsi que les ressources linguistiques et multimodales qui sont mobilisables en cette position : ce faisant, elle renvoie plus largement à une conception positionnelle des ressources et à une description topologique du tour et de ses unités, les TCU (*turn-constructive units*), en mesure d'éclairer la convergence entre l'organisation séquentielle de l'interaction et l'organisation des ressources linguistiques.

1. *Pre-beginnings* et structuration des positions au sein du TCU

Sacks, Schegloff & Jefferson (1974) développent l'idée que le tour est construit en unités² dont l'organisation obéit à la machinerie des tours de parole et aux contraintes qui en découlent, en mobilisant les ressources linguistiques adéquates. Réciproquement, les ressources linguistiques sont non seulement mobilisées mais structurées de manière à répondre à ces contraintes : dans ce sens, on peut dire que l'interaction mobilise la grammaire à toutes fins pratiques mais aussi que la grammaire se structure d'une manière qui est pour le moins compatible avec les contraintes interactionnelles (voire qui est fortement configurée par elles). De ce type de remarque découlent les réflexions développées dès la moitié des années 90 à propos de l'articulation entre grammaire et interaction (v. Ochs, Schegloff & Thompson 1996 ; Ford, Fox & Thompson 2002 ; Hakulinen & Selting 2005) et au sein de celle qui s'est alors appelée la linguistique interactionnelle. Cette approche insiste sur le lien fort entre choix et structuration des ressources linguistiques d'une part et organisation du tour et des unités de construction du tour (*turn-constructive units*, *TCUs*) d'autre part.

1.1 Machinerie des tours de parole et mobilisation ordonnée des ressources linguistiques

Le point de départ de la réflexion est déjà présent dans l'article pionnier sur le *turn-taking* de Sacks, Schegloff & Jefferson (1974). On rappellera brièvement que ce modèle articule deux composantes : la première est relative à la cons-

1. Pour une présentation de l'analyse conversationnelle en français, on pourra lire Gülich & Mondada (2000).

2. Dans l'article sur le *turn-taking*, les TCU sont définis pour la première fois ainsi : « There are various unit-types with which a speaker may set out to construct a turn. Unit-types for English include sentential, clausal, phrasal, and lexical constructions (cf. 4.13 below). Instances of the unit-types so usable allow a projection of the unit-type under way, and what, roughly, it will take for an instance of that unit-type to be completed » (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974 : 702). Et encore : « As for the unit-types which a speaker employs in starting the construction of a turn's talk, the speaker is initially entitled, in having a turn, to one such unit. The first possible completion of a first such unit constitutes an initial transition-relevance place. Transfer of speakership is coordinated by reference to such transition-relevance places, which any unit-type instance will reach » (*ibid.* : 703). Voir Mondada (2007b) pour une présentation et discussion.

truction des tours – étudiant les procédés par lesquels les participants répondent à la question de savoir quand il est pertinent et possible de prendre la parole et identifient par conséquent des *transition-relevance points* (TRP) dans le tour du locuteur *in fieri* ; la seconde est relative aux techniques d'allocation du tour (par auto-sélection ou par hétéro-sélection notamment). Le développement de la première composante a joué un rôle fondamental pour l'essor de la linguistique interactionnelle : c'est en effet dans ce cadre que peut se développer une approche des propriétés de la grammaire rapportées à un ensemble d'opportunités identifiées et saisies par les co-participants pour la gestion du tour de parole.

Dès 1974, Sacks, Schegloff & Jefferson s'intéressent donc à la structuration interne du tour de parole et aux ressources linguistiques qui sont typiquement exploitées en des positions particulières au sein du tour. C'est ainsi qu'ils observent que l'organisation interne du tour s'articule en trois parties : « one which addresses the relation of a turn to a prior, one involved with what is occupying the turn, and one which addresses the relation of the turn to a succeeding one » (1974 : 722). Ils parlent de « systematically potential turn-parts, or turn-jobs » (1974 : 723).

Si l'on se penche plus particulièrement sur le début du tour, on remarque que celui-ci constitue une position importante pour la gestion du *turn-taking*. Deux problématiques se croisent à ce propos.

Premièrement, le début est le lieu où est projeté ce en quoi constituera le tour, l'action qu'il s'apprête à accomplir, rendue reconnaissable pour les autres participants et pour l'organisation de leur propre contribution. Ainsi un début de tour commençant par « qui », « que » « quelle » (une *wh-question*) projette très précisément le type d'action qui va immédiatement suivre, permettant aux co-participants de s'y ajuster, notamment pour produire l'action suivante.

Deuxièmement, il existe une pression temporelle spécifique pour les locuteurs qui s'auto-sélectionnent : à un TRP donné, le locuteur qui s'auto-sélectionne s'oriente vers le fait que d'autres peuvent s'auto-sélectionner aussi en cette position ; cela l'invite à effectuer un départ rapide, voire même un démarrage le plus précoce possible. Cette pression temporelle, génère souvent un double chevauchement : d'abord avec la fin du tour en cours, mais aussi entre débuts de tours résultant de plusieurs auto-sélections précoces. Cela signifie que le début du tour est un environnement particulier, particulièrement vulnérable au chevauchement. Ces chevauchements ont des conséquences sur le développement du tour : ils risquent de rendre incompréhensible le début et donc la planification et les projections qui le caractérisent et qui en permettent un déploiement intelligible pour les co-participants.

L'organisation particulière du démarrage du tour s'oriente vers la résolution du problème du chevauchement et obéit à ces deux contraintes : d'une part « commencer par un commencement », par quelque chose qui soit reconnaissable comme un commencement et qui projette une suite ; d'autre part ne pas être inintelligible si un chevauchement rend inaudible ce début. Il y a un nombre de ressources linguistiques qui permettent de satisfaire cette double contrainte :

Appositional beginnings, e.g. well, but, and, so, etc. are extraordinarily common, and do satisfy the constraints of beginning. But they do that without revealing much about the constructional features of the sentence thus begun, i.e. without

requiring that the speaker have a plan in hand as a condition of starting. Furthermore, their overlap will not impair the constructional development or the analysability of the sentence they begin. Appositionals, then, are turn-entry devices or pre-starts, as tag questions are exit devices or post-completers. (Sacks, Schegloff & Jefferson 1974 : 719)

Cette réflexion va être développée en linguistique interactionnelle dans deux directions : l'une concerne la structuration du TCU dans sa globalité – depuis son début jusqu'à sa fin – et la relation étroite qui s'établit entre cette structuration et les potentialités syntaxiques offertes par les différentes langues. L'autre concerne plus spécifiquement le début des TCU et les matériaux qu'il est possible de trouver en cette position.

1.2 Construction émergente du tour : l'énonciation en train de se faire

La linguistique interactionnelle s'est développée en reprenant la question de l'organisation des TCU comme étant à la base d'une grammaire pour l'interaction, i.e. une grammaire qui réfléchit aux ressources linguistiques et à leur structuration du point de vue de leur exploitation pour l'organisation séquentielle de l'interaction. Cette grammaire est notamment caractérisée par le fait qu'elle est dynamique, fondée sur la production des tours, TCU par TCU, fragment par fragment, de manière incrémentale, émergente et totalement immergée dans la temporalité non seulement de l'énonciation du locuteur mais encore des conduites de tous les participants – proche en cela de la « grammaire émergente » proposée par Hopper (1987). Dans cette grammaire dynamique, flexible, où la production du TCU est sensible aux contingences du contexte et aux renégociations des participants, le temps est fondamental : chaque item produit est à la fois sensible rétrospectivement à ce qui le précède et prépare prospectivement ce qui le suit ; chaque item est à la fois réactif aux événements qui lui sont simultanés (notamment ce que font les autres co-participants au même instant), s'ajustant à eux, et proactif par rapport aux trajectoires et configurations futures, anticipables grâce aux multiples projections qui caractérisent chaque action et chaque fragment linguistique. La mise en œuvre de chaque ressource – linguistique mais aussi multimodale – opère une projection de sa suite, qui peut être de portée variable :

Inkrementelle Syntax beschreibt die fortlaufenden Projektionen über den weiteren Verlauf der emergenten syntaktischen Struktur, die es den Hörern erlauben, den entstehenden Redebeitrag ohne Verzögerung zu prozessieren. Syntaktische Projektionen bauen auf syntaktischen „Gestalten“ auf, die, sobald sie identifiziert sind, nach dem gestaltpsychologischen Prinzip der „guten Fortsetzung“ durch die Produktion einer mehr oder weniger präzise vorhersagbaren Abschlussstruktur geschlossen werden müssen. Syntaktische Projektionen sind für die Interaktion nicht zuletzt deshalb von großer Wichtigkeit, weil sie die Vorhersage von möglichen Redezug- Abschlusspunkten ermöglichen. Sie kommen aber auch innerhalb von Turnkonstruktionseinheit zum Tragen. (Auer 2005 : 3)

Sur cette base, les TCU répondent à une grammaire « positionnally sensitive » (Schegloff 1996 : 76) – qui prend forme et sens en relation avec les positions que chaque forme occupe dans le tour et le TCU en train de se faire. Cela amène à distinguer différentes positions caractérisant le TCU :

- dans l'environnement du *commencement* du TCU :
 - le *pre-beginning* (v. *infra*) : c'est un lieu de projection faible, qui projette l'autosélection en train de se faire davantage que le type d'action qu'elle accomplira ; s'y exprime plutôt un lien avec ce qui précède (lien de cohésion, lien rétrospectif, Sacks, Schegloff & Jefferson 1974 : 723) qu'un lien prospectif ;
 - le *beginning* : lieu de projection forte du type de TCU et du type d'action *in fieri* (typiquement avec des constructions en « if... then... », des formes en *wh-*, des formats de citation, etc.) ;
 - le *post-beginning* (Schegloff 1996 : 93) où ont lieu par exemple des initiations d'auto-réparation et des faux départs (Goodwin 1981) ;
- dans l'environnement de la *fin* du TCU :
 - la *pre-possible completion* : c'est la position où la fin du TCU est projetée, et à laquelle le prochain locuteur possible commence son tour (Jefferson 1973), que ce soit avec un *pre-beginning* ou un *beginning* ; c'est aussi la position où il produit une *collaborative terminal item completion* (Lerner 1996 : 256) ;
 - la *completion* : c'est le point où le TCU peut être considéré comme complet ;
 - la *post-completion* : c'est en cette position que le TCU peut subir des expansions, ajouts, incréments de différents types (Ford, Fox & Thompson 2002).

Ces distinctions ont amené des syntacticiens à rapprocher ces différentes positions séquentielles d'une topologie syntaxique, distinguant des positions syntaxiques au sein de la clause : le *pre-front field*, le *front field*, le *middle field*, le *end field* et le *post-end field* (v. Lindström 2006 : 85 pour le suédois ; Auer 1996 pour l'allemand). Cette approche positionnelle montre la convergence entre les possibilités et contraintes séquentielles de l'organisation interactionnelle et les possibilités et contraintes syntaxiques des ressources grammaticales – unifiées au sein d'une approche émergentiste.

1.3 La structuration des *pre-beginnings*

Ce qui précède montre l'intérêt des différentes positions initiales et de la manière dont elles sont réalisées, à la fois du point de vue linguistique – concernant la manière dont les locuteurs configurent quelque chose comme un « début » et le distinguent de quelque chose qui n'en est pas – et du point de vue interactionnel – concernant le moment auquel le locuteur émergent considère qu'il est pertinent de prendre la parole et les ressources par lesquelles il assure, définit et rend reconnaissable sa *speakership*.

Dans ce cadre, le début du tour – et plus particulièrement les *pre-beginnings* et les *beginnings* – est constitué de matériaux spécifiques en une position spécifique qui rend particulièrement observable ce mouvement émergeant de la figure du locuteur d'une part, de son projet énonciatif d'autre part. Cet environnement et les ressources qui en caractérisent l'organisation rendent particulièrement observable le travail interactif effectué par le locuteur, constitué de :

- L'analyse en temps réel du tour précédent et plus généralement de l'environnement séquentiel où il est pertinent de s'auto-sélectionner, orientée vers

le TRP à venir voire vers son anticipation. Dans ce sens, l'étude des débuts de tours est indissociable de l'analyse de la fin des tours précédents.

- Les pratiques d'auto-sélection et les ressources formelles qui sont mobilisées dans des procédés – des méthodes – diversifiés permettant d'assurer la prise de la parole.
- L'orientation du locuteur vers les chevauchements qui caractérisent cet environnement, relevant notamment d'une auto-sélection précoce (la sienne par rapport au locuteur en cours mais aussi celle éventuelle d'autres locuteurs concurrents).
- Les pratiques et les procédés permettant de résorber le chevauchement et de sortir du chevauchement ; ainsi que plus généralement les pratiques qui permettent d'assurer le tour dans un environnement difficile (le chevauchement n'étant qu'un parmi de nombreux événements susceptibles de complexifier la tâche à cet endroit, comme nous allons le voir).

Ces dimensions, caractéristiques du travail interactif accompli par le futur locuteur en cet environnement, se matérialisent dans les matériaux mis en œuvre par lui dès les premières bribes de conduite effectuée lors de la prise du tour (v. Mondada 2007a et 2007b). En effet, la prise du tour ne se fait pas d'une seule traite, de manière ponctuelle et tranchée : au contraire, la prise de tour se fait souvent de manière progressive et émergente. Le fait qu'elle se distribue séquentiellement permet précisément d'identifier

- des *positions* différentes, échelonnées en *pre-beginnings*, *beginnings*, *post-beginnings* – elles-mêmes rapportées à des positions dans le tour précédent (souvent *pre-completion*, *completion*, *post-completion*) ;
- des *formes* qui occupent ces positions et qui constituent les ressources pour des procédés ou des dispositifs qui assurent la structuration de ces positions ;
- des *pratiques* qui caractérisent ces positions et qui mettent en œuvre des procédés permettant d'accomplir l'organisation de ces positions en relation avec les problèmes pratiques qu'il s'agit d'y résoudre (comme – dans le cas des *pre-beginnings* qui nous intéresse – les bribes, les auto-interruptions, les répétitions, les recyclages).

Nous nous focalisons ici sur les *pre-beginnings*. Schegloff (1996 : 92-93) nous livre un inventaire des ressources que les locuteurs peuvent mobiliser en cette position, tout en ne les détaillant pas par une analyse approfondie et systématique : selon lui, les « *pre-beginning elements* » sont des

elements which project the onset of talk, or the beginning of a (next) TCU or a turn, but are not yet proper recognizable beginnings. They occupy a position just outside the beginning, much as there is a position just outside the possible ending. I have in mind such elements of conduct as turning the head toward (or redirecting gaze at) a potential recipient, the onset of gesture deployment and often its full realization (Streeck and Hartge 1992 – one of several citations in the present paper suggesting the relevance of its themes to languages and grammars other than English), incipient facial expression (e.g. smile), lip parting, cough or throat clear, (hearable) in-breath (sometimes exaggerated), as well as 'uh(m)', which can serve to initiate a turn, while not yet initiating a TCU within it. (Schegloff 1996 : 92-93)

Il est significatif que cette énumération privilégie les éléments multimodaux par rapport aux ressources grammaticales ; les éléments linguistiques qui peuvent intervenir dans cet environnement sont mentionnés par Sacks, Schegloff & Jefferson (1974 : 719) qui parlent des *appositionals*, par Schegloff (1987) qui les reprend (en termes de *pre-placed appositionals*) et qui parle surtout de connecteurs tels que *well*, *but*, *so*, de particules discursives comme *y'know* et de particules réactives comme *yeah*. Lindström (2006) mentionne, pour le suédois, divers marqueurs tels que *hördu* (écoute), *i varje fall* (de toute façon / dans tous les cas), *jag undrar* (je me demande), *alltså* (donc, en d'autres termes), *nå* (bon, maintenant). Il remarque à ce sujet, plus généralement, que les contraintes interactionnelles pesant sur le début du tour convergent avec un certain nombre de propriétés structurelles du *pre-front field* : cela favorise le placement en première position de *pre-segments*, caractérisés par le fait qu'il s'agisse de segments autonomes, non intégrés syntaxiquement à la suite.

Dans ce qui suit, nous allons montrer que les *pre-beginnings* sont systématiquement organisés et qu'ils font intervenir des ressources variées, à la fois linguistiques et multimodales, finement structurées quant à leurs positionnements et à leurs déploiements temporels. Nous allons progressivement explorer des ressources verbales, vocales et gestuelles et le travail interactif qu'ils font avant même que ne commence le tour. Cela nous permettra de montrer à l'œuvre l'émergence de l'énonciation dans l'interaction.

2. Ressources verbales pour les *pre-beginnings*

Le comportement de ressources verbales en *pre-beginning* est particulièrement observable dans des environnements où se vérifient des chevauchements. En effet, dans ces environnements, le futur locuteur est confronté au double problème d'avoir à la fois à initier un tour, projetant une suite et l'instaurant définitivement en tant que le locuteur proprement dit, et à gérer le chevauchement, qui risque de rendre difficilement audible le commencement du tour. Les *pre-beginnings* sont un dispositif qui permet de résoudre les deux problèmes : le locuteur prend la parole, mais ne le fait pas avec un début de tour, i.e. avec un TCU qui apporterait une contribution substantielle, rendant ainsi problématique sa non-compréhension pendant le chevauchement.

Schegloff (1987) a identifié un procédé particulier, le *recyclage* du début du tour, comme caractérisant cet environnement. Voici un des exemples qu'il donne :

(1) (Schegloff, 1987)

A Why dontchu [I mean []*)
B [You know I wo- * I wonder if
Donna went back to school's I w's curious (to know)

Le tour chevauché de B commence par « you know », qui fonctionne comme une particule discursive ; suit « I wo- » qui est ensuite recyclé et continué (en « I wonder »), juste après la fin du chevauchement (signalée avec un *). Il est significatif, comme le fait observer Schegloff, que la particule ne soit pas répétée, alors que le verbe d'opinion, introduisant une suite, l'est (hors chevauchement, après l*, on n'a pas « you know I wonder » mais uniquement « I wonder »). Cela montre que B s'oriente vers la différence entre productions

chevauchées et productions non chevauchées, ainsi qu'entre ce qui peut être chevauché sans problème et ce qui fonctionnellement a à être répété en clair. Le locuteur distingue entre « you know » qui n'est pas répété et « I wonder » qui est recyclé afin d'être produit en clair – i.e. entre le *pre-beginning* et le *beginning* du tour.

Nous allons nous pencher sur quelques cas en français, dans le même environnement : un tour chevauchant, dont le locuteur utilise le recyclage comme procédé pour absorber le chevauchement et assurer le *beginning* de son tour en clair. Voici un premier exemple, où on trouve plusieurs occurrences du phénomène :

(2) (TV, Arrêt sur Image, 32.41_311)

- 1 BK euh au lieu du western n'est-ce pas/ qui se finissait si
 2 vous voulez (lors dr-; l'ordr-) par (.) .h par un retour
 3 à la loi/ (.) aujourd' hui [le ciné[ma]
 4 ANI [°ouais°[ben attendez/]
 5 le: le le le six juin quarante-quatre ça s'
 6 finit [bien/ quand même/]
 7 BK - [attend- att]endez eu[h AUJou-
 8 ANI [l'histoire]
 9 l'histoire se finit bien/
 10 BK aujourd'hui:/ n'est-ce pas/ [aujourd'hui le-] .h le&
 11 JJB [°hallucin(ant;né)°]
 12 BK & le ce que le cinéMA nous montre/ .h c'est euh que
 13 euh:: .h euh justement da- dans il y a:/ une violence
 14 sAN:s rè:gles qui se met en place dans la société

Dans cette émission, Blandine Kriegel (BK) est en train de défendre la censure au cinéma, face à l'animateur (ANI) et à Jean-Jacques Bénéix (JJB), autre invité de l'émission.

A la ligne 4, l'animateur fait une première tentative de prise du tour en chevauchement : « ouais° ben attendez/ » sont un ensemble de ressources qu'il met en œuvre pour à la fois exhiber son attention rétrospective vers ce que vient de dire BK et arrêter son tour ; en clair il répète plusieurs fois le déterminant qui est le point de départ (le *beginning*) de son premier TCU.

Il est lui-même chevauché par BK (7) qui récupère la parole : elle exploite pour ce faire la même ressource « [attend- att]endez » qui lui permet de sortir du chevauchement et de produire, après un « euh », le début du tour (« AUJou- »), qui est à nouveau chevauché par l'animateur (8, celui-ci n'utilise pas de *pre-beginning* mais uniquement une répétition du syntagme nominal). BK recycle « aujourd'hui » plusieurs fois à la sortie du tour de l'animateur et durant le chevauchement de JJB, avant de continuer finalement son tour en clair.

Cet extrait, caractérisé par de nombreux chevauchements, montre l'orientation des locuteurs vers la continuité de leur tour et les procédés mis en œuvre pour la restaurer lorsqu'elle a été suspendue par le chevauchement. Dans ce sens, pour Schegloff, le recyclage est une *overlap absorption technique* qui effectue une discrimination entre ce qui a à être énoncé en clair et ce qui ne l'est pas.

L'orientation des participants vers la fin du chevauchement et la gestion de la sortie du chevauchement est donc remarquablement précise, comme le montrent les extraits ci-dessous (la ligne où se trouve l'occurrence est précédée d'une

flèche ; le segment faisant l'objet du recyclage est signalé en gras), tirés de conversations à table (extraits 3 et 5) et d'une réunion (extrait 4) :

(3) (Millot 9.38)

- 1 XAV qu'est-ce qu'i sont pouraves ces canapés °pouraves°
 2 (0.9)
 3 VAL t'en [prendrais un] grand/ ou deux p't[its\]=
 → 4 XAV [moi c'que je-] [ben/] c'que j'voudrais/ c'est
 5 un co[mme ç]a/ voilà\ un trois places °avec un fauteuil°\
 6 ANN [mmh

(4) (inral k2 a – 4.00)

- 1 I t'as pas un deuxième chorème d- pratiquement du même coin
 2 qu'on puisse essayer de comparer/
 3 (1)
 4 D j'en ai un autre mais tu pourras pas comparer
 5 I y aura aucUne comparaison possible/
 6 (0.5)
 7 D très peu=
 8 S =attends\ du même coin\ qu'est-ce que ça
 9 veut [dire du même coin]
 → 10 I [ben du mêm- du mêm-] d'la même zo:ne ou: /

(5) (oeb_ne95)

- 1 (1.6)
 2 C [mais j'ai toujours rien xxx]
 → 3 B [ah ouais/ alors **tu:**] **tu** vas être inscrite à Rome\ (.)
 4 parce que moi: . moi c'était/ . mes papiers étaient à Rome aussi
 5 quand j'étais euh en tant que Suisse en Italie\

Dans les trois cas, le recyclage rend visibles les ressources linguistiques qui sont utilisées pour prendre la parole, pour assurer le tour en chevauchement, mais qui ne sont pas traitées par les participants comme contribuant au tour une fois que celui-ci peut se dérouler en clair. On y trouve des connecteurs, des particules, des marqueurs de structuration qui précisément en cette position ne sont pas fonctionnellement utilisés pour « connecter » ou « structurer » mais pour assurer avant tout l'établissement du nouveau locuteur.

3. Ressources vocales pour les *pre-beginnings*

Au vu des propriétés dégagées dans la section précédente, il n'est pas surprenant que les *pre-beginnings* – traités par les participants comme interactionnellement fonctionnels à l'établissement de la parole mais substantiellement extérieurs à la contribution du tour – se réalisent par des matériaux dont la dimension sémantique et syntaxique est affaiblie : c'est le cas de *you know* grammaticalisé en particule, ou bien des connecteurs utilisés comme matériaux pour retarder le début du tour en chevauchement ; mais c'est encore davantage le cas des ressources vocales utilisées en cette position. Les ressources le plus couramment utilisées sont les aspirations, les raclements de gorge, les bruits de lèvres (appelés « smack »), ainsi que les vocalisations telles que le « euh » pré-initial. Nous allons voir que ces ressources sont sensibles à l'environnement dans lequel elles se déploient et que leur forme vocale est précisément sélectionnée et exploitée dans ces environnements.

3.1 Aspirations

Un des environnements dans lesquels on observe des aspirations est en chevauchement du tour en cours : elles projettent la prise de tour imminente du locuteur suivant³. Voici une série d'extraits, tirés d'une émission de radio à laquelle un auditeur, Rachid, a appelé par téléphone pour parler des problèmes qu'il a à propos de l'éducation de sa fille.

(6) (radio 2.31)

1 RAC (h) euh si j'ai j'ai interdit j'ai interdit à ma fille là un voyage
2 à Rome/ je lui ai offert avec moi/ avec ma fa- [la famille/ (.) et&
3 ANI [hum
4 RAC &il était plus luxueu[x/ plus propr[e/ et plus intellectu[el/ que
5 ANI [uh [.h [mais n'est-ce
6 pas un manque de: confiance profond envers son enfant/

(7) (radio 2.04)

1 RAC elle est elle est en bonne santé/ .h elle est: elle est elle a elle
2 est (.) d- [vraiment dans un niveau intellectuel [très bien/ °elle est
3 [.h [tk- mais]
4 ANI n'est-ce pas un peu castrateur/ pour une: fille majeure/ .h de
5 se voir interdire euh ne serait-ce que qu'un qu'un voyage à Rome/

(8) (radio 3.07)

1 RAC .h et bien sûr que j'ai pas de confianc[e/ et: et [c'est ça le &
2 ANI [mm [.h
3 RAC &problèm[e\ est-ce que c'est une raison qu'on pourrait remonter&
4 ANI [mh\
5 RAC &une fille/ contre son pè[re/ et de lui dire que [ce ce (h) euh
6 ANI [mhm [.h
7 RAC on a oublié [que depuis vi:[ngt ans/ de: euh c- c'était moi qui&
8 ANI [m .h [on va
9 RAC &lui donnait des bibe[rans/ qui la lavait/ qui s'affa- et à
10 ANI [mhm mhm
11 RAC &aujourd'hui [-fin\ .h et c'est moi [x [je vous &
12 ANI [je je je vous l'accorde/ et [nous [sommes &&
13 RAC [&affirme monsieur euh
14 ANI [&&nombreux .h on va en rester là Rachid/
15 RAC euh seulement un: un une phrase que je veux (.) [dire/
16 ANI [une dernière

Dans ces extraits, Rachid est engagé dans de longs tours multi-unités et l'animateur projette à plusieurs reprises son auto-sélection imminente. L'aspiration peut alterner avec les continueurs (« m », « mm », « mhm » extrait 8) ; elle ne projette pas seulement une prise de parole à venir mais aussi la lecture en temps réel effectuée par le co-participant du tour en train de se dérouler : ainsi dans l'extrait 6, Rachid est engagé dans la déclinaison d'une liste dont le premier item (« luxueux » 3) est reçu par « uh », le second (« propre ») par une aspiration et le troisième, sur lequel la fin de la liste devient prévisible, par une auto-sélection (« mais n'est-ce pas... » 6). Dans l'extrait 7, l'aspiration intervient après une

3. Jefferson (1983 : 13) les appelle des « *pre-terminal 'gearing up' (inbreaths)* », manifestant des « *'pre-speech' activities* » (voir sa collection d'occurrences, 1983 : 14). Schegloff (2000 : 17) parle, lui, de la « *pre-resolution phase* ».

auto-réparation répétée de Rachid, d'un segment (« elle est ») qui reprend le format qui vient d'être utilisé (« elle est en bonne santé ») et qui projette donc une nouvelle évaluation positive : l'auto-sélection intervient après que celle-ci a été produite et avant qu'une troisième ne le soit. Dans l'extrait 8, l'animateur tente à plusieurs reprises de prendre la parole, notamment à des points de complétude du tour de Rachid, qui utilise de son côté divers procédés d'expansion et d'ajout pour garder la sienne.

Ces occurrences d'aspirations montrent comment une caractéristique physiologique de l'appareil respiratoire est exploitée en tant que ressource manifestant une énonciation incipiente – avec un *timing* extrêmement précis dans l'interaction. Mais l'efficacité de cette ressource est très fortement liée au contexte : elle ne peut en effet fonctionner que dans des lieux où elle est audible. Les émissions de radio en sont un bon exemple, où tous les participants sont particulièrement orientés vers la qualité sonore de la situation de parole.

3.2 Smack

Le bruit des lèvres entre elles et contre les dents est une autre ressource sonore dont le placement en début du tour, en position de *pre-beginning*, est lui aussi systématique et temporellement très précis, comme le montre l'exemple suivant :

(9) (Millot 7.30)

```

1  VAL  l'autre jour/ je [rentre dans la: salle de bains/ &
2  MAR                                     [°xxxxxxx°
3  VAL  & (.) i s'est allumé tout seul\
4      (0.3)
5  YAN  ah bon/
6  VAL  ah ouais/
7      (0.3)
8  VAL  j'été/ l'*é[teindre]*
→ 9  XAV      * [[ts]      *ben moi/ j'espère que le prochain appart/
      *hoche tête*
10      on aura du chauffage collectif hein
```

Dans cet extrait, Xavier s'auto-sélectionne ligne 9 en projetant non seulement la complétude du tour de Valérie, mais aussi la fin de son récit. Sa prise de parole se fait par plusieurs hochements de tête pendant le chevauchement et par un *smack* (transcrit « ts »). Ces ressources lui permettent d'assurer la prise de parole tout en retardant le début du tour, qui initie contrastivement un autre topic. De telles ressources peuvent tout à fait être utilisées hors chevauchement en début de tour : dans ce cas, elles s'orientent souvent vers des conditions rendant la prise de tour difficile – cette difficulté ne relevant pas uniquement du chevauchement. En voici un exemple :

(10) (tc28038/k1d1/9')

```

1  AUD  eh ya we have eh one questions\ (.) .h how can you
2      deci:de (.) eh: (0.6) that you perform that laparoscopically/
3      or this technique?
4      (1.4)
5  BER  ((smack)) .h (0.6) yes (1.0) yes .hhh i no longer use
6      laparoscopy for hernia\
```

Cet extrait est tiré d'une opération chirurgicale, pendant laquelle le docteur Bernard opère une hernie tout en répondant aux questions d'un auditoire de

médecins en formation. La question de l'auditeur ne reçoit pas une réponse immédiate, comme le montre d'abord la pause (4) puis le début du tour du Dr. Bernard : celui-ci à la fois démarre son tour et le retarde par un « smack », une prise de respiration et plusieurs « yes », suivis d'une nouvelle prise de respiration ; ce n'est qu'ensuite que la réponse proprement dite sera produite. Ces retardements du démarrage du tour ont lieu pendant qu'il finit de disséquer la partie anatomique qu'il vient d'extraire – activité parallèle à l'explication qu'il est en train de fournir et qu'il exhibe comme focalisant son attention, retardant la réponse.

4.3 Euh

La ressource vocale « euh » est régulièrement employée en *pre-beginning* : elle assure le travail de prendre le tour, projetant le tour à venir. Afin de montrer le type de contraintes systématiques auxquelles elle répond, nous allons nous pencher sur une série d'occurrences, toutes issues du même environnement séquentiel : il s'agit du tout premier tour adressé par une femme, accompagnée de son amie, à des passants pour demander son chemin (voir Mondada 2009 pour une analyse systématique détaillée). Dans cet environnement particulier – en position pré-initiale du premier tour de l'interaction – nous avons observé un usage récurrent de « euh » que nous allons rapidement développer sur une petite collection.

(11) (itin9 – 2.06.04)

F euh pardon madame/ excusez-moi/ (.) l'église saint-roch
s'il vous plaît\ vous connaiss[ez
M [ouih

(12) (itin10 – 2.11.18)

F euh::: pardon mesdames/ (.) l'église saint-roch
D ah

(13) (itin11 – 2.24.19)

F euh °euh::° pardon monsieur/

(14) (itin12 – 2.29.54)

F eu[h:::
E [(x) l'église saint-roch

Dans les premiers trois cas (extraits 11, 12, 13), le « euh » accompagne l'abord du passant en préfaçant la prise de contact par « pardon », qui prolonge cette phase avant de passer à la formulation de la requête. Dans un cas, « pardon » est absent, et le « euh », énoncé seul, est articulé avec la requête prononcée par l'autre locuteur : ce dernier cas apparaît par rapport aux précédents comme se déroulant de manière plus rapide et plus compacte. En outre, le « euh » est généralement particulièrement allongé (extraits 12, 13, 14). On remarque que quand le « euh » est bref, il est suivi de « pardon madame / excusez-moi » (extrait 11), i.e. d'un allongement du matériel verbal suivant. Ces remarques préliminaires permettent de constater que la temporalité de ce « euh » semble jouer un rôle important dans l'organisation du premier tour – sans que l'on puisse toutefois en dire plus sur la base des données exposées dans les extraits 11-14.

Si l'on s'arrête sur la forme elle-même, on peut observer qu'elle présente une caractéristique séquentielle intéressante : « euh » permet à la fois de projeter le tour avec une production sonore, pouvant attirer l'attention des destinataires – en leur signalant qu'un tour qui leur est adressé est en train de commencer – et de ne pas commencer le tour proprement dit. Cela fonde à la fois la temporalité du « euh » et sa forme.

La temporalité de la production du « euh » est étroitement coordonnée avec la marche de E et de F et avec l'attention du passant : son énonciation intervient quand elles ne sont pas encore nez à nez avec leurs futurs interlocuteurs et en même temps quand elles commencent à être identifiées par eux comme des interlocutrices possibles. L'allongement du « euh » apparaît ainsi fonctionnel à cette approche et à l'espace/temps qui sépare les différentes personnes avant la rencontre. Du point de vue formel, le « euh » est un signal vocal qui se prête tout particulièrement à cet allongement : c'est une forme qui peut être étirée de manière importante – contrairement à d'autres ressources sonores que l'on peut trouver en position pré-initiale (comme l'aspiration, qui présente le désavantage d'être moins audible, surtout dans un environnement bruyant, le raclement de gorge ou le « smack » qui ne sont pas aussi bien prolongeables).

Afin de mieux comprendre le travail interactionnel accompli par « euh:: », il paraît néanmoins nécessaire de se pencher sur la dimension multimodale de l'interaction – la dimension vocale et verbale ne suffisant pas pour comprendre à quoi s'ajuste cet allongement, en absence de toute parole de l'interlocuteur. Dans sa multimodalité, l'interaction se déploie notamment en ajustant les ressources vocales et verbales avec les trajectoires des déplacements et les regards des participants en train de se rencontrer.

Ainsi, si l'on se penche sur les « euh » allongés et leur coordination avec les conduites des co-participants, on observe que dans l'extrait 12 le regard des interlocutrices se pose sur E et F après la fin du « euh », alors que dans les extraits 13 et 14 le regard se pose précisément pendant la production du « euh ». La production temporellement organisée de cette forme semble donc s'orienter vers l'établissement du premier regard mutuel entre les participants, qui est un accomplissement pratique auquel contribue le « euh:: ».

Dans ce qui suit, nous allons reprendre les trois extraits par une transcription enrichie par des annotations multimodales et des images :

(15) (itin10 – 2.11.18) (= 12 retravaillé)

- 1 D,C ((avancent en parlant # entre elles))
im #im1



- 2 F <#euh#::: # (0.9)> pardon mesdames/# (.) l'église saint-roch
im #2 #3 #4 #5



C regarde devant elle

C tourne la tête

C et D regardent E



C et D regardent F

- 3 D +ah+
+s'arrête+

Dans ce cas, le couple de passantes D et C est en train d'avancer en bavardant ensemble.

Le « euh::: » de F dure 0.9 secondes et accompagne l'approche du couple. E et F n'avancent pas ensemble, mais avec un certain écart, qui fait que E se trouve à la hauteur de D et C avant F. Alors que E est déjà arrêtée, F avance en produisant le « euh::: » auquel elle ajoute « pardon mesdames/ ». Au milieu du « euh », C tourne la tête vers E, qu'elle regarde à la fin du « euh ». Les deux dames s'orientent ainsi d'abord vers E, plus proche d'elles, puis vers F. Elles regardent F à la fin de « pardon mesdames/ ».

On observe ainsi que la production du « euh » est inséparable non seulement de ce que fait F, mais aussi de ce que fait sa compagne E et de leurs positions respectives dans l'espace. Leur avancée pose un problème pratique à C et D : non seulement elles sont distraites de leur conversation commune, mais elles se

trouvent face à deux personnes, qui se trouvent légèrement séparées dans l'espace et qu'elles ont pourtant à reconnaître comme un couple. Cela prend du temps – et on peut dire que la durée de la production du *pre-beginning* de F s'ajuste précisément à cette temporalité, ce qui en explique l'allongement et l'ajout de la demande d'excuses.

Voici un autre cas de reconnaissance tardive, après le « euh::: » , lié à une trajectoire elle aussi complexe, mais pour des raisons différentes.

(16) (= 13 retravaillé)) (itin11 – 2.24.19)

1 F #euh °euh:::° # pardon mons*ieur#/
p *reg F-->
im #1 #2 #3



1



2



3

Les deux femmes se dirigent vers P, en l'abordant de biais (image 1). Pendant le « euh::: », alors qu'elles entrent presque en collision avec lui, P fait d'abord un écart (image 2), comme pour les éviter. Ce n'est que sur « monsieur », dans « pardon monsieur/ » qui suit le « euh::: » qu'il regarde F. On a donc ici une reconnaissance relativement tardive, qui fait suite à un mouvement d'évitement. Celui-ci montre bien l'alternative à la rencontre : dans l'espace public, les trajectoires des passants sont organisées de manière à éviter les collisions, ce qui suppose un regard latéral sur les autres passants, associé à une « inattention polie » (v. Goffman 1963). Dans le cas présent, on voit une première trajectoire opérant un évitement et organisée sur le mode de l'inattention polie, ensuite recadrée par le tour de F comme ouvrant sur une rencontre, réorientée vers les deux interlocutrices. Cette complexité de la trajectoire éclaire encore une fois le retard de la réaction au « euh::: » et en retour son allongement.

Par contre dans le dernier cas la reconnaissance du passant se fait avant la fin du « euh::: » :

(17) (= 14 retravaillé) (itin12 – 2.29.54)



1



2

```

1  # (0.3) * # (0.1)*
    p,m          *.....*
    im  #im1      #im2
2  F    *#eu[h:::#
    p,m  *tournent le regard vers F et E-->
    im   #im3    #im4
    E    [(x) l'église saint-ro*ch*
    p,m  >>avancent----->*s'arrêtent*

```



3



4

reg au début du « euh »

reg fin du « euh »

E et F se dirigent vers M et P (image 1) : pendant qu'elles s'approchent d'eux (1), ceux-ci commencent déjà à tourner le regard vers elles (image 2), le regard se posant sur elles pendant la production du « euh:: » (image 3) et étant définitivement sur elles à la fin (image 4).

On comprend ainsi la raison de la temporalité rapide de la production de la requête de E – caractérisée par le fait qu'elle se trouve en chevauchement du « euh:: » : E énonce la raison de l'accostage des passants dès que le regard mutuel est établi.

Ces analyses multimodales nous montrent l'ensemble complexe de contraintes et problèmes pratiques qui se posent durant ce court moment et qui se cristallisent sur le « euh » pré-initial. D'une part, les extraits 15 et 16 montrent bien la fonctionnalité de ce « euh:: » en position pré-initial : il permet de se lancer dans le tour mais d'en retarder le début substantiel ; il permet donc de s'ajuster à la trajectoire de l'autre et d'attendre qu'il reconnaisse son interlocuteur et s'oriente vers lui ; en outre il constitue un premier signal sonore audible par le passant. S'il est ignoré par lui, cela ne nuit pas à la compréhension du tour, qui ne commence qu'ensuite. Dans ces deux cas, l'allongement du « euh:: » et une orientation tardive du regard sur les deux initiatrices de l'interaction va de pair avec une trajectoire complexe préalable à la conjonction des participants (due soit à la forme de la trajectoire dans l'espace soit à la configuration spatiale et actionnelle particulière des futurs co-participants).

D'autre part, l'extrait 17 montre bien les enjeux qui se posent lors d'une reconnaissance plus précoce : dans une telle rencontre entre inconnus dans l'espace public, il s'agit alors non seulement d'être reconnu par les futurs interlocuteurs mais de produire le plus rapidement possible une *accountability* de l'approche en train de se faire (pour demander un renseignement et non pour demander de l'argent ou vendre un produit, p. ex. – ce qui pourrait générer un évitement et un refus d'entrer en interaction). Cela fait que dans le dernier extrait E passe très rapidement – en chevauchant le « euh::: » de F – à la tâche suivante, qui est l'énonciation de la raison de l'accostage.

On voit donc encore une fois que la production du *pre-beginning* – en l'occurrence avec la forme vocale « euh::: » – s'oriente vers les conditions de prise du tour et en particulier vers les contingences qui pourraient en rendre la réception malaisée ou incomplète : il ne s'agit ici plus de situations où le début du tour serait inaudible pour cause de chevauchement, mais de situations où il ne bénéficie pas encore de l'attention des co-participants auxquels il est adressé. L'organisation temporelle du *pre-beginning* est sensible à – et en même temps participe de – l'établissement des conditions qui permettront au tour d'être reçu ; le *pre-beginning* se prolonge tant que ces conditions ne sont pas remplies.

4. Ressources gestuelles

On a vu dès l'analyse des allongements vocaliques en *pre-beginning* que la multimodalité est fondamentale dans l'organisation de cette phase pré-initiale du tour. Après avoir montré l'importance de la coordination entre la ressource vocale « euh ::: », les postures du corps et les regards de co-participants, dans cette dernière section analytique nous allons nous pencher sur une autre ressource multimodale utilisée de manière récurrente en position de *pre-beginning* : l'amorce d'un geste.

Nous allons le faire sur la base d'une petite collection d'occurrences (v. Mondada 2007a pour une analyse systématique sur d'autres exemples), tirées d'un corpus d'enregistrements vidéos de réunions de travail, où des agronomes et des informaticiens collaborent au développement d'un langage formel pour décrire les exploitations agricoles. Un premier extrait permet de montrer trois occurrences du phénomène en une quinzaine de secondes : Michel (MIC) est en train d'expliquer à Viviane (VIV) un chorème (i.e. une représentation cartographique) représentant la distribution des cultures agricoles dans l'espace. Nous prêterons une attention particulière aux interventions de Viviane.

(18) (inra1 k1a 12.58-)

1 MIC toutes celles-ci vont être en or:ge/ toutes celles-ci vont
 2 être en blé:/ toutes celles-ci vont être leuh .h et caetera/
 lreg VIV->
 3 VIV oui:\

4 MIC et donc quand il emmène l'entreprise/ l'entreprise lva sur
 -->l lreg VIV->
 5 le bloc# [euh
 6 VIV [+b#on\
 → +....-->
 im #im1 #im2



1



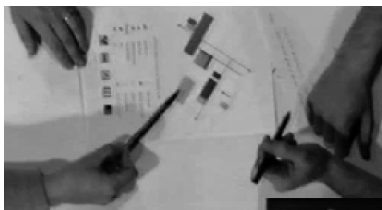
2

7 MIC donc elles sont vraiment+ traitées# d'la même façon\l
 ---->l
 viv ---->+pointe avec son stylo-->
 im #im3

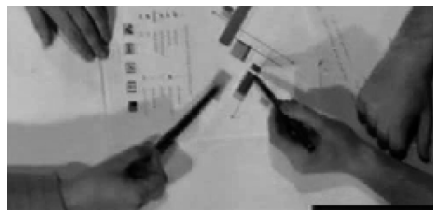


3

8 VIV .h mais ça: c'est bien rendu par le fait que
 9 t'as [un bloc d'une# [mê*me couleur/ [xx
 10 MIC [ouais [ou*ais [donc #du coup/+ bon
 → *....pointe---->
 viv ---->+
 im #im.4 #im.5



4



5

11 en équivalence/ j'aurais dû faire la même
 12 chose:+ i*ci + [quoi*
 -->*,,,,,,,,,*,
 lreg VIV-----l
 → viv +.....+ppp-->>
 13 VIV [.hh/ (.) ouais\ si l on reste là-dessus/
 14 MIC ouais

Michel est engagé dans un long tour multi-unités qui, après une description des parcelles de la ferme (1-2), débouche sur une première conclusion (4-5) puis sur une seconde (7). Viviane s'oriente vers cette structuration du tour, en produisant un continuateur (3) à la fin de la description, un connecteur en chevauchement avec la fin de la première conclusion (6), et en prenant la parole après la seconde (8). La construction du tour de Michel s'oriente elle aussi vers sa reconnaissance par Viviane, Michel la regardant à chaque fin d'unité (à la fin de la ligne 2, à la fin de la ligne 4 et jusqu'à la fin de la ligne 7) : ce faisant, il rend reconnaissable la structuration de son tour pour sa destinataire et s'oriente vers une prise imminente de la parole par celle-ci.

Viviane manifeste sa réactivité au tour en train de se faire : d'une part en recourant à des ressources verbales (qui sont distribuées en manifestant de manière croissante une prise de tour imminente : le continuateur « oui » d'abord, qui manifeste une non-prise de tour laissant à Michel la voie libre pour qu'il continue le sien ; le connecteur « bon\ » ensuite, qui s'oriente vers la fin possible de son raisonnement, enfin sa prise de tour proprement dite (« .h mais ça : c'est bien rendu... » 8) ; d'autre part par des ressources gestuelles : en disant « bon » elle commence à pointer (images 1 et 2) (l'amorce du mouvement et son déploiement progressif sont rendus par des points, en atteignant l'extension maximale du geste au milieu du TCU suivant (7, image 3), ce qui fait qu'elle est déjà en train de pointer quand elle prend son tour ligne 8).

De même, Michel, ligne 10 produit une série de continuateurs (« ouais ») qui débouche sur une prise de tour : il commence à pointer en produisant le second « ouais » (image 4) et pointe pendant la durée de son tour (image 5). Viviane, s'auto-sélectionne à nouveau tout de suite après : elle pointe vers le chorème juste avant, alors que Michel est en train de terminer son tour.

On peut donc constater qu'à trois reprises, les deux participants reprennent leur tour et que cette auto-sélection est anticipée par l'amorçage du geste de pointage, qui projette ainsi leur établissement imminent en tant que locuteur, rendu reconnaissable pour le locuteur en cours et reconnu par lui – qui n'exploite pas cette visibilité et publicité du geste pour continuer et prévenir une prise de tour (pour de tels exemples, voir Mondada 2007a) mais laisse son tour.

Une transcription plus détaillée du début de l'extrait montre que le « oui: » de Viviane ligne 3 est lui-même accompagné d'un mouvement émergent :

(18bis) (détail)

```

3  VIV  #+oui:\#+
      +bouge stylo+
      im  #im.6  #im.7
4  MIC  +et donc quand il #e+mmène+ l'entreprise/+ l'entreprise va sur
      viv  +avance le stylo----+bouge le stylo-----+mouvement plus ample-->
      im                #im.8
5      le bloc [euh
6  VIV      [+bon\
→      ---->+...-->

```



On voit ainsi que même dans l'environnement du *response token* qui projette le moins fortement une prise future de parole, a lieu un mouvement de la main, certes plus discret que les suivants mais prenant sens dans la série qui va suivre, et où les mouvements vont en augmentant d'amplitude, jusqu'à la prise de parole.

Cet extrait montre non seulement le phénomène dans sa répétition, systématiquement en chaque position où il est possible de projeter une future prise de parole, mais aussi les variations du phénomène, ici en termes d'amplitude du geste, correspondant linéairement à l'importance des ressources verbales et surtout à l'action qu'elles font (continuateur vs continuateur proche d'une prise de tour vs connecteur amorce vs prise de tour proprement dite).

Voici un deuxième extrait manifestant des phénomènes analogues : Bruno (BRU) est en train d'expliquer les conventions qu'il a adoptées dans le graphe par lequel il a « traduit » le chorème de Viviane (VIV).

(19) (inra1 k1b 8.28-)

```

1  BRU  c'était pour euh: (.) pas avoir tout [à réécrire (si [ça s'trouve)&
2  VIV                                     [*mh                [oké *
                                           *bouge son stylo mais*
                                           sans approcher du doc*
3  BRU  & c'est plus facile de travailler avec des: .h des
4      indices *(pi grec)\ °[*après i [faut:°
5  VIV                                     [*bon                [m-
      viv                *.....*pointe---->>
6  (0.6)
7  VIV  moi j'pense dans l'état actuel de ce chorème-là/ dans la
8      mesure où on ne rentre pas plus précisément dans le
9      fonctionnement quotidien ((continue))

```

Bruno énonce une justification de son usage du symbole *pi grec* (1-2, 4-5) qui est reçue par Viviane par un premier continuateur « mh », puis par un « oké » manifestant la complétude du tour pour elle, qui chevauche le début d'une expansion du tour par Bruno ; cette expansion est reçue à nouveau par Viviane,

en son point de complétude, par « bon » et par une amorce de la suite. Ces dernières formes projettent une auto-sélection en chevauchement : Bruno s'y oriente en arrêtant son tour et Viviane prend la parole en clair à la ligne 8.

Elle bouge son stylo mais ne l'approche pas sur les deux premiers *response-tokens* (3) ; par contre, elle projette gestuellement la fin du TCU de Bruno en commençant à pointer dès « (pi grec) », son pointage acquérant son extension maximale à partir du connecteur « bon » (6).

On peut donc observer, encore une fois, une amplification progressive des gestes et leur émergence reconnaissable au fur et à mesure que se précise la projection de l'auto-sélection par Viviane. Bruno s'y oriente d'ailleurs, comme le montre l'ajout final énoncé à voix basse (« °après i faut° » 5) et l'abandon de cette construction – laissant le tour à Viviane.

D'autres occurrences pourraient être reproduites ici ; il suffit pour notre propos d'avoir indiqué que les positions pré-initiales auxquelles le pointage est amorcé peuvent varier, pouvant être plus ou moins précoces et suivant de près les expansions successives des tours : cela montre que l'émergence de la prise de parole du locuteur est étroitement liée à une interprétation en train de se faire du déroulement du tour en cours, auquel ce tour est lui-même, réflexivement, sensible, pouvant subir des expansions ultérieures ou bien être porté à complétion.

Conclusion

Dans cet article, nous avons exploré l'organisation d'une variété de ressources mobilisées par les participants pour occuper une position spécifique lors de la prise de parole : le *pre-beginning*. Nous avons montré que les participants exploitent des ressources qui – si elles ne sont pas spécialisées pour être mobilisées exclusivement en cette position – sont adéquates au travail interactif qu'elles accomplissent. Ces ressources peuvent être verbales, vocales ou visuelles et ont un comportement systématique qui met à jour des caractéristiques plus générales de la grammaire interactionnelle du début du tour. Ces ressources sont mobilisées au sein d'une série de pratiques qui gèrent les tâches caractéristiques du début du tour, une position à laquelle – avant même de projeter ce dont sera fait le tour, l'action qu'il implémente, la forme qu'il va prendre – il s'agit d'assurer la prise de parole elle-même.

Nous avons ainsi pu constater qu'en *pre-beginning* ces ressources, dans leur organisation systématiquement orientée vers les possibilités et les contraintes des alternances des tours, éclairaient un certain nombre de processus, à la fois du point de vue de la production et de l'interprétation de la parole en train de se faire.

Du point de vue de la production, les *pre-beginnings* sont un lieu d'observabilité privilégié pour rendre compte de l'émergence du tour et de l'émergence du statut du locuteur : ils sont le lieu où s'opère la transformation d'un destinataire du tour en cours en un futur locuteur possible, voire en un locuteur imminent. Ces catégories intermédiaires montrent bien le processus d'émergence en train de se faire, manifestant combien la production du premier item du tour est un processus qui prend du temps et qui est préparé et projeté pas à pas par son locuteur.

Du point de vue de l'interprétation des tours, les *pre-beginnings* sont un lieu d'observabilité privilégié pour rendre compte de l'analyse en temps réel effectuée par les co-participants, notamment par le futur locuteur, de ces positions particulièrement importantes pour l'alternance des tours, la fin des TCU et les TRP. Cette analyse émique, vernaculaire, localement située, est rendue publiquement disponible, incarnée, matérialisée, audible-visible dans le placement des *pre-beginnings*, qui, comme nous l'avons démontré, ne sont pas positionnés aléatoirement mais montrent l'anticipation par leur auteur de la fin du TCU en cours. Cet *online parsing* révèle les propriétés de projectabilité du tour ou du TCU en train de se dérouler, telles qu'elles sont reconnues par les participants et telles qu'elles sont cruciales pour le devenir émergent du futur locuteur.

Conventions de transcription

Les conventions adoptées sont celles du Groupe ICOR pour le verbal et de Mondada pour le multimodal (en ligne).

Références bibliographiques

- AUER P., 1996, « The pre-front field in spoken German and its relevance as a grammaticalization position », *Pragmatics* 6/3, 295-322.
- AUER P., 2005, « Projection in interaction and projection in grammar », *Text* 25.1, 7-36.
- BÜHLER K., 1965 [1934], *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Stuttgart, Fischer.
- BENVENISTE E., 1966, 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- FORD C.E., FOX B.A. & THOMPSON S.A. (eds), 2002, *The Language of Turn and Sequence*, Oxford, Oxford University Press.
- FORD C.E., FOX B.A. & THOMPSON S.A., 2002, « Constituency and the Grammar of Turn Increments », in C.E. Ford, B.A. Fox and S.A. Thompson (eds.), *The Language of Turn and Sequence*, Oxford, Oxford University Press.
- GOFFMAN E., 1963, *Behavior in Public Places*, New York, Free Press.
- GOODWIN C., 1979, « The Interactive Construction of a Sentence in Natural Conversation », in G. Psathas (ed.), *Everyday Language: Studies in Ethnomethodology*, New York, Irvington, 97-121.
- GOODWIN C., 1981, *Conversational Organization: Interaction Between Speakers and Hearers*, New York, Academic Press.
- GÜLICH E. & MONDADA L., 2001, « Analyse conversationnelle », in G. Holtus *et al.* (éds), *Lexikon der romanistischen Linguistik*, Tübingen, Niemeyer, t. I/2, 196-250.
- HAKULINEN A. & SELTING M. (éds), 2005, *Syntax and Lexis in Conversation*, Amsterdam, Benjamins.
- HOPPER P., 1987, « Emergent Grammar », *Berkeley Linguistic Society* 13, 139-157.
- JEFFERSON G., 1973, « A Case of Precision Timing in Ordinary Conversation, Overlapped Tag-Positioned Address Terms in Closing Sequences », *Semiotica* 9, 47-96.
- JEFFERSON G., 1983, « Notes on Some Orderlinesses of Overlap Onset », *Tilburg Papers in Language and Literature* 28.
- LERNER G.H., 1996, « On the 'Semi-permeable' Character of Grammatical Units in Conversation: Conditional Entry into the Turn Space of Another Speaker », in

- E. Ochs, E.A. Schegloff and S.A. Thompson (eds), *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press, 238-271.
- LINDSTRÖM J., 2006, « Grammar in the service of interaction: Exploring turn organization in Swedish », *Research on Language and Social Interaction* 39 (1), 81-117.
- MONDADA L., 2005, « L'analyse de corpus en linguistique interactionnelle : de l'étude de cas singuliers à l'étude de collections », in A. Condamine (éd.), *Sémantique et corpus*, Paris, Hermès, 76-108.
- MONDADA L., 2007a, « Multimodal Resources for Turn-taking: Pointing and the Emergence of Possible Next Speakers », *Discourse Studies* 9, 2, 195-226.
- MONDADA L., 2007b, « L'interprétation *online* par les co-participants de la structuration du tour *in fieri* en TCUs : évidences multimodales », *Tranel* 48, 7-38.
- MONDADA L., 2009, « Emergent Focused Interactions in Public Places: A Systematic Analysis of the Multimodal Achievement of a Common Interactional Space », *Journal of Pragmatics* 41, 1977-1997.
- OCHS E., SCHEGLOFF E.A. & THOMPSON S. (eds.), 1996, *Interaction and Grammar*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SACKS H., SCHEGLOFF E.A. & JEFFERSON G., 1974, « A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language* 50, 4, 696-735.
- SCHEGLOFF E.A., 1987, « Recycled Turn Beginnings », in G. Button and J.R.E. Lee (eds.), *Talk and Social Organization*, Clevedon, Multilingual Matters, 70-85.
- SCHEGLOFF E.A., 1996, « Turn Organization: One Intersection of Grammar and Interaction », in E. Ochs, E.A. Schegloff and S.A. Thompson (eds.), *Grammar and Interaction*, Cambridge, Cambridge University Press, 52-133.
- SCHEGLOFF E.A., 2000, « Overlapping Talk and the Organization of Turn-Taking for Conversation », *Language in Society* 29/1, 1-6.
- STREECK J. and HARTGE U., 1992, « Previews : Gestures at the Transition Place », in P. Auer & A. di Luzio (eds.), *The Contextualization of Language*, Amsterdam, Benjamins.

De la linguistique de l'énonciation à l'analyse du discours en interaction : l'exemple des axiologiques

Catherine KERBRAT-ORECCHIONI
Université Lumière Lyon 2

1. Survol d'un parcours de recherche

Commençons par un aveu : c'est seulement lorsque l'on m'a proposé de participer à cette réflexion collective autour de la notion d'« énonciation » que j'ai pris conscience du fait que cette notion, qui pendant plusieurs années (disons de la fin des années 1970 au milieu des années 1980) avait occupé une place de choix dans ma boîte à outils de linguiste, en avait aujourd'hui quasiment disparu... Cette prise de conscience m'a poussée à revenir sur le cheminement qui m'a menée de la « linguistique de l'énonciation » à l'« analyse du discours en interaction » – cheminement personnel, mais qui ne fut nullement mené en solitaire : il a été au contraire corrélatif de certaines évolutions de notre discipline et de l'ouverture de ce que l'on appelle un peu pompeusement de nouveaux « paradigmes », ce qui ne veut évidemment pas dire que ces évolutions aient remisé dans les poubelles de l'histoire la notion d'énonciation, qui bien au contraire garde aujourd'hui encore toute sa pertinence.

1.1 L'énonciation. De la subjectivité dans le langage

Même si « l'énonciation a déjà un passé non négligeable quand elle apparaît dans les travaux de Benveniste », ainsi que le rappelle dans sa préface à l'ouvrage d'Aya Ono (2007) Michel Arrivé, qui de ce passé retient surtout le travail pionnier de Charles Bally, c'est bien à Benveniste que je dois la découverte de cette problématique. Cette découverte fut même pour moi décisive puisque ma thèse d'État, soutenue en 1977, s'intitule *De la sémantique lexicale à la sémantique de l'énonciation* et que, dans la foulée, je publiai (en 1980) l'ouvrage auquel cette section emprunte son titre, lequel titre affiche la couleur étant donné que « De la subjectivité dans le langage » ne fait que reprendre celui du chapitre XXI des *Problèmes de linguistique générale*¹.

Émile Benveniste « est volontiers présenté comme le père de la linguistique énonciative »², reconnaissent Dufaye & Gournay (2013 : 1) ; mais ils ajoutent que plutôt que d'établir un « cadre théorique », ce père fondateur « a jeté les bases d'une pensée ouverte, de sorte que plusieurs approches linguistiques se sont développées dans le prolongement de ses réflexions sur les langues et le langage », ainsi que l'illustre le présent volume. Pour ma part, je présenterai ici la façon dont j'ai personnellement fait usage de ces « réflexions ». On excusera

1. Texte publié une première fois en 1958.

2. Sur la genèse de cette théorie, voir l'introduction de Aya Ono à l'ouvrage précédemment mentionné. Voir aussi l'intéressante étude de Fenoglio (2013), qui appréhende cette genèse à partir de l'étude des brouillons de Benveniste.

le caractère quelque peu « auto-centré » des propos qui vont suivre : il me semble que telle est la règle du jeu qui préside à la conception de cet ouvrage, que chacun/e des contributeur/e/s présente la façon dont son travail se situe par rapport à la notion très accueillante d'« énonciation ».

Retour donc à Benveniste : on sait qu'il définit l'énonciation comme la « mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1970 : 12) – comme un *processus* donc. Mais ainsi que le note Todorov (1970 : 3) dans un article côtoyant celui de Benveniste, « nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées ». Par un glissement métonymique qui seul peut permettre de rendre la notion descriptivement opérationnelle, analyser l'énonciation consistera donc à traquer et décrire les *traces dans l'énoncé de l'activité d'énonciation*, activité permise par l'existence dans le système de la langue de certaines formes qui ont pour vocation à la fois, de permettre l'appropriation du système par un locuteur singulier, et d'inscrire sa marque dans les énoncés qu'il produit (secondairement, d'y inscrire son destinataire). Ce sont ces traces de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation (ou « subjectivèmes ») qu'il revient à l'analyste de décrypter. L'ouvrage de 1980 s'emploie donc à décrire les principaux subjectivèmes (qui constituent la principale sous-classe des « énonciatèmes », lesquels comportent aussi des marqueurs de l'inscription de l'allocutaire – formes d'adresse par exemple – et de la situation spatio-temporelle), en les répartissant en diverses catégories, comme celles des déictiques et des modalisateurs déjà mentionnés par Benveniste, mais aussi des termes affectifs, évaluatifs et axiologiques.

On ne saurait trop insister sur la fécondité de la perspective inaugurée par Benveniste : elle permet en quelque sorte de réconcilier, en les articulant, la longue tradition des descriptions philologiques et stylistiques centrées sur la description de productions textuelles particulières, et la toute nouvelle perspective structuraliste préconisant avec Saussure de décrire la langue « en elle-même et pour elle-même », c'est-à-dire comme un système abstrait d'unités et de règles envisagées hors utilisation. L'énonciation ainsi conçue reste centrée sur le *système* (« l'appareil formel de l'énonciation », pour reprendre le titre du célèbre article de *Langages* 17), car si c'est dans le discours (la « parole ») que se réalise l'aptitude à communiquer, « c'est dans le langage que nous devons chercher la condition de cette aptitude » (Benveniste 1966 : 259). En d'autres termes, le système de la langue fournit à ses utilisateurs un certain nombre de *ressources* permettant la conversion de ce système abstrait en un discours concrètement situé et pris en charge par des sujets eux-mêmes bien concrets. La « subjectivité » peut en effet se loger partout dans l'énoncé³ (empruntant à Bally l'opposition entre *modus* et *dictum*, on dira qu'il n'existe pas de *dictum* « pur », puisqu'il est fait de mots qui, en eux-mêmes, opèrent une catégorisation d'une certaine manière « subjective » du référent). Mais il est difficilement contestable que « en soi », un énoncé comme « Je trouve que Pierre est un imbécile » est plus « subjectif » que « Pierre est professeur », c'est-à-dire que certaines unités ont plus que d'autres vocation à permettre au sujet d'énonciation de s'inscrire dans son énoncé.

3. Comme je le montre dans le chapitre de l'*Énonciation* intitulé « La grille confrontée aux corpus : autres lieux d'inscription de la subjectivité langagière ».

Ce type d'approche a donné lieu depuis à de nombreux approfondissements. Entre autres, de nombreux chercheurs se sont employés à affiner la notion de « sujet parlant » en distinguant le *locuteur*, responsable de la production matérielle de l'énoncé, et l'*énonciateur*, responsable de sa « prise en charge ». Cette distinction (fondée surtout sur les travaux d'O. Ducrot) a servi de base à des investigations fort nombreuses et diverses autour des notions de *dialogisme* et de polyphonie. Mais je me suis personnellement trouvée entraînée vers d'autres horizons, c'est-à-dire vers des formes de productions discursives véritablement *dialogales*, mettant en présence deux ou plusieurs locuteurs en chair et en os (productions qui peuvent évidemment comporter aussi des éléments de dialogisme).

1.2 Le discours en interaction ⁴

À partir du milieu des années 1980, pour diverses raisons (exposées dans le premier volume d'*Interactions verbales*), mes centres d'intérêt se sont déplacés conjointement dans les deux directions suivantes.

1. D'une part, je me suis de plus en plus tournée vers l'analyse du discours, ou plutôt *des* discours. Il est bien évident que les investigations centrées sur le « système » et celles qui sont centrées sur ses « usages » sont complémentaires. Mais la recherche peut être orientée plutôt vers la mise à jour des règles générales (lexicales, grammaticales, pragmatiques...) qui sous-tendent le fonctionnement des productions discursives, ou vers la description de certaines de ces productions, envisagées en tant que telles.
2. D'autre part, mon intérêt, stimulé par la vague interactionniste qui, venant d'Outre-Atlantique, déferlait dans le monde des sciences sociales et humaines et en particulier celui des sciences du langage, s'est porté vers les recherches relevant de ce nouveau paradigme. La perspective interactionniste a d'évidentes répercussions sur la façon de concevoir la langue, en introduisant de nouveaux types d'unités (comme les « tours de parole » ou les « paires adjacentes »), de marqueurs (qui sont de nature « multimodale » dès que l'on a affaire à du discours oral), et de règles corrélatives. Mais elle modifie surtout la façon de concevoir le discours, l'analyse du discours en interaction ayant pour principal objectif de regarder comment fonctionne la *co-construction*, collaborative et parfois conflictuelle, par différents locuteurs qui ne disposent pas forcément des mêmes « ressources » et n'ont pas forcément les mêmes visées, du discours produit dans divers genres interactionnels, allant des conversations familières aux débats médiatiques, en passant par les échanges se déroulant en contexte commercial, médical, didactique, etc.

Dans le cadre de cet article, la perspective sera doublement restreinte : d'une part, elle ne portera que sur un type particulier de subjectivèmes, à savoir les termes axiologiques ; d'autre part, le fonctionnement de ces unités sera observé à partir d'un type bien particulier d'interactions, à savoir les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises.

4. Cet intitulé reprend lui aussi le titre d'un de mes ouvrages, paru en 2005. Calquée sur celle qu'utilisent les tenants de la *conversation analysis* (à savoir *talk-in-interaction*), cette expression désigne de façon plus satisfaisante à mes yeux l'objet que j'appelais précédemment « interactions verbales » (Kerbrat-Orecchioni 1990, 1992, 1994).

1.3 La catégorie des axiologiques

Sans revenir sur les différents problèmes que pose cette notion⁵, rappelons d'abord que par opposition à la catégorie des « modalisateurs » qui relève de l'opposition vrai / faux, celle des axiologiques relève de l'opposition bon / mauvais : la description du dénoté s'accompagne d'une appréciation, positive ou négative. Ce sont donc des subjectivèmes particulièrement forts.

Les axiologiques constituent une sous-classe au sein de l'ensemble des termes « évaluatifs » (qui tout en présupposant toujours une norme n'impliquent pas nécessairement un *jugement de valeur*), et ils se distinguent des « affectifs », même si la frontière est souvent poreuse entre ces deux catégories d'items. La valeur axiologique peut investir divers niveaux de fonctionnement du discours, mais seul le cas des unités lexicales sera envisagé ici.

La principale question que nous nous poserons est la suivante : dans quelle mesure y a-t-il accord ou non entre les interlocuteurs sur la valeur axiologique des termes manipulés de part et d'autre ? Ce qui nous renvoie à la distinction proposée en 1980 entre axiologiques *intrinsèques* et *occasionnels*.

1) Si l'on met à part certains emplois bien spéciaux (emplois antiphrastiques ou ostensiblement paradoxaux), l'évaluation qu'expriment les axiologiques intrinsèques est stable et constante : leur valeur axiologique relève donc de la langue. Cette évaluation peut éventuellement reposer sur la présence dans le mot d'un suffixe généralement marqué comme péjoratif (tel que *-ard* ou *-asse*), ou sur l'existence d'un couple lexical dans lequel un terme négatif s'oppose à un terme neutre (*compromis* / *compromission*, *sensibilité* / *sensiblerie*, *enfantin* / *infantile* et dans le contexte de nos débats, *indulgent* / *laxiste*⁶, *communautaire* / *communautariste*, etc.), ces deux facteurs étant évidemment cumulables (ex. : *chauffeur* / *chauffard*). Le trait axiologique est en principe inscrit dans le signifié du mot (dans son « noyau sémantique », d'après Galatanu 2002, 2006). Mais on peut étendre la catégorie des axiologiques intrinsèques aux cas où le terme renvoie à un référent très généralement valorisé ou dévalorisé dans la communauté parlante en fonction de certains stéréotypes partagés (correspondant en gros aux *topoi* de Ducrot), si bien que cette (dé)valorisation va venir contaminer le mot lui-même – comme c'est le cas pour « viol », mentionné en exemple par Galatanu (2002 : 97), et qui se trouve illustré dans notre corpus (débat de 2007, Sarkozy : « cet abominable viol », auquel Royal fait écho : « ce crime abominable ») ; de même, le « chômage » est unanimement considéré comme une mauvaise chose : il est qualifié de « fléau », de « scandale » ou de « tare », mais on ne dira pas pour autant que le terme de « chômage », à la différence des trois autres, est un terme « péjoratif ». Cela dit, la frontière n'est pas toujours claire entre ces deux types d'axiologiques intrinsèques.

5. Problèmes envisagés dans *L'énonciation* (Kerbrat-Orecchioni 1980, en particulier : 73-83, 90-94 et 106-109).

6. Cf. Chirac en 1988 : « [...] ce que je voudrais savoir\ (.) monsieur Mitterrand/ c'est/ (.) euh si (.) là encore/ (.) vous avez/ (.) euh changé d'avis/ si/ (.) vous avez abandonné/ un peu (.) l'appréciation/ (.) [...] je dirais un peu indulgente/ et (.) on dit aujourd'hui/ laxiste\ (.) euh dans le domaine de la sécurité/ [...] ».

2) On parlera au contraire d'axiologiques occasionnels lorsqu'un terme normalement neutre se trouve doté à la faveur d'un co(n)texte particulier d'une valeur axiologique marquée, positive ou négative. Les axiologiques occasionnels sont des phénomènes purement discursifs. Ainsi dans la citation suivante :

L'une est *blonde*, mais l'autre est *belle* : Choisir ! choisir ! (Claude Cahun, *Aveux non avenues*, Paris, Mille et une nuits, 2011 : 86, italique ajouté)

seul le connecteur « mais » transforme en axiologique positif l'adjectif « blonde » mis en balance avec l'axiologique intrinsèque « belle ». De même, lorsque Sarkozy traite Hollande de « petit calomniateur » au cours du débat de 2012, c'est par sa présence à côté de « calomniateur » que l'adjectif « petit » se charge d'une connotation méprisante.

L'examen du corpus nous amènera à nuancer cette distinction entre axiologiques intrinsèques (relevant de la langue) et occasionnels (relevant du discours). On se demandera corrélativement (question spécifique de l'approche discursive) comment sont utilisés ces axiologiques dans le cadre de ces débats et au service de quelles visées – les axiologiques, pour quoi faire ?

2. Les axiologiques dans le corpus des débats

L'objectif de chaque candidat/e étant de convaincre les téléspectateurs (qui sont en même temps leurs électeurs potentiels) qu'il/elle est le/la meilleur/e des deux pour occuper la fonction suprême, et donc qu'il faut voter pour lui/elle, on peut s'attendre à ce que les propos qui s'échangent au cours de ces « duels » soient saturés d'axiologiques, aussi bien positifs (visant à assurer l'auto-promotion du locuteur) que négatifs (visant à la disqualification de l'adversaire). Comme il s'agit d'échanges impliquant l'accentuation des différences entre les candidats qui représentent deux camps opposés politiquement et idéologiquement, il est logique que ces divergences affectent la teneur axiologique de certains des termes utilisés de part et d'autre. Mais en même temps, le discours des deux débatteurs repose sur un vaste socle de valeurs partagées (valeurs républicaines, démocratiques...). Le problème se pose donc en ces termes : où se localisent exactement les divergences concernant le fonctionnement des axiologiques dans un tel contexte ? Un premier survol du corpus permet d'identifier les cas de figure suivants :

- accord total sur la valeur axiologique d'un terme (section 2.1) ; si négociation il y a entre les interlocuteurs, elle ne portera donc pas sur cette valeur mais éventuellement, sur ce que l'on met sous le terme en question et bien plus fréquemment encore, sur l'objet auquel il s'applique ;
- désaccord partiel (section 2.2) ;
- désaccord total (section 2.3).

Nous allons illustrer ces différents cas de figure à partir de quelques extraits empruntés aux différents débats constitutifs de l'ensemble du corpus, à savoir :

- (1) Débat Giscard-Mitterrand de 1974 ;
- (2) Débat Giscard-Mitterrand de 1981 ;
- (3) Débat Chirac-Mitterrand de 1988 ;

- (4) Débat Chirac-Jospin de 1995 ;
- (5) Débat Royal-Sarkozy de 2007 ;
- (6) Débat Hollande-Sarkozy de 2012.

2.1 Accord sur la valeur axiologique d'un terme

2.1.1 Termes intrinsèquement positifs et négatifs

Comme on l'a vu précédemment, ce premier cas de figure concerne non seulement les termes où le trait axiologique appartient au noyau sémantique de l'item, mais aussi ceux où cette valeur repose sur des *topoi* qui s'attachent à leur référent. Il est très abondamment représenté dans le corpus, étant donné que dans la grande majorité des cas, les deux adversaires revendiquent les mêmes « valeurs » et accordent donc la même « valeur axiologique » aux termes qu'ils utilisent – parmi les candidats par excellence à l'évaluation positive, mentionnons, entre autres, les notions de liberté, de justice, de solidarité, de laïcité, de sécurité ou de progrès, et en ce qui concerne les principales vertus présidentielles : le courage, l'impartialité, la responsabilité, l'honnêteté... ; et parmi les candidats à l'évaluation négative, pour qualifier l'attitude des protagonistes : le mensonge, les comportements démagogiques, sectaires, complaisants ou laxistes ; et pour qualifier des « états de choses » : l'injustice, l'inégalité, la violence, l'insécurité, ou encore le chômage, qui est unanimement considéré dans nos débats comme un « fléau », un « scandale », une « terrible tragédie », une « tare », un « feu qui emporte des vies », une « plaie », un « cancer », une « maladie qui risque d'être mortelle pour notre société »...

Notons que ces axiologiques partagés peuvent être plus ou moins forts. Par exemple, « vous vous trompez » est assurément moins grave que « vous mentez », qui implique une tromperie délibérée :

FM, 1988 : vous avez voulu transmettre/ (.) à l'opinion publique qui nous écoute/ (.) un message erroné/ volontairement erroné

JC, 1988 : ou vous êtes mal informé/ (.) ce qui m'étonnerait compte tenu de la qualité de vos collaborateurs\ (.) ou il s'agit là/ j'ose prononcer le mot/ d'une affirmation/ qui n'est pas/ de bonne foi

et « vous mentez » est moins grave que « vous calomniez », qui implique en outre l'intention de nuire, le comble étant donc atteint avec cette accusation :

NS, 2012 : c'est un mensonge/ (.) et c'est une calomnie\ (.) vous êtes un petit calomniateur/ en disant ça\

Mais l'accord sur la valeur axiologique d'un terme donné n'empêche pas la possibilité de désaccords sur leur utilisation.

2.1.2 Désaccord sur ce qu'il convient de mettre sous le terme positif ou négatif : l'exemple de « liberté »

Tout le monde admet que la liberté c'est bien. Mais pour les candidats de droite, la notion renvoie le plus souvent au libéralisme économique (opposé aux contraintes de la bureaucratie étatique) :

VEG, 1974: je crois également/ qu'il faut maintenir en France/ et développer la liberté d'initiative/ et d'établissement\ [...] dans une atmosphère qui ne soit pas bureaucratique/ et contraignante\

JC, 1988 : nous avons fait une politique économique qui était une politique dynamique/ fondée sur la liberté et la responsabilité/

[...] vous avez fait une politique en quatre-vingt-un\ on l'a vue/ (.) bien\ (.) nationalisation/ contrôle/ bureaucratie/ on a vu les résultats\ (.) MOI j'ai fait une politique depuis 1986\ on la connaît/ liberté d'échanges/ des prix/ euh liberté du crédit/ investissement/ lutte contre le chômage/

Le terme peut aussi être associé à l'idée de « sécurité », Chirac *ibid.*:

JC, 1988 : [...] la première/ des libertés/ pour un individu/ qui est/ (.) d'aller/ de venir/ de posséder sans être agressé/ ou détourné/

Pour les candidats de gauche, la notion de liberté est définie tout autrement, ainsi par Mitterrand dans cette envolée lyrique qui clôt son intervention dans le débat de 1981 :

FM, 1981 : ce que j'entends faire surtout/ c'est/ la défense (.) de la liberté\ (.) [...] la liberté/ c'est un mot bien abstrait (.) euh il faut le traiter/ euh dans sa réalité quotidienne (.) quelle est la liberté/ d'un chômeur\ (.) quelle est la liberté de quelqu'un qui/ sans être chômeur/ travaille à des cadences/ infernales\ (.) euh:: la liberté/ sera sauvegardée/ (.) si nous préservons/ l'équilibre/ des pouvoirs\ [...] la liberté/ elle tient/ à la décentralisation des pouvoirs\ [...] (.) la liberté/ c'est la diffusion du savoir/ c'est-à-dire le développement de l'école\ [...] (.) la liberté/ c'est aussi la conquête/ des droits sociaux\ des droits/ des droits/ collectifs\ [...] la liberté/ c'est aussi la conquête du temps de vivre/ [...] enfin/ euh (.) il y a un problème de liberté/ qui se pose sur le plan international/ on en a parlé tout à l'heure/ (.) c'est le droit des peuples/ (.) à disposer/ d'eux-mêmes\

2.1.3 Désaccord sur l'application du terme aux objets de discours

Ce désaccord porte sur ce que l'on appelle en droit la « qualification », ou mise en correspondance entre tel ou tel terme et tel ou tel référent. C'est à ce niveau que se localise la grande majorité des négociations impliquant des axiologiques.

Personne ne va contester le fait que le chômage, c'est mal et que la solidarité, c'est bien ; ou encore qu'en Afghanistan, « nos soldats ont fait un travail absolument *extraordinaire* », comme le déclare en 2012 Sarkozy, auquel Hollande fait immédiatement écho : « nos soldats, qui ont fait un travail *formidable* [...] » – le consensus est ici total entre les deux candidats. Mais dès qu'il s'agit de sujets dans lesquels la personnalité ou l'action des protagonistes se trouvent directement impliquées, il en est tout autrement :

NS, 2012 : j'ai écouté Monsieur Hollande/ c'est/ c'est assez classique/ (.) ce qu'il a dit/ [...] il a dit qu'il serait un président extraordinaire/ si les Français le choisissaient/ et que par conséquent/ son prédécesseur naturellement/ n'était pas un bon président\ c'est classique/ c'est ce qu'on dit/ (.) à chaque débat

Il est en effet « classique » que dans ce contexte fondamentalement compétitif, chaque candidat s'emploie à s'auto-valoriser (même s'il est peu vraisemblable que ce soit sous la forme d'un énoncé tel que « je serai un président extraordinaire »), et à disqualifier l'adversaire : la divergence porte alors non sur la valeur intrinsèque des termes utilisés, mais sur leur application au référent concerné.

Le schéma argumentatif prototypique dans ces débats consiste donc, pour le locuteur A, à appliquer à sa propre politique (passée, présente ou à venir) des

termes indubitablement positifs et à l'inverse, à appliquer à celle de l'adversaire des termes tout aussi incontestablement négatifs ; ainsi lorsque Hollande met en balance l'« économie *brisée* » par la politique de Sarkozy et l'« économie *en progrès* » qu'il compte mettre en œuvre.

1) Parmi les termes positifs mis au service de l'auto-valorisation, mentionnons en plus de ceux qui ont été précédemment mentionnés (et qui se trouvent particulièrement concentrés dans la péroraison finale des candidats, lesquels rivalisent alors d'ardeur à se mettre sous la bannière des valeurs fondamentales de la République) : tout ce qui touche à l'« agir » (thématique volontariste exploitée surtout par Sarkozy en 2007 : « *je veux agir je veux passionnément agir* », « *la passion de ma vie elle porte un nom c'est l'action* », « *un gigantesque effort face au problème du chômage* », « *aujourd'hui je veux incarner le candidat du mouvement par rapport à l'immobilisme, pardon madame* » ; le terme d'« immobilisme » utilisé par Sarkozy pour disqualifier l'adversaire fonctionnant comme l'antonyme dénotatif et connotatif de « mouvement » et « action ») ; mais surtout ce qui relève du thème du « rassemblement », décliné par tous les candidats en association avec l'idée d'« impartialité » ou de « morale politique », vertus présidentielles s'il en est, que tous revendiquent à tour de rôle – on y reviendra. Pour l'instant, empruntons à Mitterrand un échantillon bien représentatif du discours auto-promotionnel :

FM, 1974 : c'est ma candidature/ et mon programme/ (.) d'action/ (.) qui permettront demain/ (.) à la France/ d'engager la grande aventure/ l'admirable/ aventure\ (.) non seulement de la réussite économique/ (.) mais aussi du progrès social\

2) Face à ces termes positifs utilisés par A pour s'auto-qualifier, leurs antonymes négatifs seront utilisés pour qualifier (ou plutôt disqualifier) l'adversaire, comme « *immobilisme* » rencontré précédemment, ou encore « *attitude sectaire* », « *politique partisane* » ou « *politicienne* » (qui crée « des séparations, des clivages »). Notons que l'axiologie négative est nettement mieux représentée dans le corpus, sous des formes infiniment plus variées et intensifiées, que l'axiologie positive, manifestement contrainte par l'application du « principe de modestie » (même dans un tel contexte, il n'est pas bon pour l'éthos du locuteur de vanter ses mérites de façon trop ostentatoire). Le florilège est abondant des termes et expressions qui viennent disqualifier l'adversaire, sa politique et ses conséquences, son programme et son discours, chaque candidat s'employant à noircir le tableau à force d'hyperboles ou de métaphores dramatisantes. Quelques exemples parmi bien d'autres :

- en 1974, Mitterrand parlant à propos de l'action de la majorité de *débandade*, de *méfais*, de *dramas* financiers, de tous les *dommages* subis par la France ; et Giscard d'Estaing prophétisant en retour que Mitterrand va créer le *dés-ordre* en voulant *collectiviser* l'économie française et qu'il va lui faire courir un *risque mortel* ;
- en 1981, Mitterrand parlant du *vol* de l'épargne populaire et de *faute inimaginable* ;
- en 1988, ce même Mitterrand affirmant que la politique énergétique de la droite « c'est un *échec* et un *échec grave* » ;

- en 1995, Chirac déclarant qu'avec les socialistes, « la société *s'effondre* petit à petit » et qu'« on *étrangle* petit à petit la poule aux œufs d'or » ; et qu'en 1981 comme en 1988 on a « fait une *lessive complète* de tous les fonctionnaires qui n'étaient pas strictement socialistes » ;
- en 2007, Sarkozy affirmant qu'il a « trouvé une situation qui était *catastrophique* » et que les 35 heures sont « une *erreur monumentale* », et qualifiant le programme de l'adversaire de « *discours creux* », de « *promesses incantatoires* » et de « *grande braderie* » ; Royal n'étant pas en reste avec ses déclarations sur les « gens *désespérés* » et « nos chercheurs qui *fui*ent aux États-Unis », sur « la loi Fillon [qui] a créé une *injustice insupportable* aux dépens des femmes », sur le fait que dans les écoles « il y a *beaucoup de souffrances* », et qu'avec Sarkozy « on atteint le *summum de l'immoralité politique* » ;
- en 2012, Hollande déclarant que « nous sortons de cinq ans où la France a été *heurtée*, où la France a été *divisée*, où la France a *souffert* » ; Sarkozy qualifiant de son côté le programme de Hollande d'« attitude *irresponsable* », de « *laxisme* » et de « *folie dépensière* », de « choix *gravissime* », d'« un accord politique *misérable* », par lequel son adversaire « a *vendu* les ouvriers de Fessenheim et du nucléaire sur le thème d'un accord *méprisable, politicien* », et entonnant l'air du mensonge et de la calomnie.

Ce type de discours est donc particulièrement propice à la prolifération de termes « vitupérants », tout en leur imposant certaines limites : les attaques ne doivent pas être injurieuses, ni excessivement violentes (il faut préserver, pour reprendre une expression récurrente dans le corpus, la « dignité du débat »), de tels excès risquant d'entraîner une réaction de condamnation de la part de l'interlocuteur (comme de l'audience silencieuse), ce qui se produit effectivement parfois :

- Giscard en 1981 : « ce sont des propos *excessifs* et *désobligeants* » ;
- Sarkozy en 2007 : « je ne vois pas pourquoi madame Royal se permet d'employer le mot “immoral”, *c'est un mot fort* », « il faut savoir garder son calme et ses nerfs et utiliser des mots qui ne sont pas *des mots qui blessent* » ; et en 2012 : « il y a suffisamment de choses que j'ai réussies ou pas réussies pour qu'on n'ait pas besoin d'ajouter l'*outrance* et le mensonge ».

Mais face à l'exploitation argumentative de certaines expressions fortement chargées axiologiquement, l'interlocuteur ne va pas se contenter de dénoncer leur caractère « outrancier ». Il va le plus souvent s'employer à réfuter l'accusation, en l'accompagnant éventuellement d'un *transfert de qualification* : s'agissant, comme dans l'exemple précédent, d'une évaluation négative portée sur B par A, la stratégie de B consistera à la récuser pour la faire ricocher sur l'adversaire (c'est le « retour à l'envoyeur ») ; mais dans le cas de figure inverse où A formule envers lui-même une évaluation positive, la réaction de B consistera au contraire à dénier cette qualité à A pour se l'attribuer à soi-même (A « tire la couverture à soi »). Les deux stratégies pouvant être cumulées, on peut représenter ainsi les deux variantes du schéma de base « attribution évaluative + réfutation + transfert de qualification » :

- A attribue p (négatif) à B → B réfute et
 - attribue p à A, et/ou
 - s'attribue non-p (positif)
- A attribue q (positif) à A → B réfute et
 - s'attribue q, et/ou
 - attribue non-q (négatif) à A

Si la réfutation est suivie d'une contre-réfutation, l'échange prend alors la forme d'une *négociation*⁷ des attributions axiologiques, laquelle peut s'étendre sur une séquence plus ou moins longue et comporter toutes sortes de variantes, comme on peut le montrer en examinant, par exemple, la façon dont est traité dans les différents débats le thème du *rassemblement* évoqué plus haut. Ce thème est en effet particulièrement récurrent dans le corpus, ce qui se comprend aisément étant donné que lors de cette ultime apparition publique avant l'échéance électorale, les candidats, qui représentent au départ un parti ou un camp bien particuliers, doivent en même temps apparaître comme susceptibles de devenir président de la République, donc « de tous les Français » (plus prosaïquement, il s'agit surtout pour eux d'élargir leur base électorale afin de l'emporter dans les urnes). Comme le « rassemblement » est toujours considéré comme un bien et son contraire, la « division », comme un mal, le schéma polémique de base va se ramener à :

« Je suis un rassembleur et vous êtes un diviseur.

— Mais non, c'est vous qui êtes un diviseur et moi qui suis un rassembleur. »

Il n'est pas possible d'envisager ici les diverses variations autour de ce thème que l'on observe d'un débat à l'autre, ni les différents termes qui composent les deux champs sémantiques antonymiques (dénotativement et connotativement) du « rassemblement » et de la « division ». Nous nous contenterons d'en donner un aperçu à travers quelques extraits, d'abord du débat de 1988 (Mitterrand-Chirac) :

FM c'est pas ça qu'il faut faire\ (.) il faut pas/ euh essayer de diviser les Français\ [...] je veux unir et rassembler\ comme je l'ai dit/ (.) dimanche soir\ (.) autour/ (.) des valeurs/ démocratiques\ (.) [...]

JC je vous ai dit tout à l'heure/ monsieur Mitterrand/ (.) les raisons pour lesquelles/ (.) je ne croyais pas que vous étiez un rassembleur\ (.) je n'y reviendrai pas\ (.) je souhaite quant à moi/ parce que j'appartiens (.) à une famille/ qui a toujours\ (.) souhaité le rassemblement\ (.) c'était/ (.) le but du Général/ et le seul\ (.) qui y soit largement parvenu\ (.) je souhaite/ par l'ouverture/ le dialogue/ et la tolérance/ rassembler\ rassembler naturellement/ (.) ma famille naturelle/ qu'il s'agisse (.) des centristes/ des libéraux/ (.) ou des gaullistes/ (.) mais bien au-delà\ (.) toutes celles et tous ceux/ qui (.) ont une/ (.) même idée des choses\ [...] vous parlez souvent de rassemblement/ (.) c'est un des domaines/ où vous avez plutôt apporté la division\ (.) euh:: vous/ et votre gouvernement\ (.)

7. Sur la notion de « négociation conversationnelle », voir Kerbrat-Orecchioni (2005 : chap. 2).

Puis de celui de 2012 (le débat Hollande-Sarkozy, qui s'ouvre précisément sur ce thème, étant celui où la question du rassemblement se fait la plus envahissante) :

FH et c'est pourquoi/ je veux être aussi/ le président du rassemblement\ (.) pendant/ (.) trop d'années/ les Français ont été opposés\ (.) systématiquement\ les uns/ par rapport aux autres\ divisés\ (.) et donc je veux les réunir\ car je considère que c'est de toutes les FORces/ de la France/ dont nous avons besoin\ [...]

NS [...] le rassemblement/ c'est un très beau mot\ c'est une très belle/ idée\ mais il faut y mettre des faits\ (.) le rassemblement/ c'est quand on parle/ au peuple de France\ (.) à tous les Français\ (.) je ne suis pas l'homme/ d'un parti/ (.) je ne parle pas à la gauche\ (.) hier/ je me suis adressé/ à tous les Français\ (.) pas simplement aux syndicalistes/ qui ont PARfaitement un rôle à (.) à jouer/ (.) le rassemblement c'est de parler à tous ceux/ y compris/ qui n'ont pas vos idées\ (.) parce que lorsqu'on est président de la République/ (.) on est président bien sûr/ de ceux qui ont voté pour vous/ (.) mais on l'est aussi de ceux/ qui n'ont PAS voté pour vous\ (.) c'est peut-être/ ce qui fait/ notre différence\ [...]

FH [...] mais/ je veux revenir/ sur le rassemblement\ parce que je pense/ (.) comme vous/ (.) que c'est une/ (.) notion essentielle pour (.) notre pays\ (.) et si vous avez/ le sentiment que pendant CINQ ans/ (.) vous avez rassemblé tous les Français\ (.) vous ne les avez pas divisés\ (.) vous ne les avez pas opposés\ vous n'avez pas montré celui-ci du doigt/ celle-là/ (.) de (.) certaine distance/ (.) alors/ euh je vous donnerai quitus/ (.) mais/ je sais/ que les Français ont eu ce sentiment\ (.) d'avoir toujours/ euh à être soumis/ à des séparations/ à des clivages [...]

L'importance accordée à ce thème du rassemblement apparaît en particulier dans le fait que son évocation s'accompagne souvent de procédés rhétoriques tels que la question oratoire ou l'anaphore :

NS je vous dirai simplement trois exemples pour vous montrer que l'esprit du rassemblement irrigue toute la société française/ peut-être à l'exception d'une partie de la gauche\ quand monsieur Axel Kahn aujourd'hui/ cet après-midi/ candidat socialiste dans le cinquième arrondissement de Paris/ compare le *rassemblement*⁸ du Trocadéro d'hier pour la fête du travail au congrès de Nuremberg/ est-ce l'esprit de rassemblement/ [...] quand le syndicat/ de la magistrature\ [...] est-ce l'esprit/ de rassemblement\ (.) et enfin\ (.) quand le leader du PREMIER/ syndicat français\ la CGT\ (.) appelle à voter pour le candidat socialiste\ (.) en violation de TOUTES/ les traditions syndicales\ (.) est-ce l'esprit de rassemblement/ (.) quand on défile derrière le drapeau rouge/ (.) avec la faucille et le marteau/ est-ce que c'est l'esprit de rassemblement/ (.)

Procédés que l'on retrouve à la fin du débat où ce thème est martelé par les deux candidats avec une surenchère d'effets d'éloquence :

FH [...] je le regrette/ mais c'est ainsi\ (.) vous avez eu une présidence (.) partisane/ (.) partiiale/ [...]

NS [...] [mon]sieur Hollande/ c'est un mensonge\ [...] monsieur Hollande\ (.) sur la Cour/ des comptes\ (.) j'ai nommé/ (.) un député socialiste\ (.) vrai/ (.) ou

8. Le signifiant est mis en italique car il a une valeur différente.

pas\ (.) à la tête/ de la Cour des comptes\ (.) c'est une présidence partisane/ (.) j'ai autorisé/ la Cour des comptes/ à contrôler\ (.) tous les ans/ (.) les comptes de l'Elysée\ (.) mes prédécesseurs/ ne l'ont jamais/ fait\ (.) c'est une présidence partisane/ (.) j'ai nommé/ au Conseil constitutionnel\ un ancien collaborateur/ (.) de monsieur/ (.) Mitterrand\ monsieur Charasse\ (.) c'est une présidence partisane/ (.) j'ai nommé/ à la présidence/ de la SNCF\ (.) l'ancien directeur/ de cabinet/ (.) de madame/ Aubry\ (.) c'est une présidence partisane/ (.) [...] comment/ osez-vous dire\ (.) que j'ai eu une présidence partisane\ (.) alors que\ [...]

FH [...] et enfin/ euh (.) je veux/ rassembler\ (.) RAsssembler/ euh (.) non pas simplement\ les socialistes/ ou la gauche/ (.) comme vous l'avez dit/ (.) rassembler/ tous ceux qui sont attachés/ (.) aux valeurs/ de la République\ (.) qui veulent/ que la France rayonne/ partout dans le monde\ (.) [...] je n'écarte personne/ (.) je ne repousse personne/ (.) je ne stigmatise/ (.) aucune force/ qui existe\ (.) nous aurons besoin/ (.) de toutes/ les forces/ de la France\ (.)

2.2 Désaccord partiel sur la valeur axiologique d'un terme

Pour illustrer ce cas intermédiaire entre l'accord parfait et le désaccord total, nous allons reprendre l'exemple d'un épisode mémorable du débat de 2007, où Ségolène Royal se « met en colère », colère déclenchée par l'« immoralité politique » dont fait d'après elle preuve Nicolas Sarkozy en tenant au sujet des enfants handicapés des propos pleins de compassion, mais entrant en totale contradiction avec ses actes (puisque'il a, d'après elle toujours, « cassé le plan Handiscol » qu'elle avait elle-même mis en place).

Ayant proposé ailleurs une analyse de cette longue séquence (v. Constantin de Chanay, Giaufret & Kerbrat-Orecchioni 2011), je me contenterai de résumer les faits par rapport au problème qui nous occupe ici. Dans ce passage, on assiste en quelque sorte en direct à la construction conflictuelle de deux micro-systèmes lexicaux partiellement divergents (les termes concernés relevant d'abord de la catégorie des affectifs mais aussi, dans ce contexte surtout, de celle des axiologiques) : SR opère au sein de la notion de « colère » une dissociation entre la colère « saine » et les autres formes de colère (dont il ne sera pas question), mettant en place la notion de « saine colère » qu'elle définit (les saines colères sont celles qui procèdent d'un sentiment de révolte devant le spectacle de la souffrance), qui est pour elle chargée d'une valeur axiologique positive, et qui *s'oppose* en tout point à la notion d'énervement ; alors que Sarkozy s'emploie de son côté à *assimiler* colère et énervement, utilisant successivement comme de simples variantes les expressions « perdre ses nerfs », « s'énervier », « sortir de ses gonds », « se mettre en colère » et « perdre son sang-froid » : toutes ces expressions sont pour lui synonymes, et également chargées dans ce contexte d'une connotation négative. Il y a donc accord entre eux sur la valeur négative du mot « énervement » (et du référent corrélatif), mais désaccord sur la valeur de « colère », du moins lorsque le mot renvoie à une colère qualifiée de « saine » par Royal : il est alors positif pour celle-ci, alors que pour son adversaire la colère ne peut, dans un tel contexte, être que négative. L'échange se ramène donc, pour Sarkozy à accuser Royal de « s'énervier », et pour Royal à rectifier : « je ne m'énervie pas, je suis en colère » :

NS je je je ne (.) je ne sais pas pourquoi euh madame Royal euh d'habitude calme a perdu ses nerfs (.) [parce que (.) parce que j'ai

SR [non je ne perds pas mes nerfs je suis en colère\ (.) ce n'est pas pareil pas de mépris monsieur Sarkozy\ (.) pas de mépris\

le mépris consistant en l'occurrence dans le fait de ravalier une émotion noble et réfléchie au rang d'un vulgaire coup de sang incontrôlé.

La négociation sur le sens des mots est donc corrélative d'une négociation sur le référent auquel ils s'appliquent, à savoir l'état émotionnel de SR : faut-il le catégoriser comme un état de *colère* ainsi que le revendique SR, ou comme un état d'*énervement* ainsi que le prétend NS, pour qui les deux états reviennent au même, et sont de toute façon contraires à l'éthos d'un bon président de la République ? Car tel est finalement l'enjeu de ce débat : la « présidentialité » de SR ; point crucial qui lui aussi donne lieu à un désaccord entre les deux protagonistes, NS répétant que « pour être président de la République il faut être calme [or vous ne l'êtes pas, donc...] » alors que SR proclame de son côté qu'un bon président doit être capable de temps en temps de piquer des colères, saines bien sûr (« il y a des colères que j'aurai même quand je serai présidente de la République », ce à quoi Sarkozy rétorque ironiquement « hé ben ça sera gai »). L'importance de l'enjeu explique l'exceptionnelle durée de la séquence (qui s'étale sur plus de huit minutes alors que la modératrice a accordé à Royal « un mot puis on enchaîne »).

2.3 Désaccord total sur la valeur axiologique d'un terme

Il arrive enfin, quoique plus rarement, que les deux candidats soient en désaccord sur la valeur axiologique d'un terme donné. Dans tous les cas observés, la divergence tient à une différence d'évaluation du référent lui-même (évaluation qui vient contaminer le vocable en le chargeant d'une connotation positive ou négative), en relation avec les valeurs politico-idéologiques respectives des deux locuteurs, qui par définition appartiennent à des « camps » différents. Le phénomène va donc s'observer pour des termes qui font partie du vocabulaire politique à proprement parler, et au premier chef les termes *socialisme* / *socialiste* : c'est surtout Chirac qui les utilise dans le débat de 1995 comme des sortes de repoussoirs, allant jusqu'à diaboliser le socialisme (« c'est un système diabolique ») face à un Jospin qui ne peut que nier la responsabilité du socialisme dans toutes les catastrophes que Chirac lui impute :

JC c'est vrai qu'il y a de plus en plus de Français/ qui sont sur le bord de la route/ et qu'on est obligé d'assister\ (.) et que:: l'autre France/ est de plus en plus taxée\ (.) pour permettre/ d'aider/ les premiers\ (.) c'est un système/ diabolique\ (.) et je m'excuse de vous le dire/ mais c'est un système socialiste

LJ en quoi/

Cette utilisation disqualifiante du mot « socialiste » par les candidats de droite vaut *a fortiori* pour le terme *communiste*, que de leur côté les candidats de gauche (non communiste) manipulent avec des pincettes, préférant recourir à des euphémismes tels que « classe ouvrière » (Mitterrand en 1981) ou « forces de progrès » (Jospin en 1995), euphémisme contre lequel Chirac ironise en ces termes (où l'on peut d'ailleurs voir aussi une sorte d'euphémisme dans l'usage qu'il fait du qualificatif « excessif ») :

JC ne dites pas toujours à chaque fois qu'on prononce le mot communiste/ force de progrès\ (.) parce que le communisme force de progrès/ (.) là je trouve que c'est véritablement ((en riant)) un peu excessif comme appréciation

Corollaire attendu de la dévalorisation du socialisme, celle des *nationalisations*. Alors que dans le débat de 1974 Mitterrand s'emploie à défendre et illustrer leurs bienfaits, Giscard se lance dans des « philippiques » (le mot est de Mitterrand lui-même) à leur encontre, déclarant que « le programme de nationalisations désorganisera en profondeur l'économie française » ; Chirac prend la relève en 1988 (« nationalisation, contrôle, bureaucratie, on a vu les résultats »⁹) aussi bien qu'en 1995 (« le maintien des banques nationalisées ça c'est un système socialiste »), valorisant très logiquement son inverse, la politique de *privatisation* (« qui est conforme à ce qu'on fait dans toute l'Europe [...] »).

On pourrait encore regarder de près l'utilisation qui est faite des termes *droite / gauche* par les deux adversaires dans ces différents débats, et noter que si les candidats de gauche assument leur appartenance à ce camp (Hollande en 2012 : « je suis de gauche, je l'assume »), les candidats de droite cherchent plutôt en général à dénier l'existence du clivage droite / gauche¹⁰, peut-être parce que la droite que représente le candidat n'est pas encore totalement « décomplexée », mais surtout pour se construire un éthos de candidat rassembleur :

JC, 1988 : il ne s'agit pas naturellement pour moi/ euh de classer les électeurs dans telle ou telle catégorie de droite de gauche de centre et cetera/ (.) je m'adresse aussi/ et cela va de soi\ à tous les électeurs et je respecte\ (.) par définition\ (.) parce que je suis un démocrate\ (.) TOUS les électeurs d'égale façon\

[...] je dirais plutôt à droite encore que ces divisions soient un peu arbitraires

[...] une politique qu'ils qualifient de droite

[...] certes il y aura toujours demain\ (.) ce que vous appelez une droite et une gauche\ (.) mais nous sommes en un temps/ (.) où ce débat n'est pas vraiment d'actualité\

Cet appel à transcender le clivage gauche/droite est surtout caractéristique de Sarkozy qui s'efforce, en 2007 comme en 2012, d'apparaître comme le candidat du « consensus » :

NS, 2007 : sur les défaillances de la République gauche et droite confondues nous avons chacun notre part\ (.) et vous avez raison de dire/ qu'i faut pas avoir une vision (.) manichéenne

[...] c'est pas une question d'gauche ou d'droite/ (.) c'est une question de bon sens (.)

[...] ne pourrions-nous pas gauche et droite (.) opposition et majorité selon les

9. Précisons que Mitterrand oppose en 1981 les « nationalisations », qui peuvent être une bonne chose, à l'« étatisation », qu'il condamne en l'associant à la « bureaucratisation » – notion qui est marquée négativement dans les deux idiolectes (ou plutôt « idéolectes ») : « c'est la gauche en effet qui nationalise/ lorsque c'est nécessaire/ pour défendre les intérêts des petites et moyennes entreprises/ des marchés/ la concurrence/ (.) contre la toute puissance/ de quelques groupes nationaux/ ou internationaux\ (.) mais c'est la droite/ qui étatisel\ (.) nous n'étatisons/ pas\ (.) la bureaucratie/ c'est vous qui l'avez faite ».

10. Dénier contre lequel Mitterrand ironise en 1988 : « [...] d'autres partis de droite/ j'ai dit de droite pardonnez-moi\ ».

choix des Français (.) nous trouver d'accord pour dire ben bien sûr/ (.) si on veut soulager la dette des Français (.)

[...] c'est un point/ (.) c'est un point extrêmement important/ (.) qui devrait me semble-t-il faire consensus entre la gauche et la droite/ (.) comment (.) finance-t-on (.) nos retraites (.) ça devrait pas/ être un sujet d'bagarre politique madame Royal\

[...] oui/ ou non\ (.) sommes-nous capables/ (.) gauche et droite/ de nous mettre d'accord/ sur cette idée simple

NS, 2012 : il n'y avait aucun problème entre la gauche et la droite/ cela faisait consensus sur le nucléaire\

S'il n'est pas étonnant que l'on rencontre, dans ce contexte d'affrontement politique, des termes dont la valeur axiologique varie selon la nature du locuteur et son appartenance idéologique (son « idéolecte »), le cas est tout de même assez rare : il ressort des données que l'accord est assez général sur ce qu'il convient de considérer comme relevant du « bien » ou du « mal » dans ce domaine – par exemple : si le terme *réactionnaire* est plutôt utilisé comme « vitupérant » par la gauche, ainsi par Mitterrand en 1974 :

FM vous faites/ (.) la politique la plus (.) réactionnaire/ qu'on puisse (.) s'imaginer/ (.) qu'on puisse (.) admettre/ (.) qu'on p- (.) qu'on n'OSE/ pas admettre/ (.) à l'intérieur/ du marché commun\

il n'est jamais non plus revendiqué comme terme valorisant par la droite.

Conclusion

Revenons au terme de cette investigation sur la distinction entre axiologiques « intrinsèques » (relevant de la langue) et « occasionnels » (relevant du discours). L'examen du corpus nous amène à relativiser cette distinction : s'il existe assurément dans le lexique des termes qui sont intrinsèquement chargés d'un jugement de valeur positif ou négatif (on en a vu défiler un certain nombre dans cette étude), il existe aussi des termes intermédiaires qui « penchent » vers telle ou telle valeur (mais cette valeur est susceptible d'être plus ou moins facilement neutralisée en contexte), ainsi que des termes axiologiquement neutres qui peuvent se charger de telle ou telle valeur dans un emploi ou dans un *lecte* particuliers¹¹. Ces différents sous-systèmes liés à différents facteurs de variation – géographiques (dialectes), sociologiques (sociolectes, *genderlects*, variétés de langue liées à une classe d'âge) ou idéologiques (« idéolectes »), auxquels il convient d'ajouter ce que l'on peut appeler les « typolectes » propres à un genre discursif – constituent autant d'instances intermédiaires entre la « langue », considérée comme une mosaïque de *lectes*, et la « parole », dont relèvent seules les variantes « idiolectales », c'est-à-dire propres à un individu et/ou un texte particuliers ; ainsi l'usage que fait Chirac du qualificatif « romantique » en 1988, et contre lequel Mitterrand ne manque pas d'ironiser :

JC, 1988 : vous avez/ comme toujours monsieur Mitterrand/ une approche romantique\ des problèmes économiques/ c'est d'ailleurs/ (.) par certains côtés sympathique/ mais/ (.) parfois/ un peu irréal\ [...]

11. Par exemple, le mot *stéréotype*, généralement négatif, prend une valeur positive dans ce slogan de la « Manif pour tous » : « Pas touche à mes stéréotypes de genre ».

FM l'analyse/ économique/ (.) anti-romantique/ (.) qui vient d'être exprimée par monsieur le Premier ministre/ [...]

Ou celui que fait Sarkozy (comme déjà Chirac dans l'extrait précédent) du qualificatif « sympathique », lequel se charge volontiers dans sa bouche d'une connotation négative ou du moins condescendante :

NS, 2007 : vous me dites/ (.) il faut créer de nouveaux emplois dans la fonction publique\ (.) okay/ (.) d'accord/ pourquoi pas\ (.) c'est sympathique/ (.) vous payez comment/

En ce qui concerne le cas de nos débats, reprenons l'exemple des termes « colère » et « énervement » : d'après Braud (2007 : 39), qui donne ainsi raison à Sarkozy face à Royal, le terme de « colère » serait toujours négatif lorsqu'il est appliqué à un dirigeant politique¹² :

Le caractère supposé colérique d'un dirigeant est un handicap exploité par ses adversaires. [...] Le tempérament emporté cadre mal avec le sens des responsabilités attribué aux responsables gouvernementaux, qui suppose, normalement, maîtrise de soi et froideur de raisonnement.

On peut au contraire estimer que la position que défend Royal (celle de l'existence de « saines colères ») est en effet défendable, mais elle est assurément moins conforme au sens commun que celle de Sarkozy (consistant à assimiler colère et énervement), et corrélativement plus risquée¹³.

Quant à l'énervement, s'il constitue un état négatif pour Royal comme pour Sarkozy, il peut être revendiqué comme une vertu virile dans un tout autre contexte interactionnel et social (Jackie, père du narrateur, régnant dans la citation suivante sur une famille de sous-prolétaires) :

Il n'avait pas su maîtriser ses nerfs une fois de plus. Du reste, il essayait peu de le faire, et même, il s'en vantait *Moi je suis un nerveux, je me laisse pas faire, et quand je m'énervé, m'énervé*. C'était son rôle d'homme. Il aimait par-dessus tout ces jours où c'était ma mère qui s'en chargeait, où c'est elle qui disait *De toute façon que veux-tu, il est comme ça Jacky c'est un homme, les hommes sont comme ça, il s'énervé facilement, il peut pas se calmer trop vite*. Ces jours-là il faisait semblant de ne pas entendre ma mère mais un sourire orgueilleux se dessinait sur ses lèvres. (Edouard Louis, *En finir avec Eddy Bellegueule*, p. 47 ; italique d'origine, signalant les segments de discours rapporté)

Dans le cas de nos débats, les principaux facteurs déterminants pour le fonctionnement des axiologiques sont d'une part, le facteur « idéolectal » qui est à la base de certaines différences dans la façon dont les deux débatteurs manient ces formes¹⁴ ; et d'autre part, le facteur « typolectal », qui va au contraire avoir

12. On ajoutera : quand il parle en son nom propre, comme c'est le cas de Royal (même si c'est pour la bonne cause) : « je suis très en colère ». Les coups de colère présentés comme reflétant une révolte collective peuvent au contraire être bien perçus, ainsi les « coups de gueule » de Jean-Luc Mélenchon, qui prend d'ailleurs bien soin de préciser qu'« il ne faut surtout pas se tromper de colère ».

13. C'est sans doute pourquoi, lors des primaires socialistes de 2012, Royal a préféré se dire à plusieurs reprises « indignée » — affect plus nettement marqué positivement, surtout après le succès de l'opuscule de Stéphane Hessel *Indignez-vous*.

14. Voir récemment, à la suite des vœux 2014 de François Hollande, les débats autour de la question de savoir s'ils reflétaient une posture « social-démocrate » (terme revendiqué

un rôle niveleur dans leur utilisation. C'est ainsi que dans ce contexte, les termes *polémique/polémiquer* sont toujours péjoratifs (polémiquer, c'est débattre « mal », c'est-à-dire d'une façon mesquine et malhonnête) :

FM, 1984 : euh la polémique/ ne servira pas notre entretien\

VGE, 1974 : je n'ai pas voulu entrer/ dans (.) les débats polémiques/

VGE, 1981 : et je ne polémiquerai pas avec mon interlocuteur\

JC, 1998 : ça n'a pas d'intérêt/ tout cela/ (.) c'est de la petite polémique/

LJ, 1995 : je n'ai polémique avec personne

NS, 2007 : je veux pas polémiquer avec euh madame Royal

NS, *ibid.* : il suffit d'être honnête (.) vous avez raison faut pas faire de polémiques (.) mais faut pas les faire des deux côtés (.) ni du mien (.) ni du vôtre

FH, 2012 : ne cherchez pas la polémique/ vous n'y arriverez pas\

Dans l'ouvrage de 1980, je concluais que les fonctionnements énonciatifs dépendaient fortement du type de discours auquel on avait affaire et que par voie de conséquence, la densité comme la nature des subjectivèmes était un critère important pour fonder une typologie des discours. Aujourd'hui j'insisterais surtout sur la différence qui existe entre ces deux grandes familles de discours que sont les discours « monologiques » (comme un article de journal ou un discours électoral) et « dialogaux » (comme un débat électoral), les uns comme les autres pouvant en outre être « dialogiques ». Cette insistance est nécessaire car on entend encore trop souvent affirmer que tous les discours relèvent de l'interaction, étant donné que le locuteur d'une part, convoque généralement dans son propre discours d'autres voix énonciatives et différents « points de vue » et d'autre part, y inscrit toujours son destinataire (par exemple, par les savoirs qu'il lui suppose ou les moyens qu'il met en œuvre pour le séduire). Mais tout autre est le véritable « discours en interaction », qui résulte d'un authentique travail collaboratif (*interactional achievement*, pour reprendre l'expression de Schegloff, éponyme d'un de ses articles paru en 1982) entre différents participants en chair et en os, qui vont confronter leurs subjectivités et leurs idiolectes, sur un mode parfois conflictuel comme c'est le cas dans nos débats ¹⁵.

Bien de l'eau a coulé sous les ponts de la linguistique de l'énonciation depuis que Benveniste nous a fait part de ses « réflexions ». L'investigation sur les multiples façons dont les sujets parlants peuvent s'inscrire dans leur discours s'est considérablement enrichie, approfondie, diversifiée, avec entre autres les travaux sur l'argumentation ¹⁶, ou sur la notion apparentée d'*éthos* (l'éthos d'un locuteur pouvant être décrit comme une constellation particulière de subjectivèmes). Notion qui permet d'ailleurs d'illustrer l'apport de la perspective inter-

par Hollande lui-même), ou « social-libérale » (variante péjorative utilisée par la gauche radicale).

15. Notons que les dialogues littéraires illustrent une situation intermédiaire, car si l'on a bien affaire à du discours co-construit, c'est sous la houlette d'un auteur unique, marionnettiste caché (plus ou moins bien) derrière ses personnages et qui tire seul les ficelles du dialogue.

16. Pour différentes études articulant les approches énonciative et argumentative, voir Amossy & Koren (2004).

actionniste : décrire l'« éthos en interaction » consistera non seulement à voir comment le locuteur construit de lui-même une certaine image (autant que possible favorable) mais aussi comment il en construit une de son partenaire (très généralement défavorable dans le cadre de nos débats), et comment sont négociées les images mutuelles tout au long du déroulement de l'interaction ¹⁷.

La prise en considération de formes discursives impliquant plusieurs participants permet de donner un sens plein à la notion de *co-énonciation* ¹⁸, conçue comme une véritable co-construction du discours (et non plus comme le simple fait qu'un locuteur/scripteur fasse intervenir dans un énoncé plusieurs « voix », mais en restant seul maître de cette symphonie énonciative ¹⁹), tout en permettant de repenser la distinction entre « langue » et « parole ».

Références bibliographiques

- AMOSSY R. & KOREN R. (éds), 2004, « Argumentation et prise de position : pratiques discursives », *Semen* 17.
- BALLY Ch., 1965 [1944], *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BENVENISTE É., 1966, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE É., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17, 12-18.
- BRAUD Ph., 2007, *Petit Traité des émotions, sentiments et passions politiques*, Paris, Armand Colin.
- CONSTANTIN DE CHANAY H. & KERBRAT-ORECCHIONI C., 2007, « 100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy », in M. Broth et al. (éds), *Le Français parlé des médias*, Stockholm, Acta Universitatis Stokholmiensis, 309-329.
- CONSTANTIN DE CHANAY H., GIAUFRET A. & KERBRAT-ORECCHIONI C., 2011, « La gestion interactive des émotions dans la communication politique à la télévision : quand les intervenants perdent leur calme », in M. Burger, R. Micheli & J. Jacquin (éds), *La Parole politique en confrontation dans les médias. Analyse des discours politico-médiatiques contemporains*, Bruxelles, De Boeck, 25-50.
- DUFAYE L. & GOURNAY L. (éds), 2013, *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys.

17. Pour une approche interactionnelle de la notion d'éthos, voir Constantin de Chanay & Kerbrat-Orecchioni (2007) et Kerbrat-Orecchioni (2014).

18. Terme qui, avec ou sans trait d'union, prête à bien des malentendus, n'étant pas utilisé de la même manière par les différents chercheurs (d'A. Culioli à A. Rabatel en passant par M.-A. Morel, Th. Jeanneret ou les tenants de la « praxématique », voir Verine & Détrie (éds) 2011). Il renvoie le plus souvent à des phénomènes relevant du dialogisme, mais pas toujours : ainsi Jeanneret (1999) parle-t-elle de coénonciation pour désigner une configuration dialogale particulière, dans laquelle deux locuteurs distincts collaborent pour construire une seule et même intervention (cas de figure en quelque sorte inverse de la polyphonie : non pas deux énonciateurs pour un seul locuteur, mais deux locuteurs formant un seul énonciateur).

19. Ce qui veut dire par exemple que dans le cas des diverses formes de discours rapporté, le locuteur citant est toujours « dominant » par rapport au locuteur cité (ou pour reprendre le terme utilisé par Benveniste pour caractériser le « Je » par rapport au « Tu », il est toujours en position de « transcendance »), et cela même lorsqu'il semble se placer sous son « autorité » et se rallier à son « point de vue » (cas de « sous-énonciation » selon Rabatel (2005) entre autres).

- FENOGLIO I., 2013, « Éléments pour une genèse de la notion d'énonciation chez Benveniste. Ce que disent les manuscrits », in L. Dufaye & L. Gournay (éds), *Benveniste après un demi-siècle. Regards sur l'énonciation aujourd'hui*, Paris, Ophrys, 41-83.
- GALATANU O., 2002, « La dimension axiologique de l'argumentation », in M. Carel (éd.), *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, 93-107.
- GALATANU O., 2006, « La dimension axiologique de la dénomination », in M. Riegel et al. (éds), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber*, Louvain, Peeters, 495-510.
- JEANNERET Th., 1999, *La Coénonciation en français. Approches discursive, conversationnelle et syntaxique*, Berne, Peter Lang.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1980, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 1990, 1992, 1994, *Les Interactions verbales I, II, III*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., 2005, *L'Analyse du discours en interaction*, Paris, Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., à paraître, « Les débats présidentiels comme lieu de confrontation d'éthos : une approche interactionnelle du discours politique », in M. Degani, P. Frassi & M. I. Lorenzetti (éds), *La Politique et ses langages*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing.
- ONO A., 2007, *La Notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas.
- RABATEL A., 2005, « Les postures énonciatives dans la coconstruction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in J. Bres et al. (éds), *Dialogisme et polyphonie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 95-110.
- SCHEGLOFF E., 1982, « Discourse as an interactional achievement : some uses of "uh huh" and other things that come between sentences », in D. Tannen (éd.), *Analyzing Discourse : Text and Talk*, Washington (DC), Georgetown University Press, 71-93.
- TODOROV T., 1970, « Problèmes de l'énonciation », *Langages* 17, 3-11.
- VERINE B. & DÉTRIE C. (éds), 2011, *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*, Limoges, Lambert-Lucas.

Décrire les états du discours : pour une phénoménologie discursive du sens commun

Georges-Élia SARFATI
Université Paris-Sorbonne

1. Position du problème

L'idée d'une phénoménologie discursive, strictement considérée, se mesure d'abord à la difficulté de surmonter, dans les sciences sociales et dans les sciences du langage, une tendance à user de concepts trop généraux qui font finalement obstacle à la recherche. Tel est le destin théorique de concepts tels que ceux de « langage », de « sens », ou encore de « discours ». Aussi loin que les différents modèles linguistiques aient poussé l'enquête et les exigences de la théorisation, ils ont généralement échoué à rendre compte de la dynamique du sens. Par « dynamique du sens » nous entendons non seulement les mécanismes socio-discursifs de son instanciation, mais encore les modalités mêmes de sa production et de son articulation dans une formation sociale donnée, compte tenu de la place que les sujets-acteurs occupent dans cette configuration, mais également compte tenu des enjeux normatifs qui caractérisent chaque moment de cette dynamique.

La méthode phénoménologique repose sur trois exigences formelles susceptibles, selon nous, de permettre une telle exploration, en évaluant avec un regard neuf les possibilités d'une telle description des états du discours. Elle suppose d'abord la « réduction des préjugés », condition première d'une analyse aussi complète de « l'objet » visé, et enfin de rapporter l'analyse ainsi conduite de cet objet au registre de la conscience et de la praxis conscientisée. Ces trois prérequis garantissent en principe la liberté du mouvement de la recherche, c'est-à-dire son désintéressement. Pour autant, cette phase exploratoire ne préjuge pas des usages ultérieurs qui pourront être faits des résultats de l'enquête. Nous reviendrons sur ce point, de manière indicative en fin de développement, dans la mesure où la présente contribution concerne seulement la mise au jour des grandes directions de recherche.

L'ambition des « sémantiques discursives » – quelles que soient les différences de leur programme spécifique – est précisément de rendre compte de la dynamique du sens, c'est-à-dire des mécanismes opérateurs et constituants de ce qui fait lien entre les sujets au point de vue de l'usage que ceux-ci font des signes. Dans cet ordre d'idée, les conceptualisations oscillent entre une tendance à l'immanence et à la clôture sémiotique, et une tendance à l'ouverture trans-sémiotique, notamment caractérisée par la volonté de rechercher en dehors du procès sémiotique l'essentiel de ses motivations : la linguistique textuelle et la sémantique des textes relèvent de la première tendance, les analyses du discours de la seconde. Ce que l'on peut objecter à ces deux orientations tient justement dans la dévalorisation d'un aspect ou d'un autre du procès de sémiotisation,

tandis que l'orientation pragmatique dont se réclame la phénoménologie discursive considère qu'il y a lieu de tenir ensemble les dimensions de l'usage et le point de vue des usagers.

C'est qu'à ce stade de la problématique, il est important de caractériser le sens comme un processus de mise en partage, en sorte que faire la description des mécanismes d'instanciation de cette « mise en partage » ou de cette « mise en commun », mais aussi de ses modes de diffusion et de répartition, c'est faire l'hypothèse que dans son principe, toute visée sémiotique se projette et s'entend en qualité de *sens commun*.

2. Les termes du problème théorique

2.1 Genèse de la recherche

La problématique du sens commun constitue une donnée originaire de l'histoire de la philosophie. Avec Platon, la question de la critique de la doxa détermine l'horizon du projet philosophique, tandis qu'avec Aristote, la réhabilitation de l'empirie ouvre le « problème de Platon » à une double thématization, sous le rapport d'une théorie de la perception et d'une théorie de l'opinion. À partir du Moyen Âge, la scolastique admet l'idée d'un *sensus communis* comme postulat de la théorie de la connaissance, avec lequel rompt Descartes, au nom de l'intellectualisme de la raison et de l'exercice du doute hyperbolique. Le développement d'une « philosophie du sens commun » aux XVII^e et XVIII^e siècles, bien que toujours centrée sur la théorie de la connaissance, ouvre déjà à la dimension du collectif, ce qui rappelle que la réflexion sur les conditions de la connaissance appelle une rhétorique elle-même entendue comme dimension du politique.

Parmi toutes les mutations de la problématique du sens commun, la plus significative pour notre propos correspond à sa réaffirmation dans le cadre de la philosophie analytique tardive, puisqu'à partir du débat qui oppose Moore et Wittgenstein, la description du sens commun devient accessible à l'analyse du langage. L'émergence de la philosophie dite du langage ordinaire, notamment avec la théorie des actes de parole de J. L. Austin, fait plus nettement apparaître la possibilité d'une analytique du sens commun directement articulée aux enjeux de la praxis. La perspective conventionnaliste de cette perspective met en évidence les régularités de type culturel qui entrent dans la production et la circulation communicationnelle du sens. Cet aspect du « tournant linguistique de la philosophie » détermine, comme on le sait, l'émergence du paradigme pragmatique, progressivement appelée à infléchir certaines orientations de la recherche linguistique. Cette inflexion s'affirme à la faveur de la discussion par Benveniste des thèses d'Austin, puis de la discussion par Ducrot des thèses de Searle. À notre point de vue, c'est la mutation interne de la pragmatique linguistique qui autorise la constitution du sens commun en objet de la linguistique. Cette possibilité se fait jour au moment du passage d'une réflexion sur les mécanismes de l'énonciation à une réflexion sur les conditions de l'énonciation, à partir de la théorie des topoï qui ouvre à la compréhension du rôle que jouent les « lieux communs » dans la structuration du sens (Ducrot, Anscombe).

2.2 Cheminement de la recherche

Faire la phénoménologie discursive du sens commun appelle une description aussi précise que possible de ses conditions d'émergence, de stabilisation et de différenciation, en cherchant à caractériser des types et des modalités discursifs, de manière également à en intégrer la succession et la particularité à une logique des situations de discours, lesquelles en retour seraient accessibles à la description compte tenu d'un ensemble de critères distinctifs. L'analyse qui suit vise une conceptualisation d'ensemble qui, parvenue au terme de son exposition, cherche à donner une compréhension du sens commun saisi à partir de ses niveaux de complexité croissante.

Notre perspective a consisté à caractériser le sens commun comme objet de la théorie du langage, en élaborant une théorie générale de la production du sens, qui surmonte le minimalisme des théories dont nous étions partis¹. C'est en effet après avoir défini un premier format d'analyse de la dynamique discursive que la recherche s'est ensuite précisée selon des orientations où il était finalement question de penser avec plus de précision la manière dont la phénoménologie du sens s'articule en effet à différents sites d'énonciation, non seulement individuels, mais surtout collectifs. C'est donc pour répondre à ce questionnement d'un autre ordre, que nous avons été amenés à poser, d'une part, les bases d'un format d'analyse plus sophistiqué et, d'autre part, à réévaluer, dans ce cadre, la question fondatrice, pour les pragmatiques et les sémiotiques, de la place du sujet et de la subjectivité linguistique.

3. La question du sens commun

3.1 De la conception génétique à la conception communicationnelle

La réorganisation de la recherche consiste à réévaluer la question de la production et celle du partage du sens, constituant en objet princeps de la théorisation le concept de sens commun, entendu comme objet de la théorie du discours. Deux grands axes de pensée mettent au travail ce concept : la tradition philosophique d'une part, la tradition rhétorique d'autre part.

Dans la tradition philosophique, la problématique du sens commun recoupe celle de la sensibilité et de la rationalité commune, et, incidemment celle de l'opinion (ce dont témoigne notamment l'œuvre d'Aristote²).

Dans la tradition rhétorique, directement issue de la philosophie³, la question du sens commun intéresse directement la théorie des lieux du discours (topique). Parallèlement à la linguistique structurale, la pragmatique ainsi que la sémiotique et les théories de l'énonciation articulent un concept de sens commun en prise directe sur les logiques sémantiques du discours. Dans le champ philosophique contemporain, la problématique du sens commun surgit comme un invariant

1. Minimalisme, au sens où ces perspectives, telles que celles mises en œuvre par la théorie des topoï (ou celle des stéréotypes, etc.) cherchent à rendre compte de certains enchaînements énonciatifs, sans tirer toutes les conclusions de leurs postulats, ni de leur acuité heuristique.

2. Respectivement dans *De l'âme* et dans la *Rhétorique*.

3. Rappelons que chez Aristote, la *Rhétorique* est une partie de la *Politique*.

aussi bien du matérialisme dialectique (plus particulièrement dans la philosophie de la praxis d'Antonio Gramsci) que de la philosophie analytique (chez G. E. Moore et L. Wittgenstein) et de la phénoménologie (notamment avec Husserl et Schultz).

Cette convergence fait apparaître, dans chaque cas, un questionnement constant sur les liens de contiguïté entre sens commun et langage. En somme, la problématique du sens commun tend à s'affirmer peu à peu dans les termes d'une problématique philosophico-linguistique, avant d'émerger comme une problématique proprement linguistique. L'articulation de ces deux filiations indique une élaboration au long cours du concept de sens commun, qui se marque par des thématisations spécifiques : génétique du concept, où s'affirme d'emblée sa polysémie fonctionnelle ; valeur et portée rhétorique, puis, à partir de l'essor du champ pragmatique, valeur et portée communicationnelle.

3.2 De la conception communicationnelle à la conception institutionnelle

Au cours de cette élaboration continue, l'idée de sens commun acquiert une puissance heuristique qui en fait une catégorie disponible pour éclairer aussi bien des mécanismes anthropologiques et sociologiques que des mécanismes proprement langagiers. Le principal enjeu de la présente modélisation consiste à indiquer en quoi la problématique du sens commun permet de relier l'analyse sociologique et l'analyse discursive.

Cette perspective appelle une production de concepts originaux, susceptible d'unifier les deux niveaux de structuration du lien humain. En somme, ayant pris acte du passage d'une histoire du concept à une conception communicationnelle du sens commun, il s'agit de théoriser le passage d'une conception communicationnelle à une conception institutionnelle.

La conception institutionnelle présuppose l'acquis de la conception pragmatique, mais elle consiste à réintégrer dans une théorie d'ensemble la dimension sociale du sens commun, en décrivant les mécanismes de formation discursive du sens commun au cœur même des dispositifs institutionnels, compte tenu de leurs spécificités fonctionnelles. La modélisation des strates discursives du sens commun entraîne un renouvellement de la compréhension du fait institutionnel, puisqu'il s'agit dès lors de montrer comment s'articulent les différents niveaux d'organisation du sens commun, à partir de la topique sociale. Autrement dit, à la différence de la conception pragmatique / communicationnelle, la conception institutionnelle du sens commun ne dissocie pas les mécanismes discursifs de ce dernier de ses mécanismes sociaux.

Il s'agit là de tenir ensemble la modélisation des pôles institutionnels d'une formation sociale donnée avec la topique générale qui la sémiotise : ce point de vue permet de penser ensemble la perspective macrosociologique et la perspective microdiscursive, en éclairant le palier sociologique / matériel à partir des dynamiques à l'œuvre dans le palier énonciatif / sémantique.

3.3 L'idée d'institution de sens

La distinction de ces deux niveaux d'intégration du sens commun permet de caractériser vis-à-vis l'un de l'autre le niveau sociologique et le niveau énonciatif-discursif. C'est en regard de cette double appartenance qu'il convient

de comprendre le concept d'*institution de sens*, comme un *dispositif socio-discursif modalisateur et fonctionnel*⁴.

Les termes de cette définition générale doivent ici être explicités : (1) *dispositif* socio-discursif désigne l'institution en tant qu'alliage de matérialité et de signes ; (2) *modalisateur* relativement aux types d'attitudes socio-discursives que ladite institution prescrit aux sujets qui en participent ; (3) *fonctionnel*, compte tenu de ses *finalités* socio-discursives *objectives*.

3.3.1 Sens commun, formation sociale, topique sociale

La recherche contemporaine doit à A. Schultz la définition la plus simple et la plus complète du sens commun, entendu comme ensemble des connaissances d'arrière-plan supposées par les sujets-acteurs dans leur expérience du monde vécu⁵. Ainsi dans l'attitude naturelle, le sens commun s'impose comme le vécu du « monde comme allant de soi au-delà de tout questionnement ». Ce vécu fondamental est intrinsèquement lié à la connaissance des structures typiques du monde de la vie, qui constituent le socle de la pensée commune. Nous faisons quant à nous l'hypothèse que la pensée de sens commun, également opérante pour les scénarios de vie, inclut l'ensemble des compétences requises pour permettre au sujet-acteur de s'impliquer avec pertinence dans les différentes situations de communication socialement configurées. Il revient à la pragmatique topique d'avoir caractérisé ce niveau du monde vécu, en théorisant avec précision les dimensions sémio-discursives du sens commun, comprises comme ensemble des attitudes énonciatives – opportunes et adéquates – typiques du monde social⁶. En schéma :

4. La définition usuelle de l'institution (d'après le *Petit Robert I*) rappelle avant tout que ce terme désigne un processus (« action d'instituer ») ; elle indique ensuite qu'au pluriel ce mot désigne « l'ensemble des formes ou des structures sociales, telles qu'elles sont établies par la loi ou la coutume ». L'usage que nous faisons quant à nous du concept d'institution consiste d'abord à privilégier le caractère actif de ce dispositif, sans préjuger de son lien spécifique à la loi ou la coutume. Autrement dit, nous entendons ici par institution toute constitution d'un collectif en vue de fins communes, sans préjuger du fait que ce groupe est une institution de droit au sens classique. Nous admettons en outre cette autre valeur d'emploi du terme institution qui indique le fait d'instruire ou de former, en ce sens exact qu'une institution est un dispositif d'instanciation de normes : règles, valeurs, objectifs, etc. Observons que dans la définition générale d'une institution, la référence au paramètre langagier est *implicite*.

5. Rappelons que A. Schultz (2000) prolonge la réflexion husserlienne sur le *Lebenswelt* (monde de la vie ou monde naturel), amorcée dans la *Krisis* de Husserl, dans le cadre d'une sociologie phénoménologique et compréhensive.

6. Le caractère fonctionnaliste de cette définition ne suppose pourtant pas l'éviction d'une appropriation singulière de cet horizon collectif (cf. *infra*, le développement consacré à la subjectivité).

Formation sociale (approche sociologique)	Topique sociale (approche sémantique)
Sociologie phénoménologique (espace de l'acteur social)	Pragmatique topique (espace du sujet parlant)
Structures typiques du monde de la vie	Structures discursives et attitudes énonciatives typiques du monde de la vie
Pensée du sens commun	Dimensions sémio-discursives du sens commun

Fig. 1 - Le sens commun, objet de la théorie du langage

3.3.2 Sens commun, acteur social, sujet du discours

Les distinctions préalables permettent d’expliciter l’empan du sens commun, sa dualité même. Il en résulte que dans l’optique de la modalisation socio-discursive du sens commun, la théorie doit faire droit à la dualité du sujet : le sujet-acteur de la formation sociale est simultanément sujet du parlant. À l’échelle macrosociologique, une *formation sociale* intègre l’ensemble des *institutions de sens* qui la constitue : au plan de la topique sociale, c’est-à-dire au plan de la sémiotisation de la formation sociale, les institutions de sens constituent la *logosphère*. À l’échelle pratique réelle, un sujet-acteur participe de la formation sociale non pas par le biais de l’ensemble des *institutions de sens* qui la constituent, mais uniquement à partir de certaines des *communautés de sens* qui matérialisent chaque institution de sens. Du point de vue du sujet-acteur, l’ensemble restreint des communautés de sens dans lesquelles il est concrètement impliqué détermine son *écosphère*. Aussi bien, un même sujet-acteur, est *sujet du collectif* au regard de la formation sociale, mais il est *sujet-d’appartenance* au regard des seules communautés de sens dont il participe. En schéma :

Sens commun	Formation sociale	Topique sociale
Acteur social (Sujet du collectif)	Institutions de sens	Logosphère
Sujet du parlant (Sujet d’appartenance)	Communautés de sens	Ecosphère

Fig. 2 - La double dimension du sens commun

4. Les niveaux d’organisation et de sémiotisation du sens commun

Relativement à la caractérisation phénoménologique du sens commun, distinctif de l’attitude naturelle, la caractérisation pragmatique tend à différencier les strates proprement discursives du sens commun, compte tenu de ses lieux de production et de ses mécanismes d’instanciation, ses modes de variation ainsi que ses lieux de production et de reproduction.

4.1 Modélisation : L’instanciation du sens commun

Les formations de sens commun d’une topique sociale s’attestent comme praxis différenciées, dans le cadre de chaque domaine de pratiques distinctives. Il convient d’envisager les modalités expressives d’un sens commun donné comme

le résultat d'un *processus d'instanciation graduel*, qui s'accompagne d'un mouvement de particularisation des normes et des valeurs instanciées.

Au plan le plus général, chaque domaine de pratique configure le *mode de formation* du sens commun, à partir des normes disponibles qui sont distinctives de cette pratique (Institution de sens).

Au palier suivant, qui est celui des communautés de sens afférentes à chaque domaine considéré (topique configurationnelle), chaque communauté détermine le *mode de définition* du sens commun qui la distingue.

Le procès de particularisation se précise encore au niveau de chaque pratique (topique discursive d'une communauté de sens), en déterminant le *mode de sélection* de son propre sens commun. À ce stade, compte tenu de la situation de communication considérée (topique générique), la communauté de sens sélectionne le *mode de détermination* générique d'une formation de sens commun. Enfin, ce qui résulte des étapes de constitution antérieure s'atteste en palier ultime de la sémiotisation (topique textuelle) sous le rapport d'un *mode d'attestation* chaque fois singulier. En schéma :

Niveaux d'organisation du sens commun	Niveaux de sémiotisation du sens commun	Pôles d'instanciation du sens commun
Topique sociale « formation sociale »	Domaine des pratiques (Institutions de sens) <i>normes disponibles</i>	Mode de formation
Topique configurationnelle « pratique sociale »	Pratiques spécifiques (communautés de sens)	Mode de définition
Topique discursive « discours »	Pratiques discursives <i>normes engagées</i>	Mode de sélection
Topique générique « genres »	Contraintes formelles <i>normes génériques</i>	Mode de détermination
Topique textuelle « textes »	Economie textuelle <i>normes instanciées</i>	Mode d'instanciation

Fig. 3 - Les niveaux d'instanciation du sens commun discursif

4.2 Essai de caractérisation structurale et fonctionnelle du sens commun

En regard des structures du monde de la vie, le versant socio-discursif que fait apparaître la pragmatique topique permet de caractériser les formations du sens commun comme espace d'une *sémiotisation secondaire*, parce que tributaire des pratiques institutionnelles. Il convient de définir une formation de sens commun comme l'ensemble des manières de dire et des manières de signifier des sujets-acteurs impliqués dans une Institution de sens, à travers les communautés de sens auxquelles ils participent.

4.2.1 L'économie sémio-discursive du sens commun

Dans une note marginale des *Cahiers de Prison*, Gramsci fait observer que « le bon sens est la partie saine du sens commun ». Cette remarque offre l'avantage d'inclure dans le sens commun le « bon sens », entendu ici comme rationalité commune, ce qui indique que ce qui constitue par ailleurs le sens commun

rassemble des niveaux de structuration ou des contenus variables, historiquement déterminés et relevant de registres sémiotiques distincts. Tout sujet sait d'expérience qu'une formation de sens commun agrège aussi bien des contenus épistémiques (de l'ordre de l'impression et de l'évaluation sensible / thymique, de l'ordre du savoir / gnoséologique, ou de l'opinion / gnomique), que des contenus perceptuels (relatif au monde humain / anthropique, notionnelle / noologique, ou naturel / cosmique). Il convient d'adjoindre à ces deux composants, une économie variationnelle justement susceptible de différencier les modalités expressives d'une formation de sens commun spécifique. Ce troisième composant articule les deux précédents, en lui conférant trois formes discursives ou quatre types de formulation possibles (canon, vulgate, doxa, idéologie). En schéma :

Économie épistémique	Économie perceptive	Économie variationnelle
Thymus/gnosos/gnomos	Anthropos/noos/cosmos	Canon/vulgate/doxa/idéologie
Module cognitif (« bon sens »)	Module cognitif (« bon sens »)	Module cognitif (« bon sens »)

Fig. 4 - La structure sémio-discursive du sens commun

Il convient toutefois de décrire précisément quelles différences spécifiques permettent de distinguer entre ces quatre modalités de l'économie variationnelle.

4.2.2 Les modes de variation discursifs du sens commun

Quelle que soit l'institution de sens considérée, c'est-à-dire quelle que soit sa forme modale, la détermination du sens commun qui la distingue s'atteste sous le rapport de modes de variations distincts qui sont autant d'états du discours. Il convient d'en distinguer quatre : le canon, la vulgate, la doxa, et l'idéologie.

- L'état discursif initial est celui du *canon*, analogue, selon les cas, de ce qu'il convient d'appeler le ou les discours fondateurs de l'institution de sens. C'est par l'affirmation de son discours canonique qu'une institution de sens s'affirme dans la topique sociale, en regard des autres formes institutionnelles.
- L'état discursif second est celui de la *vulgate*, c'est-à-dire des diverses modalités génériques de la *transmission* du canon.
- L'état discursif tiers correspond à celui de la *doxa*, qui s'atteste, aussi bien au sein de cette institution que de la topique sociale, comme les différentes expressions de la *naturalisation* du canon fondateur.
- Le quatrième état discursif, l'*idéologie*, résulte aussi d'un processus, mais c'est un pur *artefact*. Nous y reviendrons.

Ces quatre états discursifs du sens commun d'une institution de sens attestent de la dynamique du sens autant que de ses formes d'évidences ; leur consécution est d'abord un fait d'histoire, mais à terme, ils peuvent coexister dans une même formation sociale, compte tenu de l'importance de l'institution de sens dont ils procèdent, mais également compte tenu de l'activité sociodiscursive et de la place, c'est-à-dire du statut des sujets-acteurs qui en participent (*infra* : 7 et sq.).

Selon qu'elle se situe en position d'hégémonie, ou en position subalterne, le rayon d'influence d'une institution de sens s'étendra à la majorité des autres institutions de sens de la même topique sociale, ou se limitera à certaines d'entre elles avec des degrés d'influence variable.

Cette observation peut s'entendre aussi bien du point de vue de la longue durée que dans une synchronie brève ⁷.

4.2.3 La spécificité du discours idéologique

L'état de discours idéologique ne suit pas nécessairement celui de la doxa. Contrairement à ce dernier mode de variation du sens commun d'une institution de sens donnée, l'idéologie n'est pas une production spontanément issue de la prolifération des dynamiques discursives : Il s'agit au contraire d'un état construit, produit en quelque sorte d'une décision stratégique ⁸.

En effet, contrairement à l'évidence canonique, à l'évidence issue de la vulgate, et contrairement à l'évidence doxique, l'*évidence idéologique résulte d'un calcul rhétorique*.

Il n'existe pas à proprement parler de discours idéologique, mais seulement des situations d'idéologisation de certains discours. *Toute idéologie est un simulacre du sens commun de l'institution de sens considérée*.

La singularité de l'état discursif idéologique peut encore se comprendre par la comparaison terme à terme de ses critères fonctionnels avec ceux des autres états du discours. Ainsi :

- *Premier critère* : le statut discursif de l'idéologie se résume à une formule qui est celle de la *greffe*. Une institution de sens peut forger l'idéologie qui la représentera, aussi bien du point de vue interne, que du point de vue externe, à partir de certains aspects soit de sa strate canonique et de sa vulgate, soit encore de certains aspects de sa vulgate et d'éléments de sa doxa : cette différence de degré discursif permet notamment de distinguer entre les idéologies savantes, destinées à des milieux restreints, et les idéologies de masse destinées à une ample diffusion.
- *Deuxième critère* : le régime sémantique de l'idéologie est *polylectale*, c'est-à-dire qu'en vertu de son orientation et de ses finalités stratégiques, l'état discursif idéologique sera susceptible de multiples *traductions*, afin de garantir à la diffusion de ses évidences l'impact le plus systématique ; à cet égard, une idéologie aura les mêmes prétentions de transparence que les langues universelles.
- *Troisième critère* : la portée déictique de l'idéologie est celle d'un état de discours qui feint de gommer tout mécanisme d'embrayage, toute dépen-

7. La question de l'hégémonie des institutions de sens peut s'éclairer au regard des grandes orientations d'une formation sociale donnée : l'utilitarisme et le positivisme sont notamment les vecteurs qui décident, dans l'espace moderne, de l'importance d'une institution de sens, contrairement à la période pré-moderne, où le fidéisme et l'empirisme non systématique constituent les facteurs déterminants de la valorisation des institutions.

8. Contre le tout-idéologique de L. Althusser (1972), et envers la conception intuitive de l'ordre du discours préconisée par Foucault (1970), cette théorisation introduit des distinctions méthodologiques opératoires. Notons que J. L. Austin a entrevu la nécessité d'intégrer le paramètre psychosocial et le paramètre discursif, notamment dans l'exposé de la « doctrine des échecs », c'est-à-dire des conditions de réussite d'un acte de parole.

dance à l'égard d'un site énonciatif ou d'un cadre spatio-temporel quelconque. L'état discursif idéologique prétend à l'*intemporalité*.

- *Quatrième critère* : le régime d'hétérogénéité de l'idéologie consiste dans la négation même du mélange discursif, puisqu'en vertu de sa prétention stratégique à la transparence (universalité) et à l'intemporalité (transhistorique), l'idéologie s'articule comme un discours *homogène*, discursivement lisse.
- *Cinquième critère* : l'orientation pragmatique de l'idéologie est celle d'un état discursif qui prétend transcender les divisions temporelles (entre passé, présent, futur). L'idéologie vise à produire *l'illusion de l'atemporalité*, elle affirme une pertinence valide pour toutes les époques.
- *Sixième critère* : le degré de réflexivité de l'idéologie consiste à ne prétendre référer qu'à soi-même, c'est-à-dire à être à elle-même sa propre fin. Une idéologie se donne pour *autotélique*.
- *Septième critère* : le type de saisie de l'idéologie déroge à l'ordre de consécution des états du discours qui s'enchaînent en vertu d'une différenciation dynamique interne (la vulgate procède du canon, la doxa procède de la vulgate). L'idéologie est *polychrone*, dans la mesure où elle prétend subsumer toutes les perspectives temporelles, en les annulant.

En schéma :

Modes de variation discursifs du sens commun	Topique instituée : canon discours fondateur	Topique transmise : vulgate banalisation	Topique naturalisée : doxa naturalisation	Topique remaniée : idéologie construct. stratégique
Statut discursif	Exposé	Expliquée	Extrapolée	Greffe / bouture discursive
Régime sémantique	Production sociolectale	Transfert sociolectal	Conversion translectale	Polylectale
Portée déictique	Instituante	Instituée	Destituée	Insituée
Régime d'hétérogénéité	Hétérogénéité constitutive	Hétérogénéité montrée-marquée	Hétérogénéité montrée-non marquée	Homogénéité
Orientation pragmatique	Protensive (futur)	Tensive (présent)	Rétensive (passé/présent/futur)	Atemporelle
Degré de réflexivité	Auto-référée	Co-référée	Télé-référée	Autotélique
Type de saisie	Précocce	Médiane	Tardive	Polychrone

Fig. 5 - Les modes de variation discursifs du sens commun

5. Esquisse d’une typologie fonctionnelle et modale des institutions de sens

La description progressive des principaux constituants et des principaux mécanismes constitutifs de la dynamique du sens commun, constitue un préalable à la caractérisation détaillée des institutions de sens (IS).

Du point de vue de la pragmatique topique, une *forme institutionnelle* est une combinatoire hiérarchisée et non aléatoire de constituants sémiotiques, dont l’assemblage détermine la configuration circonstanciée des discours, compris comme *blocs normatifs axiologisés*.

Compte tenu de la structure du sens commun (cf. *supra* § 4.2), il est possible de construire une typologie des institutions de sens, c’est-à-dire des formes institutionnelles, dont la disposition et la répartition définissent la topique d’une formation sociale donnée. De la structure ternaire du sens commun se déduisent trois types d’institutions de sens, qu’il convient de décrire en fonction de trois critères : (1) l’IS de type « scientifique » se distingue par la dominante gnoséologique de son programme sémio-discursif, dont la visée modale est celle du /faire savoir/ ; (2) l’IS de type « doctrinal » se distingue par la dominante gnomique de son programme sémio-discursif, sa visée modale est celle du /faire croire/ ; enfin (3) l’IS de type « esthétique / esthétique »⁹, se distingue par la dominante thymique de son programme sémio-discursif, sa visée est celle du /faire ressentir/. En schéma :

Forme institutionnelle	Institutions de sens (type 1)	Institutions de sens (type 2)	Institutions de sens (type 3)
Fonctionnalité	« scientifiques » attestées en diverses communautés de sens scientifiques (ex : Médecine)	« doctrinales » attestées en diverses communautés de sens doctrinales (ex : Philosophie)	« esthétiques/ esthétiques » attestées en diverses communautés de sens esthétiques (ex : Musée/prison)
Dominante	Dominante gnoséologique	Dominante gnomique	Dominante thymique
Modalité	/faire savoir/	/faire croire/	/faire ressentir/

Fig. 6 - Typologie fonctionnelle et modale des institutions de sens

Les institutions de sens sont des *filtres sémantiques* qui sélectionnent le discours produit par les sujets-acteurs qui en participent, en configurant par avance la nature de leurs investissements comme de leur mode d’implication. Comme l’autorise cette typologie, la caractérisation d’une forme institutionnelle

9. L’*étymon* « *aesthesis* » recouvre le domaine de la sensibilité. Il convient donc de comprendre qu’une forme institutionnelle à dominante thymique est susceptible d’au moins deux orientations : thymique-euphorique, ou thymique-dysphorique. Une œuvre d’art (euphorisante ou dysphorisante) relève de l’esthétique, tandis qu’une construction fonctionnelle comme une maison d’arrêt relève de l’esthésique (dysphorique) : la géographie marxiste (David Harvey) a montré comment l’architecture matérialise dans l’espace et les volumes matérialisent les rapports de production et de domination.

éclaire d'un jour neuf la notion d'institution discursive, qu'il convient désormais de penser en fonction de *critères sémantiques autant que sémiotiques et modaux*.

Pour résumer, précisons que les dispositifs sociodiscursifs que constituent les institutions de sens se prêtent à l'analyse : ce sont des opérateurs d'actance¹⁰, dans la mesure où la modalisation typique qu'ils impriment à l'implication des sujets-acteurs est une caractéristique distinctive de leur discursivité. Chaque institution de sens *élabore* son environnement en fonction de *l'objet de quête* qui la distingue des autres dispositifs affines ou connexes.

6. Le problème de la subjectivité

La conception très systématique de cette analytique du sens commun suppose de reconsidérer le statut du sujet-acteur et de la subjectivité. La production du sens, tout comme sa circulation et ses effets d'évidence, repose sur l'activité des sujets. Le concept de sujet, a donné lieu à différentes conceptualisations qu'il s'agit ici de spécifier pour les réintégrer dans la modélisation proposée à l'instant, en conceptualisant le fait non pas de sa singularité et de sa simplicité, mais de sa pluralité et de sa complexité¹¹.

6.1 Subjectivité, sujétion et subjectivation

La tradition linguistique dispose d'un concept de sujet emprunté à la philosophie. Tenu pour support de la parole chez Saussure, ce concept donne lieu à une élaboration spécifique chez Ch. Bally, dont la stylistique se donne pour programme d'identifier les mécanismes affectifs et évaluatifs de la subjectivité dans le cadre d'une linguistique de la parole. M. Bréal isole quant à lui l'élément subjectif de la langue, ouvrant la voie à la recherche de Benveniste sur la subjectivité linguistique. Parallèlement, la philosophie dite du langage ordinaire, développée par J. L. Austin, contrairement à la tradition pré- ou post-saussurienne, inscrit la problématique du sujet à la confluence d'une théorie de l'activité linguistique et de la théorie de l'action dont elle spécifierait justement la dimension discursive. Ces deux horizons mobilisent un concept de sujet de plus en plus accessible à l'articulation sociale du fait énonciatif. À partir de ce double acquis, sous l'impulsion de la pragmatique et de la linguistique sociale, la redéfinition en extension du concept de sujet devient indissociable d'un programme scientifique susceptible d'embrasser des objets théoriques d'ordre de grandeur croissant : après la langue, considérée comme « système », l'énonciation situe le sujet en rapport direct avec le discours, tandis qu'avec la prise en compte du « contexte », la théorie du langage tend à rejoindre les préoccupations de la praxéologie.

Sous un certain rapport, le développement des sciences du langage peut se concevoir à l'aune de la succession apparente des différents statuts théoriques du concept de sujet (sujet de la langue, sujet de l'énonciation, sujet du discours,

10. Rappelons que selon la terminologie de la sémiotique greimassienne (empruntée à L. Tesnière), une structure actancielle est la mise en relation fonctionnelle d'un acteur et d'une action.

11. Gaston Bouthoul compte parmi les premiers sociologues à avoir mis en évidence ce fait, dès 1946 (Bouthoul 1946). Cette problématique semble de nouveau connaître un regain d'intérêt (cf. Lahire 2011).

sujet de l'archive). Parallèlement, sous l'influence de la psychanalyse, mais aussi de la théorie littéraire et de la théorie critique, le concept de sujet est réévalué dans une perspective anticartésienne, ce dont témoigne notamment sa réévaluation à partir de la perspective dialogique (polyphonie, hétérogénéité). À leur manière, les sciences du langage ont par conséquent pris acte des variations épistémologiques d'un concept, tour à tour pensé sur le mode de l'activité souveraine (sujet parlant/sujet pensant), et de la passivité tributaire d'instances qui organise sa prise de parole (le discours, l'inconscient, l'idéologie). Pour ne rien manquer de cette polyvalence, ou de cette ambivalence, une théorie générale du sens commun doit en saisir la complexité.

6.1.1 L'idée de genèse subjective

Au regard de la théorie socio-discursive du sens commun, le sujet-acteur est à la fois constitué par les institutions de sens qui le précèdent et constituant à l'égard des institutions de sens dont il participe. La notion même de « sujet » désigne un état d'implication diversifiée qui rend constamment compte de sa *genèse*. Le sujet surgit d'abord comme *subjectivité* miroir de la langue, dont l'antériorité systématique lui impose l'ensemble des possibles expressifs, dans un contexte socio-historique déterminé. De ce premier point de vue, il est en position de *sujétion*, puisque sa *latitude expressive est configurée* à la fois par des dispositions systématiques et orientée par les dispositifs systémiques que sont les institutions de sens dont il participe. Cependant, au sein des institutions de sens dont il est tributaire, le sujet atteste de sa *singularité* par un procès de *subjectivation* au terme duquel il s'approprie ce qu'il n'a pas lui-même produit. En schéma :

Subjectivité	Sujétion	Subjectivation
Le sujet-acteur miroir de la langue, constitué par l'altérité	Le sujet tributaire des institutions de sens	Le sujet-acteur de son inscription

Fig. 7 - Aspects de la genèse subjective

6.1.2 Cursus institutionnel et compétence topique

Compte tenu de sa genèse subjective, chaque sujet développe une compétence topique qui atteste du spectre de ses appartenances et de ses dépendances institutionnelles. La compétence topique désigne l'aptitude à identifier l'architectonique ainsi que les normes des institutions de sens qui définissent une formation sociale donnée, et plus spécifiquement une topique sociale. La compétence topique du sujet-acteur est fonction du cursus institutionnel qui distingue son itinéraire social : famille, école, expérience de vie configurée par tel ou tel contexte institutionnel. Le cursus institutionnel d'un sujet n'est pas limitatif, il dépend de la *dynamique existentielle* de chacun, c'est-à-dire du nombre d'institutions de sens (IS) qui organise sa *sociogenèse* subjective.

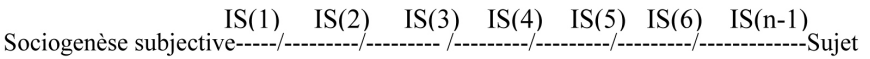


Fig. 8 - Subjectivité et cursus institutionnel

6.2 Subjectivité et institutions de sens : insertion et inscription

Afin de mieux caractériser l’empan du concept de subjectivité, il convient aussi d’en situer l’extension d’une part en regard de l’*insertion* spécifique du sujet-acteur dans une institution de sens donnée, d’autre part en regard de son *inscription* relativement à plusieurs institutions.

6.2.1 La place du sujet : insertion et compétence topique

L’insertion du sujet-acteur dans une institution de sens donnée, se traduit factuellement par son implication dans une ou plus d’une des communautés de sens qui matérialisent cette institution. Par voie de conséquence, il en résulte aussi que la compétence topique du sujet variera y compris en fonction de la nature de son implication dans ces communautés. De même que cette implication varie d’une institution à une autre, elle se modifiera en vertu des communautés particulières. En schéma :

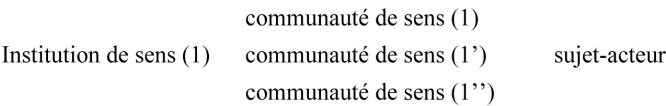


Fig. 9 - Subjectivité, insertion et compétence topique

6.2.2 L’inscription institutionnelle

L’inscription institutionnelle du sujet-acteur se comprend en fonction d’un ensemble de cinq de critères distinctifs : l’insertion topique, la place topique, le degré, la mobilité, la plasticité.

- L’*insertion topique* concerne, comme nous l’avons vu plus haut (*supra* : 8.2.1), le nombre d’institutions de sens auxquelles participe le sujet-acteur ; ce nombre détermine à son tour la portée de la pertinence énonciative (monophonique ou pluriphonique).
- La *place topique* définit la nature de l’insertion institutionnelle du sujet-acteur, ce qui correspond à son implication en terme d’implication prévalente dans telle ou telle institution de sens.
- Le *degré topique* définit la nature de l’implication institutionnelle, c’est-à-dire le type de mode de variation discursif auquel est spécifiquement associée sa compétence topique au sein de ou des communautés de sens dans lesquelles le sujet-acteur se trouve impliqué (canon, vulgate, doxa, idéologie).
- La *mobilité topique* du sujet-acteur coïncide avec le rythme ainsi qu’avec la fréquence de ses implications dans le cursus institutionnel qui définit les particularités de sa genèse subjective.
- La *plasticité topique* du sujet-acteur correspond au type de relations sociodiscursives que celui-ci entretient avec d’autres sujets-acteurs, compte tenu des corrélations que ces liens impliquent entre les différentes institutions de sens ainsi mises en rapport. C’est notamment de ce critère que dépendent les faits d’interdiscursivité.

En schéma :

Situation du sujet-acteur	Critère de sujétion et contexte de subjectivation	Portée de la pertinence énonciative
Insertion topique	Participation institutionnelle	(pluri/mono) Phonie
Place topique	Insertion institutionnelle	Classement
Degré topique	Implication institutionnelle	Pertinence
Mobilité topique	Spectre institutionnel	Mobilité
Plasticité	Corrélation institutionnelle	Appartenance

Fig. 10 - L'inscription institutionnelle du sujet-acteur

6.2.3 Plasticité de la compétence topique

Comme l’a suggéré l’analyse liminaire de la subjectivité, la compétence topique de chaque sujet-acteur est susceptible de variation. Il est rare que l’inscription institutionnelle d’un sujet se limite à une seule institution de sens, généralement celle-ci se compare à un continuum, à chaque étape ou à chaque dispositif duquel la genèse subjective est à la fois passive (sujétion) et active (subjectivation). Autrement dit, la *monophonie* constitue une exception à la règle de la *pluriphonie*. La compétence topique se comprend comme un profil expressif typique du mode d’inscription du sujet-acteur, à chacune des institutions de sens dont il participe. Compte tenu de la « place » qui est la sienne au sein de chacune des IS qui définissent son cursus, le sujet parle d’une voix qui est dans chaque cas singulière. La complexité du cursus institutionnel de chaque sujet dote sa compétence topique d’autant de voix spécifiques. Mais compte tenu de la différence statutaire d’un sujet donné en regard de chaque IS à laquelle il participe, la richesse de sa *compétence topique active* varie d’autant : celle-ci sera forte dans une première IS, médiane dans une deuxième, faible dans une troisième, et nulle dans une autre IS à laquelle le sujet n’est pas amené à s’impliquer¹².

Phonie (mono/pluri)	Institution de sens (1)	Institution de sens (2)	Institution de sens (3)	Institution de sens (n-1)
Compétence topique (1)	Forte			
Compétence topique (2)		Médiane		
Compétence topique (3)			Faible	
Compétence topique (4)				Nulle (probable/possible)

Fig. 11 - Plasticité de la compétence topique

12. À l’instar de la compétence linguistique, ou de la compétence discursive, la compétence topique est susceptible d’acquisition et de développement, c’est pourquoi elle est « probable » ou « possible ».

7. Lien social, institution de sens, sens commun

Pour conclure cette brève étude, je voudrais ouvrir quelques pistes de recherche demeurées jusque-là implicites à la théorisation standard. Il s'agit de caractériser en quelques formulations programmatiques une nouvelle orientation possible de la compréhension sémantique des mécanismes de formation du sens commun.

Le développement graduel de la présente réflexion a d'abord consisté à montrer que l'élaboration linguistique du concept de sens commun suppose au moins trois perspectives : une perspective rhétorique, en somme classique, liée à la description des lieux du discours (Aristote), une perspective communicationnelle, liée aux développements de la pragmatique (Ducrot 1984) et de la néorhétorique (Perelman & Obrecht-Tyteca 2008), à laquelle font écho des conceptualisations philosophiques qui mettent en rapport langage et sens commun, notamment dès le début du xx^e siècle¹³.

La modélisation que j'ai moi-même développée s'articule d'abord à la pragmatique, puisque la théorie linguistique du sens commun (pragmatique topique) a consisté à systématiser les perspectives de la théorie des topoï, en faisant le lien avec la théorie générale de l'action. Disons que dans cette perspective, il s'est agi de radicaliser la conception communicationnelle, en élaborant une définition linguistique du sens commun étayée par un premier format d'analyse (*supra* : 4 et 5).

Mais cette théorisation était encore trop tributaire d'une conception strictement individuelle de l'énonciation, bien que l'activité énonciative individuelle fût déjà mise en perspective par rapport à des mécanismes d'instanciation du sens qui supposaient leur ancrage sur des dispositifs déterminant la mise en discours.

Un second mouvement a été mis en œuvre, dès lors qu'il s'est agi de distinguer entre différents pôles de production du sens commun. C'est donc en développant plus avant les perspectives contenues dans la distinction entre formation sociale et topique sociale qu'a pu être formulée une première version de la conception institutionnelle du sens commun. L'idée selon laquelle il n'existe pas un seul sens commun, mais autant de sens communs qu'il y a de communautés de sens a été le point de départ d'une réévaluation de la place des dispositifs socio-discursifs spécifiques à travers lesquels s'opère, dans une formation sociale donnée, la mise en commun du sens, aussi bien que sa mise en série à partir des différents états du discours.

La conception institutionnelle du sens commun constitue un dépassement de la conception communicationnelle, puisqu'il est dès lors question de décrire avec davantage de précision le rôle que jouent, dans la dynamique générale du sens, les institutions, comprises comme dispositifs énonciatifs collectifs, susceptibles de modaliser les conduites des sujets-acteurs.

C'est à partir de cette reformulation du cadre de la recherche que nous avons réévalué la problématique linguistique du sujet parlant, en montrant comment

13. Rappelons que ces thématisations apparaissent simultanément aussi bien dans le cadre du marxisme (avec Gramsci) que de la phénoménologie (surtout avec Schultz), et de la philosophie analytique (Moore, et Moore dans le débat avec Wittgenstein sur la certitude).

dans une topique sociale donnée, l'activité énonciative était elle-même tributaire d'un certain nombre de paramètres socio-discursifs qui se trouvait ainsi configurée par eux autant qu'elle les configurait.

D'où, pour rendre compte de cette dynamique d'incidence mutuelle, les distinctions relatives d'une part aux moments de la genèse subjective, et d'autre part au rapport que celle-ci entretient avec les institutions et les communautés de sens.

Pour accentuer le travail de différenciation conceptuelle, lequel a toujours en vue de poser les conditions d'un travail d'analyse de plus en plus affiné, nous avons repris à nouveaux frais la question de la caractérisation du sens commun linguistique, en nous interrogeant d'une part sur ses structures, d'autre part sur ses agencements possibles. C'est cette perspective théorique qui a permis de préciser ce qu'est une institution de sens, en dégagant un certain nombre de critères pour poser une typologie des formes institutionnelles.

Ainsi, en définissant les institutions de sens comme des dispositifs modalisateurs, il devenait possible d'articuler plus rigoureusement la dimension sociale et anthropologique du sens commun avec ses dimensions discursives.

Une théorie linguistique du sens commun implique nécessairement une théorie sémio-discursive du lien social : le partage du sens, dans le cadre et à partir des institutions de sens, constitue un éclairage rigoureux sur les mécanismes de circulation des énoncés, la formation des évidences collectives, compte tenu des contraintes que font peser sur les sujets-acteurs ces dispositifs de régulation et de répartition de la socialisation du sens.

Une attention plus particulière aux institutions de sens comprises comme des opérateurs modaux permet aussi d'appréhender avec une plus grande précision la notion d'ordre du discours. Faisons un instant retour sur la typologie ternaire des institutions de sens : la fonctionnalité de chaque type de dispositif (gnoséologique, gnomique, thymique) se conçoit non seulement vis-à-vis des finalités sociales de chacun d'entre eux, mais encore en regard des types d'attitudes qu'il favorise de la part des sujets-acteurs. *Les institutions de sens sont donc des dispositifs modalisateurs relativement aux modes de sujétion qu'elles privilégient.*

En effet, les trois orientations modales du /faire savoir/, du /faire croire/ et du /faire ressentir/ constituent trois modalités d'une même direction de sens, celle qui consiste à /susciter l'adhésion/.

Dès lors cette percée dans le registre de la modélisation sémio-discursive permet de comprendre la topique sociale – c'est-à-dire la topologie des institutions de sens d'une formation sociale donnée – comme un champ de forces matérielles qui conditionnent l'organisation des différentes formes du lien social : les formes institutionnelles sont les expressions socio-discursives de rapports intersubjectifs dominés par des agencements sémio-discursifs.

L'apparente impression d'adhérence au monde qui se dégage de l'activité plurielle des sujets-acteurs tient ultimement à l'adhésion de ceux-ci à des *rapports modaux* qui prédéterminent et configurent les *formes du lien social*.

Il existe donc une relation étroite, peut-être une relation d'induction mutuelle entre les types d'institutions de sens et les types de discours qui en procèdent. En sorte que pour chaque institution de sens considérée, la production des évidences

du sens commun est alors fonction des positions psycho-sémiologiques¹⁴ supposées par chaque forme d'IS.

Cette hypothèse de travail peut encore se formuler ainsi : les dispositifs modaux que constituent les IS, dont les attestations discursives restent objectivables par l'analyse, opèrent dans les flux d'interaction comme des *configurations de capture subjective*.

Il faut pourtant distinguer entre la position psycho-sémiologique de chaque institution de sens et la posture psychique des sujets-acteurs qui y participent. C'est de la conformité de ces deux plans, ou de leur antinomie que dépendent la viabilité autant que la nature du lien social. Si les dispositifs institutionnels instaurent certains types de rapports entre les sujets-acteurs, il convient aussi de prendre en compte le fait qu'à l'intérieur de ces cadres modaux, les sujets nouent aussi des liens de subordination ou de subversion de leur contexte de sujétion¹⁵. Du point de vue politique, l'essence, tout comme la possibilité même de la domination tient à la consistance de ce rapport invisible entre l'orientation modale des institutions et la disposition psychique des sujets-acteurs : une part importante de ce qui se joue dans ce rapport décide de la nature même des formes de domination : coercitive ou consensuelle¹⁶.

En somme, la modalité qui consiste à /susciter l'adhésion/ serait la modalité sociale par excellence – modalité adhésive pourrait-on dire – au regard de laquelle les trois modalités, repérées au titre de critères distinctifs des différents types d'institutions de sens, seraient des sous-modalités, incidentes et dérivées. Et dans la mesure où cette modalité princeps agit comme élément *subordonnant* efficacement les trois autres, elle serait l'analogue du discours du maître¹⁷.

Il en résulte qu'infléchie de la sorte, l'analyse des institutions de sens n'a pas nécessairement les mêmes objets, ni tout à fait les mêmes fins que l'analyse du discours institutionnel : en visant les rapports entre discours et lien social, la théorie des institutions de sens se distingue de l'analyse du discours, pour rendre possible *une critique générale des discours*¹⁸.

14. Rappelons ici que la notion de posture psycho-sémiologique est avant tout une hypothèse heuristique de la linguistique de position (Guillaume 1975).

15. Dans la mesure où ils s'approprient les situations dont ils participent compte tenu des contraintes contextuelles.

16. Cette perspective de recherche vise à redéfinir en extension le concept de discours, entendu à ce stade comme synonyme de lien social. Encore fallait-il caractériser les institutions de sens comme des agencements modaux, en modélisant au préalable les différentes étapes de production et de mise en partage du sens, à partir de la conceptualisation des états du discours.

17. J. Lacan (1975) a caractérisé quatre discours, c'est-à-dire quatre modes d'agencement du lien social : discours du maître, discours de l'analyste, discours de l'université, discours de l'hystérique, faisant par la suite l'hypothèse d'un cinquième discours, le discours du capitalisme. La mise en chemin de la théorie linguistique du sens commun vers une théorie modale des institutions de sens, puis vers une théorie sémio-discursive du lien social, articulée aux précédentes modélisations reprend ces pistes de recherche, pour interroger les formes d'agencement collectives du lien social.

18. L'AD, discipline académique, demeure captive du discours du maître, auquel elle substitue dans le meilleur des cas le discours universitaire. La Critique des Discours n'est par principe plus tributaire de ce lien. Elle produit moins des connaissances qu'un savoir

Conclusion

Les deux problématiques de l'institution et du sens constituent donc des pôles de recherche privilégiés pour qui souhaite éclairer des questionnements aussi importants que les conditions et les formes du lien social, les rapports de production et de domination, les conditions socio-historiques de la connaissance, les modes de formation et d'organisation de l'identité humaine, la genèse de la subjectivité et ses modes d'attestation, la dynamique et la constitution des cultures (comprises comme ensemble axiologique) ainsi que les contacts inter-culturels, ou encore le thème clinique de la santé et de la maladie, le thème politique de l'aliénation et de la mystification, de l'émancipation et de l'exercice de la fonction critique. Vaste ambition, dira-t-on, dont la perspective princeps revient à penser dans ses ultimes conséquences le paradigme de la communication.

L'essentiel du projet prend pour point de départ un constat : tandis que l'institution du sens traverse l'ensemble des problématiques liées à la constitution du lien humain – quelles qu'en soient les logiques – la compréhension, y compris pluridisciplinaire, de ce qu'est le sens tend à méconnaître ou à sous-estimer sa dimension discursive. Cela ne veut pas dire que les disciplines du sens fassent défaut : le développement même des sciences du langage atteste du contraire ; cela veut plus exactement dire qu'il n'existe pas d'effort théorique conséquent pour inclure dans un même mouvement la compréhension conjointe de l'institutionnel et du sémiotique. Si un champ de recherche est à la limite de nuancer ce point de vue, c'est la psychanalyse, puisqu'à l'instar de la linguistique, elle éclaire, à partir des objets qui lui sont propres, les points de liaison et de déliaison du sens.

Références bibliographiques

- ALTHUSSER L., 1975, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », in *Positions*, Paris, Éditions Sociales, coll. « Essentiel ».
- ANSCOMBRE J.-C. (éd.), 1994, *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.
- ARISTOTE, 2000, *Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche.
- BOUTHOU L., 1946, *Traité de sociologie*, Paris, Payot.
- DUCROT O., 1984, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit.
- FOUCAULT M., 1970, *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- GRAMSCI A., 1983, *Textes*, Paris, Éditions Sociales, coll. « Essentiel ».
- GREIMAS A. J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- GREIMAS A. J., 1970, 1983, *Du sens. Essais sémiotiques I et II*, Paris, Seuil.
- GUILLAUME G., 1975, *Principes de linguistique théorique*, Québec, Presses Universitaires de l'Université Laval.
- LACAN J., 1999, *Encore, Le Séminaire XX (1972-1973)*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- LAHIRE B., 2011, *L'Homme pluriel : les ressorts de l'action*, Paris, Poche/Pluriel.

sur les mobiles de toute discursivité. Cette nuance accomplit la redéfinition de l'objet de la pragmatique, comme discipline ayant pour objet l'analyse des motifs qui poussent les sujets à faire usage des signes.

- LONGHI J. & GARRIC N., 2013, « Atteindre l'interdiscours par la circulation des discours et du sens », *Langage et Société* 144, 65-83.
- LONGHI J. & GARRIC N., 2013, « Théoriser le genre pour déjouer ses frontières et construire le sens », *Pratiques* 157/158, 31-46.
- LEGENDRE P., *Sur la question dogmatique en Occident*, Paris, Fayard, 1999.
- PERELMAN Ch. & OLBRECHT-TYTECA L., 2008, *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Presses Universitaires de Bruxelles, réédition.
- SARFATI G.-É., 2012, « Subjectivité et institutions de sens : l'horizon sociodiscursif du sens commun », *La Tribune internationale des langues vivantes. Formes sémantiques, langages et interprétations. Hommage à Pierre Cadiot*, numéro spécial, 29-41.
- SARFATI G.-É., 2011, « Analyse du discours et sens commun : institutions de sens, communautés de sens, doxa, idéologie », in J. Guilhaumou & Ph. Scheppens (éds), *Annales littéraires de l'université de Franche-Comté, Matériaux philosophiques pour l'analyse du discours*, Série linguistique et sémiotique 53, 139-173.
- SARFATI G.-É., 2010, « Hermès parmi les loups : sens commun, institutions de sens et doxanalyse », in D. Denis et al., *Au corps du texte. Hommage à Georges Molinié*, Paris, Honoré Champion, « Bibliothèque de grammaire et de linguistique », 339-353.
- SCHULTZ A., 2000, *Éléments de sociologie phénoménologique*, trad. fr. T. Blin, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Altérité de la parole et socialité du sens : énonciation et perception d'autrui

Antonino BONDI

École des Hautes Études en Sciences Sociales

Des sons se détachent de la voix, entrent dans l'air, encerclent, assaillent, pénètrent le corps qui occupe cette part de l'air : quoique invisibles, ils font un geste aussi bien que la main quand elle traverse l'air à la rencontre d'une autre main, et dans ce geste on peut lire l'alphabet entier du désir, le besoin du corps d'être arraché à soi, alors même qu'il demeure dans la sphère de son propre mouvement.

Paul Auster, *Les Espaces blancs*.

1. La parole entre perception, énonciation et subjectivité

Cartographier les liens conceptuels et les relations se tissant entre la *prise de parole*, au sens large d'une *énonciation toujours en acte* (cf. Basso 2012), la *subjectivité*, conçue à la fois comme un *dispositif théorique* et comme une *instance* originaire de l'activité de parler (cf. Bondi 2014 et 2015, Piotrowski & Visetti 2015), et la *socialité* du sens – ce fond de *normativité* souple et pourtant inévitable garantie institutionnelle de la scène interlocutive, de son déroulement ainsi que de sa mémorisation ou disparition dans la masse des productions langagières – peut se révéler une aventure intellectuelle aussi fondamentale qu'extrêmement difficile pour la réflexion épistémologique sur le langage et l'activité symbolique.

Si l'on veut, par exemple, s'en tenir à ceux qui visent à une réflexion sur la *discursivité* et sur les instances qui en structurent et organisent les formes et les manifestations, on ne peut pas se passer du fait que des concepts tels *énonciation*, *temporalité* et *subjectivité* constituent des outils indispensables pour une approche du sens qui ne reste pas confinée à l'intérieur des périmètres – pourtant difficiles à cerner et définir – des traditions saussuriennes et peirciennes (Fabbri 2008) en linguistique et en sémiotique. De ce point de vue, les approches énonciativistes ont essayé de combler certaines lacunes de la théorie saussurienne à travers le déplacement de leur objet d'étude principal, à savoir l'énonciation, qui en quelque sorte efface le signe saussurien en tant qu'élément central des études et des analyses sémiolinguistiques. L'énonciation – dans l'archipel vaste des approches énonciativistes – peut donc être captée par différentes stratégies analytiques, qu'il s'agisse de l'analyse des énoncés où elle se manifeste et se réalise lors de l'appropriation qu'en font les sujets parlants, ou

bien par la détection d'opérations énonciatives la constituant en tant que dispositif intentionnel de réalisation discursive (schèmes, notions, opérations de repérage, profilage, lexis, prise en charge, etc.) ; mais aussi à travers l'étude des formations discursives d'où elle émerge et se déploie, comme nous le suggère la tradition de l'analyse du discours issue de la leçon de M. Foucault et de M. Pêcheux. Dans une étude consacrée aux différents niveaux épistémologiques pouvant affecter l'activité énonciative et plus généralement linguistique, Julien Longhi a brillamment souligné que l'énonciation peut être abordée par deux points de vue qui peuvent demeurer solidaires, en gardant néanmoins leur hétérogénéité et en relevant de perspectives et de conceptions différentes – l'une concevant l'énonciation dans les termes de « positionnements énonciatifs, ancrages sociodiscursifs, ou des points de vue ou attitudes du locuteur », alors que pour l'autre, « ce sont les scènes énonciatives, telles qu'elles sont calculables dans les énoncés ou les textes, qui sont envisagées » (Longhi 2012 : 14). Donc, même si elles sont restées attachées au seuil épistémologique produit par le concept saussurien de *langue*, les théories de l'énonciation ont posé de façon claire, a observé Paolo Fabbri, le « problème de la *parole* et de la relation à un sujet parlant qui, dans l'acte dialogique d'entendre l'autre et de s'intercomprendre avec celui-ci, en même temps *énonce* sa propre réalité vécue ; de façon particulière, en problématisant le *thème du sujet parlant* et de son énonciation, Émile Benveniste a tracé le *plan de consistance* d'une *linguistique du discours* » (Fabbri 2008 ; v. aussi Coquet 2007). Et avec la même radicalité, Jean-Claude Coquet fait résonner l'importance du *thème de la subjectivité* dans l'étude non seulement de l'énonciation mais aussi des rapports entre énonciation, perception et monde perçu et vécu ; pour Coquet, « l'appropriation de la langue dans son fonctionnement actuel (ma langue, c'est-à-dire ma parole, selon l'opposition saussurienne) est le fait d'un sujet ; il y a une linguistique par le fait que l'homme est un sujet parlant et qu'il se connaît en tant que tel » (Coquet 2007 : 22). Le sujet parlant, si l'on suit l'inspiration de Coquet et Fabbri, constitue une instance de base de l'activité de parler à partir de laquelle il est possible de mettre en place une *linguistique de la parole* et de l'*expérience langagière* (Bondi 2012a). Loin de trouver une définition épistémologique globale et unitaire, ce sujet en tant qu'instance de base est à concevoir comme une sorte de résonateur dynamique permettant de comprendre les articulations et les rapports de traduction et de transformation réciproque entre le monde, le langage et la perception/action (ou action perceptive). D'ailleurs, même chez Benveniste, le dispositif théorique contraignant l'énonciation à la subjectivité se révèle être un nœud problématique incontournable ; s'il est vrai que la perspective énonciative chez Benveniste est contrainte par un double mouvement d'expansion et de contraction, visant à systématiser dans un cadre d'analyse cohérent un ensemble hétérogène de phénomènes affectant le sens, en même temps « la mise en place de l'énonciation chez Benveniste n'a rien d'une élaboration continue qui dégagerait progressivement, à partir du réel observable, un analogue plus ou moins observable, plus ou moins fidèle, de l'objet à décrire » (Dahlet 1996 : 99).

Au delà de toute hypothèse interprétative, le couple *énonciation-subjectivité* mobilise en guise de complémentaires, me semble-t-il, d'un côté, une réflexion

simultanée sur l'expérience singulière du *sens*, sur les langues conçues comme des lieux d'action et de savoir collectif et partagé, ainsi que sur la dimension performative affectant les sujets parlants et les communautés, et, de l'autre côté, la thématization de la *perception d'autrui*, de la *présence de l'autre* dans l'énonciation, de l'*altérité* qui s'inscrit et s'articule dans l'activité de langage et dans la *parole*, celle entendue au sens d'un événement à la fois *expressif*, *dialogique* et *perceptif*. Toujours dans le sillage de Benveniste, nous rappelle Philippe Monneret, on ne peut pas oublier que l'analyse de la dynamique énonciative nous met devant l'impossibilité de « concevoir l'énoncé sans destinataire de l'énonciation, même si cet autre est absent et en conséquence que le locuteur, qui possède toujours un statut d'énonciateur, doit l'intégrer aux représentations véhiculées par son discours » (Monneret 2008 : 4). En nous plaçant dans une perspective théorique à la fois phénoménologique, sémiotique et praxéologique, nous essayerons de penser aux rapports entre *énonciation*, subjectivité / altérité de la parole et perception dans les termes d'un dispositif global de perception énonciative. De ce point de vue, l'énonciation est donc à concevoir dans les termes d'une activité perceptive se déployant dans un *champ perceptif-énonciatif* (Lebas 2012) ; si la perception, d'après la suggestion de Franck Lebas, constitue un processus transactionnel fondamental, l'énonciation en tant qu'activité perceptive « regroupe ici un dispositif hétéroclite centré sur l'allocutaire, impliquant des éléments énonciatifs au sens classique du terme, dialogiques et pragmatiques, constituant ensemble un "champ perceptif énonciatif" » : d'où la nécessité d'une réflexion et d'une analyse du rôle sémiotique d'autrui dans la praxis énonciative.

2. Vers une phénoménologie sémiotique

Dans cette direction, donner un fondement phénoménologique à la théorie sémio-linguistique nous permettra de penser l'activité de langage comme une *perception*, c'est-à-dire comme une activité générique de *relation à*, *accès à* (au monde), de déplacement constant du ou des sujets, d'ajustement dialogique, pragmatique et narratif selon, ou mieux, sur le fond d'un « fond » à la fois expressif et perceptif, normatif, social et institué. Cela a deux conséquences immédiates. D'un côté la nécessité d'une focalisation sur le *primat de la perception*¹ et de la *parole*, accompagnée par l'individuation des *fonds* (à la fois perceptifs, énonciatifs et normatifs) (Lebas 2012). De l'autre côté, il faut comprendre la signification comme une *sémio-genèse*, à savoir une activité de construction et de constitution de *formes-sens* et de *valeurs concomitantes*, se déployant à l'instar d'une activité perceptive, praxéologique et expressive. De ce point de vue, la signification se met en place comme un phénomène complexe, manifestant à la fois la constitution, la réalisation, ainsi que la circulation, la réception et les métamorphoses des formes (tous ces processus ayant lieu

1. Le *primat de la perception* est une expression de Merleau-Ponty (1994), valorisant une conception de la perception comme *ouverture originaire* et *généralisée* du sujet à l'égard du monde. En linguistique et sémiotique, les travaux ayant transposé le propos merleau-pontien sont ceux de la *Théorie des formes sémantiques* (désormais TFS) mise en place par Y.-M. Visetti et P. Cadiot. Cf. Cadiot & Visetti (2001) ; Visetti & Cadiot (2006) ; Bondi (2012a).

presque simultanément, ou suivant des phases *microgénétiques* de déploiement et de développement) (Cadiot & Visetti 2001, Bondi 2012). Sémio-genèse veut également dire un *exercice constant*, ou une activité incessante de *mise en place* de formes-valeurs soumises à des régimes hétérogènes de différenciation, modulant les formes et leurs changements tels : régimes de *reprise*, de *répétition*, d'innovation, de *désir*, de *conflit*, etc. Une telle approche phénoménologique de la signification, que l'on qualifie comme approche sémio-génétique, issue de la leçon de Merleau-Ponty de façon certes un peu hétérogène et infidèle², permet donc de centrer le périmètre de la réflexion encadrant les rapports entre activité de langage et langue, en réadmettant le *flot de la parole* comme « objet » (dont le statut et la facture sont tout à fait particuliers) d'une linguistique à la fois herméneutique et textuelle. De surcroît, cette phénoménologie sémiotique permet donc d'analyser la nature de la *parole* propre à la tradition saussurienne dans les termes d'un *dispositif événementiel* affectant de sa propre émergence certaines questions problématiques en sciences du langage : (a) corps-locuteur-identité de sujet parlant ; (b) corps-expérience-énonciation-reprise énonciative ; (c) *parole réelle* / parole potentielle et dispositifs de modélisation ; (d) statut de l'activité de langage au sens d'une *energeia*, statut de l'acte pris au sens d'un *ergon* toujours dynamique et statut de la *norme* comme cadre plastique des usages d'une forme sémio-linguistique.

Pour atteindre cela, il faut revenir un instant sur une conception praxéologique du langage, telle qu'elle a été développée par la TFS, et approfondir un peu plus l'idée d'une *communauté d'organisation* ou de *continuité*³ entre activité perceptive et perception sémantique, ou mieux entre perception et construction des formes sémantiques. La question de la continuité entre perception et langage, ou perception et sémiologie, si elle n'est pas nouvelle, a néanmoins orienté la tradition occidentale en direction d'un paradoxe implicite, à savoir une assomption presque subreptice de leur différence (à la fois morphologique et pragmatique, cognitive, sensitive) au même moment où l'on cherche à déterminer leur continuité ou leur communion organisationnelle. Langage et perception constitueraient donc deux opérations cognitives distinctes ; et il ne serait possible qu'à partir de ce constat de repérer des convergences parmi leurs modalités de manifestation et d'existence. Ce paradoxe a été remarqué par Jean-François Bordron, pour qui, s'il est raisonnable de ne pas croire que les objets du monde perçu suivent nos grammaires et nos langages, il est tout aussi incontestable qu'on ne rencontre pas beaucoup de situations où perception et langage se trouvent en profond désaccord (cf. Bordron 2002). Il est donc possible de focaliser l'attention sur la continuité entre l'expérience sensible et celle linguistique par leurs relations : un enchevêtrement de dynamiques et de modalités se déployant de façon commune dès le début de leur manifestation sémiotique.

2. Une discussion approfondie sur Merleau-Ponty dans Piotrowski & Visetti (2015).

3. L'idée d'une continuité entre perception et langage n'est pas originale. Les linguistiques cognitives, et, un peu différemment, celles énonciatives, ont développé des modèles de la construction à l'intérieur d'une intuition de ce genre. Néanmoins, Cadiot et Visetti ont inlassablement souligné le *réductionnisme* des approches cognitivistes en sémantique, contraintes par des schématisations topologiques et/ou cinétiques, qui sont censées constituer l'ancrage perceptif de chaque signification.

Perception et langage donnent vie à des *gestalten sémantiques* dont la fonction est la stabilisation de l'instabilité constitutive de chaque expérience de sens ; c'est par les biais des tensions entre *instabilité* et *stabilisation* précaire que l'on vise – à l'intérieur de la TFS – à une description en style phénoménologique de la *valeur* linguistique au sens saussurien (Visetti & Cadiot 2006). Cette valeur, finalement, est à saisir en continuité avec l'expérience sensible d'où elle émerge, dans l'expérience expressive du monde que les corps et les sujets parlants expérimentent sans arrêt. Comprendre la valeur *sémiogénétique* d'une unité langagière ou d'une manifestation énonciative (la *taille* ne devenant dans un premier temps rien d'autre qu'un problème secondaire de délimitation épistémologique de l'objet) veut dire *décrire* les procès de structuration de ces *gestalten* sémantiques. En ayant recours explicitement à la tradition phénoménologique, la TFS conçoit la langue dans les termes d'une *saisie du monde* et en même temps d'une *capture* ou *saisie du discours d'autrui* : une pratique d'expression ou mieux une praxis expressive où la notion d'*expérience* acquiert un statut particulier, à la fois venant du sens commun et inaugurant une physionomie originelle. Comme Cadiot et Lebas l'ont remarqué :

Les options phénoménologiques sont d'une grande compatibilité avec l'observation de toutes les « strates » et les dimensions du langage, mais encore elles livrent une solution générale [...] au problème de l'articulation sens-référence [...]. L'essence de cette solution réside dans un retour à l'expérience : le monde est une constitution compatible avec l'expérience parce qu'il est constitué par l'expérience. (Cadiot & Lebas 2003 : 5)

D'où suit une reformulation de l'articulation du rapport sens-référence (que l'on ne pourra pas approfondir ici) nécessitant un effort de réélaboration et d'analyses des situations discursives concrètes :

Les objets de la parole sont propres à l'activité linguistique en tant qu'ils sont en partie constitués par la dynamique langagière, mais sont aussi les mêmes que ceux auxquels le langage réfère. Ceci cesse précisément d'être paradoxal dès le moment que le référent n'a d'autre essence que ses propriétés extrinsèques. Il y a ainsi, en contradiction avec les thèses « dualistes », continuité entre le monde conçu par la pratique langagière et le monde conçu par les autres pratiques (*ibid.* : 5).

Ainsi, disent Cadiot et Lebas, il devient possible de résoudre l'articulation sens-référence, en remarquant que la « signification se fonde dans, et est fondée par, les termes mêmes de la conceptualisation, dans le même temps redevient une pensée particulière, la parole une expression, la langue une pratique » (*ibid.* : 6). Si l'on veut rapprocher le concept de langue de celui de pratique (ou praxis) en adoptant cette perspective théorique, il s'avère indispensable de réfléchir, d'un côté, sur les relations entre corporéité et énonciation, en élargissant le fond de ce que l'on entend par énonciation, et, de l'autre côté, sur la dialectique entre corps et institution, autrement dit entre formes de subjectivation sémiotiques et socialité et normativité à l'œuvre dans toute interaction communicationnelle. Cette double exigence a été soulignée à plusieurs reprises par Visetti et Rosenthal :

Les phénomènes sociaux humains se constituent à travers des jeux socio-sémiotiques, impliquant institutions et distribution de rôles, dans lesquels la part cognitive individuelle se comprend d'abord comme perception sémiotique,

attention conjointe, participation à une intersubjectivité comportant un vaste répertoire d'interactions ritualisées. (Rosenthal & Visetti 2010 : 17)

Donc, d'une part, nous convenons avec ce qu'a bien expliqué Marion Colas-Blaise, à savoir que la sémiotique, dès qu'elle a essayé de mettre à jour son idée de l'énonciation, n'a pas pu s'empêcher de remonter vers les processus intentionnels et communicationnels orchestrant la scène interactionnelle, produisant ainsi un élargissement théorique de la notion même d'énonciation en y incluant la sensation et la perception, ainsi qu'une pluralisation des instances subjectives (v. Coquet 2007) :

En fournissant un ancrage dans la sensation et la perception, en deçà, précisément, de la construction symbolique médiatisée par le langage, la sémiotique franchit un pas décisif : le débat se trouve recentré autour de l'expérience (noétique) qu'un sujet fait d'un donné phénoménal (noématique). Les limites mêmes de la notion d'énonciation s'en trouvent repoussées au maximum : l'énonciation sensible concerne l'amont de toute structure intentionnelle, la zone mouvante pré-subjective et pré-objective où quelque chose affleure et où s'annonce la possibilité même de l'énonciation perceptive et d'un « cela est maintenant ! » aristotélécien, qui suppose un jugement d'existence. (Colas-Blaise 2011 : 58-59)

D'autre part, la perspective d'une phénoménologie sémiotique, telle que nous la livre la perspective de la TFS, permet l'individuation du rôle spécifique joué par la médiation langagière au sein des pratiques symboliques et culturelles, ainsi que sa possible modélisation dynamique, ses relations autant avec l'amont qu'avec – pour ainsi dire – l'aval des procédés : jeux sémiotiques, pratiques ritualisées, lieux institutionnels et pratiques institutionnalisées, mémoires, et même le fond *impersonnel* et *figural* de la perception énonciative. Cette spécificité langagière se dégage dans toutes les strates linguistiques, et nous livre des traces des relations chiasmatiques entre l'activité de langage et l'activité perceptive comprise comme un *accès transitoire*, mobile, dynamique et toujours instable. Son reflet immédiat, à l'œuvre dans la langue, peut être détecté, si l'on suit Cadiot et Lebas, dans les termes d'une *polysémie généralisée* :

Aux antipodes de la langue-code, cette conception de la langue voit dans la production linguistique une expression corporelle particulière, et substitue à la notion d'interprétation celle de *saisie de l'expression autrui*. Sur le plan linguistique, c'est notamment la conception de la polysémie qui se voit transformée. La signification, par hypothèse fondamentalement *transposable*, c'est-à-dire indépendante d'un support objectif, révèle au plan du système une polysémie généralisée. La polysémie n'est plus un « défaut » du système linguistique, au contraire le langage devient inconcevable sans elle. (Cadiot & Lebas 2003 : 6, nous soulignons)

Pour les approches sémiogénétiques – ou, au moins empruntées à une conception phénoménologique des sémiogenèses – la signification ne peut être conçue que dans les termes d'un procès multiforme et *constitutivement transposable*. Cette dimension *transposable* du sens implique ou mieux convoque une série de questions problématiques pour l'étude et la description de la praxis énonciative. D'abord, il y a un défi sémiotique à proprement parler, qui consiste dans la nécessité de comprendre l'économie sociale de la valeur en même temps que la singularité sémantique de la prise de parole, et de voir comment les deux

pôles de cette dynamique complexe peuvent se tenir ensemble ; pour le dire autrement, comment peut-on affronter « la description de l'économie fondamentalement collective de l'expression linguistique ? Comment penser la *sédimentation* d'un mode partagé de perceptions dès lors qu'une seule frange infime – la *parole* – semble objectivement commune » (Lebas 2012 : 58, nous soulignons) ? Si l'expression et la valeur linguistique ressortissent à la dimension *publique*, *incarnée* et *intersubjective* de la ressource langagière dont on dispose et que l'on réaménage sans arrêt, quel que soit son format de manifestation ou d'actualisation, il n'en reste pas moins que la stratification et la sédimentation des ressources et des valeurs remises en jeu lors de l'énonciation s'appuient sur une pièce – la *parole* – dont les caractéristiques principales semblent la fragilité, la volatilité et l'inconsistance historico-matérielle. Pourtant, comme l'a encore souligné Lebas :

Non seulement la stratification de l'expression permet-elle d'imaginer un flux d'expression, mais encore il devient possible de comprendre que la motivation même de la parole peut être portée par un processus de perception impliquant l'une ou l'autre des strates, que les amorces perceptives et leurs développements peuvent même être répartis, se répondre, et donner lieu à des stabilisations de phénomènes très hétérogènes (Lebas 2012 : 58).

Cette instabilité du flux expressif, qui accompagne la définition de toute entreprise sémiotique ou sémiogénétique, dont les formes sont toujours à la recherche d'une stabilisation ponctuelle ainsi que d'un *à-venir* et d'un *horizon* de partage des sémantismes, oblige l'approche phénoménologique à dépasser l'idéal benvenistien concevant les énoncés comme des entités discrètes et bien définissables, en faveur d'une idée de *parole* – ou d'événement expressif – qui travaille et se déploie dans plusieurs régimes de co-émergence, co-perception et co-présence sociale, à même d'encadrer d'un seul coup chaque acte ou performance sémiotique ou sémiolinguistique. C'est pour cela que l'hypothèse, ou mieux le sous-entendu d'une subjectivité (transcendante ! Cadiot & Visetti 2001 et Bondi 2012) héritière des perspectives intentionnalistes, même dans le cas des multiplications des points de vue et des différenciations fonctionnelles des instances (locuteur, énonciateur, dédoublement énonciatif) ne peut pas suffire à comprendre l'activité voire le procès de *transposition*, c'est-à-dire de *reprise remotivée*, de *régime de ré-énonciation* ininterrompue qui semble caractériser chaque acte de parole. En d'autres termes, une perspective sémiogénétique essaie de repenser l'activité énonciative à l'intérieur d'un *théâtre* où coexistent, à côté d'une « scénographie de l'intériorité » intégrant l'ordre du sensible dans l'ordre du discours (Colas-Blaise 2011), toutes les composantes et les dynamiques qui nous révèlent, pour ainsi dire, la nature *illusoire* et pourtant *nécessaire* d'une unité du sujet ; ce dernier se voit et se perçoit tout à fait sémiotiquement et il est traversé par des champs à la fois tensifs, modaux, sensibles ainsi que cognitifs et par des forces et processus impersonnels. En même temps, il ne peut se constituer – ne peut *devenir sujet* – que par des processus à la fois sociaux et normatifs, visant aux enrôlements, aux identifications et aux stéréotypies, bref : aux créations de signatures éthiques propres à ce que l'on pourrait qualifier d'auteur, au sens que Ruth Amossy (2014) confère à cette notion. Pour comprendre et capter la dynamique entre l'organisation textuelle et une situation de commu-

nication – ce que l'on pourrait qualifier autrement comme le *procès de l'énonciation sémiotique* – il nous faut, en suivant le raisonnement de Colas-Blaise, s'appuyer sur cette *faille* de l'un, en renvoyant aux *lieux de non-coïncidence* de ce sujet multiforme :

d'abord, une non-coïncidence « interlocutive », irréductible, qui maintient la scission entre l'énonciateur et le destinataire et déclare comme illusoire une communication promouvant de l'« un » ; ensuite, une non-coïncidence du « discours à lui-même », tout mot étant habité et traversé, en vertu du dialogisme bakhtinien, par de l'autre discursif ; puis, la non-coïncidence de l'« ordre symbolique de la langue et des choses », la quête du « mot juste » alimentant le fantasme de l'adéquation du mot à la chose ; enfin, la non-coïncidence des « mots à eux-mêmes », qui génère des faits de polysémie, d'homonymie, etc. (Colas-Blaise 2010 : 59-60)

Dans une perspective plus proche de la nôtre, le thème sémiogénétique permet de sortir des impasses propres aux perspectives intentionnalistes sous-jacentes aux théories de l'énonciation qui ne semblent pas s'engager véritablement sur la dialectique entre corps et institution (v. Rosenthal & Visetti 2010, Descombes 1996 et Bondi 2014b) et ne pas réfléchir de façon adéquate aux dynamiques et aux tensions entre, d'un côté, le *geste énonciatif* dans sa corporéité et immédiateté simulée, et, de l'autre côté, la stratification sociale, perceptive et sémiotique des formes-valeurs disponibles, historiquement sédimentées et retravaillées de façon originale à chaque reprise énonciative, même si elles gardent un caractère de *répétition* routinière. Ainsi, le thème sémiogénétique, par sa critique des présupposés intentionnalistes des théories énonciatives, non seulement croise les problématiques et le bagage métaphorique des théories dialogistes et dialogiques à propos du théâtre complexe de la conscience du sujet, mais essaie de repenser le procès de formation et développement de la *conscience expressive et énonciative* par la présence d'*autrui*, une altérité à la fois fantasmatique et concrète, sociale et intersubjective, immanente et extérieure, tout comme la langue. L'énonciation, de ce point de vue, est une sorte de scansion gestuelle à la recherche des formes-signes stabilisant un *contact* avec *autrui*, un procédé de thématization et focalisation émergeant d'un bloc d'opérations simultanées et différenciées. C'est pour cela que le thème sémiogénétique invite à dépasser l'intentionnalité des théories énonciatives par les théories dialogistes et par le biais de la phénoménologie de Merleau-Ponty, afin de penser une théorie de l'événement de la prise de la parole. L'interrogation sur le *sujet de la parole* constitue la problématique qui résume en quelque sorte toutes les problématiques liées à une interrogation sur le statut expressif de l'événement de sens et sur la prise de parole par les locuteurs. On ne peut pas disposer une théorie de la signification sans comprendre les relations entre l'individuation du « qui » de la prise de la parole et le rôle du champ d'interlocution – un champ, répétons-le, à la fois perceptif-sensible, expressif, normatif et traversé par des valeurs flottantes et toujours à la recherche d'une stabilisation. D'une part, cette *subjectivité* toujours en activité possède donc un statut multiple, autant concret qu'imaginaire. D'autre part, la praxis perceptive qui l'anime s'exprime par la conscience d'une situation de sens, d'une situation d'échange ainsi que d'un contexte historique. Cet angle d'attaque, donc, nous montre que *parler* et *devenir sujet parlant* impliquent la modélisation

de l'être au monde, du devenir soi-même (un *être au monde* originellement historique et social, dirait-on). Ce *devenir sujet parlant*, à la fois praxéologique et énonciatif, s'expérimente dans la singularité de la prise de parole, qui se manifeste comme un entrecroisement de strates sémiotiques – au sens que Hjelmslev avait déjà indiqué dans les années 1950 (v. Bondi 2011, Hjelmslev 1971). Une stratification de ce genre peut être comprise comme la concrétion d'un ensemble de répertoires thématiques et de motivations qui, en quelque sorte, organisent l'expression et sont à leur tour traversées, en même temps, par un ensemble vectoriel et stratifié de normes, de perceptions sociales, de règles, de conduites stéréotypes apprises et mémorisées, de conduites ritualisées qui, pour ainsi dire, sont préalables ou travaillent simultanément à la prise de parole. Comme le disent Rosenthal et Visetti :

Le thème sémiogénétique écarte les interprétations idéalistes et intentionnalistes de la phénoménologie, et l'idée d'une intentionnalité qui serait constituante de son objet, sans avoir à se découvrir dans l'expression, à chercher et adresser ses mots. Soit en effet que l'on majore la dimension de l'institution, vue comme une passivation des sujets ; soit que l'on souligne le rôle ontogonique de l'expression, qui fait exister ce qu'elle profère – non à la façon d'un acte achevé, mais d'abord dans l'attente de la réponse de l'autre. La perspective sémiogénétique engage la transition à la parole suivante, et fait de toute chose, ou de tout autre, un destinataire et un propos, c'est-à-dire le lieu d'un écart, à déterminer, à ce qui vient d'être dit, ou pourrait l'être. En même temps le thème expressiviste engage une variété fluctuante de niveaux de formes-sens et vient assouplir les rigidités du thème sémiotique, si celui-ci était conçu de façon strictement systémique et normative. (Rosenthal & Visetti 2010 : 18)

Comment, donc, penser l'énonciation en tant que cette *parole non-achevée*, fluctuation continue et stabilité phénoménale, résultat d'une singularisation et d'une illusion subjective et en même temps d'un mouvement impersonnel dont elle émerge et d'une série de formes-normes et ritualisées, qui instaurent une cadence sémiotique même à un niveau que l'on aurait nommé antéprédicatif ? Pour répondre à cette question, nous nous tournerons dans cette dernière partie vers des suggestions venant de Merleau-Ponty, de Benveniste et de Bakhtine à l'égard du rapport entre expression, subjectivité et socialité du sens.

3. Un théâtre de l'énonciation ? La réinvention de la langue et du monde entre subjectivité, perception et parole d'autrui, en revenant à Benveniste

Benveniste insiste sur le fait que chaque locuteur *crée* sa propre langue et qu'à chaque fois cette action / opération se configure comme une *réinvention*, réalisée par une inscription de notre présence dans le temps de l'énonciation, produisant ainsi une expérience à chaque fois inédite chez le locuteur. D'où une génération simultanée de la subjectivité et du sens véritable :

Or comment produit-on la langue ? On ne reproduit rien. On a apparemment un certain nombre de modèles. *Tout homme invente sa langue et l'invente toute sa vie*. Et tous les hommes inventent leur propre langue sur l'*instant* et chacun d'une façon distinctive, et chaque fois d'une façon nouvelle. Dire bonjour tous les jours de sa vie à quelqu'un, c'est chaque fois une réinvention. À plus forte raison quand il s'agit de phrases, ce ne sont plus les éléments constitutifs qui comptent, c'est l'organisation d'ensemble complète, l'arrangement original, dont le modèle

ne peut pas avoir été donné directement, donc que l'individu fabrique. Chaque locuteur fabrique sa langue. (Benveniste, 1974 : 18-19, nous soulignons)

Il s'agit d'une insertion de l'énoncé dans le temps intersubjectif qui est constitutive de la *personne* qui parle-avec et permet la formation ou la création de relations humaines ; d'où l'idée que l'énonciation, au sens d'un *événement intersubjectif et temporel*, est à voir comme le lieu d'une *naissance simultanée* du sens et du sujet :

Le statut de ces « individus linguistiques » tient au fait qu'ils naissent d'une énonciation, qu'ils sont produits par cet événement individuel et, si l'on peut dire, « semel-natif ». Ils sont engendrés à nouveau chaque fois qu'une énonciation est proférée, et chaque fois ils désignent à neuf. (*ibid.* : 83)

La théorie benvenistienne de l'énonciation rend indissociables la subjectivité et l'historicité, celle-ci conçue comme une forme de temporalité du vécu et de l'*à-vivre*, clairement déterminée. L'*insertion* de l'énoncé dans le temps en révèle les caractéristiques propres, ainsi que les relations du temps énonciatif (et phénoménologique au sens de *vécu*) avec le temps physique à proprement parler :

Le présent est proprement la source du temps : il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car, qu'on veuille bien y réfléchir, l'homme ne dispose d'aucun moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde. (*ibid.*)

L'insertion du discours dans le monde explique le mouvement de l'énonciation ; en s'insérant dans le temps physique, l'acte de discours crée, selon l'expression de Aya Ono (2007 : 156), un *espace temporel particulier* à savoir l'instance du discours. Il s'agit d'une temporalité constitutive de l'énonciation, qui est la seule temporalité possible pour l'être humain : elle crée le *présent* dans sa continuité insaisissable en produisant en même temps le passé et l'avenir ; le présent n'étant pas le temps où l'on est, mais, dit Ono, le « temps où l'on parle ». Et Benveniste écrit ainsi :

Le présent formel ne fait qu'explicitier le présent inhérent à l'énonciation, qui se renouvelle avec chaque production de discours, et à partir de ce présent continu, *coextensif* à notre présence propre, s'imprime dans la conscience le sentiment d'une continuité que nous appelons « temps » ; continuité et temporalité s'engendrant dans le présent incessant de l'énonciation qui est le présent de l'être même, et se délimitant, par référence interne, entre ce qui va devenir présent et ce qui vient de ne l'être plus. (*ibid.* : 83-84)

L'existence, donc, peut se définir dans les termes d'une coexistence avec le présent continu ; l'énonciation, de son côté, est une force productrice et régulatrice de notre temps et de notre présence. Si pour le sujet parlant la temporalité demeure une coordonnée permanente de la praxis énonciative, une sorte de pré-supposé de la formation de l'instance du discours, la relation entre le temps énonciatif et le locuteur explique le mouvement même du locuteur, parce que, si on reprend les mots de Benveniste lui-même, chaque acte de discours faisant apparaître un *je* sera perçu

chaque fois qu'il est reproduit, comme le même acte pour celui qui l'entend, mais pour celui qui l'énonce, c'est chaque fois un acte nouveau, fût-il mille fois répété, car il réalise chaque fois l'insertion du locuteur dans un moment nouveau du temps et dans une texture différente de circonstances et de discours. (*ibid.* : 67)

Le procès d'actualisation de la langue dans le discours consiste, pour Benveniste, dans une *historisation*, c'est-à-dire dans la possibilité, à travers la praxis du locuteur lors de l'énonciation, d'une prise sur la temporalité qui se configure comme éminemment *biographique*. Il semblerait que, pour s'exprimer, le sujet ne dispose que de cet instrument :

En première instance, nous rencontrons l'univers de la parole, qui est celui de la subjectivité. Tout au long des analyses freudiennes, on perçoit que le sujet se sert de la parole et du discours pour « se représenter » lui-même, tel qu'il veut se voir, tel qu'il appelle « l'autre » à le constater. Son discours est appel et recours, sollicitation parfois véhémement de l'autre à travers le discours où il se pose désespérément, recours souvent mensonger à l'autre pour s'individualiser à ses propres yeux. Du seul fait de l'allocution, celui qui parle de lui-même se confronte, s'instaure, tel qu'il aspire à être, et finalement *s'historise* en cette histoire *incomplète* ou falsifiée. Le langage est donc ici utilisé comme parole, converti en cette expression de la subjectivité *instante* et *élusive* qui forme la condition du dialogue. (Benveniste 1966 : 77-78, nous soulignons)

La condition dialogique de l'énonciation, finalement, réside pour Benveniste – même si nous n'avons pas ici la possibilité d'entrer dans les détails de l'articulation de son dispositif (Bondi 2009) – dans la création d'un espace commun ininterrompu, où le *protagonisme* des interlocuteurs (ou des locuteurs) est en régime d'alternance constante. « Ce qui en général caractérise l'énonciation est l'*accentuation de la relation discursive au partenaire*, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif », écrit-il toujours en 1974. En suivant la leçon hégélienne par l'intermédiaire de Kojève et surtout de Lacan, Benveniste vise à souligner la nature *contrastive*, *dialectique* et *alternative* de l'énonciation ; cette nature ne peut qu'être la condition préalable de la formation de la personne, quand il écrit que « la conscience de soi n'est possible que si elle s'éprouve par contraste. Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu* » (Benveniste 1966 : 20). Pour le linguiste français, père noble des théories contemporaines de l'énonciation, le fondement de la subjectivité émergeant de la praxis énonciative est constitué par une *dialectique de la reconnaissance* réciproque entre les sujets parlants. Ainsi, l'intersubjectivité entre de façon puissante dans le temps du discours. Mais quel est le statut de cet espace ininterrompu et commun de communication et de prise de parole ? De quel genre d'espace ou de temps parle-t-on ? Pour Benveniste, toujours dans le sillage des suggestions lacaniennes, le discours constitue un espace stratifié de sens dont le statut est foncièrement *transindividuel*, se fondant sur une continuité intersubjective qui ne peut trouver d'appui que dans la pratique – fragile, infime, flottante – de l'*interlocution* :

C'est sur le fondement de cette *interlocution*, en tant qu'elle inclut la *réponse de l'interlocuteur*, que le sens se délivre pour nous de ce que Freud exige comme la restitution de la continuité dans la motivation du sujet. L'examen opérationnel de cet objectif nous montre en effet qu'il ne se satisfait que dans la *continuité intersubjective* du discours où se constitue l'*histoire du sujet*. (Lacan 1966 : 258, nous soulignons)

La notion d'interlocution, telle que Lacan et Benveniste la conçoivent, inclut au rang des vecteurs de sa propre constitution aussi bien la *réponse de l'inter-*

locuteur que l'histoire du sujet comme ensemble de figures saillantes n'émergeant que par cette continuité ininterrompue de la discursivité. Reprenons le passage de Benveniste (1966 : 77-78) : « Du seul fait de l'allocution, celui qui parle de lui-même installe l'autre en soi et par là se saisit lui-même, se confronte, s'instaure tel qu'il aspire à être, et finalement s'historise en cette histoire ». Benveniste veut souligner que locuteur et allocutaire jouent un rôle à la fois spéculaire et asymétrique. L'allocutaire constitue en quelque sorte la clause de l'historisation du locuteur : en assurant avec sa présence un *temps commun discursif*, il fraie un chemin pour les histoires que le locuteur va mettre en scène. De ce point de vue, une relecture benvenistienne rejoint l'intuition profonde du dialogisme bakhtinien, ainsi que l'idée de Merleau-Ponty de l'impossibilité d'une *parole achevée* qui garantit la création d'un espace de la parole commun, c'est-à-dire une perception sémiotique, une auto-modification constante des sujets, un ensemble d'histoires dès le début disponibles à se transformer en matériaux pour les ritualisations, les institutionnalisations, etc. Comme l'a écrit Bakhtine,

l'énonciation est le produit de l'interaction de deux individus socialement organisés et, même s'il n'y a pas un interlocuteur réel, on peut substituer à celui-ci le représentant moyen du groupe social auquel appartient le locuteur. Le *mot s'adresse à un interlocuteur* ; il est fonction de la personne de cet interlocuteur : il variera selon qu'il s'agit d'un homme du même groupe social ou pas, selon qu'il est inférieur ou supérieur dans la hiérarchie sociale, selon qu'il est lié ou non au locuteur par des liens sociaux plus ou moins étroits. Il ne peut y avoir d'interlocuteur abstrait ; nous n'aurions pas de langage commun avec un tel interlocuteur, ni au sens propre, ni au sens figuré. Le monde intérieur et la réflexion de chaque individu sont dotés d'un *auditoire social* propre bien établi, dans l'*atmosphère* duquel se construisent ses déductions intérieures, ses motivations, ses appréciations, etc. (Bakhtine 1977 : 123)

La réflexion de Bakhtine retrouve l'idée de Benveniste en lui conférant une autre spécificité : d'abord, il ne peut y avoir de conception abstraite des locuteurs ; en même temps, cette *concrétude* du locuteur et de l'allocutaire ne peut signifier un retour aux conceptions intentionnalistes et idéalistes de l'énonciation. Au contraire, il faut souligner que cette continuité ininterrompue est constitutive d'une paradoxale impossibilité de tout acte véritablement isolé, ou de toute réussite de quelque visée argumentative que ce soit. Penser le flot ininterrompu de la parole équivaut à tenir ensemble – paradoxe qu'une étude sur la subjectivité énonciative nous montre peu à peu –, d'un côté, une stratification dynamique de la subjectivité et, de l'autre, la socialité et l'altérité immanente et externe au sujet – qui reste trace permanente de la praxis énonciative et en même temps témoin d'un effacement, d'une disparition, d'une présence qui ne peut que se trouver dans la finitude de la parole, transition toujours à relancer, et jamais accomplie. Au lieu de penser l'énonciation comme dispositif de création d'énoncés finis, il faut concevoir la prise de parole comme lieu d'une communication jamais accomplie. Ainsi Merleau-Ponty :

Pour la parole comprise, l'idée même d'une expression accomplie est chimérique : ce que nous appelons ainsi, c'est la communication réussie. Mais elle ne l'est jamais que si celui qui écoute, au lieu de suivre maillon par maillon la chaîne verbale, reprend à son compte et dépasse en l'accomplissant la gesticula-

tion linguistique de l'autre. (Merleau-Ponty 1969 : 41)

Quelle conception de la subjectivité peut donc prendre en considération cette critique de l'énonciation et cette mise en place du dispositif de la *prise de parole* sans tomber, d'un côté, dans un interactionnisme trop facile ou, de l'autre, sans retourner aux théories des instances ou à une multiplication des simulacres du locuteur ? Une suggestion qui dépasse toute vanité intentionnaliste, et que j'évoque en guise de conclusion de cette réflexion philosophique et épistémologique sur le théâtre de l'énonciation, nous vient du philosophe Giorgio Agamben, quand il travaille sur le rapport entre écriture, subjectivité et double dispositif de présence-absence à l'œuvre lors de chaque prise de parole, lors de chaque aventure du sens, aussi singulière soit-elle. Je finis cette incursion dans le territoire, ouvert, de l'énonciation et de l'interlocution en lui laissant la parole :

Le sujet – tout comme l'auteur, tout comme la vie des hommes infâmes – n'est rien qui puisse être retrouvé directement comme une réalité substantielle présente en quelque lieu ; tout au contraire, il est le résultat de la rencontre et de ses corps à corps avec les dispositifs dans lesquels il s'est mis ou dans lesquels il a été mis, en jeu. Parce que l'écriture – quelle qu'elle soit, et pas seulement celle des chanceliers de l'archive d'infamie – est un dispositif et l'histoire des hommes rien d'autre peut-être que l'incessant corps à corps avec les dispositifs qu'ils ont produit – et, avant tout autre, avec le langage. Et tout comme l'auteur doit rester inexprimé dans l'œuvre et atteste cependant par là même sa présence irréductible, la subjectivité se montre et résiste avec plus de force au point où les dispositifs se saisissent d'elle et la mettent en jeu. Une subjectivité se produit là où le vivant, en rencontrant le langage et en s'y jouant sans la moindre réserve, s'exhibe en un geste auquel on ne saurait jamais le réduire. Tout le reste est de la psychologie et on ne rencontrera jamais dans la psychologie quelque chose comme un sujet éthique, comme une forme de vie. (Agamben 2006 : 39)

Références bibliographiques

- AGAMBEN G., 2006, *Profanations*, Paris, Payot.
- AMOSSY R., 2014, *Apologie de la polémique*, Paris, PUF.
- BAKHTINE M. (attribué à), 1977, *Le Marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- BASSO FOSSALI P., 2012, « La valeur pour une sémiotique des pratiques », *Cadernos de Semiotica Aplicada* 12/2, 11-54.
- BENVENISTE É., 1966 et 1974, *Problèmes de linguistique générale I et II*, Paris, Gallimard.
- BONDÌ A., 2008, « La teoria delle forme semantiche tra diversità linguistica e stabilizzazione semiotica », in G. Barni (éd.), *Il logos nella polis*, Roma, Aracne, 239-252.
- BONDÌ A., 2009, « L'enunciazione e le soggettività in Émile Benveniste », *Le Forme e la Storia* 2/2, 147-163.
- BONDÌ A., 2011, *La parola e i suoi strati. La semiotica dinamica di Louis Hjelmslev*, Roma-Acireale, Bonanno.
- BONDÌ A., 2012, *Percezione, semiosi e socialità del senso*, Milan, Mimesis.
- BONDÌ A., 2014a, « L'expérience de la parole : le thème du sujet parlant », *Texto* XIX-1, 1-19.
- BONDÌ A., 2014b, « Fra espressione, istituzione e immaginario : Merleau-Ponty, Descombes e Castoriadis », *RIFL* 9, 12-25.

- BONDÌ A., 2015, « Pour une anthropologie sémiotique et phénoménologique. Le sujet de la parole entre cognition sociale et valeurs sémiolinguistiques », *Intellectica* 63/1, 125-148.
- BORDRON J.-F., 2002, « Rhétorique et perception », in P. Fabbri & J. Petitot (éds), *Au nom du sens. Autour de l'œuvre d'Umberto Eco*, Paris, Grasset, 111-134.
- CADIOT P. & LEBAS F. 2003, « La constitution extrinsèque du référent », *Langages* 150, 3-8.
- CADIOT P. & VISETTI Y.-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- COLAS-BLAISE M., 2011, « L'énonciation à la croisée des approches : comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », *Signata, Annales des Sémiotiques / Annals of Semiotics* 1, 39-90.
- COQUET J.-C., 2007, *Phusis et Logos. Une phénoménologie du langage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- DAHLET P., 1996, « Benveniste et l'effusion énonciative de la langue », *Sémiotiques* 10, 99-121.
- DESCOMBES V., 1996, *Les Institutions du sens*, Paris, Minuit.
- FABBRI P., 2008, « Tra Phusis e Logos », in J.-C. Coquet, *Le istanze enuncianti*, Milano, Mondadori.
- HJELMSLEV L., 1971, *Essais linguistiques*, Paris, Minuit.
- LACAN J., 1966, *Écrits*, Paris, Seuil.
- LEBAS F., 2012, « Langue, perception, énonciation : pour une nouvelle triangulation sémiotique », *Tribune internationale des langues vivantes* 52-53, 56-63.
- LEBAS F. & CADIOT P., 2003, « Monter et la constitution extrinsèque du référent », *Langages* 150, 9-30.
- LONGHI J., 2012, « D'où, de qui, ou comment vient le sens en discours », *Tranel* 56, 5-21.
- MERLEAU-PONTY M., 1964, *Le Primat de la perception*, Paris, Verdier.
- MERLEAU-PONTY M., *La Prose du monde*, Paris, Gallimard.
- MONNERET P., 2008, « Altérité et signification », in M.-M. Gladiou & A. Trouvé (éds), *Lectures et altérités*, Reims, Presses Universitaires de Reims.
- ONO A., 2007, *La Notion d'énonciation chez Émile Benveniste*, Limoges, Lambert-Lucas.
- PIOTROWSKI D. & VISETTI Y.-M., 2015, « Expression diacritique et sémiogenèse », *Metodo. International Studies in Phenomenology and Philosophy* 3/1, 63-112.
- ROSENTHAL V. & VISETTI Y.-M., 2008, « Modèles et pensées de l'expression », *Intellectica* 50/3, 177-252.
- ROSENTHAL P. & VISETTI Y.-M., 2010, « Expression et sémiologie pour une phénoménologie sémiotique », *Rue Descartes* 70/4, 24-60.
- VISETTI Y.-M. & CADIOT P., 2006, *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.

Les espaces de l'énonciation sous la sollicitation de leurs vides : le discours comme optimisation de l'expérience

Pierluigi BASSO FOSSALI

Université Lumière Lyon 2 / Laboratoire ICAR, ENS de Lyon

1. Énonciation et perception : un petit avant-poste théorique ¹

1.1 Les espaces de l'énonciation

Afin d'aborder le vaste archipel théorique fédéré autour de la catégorie d'énonciation, on peut commencer par les rapports entre signification et espace, étant donné que chaque production sémiotique du sens se propose comme un échange entre un ancrage contraignant et un paysage des relations relativement autonomisé. Le terrain d'un jeu de langage a irrémédiablement deux déterminations : la première, intensive, est le périmètre d'une restriction de pertinence afin d'élire des articulations sémiotiques coréférées à la même organisation linguistique ; la seconde, extensive, nie cette autonomisation de pertinences et montre la coalescence, dans l'espace opérationnel de l'énonciation linguistique, des valeurs qui affectent et contraignent la prise d'initiative des agents discursifs.

Ces deux déterminations, opposées par la catégorie *autonomie* (version intensive) *vs* *hétéronomie* (version extensive), ont des finalités dialectiques pour l'institution d'une sémiotique de l'objet culturel ². D'une part, l'instauration d'un champ d'opération linguistique est valable pour projeter un espace discursif, l'énoncé, qui peut bien reproduire la coalescence de valeurs hétéronomes (*mimesis* de l'expérience) mais avec l'idée qu'elles puissent devenir homogénéisables et enfin gérables : c'est l'instauration d'un *monde textuel* (univers figuratif ou plastique). D'autre part, la perméabilité extensive de chaque acte de langage aux valeurs hétéronomes devient l'occasion énonciative pour composer des formes d'organisation englobantes (mouvement *ab texto* : illusions référentielles, saillances matiéristes, etc.) ou pour profiter des jeux de langage hiérarchiquement supérieurs (mouvement *ad textum* : cadres institutionnels dédiés, formes de spectacularisation, etc.) : c'est l'implémentation de l'*objet culturel* (Goodman 1984).

Chaque texte ne peut qu'être manifesté par un objet qui devient la condition d'articulation entre une spatialité de l'organisation discursive et une spatialité expérientielle de la jouissance ; si les mouvements *ab texto* et *ad textum*

1. J'ai le plaisir de remercier Ludovic Chatenet pour la relecture de l'article.

2. La dialectique entre la version intensive et la version extensive de l'initiative énonciative a un débouché aussi sur le plan d'une sémiotique du sujet, c'est-à-dire les vécus de signification qui impliquent une homogénéisation des valeurs sur le plan de l'existence (instituées de manière performative à travers le discours et les manipulations sur les connaissances) et sur le plan de l'expérience (élaborées à partir de la perception esthétique et sémantique en acte) : voir Basso Fossali (2008).

cherchent une certaine solidarité entre eux, la scène pratique est alors orientée à l'interprétation de l'objet, en valorisant la mémoire productive, c'est-à-dire un espace de l'instanciation qui n'est plus saisissable en acte, mais qui devient un paramètre idéal de la sémantisation³. Au contraire, si l'énonciation et l'implémentation, avec leurs mouvements autonomes, se révèlent fortement dissociées, il y a une invitation à l'usage de l'objet, bien au-delà de ses inscriptions métadiscursives et selon une requalification de son statut culturel. Il est évident que l'usage « pur » est activé seulement dans des pratiques provocatrices qui favorisent la discontinuité d'une tradition culturelle ; normalement, on cherche, à l'inverse, une certaine solidarité entre énonciation et implémentation de sorte que l'interprétation puisse profiter d'un espace d'intégration valable pour la négociation de l'économie sémiotique d'un texte.

En définitive, les lisières d'un texte sont définies par une tension intégratrice qui règle les relations entre les emboîtements énonciatifs et le dispositif d'implémentation jusqu'à la suture éventuelle, réalisée par exemple à travers un trompe-l'œil. À cet égard, l'implémentation n'est que la fin possible d'une concertation d'énonciations, laquelle peut suivre la stratégie de l'illusion (il y a alors une suture absolue comme dans la *quadratura* de l'église baroque), ou bien la tactique de la discrétion (comme dans le cas du musée qui cherche à magnifier surtout les saillies, même matérialistes, et plus en général les mouvements *ab texto* des œuvres). Dans tous les cas, la polarisation de l'intégration vers la prééminence de l'implémentation réalise une actantialisation institutionnelle de l'objet, la polarisation vers l'énonciation va activer un régime objectivant et sceptique (voire, ludique) de l'interprétation⁴, la polarisation vers l'instanciation laisse l'initiative à une aptitude indiciaire. Finalement, la tenue identitaire de l'objet n'est préservée que par un croisement et une implication partagée des espaces d'énonciation, d'implémentation et d'instanciation⁵.

En particulier, la textualité de l'objet est le plan d'articulation de plusieurs formes d'intégration (pertinences linguistiques qui convoquent la matière des supports pour établir les différentes configurations sémiotiques, pertinences pragmatiques qui préparent le cadre communicatif, pertinences indiciaires qui traitent l'objet comme un produit tout au long d'une transmission culturelle). La culture qui « fourmille » dans la sémiose⁶, la culture qui se situe dans

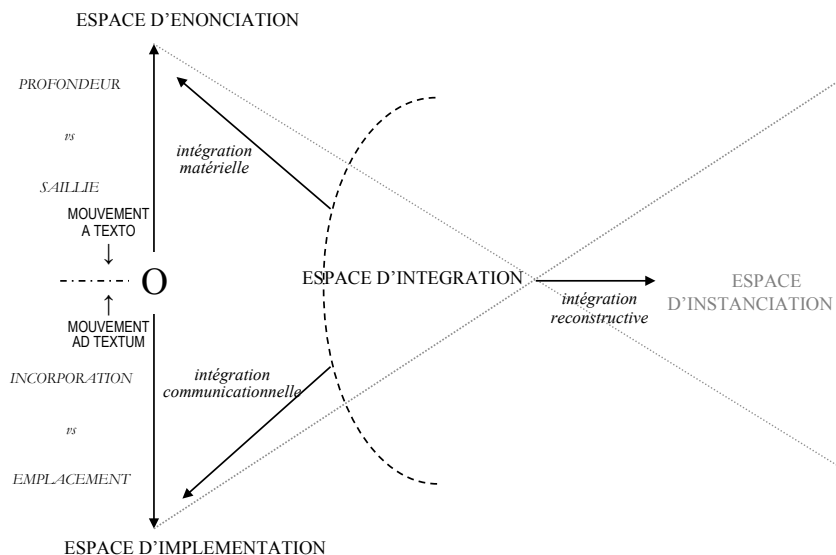
3. Ce paramètre idéal peut se traduire finalement dans l'*intentio operis* (Eco 1979), c'est-à-dire une intentionnalité qui est enracinée dans l'organisation du texte et qui fonctionne comme instance critique par rapport à l'asymétrie communicative entre une intentionnalité de production (*intentio auctoris*) et une intentionnalité d'interprétation (*intentio lectoris*).

4. L'isolement d'un espace d'énonciation comme cadre de pertinence de l'approche de l'objet culturel ne peut qu'inviter à un ré-énonciation de son sens, en problématisant de nouveau les relations entre ce qui fonctionne comme support formel et ce qui devrait fonctionner comme pur support matériel, et même l'afférence linguistique peut être changée par rapport à l'implémentation originaire de l'objet et à son histoire de production.

5. Pour un développement argumentatif de cette question nous nous permettons de renvoyer le lecteur à Basso Fossali (2013a : 229-42).

6. La référence ici est « le présent incessant de l'énonciation » de Benveniste (1974 : 84). Voir aussi Coquet (2007 : 30).

l'implémentation, la culture qui thésaurise sa transmission à travers une archéologie de la pratique : l'énonciation ne peut pas être déconnectée de ce cadre systémique car aucun jeu de langage ne peut fonctionner de manière isolée. Les pratiques sémiotiques s'enracinent toujours dans au moins deux jeux de langage, ce qui garantit la forme de vie de l'objet culturel et enfin son histoire.



Dans cet article, nous avons choisi de concentrer notre attention sur l'espace d'énonciation et ses recherches de connexion avec l'espace d'implémentation, en sacrifiant la mémoire discursive et la pratique interprétative qui problématise l'intégration, tout comme le procès communicatif en acte. Ce choix est presque obligatoire afin de se focaliser sur les relations entre perception et énonciation. Nous pouvons alors nous limiter à souligner que, d'un côté, on profite de l'autonomie du texte pour construire des *mondes possibles* où il y a une complexité irrésolue et hybride des valeurs en tensions ; de l'autre, on prévoit que l'imperfection de l'instauration textuelle puisse chercher secours dans des formes d'organisation sémiotique inclusives. Comme nous l'avons dit, à l'espace projeté il faut ajouter l'espace d'enracinement, à la textualisation l'implémentation.

Nous pouvons alors distinguer quatre espaces pertinents pour une théorie de l'initiative énonciative :

- (a) l'*espace énoncé*, c'est-à-dire le produit discursif de la projection (*débrayage*) opéré par l'énonciation ;
- (b) l'*espace énonciatif*, en tant qu'espace intensif de l'énonciation que les plis discursifs (métadiscours) cherchent à renégocier localement (activité épilinguistique), selon une autonomie autoréflexive ;
- (c) l'espace d'*implémentation* (ou *énonciationnel*), en tant qu'espace extensif où la pratique sémiotique s'enracine (scène énonciative), en trouvant des

contraintes et des cadres globaux de pertinence ;

- (d) l'*environnement*, en tant qu'espace qui englobe les emboîtements ultimes des scénarisations énonciatives agencées⁷.

1.2 L'événement entre perception et énonciation

L'environnement n'est pas un espace éloigné, car il compénètre les espaces sémiotiques organisés en se proposant comme le « théâtre » des événements ; ces derniers ne sont que la combinaison fluctuante des valeurs coalescentes qui ne trouvent pas un ordre préorganisé des valences. Il est vrai que l'événement devient finalement appréciable grâce à un terrain de jeu, mais il survient sur ce dernier sans en dépendre. Si on cherche à profiter du hasard afin de continuer à redistribuer les valeurs entre les sujets impliqués (le jeu ne doit pas avoir un résultat donné pour sûr), les valences de la dynamisation fortuite restent imprévisibles (occasions malheureuses ou favorables). Les bornes de l'implémentation sont la possibilité ultime de contrôler les contingences devant la confrontation inéluctable avec l'environnement. C'est pourquoi l'implémentation, si institutionnalisée, cherche à cadrer l'énonciation avec un surplus de restrictions interprétatives ; cependant, cette opération récursive d'enveloppement de l'énonciation « protégée » finit par dramatiser, voire ritualiser, l'accès à l'espace énonciatif.

Par ailleurs, l'énonciation est une restriction de l'impact des événements ; en effet, elle cherche à filtrer les valeurs coalescentes, grâce à un espace praxique réglé (l'espace d'implémentation relève toujours d'un domaine social), et à les traduire en inflexions des variables énonciatives. Il est évident donc que l'énonciation s'oppose à la perception qui, bien que sélective, cherche à dépasser les restrictions des pratiques sémiotiques (scénarisations communicatives, supports formels pour l'écriture, etc.) afin de promouvoir son caractère « impertinent », motivé par une aptitude enquêteuse et homogénéisante. Dans cette perspective, la perception reste un moteur originel de culturalisation en tant que procès sceptique et alerté d'émancipation par rapport aux relations déjà établies et normées (il donne lieu à des *esquisses* toujours inachevées et poussées à la comparaison, voire à la rectification).

Énonciation et perception décrivent enfin une dialectique entre délimitation et transpiration des pertinences sémiotiques qui nourrit l'expérience culturelle. En effet, la perception ne peut pas récupérer une innocence perdue et en revanche elle risque de rester prisonnière des stocks de signification garantis par les normes linguistiques et les identités statutaires des domaines sociaux. Or, la dynamisation de la culture n'a pas seulement la possibilité d'emmener les restrictions linguistiques vers des singularisations sémiotiques (les textes en tant qu'œuvres originales), mais elle se déclenche aussi à travers une perception qui brise les bornes des terrains de jeu négociés à l'avance, voire institutionnalisés. C'est pourquoi le pouvoir de l'imagination, si hostile aux institutions, a ses enracinements dans l'appréhension sensible, détournée ou exaspérée. Plus généralement, la perception tend à réunifier les mondes de référence, spécialisés

7. L'utilisation d'un néologisme comme l'adjectif énonciationnel pourrait être justifiée par le fait qu'il y a toujours des emboîtements d'énonciations dont l'espace d'implémentation tend à faire partie.

à travers les domaines sociaux, et donc à transpercer leurs différents espaces d'implémentation des valeurs, évidemment sans prétentions intégratrices, mais avec des sollicitations à apprécier la différence de potentiel entre l'indifférence des lisières et la réinitialisation puissante de valences spécifiques. La perception cherche l'avènement de la signification, mais elle coopère aussi au traitement de la contingence que chaque institution de sens produit quand cette dernière cherche à transformer une partie de l'environnement en *espace d'implémentation* de son organisation énonciative.

1.3 Opérations communes et attrait réciproque

Toute activité de signification, perceptuelle ou énonciative, relève de trois opérations complexes, fortement interconnectées :

1. *configurer* (c'est-à-dire, délimiter et organiser) des relations parmi les valeurs saisies ;
2. *situer* une prise d'initiative possible (autonome ou hétéronome), c'est-à-dire une dynamisation de la configuration ;
3. *affirmer* une distinction entre règle et contingence, c'est-à-dire une différenciation entre système et environnement, agencement domanial des réseaux sémantiques préétablis (champs pratiques) et coalescence des valeurs opérantes mais déconnectées, hors réseau, indéterminées jusqu'à leur efficacité.

L'espace significatif est alors une configuration agie dans la dialectique entre des valeurs transformables, quand proportionnées, et des valeurs contraignantes puisque réfractaires aux ajustements. En effet, même la perception doit distinguer la prise fiable sur les relations en acte (modalisation épistémique de la saisie sensible) et l'éblouissement, le jeu des reflets, la distorsion locale.

Toutefois, il est évident que le survenir de l'événement (contingence pure) est une déstabilisation du cadre énonciatif et une remotivation de la prestation plus « tolérante » de la perception qui n'accepte pas, de manière aprioristique, les restrictions de pertinence des jeux de langage. La perception peut bien fonctionner comme une réinterrogation de l'hétérogénéité de l'entour et comme une activité « tactique » de l'organisation pour détecter des confrontations sans codification.

C'est pourquoi la perception n'est pas nécessairement une saisie *impressive* qui nie la culture, mais elle est souvent une appréhension extrêmement tactique, d'ordre esthétique ou éthique, car elle permet une perméabilité entre des formes de vie organisées selon des systèmes pas encore commensurables. Paradoxalement la perception reste un but de la culture et une sorte d'*Aufhebung* de l'énonciation : par exemple, l'idée de percevoir l'altérité au point limite de la prestation des jeux de langage (ce qui peut fonder même une éthique, selon la leçon de Wittgenstein).

Il est vrai que la perception de l'événement imprévu fonctionne quelquefois comme une sorte de réinitialisation de la prise sémantique sur l'entour (épiphanie), mais on doit admettre aussi que les architectures linguistiques voudraient s'affranchir de leur fiction afin de s'avérer dans la coïncidence idéale entre énonciation et perception (la culture comme « nature seconde »).

Pour ce qui concerne une sémiotique du sujet, si la perception permet une transpiration des mondes possibles gérés de manière discursive, l'énonciation

voudrait profiter aussi de l'inscription en soi de la contingence interne produite par l'auto-perception de l'environnement somatique et psychique (modulations thymiques). Enfin, la personnalité de l'acteur se réalise et déploie dans la gestion de l'hétérogénéité des appréhensions discursives et sensibles, en montrant ainsi une compatibilité entre les différents rôles actantiels joués.

Pour ce qui concerne une sémiotique de l'objet, la thésaurisation des artefacts à travers la notation ou la digitalisation (régime *allographique*⁸) va augmenter les possibilités de survivance de la culture mais, paradoxalement, au prix d'une dissociation entre l'énonciation et la perception, entre les pertinences génératives qui relèvent du texte notationnel et l'évènement de l'exécution.

Finalement, le hiatus entre perception et énonciation se présente comme une conscientisation de la distance critique entre des scénarisations pragmatiques et des scénarisations évènementielles qu'aucune idéalisation énonciative ne devrait abolir. L'autonomie radicale d'un domaine énonciatif est impossible.

1.4 Les caractéristiques spécifiques de l'énonciation

La spécificité de l'*énonciation* par rapport à la *perception* est liée à trois facteurs fondamentaux :

1. elle promeut des configurations alternatives par rapport à l'écologie des relations figuratives établies sur la base des interactions corporelles et des enjeux sensibles (déclinaison d'un espace discursif) ;
2. elle instaure des formes fictives d'implication (assomption ou rejet des valeurs discursives selon des domaines spécialisés), qui déplacent la rationalité de l'initiative ;
3. elle ajoute à la distinction entre règle et contingence une assomption réflexive de la dialectique entre système et environnement (contingence interne).

L'énonciation pluralise donc les scénarisations des valeurs, en utilisant des médiations sémiotiques spécifiques (langages) qui garantiraient une « prise » commune entre les identités réclamées et les altérités imputées. D'un côté, la négociation de chaque grammaire, valable pour un jeu de langage, est souhaitée et acceptée seulement à condition que les énonciations soient capables d'impliquer les acteurs convoqués dans un espace-temps proportionné et capable d'attribuer distinctivement des rôles. De l'autre côté, le domaine des relations garanties par le jeu de langage peut rester un cadre ouvert de quêtes sémantiques seulement à condition qu'il soit perméable à la contingence. L'« urbanisation » des aléas permet aussi une relecture et un surinvestissement de la contingence subjective, c'est-à-dire de l'inconscient.

L'énonciation relève d'une grammaire qui favorise la reconnexion de la première à des agencements discursifs plus vastes ; en même temps, l'énonciation renvoie la grammaire à la contingence de l'environnement, en dramatisant sa tenue par rapport à une hétérogénéité des valeurs dont la manifestation discursive témoigne déjà.

8. Voir Goodman (1984).

1.5 Coagulation et fluidification

Étant donné que la perception implique des enjeux sémantiques aussi bien que le recours à des médiations sémiotiques afin d'organiser ses propres parcours interprétatifs, le caractère spécifique de l'énonciation semble intimement lié à la formation des langages et à la négociation de leur espace opératif. La restriction des traits pertinents d'un plan de l'expression, par rapport au champ perceptif coalescent, s'offre comme le corrélat d'une transposition sémantique visée. L'énonciation est la base de la culture à partir de cette tentative d'émancipation (autonomisation sémantique à travers une réorganisation de l'expression), bien qu'elle doive promptement s'arranger à travers des agencements discursifs qui protègent et évitent une relation directe avec l'environnement. La réussite de l'énonciation dépend de son non-isolement, de sa capacité à coaguler des bornes qui sauvegardent le réseau de relations internes. C'est pourquoi on cherche à emboîter des espaces d'énonciation et à construire des dispositifs d'implémentation qui vont raréfier, de plus en plus, l'implication des acteurs de l'énonciation vers le « dehors » environnemental.

En effet, vers l'interne, les grammaires fonctionnent comme des médiations qui reconstituent un environnement linguistique à culture intensive ; vers l'externe, les dispositifs de scénarisation restreinte cherchent à construire des effets de fondu enchaîné entre l'espace d'implémentation et l'environnement, même si le contrôle unilatéral des valences est radicalement perdu et de manière tranchante (par exemple, on peut penser au rapport entre le jardin et le paysage). L'agencement fluide entre les scènes de la signification discursive, construit par la visée énonciative sous forme argumentative et narrative, est une manière de continuer à repousser la chute du théâtre, l'irruption de l'environnement, la perte de l'initiative unilatérale. On songe à la pénétration de notre voix scripturale dans tous les endroits, dans tous les esprits, mais avec la peur pressante de la première véritable lecture. Plus les valeurs sont sacrées, et plus on cherche alors à normer la lecture, à fermer un environnement discursif interne (tradition), ce qui rend immédiatement « agoraphobes » les intentions textuelles par rapport aux pratiques herméneutiques quotidiennes, certes banales, mais toujours « à risque ».

L'héroïsme énonciatif est alors construit avec des solutions extrêmes : d'un côté, l'emboîtement réflexif le plus radicalisé qui interroge chaque plan discursif élaboré, vers un horizon discursif de plus en plus ouvert et disproportionné ; de l'autre, le discours improvisé, public, sans protections institutionnelles, qui affiche les tensions d'une forme de vie qui n'a pas accepté de défendre une identité *idem*, stratifiée dans le temps. Même l'énonciation pâtit de ses propres cas de vertige.

Les lisières des domaines discursifs sont toujours « monitorées » par la perception, qui peut fluidifier de nouveau l'appréhension du sens réglée par un jeu de langage. En effet, la dialectique entre fluidification et coagulation permet de préciser les relations entre perception et énonciation, sans donner à l'une ou à l'autre un rôle privilégié dans la saisie du sens. Il s'ensuit que l'énonciation cherche à mobiliser le sens quand la perception semble avoir assigné des rôles actantiels stabilisés, voire figés. La prise d'initiative discursive permet de promouvoir donc une fluidification des relations en acte et d'envisager, à travers

sa configuration fictive, une coagulation différente des rôles dans l'espace énoncé et énonciatif. Toutefois, à son tour, la coagulation discursive est toujours précarisée par la perception qui peut exhiber son caractère insubordonné et refluidifier les relations à travers la perméabilisation à l'environnement.

Dans tous les cas, l'activité de configuration, avec son recours aux médiations sémiotiques, cherche toujours la stabilisation des scénarisations, c'est-à-dire une coagulation des rôles actantiels (il faut attribuer des postes, prendre position, neutraliser une densité figurative circonstancielle, etc.). Mais, la dynamisation du sens nous oblige à laisser la prise sur les phénomènes, en intercalant dans l'activité configuratrice proactive une attention, voire une disposition, à la fluidification des relations. La *saisie* a toujours besoin d'une discontinuité de sa syntaxe pour donner d'autres opportunités à la *visée* ; ainsi, la succession des scénarisations permet de renouveler des attaques de la sémiotisation (« attaque » comme on dit en musique), des ré-sintonisations par rapport au *devenir*, des réinitialisations des modalisations.

La dialectique entre coagulation et fluidification est la première indication du rôle écologique de l'*hétérogénéité* dans la gestion du sens. En effet, les décrochages des *saisies* préparent le hiatus nécessaire entre mémoire et imagination, entre existence enquêtée et renouvellement de l'expérience.

D'ailleurs, l'assujettissement au *devenir* motive l'opportunité d'un repos, d'une confiance locale aux aléas de l'environnement pour la régénération des valeurs. C'est pourquoi la dialectique entre coagulation et fluidification est déjà intériorisée dans la perception, qui oppose des scénarisations pragmatiques (finalisées à la prise d'initiative) à des scénarisations événementielles, où il y a une syntonisation sur la contingence. La conscience perceptive n'est que la séparation et réarticulation interne entre des instances d'action et des instances de réaction. Ces dialectiques entre coagulation et fluidification, initiative et syntonisation, ne sont que la base des pulsations de sens qui se reproduisent à tous les niveaux de la complexification culturelle (v. Basso Fossali 2013b).

2. Énonciation débutante : une ouverture figurale

Pour une illustration et une problématisation ultérieure des thèses présentées ci-dessus, nous avons choisi trois exemples, dont le dernier, peut-être moins classique dans la littérature linguistique et sémiotique, mérite un approfondissement spécifique.

2.1 L'énonciation entre neutralisation et disproportion

Afin d'exemplifier les relations entre perception et énonciation, nous pouvons bien citer l'exemple célèbre de John Austin (1962 : 20-22) : un petit bâton, totalement droit, une fois immergé dans l'eau d'un ruisseau, va apparaître ployé ; mais, dès qu'il sort de l'eau, il reprend son apparence initiale. La syntaxe expérimentielle oblige à esquisser la concurrence d'une existence stabilisée et à remodeliser éventuellement le paysage des relations selon une dissimilation possible entre la scène perceptive et la scénarisation reconstructive des relations entre l'eau et le bâton. À la solidarisation entre les deux scènes (le bâton est une canne élastique), on peut opposer leur désolidarisation qui aboutit enfin à la découverte d'un statut fictif du pliage. L'opacification des relations entre

l'iconique et l'indiciel problématise leur articulation médiatrice⁹. Cela peut avoir deux répercussions possibles : d'une part, la neutralisation de l'expérience perceptive locale qui la renvoie enfin vers l'insignifiance (illusion optique) ; de l'autre, le dédoublement entre une existence stable (le bâton toujours droit) et une expérience qui exemplifie un plan régulateur de valorisations alternatives, par exemple esthétiques. Ces dernières relèvent d'un projet de restriction et de proposition arbitraires de pertinences par rapport à l'*inhérence esthétique* (couplage entre les corps et l'environnement¹⁰) qui obligerait, en revanche, à la préservation d'un monde de référence unifié. L'origine esthétique du discours relève du fait que le plan d'existence ne fonctionne plus comme une *ratio* pour l'ambiguïté locale de l'expérience perceptive, mais la multistabilité de cette dernière devient au contraire l'occasion de multiplier les plans d'existence, qui commencent à fonctionner comme des cadres fictifs de valeurs à partir de quoi on peut réorienter les conduites selon des *principes régulateurs* (comme si d'autres paramètres de réalité donnaient une mesure, une proportion optimisée à la gestion des interactions).

Nous pourrions problématiser la question en ajoutant d'autres exemples, comme les ombres ou les reflets, qui semblent tomber souvent dans l'insignifiance, si on adopte une écologie perceptive liée à la survivance, comme chez les animaux, où la restriction des valeurs relève de la coprésence actorielle et de la compétition éventuelle. Dans tous les cas, au-delà des précisions nécessaires sur les limites d'une zoosémiotique, les apparences fictives semblent se proposer comme un plan régulateur de relations alternatives dès que l'expérience est convertie dans l'existence autonomisée de l'icône.

Naturellement cette conversion relève déjà d'une *tiércité* extensive (« universalisée »), c'est-à-dire du passage de l'interprétation indiciaire, selon un monde de référence unique, à l'instauration de plans multiples de référence (l'*interprétant* commence à relever de *fondements* distincts). En effet, un régime de pleine *tiércité* (l'*on* de l'impersonnel) permet d'échanger une prise en compte totalisante de l'espace (*valeurs d'univers*) avec des visées sélectrices renouvelées, qui déplacent les confrontations inter-actancielles vers d'autres pertinentisations possibles (*valeurs d'absolu*¹¹). Une forme de vie culturelle commence à s'ébaucher.

L'accident optique montre que l'événementiel n'est pas seulement une scénarisation anonyme (environnementale) qui oblige à l'élaboration d'une surveillance réactive par rapport au devenir. Le couplage même entre les systèmes subjectifs et l'environnement est affecté par l'événementialité. De manière paradoxale, on peut « assumer » l'illusion comme une émancipation par rapport à la monocratie de l'*être*. Il y a une base ironique dans la culture : l'idée de jouer les expressions du monde naturel contre lui-même, de désontologiser les relations, de contester l'immédiateté de la présence, de se déplacer comme un chat du Cheshire.

9. Notre contribution trouve de manière évidente un ancrage théorique dans la leçon peircienne, au-delà des références bibliographiques précises.

10. La notion de couplage est ici empruntée à la théorie des systèmes.

11. Cf. Zilberberg (1996-1997).

D'ailleurs, pour jouer ce rôle il est suffisant de passer de l'autre côté du miroir, de se projeter parmi les reflets ; mais le sens de cette projection émerge toujours de la « rection » du regard qui autonomise reflets et illusion, ce qui oblige à préserver une position en-deçà du miroir. Étant donné que nous ne pouvons pas abandonner le monde de l'expérience, l'inhérence et la présence déplacée demeurent deux régimes concurrents d'implication, ce qui nous oblige à devenir des « agents doubles »¹². Les traces d'un début de l'énonciation exhibent immédiatement cette scission qui ne permet pas un « au-delà fictif » sans étayer un « en-deçà » qui autonomise les apparences.

La position assignée par le couplage naturel entre sujet et environnement se transforme alors en une prise en compte extensive des données phénoménales, qui finalement va dépayser le sujet même, en lui imposant une nouvelle prise de position déplacée. De plus, étant donné qu'il n'y a plus d'inhérence environnementale, déterminée par des contraintes liées à l'intégration expérientielle (elle aurait besoin d'un monde unique de référence), la prise en compte de la totalité phénoménale, neutre et anonyme, doit se transformer en une prise en charge restrictive¹³, bien qu'elle soit pleine de tensions antinomiques.

En effet, la problématisation de l'(inter)subjectivité commence par des axes de désolidarisation :

1. le *soi* qu'on peut projeter vers le monde fictif de reflets et l'encombrement d'un corps (*moi-chair*) qui ne peut pas dépasser son ancrage ontologique (il est tellement sourd aux invitations d'émancipation discursive qu'il risque d'apparaître comme une « voix étrangère ») ;
2. la *rection* pertinente de l'illusion, dont on profite pour construire un terrain discursif, et la *régie*, partagée avec l'environnement, des pivots du paysage fictif pris en référence (les efforts de délimitation – les espaces énoncifs, énonciatifs, d'implémentation – doivent combattre toujours avec les indéterminations de l'apparaître de l'environnement d'ancrage) ;
3. l'*initiative* de se déplacer à travers une projection (*débrayage*) et l'*opacification* de la position et de la conduite d'autrui par rapport à la même possibilité (la conscientisation de l'artifice individuel mélange puissance et isolement, conviction et incrédulité, adhérence multipliée au monde intersubjectif et inconsistance possible de l'implication localement choisie).

Enfin, cette petite enquête sur la prise en compte de l'« apparence en tant que telle » universalise les manifestations (*expression*) ne permettant plus une pertinence unificatrice et sélectrice des valences (*contenu*), ce qui commence à relativiser la sémiose, jusqu'à l'appréciation de l'arbitraire en tant que tel. En outre, l'enquête sur une énonciation débutante peut nous aider à souder deux conceptions très importantes dans l'histoire de la sémiotique :

1. l'idée d'Umberto Eco que ce qui fonctionne en tant que *signe* obtient ce statut parce qu'il peut être utilisé même pour mentir (1975 : 17) ;

12. Cf. Fabbri (1988).

13. Nous ne pouvons approfondir ici ce point, en montrant toutes les conséquences de cette dialectique entre une prise en compte et une prise en charge qui a été la base des plusieurs réflexions linguistique sur l'énonciation ; une synthèse et une discussion pointue sont présentes dans la contribution de Marion Colas-Blaise (2012 : 55-57).

2. la description husserlienne et, après, de Merleau-Ponty (1961) de l'expérience devant le miroir qui, grâce à la fantaisie (*phantasia*¹⁴), peut faire passer de l'objectivation sans profondeur du « phantasme » (l'icône inassimilable) à l'analogisation d'un corps propre projeté dans un monde d'apparence¹⁵.

Or, l'image dans le miroir est la conversion paradoxale d'une *prise en compte* falsifiante vers une *prise en charge* analogique et le hiatus entre les deux « prises » est géré par un processus qu'on peut bien nommer *énonciation*.

Entre le fonctionnement physique du miroir (il reproduit ce qui est devant sa surface) et le processus mental de l'*analogisation*, il y a la médiation de l'énonciation qui universalise les différents ancrages (« moi » et le « faux soi » du reflet), en permettant un mouvement double : *projection* (« je suis dans l'image ») et *assomption* (« cette image est à moi »). En même temps, cette multiplication des niveaux de définition de « moi » (« les poses que je peux étudier » et « les perspectives que je peux régler ») ouvre la déstabilisation épistémique du regard d'autrui sur l'apparence identitaire aussi bien que le privilège parallèle de l'altérité d'estimer l'image de soi. À côté de la généralisation « intropathique » – toute apparence similaire au reflet peut cacher une vivacité proprioceptive comme la nôtre¹⁶ –, il y a l'extension du « soi » dans les reflets, c'est-à-dire la réarticulation possible entre les manifestations et les contenus corrélés selon un procès de désontologisation (la dépendance physique du reflet dans le miroir n'empêche pas l'égalisation statutaire des déclinaisons de soi : devant le miroir, dans les reflets).

Dans cette petite relecture de la sémiotique du miroir, nous avons retrouvé aussi l'aperçu entre un terrain de jeu extensif (coalescence des valeurs « d'apparence » entre le dispositif d'implémentation – le miroir – et l'environnement) et un terrain de jeu intensif (valeurs prédiquées et assumées dans les différents autoportraits au miroir) ; une dialectique qui a été à la base de notre caractérisation de l'énonciation.

On a pu apprécier aussi que l'avancement de la prédication semble être favorisé par un événement qui homogénéise des valeurs qui ont précédemment des modes d'existence, voire des statuts, différents. Les *prédicats d'univers*¹⁷

14. Nous utilisons ici la notion phénoménologique élaborée par Husserl (1925). Si l'imagination est un complément existentiel de la perception en acte, la fantaisie (*Phantasie*) est une manipulation iconique, qui implique l'extraction des traits ou des images globales du flux de la perception.

15. La fantaisie comble le vide d'imagination ; elle n'est pas une simple projection du similaire vers le similaire (complétions amodales de l'information sensible), mais une projection sous le régime de l'hétérogénéité, étant donné qu'elle cherche à résoudre soit par analogisation le vide représenté par l'intériorité inaccessible d'autrui, soit par transposition (sublimation) les appétits ancrés sur des espaces vides ou inertes.

16. L'intropathie, relevant de la leçon husserlienne, s'oppose à l'empathie car elle fonctionne selon un principe d'analogisation qui ne certifie pas une expérience partagée ou une affection syntonique ; l'intropathie est une abduction somatisée sur la condition proprioceptive d'autrui.

17. La référence la plus pertinente est la tradition d'étude inaugurée par Guillaume ; pour la discussion qui nous concerne ici, voir Moignet (1974).

fonctionnent alors comme un cheval de Troie dans les territoires de la perception, en permettant l'accès à une forme de vie linguistique. Il est comme si le couplage système-environnement s'exprimait à travers un « effet-monde » qui universalise les instances impliquées en absolutisant à tel point une expression qu'elle n'affecte plus rien : « il pleut ». Cela pourrait démontrer un passage originel par l'impersonnalité de l'énonciation, laquelle chercherait à s'implanter dans un environnement de référence, en niant les espaces restrictifs de la « fiction » prédicative ; toutefois, l'introduction immédiate d'une exemplification verbale peut obscurcir le fait que cette énonciation-zéro est avant tout une égalisation iconique prête à se distribuer en-deçà et au-delà d'un hiatus des valences : ce qui relève du domaine de l'expérience et ce qui relève du domaine d'une existence fictive.

L'extension de l'*iconisation* (les reflets et les ombres offrent des diagrammes de relation), promue par cette « universalisation » des valeurs et donc par une *tiercéité* neutre (impersonnelle), oblige à ne pas conclure les inférences dans un plan unifié, c'est-à-dire dans un monde « unique » : la signification devient « critique » dans toutes les acceptions du mot. Si la neutralisation est un dépassement d'une tiercéité expérientielle à base indiciaire (classement et modélisation des phénomènes éprouvés), elle peut se mettre à la tête d'une confrontation qui décroche la taille des contraintes expérientielles de l'organisation des valeurs. Aux manques escomptés dans l'entour, on passe à la tentative de résolution d'un autre enjeu de sens fondamental : la résolution d'une disproportion. On commence à lire le destin dans les images, où la configuration interne, même la plus restreinte et emboîtée, peut renvoyer à un cadre existentiel totalisant. L'indice local devient un symptôme eschatologique, le signe le plus fictif un présage.

La première indication est alors que l'énonciation émerge et se détache de la perception dès que la dimension des enjeux sémantiques n'est plus liée à la taille de l'espace qui contrôle les manifestations expressives. Mais nous avons vu que l'énonciateur ne peut que rester un « agent double » qui doit gérer plusieurs espaces dans le même temps ; d'un côté, il peut imposer des valences restrictives (prédication dans des espaces énoncés), de l'autre, il ne peut qu'exemplifier la tentative d'opérer cette restriction (les traces déposées dans un espace énonciatif) ; et encore, il doit se cramponner à l'espace d'implémentation afin que la disproportion ne soit pas découverte (gestes métadiscursifs pour terminer en fondu enchaîné avec l'environnement).

En conséquence, on peut tactiquement privilégier :

1. l'implication moyenne dans une multitude de jeux de langage (*disséminations* des enjeux), sans fixer la visée énonciative sur un seul front ;
2. le changement du canal modal de la saisie des valeurs (*intellectualisation*), par rapport à la conservation (monstration, audition, etc.) du même accès que l'expérience, ce qui peut suggérer un certain détachement de la pratique énonciative par rapport au domaine des valeurs énoncées ;
3. les repliements défensifs vers les espaces emboîtés (*rhétorisation*) pour empêcher l'attestation nue et effrontée de ce qu'on a su instaurer avec la prédication et choisir avec l'assomption.

2.2 L'observation de deuxième ordre et le dispositif énonciatif

La défense en amont des opérations énonciatives est une réaction tactique primaire qui ne peut que déclencher, en aval, une tentative de rattrapage de la *mimesis*. La dissimulation énonciative doit trouver une compatibilité avec la simulation énoncée, ce qui donne aux réglages discursifs un équilibre souvent paradoxal. Pour continuer l'exploration des relations entre perception et énonciation, nous pouvons alors examiner un autre exemple plutôt classique, c'est-à-dire la maquette d'un terrain de bataille, utilisée par les experts militaires. Cela nous permettra de fixer notre attention sur le passage à la *modélisation*.

L'institution d'un champ fictif de manœuvres, valable pour des exercices et des projets de stratégie militaire, a besoin d'une extraction des traits iconiques de la scène probable d'un conflit. Le respect d'une congruence de la modélisation par rapport au terrain de la bataille relève du fait que les énonciations des stratégies auront des espaces d'implémentation solidaires, obtenus par préservation partielle du canal sensoriel de l'expérience (*monstration* – v. Shaïri et Fontanille 2001), ce qui permet à la maquette de se proposer :

1. comme un espace de projection profitable en vue d'une résolution des disproportions entre l'espace du conflit et l'ampleur des connaissances préalables ;
2. comme un terrain de découverte des supports / obstacles possibles par rapport à la prise d'initiative, donc à l'énonciation stratégique.

Ces deux propositions engendraient une certaine ambiguïté car, d'un côté, la modélisation réclame une restriction et une substitution des propriétés ; de l'autre, on pense que le respect iconique de la transposition sur un support garantirait, malgré le remplacement opéré, une exemplification propice à l'investissement indiciaire et programmatique.

La maquette est un espace d'implémentation des énonciations stratégiques qui gère les indéterminations de l'environnement à travers une exemplification mimétique mais fortement économique de ce dernier. En effet, les variables « atmosphériques » sont prises en compte seulement comme des conditionnements possibles des rôles actantiels déjà envisageables et comme un facteur pour privilégier une stratégie parmi d'autres.

D'ailleurs, le régime énonciatif relève d'une aptitude nécessairement critique qui pousse à contrôler et à questionner de nouveau les restrictions de pertinence entre la scénarisation-source (le terrain de bataille) et la scénarisation-médiatrice (la maquette) pour envisager la complexité retrouvée d'un espace-cible.

L'impropriété rhétorique de la substitution (terrain de bataille / maquette) trouve enfin une assimilation conditionnée des scénarisations inter-référées ; toutefois, même la *mimesis* la plus parfaite ne peut que dissimuler, sans succès, la problématisation de la *mise en présence* des valeurs, qui relève de la coalescence entre la perception intransitive de la maquette (objectivation du modèle) et la projection fictive dans la maquette (suture imaginative entre existence et expérience du modèle).

L'énonciation commence avec l'intégration de l'action dans la configuration fictive : de l'écologie des valeurs sensibles, normalement au profit d'un projet d'action (régime perceptif), on passe à des actes instaurateurs, donc performatifs,

qui utilisent des scénarisations substitutives afin d'évaluer des relations et des dynamisations qui seraient insaisissables dans l'espace réel de la bataille. La tiercéité instituante cherche à recréer un environnement proportionné des relations exploitables par l'élaboration cognitive ; toutefois, cette constitution s'ouvre aussi, malgré la programmation, à la contingence de la pratique instauratrice et à la stabilité relative de la projection. C'est pourquoi la multiplication des scénarisations fictives se reproduit à l'intérieur de l'instance d'énonciation, qui devient à la fois abstraite et incarnée, externe et interne, délimitée et propagée partout. En effet, le problème du régime énonciatif du sens est la récursivité possible de l'autonomisation des scénarisations : un corps énonçant qui rejette la projection, un discours objectivé qui va réifier les relations. Il faut alors préserver un jeu, un hiatus entre les scénarisations de l'énonciation et de l'énoncé, afin de se préserver du délire d'une symptomatologie sans limite aussi bien que d'une capture totale de la conscience dans les plis du discours.

Or, cette dialectique interne aux relations entre l'énonciation et l'énoncé profite du fait que chaque maquette pour construire un espace gérable de la bataille (et plus généralement chaque plateforme discursive) est animée par des sémiotisations qui trouvent une économie régulatrice dans la visée d'une intersubjectivité. Le paradoxe est alors que le point aveugle de l'altérité, le trou noir de l'intentionnalité d'autrui, devient un principe de contrôle et de réduction des proliférations possibles de la fantaisie, étant donné qu'elle ne pâtirait plus, en soi, des contraintes imaginatives d'un monde unique (elle pourrait donc délirer). L'activité énonciative est alors gérable seulement à travers la référence croisée entre des points de vue distincts, ce qui nous pousse à reconnaître que le discours est normalement affecté par une pluralité d'instances co-énonciatives capables de recréer une sorte d'environnement énonciatif. La bi-ocularité de l'énonciation (stratégie et tactique) n'est qu'une observation de deuxième ordre sur la signification qui se reproduit, dans ses articulations internes, à travers la dialectique entre un plan de l'énoncé et un plan de l'énonciation.

Les décrochages entre la scénarisation de l'énonciation (énonciation énoncée) et la scénarisation de l'énoncé trouvent une réalisation dans la projection de la catégorie continuité / discontinuité de l'énonciation vers l'énoncé et de l'énoncé vers l'énonciation. L'énoncé narratif n'est pas contenu dans la phrase et la phrase peut construire un enjambement entre des énoncés narratifs divers. L'impossibilité de trouver une seule unité linguistique valable (la proposition, la phrase, l'énoncé, la forme prosodique, etc.) n'est que la manifestation de ce principe selon lequel chaque organisation discursive du sens ne « délire » pas à condition qu'elle soit filtrée par une autre forme.

Le caractère diaphane de l'énonciation (les traces de son activité médiatrice) est par conséquent la condition de son exercice rationnel. Selon la théorie des systèmes, nous pourrions traduire la question en termes de *double contingence*. La maquette de la bataille est un plan d'opérations discursives qui a besoin de deux épïcètres d'indétermination, le regard stratégique et le regard tactique, afin de trouver une convergence systématique. L'émancipation de l'inhérence du monde de l'expérience au profit de la valorisation des terrains fictifs (jeux de langage) est contrôlable seulement à condition de négocier une co-implication des différents points de vue, bien que cela encourage une fracture dans les

parcours de sémantisation (intention productive vs intention herméneutique). L'aspect assumptif¹⁸ de l'énonciation est alors dédoublé, selon une asymétrie, minimale ou exacerbée, entre un énonciateur et une énonciataire, qui reproduit immédiatement, dans n'importe quelle initiative discursive, des motivations communicatives.

D'ailleurs, seule cette asymétrisation, qui contraint les pertinences d'un terrain fictif de confrontation, permet la vivification d'un monde possible, en stabilisant des enjeux. Mais il faut aussi reconnaître l'importance des valeurs sensibles coalescentes par rapport à la scène discursive. En effet, dans notre exemple, les limites de la bataille fictive sont sous le contrôle exercé par l'aspect phénoménal de la maquette, car un horizon vide serait incapable de sauver la compétition du vertige de toute possibilité. La tiercéité neutralisante qui promeut les pertinences discursives laisse toujours en jeu la primauté de l'iconique, même si affaiblie et réduite au rôle de *medium*.

Bref, l'énonciation n'est pas une détermination de sens unilatérale, qui réponde seulement à ses pertinences linguistiques ; elle trouve une stabilisation par des restrictions allogènes dont elle cherche à anticiper la portée : multiplication des perspectives de signification (énonciateur et énonciataire), transparence et opacité du matériel expressif, etc.

L'énonciation est donc un dispositif récuratif qui peut gouverner des énonciations emboîtées et en même temps dépendre d'un dispositif englobant. La maquette du terrain de bataille relève déjà d'une énonciation qui modélise la guerre en exprimant une idéologie ; mais à son tour, la maquette se propose comme un espace d'implémentation pour énoncer des stratégies et des tactiques spécifiques.

L'idée de caractériser l'énonciation comme un dispositif offre plusieurs avantages :

1. elle montre qu'elle ne peut pas être réduite à une conversion simple des virtualités linguistiques dans des réalisations locales, car l'énonciation est agencée vers l'externe et agencante vers l'interne ;
2. elle nie aussi la possibilité d'accepter un modèle « instructionnel » de la sémantique, étant donné qu'elle doit traiter et articuler des instances de sens allogènes, c'est-à-dire externes à sa logique discursive immanente.

Certes, nous pouvons enfin dissimuler la traduction de l'allogène dans l'immanence de l'énonciation énoncée (espace énonciatif) et la traduction de l'immanence dans l'agencement avec d'autres formations énonciatives (espace énonciationnel), mais enfin cette distinction analytique doit trouver une synthèse dans un projet qui permet de parcourir de l'externe vers l'interne et de l'interne vers l'externe les instances sémiotiques concernées par la gestion du sens. Le dispositif est donc une forme d'interface, qui organise une interaction entre l'externe et l'interne sans préjuger des valences des échanges.

Une église, par exemple, est un dispositif énonciatif qui accueille d'autres objets culturels (sculptures, peintures, etc.), en organisant leur relation dans plusieurs formations discursives, sans préjuger de l'autonomie relative de chaque

18. Voir Fontanille (1999 : chap. 6) ; Coquet (2007 : 31-37).

texte. L'énonciation reste une pratique sémiotique en acte jusqu'à l'exploitation de sa potentialité organisatrice, c'est-à-dire de son dispositif ouvert à l'implémentation d'autres objets et à la confrontation avec les contingences de l'environnement. Dès que l'énonciation se retire dans son espace énonciatif, elle va intégrer toutes les instances sémiotiques présentes, selon un arrangement qui devient rhétorique, et donc « infra-discursif ».

L'interprétation n'est qu'une énonciation du sens qui n'a pas assumé le rôle syncrétique de l'instanciation du texte ; elle tend alors à accepter le caractère « retiré » de l'énonciation énoncée et de son espace délimité. Toutefois, dès que l'interprétation commence à démembler la totalité du texte, à la recherche d'une reconstruction du dispositif énonciatif originel, elle exerce un projet archéologique qui la conduit à élire des parcours exploratoires. Ceux-ci vont restructurer un plan de l'expression et suturer des parties de l'objet culturel pour repérer, de manière indiciaire, les discours autonomes que le dispositif énonciatif avait cherché à conjuguer face à un espace d'implémentation qui englobait et contraignait le geste instaurateur.

Les éléments décoratifs *de* l'église deviennent alors des programmes iconographiques *dans* l'église, motivant des parcours et des passages par des œuvres, selon une pratique de visite qui mobilise le dispositif ouvert de l'édifice, capable de s'étendre, à son tour, à d'autres réalités culturelles (par exemple, interconnectées par un programme de pèlerinage). L'intégration des parties et l'agencement avec d'autres entités culturelles sont alors redécouverts comme un dispositif qui cherche à régler une perméabilité, voire une compénétration des différentes identités.

Finalement une analyse immanente du texte peut bien s'articuler avec une étude archéologique du dispositif énonciatif, en tant que réglage d'une hétérogénéité promue et contrôlée dans l'énoncé aussi bien que d'une hétérogénéité subie dans l'espace d'implémentation (*énonciationnel*), où il peut être accueilli dans un autre dispositif englobant. Ce qui est intéressant, c'est que l'exploration de l'énonciation en tant que dispositif, et non seulement comme systèmes des traces objectivées, oblige à une conversion du *mode d'existence* de l'objet, élaboré de manière discursive, dans l'*expérience* de l'objet, ce qui permet l'exploration critique de son hybridité interne aussi bien que de sa perméabilité à l'environnement culturel qui inscrit son implémentation publique.

2.3 Le vide comme hors-jeu de l'énonciation

Une troisième scène de problématisation des relations entre la perception et l'énonciation est la confrontation avec le vide. En effet, à l'espace d'autonomisation des diagrammes de relation (l'illusion perceptive objectivée) et au dispositif de modélisation et d'observation de deuxième ordre (l'instauration et l'emboîtement des scénarisations fictives), il faut ajouter aussi une réintégration de l'« injouable », c'est-à-dire du *vide*. En particulier, nous pouvons distinguer (v. Husserl 1907 : 259-62) un « vide relationnel » (interstitiel) et un « vide inaccessible » (intime).

En effet, la dialectique entre perception et énonciation a été saisie, jusqu'ici, comme un équilibre entre consistance de la scène (attribution des rôles actantiels) et réouverture du sens par transposition des scénarisations : la pratique du

sens devient de plus en plus une désaturation de la scène objectivée, au profit d'autres scènes, englobantes ou emboîtées. Comme toute pratique, l'énonciation semble avoir, d'un côté, une archéologie de son dispositif, qui la connecte de nouveau à son espace d'implémentation et à l'environnement ; de l'autre côté, un affinement technique, qui implique des distinctions et des emboîtements de ses procédés internes, jusqu'à la restriction des domaines où on peut spécialiser l'appréhension du sens. En particulier, les pratiques discursives semblent exemplifier cette dialectique entre, d'une part, un effort de scénarisation des dynamiques d'interlocution toujours instables (dispositif) et, de l'autre, la visée idéale d'une scène vidée de contingence, un espace distal où les enjeux seront finalement déterminés et les résultats évaluables, même si conflictuels (cela répond à la téléologie de l'entente communicative).

Or, chaque espace sémiotique, à dominance perceptive ou énonciative, vise à proportionner les confrontations inter-actantielles afin qu'elles puissent déterminer une négociation entre des valeurs opératives, qui contraignent les pratiques, et des valeurs opérables, qui se rendent disponibles à l'initiative. Le vide montre en revanche le paradoxe de percevoir un espace « qui ne contient rien de perceptible »¹⁹ et donc d'opérable, ce qui semble poser une impasse à l'énonciation aussi.

Certes, on peut « sauter » le vide, à condition d'en voir la fin : la tactique énonciative commence alors par l'inconnu, la projection d'instances séparées et éloignées (débrayage), afin de reconstruire à rebours (embrayage) un pont discursif sur un vide initial qui rejoint enfin la seule instance déterminée : le corps de l'énonciateur. L'institution des images serait alors une tentative de combler un vide relationnel, l'absence d'un espace d'implémentation commun à l'instance-source (observateur) et à l'instance-cible (informateur), comme dans l'effet-paysage.

La scène énonciative, avec sa projection distale, peut continuer à élaborer le sens même s'il y a un vide de déterminations saisissables ; elle permet de dépasser les régularités aussi bien que les expansions imaginatives de l'expérience attestée, afin d'avancer des croyances qui ne sont plus nécessairement en concurrence paradigmatique avec des perceptions, en ouvrant le champ des fictions. Entre la scène d'ancrage de l'énonciation et la scène visée par le discours épistémique, il peut y avoir un vide intermédiaire, un abîme d'indétermination sensible (transcendance). Pour cette raison, l'inclinaison utopiste du discours risque l'insensibilisation aux sollicitations indiciaires, voire aux contestations de l'expérience perceptive en acte.

D'ailleurs, l'énonciation énoncée est presque toujours une « fiction », refoulée dans les emboîtements discursifs, et idéalisée grâce à une suture avec l'horizon distal (réalisation des valeurs) qui cache toujours un vide intermédiaire. Finalement, l'énonciation est dans le même temps une manière de dépasser la présence immédiate du vide et l'attestation continue de la non-indifférence de ce dernier, jusqu'au point de créer un vide artificiel. Si le discours profite d'un certain vide expérientiel, le plein fusionnel de l'*extase* se présente en revanche comme un vide énonciatif.

19. C'est la définition donnée par *Le Petit Robert*.

3. L'énonciation qui colonise le vide en reste toujours affectée

Nous avons argumenté ci-dessus que la neutralisation des illusions perceptibles est une manière tout à fait « naturelle » d'opérer une sélection écologique des confrontations inter-actantielles (les animaux ne sont pas donquichottesques, normalement, et ils évitent de s'attarder dans la sémantisation des reflets ou des ombres, s'il n'y a pas des enjeux indiciaires immédiats). Nous avons donc soutenu que la prise en charge des illusions perceptives en tant que telles est le point de départ d'une culture linguistique, ce qui nous permet aussi d'apprécier le caractère immatériel de cette naissance d'une *sémiotique de deuxième ordre*, c'est-à-dire d'une sémiotique discursive qui démarre de l'optimisation de l'expérience, sans laisser de déchets esthétiques (appréhensions esthétiques, *seeing in*²⁰, transposition des diagrammes exemplifiés par la matière, etc.). Mais dans le dernier paragraphe nous avons proposé un autre passage qualitatif dans le procès de sémiotisation de l'environnement et, notamment, nous avons remarqué que l'estimation de la non-indifférence du vide relève déjà d'une attitude culturelle instrumentée par l'énonciation.

Dès qu'on commence à rechercher le vide ou à le fuir, on est pleinement entré dans la culture discursive. Mais, quelle est la relation productive entre l'autonomisation d'un reflet et la prise en charge du vide ? Quelle est l'étincelle qui se produit par la friction de ces deux expériences qui baignent dans les processus perceptifs ? Est-ce que l'autonomisation du reflet implique immédiatement que l'image va remplir le vide qui sépare l'illusion du plan d'inhérence du corps propre ? Ou, au contraire, la textualisation de l'expérience est-elle un vidage relationnel afin de renouer d'autres connexions, à d'autres niveaux ?

Pour répondre à ces questions, il faut préciser encore une fois la notion d'*espace*.

3.1 Des espaces visés par l'énonciation en profitant des vides

La vue, avec l'institution d'une profondeur monitorée, semble garantir en même temps la distinction et la corrélation entre des valeurs *égocentrées* et des valeurs *allocentrées*. Mais si on retient la constitution d'un espace perçu et exploré dans l'obscurité la plus totale, on s'aperçoit immédiatement que la distance est un vide relationnel et que le contact final avec la surface du corps des objets construit l'évidence de la fin d'un espace interstitiel et le début d'une autre cécité : celle qui concerne l'intériorité du corps d'autrui. Dans tous les cas, la présence d'une altérité incarnée est une expropriation d'un espace potentiellement disponible. Nous aurions alors trois versions préliminaires de l'espace :

1. l'espace *séparatif*, qui est aperçu comme disponible à l'initiative ; c'est un espace mobile, modulé par les dynamiques relationnelles des corps, mais qui se maintient ouvert et partageable ;
2. l'espace *réclusif*, qui est estimé comme indisponible, étant intériorisé par les autres corps ;

20. Sur le *seeing in* voir R. Wollheim (1987) ; on pourrait suggérer aussi que le *seeing in* n'est qu'une forme de bricolage esthétique.

3. l'espace *inclusif*, qui intègre le séparatif et le réclusif, en participant à la complétion amodale des objets partialement cachés et à la reconstruction d'une profondeur qui englobe les interstices et les volumes des corps.

Ces espaces sont strictement liés à trois formes diverses de gestion de la signification : respectivement, la possibilisation, l'analogisation, l'intégration. La *possibilisation* permet l'exploration des relations jusqu'à une saturation idéale²¹ ; l'*analogisation* favorise la compréhension de l'inaccessible, le franchissement d'un espace identitaire ; l'*intégration* s'élève à la connaissance d'une implication partagée. Chaque élaboration de valeurs dans un type d'espace ne peut que créer de l'indétermination par rapport aux autres gestions de la signification.

Or, même une distinction intuitive des espaces séparatifs, réclusifs et inclusifs²² peut nous aider à encadrer de manière plus précise les questions posées par le vide. En effet, il y a deux vides que l'énonciation pourrait prendre en charge :

- 1) Les vides opérables, c'est-à-dire les espaces séparatifs. En effet, ils sont pris en charge comme des interstices de médiation où l'action peut instruire son initiative. En particulier, les pratiques énonciatives cherchent à inscrire des relations là où le contact n'est pas immédiatement envisageable et l'implication dans l'espace vide disponible semble rester très faible. La contingence inerte de l'arrière-plan, par rapport à une scénarisation qui manque de bien coaguler des rôles inter-actantiels, devient l'occasion d'élire des supports, selon une exfoliation sans fin de leur composition matérielle, apparemment réfractaire à la sémiotisation. Le signe ne répond pas à une sorte d'*horror vacui*, mais il s'ouvre un terrain discursif grâce à un vide relationnel. L'énonciation s'enracine finalement dans la non-indifférence de ce qui semble externe à la « prise pragmatique », aux enjeux vitaux directs. Elle cherche dans le vide une forme de complicité. D'ailleurs, dans le réinvestissement des vides relationnels, la culture découvre le corrélat d'une émancipation identitaire par rapport aux déterminations de la biosphère : la médiatisation. Les parois vides d'une grotte sont alors rachetées comme surface d'inscription d'une présence qui trouve et défend d'autres formes d'implications identitaires par rapport à l'environnement, en signant ses espaces, en dépassant les limites temporelles d'une existence, etc. Pour conclure sur ce point, si l'investissement des déchets esthétiques constitue l'essor énonciatif pour la manipulation identitaire, le rachat des vides relationnels fonctionne comme une métabolisation de la déconnexion, de la séparation jusqu'au point de la jouer comme la médiation opportune pour ouvrir l'énonciation à la conquête du distal ;

- 2) Les vides inaccessibles, comme les espaces réclusifs. Ils engendrent une cécité partielle qui invite à un complètement analogique, à partir de l'expérience proprioceptive, avec la prétention paradoxale de saisir une altérité. L'énonciation offre à ce propos une analogisation asymétrique, avec une sorte d'égalisation intersubjective entre les formulations stratégiques et tactiques, egocentrées et

21. Pour ce qui concerne la possibilisation, nous avons développé ailleurs la nécessité d'introduire ce concept en sémiotique (Basso Fossali 2012).

22. J'ai développé l'étude typologique des espaces et les limitations réciproques des gestions du sens dans le livre *La tenuta del senso* (Basso Fossali 2009a), consacré à la sémiotique de la perception.

allocentrées, ce qui suppose la reproduction d'une hétérogénéité des voix, d'instances de subjectivité qui se retirent dans leur différence (on a parlé à ce propos d'une sorte de schizogénèse des instances énonciatives). La saturation du vide réclusif à travers une interprétation qui continue à nier chaque caractère immédiatement spéculaire de l'altérité ne se limite pas à problématiser un paysage d'instances systémiques autonomes, mais conduit à une intériorisation de cette négation et à une détermination de soi différentielle et multipliée par les différentes confrontations intersubjectives. Si la réponse énonciative au vide séparatif conduit à « signer l'intermédiaire », avec une projection de la subjectivité dans une sorte de *no man's land* (simulacres médiatisés), la confrontation avec le vide réclusif produit une assomption/imputation d'une identité résonnante et multistable, jusqu'au point d'aboutir à la modélisation d'un environnement interne de la subjectivité. L'énonciation peut apparaître alors comme le tremplin pour se jeter dans deux vides, en vainquant le vertige à travers leur corrélation : la projection dans un « intermédiaire » partagé et l'assomption d'une indétermination introjectée. La sémiosphère discursive ne peut que dessiner des équilibres délicats entre socialisation et psychologisation des vides, ce qui explique la facilité de la réémersion aggravée de ces derniers.

En effet, l'espace que l'énonciation ne semble pas rejoindre est l'espace *inclusif*, où il y aurait une intégration des valeurs d'existence et d'expérience, un espace sans vide. L'énonciation peut corréler des espaces et les emboîter, mais la suture entre eux n'est qu'une prise de connaissance manquée, ou mieux la forme d'une connaissance négative qui n'est pas superposable aux univers discursifs. L'énonciation permet un investissement optimisé du monde pour multiplier l'élaboration de valeurs identitaires et pour « habiter » la distance, la séparation ; cela au prix d'une exfoliation des terrains de confrontation, pour trouver d'autres supports de médiation, et d'une multiplier les résonances, pour complexifier l'environnement interne. L'émancipation culturelle démarre avec une recherche d'hétérogénéisation salvatrice pour continuer à aspirer ensuite à des formes d'homogénéisation.

3.2 La dramatisation de l'énonciation devant le vide

Le vide est un moteur de l'énonciation parce qu'il n'est jamais vaincu. On fait toujours l'expérience d'un vide émergeant qui demande un investissement sémantique, encore qu'à travers un détour discursif, une digression latérale. La connaissance n'est qu'une mémoire discursive qui conserve la contiguïté pressante de ses vides et la sagesse connaît ainsi la légèreté relative de ses croyances.

Les langages ont toujours profité des vides comme des interstices (espaces typographiques, surfaces médiatiques) et des environnements artificiels (sémiosphères), mais ils souffrent toujours des vides disproportionnés (immenses ou infimes) qui réactivent la provocation originale d'un environnement sans réponse, sans écho. Par rapport à l'enchâssement des terrains d'énonciation, la barrière ultime d'un espace d'implémentation peut retrouver un vide entre soi et l'environnement. Le vide reste alors une indétermination intraitable qui exhibe un pouvoir de neutralisation de la signification et de suspension de l'initiative de toute instance prédictive. Cependant, dans une sémiosphère culturelle, même devant l'anéantissement de n'importe quel endroit de signes, l'énonciation

cherche à démontrer qu'elle est la voie pour sortir du vertige, de l'hypnose du vide, du risque d'une *démodalisation* radicale de la subjectivité²³.

C'est pourquoi l'énonciation cherche à renouveler la dramatisation de l'*instauration* discursive ; elle aime donc le silence et le désert comme exaltation de ses potentialités. Cette scène primordiale et absolue n'a pas de chances de se manifester réellement dans l'expérience culturelle : le vide thématise de manière discursive est déjà « domestiqué », en relevant d'une stratégie emboîtée de vidage, inscrite dans les divers plis de l'énonciation. Par exemple, la force énonciative de la musique est expérimentée dans le cinéma avec l'association de cadrages de paysages déserts (v. Basso Fossali 2009b).

Comme nous l'avons remarqué, l'initiative énonciative relève d'une corrélation entre le vide séparatif, qui risquerait de s'abîmer (vide sans fond), et le vide réclusif, intériorisé, qui finirait par se retirer dans une différenciation inaccessible. L'opération d'associer des vides divers est encore une fois une recherche pour résoudre une disproportion : si le vide séparatif se révèle comme ingérable, il peut être familiarisé ou « urbanisé » avec le vide d'un corps-cœur, d'un vase ou d'une église. Le vide devient alors euphorique, en tant que figure de l'accueil et d'un parcours initiatique.

Naturellement, il y a aussi le cas où la disproportion du vide est renversée et saisie à l'intérieur de l'environnement psychique : même l'endroit le plus urbanisé peut être vidé par l'insatisfaction, en confirmant une désolidarisation toujours possible entre les enjeux internes et externes.

3.3 Les vides intériorisés et leur gestion énonciative

En particulier, il y a des formes expérientielles très générales du vide intériorisé :

- a) il y a le vide d'une existence qui n'a plus la couverture de l'expérience : on a alors le *vide mélancolique*, celui des relations vacantes, des discours en l'air qui favorisent la prolifération mnésique ou imaginative des valeurs perdues ;
- b) il y a le vide d'une expérience qui n'aboutit à aucun plan d'existence : c'est le vide du manque de toute relation, le vide *angoissant* car on n'est nulle part et partout, un vide suicidaire.

Le régime énonciatif du sens est provoqué par le vide mélancolique, étant donné qu'il fait proliférer les scénarisations sans les délimitations imposées par la programmation proportionnée d'un espace fictif restrictif ; c'est pourquoi la mélancolie semble projeter une ombre d'expressivité partout. L'énonciation, l'écriture surtout, devient thérapeutique car elle cherche, dans les limites de la page, des restrictions du vide. Cependant, le sentiment d'un vide incontournable est alimenté, voire aimé par le mélancolique, qui explore une sorte d'équilibre homéostatique entre le débrayage scriptural et la réimplication de tout endroit, réel ou mnésique. La souffrance titanique du mélancolique se traduit dans la tentative de combler d'énonciations le vide d'une expérience sans espoir d'ancrage. Cela provoque la fluctuation des investissements et la présence fantomatique des autres : tout est liquide afin de ne pas apparaître liquidé, une

23. Le vertige est choisi par les sports extrêmes afin d'observer une réinitialisation des modalisations. Surtout l'expérience du vertige révèle la co-institution du sens exprimé par le couplage entre le corps et l'environnement (voir Basso Fossali 2007).

fois pour toutes. C'est alors un vide « plein » de présence qui devient océanique.

En revanche, la version angoissante du vide empêche toute scénarisation. Il n'y a plus de plans de consistance et toute énonciation ne peut qu'être fracturée, morcelée, en signalant ses vides internes, ses plans d'inscription sans formes, sans sélection élective. C'est un vide qui s'autoproduit de manière aveugle, qui va continuer à vider ses formes selon des propositions d'analogisation bilatérale : vide intérieur, vide externe.

Ces deux vides extrêmes (mélancolique et angoissant) sont les défis majeurs de l'énonciation, étant donné que l'expérience perceptive semble détrôner un empire discursif apparemment indépassable. D'un côté, on cherche alors la fabulation de l'expérience du vide (chanter le désert, raconter l'inénarrable, représenter l'irreprésentable) ; de l'autre, on adopte la stratégie de répondre au vide avec le vide (on cherche à fixer le regard sur le vide, même en entrant en transe, comme pour seconder une sorte de fantaisie auto-neutralisante, une dévolution de la subjectivité).

3.4 Les vides communicants de l'énonciation

Fabuler le vide ou s'énoncer dans le vide sont des stratégies qui cherchent au moins à ouvrir de nouveau la dialectique entre existence et expérience, connaissance et expérimentation *in vivo*. Bien que désespérées, de telles stratégies énonciatives exercent une fascination, en montrant l'impossibilité de tout discours de rejoindre une totalisation de cadre, de recueillir le *dit* dans un espace d'énonciation *inclusif*. L'acceptation de la multiplication des jeux de langage, et donc des plans de référence, implique aussi l'impossibilité d'une réunification, d'un embrayage intégrateur résolutif. C'est pourquoi le discours doit faire confiance à la perception, s'attacher à sa capacité d'ancrer les enjeux dans un monde unifié, bien que largement fuyant et plein de vides encore irrésolus.

Et pourtant, l'énonciation reste la seule manière de lancer un défi au vide, voire d'en profiter, de la même manière que le jeu, par ailleurs, exploite le hasard. D'une part, l'acte instaurateur de l'énonciation se projette dans un vide intermédiaire, en conquérant une implication avec un horizon distal autrement inaccessible ; de l'autre, l'énonciation cherche à corréliser des vides réclusifs, voire intimes, avec des vides déjà à l'horizon. Afin de synthétiser nos remarques précédentes, nous pouvons proposer finalement une sorte de principe paradoxal de l'énonciation : le *principe énonciatif des vides communicants*.

Selon un parallélisme figural avec le fameux principe de la physique, nous pouvons imaginer trois vides de l'expérience comme relevant de trois « vases » en quête de communication : les espaces séparatif, réclusif et intégratif. Nous pourrions distinguer alors le vide-interstice, le vide-creux, le vide-horizon, ce dernier n'étant que l'échec de toute connaissance qui donne à l'intégration des savoirs le mirage d'une détermination finale.

Les trois types d'élaboration des vides (la projection médiatrice, l'assomption analogique et la suture imaginative) sont à la recherche de l'équilibre à donner aux vases, mais pour remplir leur tâche, ils ne peuvent pas se confier seulement à des formes cristallisées : il faut maîtriser les vides en fluidifiant les relations internes aux divers plans de référence. L'autonomie de l'organisation sémiotique ne signifie pas qu'elle peut se borner à un contrôle autoréflexif de ses entités et

de ses instances. D'ailleurs, l'espace discursif ne peut pas se proposer comme une solution intégratrice absolue, en courant le risque aussi de faire le « vide » autour de soi, de se proposer comme un autre espace réclusif.

Les espaces de la scène de la communication sont en revanche « intubés » par l'énonciation, qui cherche à combler les vides correspondants, en rééquilibrant leurs relations, même si l'expérience agit de manière inégale, en proposant de la « matière » nouvelle sur un vase ou sur un autre. Par exemple, l'énonciation peut chercher à plonger la perspective discursive dans les simulacres de l'espace réclusif (effet-subjectivité, selon un excès d'actualisation et de modalisation endogènes), ou bien elle peut saturer de médiations l'espace séparatif (effet atmosphérique, selon une prolifération de la densité figurative circonstancielle), ou encore elle essaye d'emboîter les projections discursives (effet-fondu enchaîné, selon une intégration apparente dans l'espace d'implémentation).

La traduction discursive de l'expérience, opérée par l'énonciation, peut avancer selon des équilibres très différents entre les trois « vides ». En effet, dès qu'on commence à attribuer des compétences à la subjectivité énonciative, afin de la présenter comme une modélisation de l'acte de lecture ou de la jouissance d'un texte, on est obligé de restituer à l'élaboration du sens des opérations projectives, analogiques, imaginatives. Cela ne constitue pas un échec de la description sémiotique, causé par un dépassement des pertinences disciplinaires. En revanche, de telles opérations sont effectuées selon un nouvel équilibre, émancipé par rapport aux « vides » expérientiels, au point qu'elles peuvent les investir de manière spécifique et autonome. La culture linguistique n'est que la socialisation de l'hétérogénéité des vides à travers des pratiques énonciatives qui proposent un raccord et une distribution des pressions dans les espaces-vases séparatif, réclusif et intégratif.

C'est pourquoi on a parlé ces dernières années d'une *énonciation en acte*, car elle ne peut pas figer les relations, mais elle préserve une dialectique entre coagulation et fluidification de manière que la disproportion entre un vide médiatisé, un vide introjecté et un vide suturé puisse trouver une mesure commune dans le remplissement de sens. Un approfondissement de la subjectivité énonciative peut alors chercher à compenser la platitude immense du désert, car la pression qu'elle est capable de soutenir n'est que proportionnelle à la profondeur de son creusage.

Le caractère très abstrait du principe énonciatif des vides communicants trouve une confirmation presque inattendue dans *Le Cimetière marin* (1920) de Paul Valéry :

Entre le vide et l'événement pur,
J'attends l'écho de ma grandeur interne,
Amère, sombre, et sonore citerne,
Sonnant dans l'âme un creux toujours futur !

Dans cette strophe valéryenne il y a, en effet, trois vides interconnectés :

1. le vide-interstice qui attend l'événement,
2. le vide-creux qui attend d'entrer en résonance avec l'interstice ;
3. le vide-horizon qui attend de résonner avec le corps-creux.

Le pathos est dans l'intervalle de résonance, dans l'établissement d'un plan d'équivalence, voire de communication entre les trois vides. L'âme n'est que l'horizon énonciatif qui contient aussi l'espace extéroceptif et intéroceptif, bien qu'immense. Bref, l'âme énonciative cherche à se substituer à la proprioceptivité en transformant l'horizon perceptif en horizon interne. Voilà comment l'énonciation conquiert son propre environnement, sa propre contingence interne.

On peut bien douter du caractère rigoureux d'un tel principe validé, par surcroît, à travers une suggestion poétique ; et pourtant l'équilibre dynamique entre projection, assomption et suture décrit une dialectique circulaire entre une tiercéité qui cherche à « suturer » les vides entre les différentes instances du sens et le rachat toujours renouvelé d'une priméité projetée vers un vide adialectique – une sorte de « zéroité » (Deleuze 1985) – afin de conquérir un secondéité où on peut opérer des analogisations. Mais on peut traduire cette dialectique encore une fois et soutenir que les trois vides mis en communication par l'énonciation relèvent des trois dimensions de cette dernière : la performativité instauratrice (projection médiatrice), l'égalisation des instances énonciatives (assomption analogique) et l'efficacité implicative d'un monde discursif (suture imaginative). Le surgissement des instances médiatrices (objectales et subjectales) dans le discours même est garanti par la confrontation avec des vides qui nient un point de départ déjà déterminé ontologiquement. Et le vide interne au discours, la nécessité d'une suture, oblige à son tour à réinvestir les simulacres dans un environnement pragmatique.

3.5 Les figures-cieux de l'énonciation et le vertige sémiotique

La métaphore des vides communicants peut bien apparaître trop osée, mais au moins elle a le privilège de situer l'énonciation par rapport à des espaces d'ancrage qui restent à traiter, et pas seulement à représenter. En outre, préserver le « fil du discours » se révèle être une forme d'équilibre homéostatique entre trois réservoirs d'enjeux sémiotiques.

Cependant, l'énonciation ne peut pas être présentée seulement comme une forme de réponse et de gestion de vides expérientiels. Le régime discursif ne manque pas de créer une forme de dépendance, jusqu'au point de renouveler une peur du vide. En effet, dans un monde de communication, le sentiment de l'*horror vacui* est devenu une pathologie : la cénophobie. Les vides sont des attaques à la continuité de la communication dans un monde toujours connecté. Au désert on préfère le terrain vague qui reste, au moins, un espace archéologique ou inachevé. Le vide d'anthropisation en revanche est vraiment adialectique et il peut être immédiatement assumé comme un reflet d'un vide social ou individuel.

La responsabilité du vide est devenue obsédante, comme s'il constituait en soi une forme d'interpellation. Il faut se sécuriser contre le vide et dans tous les cas, on doit le cacher, en refusant l'expérience. Voilà alors la solution dans l'énonciation compulsive, dans le flux médiatique à la maison (télé ou radio toujours allumées), dans des gestes d'inscription qui cherchent à se poser les uns comme le substrat des autres, selon une mise en abîme sans fin. La peur du vide provoque finalement un vertige sémiotique. Non seulement on n'a pas résolu la confrontation avec le vide, mais on la transforme en artifice, en piège qui nous

rend victimes de nos propres armes fictionnelles, en nous éloignant de l'expérience. D'ailleurs, nous nous embrouillons en parlant (en énonçant) quand nous ne savons plus continuer à tâtonner dans le vide.

Le vertige sémiotique est une sensibilisation extrême de l'énonciation à sa gestion vicairie des valeurs qu'il faudrait prouver dans la perception *in vivo*. Remplir les vides est la tâche des sémiotiques et dans le même temps leur défaite. La discursivité n'est pas autonome et les simulacres doivent enfin reconnaître leur sujétion au vide, du fait qu'ils sont aussi creux, prêts à être réinvestis par un corps percevant et émouvant. Le passage de la perception à l'énonciation n'est pas alors sans retour, même dans les arts les plus *allographiques*. Il faut gagner de nouveau une manifestation sensible pertinente et une implication corporelle sur le plan de la réception. Le vide montre alors le paradoxe de sa neutralité efficiente dans les espaces d'énonciation qui y ont répondu. La communication n'est finalement qu'un déplacement continu de vides.

Références bibliographiques

- AUSTIN J. L., 1962, *Sense and Sensibilia*, Oxford, Clarendon Press ; trad. fr. *Le langage de la perception*, Paris, Armand Colin, 1971.
- BASSO FOSSALI P., 2007, « La gestion du sens dans l'émotion : du vertige aux formes de vie », *Semiotica* 163, 1/4, 131-158.
- BASSO FOSSALI P., 2008, *Vissuti di significazione. Temi per una semiotica viva*, Pisa, Ets.
- BASSO FOSSALI P., 2009a, *La tenuta del senso. Per una semiotica della percezione*, Roma, Aracne.
- BASSO FOSSALI P., 2009b, « Partiture per vuoti filmici. La significazione musicale nel deserto dell'inquadratura », in M.P. Pozzato & L. Spaziant (éds), *Parole nell'aria. Sincretismi fra musica e altri linguaggi*, Pisa, Ets, 205-220.
- BASSO FOSSALI P., 2012, « Possibilisation, disproportion, interpénétration : trois perspectives pour enquêter sur la productivité de la notion de forme de vie en sémiotique », *Nouveaux Actes Sémiotiques* 115.
- BASSO FOSSALI P., 2013a, *Il Trittico 1976 di Francis Bacon. Con note sulla semiotica della pittura*, Pisa, Ets.
- BASSO FOSSALI P., 2013b, *Semiotica a prova d'esperienza*, Milano, Unicopli.
- BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BORDRON J.-F. & MOUTAT A., 2013, « Métalangage et épi-sémiotique. L'exemple du lexique de la dégustation », *Signata* 4, 273-294.
- COLAS-BLAISE M., 2010, « L'énonciation à la croisée des approches. Comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique ? », *Signata* 1, 39-89.
- COQUET J.-C., 2007, *Phusis et logos. Une phénoménologie du langage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes.
- DELEUZE G., 1985, *L'image-temps*, Paris, Minuit.
- ECO U., 1975, *Trattato di semiotica generale*, Milano, Bompiani.
- ECO U., 1979, *Lector in fabula*, Milano, Bompiani ; *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la coopération interprétative dans les textes narratifs*, Paris, Grasset, 1985.
- FABBRI P., 1988, « Nous sommes tous des agents doubles », *Le Genre Humain* 16-17 (monographie : *La trahison*), Paris, Seuil, 325-341.

- FONTANILLE J., 2003 [1999], *Sémiotique du discours*, Limoges, Pulim.
- GOODMAN N., 1984, *Of Mind and Other Matters*, Cambridge (MA), Harvard University Press ; trad. fr. part. in N. Goodman, *L'Art en théorie et en action*, Paris, Éditions de l'Éclat, 1996.
- HUSSERL E., 1907, *Ding und Raum. Vorlesungen 1907*, « Husserliana », XVI, Den Haag, Nijhoof, 1973.
- HUSSERL E., 1913, *Ideen zu einer reiner Phänomenologie und phänomenologischen Philosophie*, « Husserliana », III-V, Den Haag, Nijhoof, 1950-1952.
- HUSSERL E., 1925, *Phantasie, Bildbewusstsein, Erinnerung. Zur Phänomenologie der anschaulichen Vergegenwärtigungen* (1898-1925), « Husserliana », XXIII, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1980.
- MERLEAU-PONTY M., 1964 [1961], « L'œil et l'esprit », *Art de France*, t. I.
- MOIGNET G., 1974, *Études de psycho-systématique française*, Paris, Klincksieck.
- SHAÏRI H.-R. & FONTANILLE J., 2001, « Approches sémiotiques du regard photographique », *Nouveaux Actes Sémiotiques* 73-75, 87-120.
- WOLLHEIM R., 1987, *Painting as an Art*, London, Thames and Hudson.
- ZILBERBERG C., 1996-1997, « Le jardin comme forme de vie », *Tropelias* 7-8.

Énonciation : cheville ouvrière ou point aveugle d'une théorie du sens ?

Denis BERTRAND

Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

Intervenir au sein d'un riche et vaste chantier sur l'« énonciation » représente un défi. Il s'agit sans doute ici de la plus large entreprise de réflexion menée sur cet objet dans l'histoire de la sémiolinguistique. Le défi est double : tout d'abord on peut avoir le sentiment que toutes les facettes de la problématique ont été explorées et discutées : énonciation, perception et subjectivité, deixis et instances, modalisation et modalités, pragmatique et praxéologie, interactivité et dialogisme, discours et genre, créativité et style, etc. Que reste-t-il donc à écrire qui ne l'ait été dans ce cadre ? C'est le défi de la redondance. Mais il y a aussi un autre défi : le bien-fondé de l'énonciation peut être contesté dans l'élaboration d'une théorie du langage, par exemple par Yves-Marie Visetti. C'est le défi de la pertinence. Pour nourrir le débat à ce propos, je souhaite donc présenter ici une manière de plaider en faveur de l'énonciation.

1. Le statut problématique et conflictuel de l'énonciation en sémiotique

Je voudrais d'abord évoquer la manière dont s'est structuré progressivement un champ très problématique au sein de la sémiotique, qui accompagne toute son histoire théorique et marque sans doute profondément, en raison des tensions et des conflits qu'il a suscités, le récit épistémique de cette discipline. Relisant les pages consacrées à cette question, sous le titre « Discours et énonciation », dans mon *Précis de sémiotique littéraire* paru il y a une quinzaine d'années, je me suis souvenu des raisons qui m'avaient déterminé à introduire cette partie au tout début de l'ouvrage, juste après l'exposé du « Parcours de la méthode ». Il y avait là, à mes yeux, la marque d'une rupture nécessaire avec les présentations de la sémiotique qui avaient été publiées jusque-là, celles de Joseph Courtés, celle du Groupe d'Entrevignes et, plus récemment alors, celle de Jacques Fontanille, qui accordaient la primauté aux structures sémantiques, modales et narratives, et reléguèrent la question de l'énonciation en fin de parcours. Certes, s'agissant de littérature, il me paraissait indispensable de ne pas occulter la question centrale de la subjectivité qui hante l'expression littéraire. Mais surtout, dans le contexte de l'époque, je trouvais nécessaire de prendre acte du statut problématique de cette question au sein de la sémiotique, et d'assumer une position claire en choisissant de réintégrer dans le corps des concepts liminaires de la théorie ce qui avait été, par principe et par méthode, provisoirement éliminé... et radicalement exclu.

Rappelons donc le passage de *Sémantique structurale* de Greimas qui marque l'état initial de ce récit, et l'instauration du manque, sous le titre « L'objectivation du texte » :

Tout discours présuppose, on le sait, une situation non linguistique de communication. Cette situation est recouverte par un certain nombre de catégories morphologiques, qui l'explicitent linguistiquement, mais en introduisant en même temps dans la manifestation un *paramètre de subjectivité*, non pertinent pour la description et qu'il faut par conséquent éliminer du texte (à moins que l'analyse n'ait choisi ce paramètre comme objet de description).

Ces catégories à éliminer sont principalement les suivantes :

1. La catégorie de la *personne*. [...] Le descripteur devra être attentif aux mille ruses qui permettent au locuteur d'intervenir ou de rester, masqué, dans le texte.
2. La catégorie du *temps*. L'élimination concerne toutes les indications temporelles relatives au *nunc* du message [au profit de l'*alors*]. [...]
3. La catégorie de la *deixis*. Tous les déictiques [...], dans la mesure où ils comportent l'appréciation subjective du locuteur, seront exclus du texte. [...]
4. Tous les éléments *phatiques* en général. [...] (Greimas 1966 : 153-154)

La parenthèse : « (à moins que l'analyse n'ait choisi ce paramètre comme objet de description) » invite à nuancer le caractère radical d'une exclusion fondée, comme on le sait, sur le souci de ne pas « retomber dans l'ontologie du sujet dont la sémiotique littéraire a eu tant de peine à se libérer » (Greimas 1972 : 21). De fait, ce rejet de l'énonciation était provisoire dans la mesure où il relevait d'une « mise en suspens » à la fois méthodologique et théorique. Méthodologique, car il conditionnait la fameuse « objectivation » du texte, sa matérialité comme forme de contenu et forme d'expression ; théorique, car il invitait, à l'instar de la suspension phénoménologique elle-même, à mettre entre parenthèses les croyances, les identifications, les affects liés à l'intimité de l'expérience subjective. Par là, ce rejet permettait de prendre acte du surplomb de l'usage sur la parole, c'est-à-dire de la praxis collective de l'énonciation sur son exercice individuel. Or, si on en juge par les ensembles conceptuels qui, par la suite, sont venus occuper et articuler l'espace énonciatif en sémiotique, on ne peut que constater que cette suspension était bien en effet seulement provisoire.

Je souhaiterais ici montrer comment la réintégration du paramètre énonciatif dans le corps des propositions sémiotiques s'est réalisée. Comment cette réintégration s'inscrit dans la cohérence même de la discipline, depuis surtout qu'elle a assumé plus largement, au sein de la théorie de la signification, la liaison centrale entre discours et perception à la suite de ce qu'on a appelé le « tournant phénoménologique ». Mais, loin de procéder à une sorte de synthèse plus ou moins angélique, on ne saurait masquer les divergences profondes qui apparaissent selon la manière dont ce paramètre énonciatif prend place dans une conception plus générale du discours et dans sa mise en œuvre comme « activité de langage ».

2. Le langage et la signification « en acte »

Divergences profondes, eu égard aux environnements théoriques, à leurs prémisses et à leurs visées ; mais divergences qui n'interdisent pas la communication. Cela a été par exemple le cas avec la linguistique des opérations énonciatives d'Antoine Culioli. Je me souviens des difficultés que j'avais à situer son « angle de vue » lorsque, il y a longtemps, nous cherchions ardemment, avec

Magid Ali Bouacha, un jeune linguiste qui travaillait avec lui, à articuler son approche avec celle de Greimas dans les sessions de formation en « Analyse de discours et sémiotique littéraire » que nous propositions ensemble à des enseignants de français. J'ai compris, plus tardivement, que l'exigence d'une théorisation reposait précisément, chez Antoine Culioli, sur une sensibilité à la déformabilité, à la diversité et à l'hétérogénéité des phénomènes langagiers observables, soumis à nos jugements d'acceptabilité eux-mêmes variables. Il s'interrogeait sur les innombrables hiatus du sens, du « on dit/on ne dit pas », « on comprend différemment ou pas », aussi bien dans le cadre de la phraséologie figée que dans celui des schémas grammaticaux apparemment les plus stabilisés. Ainsi, prenant le cas du mécanisme de la passivation, il confrontait la formulation passive : « *Tous les livres de cette bibliothèque ont été lus par quelqu'un* » avec sa version à la voix active : « *Quelqu'un a lu tous les livres de cette bibliothèque* » qui, bien évidemment, ne veut plus du tout dire la même chose. Bien évidemment ? « Quelqu'un », dans chacun des contextes, change de sens : dans le premier, il est distributif (il n'y a pas eu de livre sans lecteur, quel qu'il soit), dans le second, il renvoie à un individu (qui aurait lu, à lui seul, tous les livres). La sémiotique pourrait traiter ce problème en termes d'actantialité (actant singulier/actant collectif), mais elle se trouverait sans doute embarrassée pour analyser les opérations (de détermination, de relation, de thématization) qui rendent compte de l'interprétation sémantique dans un cas comme celui-là. Or cette analyse en termes d'opérations et de relation, développée par A. Culioli, permettrait de dégager les *invariants* possibles, sous-jacents à l'activité langagière elle-même, quelle que soit la langue considérée.

Comme un *exemplum* de l'activité énonciative et des opérations qu'elle appelle, je me permettrai de rapporter une petite anecdote personnelle récente (2014). Je me trouvais à Paris, à l'angle de la rue Saint Jacques et du boulevard de Port Royal. Un vieillard s'approchait dans la même direction que moi, courbé, marchant avec sa canne à petits pas, veste et pantalon trop amples, visage émacié, tendu, tirant un reste de vie... Et pourtant, j'ai cru reconnaître le regard, acéré sous le poids des paupières. Aussi, quand il s'est approché, au feu rouge, j'ai dit dans sa direction, assez fort mais aussi sans avoir l'air de l'interpeller : « Monsieur Culioli...? ». Aussitôt sa tête s'est redressée, il m'a regardé et m'a souri. C'était lui, le linguiste de l'énonciation. Nous avons eu une conversation d'une demi-heure, sur la théorie des opérations énonciatives, sur ses compagnons de route, sur Greimas et Coquet qu'il appréciait, et surtout sur le questionnement du langage. La fraîcheur de son esprit m'a alors frappé, dans ce corps si usé. C'était le poète et le grammairien réunis. Et fusaient, pour nourrir les problèmes qu'il soulevait l'un après l'autre, ces mille exemples de phraséologie figée qu'il affectionne, pour ce qu'ils recèlent et ce qu'ils révèlent : « Ah ! René, son vélo, j'te dis pas ! ». Quand les littéraires parlent d'indicible, ils s'épanchent sur « La bouche d'ombre » et se pâment devant « l'inspiration ». Lui, il creusait l'indicible à partir de ces petits « j'te dis pas ! », « j'te dis pas ! » qui, littéralement, l'émerveillaient. Ou encore, lorsqu'on s'est mis à parler de négation et de négatif, à propos d'un récent séminaire de sémiotique à ce sujet, il s'est interrogé sur l'expression : « Jamais de la vie ! ». Remarquable, disait-il, pour signifier « pas du tout ! ». On ne pense ni à la vie, ni à la mort quand on la

profère, alors pourquoi la dit-on, pourquoi ce dire négatif comme une décision d'un engagement aussi fondamental ? Et ainsi de suite, il y eut d'autres expressions, les « non, mais, qu'est-ce que tu veux que ça me fasse ? », ou pourquoi dit-on : « Et encore... » ou « Ô combien ! » mais jamais « Ô encore... Et combien ! », toutes ces choses étranges, comme des micro-fenêtres ouvertes sur l'abîme du langage qu'interroge Antoine Culioli, à la recherche des opérations énonciatives généralisables dans la forêt des variations d'énoncés.

Cette rencontre me rappelait que les problématiques liées à la question de l'énonciation ne sont pas réductibles les unes aux autres, et invitent par conséquent à la modestie. C'est pourquoi je voudrais, revenant à notre discipline, rappeler ici un événement significatif dans l'histoire de la réflexion à ce sujet avant de tenter une synthèse dans le cadre de la sémiotique générative.

3. La dichotomie coquetienne

Cet événement est l'annonce, à la fin des années 1970, par Jean-Claude Coquet qui avait pris la succession d'Algirdas Julien Greimas à la direction du Groupe de Recherches Sémio-Linguistiques de l'EHESS, de la distinction entre « sémiotique objectale » et « sémiotique subjectale », la première éliminant l'énonciation avec le paramètre de la subjectivité, la seconde la plaçant au contraire comme le cœur d'une sémiotique des instances énonçantes, la première incarnant le passé et la seconde l'avenir. La radicalité de la dichotomie, sa raideur structurale contredisant même les positions de son auteur sur la sémiotique du continu, a suscité de fortes tensions au sein de la communauté sémiotique. Il n'est pas nécessaire de rappeler ici le détail des propositions théoriques de Jean-Claude Coquet, mais je voudrais les situer à partir d'un travail que nous avons réalisé ensemble, en dirigeant en 2011 un numéro de la revue *Littérature* sur la question suivante : « Comment dire le sensible ? » (Bertrand & Coquet eds 2011). L'empan de cette question est, certes, très large. Le sensible, qui prend sa source dans le corps immergé au sein de l'expérience continue du réel, renvoie à la perception, et la question posée concerne les conditions de son expression dans le langage sur cet horizon de « réalité ». Par le sensible, l'instance corporelle énonce sa relation au monde, s'éprouve et se constitue dans le même mouvement. Mais, de manière complémentaire, le sensible s'exprime et se dépose dans le texte. Moyennant un glissement de point de vue, dont nous avons débattu avec Jean-Claude Coquet, on peut alors considérer que le sensible prend aussi sa source dans le produit de son expression et que le filtre du texte est alors à même de moduler, de modeler et de refaçonner l'expérience. La question devient alors, réflexivement, « comment se dit le sensible ? ». C'est cette double question, « comment dire le sensible ? » (version subjective) et « comment se dit le sensible ? » (version réflexive), qui forme le noyau de notre travail commun sur l'horizon du discours en acte, de l'énonciation.

Cette double question illustre bien entendu un des débats internes à la sémiotique : primat du discours, ou primat du sensible ? Elle forme le titre du dernier livre de Jean-Claude Coquet, *Phusis et logos, une phénoménologie du langage* (2007), où il oppose les termes de manière radicale. On peut renvoyer, pour la discussion de cette opposition, au « Débat » entre J.-Cl. Coquet et J. Petitot dans le numéro en ligne de la revue *Actes Sémiotiques* consacré à

« Phénoménologie et sémiotique » (2011). Voici, en quelques mots, les principaux éléments de cette position au regard de l'énonciation. L'interrogation de départ concerne le statut du langage, dont la propriété est de signifier. Ce statut est caractérisé par l'ambivalence de sa composition : d'un côté, il y a la réalité dans laquelle se trouve plongé le corps sensible, la chair même, la *phusis* ; elle s'exprime à travers ce que Coquet nomme des « prédicats somatiques » qui articulent notre *prise* sur le monde. Et de l'autre, il y a la raison, le savoir, les énoncés qui structurent cette expérience, le *logos* ; ces énoncés s'expriment à travers des « prédicats cognitifs ». Ils sont des *reprises* de l'immédiateté du contact avec les choses et avec les êtres. Ces deux types de prédicats, prise et reprise, se chargent respectivement de signifier : « les prédicats somatiques (ou de réalité) *disent* le sensible, alors que les prédicats cognitifs *décrivent* le monde », écrit Coquet (2011 : 103), ils le traduisent. Or, selon lui, l'histoire de la réflexion sur le langage montre que seuls ces derniers auraient été pris en compte, et que toute la dimension sensible de l'expression aurait été sous-estimée. Elle n'aurait jamais fait l'objet d'un travail de reconnaissance ni d'analyse, sauf en de brèves fractures illustrées, en phénoménologie, par Merleau-Ponty avec son concept de « chair » et, en linguistique, par Benveniste avec celui d'« énonciation ». Il s'agit donc, pour Coquet, de réhabiliter cette dimension de la *phusis*, en considérant qu'elle est première et décisive puisqu'elle implique la saisie perceptive qui conditionne la pratique du langage, alors que l'autre dimension, celle du *logos*, désincarnée, vient en second temps pour en offrir le « spectacle » distancié et mis en forme. L'enjeu est de restaurer l'ambivalence du langage, de renoncer à la seule couverture du *logos*, et de réapprendre à y articuler la *phusis*. Citant Merleau-Ponty, J.-Cl. Coquet déclare que « le fond des choses est qu'« on ne sait pas *dire* le sensible ». Pour résoudre ce problème, « *dire* le sensible », il faut cesser de s'en tenir au seul *logos* » (Coquet & Petitot *op. cit.* : « Troisième point : existe-t-il un lien entre le langage et la *phusis* ? »).

Or, comme le montrent plusieurs des travaux publiés dans cette livraison de la revue *Littérature*, on constate que par delà l'engagement d'un côté ou de l'autre de la dichotomie, c'est plutôt le problème de l'intrication de leurs versants respectifs qui constitue leur lieu commun. Certains portent par exemple sur le problème du primat de l'expérience perceptive en relation avec le caractère second du « dit » et la dramatisation de son imperfection foncière. Mais d'autres montrent également que les dimensions ne se séparent pas aussi clairement, que les formes énoncées font retour et rétroagissent sur l'expérience vive, qu'elles l'imprègnent et la refaçonnent, lui dictant ainsi une part de leur « loi ».

Par ailleurs, la prise en compte du caractère continu, mouvant, fugace et imparfait de cette expérience du sensible, tramée dans le discours comme une trace de la corporéité, conduit à mettre en question les propriétés discrètes des concepts et des catégories qui tentent d'en articuler la saisie. Coquet retrouve les concepts « fluents », revendiqués par Merleau-Ponty. C'est ainsi, par exemple, que « l'objet », délimité dans l'espace-temps phénoménal et érigé en actant narratif par la sémiotique, cède la place à un *quasi-objet*, « un être sans frontières, un être qualitatif à l'identité incomplète ou fuyante », « une forme qui se soustrait à la saisie » (Coquet 2011 : 103 et 104). Ces présences éphémères,

dont les contours sont indéterminés, qui s'échappent du monde et qui s'échappent aussi des sujets, peuvent être appréhendées en tant que « modes d'existence » relatifs et plus ou moins compétitifs (le virtuel qui tend à s'actualiser, une actualisation qui s'estompe dans le potentiel...). Mais ces présences conduisent aussi à interroger les empiètements à travers lesquels le monde se donne et qui se trouvent plus ou moins articulés dans les inquiétudes véridictoires de la reprise, lorsque l'énonciateur manifeste sa présence simultanément cognitive et sensible dans sa tentative de saisir la réalité fuyante du monde. Ce sont les « peut-être... », les « à moins que... » et les « ou plutôt... » qui modalisent les suites appositives au participe présent si caractéristiques de l'écriture de Claude Simon. Merleau-Ponty les avait très tôt notés comme les traits d'une écriture prise dans son inquiet « contact avec les choses » : une participation au présent de l'instant perceptif confronté à l'imperfectif.

Cette interrogation sur le « dire du sensible », dans l'inextricable relation du corps et du langage, nous place au cœur de la question énonciative. Mais elle illustre aussi son statut de « point aveugle », comme une visée dont le terme est sans cesse repoussé hors de toute saisie par un aspect récursivement imperfectif et nécessairement inaccompli. Comme le dit Paolo Fabbri, « on ne sait jamais qui parle, on n'a pas de théorie substantielle du sujet possible de l'énonciation » (Fabbri 2014). Et si, pour cette raison, on recentre la problématique sur le primat structural et « immanentiste » de la différence, rien n'interdit de considérer qu'il s'agit dans tous les cas d'une différence *en train de se faire*, à la fois incertaine et inaccomplie : d'où l'intérêt et la pertinence des concepts de quasi-sujet et de quasi-objet. C'est dans cette perspective qu'il est possible de réintégrer l'énonciation à l'intérieur de la générativité sémiotique.

4. L'énonciation dans le parcours génératif : cheville ouvrière de la théorie du sens

Le tableau ci-dessous, directement inspiré de celui de Greimas et Courtés dans le *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage* (s.v. « Génératif (parcours) ») mais à la fois modifié et enrichi, a été établi dans une perspective didactique. Enseignant la sémiotique, avec Juan Alonso et Veronica Estay Stange, dans le Master de l'École de la Communication de Sciences Po-Paris, et sur une suggestion de cette dernière qui voyait nos étudiants un peu perdus dans les concepts, nous avons dessiné une cartographie conceptuelle de la discipline, sur la base de la générativité, mais étendue à ses grands domaines d'investigation et les intégrant sur le même horizon théorique. Ce document est devenu notre vademecum avec les étudiants. Mais ce tableau s'annonce davantage comme une mise en ordre des « titres de problèmes » que comme un modèle théorique général, systématisé et assumé comme tel, accompli et clos sur lui-même, condensant, comme le proclamait le *Dictionnaire*, « l'économie générale de la sémiotique ». Nous le présentons au terme d'un parcours d'introduction et d'analyses concrètes, comme un condensé didactique.

PARCOURS GENERATIF DE LA SIGNIFICATION

Plan de l'exp.		Plan du contenu						
En cours	T E X T U E L L I T A T I O N	Point de vue	Modèle théorique		Action	Cognition	Passion	Perception
			Niveau discursif	Figurativisation	Espace Temps Acteurs	Rhétorique en situation	"Incarnation" des passions	Iconicité
				Aspectualisation	Inchoatif, duratif, itératif, terminatif	Stratégies rhétoriques	Aspectualisation des passions	Imperfection-Perfection
		Niveau sémio-narratif	Thématisation	Rôles thématiques	Styles argumentatifs	Rôles passionnels	Styles perceptifs	
			Schéma canonique	Schéma narratif (Manipulation-compétence-performance-sanction)	Schéma cognitif (Discours objectif, discours référentiel, discours cognitif)	Schéma passionnel (Disposition-sensibilisation-émotion-moralisation)	Schéma esthétique (Sensation-indice-icône-symbole)	
				Actants (Sujet, Objet, Destinateur...)	Programme narratif Si[(S ₂ VO)→(S ₂ AO)]	Echange participatif (faire persuasif)	Objet activé, Sujet passivé	Syntaxes sensorielles
détrayage	O	Modalités	Vouloir, devoir, savoir, pouvoir, faire (faire, être)	Croire, savoir : Véridictoire (S-S) Epistémique (S-O) Aléthique (O)	Modalisation de l'objet (cf. suffixe : -able)	La foi perceptive (croire être)		
			Structures élémentaires Carré sémiotique:					
			Phorie (euphorie, dysphorie)					
embrayage	Niveau profond		Relation de contradiction (à la source de la transformation narrative et des relations polémico-contractuelles)					
			Structures tensives					
			Sur-contraires - Sous-contraires - Sur-contraires Logique concessive / Logique implicative					
Usage Praxis énonciative			Structures tensives		Thymie			
			Sur-contraires - Sous-contraires - Sur-contraires					
			Logique concessive / Logique implicative					

Il n'est pas possible d'en commenter ici, dans les limites de cette contribution, les principes fondamentaux ni les contenus, bien connus des sémioticiens. Son intérêt principal est d'intégrer les quatre grandes dimensions de la signification dans un même schéma d'analyse global, répondant aux mêmes principes organisateurs – la dimension de l'action (celle du récit, au sens traditionnel), la dimension de la cognition (comprenant la rhétorique), la dimension de la passion (de la schématisation culturelle à la singularisation des affects) et la dimension de la perception (intégrant notamment la sémiose perceptive selon J.-F. Bordron 2011). La manière dont les différentes zones sont remplies est évidemment sommaire, et discutable. Pourtant, on voit qu'à chaque niveau, des catégories et des schèmes se déploient, s'articulent, s'enrichissent. L'ensemble peut paraître statique, mais il faut bien sûr considérer que les discours inventent entre les stations toutes sortes de médiations et de voies de transit. Par ailleurs, comme l'a suggéré Per Aage Brandt, le parcours « vertical », illustrant la générativité par le passage des structures les plus générales, les plus « profondes » et les plus abstraites vers les formes les plus finement articulées à la surface des discours, peut aussi être compris comme un parcours « horizontal », allant de la droite vers la gauche dans une visée « génétique » : les premières articulations sémiotiques partent de la perception ; elles s'organisent en passions, se stabilisent en cognition et offrent, en définitive, un modèle pour l'action. Cette proposition, séduisante, apparaît comme un nouveau titre de problème. Mais elle conduit aussi à se demander si la présentation ne pourrait pas avoir la forme d'un cylindre, où la partie « Perception » viendrait s'ajuster à la colonne « Énonciation », prenant place en somme comme structuration possible du plan de l'Expression, avec son fonctionnement bi-valent d'expression et de contenu liés (dans ce qu'on a appelé la « sémiotique du monde naturel »).

Quoi qu'il en soit, le centre du dispositif est bien cette colonne vertébrale de l'énonciation. C'est sur elle exclusivement que nous allons porter notre regard. Charnière ou cheville ouvrière entre le plan de l'expression et le plan du contenu, elle se déploie sur toute la hauteur du parcours. Toute sémiose repose sur la mise en contact et l'articulation de ces deux plans, et toute sémiose, à ce niveau de généralité, se confond avec un acte énonciatif. On conçoit alors que l'*énonciation* assure la mise en discours des structures des langages, quels qu'ils soient, à quelque niveau d'abstraction ou de réalisation qu'on les saisisse.

En décidant de présenter de cette manière l'énonciation, nous avons fait des choix, c'est-à-dire des renoncements. Nous avons ainsi renoncé à l'« éviction » radicale du paramètre de la subjectivité (v. Greimas *supra*), puisqu'au contraire nous en avons fait l'opérateur central du dispositif dans son ensemble. Mais nous avons apparemment abandonné aussi le statut de simple *présupposition* accordé par les sémioticiens à l'énonciation (elle est présupposée par l'existence de l'énoncé). Pourtant, cette conception reste à mes yeux essentielle. Au départ, sujet logique qui n'est qu'une pure et simple position, il constitue peu à peu, au fil du discours, son épaisseur sémantique, et par là se constitue comme figure subjective. Son identité finale résulte de l'ensemble des déterminations de tous ordres qui manifestent sa présence dans le texte : on ne postule pas l'auteur, mais on en reconstruit la figure, ou plutôt certains aspects, par une démarche-amont, à partir des éléments qu'il a déposés dans ses énoncés. C'est ainsi que sur des

romans de Zola, et à partir de son traitement de la spatialité, on a pu dégager un « profil épistémique » de l'auteur, comme on pourrait reconnaître un « profil idéologique » ou « affectif », etc. Car le sujet de l'énonciation « réelle » reste inéluctablement inaccessible, repoussé dans l'implicite, pris dans la chaîne récursive des « je dis que je dis que je dis que... ». Le sujet du discours est une instance en construction, toujours partielle, incomplète et transformable, surgissant à la croisée d'instances multiples, une instance qu'on ne peut saisir au vol qu'à partir des fragments du discours réalisé.

Troisième renoncement, nous avons également remis la proposition qui considérait l'énonciation comme un dispositif de *conversion* cruciale, entre les structures sémio-narratives et les structures discursives. Les premières, virtuelles, sont alors considérées comme un stock de formes disponibles (une grammaire), alors que les secondes, à travers la thématization et la figurativisation, actualisent et spécifient ces formes au sein du discours qui se réalise. Le sujet énonciateur se situe ainsi à la croisée des contraintes sémantiques et morpho-syntaxiques qui déterminent sa compétence et de l'espace de liberté relative que suppose l'effectuation du discours. En réalité, c'est plutôt l'ensemble du parcours qui représente un modèle possible pour l'énonciation. Celle-ci a une double face : les codifications de l'usage d'un côté, et, de l'autre, l'effectuation à chaque fois singulière du discours. L'intérêt de la sémiotique dans ce domaine est de solidariser étroitement, au sein de l'activité énonciative, ce qui vient de la praxis sociale et culturelle des langages et ce qui relève de la singularité du discours en acte. Voilà comment, renonçant à l'éviction, à la présupposition et à la conversion, nous avons choisi de placer l'énonciation en facteur commun de toutes les dimensions de la signification, telles en tout cas que les envisage la sémiotique.

Or, plus qu'une simple position, il s'agit d'un véritable espace énonciatif, où prennent place les opérations qui façonnent les formes diverses de la subjectivité en discours. Identifions rapidement les principaux occupants de cet espace. La mise en discours s'assure à travers la récurrence d'énonciation qu'est la *textualisation*, réitérée en chaque mot et à jet continu, soumise qu'elle est aux contraintes d'expression linéaire ou planaire de ses matériaux et ouvrant du même coup un espace de jeu stratégique pour l'énonciateur (suspense, flashback, etc.) ; la textualisation seule permet la manifestation sensible de ces structures d'expression et de contenu en les offrant à l'interprétation. Cette mise en œuvre s'articule à travers les opérations de « brayage », *débrayage* et *embrayage*, qui déterminent le discours en « il » et le discours en « je », ces opérations pouvant s'opérer à n'importe quel moment du parcours génératif. De plus, l'énonciation recouvre un ensemble de phénomènes : elle permet de considérer le passage d'une *praxis énonciative* collective et impersonnelle qui se sédimente dans l'usage, à une énonciation individualisée. Celle-ci peut convoquer les produits de cet usage dans la stéréotypie des énoncés « récités », tout faits, ou les révoquer au contraire dans la création d'énoncés « inventés ». Cette révocation de l'usage dans l'esthétique littéraire a ainsi pu faire dire, de Stéphane Mallarmé et de Marcel Proust à Gilles Deleuze, que l'écrivain s'exprimait dans une sorte de langue étrangère, qu'il inventait une langue seconde dans la langue de la tribu, qu'il faisait surgir une langue mineure dans la langue majeure.

À travers l'acte d'énonciation s'instaurent enfin le *point de vue*, la *focalisation* et la *perspective*. Ces marques de la présence du sujet dans la mise en œuvre du langage concernent non seulement le plan du contenu, mais également celui de l'expression ; en effet, des facteurs comme le rythme, le *tempo* ou la ligne mélodique du discours sont étroitement corrélés à la subjectivité énonciative, tout en faisant l'objet de codifications conventionnelles. Par ailleurs, les lignes pointillées des colonnes qui relient le plan de l'expression à celui du contenu illustrent, dans notre tableau, la porosité du passage de l'un à l'autre.

Une fois dilaté et plus précisément articulé, l'espace énonciatif se structure selon une nouvelle hypothèse, celle d'une générativité de l'énonciation.

Ainsi, au niveau le plus superficiel du dispositif, celui de sa manifestation discursive, se situent les marques formelles de l'énonciation (marques personnelles, modalisateurs, etc.). Ce sont elles qui contribuent à imposer par exemple la généricité (depuis le « je » lyrique, simultanément source, objet et destinataire manifestés dans l'énoncé, jusqu'à l'occultation de toute marque de subjectivité dans le discours scientifique). Ce niveau comprend également le passage décisif de l'énonciation à la textualisation. Les deux concepts sont inextricablement solidaires, le destin de l'énonciation étant la textualisation, et celle-ci constituant l'instrument fondateur de nos identités subjectives. C'est sans doute la raison pour laquelle la textualisation constitue l'élément-cléf de toute formation scolaire, enjeu essentiel en pédagogie de l'écriture et en codification de l'expression. À ce même niveau de surface, et liée à l'avènement de la textualisation elle-même, se situe la contrainte de la perspective. Il faudrait, pour mesurer son importance, remonter dans sa généalogie en peinture qui ne se réduit pas, loin de là, à la perspective monofocale issue de la Renaissance. La redéfinition de ce concept en sémiotique narrative (histoire racontée selon la perspective du criminel ou selon celle de l'enquêteur) indique bien son caractère fondateur dans la culture du discours, par delà la seule perception visuelle. La perspective peut alors se spécifier en *point de vue* (du côté du sujet) et en *focalisation* (du côté de l'objet), ouvrant – comme de nombreux travaux l'ont montré (on pense notamment à ceux d'Alain Rabatel) – des horizons considérables à l'énonciation. Cette articulation syntagmatique « de surface » correspond bien au niveau discursif du parcours génératif.

À un niveau sous-jacent, plus profond, du dispositif se situent les opérations énonciatives, avec le débrayage fondateur qui fait sortir de l'inhérence de soi à soi-même et, en instaurant la possibilité d'un « il », pose les conditions de l'objectalité, c'est-à-dire de la mise à distance du monde dans la formation de ses objets. Sur la toile de fond du discours débrayé, l'embrayage en résulte, réinstallant la deixis du je-ici-maintenant et rendant la première personne à tout un chacun partageable. Cette schizie énonciative fondatrice, évoquée par Greimas et Courtés dans le *Dictionnaire*, a fait l'objet d'approfondissements importants¹. L'enjeu en est le statut des instances qui occupent la dimension actantielle de la scène énonciative : par delà la segmentation et la définition des instances identifiées par J.-Cl. Coquet (sujet, non-sujet, tiers actant, etc.), l'approche sémiotique de l'énonciation permet de mieux comprendre la

1. Voir notamment Solis & Ruiz (2012).

pluralisation des instances dans tout acte énonciatif : leur coexistence compétitive analysable en termes de modes d'existence (une instance virtualisée se réalise soudain en surgissant dans le lapsus), leur thématisation dans les « rôles thématiques » qui, restreints jusqu'ici à une définition narrative, peuvent connaître une extension considérable dans l'étude des stratégies de discours peuplées d'instances en conflit, leur fonction dans la manifestation des effets relationnels et passionnels – d'empathie ou d'antipathie par exemple, etc. Ce deuxième stade d'articulation de l'énonciation peut être assimilable au niveau sémio-narratif.

GÉNÉRATIVITÉ DE L'ÉNONCIATION			
É N O N C I A T I O N	TEXTUALISATION	Point de vue  Perspective  Focalisation	Niveau discursif
	OPÉRATIONS ÉNONCIATIVES Débrayage / embrayage INSTANCES Actualisées / Virtualisées		Niveau sémio-narratif
	PRAXIS ÉNONCIATIVE Usage : convocation / révocation		Niveau profond

Enfin, plus profondément, à un troisième niveau qu'on peut assimiler à une structuration élémentaire, les opérations énonciatives et les instances qu'elles génèrent sont déterminées par la praxis énonciative, celle de la « masse parlante », dont les produits se déposent dans l'usage. Ces produits sont convocables ou révocables : convoqués jusqu'au ressassement, ils se figent en régularités, celles de la « grammaire » tout d'abord, mais aussi celles de la stéréotypie et des figements de toute nature ; révoqués par les individus ou par les groupes, ces produits de la praxis énonciative donnent libre cours à l'innovation (qu'il s'agisse du « parler mineur » de tel ou tel sociolecte, ou de l'idiolecte d'un écrivain). Celle-ci, à son tour convoquée et reprise de locuteur en locuteur, deviendra elle-même produit de l'usage, et se figera avant d'être révoquée. Dans la filiation saussurienne, Greimas a défini l'usage d'une communauté linguistique et culturelle comme un phénomène de structure : par principe indéfiniment ouverte, la structure fait l'objet de sélections et de choix par la masse parlante au fil des générations, elle est donc fermée par l'histoire (1970 : 110, 111, 150). L'usage, résultant de la praxis énonciative, et défini comme une relative clôture de la manifestation au regard des possibilités infinies de la structure, relève donc de plein droit de l'énonciation – bien au-delà de la célèbre « mise en œuvre du langage par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste).

Cet ensemble de réflexions prend place, de manière condensée, dans le tableau qui précède.

Pour conclure

À la fois tache aveugle et cheville ouvrière de la signification, l'énonciation se présente de manière paradoxale. Elle est tache aveugle car son lieu ontologique d'origine est sans cesse repoussé au-delà des limites d'une théorie du langage – quête pour la psychanalyse ou pour les neurosciences. Mais elle est aussi cheville ouvrière, car c'est un dévidoir de problématiques qui, à partir d'elle, prennent forme et se déploient. On en a proposé ici une mise en forme globale, fondée sur les principes de cohérence – assouplis – du parcours génératif de la sémiotique greimassienne. La modélisation en trois niveaux d'articulation qu'il suggère permet de disposer, de manière ordonnée, les lieux de questionnement essentiels de l'énonciation. Elle s'ouvre en outre simultanément au plan de l'expression et au plan du contenu, le premier ressortissant à la perception et à l'expérience sensorielle du sens (v. la *phusis*), le second ressortissant aux mises en forme cognitives du *logos*. Reste à mesurer ce que ce dispositif autorise en matière de compatibilité et d'incompatibilités avec d'autres approches théoriques.

Références bibliographiques

- BERTRAND D., 2000, *Précis de sémiotique littéraire*, Paris, Nathan, « Université ».
- BERTRAND D. & COQUET J.-Cl. (éds), 2011, « Comment dire le sensible ? Recherches sémiotiques », *Littérature* 163.
- BORDRON J.-F., 2011, *L'Iconicité et ses images. Études sémiotiques*, Paris, PUF, « Formes sémiotiques ».
- COQUET J.-Cl., 2007, *Phusis et logos. Une phénoménologie du langage*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, « La philosophie hors de soi ».
- COQUET J.-Cl., 2011, « Les prédicats somatiques. Notes de conférence », dans D. Bertrand et J.-Cl. Coquet (éds), *Littérature* 163.
- COQUET J.-Cl. & PETITOT J., 2011, « Le débat », *Actes sémiotiques* 114, en ligne.
- FABBRI P., 2014, « Simulacres efficients : tactiques et dé-ontologie », exposé au séminaire de sémiotique *Sémiotique et Sciences humaines II : principe d'immanence et entour pragmatique* (Universités Paris 4 Sorbonne, Limoges et Paris 8).
- GREIMAS A. J., 1966, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse.
- GREIMAS A. J., 1970, « Structure et histoire », in A. J. Greimas, *Du sens*, Paris, Seuil.
- GREIMAS A. J., 1972, « Pour une théorie du discours poétique », dans A. J. Greimas (éd.), *Essais de sémiotique poétique*, Paris, Larousse.
- GREIMAS A. J. & COURTÉS J., 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.
- SOLIS M. L. & RUIZ Y. (eds.), 2012, *La esquicia creadora*, Puebla, Université Autonome de Puebla.

Post-scriptum

L'énonciation comme concept clé des sciences du langage : peut-on la définir ?

Gian Maria TORE
Université du Luxembourg

Ce livre se construit sur l'hypothèse forte que l'« énonciation » est l'un des apports heuristiques majeurs des sciences du langage. L'« énonciation » est l'une des clés pour comprendre et expliquer le monde, pourrait-on dire, *sub specie signi* : non pas du point de vue bio-psychologique individuel, ni du point de vue proprement social, mais depuis leur curieux entre-deux qu'on peut appeler le symbolique, le signifiant, le sémiotique. Invoquer l'« énonciation », c'est ainsi s'attacher à capter, exposer, expliquer une dimension langagière importante.

De quoi s'agit-il, qu'est-ce que l'« énonciation » permet de voir et concevoir ? Les approches énonciativistes sont bien variées aujourd'hui, comme ce livre l'exemplifie clairement : peut-on en faire un bilan, peut-on en tracer un périmètre unitaire, établir leur étendue et leur portée ? Voilà la double question à laquelle ces pages finales voudraient répondre : d'une part, qu'est-ce que l'« énonciation » exactement ? de l'autre, peut-on soutenir qu'elle alimente un véritable projet scientifique ?

Et voici une toute première réponse qui apparaît en traversant ce livre : oui, il existe bel et bien une multitude de liens et d'échos entre les différentes études énonciativistes – que cela soit sous le mode de la relance ou de la critique, frontale ou allusive. Par conséquent, il existe bel et bien un réseau de pistes qui parcourent et articulent le champ de l'« énonciation ». Certes, il faut en prendre acte, ce n'est pas une voie unique et établie, mais un réseau, mobile et instable. L'« énonciation » aujourd'hui ne constitue pas *une* théorie, ni encore moins une notion adoptée de manière stricte par une communauté donnée ; lorsque, aujourd'hui, on réunit un certain nombre d'études énonciativistes, on se rend compte que l'« énonciation » n'offre pas de définition prête à être appliquée. Ce n'est pas dire, pour autant, qu'elle n'est pas définissable ; c'est dire plutôt que, pour la définir, il faut parcourir un chemin qui l'embrasse dans toute son épaisseur, et qui sache apprécier cette épaisseur même. C'est dire aussi qu'il faut épouser l'idée d'une science ouverte et plurielle : qu'il ne faut pas voir la multiplicité des voies énonciativistes sous le signe de la dispersion confuse mais, aimerais-je écrire, d'un encyclopédisme gai.

Cet ouvrage a interrogé à la fois l'« énonciation » et les sciences du langage. Mon propos ici, c'est d'y ajouter un *post-scriptum* qui, dans un premier temps, mette en avant ce que comporte l'idée de l'« énonciation » comme concept, et même comme concept clé d'un projet de savoir sur le langage et, dans un second temps, propose quelques définitions possibles de l'« énonciation », c'est-à-dire quelques précisions sur l'étendue et les limites de ce concept.

1. L'énonciation comme concept plastique et foisonnant

1.1 Concept vs théorie

Il me semble important que l'on assume le double point de départ suivant : l'« énonciation » n'est pas une notion établie, et cela est bien le cas de tout concept qui possède une profondeur historique. Deux possibilités s'ouvrent alors : soit on regrette ce fait et on essaie de restreindre la portée du concept même, de contrer ou ignorer la pluralité de ses pistes – c'est l'approche qu'une certaine conception de la science nous dicterait d'emblée ; soit on prend acte de cette richesse et on essaie de ne pas la perdre, mais de la comprendre – selon une conception de la science autre, que je voudrais défendre dans ces pages. L'« énonciation » n'est pas alors une notion établie, avec une définition prête à l'application, tout simplement *parce qu'elle est beaucoup plus que cela*.

L'« énonciation » est plus qu'une notion car, pour commencer, elle est un riche éventail de pistes de recherches, un bouquet de possibilités, distinctes et voisines, d'appréhender les faits de langage, dans leur amplitude et épaisseur. Comment l'expliquer, plus précisément ? En premier lieu, on peut observer aisément que l'« énonciation » permet d'embrasser et de dialectiser une série d'antinomies traditionnelles de nos manières de concevoir les phénomènes – langagiers et non. Mobiliser l'« énonciation », c'est ainsi mobiliser *ipso facto* : le personnel vs l'anonyme, la description vs l'interprétation, la référence vs la réflexivité, le discret vs le continu, les formes vs les valeurs, le dire vs le faire... (la liste est virtuellement ouverte). L'« énonciation », bien plus qu'une notion à appliquer, est un véritable dispositif conceptuel, qui complexifie notre regard sur les phénomènes.

Il ne s'ensuit pas qu'elle doive manquer de rigueur, au contraire. Puisqu'elle engage l'une ou l'autre dialectique conceptuelle, elle précise le sens de l'approche retenue par tel ou tel autre chercheur : s'attachera-t-on à la dialectique « dire vs montrer » ? ou bien à celle « discret vs continu » ? ou bien au rapprochement entre les deux ? et ainsi de suite (je reviendrai sur le véritable art combinatoire que permet l'« énonciation » en tant que concept).

En deuxième lieu, une fois le dispositif conceptuel de l'énonciation saisi, on le voit opérer aussi à un niveau plus philosophique, voire épistémologique. L'« énonciation » permet en effet de s'attaquer aux différentes options de connaissance des phénomènes : penchera-t-on pour l'empirique ou pour le rationnel, pour l'expérience ou pour la règle, pour le matériel ou pour l'idéal ? Ou encore : pour l'immanence, le système (la « langue » conçue comme une totalité à soi) ou la transcendance, l'environnement, la situation ou la culture (ce face à quoi le système doit réagir, s'ouvrir) ? On constate que l'« énonciation », lorsqu'elle est mobilisée, porte avec elle la nécessité de pointer vers l'une ou l'autre option épistémologique de manière assumée, complexe, nuancée (à titre d'exemple, on peut songer, dans ce livre, à la revendication matérialiste de l'étude dialogiste de J. Bres *contra* l'idéalisme attribué aux études polyphoniques ; ou à la proposition d'une prise en compte radicale de l'expérientiel chez J.-C. Coquet *contra* le rationalisme logiciste habituel des sciences du langage ; ou à la critique de l'intentionnalisme chez A. Bondi). En somme,

l'« énonciation », quelle que soit la manière de l'interpréter et de la suivre, demande une certaine plasticité intellectuelle. J'aimerais dire : elle offre une telle plasticité aux sciences du langage comme une véritable exigence scientifique.

Voici donc un premier bilan. On a longtemps parlé de « la théorie de l'énonciation », mais nous admettons aujourd'hui « des » théories de l'énonciation ; et sans doute avons-nous, plutôt qu'une théorie, une « épistémologie de l'énonciation ». C'est dire qu'à travers la différence des options, des théories et des approches énonciativistes, on peut soutenir qu'il y a un style de savoir que l'« énonciation » permet d'endosser. (Ainsi, dans ce livre, A. Jaubert pointe l'affirmation d'un paradigme énonciativo-pragmatiste : une nouvelle conception de la « règle », du « modèle », et donc de l'« explication », ainsi que de nouveaux objets d'étude.) Un savoir, donc, pragmatique, ouvert et multiple. Peut-être pourrions-nous même nous demander si l'« énonciation » ne permet pas aux sciences du langage aujourd'hui de participer à une nouvelle phase des sciences en général : après la rigueur sèche et totalisante du structuralisme et l'éparpillement souple et bienveillant du culturalisme, une heuristique plurielle, une rigueur mobile, une articulation vivante¹. Quoi qu'il en soit, les vingt-cinq études énonciativistes de ce livre sont un échantillon d'un projet de science, mais sans modèle unique : aux partis et aux sensibilités clairement et heureusement différents. Pour comprendre qu'il s'agit bien d'un projet de science, il faut, premièrement, admettre et apprécier sa pluralité ; deuxièmement, relier celle-ci à la multiplicité des voies que le concept qui la fonde, l'« énonciation », porte avec lui. Il faut caresser l'idée que la force d'un concept – de tout concept – est dans le fait qu'il soit *plastique* : qu'il puisse être le germe de développements *foisonnants*.

Il s'agit de développements divers et variés *mais lisibles et programmatiques*. Je viens d'évoquer les différentes dialectiques épistémologiques que l'« énonciation » permet de mobiliser avec rigueur ; je vais maintenant aborder l'arsenal des notions que l'« énonciation » rassemble et interroge de manière systématique, scientifique.

1.2 Concept vs notions

Toutes les études de ce livre le montrent : l'« énonciation » se précise toujours en une série de pistes de recherche, liées à des notions particulières. En effet, pour comprendre que l'« énonciation » est un concept plastique, il faut aussi garder vive la distinction entre « concept » et « notions ». On peut appréhender l'« énonciation » comme un véritable concept, avec tout le champ problématique qu'il ouvre et embrasse, et ses pistes de recherche comme un travail sur des notions, qui, tour à tour, précisent ce champ problématique : deixis, modalité, prise en charge, point de vue...

1. À titre d'exemple, on peut se rapporter à l'épistémologie des sciences aux prises avec le « mobile » et ses « enjeux » (Châtelet 1993) ou aux articulations de la science, de la philosophie et de l'art dans le dernier ouvrage de Deleuze & Guattari (1991) ou à l'enquête sur les différents « régimes de vérité », « modes d'existence », « types de raison » chez Latour (2012). Il s'agit de toute évidence d'une question qui dépasse de loin le propos de ces pages, mais il me semble fécond de la garder comme toile de fond pour apprécier l'ensemble des études de ce livre et la question de l'« énonciation » aujourd'hui.

On voit bien que chaque chercheur énonciativiste choisit un nombre limité de notions par rapport à toutes celles que le concept d'« énonciation » permet. C'est dire, de nouveau, que la rigueur n'est pas incompatible avec l'ouverture des possibilités de recherche. C'est dire, aussi, qu'il ne peut y avoir une seule théorie de l'énonciation, car il faudrait imaginer alors que tous les chercheurs doivent travailler sur toutes les notions dans un seul et unique cadre, dans une seule et unique voie. Est-il vraiment regrettable que ce ne soit pas le cas ? Une telle homogénéité serait-elle préférable à la richesse et à la diversité actuelle ?

Au concept on demandera d'être fécond épistémologiquement, de faire voir et concevoir des phénomènes d'une manière articulée et complexe ; aux notions on demandera de se définir de manière opératoire, de permettre un positionnement pratique. Si l'on ne me passe la comparaison, on pourrait regarder au concept comme à la « langue » (un système non définissable d'une seule et unique manière) et à ses notions comme aux « paroles » (une pluralité de positionnements qui définissent le système partiellement). Nous gagnons à distinguer les deux dimensions.

J'aimerais pouvoir ajouter qu'on pourrait regarder aux différentes recherches comme à différents « discours », car chacune non seulement sélectionne telle ou telle notion particulière, mais peut l'agencer avec telle ou telle autre, et par là la développer à sa guise. Ainsi, non seulement une recherche énonciativiste peut s'occuper de la deixis et ignorer entièrement la modalité ou le style ou la polyphonie ; elle peut aussi être amenée à préciser la deixis avec la notion d'indice, et cette dernière avec la notion d'index, alors que dans une recherche sur la modalité ou la polyphonie on peut se contenter de la notion générique de deixis, voire ne même pas l'évoquer. De même, la modalité peut devoir se préciser par rapport à la modalisation, et puis au modalisateur. La prise en charge peut avoir une place importante dans une recherche sur la modalité, mais elle peut aussi l'avoir dans une recherche qui vise à la définir par rapport au style et à l'éthos. Celui-ci peut se croiser éventuellement avec la notion de point de vue, sans qu'on doive forcément faire valoir une distinction avec la voix et ouvrir les pistes du discours rapporté... On comprend aisément comment un concept peut se déployer d'une manière non seulement variable (que je qualifie de « plastique »), mais même virtuellement infinie (« foisonnante »), tout en restant rigoureux, à cause des définitions des architectures internes.

En résumé, peut-être faut-il voir, d'une part, les notions (deixis, modalité, locuteur, style, etc.) comme des définitions avec leurs propres applications et, de l'autre, le concept (énonciation) comme le point de départ qui permettrait de dresser et embrasser de tels ensembles de notions, toujours à la fois précis et variables, utiles et flexibles. On voit bien dans cet ouvrage comment chaque étude approche et utilise l'« énonciation » en discutant, à chaque fois, une configuration donnée de notions : jamais toutes à la fois, toujours un ensemble défini.

1.3 Concept ou métaphore ? (ou que veut dire « concevoir à la lettre » ?)

Il y a un pas ultérieur à franchir pour comprendre et apprécier la plasticité foisonnante d'un concept, tel que l'énonciation. Non seulement il faut distinguer le concept des notions qu'il accueille en son sein de manière variable, et ne pas prétendre du premier l'opérativité qu'on demandera aux secondes ; il faut aussi

ne pas confondre le concept avec le mot de la langue ordinaire à partir duquel il a été nommé. En d'autres termes, il ne faut pas prendre son nom au pied de la lettre et en argumenter encore une fois une définition restreinte et, pire, à sens unique. Ainsi prendre « énonciation » au sens trivial de « profération », « déclaration » ; soutenir par exemple que l'image ne peut constituer un énoncé parce qu'elle ne peut parler, déclarer ; bref, condamner tout emploi prétendument métaphorique de l'« énonciation », c'est refuser à l'énonciation son statut même de concept.

Si nous changeons pour un instant de domaine, il est peut-être plus facile d'admettre que les concepts ne se réduisent pas à la signification ordinaire des mots qui les désignent ; qu'il est incongru de vouloir prendre ces mots à la lettre. Lorsqu'en sociologie on parle d'« acteurs », c'est pour concevoir quelque chose qui va bien au-delà de « celui dont la profession est d'interpréter un personnage dans une pièce, un spectacle ». Lorsqu'en philosophie il est question d'« être », ce n'est nullement pour songer au fait de « se trouver dans un lieu », c'est même pour s'opposer au simple « exister ». Les concepts tirent leur capacité heuristique précisément du fait de faire voir quelque chose autrement.

En sciences du langage, on connaît bien la fortune qu'a eue le concept de texte à une certaine époque, où l'on a pu voir et étudier des films ou des cultures entières précisément comme des textes ou des ensembles de textes². Le problème – éventuel – du film comme « texte » est le même que celui de l'individu comme « acteur » : ce n'est absolument pas qu'il s'agit d'une métaphore et, partant, d'une formulation erronée ; c'est qu'il peut y avoir des conceptions plus fécondes et intéressantes du film ou de l'individu ; en d'autres termes : que les concepts de texte et d'acteur peuvent s'avérer trop limités par rapport à ce qu'on veut capter et expliquer du fait filmique ou du fait microsocial (je listerai ainsi plus loin quelques limites que le concept d'énonciation peut avoir à mon sens). Pourtant, ils sont légion ceux qui ne cessent de nous vouloir apprendre qu'un film n'est pas un texte, ni par ailleurs un discours, une narration, une énonciation, car un film ne parle pas, si ce n'est que de manière métaphorique³. Ainsi, pour ces personnes, il est nécessaire de s'attarder davantage sur le prétendu emploi métaphorique des concepts.

La théorie des catastrophes des mathématiques de Thom, la modernité liquide de la sociologie de Bauman, la théorie des cordes en physique, les topiques de l'esprit en psychanalyse, le surhomme dans la philosophie de Nietzsche, le ciel des idées chez Platon, le débrayage en sémiotique, la polyphonie en linguistique...⁴ Faut-il penser qu'il serait bon de se débarrasser de ces figures

2. Je me limite à deux références. Pour l'approche textualiste du film : la théorisation de Metz (1971) et les analyses pionnières de Bellour (1979). Pour l'étude de la culture comme ensemble de textes : Lotman et Piatigorsky (1968) et Geertz (1972). – On n'oubliera pas que le modèle textualiste dans l'étude de la culture se fonde sur une idée ouverte du « texte », guère liée à l'idée traditionnelle, restreinte d'« inscription sur un espace clos », et beaucoup plus proche de la conception d'une « production sémiotique localisée ».

3. Pour ne citer qu'un exemple illustre récent : Schaeffer (1999 : 298-306).

4. La liste est, bien évidemment, virtuellement infinie. On peut aussi y inclure l'ouvrage sémiotique qui a lancé la carrière de Schaeffer autour d'une brillante métonymie : *L'Image précaire* (1987).

abusives et trompeuses pour améliorer les sciences ? Ou plutôt rappeler encore une fois que les savoirs vivent de telles ressources langagières ; que la présence envahissante de figures dans le langage des sciences, des figures verbales tout comme des figures visuelles (illustrations, tableaux, diagrammes...), bref de toute sorte d'iconisme, n'est nullement un fait accidentel, accessoire et passager : qu'en fin de compte, il n'y a jamais eu de science sans figures⁵ ?

Il faut aussi sans doute aller encore plus loin et interroger non pas les tromperies éventuelles des métaphores et des figures en général, mais l'illusion du mot littéral, normal, naturel⁶. Reprocher aux concepts d'être métaphoriques, c'est prôner de « concevoir à la lettre », et donc de penser et parler à la lettre. C'est s'aveugler, ou jouer le naïf, sur le fait que le discours et le langage sont foncièrement plastiques, et qu'il est heureux qu'il soit comme cela – de la figure désormais oubliée (« le pied de la table », catachrèse irremplaçable ; « entendre », étymologiquement « tendre vers » et détourné en « tendre l'oreille » et donc « percevoir par l'ouïe », qui finalement peut signifier, par métonymie propre au français, « comprendre ») à l'acte de langage le plus ordinaire (« j'aimerais savoir quelle heure il est », figuration d'un désir pour poser une question). Car, bien évidemment, il est heureux qu'au voisin qui m'approche par un « j'aimerais savoir l'heure » je ne réponde pas « non, pas moi » ; à l'ami qui sortant du cinéma m'avoue « je n'ai pas bien compris de quoi le film parle » je ne lui rétorque pas « ne t'inquiète pas, le film ne parle pas, tu te poses un faux problème ».

Mais il existe une tradition académique, le néopositivisme, qui soutient que le langage de la science ne doit pas être le langage ordinaire, et doit s'opposer même à celui-ci et aux problèmes qu'il crée du fait de ne pas être transparent et unidimensionnel. Parallèlement, le néopositivisme soutient que la science doit s'opposer à la pluralité des vérités : ses méthodes, les protocoles de vérifications, doivent au fond nous faire constater de manière unanime et irréfutable que, oui, les faits sont là, et oui, la théorie qui les a envisagés était la bonne. Nous ne pourrions pas exposer et discuter ces idées de manière plus fine ici, ni tous les arguments qu'on a pu leur opposer au cours du siècle passé. Nous ne pourrions pas non plus illustrer qu'une bonne partie de tels arguments constituent la raison d'être même des sciences du langage actuelles, y compris des approches énonciativistes (à titre d'exemple, je ne citerai que la critique de l'opposition néopositiviste tranchée entre faits et valeurs, observations et interprétations, critique qui est la base du pragmatisme depuis Peirce – pour ne pas dire du perspectivisme depuis Nietzsche).

Restons-en donc aux questions pratiques : par exemple, la « narration » dans le film. Est-ce un simple *a priori* qui nous empêchera de voir et concevoir dans un film ce qu'on voit et conçoit dans un roman, à savoir des opérations de mise en récit de l'« histoire » : l'analepse et la prolepse, la répétition et l'ellipse, l'enchâssement et, bref, tout ce que, précisément, on appelle « narration » ? (Sans oublier qu'on l'appelle « narration » même lorsque le roman ne présente

5. Pour ne me limiter qu'à une référence clé, dans une littérature de plus en plus vaste dans l'épistémologie actuelle : Lynch & Wooglar (1990).

6. Voir Rastier (2001, ch. V) « Rhétorique et interprétation : l'exemple des tropes ». Dans l'horizon de la philosophie du langage, v. aussi Nietzsche (1873).

pas de figures du narrateur et qu'il est donc mis en récit de la manière la plus impersonnelle possible.) Le même raisonnement vaut pour l'« énonciation » dans le film, les images, les gestes : pourquoi ce qui dans les paroles constitue une subjectivation, une prise en charge, une indexation, un style, etc. ne le serait-il pas dans les images ou dans les gestes ; ne gagne-t-on pas à opérer de tels rapprochements ? On pourrait multiplier les cas : est-ce plus choquant ou plus éclairant que de penser qu'une séquence filmique signifie quelque chose de manière métonymique ou métaphorique (selon une véritable rhétorique des images) ; qu'une musique ajoutée aux images modalise ces dernières (phénomène analogue à la prosodie des phrases) ; qu'un certain montage donne à l'histoire racontée un sens itératif, perfectif, terminatif (une véritable actualité des images) ?

En somme, pourquoi rhétorique, prosodie, aspect, tout comme deixis, prise en charge, style... mais aussi narration, discours, énonciation... pourquoi donc un vaste ensemble de termes clés doit-il être pris pour un emprunt illégitime dès qu'on sort du verbal ? Il me semble que la seule réponse possible est : en raison d'un simple mépris apriorique pour le sémiotique, le symbolique, le signifiant ; d'un préjugé têtue contre la possibilité de concevoir le verbal comme *un* domaine possible du monde des signes. J'ajouterai aussi, m'adressant à ceux qui fétichisent le verbal : pour un rejet paradoxal et non argumenté des fondations de la linguistique, qui ont été aussi les fondations de la sémiotique ou sémiologie européenne : Benveniste, bien sûr⁷, mais aussi Saussure, Hjelmslev, Jakobson, Greimas...⁸

1.4 Développements pluriels vs fondation unique du concept ?

Je viens de soutenir que, puisqu'elle est un concept, l'« énonciation » ne doit pas être prise à la lettre, au sens trivial de « déclaration à travers les mots » : même les fondateurs de la sémiolinguistique n'avaient pas une telle conception restreinte des faits de langage. Mais je ne voudrais absolument pas accréditer par là l'idée que ce soit le sens des fondateurs d'un concept qui doive l'emporter. Au contraire, je crois opportun de nuancer ici l'idée même de fondation d'un concept : que l'on ne prenne à la lettre ni le nom du concept, ni la définition établie à l'origine par son fondateur.

Premièrement, toute fondation, à l'examiner de près, est une invention plurielle. Une *invention* d'abord : non pas la découverte d'un déjà-là, mais la

7. N'oublions pas que « Sémiologie de la langue » (Benveniste 1969) dresse, entre autres, le projet ambitieux d'une sémiotique des arts – v. la lecture critique de Damisch (1987 : 278-282 et 303-308) dans la proposition plus particulière d'une « pragmatique de la peinture ».

8. On pourrait élargir la liste et inclure bien d'autres théories qui nous aident à ne pas fétichiser le verbal, c'est-à-dire à lui donner un statut unique et suprême. J'aimerais ici rappeler les fameuses thèses paléontologiques de Leroi-Gourhan (1964 et 1965) sur l'hominisation comme « libération » du corps pour la production – complémentaire – de gestes et de sons signifiants : la mise à distance de l'environnement chez l'animal humain permet de produire à la fois l'objet technique et la parole échangée. C'est dire que, dans une anthropologie non bornée, technique et langage s'étudient ensemble, en tant que production de formes disponibles pour l'homme depuis qu'il est « homme ». Depuis qu'il produit aussi, comme le montre toujours Leroi-Gourhan, des artefacts visuels...

projection de cadres, l'établissement de nouvelles règles, la montée en épingle de certaines questions. Moins une constatation qu'une création. Les concepts, comme les technologies, gagnent à être vus comme des outils : autant de façonnements des manières d'agir et penser, de voir et concevoir⁹. En plus, de telles inventions ne sont jamais uniques, instantanées, individuelles : il est bien ardu d'établir qui a inventé quoi et quand exactement. Elles sont donc *plurielles*. À l'encontre des clichés sur les grands inventeurs, l'histoire des technologies nous apprend qu'il s'agit toujours de processus de mises au point et contributions croisées, de réappropriations et redéfinitions en cascade¹⁰. Une histoire fine des concepts nous apprendrait la même chose : le concept d'énonciation, qui l'a inventé, qui a établi son sens originaire ? Ce livre l'illustre, la réponse est : cela dépend de quelle « énonciation » on cherche l'origine, à quel aspect de l'« énonciation » on s'attache. Ce sera alors Benveniste, un certain Benveniste (le Benveniste que font valoir les linguistes n'est pas le même Benveniste que font valoir les sémioticiens, ni les philosophes du langage : v. sur ce dernier aspect A. Bondi), un Benveniste pluriel en somme ; ou encore Bally, un Bally invoqué ou rejeté (tantôt inspirant, tantôt décourageant). Ce sera aussi Peirce (autour de la notion si précieuse et controversée de l'indexicalité), ou encore Bühler, voire Jakobson... L'« énonciation » a bien son origine là où un chercheur cherche ses propres outils. Car toute origine, loin d'être un fait passé et figé, est bien le pivot d'un processus présent et donc mouvant et variable, toujours intéressé et contraint¹¹. Aussi, l'archéologie est-elle éclairante parce qu'elle révèle non pas le prétendu vrai sens de ce dont il est question, mais l'intérêt et la contrainte de celui qui questionne¹².

9. Pour la créativité foncière de tout projet de connaissance : v. Goodman (1978) ; plus en particulier, pour l'« invention » des concepts, Deleuze & Guattari (1991).

10. Toute l'histoire des médias de la Révolution française à nos jours écrite par Flichy (1991) montre la nécessité de déconstruire les vulgates sur les inventeurs solitaires et « géniaux » du téléphone, de la photographie, de la radio, etc. Des histoires encore plus détaillées, par exemple sur l'« invention du cinéma » (v. Gaudreault 2008), n'en constituent que de nouvelles démonstrations.

11. Sur la question, méthodologique et épistémologique, de l'« origine », on lira les pages initiales de l'étude de Benjamin sur l'histoire du drame baroque allemand : « L'origine, bien qu'étant une catégorie tout à fait historique, n'a pourtant rien à voir avec la genèse des choses. L'origine ne désigne pas le devenir de ce qui est né, mais bien ce qui est en train de naître dans le devenir et le déclin. L'origine est un tourbillon dans le fleuve du devenir, et elle entraîne dans son rythme la matière de ce qui est en train d'apparaître. L'origine ne se donne jamais à connaître dans l'existence nue, évidente du factuel, et sa rythmique ne peut être perçue que dans une double optique. Elle demande à être reconnue d'une part comme une restauration, une restitution, d'autre part comme quelque chose qui est par là même inachevé, toujours ouvert. [...] L'origine n'émerge pas des faits constatés, mais elle touche à leur pré- et post-histoire » (Benjamin 1928 : 43-44).

12. Ainsi, dans un article lumineux, Pêcheux discute d'une sorte de polarité originaire des conceptions du langage, y compris de l'énonciation, qui est à la fois, pour lui, une polarité constitutive du langage même : « [...] "ce qu'il y a de primordial dans la doctrine saussurienne... ce principe est que le langage, sous quelque point de vue qu'on l'étudie, est toujours un objet double..." » (Benveniste, 1963b : 40). Principe symétrique de dualité ou dédoublement équivoque asymétrisant, la notion de *double* oscille entre le "bonheur par la symétrie" vers lequel a tendu Jakobson, et le drame de la béance ouverte sous chaque mot,

Il y a une deuxième raison de ne pas prendre à la lettre le prétendu sens originel de l'« énonciation », comme de toute invention : il n'est pas certain que ceux qui l'ont inventée soient ceux qui en ont vu de la manière la plus claire sa portée. Non seulement les inventeurs sont toujours plusieurs, mais ils ne peuvent prédire non plus la manière dont leur invention sera utilisée (comment des parents pourraient-ils prédire la vie de leurs enfants ?)¹³. C'est pourquoi, aussi, il ne faut prendre à la lettre le nom qui a été donné à cette création (pourquoi les parents doivent-ils avoir le don de la dénomination heureuse ?)¹⁴. Il est des chercheurs qui blâment les emplois métaphoriques d'« énonciation », on l'a vu ; en réalité, il serait plus simple et utile de se demander si « énonciation » reste la meilleure dénomination pour ce qu'elle sert à étudier aujourd'hui.

On n'a peut-être pas assez admis que, lorsque Benveniste théorise l'« énonciation » et Jakobson la « communication », l'un s'attachant fortement aux déictiques et l'autre aux *shifters*, c'est sous le modèle de l'échange oral, du dialogue, du face-à-face. Leurs approches, leurs notions et donc les termes qu'ils établissent, sont parfaitement aptes à rendre compte de ce phénomène plus particulier, malgré leur ambition d'embrasser quelque chose de bien plus vaste. Je cite dans Benveniste, presque au hasard – et je demande au lecteur de ces pages de s'efforcer de le lire comme pour la première fois, en s'en laissant étonner : « Je n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un, qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition de dialogue qui est constitutive de la *personne* [...] *Je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur [...] » (Benveniste 1958 : 260-261, souligné dans le texte)¹⁵. Comment relire une telle théorisation tout à fait focalisée sur le « je-tu », le « dialogue » et la « personne », voire l'« allocution » et le « locuteur », pour ne pas dire la « prononciation », et à la fois songer à un manuel de médecine, à un article de lois, à bon nombre de romans et de poèmes, à une liste de courses, bref à toute énonciation *proprement écrite* ? Certes, on connaît la solution : bien souvent, il s'agira de s'approcher des énonciations écrites en

qui n'a cessé de hanter Benveniste. J.-C. Milner caractérise cette oscillation sur le cas de l'énonciation : « Là où Benveniste voyait comme les stigmates dans la langue de ce qui lui est radicalement autre – pronoms personnels, temps verbaux, performatifs –, Jakobson construit une théorie des “embrayeurs”, par quoi tout se constitue en tableau symétrique, déductible d'une propriété prévisible. Il suffit pour cela qu'à la subjectivité que Benveniste institue comme une béance non symétrisable dans la langue se substitue le terme de *message*, pris dans une opposition régulière au terme *code* » (Milner, 1982 : 336). Entre la *symétrie* (à travers laquelle l'autre apparaît comme le reflet du même via une règle de conversion) et l'*équivoque* (dans laquelle l'identité du même se dérègle, s'altère de l'intérieur), le paradoxe de la langue touche deux fois à l'ordre de la règle : par le jeu dans la règle, et par le jeu sur les règles » (Pêcheux, 1982 : 21-22, souligné dans le texte). Je reviendrai, à la fin, sur le fait que l'énonciation s'attache fortement à une conception du langage comme double jeu : jeu *dans* et *sur* les règles.

13. V. toujours l'histoire des « inventions des médias » de Flichy.

14. On peut songer, à titre d'exemple, à la manière dont Hjelmslev (1938 : 161), pour être en quelque sorte plus saussurien que Saussure, conteste à ce dernier le terme « rapport associatif », trop psychologisant, et « réinvente » le terme de « paradigme », déjà existant chez les grammairiens classiques, mais légué dorénavant à la linguistique moderne.

15. J'aurais pu aussi citer l'autre texte fondateur de l'« énonciation », encore plus explicitement assimilée au dialogue (Benveniste 1970, notamment p. 85).

indiquant d'entrée qu'il y a un effacement énonciatif, une dépersonnalisation. Mais n'est-ce pas curieux de devoir invoquer l'énonciation pour dire d'emblée qu'elle est effacée, la théorie de la personne pour construire une approche sur la non-personne ? N'est-il pas finalement peu heureux d'invoquer une théorie pour ne se servir que de ses extrémités : les cas remarquables que sont les énonciations proprement écrites ? Car, il n'y a pas à s'y tromper, les effets de subjectivité et surtout de réciprocité si chers à Benveniste sont bien la norme de l'oralité. La théorie de Benveniste est bien axée sur la parole vive : elle est infiniment plus proche d'une conversation ordinaire que d'un poème moderne, pour ne pas dire d'un tableau moderne (il sera ensuite plus facile de se réconcilier avec Benveniste avec un poème lyrique classique, voire un roman épistolaire, ou un tableau à perspective : des compositions constitutivement déictiques et subjectivantes). Benveniste était tellement attaché au « je-tu », voire au « je-tu » explicite, aux marques personnelles en somme, comme fondement de toute approche énonciative qu'il en vint à soutenir, dans un texte célèbre de polémique envers la pragmatique anglosaxonne, qu'un ordre dit dans le monde impératif « n'est pas [un] énoncé puisqu'il ne sert pas à construire une proposition à verbe personnel » (Benveniste 1963a : 275)¹⁶. Effectivement, un ordre formulé dans le mode impératif n'est pas une énonciation au sens trivial de « déclaration », ni même d'un jeu où le « je-tu » est « prononcé » et échangé ; mais si aujourd'hui on trouve utile de ne pas exclure l'ordre des phénomènes énonciatifs, devons-nous nous attendre à ce qu'on nous rappelle que ce n'est pas la manière dont Benveniste a conçu l'énonciation ? Le développement est-il forcément un égarement ? L'emploi plus vaste et fécond que celui qui avait été prévu au début est-il un transfert indu, une métaphore ? (On lira ici l'article de G. Kleiber sur les limites de la conception personnaliste de la théorie de Benveniste. Mais on verra aussi dans l'étude de J.-P. Desclés une manière de reconceptualiser le langage à partir du dialogue... tant s'en faut que les sciences du langage puissent s'asseoir sur une conception finale unitaire !)

Restons sur la question des noms des concepts. On sait que lorsqu'on traduit « énonciation » en anglais on doit se servir avec gêne d'*enunciation* voire d'*utterance* : des mots qui traduisent « énonciation » de manière littérale, et donc pas conceptuelle, signifiant simplement « profération », « déclaration ». D'un autre côté, si on part de la tradition pragmatiste de langue anglaise, on trouve *frame* : un mot qui, traduit à la lettre dans une langue latine par « limite assignée, bordure », perd fatalement sa plasticité conceptuelle (ainsi « analyse des cadres », en français, m'a toujours fait songer à une étude des salariés supérieurs... plutôt qu'à une *frame analysis* ; et justement le chef-d'œuvre pragmatiste de Goffman, *Frame Analysis* (1974), a été traduit par *Les Cadres de l'expérience*). Mais une fois qu'on accepte la diversité des origines et des vies des concepts, bref leurs traditions respectives et l'impossibilité d'opérer des traductions littérales entre elles, on peut se demander comment des passerelles

16. On lira chez Metz (1991) une riche discussion critique de la tradition énonciativiste de l'échange « je-tu » dans le domaine du cinéma, le cinéma étant conçu comme le lieu d'une « énonciation impersonnelle ». Pour un questionnement critique du modèle de l'échange communicationnel de Jakobson, v. entre autres Goffman (1974 et 1979), Klinkenberg (1996, chap. II), Rastier (2007).

peuvent s'opérer, comment les diversités peuvent s'éclairer via des traductions conceptuelles. Ainsi il me semble qu'on pourrait comprendre davantage l'« énonciation » aujourd'hui si on la traduisait par le *framing*, qui est, au fond, la construction du sens pratique.

Alors qu'Austin tenait ses leçons fondatrices sur la performativité constitutive du langage et la valeur illocutoire des énoncés (1962)¹⁷, Bateson (1955) « invente » le *framing* pour pointer qu'il est « impossible, dans certaines circonstances, de distinguer la situation réelle de sa version ludique » (1974 : 15 trad. fr.). En ethnologue, il établit donc que « le jeu n'est possible que si les organismes qui s'y livrent sont capables d'un certain degré de métacom-munication, c'est-à-dire s'ils sont capables d'échanger des signaux véhiculant le message : “ceci est un jeu” » (1955 : 249 trad. fr.)¹⁸. Ce principe, poussé à peine plus loin, consiste à concevoir toute situation comme étant construite *avec* le réglage de son propre sens – réglage plus ou moins explicite, marqué, mis en avant : c'est là la question du *framing*. Mais c'est là aussi la question de l'« énonciation » : un même énoncé prend des sens différents s'il s'agit – et éventuellement s'il porte les marques – d'une énonciation sérieuse, ou provocatrice, ou menaçante, ou ironique, ou douteuse, ou rêveuse... Énonciation et *framing* sont donc deux concepts aux affinités électives. Leur différence est plutôt généalogique : là où l'« énonciation » (à la Benveniste) travaille à partir de la question de la prise de parole, de la « profération », de la « déclaration », le *framing* épouse d'emblée l'idée pragmatiste de la construction de la situation, du façonnement du réel selon certaines limites et orientations, de la « bordure ». C'est dire que si l'une oblige à penser, d'une manière ou d'une autre, le rapport avec la *langue* (à la Saussure), la manière dont on s'en empare et qui s'en empare, l'autre met sur le même plan parole et geste, langage et comportement, signes verbaux ou visuels, pour s'attacher directement à la pragmatique de l'*expérience*. Ainsi le concept de *framing* concerne-t-il des questions qui, aujourd'hui, sont au cœur de grand nombre d'études énonciativistes (on lira ici l'étude des différentes « scènes » d'énonciation chez D. Maingueneau, mais aussi la problématique de l'« implémentation », c'est-à-dire des circulations et appropriations des énoncés, qui est pressante chez P. Basso Fossali ou A. Beyaert-Geslin, ou la vaste question institutionnelle chez J.-F. Bordron ou G.-É. Sarfati : des études peut-être plus proches de Goffman ou Austin que de Benveniste ou Bally).

Pour conclure, tout en gardant le même nom qu'elle avait chez Benveniste ou Bally, l'« énonciation » s'est bien élargie depuis. Ce n'est nullement dire qu'elle s'est reniée ou diluée ; c'est dire qu'elle s'est enrichie du développement de ses propres potentialités, des vies qu'elle-même a pu faire germer dans le temps. Elle s'est redéfinie et mieux définie : elle s'est complexifiée et nuancée. On peut soutenir ainsi qu'au bout d'un siècle d'existence, et d'existence des sciences du langage, de la linguistique moderne et de la sémiotique, l'« énonciation » a atteint l'« art de la nuance, qui constitue le meilleur acquis de la vie », selon

17. Transcription posthume et remaniée d'un cycle de conférences données en 1955.

18. La « métacom-munication » est « inventée » par Bateson ici.

l'enseignement de Nietzsche¹⁹. Car si elle est précieuse aujourd'hui, c'est précisément pour la manière non limitative dont elle nous fait voir les faits de langage. Certes, c'est déjà dans ce sens qu'elle avait été « inventée » : pour voir au-delà (la parole au-delà du *dictum*, la phrase au-delà d'une vérité logique, la référence au-delà d'une simple nomination...). Mais c'est aujourd'hui, à partir de ce qu'elle est devenue, qu'on voit mieux cette puissance sémiologique dite « énonciation ». C'est, en conclusion, aujourd'hui qu'on doit apprendre à ne pas regretter une unité monolithique de ce concept – qui n'a d'ailleurs jamais existé ; à apprécier sa multiplicité foisonnante – qui est le corollaire de sa vitalité.

2. Pour une définition du concept d'énonciation (aujourd'hui)

2.1 L'étendue de l'« énonciation »

Un concept a une vie, qui est par ailleurs plurielle. Définir un concept, c'est ainsi arrêter une complexité ouverte, à la faveur d'un certain point de vue ; c'est se positionner de manière tactique, intéressée, partielle. Or, si une telle attitude volontairement restrictive est possible et nécessaire au sein d'un programme de recherche donné ; si par exemple les études déictiques ou polyphoniques s'engagent dans leur définition de l'« énonciation », il en va tout autrement lorsqu'on essaie de comprendre l'ensemble des programmes de recherche de l'« énonciation », comme le fait cet ouvrage. Comment embrasser toutes les possibilités d'une étude énonciativiste ? En d'autres termes, où commence et où s'arrête l'« énonciation » ?

J'essaierai de reprendre ici certains propos sur le sens de l'« énonciation » que j'ai pu avancer dans les pages précédentes pour mieux les expliquer. Étant établi que l'« énonciation » en soi n'est pas une notion opératoire mais un dispositif conceptuel, au sein duquel plusieurs notions opératoires peuvent prendre place, il me semble plus facile d'esquisser quelques réponses à la question de la définition de l'« énonciation ».

2.1.1 Le nœud entre formes et valeurs

Pour commencer, j'avais suggéré que l'« énonciation » est, entre autres, un moyen qu'on se donne désormais en sciences du langage pour nouer les formes avec les valeurs. Certes, c'est là une exigence conceptuelle tout à fait vaste, qui dépasse de loin l'« énonciation » : il suffit de songer à la phénoménologie ou au gestaltisme, voire même à la philosophie du langage de Humboldt²⁰. L'« énonciation » permet de se rattacher finalement à cette pensée du langage *via* des

19. „[Die] *Kunst der Nuance, welche den besten Gewinn des Lebens ausmacht*“ (Nietzsche 1886, § 31).

20. On se souviendra de la rupture d'Humboldt avec la tradition linguistique, qui aurait pensé les *erga* du langage (les produits, les faits, les formes pouvons-nous dire) sans l'*energeia* (l'activité productrice constitutive, la formation des formes, l'« acte parlant » et les « valeurs » des *erga* dans le discours) : Humboldt (1836, notamment 183 et suiv. trad. fr.). – Quant aux traditions phénoménologique et gestaltiste, on peut se rapporter à leur réactualisation dans la sémantique de Cadiot et Visetti (2001) : une défense de l'étude de formes qui ne soient pas détachées d'un champ d'action et évaluation. On observera par ailleurs qu'un tel projet linguistique peut se passer de l'« énonciation », se donnant des outils alternatifs pour traiter des questions néanmoins proches.

articulations qui sont à la fois précises et variées. En effet, selon les auteurs, le nœud entre formes et valeurs, ce sera le lien indissoluble entre le dit (traditionnellement discret, modulaire, combinatoire) et la manière de dire (qui met le dit en perspective, en tension, en modulation) ; entre la parole (la dimension « locutive ») et sa propre force (dite « illocutive ») ; entre tout produit, tout *objet* délimité, clos, et des dynamiques subjectives, voire des *subjectivations*... (Il est des études de ce livre où la question du rapport formes / valeur est centrale et évidente, par exemple chez A. Rabatel à propos des points de vue, ou chez A. Petitjean à propos des noms d'adresse ; mais il en est aussi où elle apparaît avec une évidence peut-être inattendue, par exemple chez B. Combettes à propos de la grammaticalisation, c'est-à-dire de la transformation diachronique des formes linguistiques, expliquée dans les termes de « mouvements de l'énonciation » qui analysent et valorisent, sur la longue durée, les formes mêmes.)

2.1.2 La réflexivité pratique

Si, dans l'ensemble des études énonciativistes, le rapport indissoluble entre formes et valeurs apparaît manifestement, il y a une autre spécificité pas moins fondamentale, mais peut-être moins visible, ou plus illusoirement évidente. C'est la deuxième compréhension générique de l'« énonciation » que j'aimerais proposer : la dimension langagière que l'« énonciation » capte, expose et articule, c'est la réflexivité pratique. (Je parle de « réflexivité pratique », mais si on était d'accord d'exclure d'emblée des questions logiques ou psychologiques, qui sont dites aussi « réflexives », je pourrais parler de « réflexivité » tout court.)

Quelle que soit l'approche adoptée, ce qu'on appelle « énoncer » semble être finalement le fait de *jouer d'une règle* au sein d'un processus. Non pas appliquer celle-ci mécaniquement (l'application robotique ne constitue pas une énonciation), mais s'en servir dans le sens plein du terme : l'invoquer et la plier, l'adapter et la contourner (c'est l'« application » fatalement humaine). D'une manière très générique, on peut soutenir qu'« énonciation » indique, d'une part, un processus, une pratique qui se fait, et, de l'autre, la manière sensée dont celle-ci se fait, sa réflexivité foncière. D'une manière plus précise, cela se traduit, encore une fois, en différentes notions : de la deixis (on retrouve dès lors au premier chef Benveniste (1958 et 1963a) et son « invention » : la sui-référence de la langue) ou de la modalité (l'attitude, réflexive, du parlant dans le fait même de parler, théorisée depuis Bally (1932 : 35 et suiv.), révisée et enrichie ici par R. Vion), jusqu'aux jeux denses des points de vue, du style et de l'éthos (on lira ici M. Monte pour le lien étroit entre ces notions). Dans tous les cas, « énonciation » signifie que le dire ou le faire ne sont pas des phénomènes simples et transparents, sans prises ni entorses, sans projections ni appropriations multiples (l'étude de L. Jenny, entre autres, l'illustre à propos de cet objet non linguistique, mais ô combien éclairé par l'« énonciation », qu'est la photographie).

Jeu, donc, à la fois transitif et intransitif, où il n'est pas aisé, dans les faits, de distinguer entre les deux : lorsqu'on joue quelque chose et en même temps on *en* joue, on joue *avec* et même *dessus*. On joue Shakespeare et – avec malice ou virtuosité – on joue *sur* son texte ; on joue de la guitare et à la fois – difficile d'établir comment exactement – *avec* la guitare. Certes, des signes peuvent expliciter, par moments, éventuellement, le jeu au second degré, la situation

« surjouée » ; alors qu'à d'autres moments du jeu, au contraire, « ça fait naturel ». Mais non seulement se pose la question de la manifestation de tels signes ou marques (j'y reviendrai), il faut aussi ne pas oublier que ce ne sont là que des effets, d'intensification ou d'atténuation, d'une dynamique qui est et reste toujours complexe. Le signe est et reste toujours signifiant *et* signifié, peu importe que l'un ou l'autre de ses aspects semble prévaloir²¹ ; le jeu est toujours, en tant que tel, partie *et* réglage à la fois, qu'on s'y immerge ou on s'en détache.

Si l'on part de l'« énoncé », on sera toujours amené à y voir une construction, variable et même conflictuelle (v. M.G. Dondero sur les jeux réflexifs polémiques des images), voire même une véritable rhétorique pratique (v. J.-M. Klinkenberg à partir de la deixis complexe entre le texte et l'image). Car, si l'énonciation doit se doubler toujours en énoncé, projection objectivante, aux effets transitifs, on soulignera aussitôt son retour sur elle-même, sur son embrayage subjectivant, ses effets intransitifs. Mais la polarité « énoncé / énonciation » (j'y reviendrai avec la question des marques) n'est qu'une manière parmi d'autres de pointer une question plus générale qui définit l'« énonciation », à savoir l'ouverture d'un espace qui légitime sa propre ouverture, la mobilisation de moyens dans le but même de jouer de ceux-ci, en en mot : la réflexivité. Ainsi parle-t-on volontiers d'« événement », de « boucle », d'« hétérogénéité constitutive » et de toute sorte d'« effets » : effets de subjectivité, effets de sens en général. Ainsi sera-t-il question de « profondeur opérationnelle » (C. Détrie) et de véritable construction multimodale et totale (J. Cosnier), d'« émergence » (L. Mondada) et de « cours d'énonciation » (D. Ducard).

Finalement, je voudrais prendre à bras-le-corps une question avec laquelle j'ai jusqu'ici dialogué : il est vrai qu'une autre compréhension générique de l'« énonciation » qui peut apparaître à travers ce livre est celle d'un concept triomphaliste. L'« énonciation » comme une idée tellement gonflée qu'elle devient informe, flasque, molle. Je terminerai donc ces pages de bilan par un doute renouvelé : l'« énonciation » ne semble-t-elle pas prendre une étendue illimitée et incontrôlée ? (D. Bertrand demande ici : « Énonciation : cheville ouvrière ou point aveugle d'une théorie du sens ? »)

2.2 Les limites de l'« énonciation »

Aujourd'hui, ce sont plutôt les limites de *la* théorie de l'énonciation qui apparaissent clairement. Ce qui semble difficile à maintenir, dans l'« art de la nuance » que les sciences du langage ont désormais acquis, c'est l'unicité d'une théorie qui définisse l'énonciation une fois pour toutes et s'arrête sur ses aspects comme sur autant de composantes figées, positives, scolaires. L'« énonciation » semble bien être incontrôlée lorsqu'on arrête de questionner ce qu'on est en train de faire avec elle.

La proposition finale de cet ouvrage pourrait ainsi être que l'« énonciation » ne cesse pas de problématiser ses propres aspects ; qu'elle sache même les interroger comme ses propres limites. Peut-être la différence entre une science et une théorie scolaire réside-t-elle dans le fait que la première n'arrête pas de voir les limites qui la constituent et la bornent à la fois, les lumières qui éclairent au

21. Ainsi Récanati (1979) argumente-t-il de la réflexivité constitutive du langage et fonde son introduction à l'« énonciation ».

moment même où elles produisent des ombres. Reprenons donc quelques composantes clés de la théorie de l'énonciation, sous la forme concise d'une liste à problèmes.

2.2.1 Le problème (de la présence) des marques

La première limite de la théorie de l'énonciation rigidifiée peut consister dans l'obsession de chercher les attestations de l'énonciation dans la parole, ce qu'on appelle les « marques ». Que veut dire « attester », « marquer », ou encore « se présenter », « expliciter » ? Est-il possible de s'attacher au repérage des marques sans épouser candidement l'épistémologie de la vérification, la croyance que les faits de langage sont des objets évidents et univoques, et que leur étude n'a qu'à les constater et répertorier ? L'« énonciation » ne doit-elle pas nous aider à dépasser précisément une telle conception néopositiviste du langage ?

Déjà la linguistique de « langue » et le saussurisme en général nous avaient appris que les faits de langage n'existent pas en soi, sans un point de vue qui permette de les cerner ; que l'empirique n'a littéralement pas de sens sans le théorique (v. Benveniste 1963b). Encore à une époque récente, la vaste étude de Metz sur le cinéma a dû démontrer avec la plus grande exhaustivité²² qu'il n'y a pas de signe énonciatif en soi : tout signe peut l'être, *peut devenir* une marque, un renvoi à une instance énonçante, un espace de subjectivation. Car ce qui est marqué, subjectivant, hétérogène dans une praxis, dans une époque, dans une tactique sémiotique (par exemple : le regard à la caméra dans le cinéma classique) ne l'est pas ailleurs (par exemple : le regard à la caméra dans le journal télévisé ou dans le cinéma primitif). Inversement, ce qui n'est pas marqué, réflexif dans un contexte, une approche, un point de vue (par exemple un certain cadre de l'image, une certaine lumière dans l'image) peut facilement l'être dans une autre approche ou situation (le cadre sera vu alors comme le produit d'un certain cadrage, la lumière d'un certain éclairage). L'« énonciation », pas plus que la « langue » ou la « valeur du signe », n'est un état de choses, une positivité, c'est-à-dire quelque chose qui est soit absent soit présent ; elle est une dynamique relative, valable selon un certain point de vue.

On vient de l'argumenter, les formes sont bien indissociables des valeurs. Sans doute serait-on encore plus précis en écrivant que *les formations sont indissociables des valorisations*. Car nul ne peut prétendre qu'il y ait des valorisations absolues, c'est-à-dire qui ne dépendent pas d'une construction, ou d'une situation d'où elles émergeraient. Ce n'est pas dire qu'il ne faille pas étudier ces formes énonciatives particulières que sont les marques. C'est dire qu'il est sans doute plus heuristique de songer à une énonciation surtout sous le mode de l'implicite et du diffus et se demander *quand et combien* une telle énonciation est valorisée à travers des signes explicites et ponctuels. Marquer n'est qu'un moyen de re-marquer, écrivait Derrida (1971), c'est-à-dire de valoriser selon une certaine approche, un fait de langage qui est bien plus vaste et complexe. (Si on ne veut pas appeler les marques « remarques », on peut

22. Il s'agit, on ne le soulignera jamais assez, de la plus vaste étude (de recensement et discussion) de phénomènes énonciatifs, qui porte sur le cinéma mais se base aussi sur les théories linguistiques des déictiques, des marques, des instances, de la subjectivation, etc. : Metz (1991).

suivre la suggestion de L. Jenny et les appeler « figures » : constructions internes, configurations qu'on doit faire valoir dans un texte, et non pas signaux que le texte nous envoie ou nous sert promptement.)

Le problème du non-marqué / marqué peut se formuler d'une manière plus générale : il est question de ne pas s'arrêter de manière excessive sur des oppositions binaires, tels homogénéité / hétérogénéité, dit / dire, énoncé / énonciation, dire / montrer... Encore une fois : non pas que de telles oppositions ne soient pas pertinentes, mais elles ne doivent pas être figées, être visées comme le point d'arrivée d'une analyse, comme si elles désignaient des réalités en soi. Le risque d'une approche énonciativiste scolaire est en effet de songer à répartir les phénomènes dans ces couples de cases. La théorie de l'énonciation unifiée, à la Greimas par exemple²³, conduit à croire qu'il y a un niveau inférieur, celui de l'énoncé, et un niveau « méta », surplombant, celui de l'énonciation ; et qu'une analyse langagière consiste à décomposer un phénomène donné en une partie « énoncé » et une partie « énonciation », ou, dans la partie « énoncé », à isoler une partie « énonciation énoncée » (c'est-à-dire marquée). Mais « énoncé » et « énonciation » ne sont pas des com-posantes, des parties à assembler, des niveaux hiérarchisés, des cases juxtaposées ; elles sont toujours les deux dimensions d'un même fait : sa dialectique constitutive, les extrêmes d'un problème qu'on lui adresse. Il n'y a pas des signes ou des chaînes de signes qui soient en soi énoncifs, référentiels, *ou* énonciatifs, sui-référentiels : tout signe *en tant que tel* est constitué par ces deux dimensions à la fois. Toute question énonciative devient alors rendre compte de l'émergence ou de l'atténuation de l'une ou l'autre de ces dimensions, leur modulation complexe, selon la manière dont le fait de langage en question est *valorisé*. Que l'on songe, par exemple, à la valorisation hypertextuelle : on se demande s'il faut prendre un énoncé comme une citation, un renvoi, un énoncé au « second degré » (Genette 1982), et combien, avec quels indices éventuels, avec quelle intensité ; mais même pris comme renvoi hypertextuel, phénomène énonciatif, sui-référentiel, l'énoncé reste aussi énoncé, renvoi textuel, référentiel (c'est bien pourquoi il est difficile de statuer s'il y a renvoi hypertextuel ou pas – et c'est *avec* ou *sur* cela que jouent souvent les textes). Que l'on songe à une autre valorisation possible du même énoncé, le style : on se demande à quel moment, par quels signes, voire par quelles configurations un énoncé est en train d'établir un style, éventuellement de le marquer ; ce n'est pas là une science positive non plus, mais un questionnement par hypothèses explicatives (*si* l'on approche cet énoncé sous le signe de ce style, on l'explique davantage) et approximatives (un style est *plus* ou *moins* présent, intense, explicite).

Tout fait de langage est une attestation, multiple, variable et discutable – s'il est vrai que pour les sciences du langage plusieurs approches sont possibles du « même » fait, plusieurs valeurs peuvent affecter le « même » fait. Un énoncé comme « le chat est sur le paillason » peut aussi être réflexif : si par exemple je l'énonce au sein d'un pastiche du discours des logiciens du langage. Certes, on se retranchera dans l'idée que « le chat est sur le paillason » n'est nullement subjectivant, modalisant, hétérogène, *dans la langue*, et que je fausse la question

23. Voir Greimas & Courtés 1979, « énonciation », § 7.

si je joue sur ses différents emplois. Oui, sans doute, mais le problème est que « le chat est sur le paillason » est discuté en tant qu'énoncé : langue *mise en discours*. (Et, par ailleurs, invoquer *la* langue en parlant d'énonciation ouvre le problème ultérieur de l'identité et l'unité de la langue – on y reviendra dans le point suivant.)

Je résumerai le problème des marques en deux aspects. Premièrement, on peut utilement approcher les phénomènes langagiers, d'une part, en sachant qu'ils comportent toujours tous, en tant que tels, une dimension double : énoncive, locutive, dictale, référentielle, *et* énonciative, illocutive, modale, sui-référentielle ; d'autre part, qu'ils se caractérisent *dans le discours* par la manière dont l'une ou l'autre dimension émerge à partir de l'autre et peut éventuellement prévaloir, s'exhiber, et même sembler se détacher (« jouer *sur* »). Deuxièmement, on doit veiller, plus en général, à ne pas prêter aux faits la clarté tranchée des idées ; je dirais même : à ne pas hypostasier ses propres notions. Le doute pragmatiste nous apprend que tout relevé, toute différenciation, est une construction locale, une re-marque.

2.2.2 Le problème de (l'unité de) la langue et du sujet parlant

Le repérage des marques entraîne un problème ultérieur. Traditionnellement, la théorie de l'énonciation subit la tentation de voir dans une marque le renvoi à toute une langue d'une part, qu'on appelle aussi -lecte (idiolecte, sociolecte, typoclecte...), et à un sujet d'autre part, qu'on définit volontiers par la culture, la classe, le sexe, l'âge... Mais qu'est-ce que l'identité et l'unité d'une langue, d'un -lecte, telle qu'on puisse penser : s'il y a tel signe, alors on est dans telle langue ? Et qu'est-ce que l'identité et l'unité d'un sujet parlant par sexe, âge, classe, culture ? Bref, qu'est-ce que l'identification langagière, culturelle, sexuelle, etc. ? Encore une fois, je me demande si on ne tombe pas trop rapidement, naïvement, dans la réification encombrante des outils de l'analyse énonciative.

L'énonciation comme concept, aujourd'hui, ne doit-elle pas nous permettre de concevoir le caractère opportuniste du langage ? Encore une fois : non pas une application obéissante de règles au sein de bornes catégorielles (tel terme énoncé renvoie à telle langue pour tel sujet dans telle société), mais un jeu tactique, plus ou moins régulier ou élastique, dévoilé ou trompeur, compris ou incompris. Un jeu tactique qui se produit dans le langage tout en produisant (reproduisant, créant) du langage. Un jeu qui finalement peut aller dans le sens d'une subjectivation ou d'une socialisation en construction, comme autant de moyens diversifiés.

On n'a guère besoin de postuler, et de retrouver donc avec une ou plusieurs langues données, un ou plusieurs sujets et groupes donnés. On n'a pas besoin que langues, sujets, groupes soient donnés, unitaires, c'est-à-dire typés : qui a jamais montré qu'une langue, un sujet, un groupe doivent se concevoir sous le mode de la cohérence, si bien qu'un aspect renvoie forcément à tous les autres et donc à ces totalités (ces fétiches ?) que sont *la* langue, *le* sujet, *la* société, *la* culture, *le* sexe, etc. ?

L'« énonciation » aujourd'hui peut se concevoir comme un point de départ, un « événement », à partir duquel on peut apprécier la re-production – partielle et éventuelle – d'une langue ainsi qu'une subjectivation ou une socialisation, toujours sous le mode de l'hypothèse explicative et approximative.

2.2.3 Le problème (de l'identité) des sources énonciatives

Souvent, ce ne sont pas seulement les signes (les marques) et les entités « derrière » les signes (les sujets individuels ou les groupes) qui sont pris au sérieux dans le jeu énonciatif, mais c'est le jeu énonciatif lui-même. Les flottements plastiques de la langue sont pris à la lettre, mot par mot ou, au mieux, phrase par phrase. Ainsi une infinité de mots ou de phrases ne cessent d'être renvoyés à un grand nombre de sujets, instances, positions d'énonciation. Or, si au lieu des mots ou des phrases on s'attache à des textes entiers, on se rend compte aisément que le jeu d'identification des instances devient, d'une part, trop minimaliste et, d'autre part, infini. Doit-on alors concevoir qu'un outil valable pour un corpus devienne malheureux dès qu'on passe à un autre qui est simplement plus grand ? Ou doit-on plutôt, de ces expériences à d'autres échelles de corpus (des échelles « naturelles » et pas réduites, fragmentaires, artificielles), déduire qu'il faut plus de souplesse et distance vers ces outils d'analyse ?

Il en va, pour l'identification des voix ou des points de vue, comme pour l'identification des sujets et des -lectes : les identités, c'est-à-dire les réalités « cohérentes » (unitaires, totales, pleines, qu'on peut pointer sans flottement ni paradoxes), devraient être vues plutôt comme un phénomène à la marge du mouvement de la production langagière. Le centre du langage serait plutôt une mobilité ouverte, un tourbillon aux forces multiples – où les identités sont comme des détritités éjectées, qui, certes, sont parfois encombrants et bien voyants, mais ne doivent pas faire oublier la force du mouvement primordial.

Il en va, pour les sources énonciatives, comme pour les marques ou pour le niveau méta- de tout énoncé : à étudier des textes entiers, on se rend compte aisément que la subjectivité comme la réflexivité *peut* être partout. Mais elle l'est, avant tout, comme une réserve de sens, implicite et diffuse, dont, ensuite et éventuellement, il est intéressant de voir, d'une part, les programmes revendiqués *a posteriori* ou mis en relief *ad hoc* et, d'autre part, les tactiques internes qui *s'avèrent* décisives pour un certain effet de sens.

L'« énonciation » aujourd'hui peut nous apprendre que la source, l'« origine », ce n'est pas le sujet ou la société, ni même *la* langue ; c'est plutôt la production de sens, ouverte et incessante, les jeux de langages et les outils sémiotiques constamment en œuvre et en refonte, dont « sujets », « société », « langue », ne sont que des images arrêtées et partielles. Ou des garde-fous, à la marge, et pas toujours nécessaires, des chemins du sens.

Références bibliographiques

- AUSTIN J. L., 1962, *How to do Things with Words*, Oxford, Oxford University Press, posthume (trad. fr. *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil, 1970).
- BALLY Ch., 1932, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux ; nouv. éd. Bern, Francke, 1965.
- BATESON G., 1955, "A Theory of Play and Fantasy", *Psychiatric Research Reports*, 2, 39-51 ; repris dans *Steps to an Ecology of Mind. Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology*, New York, Chandler, 1972, 183-198 (trad. fr. *Vers une écologie de l'esprit I*, Paris, Seuil, 247-264).

- BELLOUR R., 1979, *L'Analyse du film*, Paris, Albatros.
- BENJAMIN W., 1925, *Ursprung des deutschen Trauerspiels*, Berlin, Rowohlt (trad. fr. *Origine du drame baroque allemand*, Paris, Flammarion, 1985).
- BENVENISTE É., 1958, « De la subjectivité dans le langage », *Journal de Psychologie* 55, 57-55 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, chap. XXI.
- BENVENISTE É., 1963a, « La philosophie analytique et le langage », *Les Études philosophiques* 1, 3-11 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, chap. XXII.
- BENVENISTE É., 1963b, « Saussure après un demi-siècle », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 20, 7-21 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, chap. III.
- BENVENISTE É., 1969, « Séméiologie de la langue », *Semiotica* 1, 1-12 et 2, 127-135 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974, chap. III.
- BENVENISTE É., 1970, « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages* 17, 12-18 ; repris dans *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974, chap. V.
- CADIOT P. et VISETTI Y.-M., 2001, *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes*, Paris, PUF.
- CHÂTELET G., 1993, *Les Enjeux du mobile. Mathématique, physique, philosophie*, Paris, Seuil.
- COOPMANS C. et al. (eds.), 2014, *Representation in Scientific Practice Revisited*, MIT Press.
- DAMISCH H., 1987, *L'Origine de la perspective*, Paris, Flammarion ; 2^e éd. 1993.
- DELEUZE G. et GUATTARI F., 1991, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Minuit.
- DERRIDA J., 1971, « Signature, événement, contexte », communication au Congrès international des Sociétés de philosophie de langue française, Montréal ; repris dans *Marges. De la philosophie*, Paris, Minuit, 1972, 365-393.
- FLICHY P., 1991, *Une histoire de la communication moderne. Espace public et vie privée*, Paris, La Découverte.
- GAUDREAU A., 2008, *Cinéma et attraction. Pour une nouvelle histoire du cinématographe*, Paris, CNRS.
- GEERTZ C., 1972, "Deep Play: Notes on the Balinese Cockfight", *Daedalus* 101, 1-37 ; repris dans *The Interpretation of Cultures. Selected Essays*, New York, Basic Books, 1973, 412-453 (trad. fr. *Bali. Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, 1983, 165-215).
- GENETTE G., 1982, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- GOFFMAN E., 1974, *Frame Analysis. An Essay of the Organization of Experience*, London, Harper & Row (trad. fr. *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991).
- GOFFMAN E., 1979, "Footings", *Semiotica* 25, 1-29 ; repris dans *Forms of Talk*, University of Pennsylvania Press, chap. III (trad. fr. *Façons de parler*, Paris, Minuit, ch. III).
- GOODMAN N., 1978, *Ways of Worldmaking*, Indianapolis, Hackett (trad. fr. *Manières de faire des mondes*, Paris, Jacqueline Chambon, 1992).
- GREIMAS A. J. et COURTÉS J., 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

- HJELMSLEV L., 1938, « Essai d'une théorie des morphèmes », *Actes du IV^e Congrès international des linguistes 1936*, 140-151 ; repris dans *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 161-173.
- HUMBOLDT W. von, 1836, *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues und ihren Einfluß auf die geistige Entwicklung des Menschengeschlechts*, Berlin, Dümmler (tr. fr. dans *Introduction à l'œuvre sur le kawi et autres essais*, Paris, Seuil, 1974).
- KLINKENBERG J.-M., 1996, *Précis de sémiotique générale*, Bruxelles, De Boeck ; rééd. Paris, Seuil, 2000.
- LATOUR B., 2012, *Enquête sur les modes d'existence. Une anthropologie des Modernes*, Paris, La Découverte.
- LEROI-GOURHAN A., 1964, *Le Geste et la Parole I : Technique et langage*, Paris, Albin Michel.
- LEROI-GOURHAN A., 1965, *Le Geste et la Parole II : La mémoire et les rythmes*, Paris, Albin Michel.
- LOTMAN Y. et PIATIGORSKY A. M., 1968, « Tekst i Funktsija », *III Letnjaja skola po Vtoricnym Modeliruyusim Sistemam*, Tartu, Tezisy (trad. fr. « Le texte et la fonction », *Semiotica* 1, 1969, 205-217).
- LYNCH M. E. and WOGLAR S. (éds), 1990, *Representation in Scientific Practice*, MIT Press.
- METZ C., 1971, *Langage et cinéma*, Paris, Larousse.
- METZ C., 1991, *L'Énonciation impersonnelle, ou Le Site du film*, Paris, Klincksieck.
- MILNER J.-C., 1982, *Ordres et raisons de la langue*, Paris, Seuil.
- NIETZSCHE F., 1873, „Über Wahrheit und Lüge im außermoralischen Sinne“, posthume in *Großoktav-Ausgabe*, Leipzig, Kögel, 1896, X.
- NIETZSCHE F., 1886, *Janseits von Gut und Böse. Vorspiel einer Philosophie der Zukunft*, Leipzig, Naumann.
- PÊCHEUX M., 1982, « Sur la (dé)-construction des théories linguistiques », *DRLAV* 27, 1-24.
- RASTIER F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- RASTIER F., 2007, « Communication, interprétation, transmission », *Semen* 23, en ligne.
- RÉCANATI F., 1979, *La Transparence et l'Énonciation. Pour introduire à la pragmatique*, Paris, Seuil.
- SCHAEFFER J.-M., 1987, *L'Image précaire. Du dispositif photographique*, Paris, Seuil.
- SCHAEFFER J.-M., 1999, *Pourquoi la fiction ?*, Paris, Seuil.

